



HAL
open science

Quelle vision éthique de la compétitivité? L'apport des Maqasid charia

Housseem Eddine Bedoui

► **To cite this version:**

Housseem Eddine Bedoui. Quelle vision éthique de la compétitivité? L'apport des Maqasid charia. Histoire. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSEN045 . tel-02342595

HAL Id: tel-02342595

<https://theses.hal.science/tel-02342595>

Submitted on 1 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Numéro National de Thèse : 2018LYSEN045

**THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE
LYON**

opérée par

l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

Ecole Doctorale N° 487

Ecole doctorale de Philosophie

**Spécialité de doctorat : Histoire des idées
économiques et religieuses**

Discipline : Histoire des idées

Soutenue publiquement le 18/09/2018, par :

Houssem eddine BEDOUI

**Quelle vision éthique de la compétitivité ?
L'apport des Maqasid charia**

Devant le jury composé de :

| | | | |
|---------------------------|-------------|--------------------------------|---------------------|
| SAIDANE, Dhafer | Professeur | Université Lille 3 | Rapporteur |
| HNICHE, Omar | Professeur | Université Mohamed-V Souissi | Rapporteur |
| CAUSSE-BROQUET, Geneviève | Professeure | Université Paris-Est | Examinatrice |
| LUETGE, Christoph | Professeur | Technische Universität, Munich | Examinateur |
| DE COURCELLES, Dominique | Professeure | ENS de Lyon | Directrice de thèse |

DEDICACE

À la mémoire de mes grands-parents (Ali, Naceur, Bahria et Mahbouba)

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier en premier lieu ma directrice de thèse, la Professeur Dr Dominique de Courcelles pour m'avoir accueilli au sein de son équipe. Je lui suis également reconnaissant pour le temps conséquent qu'elle m'a accordé, ses qualités pédagogiques et scientifiques et son amabilité. J'ai beaucoup appris à ses côtés et je lui adresse ma gratitude pour tout cela. Je remercie également tous les membres du jury d'avoir accepté de relire cette thèse et d'assister à la présentation de ce travail.

J'adresse de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de cette thèse. Je cite Dr Mehmet Asutay de Durham University (Royaume Uni) qui m'a beaucoup soutenu depuis qu'on s'est vu en 2012 lors d'une conférence à Harvard University. Je remercie également le Dr. Nagaoka Shinsuke de Kyoto University (Japon) et le Dr Simon Archer de l'Université de Reading (Royaume Uni) qui étaient prêts à me co-encadrer.

Je remercie énormément le Dr. Sami Al Suwaimen (IRTI) et le Professeur Azmi Omar (président de INCEIF et ancien Directeur Général de l'IRTI), pour leur attention de tous les instants à mes travaux, pour leurs conseils avisés et leur écoute qui ont été prépondérants pour la bonne réussite de cette thèse. Je remercie également mon ami et collègue le Dr Hylmun Izhar ; son énergie a été déterminante pour moi et j'ai pris un grand plaisir à travailler avec lui. Je voudrais globalement remercier mes collègues de la Banque Islamique de Développement et tout particulièrement mon collègue le Dr Salman Syed Ali pour la richesse de nos échanges sur l'indice et les Maqasid Charia. Sans oublier évidemment le grand Professeur Muhammad Umer Chapra qui a beaucoup inspiré ce travail par ses écrits et ses conseils.

Ce travail est aussi le fruit d'échanges avec des gens qui m'ont permis de mieux façonner ma réflexion sur le sujet. Je cite les gens de qui j'ai beaucoup appris. Je cite le Dr Sabine Alkire de Oxford University et sa session de formation sur sa méthode de calcul multidimensionnel de la pauvreté. Mon séjour aux Etats

Unis s'est avéré très bénéfique, car j'ai eu l'occasion de travailler et échanger sur le sujet. Je me rappelle, par exemple, ma discussion avec le Professeur Ricardo Hausman, directeur du Centre de développement international à la Harvard Kennedy School, sur le livre de Robert Wright *L'Animal moral*. A Berkeley University, je tiens à remercier John Danner et Mark Coopersmith, avec qui j'ai longuement discuté sur le rôle de la compétition dans le monde entrepreneurial.

Ma reconnaissance s'adresse également aux institutions dans lesquelles j'ai étudié : l'Ecole Telecom SudParis, l'Université Paris Dauphine, IE Business School, Berkeley University, Harvard University.

Je dédie ce travail à la mémoire de mon cher Professeur Calestous Juma qui nous a quittés le 15 décembre 2017 et qui m'a beaucoup inspiré sur le rôle de l'innovation au service du développement.

Personnellement, je tiens à dire à mes chers parents Zaim et Saloua que je les aime. Aucune dédicace ne saurait exprimer tout ce que je ressens pour eux. Je les remercie pour le soutien exemplaire et l'amour exceptionnel qu'ils m'ont porté depuis mon enfance.

Je dois dire que ce travail n'aurait pu être achevé sans les efforts, le soutien démesuré et les encouragements constants de ma chère et jolie épouse Ferdaowes. Je sais qu'elle a dû être patiente avec moi pour que je puisse terminer ce travail. Je ne trouve pas les mots pour la remercier. Je demande à mes deux enfants Ayesha et Aly de me pardonner pour mon manque de disponibilité à mon égard ; je pense en particulier à Ayesha qui attend impatiemment la fin de la thèse pour que je puisse avoir du temps pour elle.

J'exprime toute ma gratitude à Wissem eddine, Rabeb, Rayhan Bedoui pour leur soutien et leur confiance à toute épreuve.

Enfin, je souhaite remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de cette thèse et que je n'ai pas pu citer dans ces deux pages de remerciements.

RÉSUMÉ

Au cours de ces dernières décennies, le concept de la compétitivité s'est établi comme un mot-clé important dans la vie sociale, à l'échelle micro-économique et surtout macro-économique. Au regard d'une mondialisation grandissante et de l'expansion des marchés mondiaux, la compétitivité peut quelque fois se limiter à l'aspect purement économique et commercial. Alors que l'examen des différents défis économiques, sociaux et environnementaux qui préoccupent de nos jours l'humanité conduit à reconsidérer les modèles d'évaluation de la croissance économique adoptée, à reconnaître leurs limites et à apporter un jugement critique sur l'évaluation de la compétitivité. Ce travail se propose donc d'explorer quelques possibilités de l'intégration contemporaine de principes « éthiques » dans le concept de la compétitivité macroéconomique.

Prenant en compte la dynamique du concept de la compétitivité, la thèse analyse l'histoire et l'évolution de cette notion. L'analyse engage alors une approche théorique, ensuite une étude comparée des différents indices d'évaluation de la compétitivité. L'objectif est d'examiner comment des principes éthiques peuvent être intégrés pour la mesure et l'évaluation de la compétitivité des pays, c'est-à-dire comment elle pourrait être évaluée au-delà du PIB et des résultats commerciaux et comment elle rejoint également la préoccupation pour les inégalités, la pauvreté, le changement climatique dans des domaines aussi différents que la santé, l'éducation, l'eau et l'agriculture ...Les objectifs de la Charia (Maqasid Charia) constituent une assise convenable pour construire un nouvel indice de compétitivité éthique, permettant ainsi la contribution de différents pays, même non musulmans, à chacun des objectifs de la Charia.

ABSTRACT

Throughout the past decades, competitiveness was established as an important concept in social life, at micro and especially macro levels. With globalization and the expansion of global markets, competitiveness can sometimes be limited to purely economic and commercial dimensions. While examining various current economic, social and environmental challenges that affect today's economy and humanity, the thesis reconsiders the economic growth assessment models adopted, to recognize their limits and put forward critical judgment on the assessment of competitiveness. This study develops, therefore, an exploration of some possibilities of contemporary integration of "ethical" principles into the concept of macroeconomic competitiveness.

Taking into account the dynamics of the concept of competitiveness, the thesis analyzes the history and evolution of this concept. The analysis puts forward a theoretical approach, followed by a comparative study of different indices for assessing competitiveness. The aim is to examine how ethical principles are integrated to measure countries' competitiveness. That is, how competitiveness could be evaluated beyond the GDP and trade outcomes and that it also incorporates the measures of inequality, poverty, climate change, health, education, water, agriculture etc. The objectives of Shariah (Maqasid al Shariah) present a suitable foundation to build a new ethical competitiveness index that measures countries' contribution to the objectives of the Shariah.

Titre Anglais:

Shaping the ethical vision of competitiveness through Maqasid al Shariah.

INTRODUCTION GENERALE

Les crises récentes ont consolidé l'importance des pays en voie de développement, dits « émergents » et ont favorisé le développement d'une économie mondiale à deux vitesses, dans laquelle certains pays, et en particulier les marchés émergents, se développent rapidement, alors que les pays dits « développés » suivent loin derrière, peinant à faire baisser le chômage et s'efforçant de trouver de nouveaux moyens pour renouer avec la croissance.

Dans cette mondialisation économique contemporaine, la compétitivité est souvent considérée comme la qualité ou la valeur par excellence, dans la mesure où il s'agit de répondre à la concurrence internationale qui prévaut dans tous les domaines, au détriment, bien souvent, du respect de la dignité des personnes et des groupes. Ce fait soulève la question de savoir pour quelles raisons un discours soutenu par un concept manifestement flou et controversé est devenu si vital dans les politiques de développement économique et social. Bien que les discours alternatifs portant sur la coopération soient concevables, ils n'ont jusqu'à présent pas pu influencer de manière significative la principale donne selon laquelle une forme particulière et quantifiable de compétitivité nationale est inéluctable, inexorable, et finalement bénéfique.

Aujourd'hui, la spéculation sur la compétitivité est si grande et si intense que la communauté scientifique déclare son inquiétude au sujet de l'impact potentiel de ce débat sur l'acceptation des grandes décisions gouvernementales et corporatives impliquant non seulement l'industrie et le marché, mais aussi d'autres grandes sphères de la société. En vertu du fait que ce débat se distingue par son caractère aléatoire, conceptuel et terminologique, il est nécessaire de promouvoir la mise en œuvre de ses objectifs et de présenter le terme clé qui est au cœur du débat, à savoir le concept même de « compétitivité ».

Le concept de compétitivité constitue une catégorie sophistiquée en raison de son application à différents niveaux de généralisation d'où elle tire des valeurs différentes et dispose de plusieurs indicateurs de mesure. La question la plus

discutée est celle de l'interaction des facteurs qui déterminent la dynamique des relations de concurrence. En conséquence, une opinion émerge qui laisse croire qu'il est impossible de préciser la façon dont la compétitivité est formée : est-elle additive, linéaire ou non linéaire, etc. ? En référence à tout objet, sujet, fonction, structure, processus, etc., elle change en fonction des buts, des objectifs et du contenu spécifique des études de recherche ; elle se révèle à partir de différents points de vue, en fonction de la cible de recherche (facteurs de production, stratégies, systèmes, etc.) et du sujet de la compétitivité (personnes, entreprises, régions, associations pays, associations d'insertion, etc.).

Actuellement, l'accent est de plus en plus mis sur la compétitivité dans la littérature académique ; nonobstant ce qui précède, il y a un certain nombre de constructions ambiguës concernant le sens même du terme « compétitivité » et de ses déterminants les plus importants. La compétitivité, sans être originairement un concept d'économie, est particulièrement prégnante dans des domaines de recherche tels que le commerce international, la stratégie économique, l'économie mondiale, la géographie économique, l'économie appliquée.

Le sens de la « compétitivité » est interprété en termes de relations, buts, problèmes, et contenu de l'étude, en référence à une entité économique, à un acteur du marché, au processus économique, etc. Il est utilisé selon des points de vue différents, en fonction de l'objet de recherche (facteurs de fabrication, stratégies, systèmes, etc.) et du sujet des relations de concurrence (personnes, entreprises, régions, pays, associations d'insertion, etc.).

En outre, les images compétitives sont excitantes et leur arsenal de « batailles », « guerres » et « peuples » ont un attrait intuitif pour les affaires habituées au cycle de croissance, de survie et parfois de faillite (Krugman, 1996). Le climat de la mondialisation et le retour vers les formes de régulation néolibérales et capitalistes ont consolidé les intérêts commerciaux et créé une demande pour de nouveaux concepts et modèles de développement qui donnent des instructions sur la manière dont les économies peuvent innover et prospérer face à une compétition croissante pour les investissements et les ressources. Les élites politiques mondiales des gouvernements et des entreprises, qui partagent

le même consensus néo-libéral, ont joué un important rôle dans la promotion du discours de la compétitivité nationale, et des politiques de compétitivité qu'elles jugent bonnes pour elles (à l'instar des organismes de soutien et des financements pour les programmes de recherche et de développement). Dans l'Union européenne, par exemple, la Table ronde des industriels européens a joué un rôle important en veillant à ce que le Livre blanc de la Commission de 1993 mette la recherche de la compétitivité nationale (et donc le soutien des entreprises) sur le même pied d'égalité que les objectifs de la création d'emploi et de la cohésion sociale.

Ce discours s'est rapidement répandu et les politiques de compétitivité furent transférées via un réseau mondial de politiques comme de grandes organisations quasi gouvernementales telles que l'OCDE et la Banque mondiale qui ont imposé des programmes de compétitivité nationaux. En outre, le discours sur la compétitivité des pays fait allusion à un ensemble de programmes d'action politique bien précis sur lesquels les institutions ont un certain potentiel d'optimisation des ressources – par exemple par des programmes tels que le développement de relations université-entreprise - et de solides réseaux d'innovation. Cela fournit aux décideurs politiques la possibilité de signaler l'existence de chemins apparemment sûrs vers la prospérité, comme le corroborent les succès des régions de référence.

L'attrait du discours portant sur la compétitivité peut partiellement être aussi un produit de la puissance pseudo-scientifique, mathématisée en matière de discipline de l'économie et de stratégie commerciale. Cela crée une impartialité et une technicité innées pour les effets du marché.

Parmi ceux qui ont contribué le plus au développement du « concept de compétitivité », l'on compte des scientifiques qui, dans un premier temps, s'étaient adonnés à l'étude du concept de compétition et de la concurrence. On trouve les pères fondateurs de la théorie de la compétitivité, qui sont les économistes « classiques » (Adam. Smith 1776 et David Ricardo 1817), les économistes marxistes (1867), les scientifiques allemands (Max Weber 1922, Joseph Alois

Schumpeter 1942), et les économistes américains (Robert Merton Solow 1957, Alfred Pritchard Sloan 1963, Peter Ferdinand Druker 1969).

Les économistes classiques, à commencer par Adam Smith dans son ouvrage *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations (Enquête sur la Nature et les Causes de l'Enrichissement des Pays)*, 1776, ont mis l'accent sur les principaux facteurs de compétitivité entre nations, à savoir la terre, le capital, les ressources naturelles, et la force de travail. David Ricardo, dans son ouvrage intitulé *On the Principles of Political Economy and Taxation (Sur les principes de l'Economie politique et de la Fiscalité)*, 1817, a conçu une loi qui permet un avantage sur la compétitivité et son rapport avec les nations.

Les économistes de l'école marxiste ont mis en évidence l'influence de l'environnement social et politique sur le développement économique. Tout d'abord, c'était l'ouvrage *Das Kapital, Kritik der politischen O'konomie– (Le Capital : Critique de l'Economie Politique)*, 1867, de Karl Marx.

Les scientifiques allemands ont jeté les bases de la sociologie économique : Max Weber dans son ouvrage *Economy and Society (Économie et Société)*, de 1922, et Joseph Alois Schumpeter qui a étudié l'institution des affaires comme facteur de compétitivité dans son ouvrage *Capitalism, Socialism and Democracy (Capitalisme, Socialisme et Démocratie)*, de 1942.

Les économistes américains, tel Robert Merton Solow, dans son ouvrage *Technical Change and the Aggregate Production Function (Changement Technique et Fonction de Production Globale)*, de 1957, ont étudié le rôle de l'éducation, les innovations technologiques et les réalisations scolaires en tant que principaux facteurs qui ont offert un haut niveau de compétitivité aux Etats-Unis de 1948 à 1982. Alfred Sloan et Peter Druker ont développé le concept de gestion en tant que facteur clé de la compétitivité : *My Years with General Motors (Mes Années avec General Motors)*, de 1963, par Alfred Sloan, et *The Age of Discontinuity (L'Âge de la Discontinuité)*, de 1969, par Peter Ferdinand Drucker.

Les travaux les plus notoires au XXème siècle dans les domaines de la compétition et de la compétitivité sont ceux réalisés par Michael Eugene Porter (1990), qui abordent essentiellement les facteurs non monétaires de la

compétitivité : « Une façon évidente de définir la mesure non monétaire de la compétitivité serait d'affirmer que la compétitivité non monétaire n'est qu'une capacité de l'économie de vendre des produits et d'utiliser divers facteurs autres que le prix » – Cette idée constitue le fondement de la théorie prônée par Porter. Il a exposé les déterminants fondamentaux de la compétitivité comme avantage concurrentiel d'un pays selon le modèle du « diamant national ».

Cependant, concernant les critiques modernes de la compétitivité, nous avons les travaux du Prix Nobel Paul Krugman, qui considérait la compétitivité nationale comme une obsession. En effet, l'une des thématiques majeures dans les travaux de Krugman est son argumentaire critique vis-à-vis de ceux qui soutiennent que la compétitivité dans l'économie mondiale est le critère du succès économique durable des pays « développés » et que leur position est gravement menacée par le transfert de la production vers les économies à bas revenus qui inonderaient alors le marché intérieur avec des produits importés bon marché, détruisant ainsi le tissu industriel et le marché de l'emploi au niveau local. Les déficits commerciaux engrangés par les produits manufacturés ont entraîné la hausse du taux de chômage intérieur et les travailleurs ont été contraints d'accepter des emplois moins bien rémunérés du secteur des services. Le problème économique, de ce point de vue, est essentiellement celui du pouvoir de concurrencer sur les marchés mondiaux (Krugman, 1997)¹.

Selon Krugman, cette perception de la compétitivité est « catégoriquement fausse » : la compétitivité est un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales. Et l'obsession de la compétitivité est à la fois fausse et dangereuse. De même, il est tout simplement faux de penser qu'il existerait une concurrence économique importante entre les pays les plus puissants, ou que certains des principaux problèmes économiques de ces puissances sont attribuables à leur incapacité à faire concurrence sur les marchés mondiaux. Un pays, soutient-il, n'est pas une société et n'a pas d'intérêt financier, ce qui rend la compétitivité difficile à définir. La croissance du revenu réel ou l'amélioration des

¹ P. R. KRUGMAN, « Making sense of the competitiveness debate », *Oxford review of economic policy*, vol. 12, n° 3, 1996, p. 17–25

conditions de vie, soutient-il, est essentiellement égale au taux de croissance de la productivité nationale ; et ceci n'est rendu possible que par des facteurs internes plutôt que par une certaine forme de concurrence avec les marchés mondiaux.

Le risque le plus grave que l'on court est que cette obsession autour de la compétitivité pourrait mener à un conflit commercial, peut-être même à une guerre commerciale mondiale. La plupart de ceux qui prêchent la doctrine de la compétitivité ne sont pas des protectionnistes. Ils veulent que leurs pays gagnent le jeu du commerce mondial, et non qu'ils s'en retirent. Cependant, qu'advierait-il si, malgré tous ses efforts, un pays peinait à gagner ou doutait de sa capacité à gagner ? Ainsi, le diagnostic sur la compétitivité suggère inévitablement qu'il vaut mieux fermer les frontières que de voir des étrangers obtenir les emplois les mieux rémunérés et prendre à leur compte des secteurs à forte valeur ajoutée. La fixation sur la nature prétendument concurrentielle des relations économiques internationales fait pour le moins obstacle à ceux qui souhaitent développer des politiques de confrontation ou de protectionnisme.

Par ailleurs, le discours de la compétitivité, une fois mis en mouvement, perpétue une tâche politique apparemment sans fin, celle d'une course aux « armements » sans fin, entre des entités concurrentes. Les régions prises dans cette course finissent par courir plus vite et plus rapidement qu'auparavant afin de tenir bon efficacement, puisque chacune d'entre elles est engagée dans des activités similaires à un rythme tout autant effréné. Les résultats peuvent être incroyablement pernicieux, parce que le prix des investissements et des ressources clés recherchés est en hausse, annulant ainsi les avantages de toutes les autres innovations ou leur efficacité.

Toutefois, ceci ne donne pas nécessairement un avantage concurrentiel et peut plutôt contribuer simplement à alimenter le développement spéculatif qui est de très faible importance en termes de soulagement des problèmes économiques. En bref, la poursuite de la compétitivité peut accentuer la hausse du PIB d'un pays plutôt que son développement proprement dit. En conséquence, l'obsession de la compétitivité et le désir de surpasser ses rivaux peuvent alimenter un développement inégal au cœur du capitalisme, bien propre à dévaloriser un pays

en faveur d'un autre et à augmenter les inégalités (Piketty, 2004², 2013³), ce qui, par la suite, contribuera à enfoncer quelques pays dans le trou de l'inégalité sociale, de la misère, de la grande corruption et de l'injustice.

Ce potentiel de développement inégal est exacerbé par le fait que la course à la compétitivité entre les pays est intrinsèquement inégale dès le départ. Or le discours sur la compétitivité présente toujours la concurrence comme se produisant entre des égaux, animés du même esprit d'entreprise. Pourtant, les pays, comme les entreprises, ont de très différentes structures territoriales, économiques, politiques. Ils ne sont pas en concurrence sur un pied d'égalité. Par exemple, chaque pays dispose d'un ensemble de systèmes de réglementation, d'institutions et de normes nationales et il occupe une trajectoire de développement unique.

La crise économique de 2008, la pire depuis la grande dépression de 1929, a montré l'irresponsabilité et l'impunité des différents acteurs impliqués. Les intérêts particuliers l'ont souvent emporté au détriment de l'économie réelle, créant ainsi une économie appelée économie « casino » (Bénassy, 2010)⁴. La crise de 2008 a été considérée comme une crise de nature éthique, dans la mesure où elle a provoqué une hausse de la pauvreté et de l'inégalité à l'échelle mondiale, alors que la plupart des pays affichait un taux de croissance faible ou nul.

En réaction à la crise économique de 2008, les gouvernements ont manifesté un intérêt de pure forme à la coopération internationale, tout en investissant séparément leurs efforts dans des programmes visant à dynamiser les marchés internes. Comme l'énonce Alain Supiot : « L'avantage coopératif est aussi déterminant pour la prospérité et le bien-être d'une société que son avantage compétitif ».

Les trois monothéismes – judaïsme, christianisme et islam – ont développé, à partir de leurs textes sacrés fondateurs, une longue réflexion sur l'économie et

² T. PIKETTY, *L'économie des inégalités*, Paris, La Découverte, 2004

³ T. PIKETTY, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2013

⁴ A. BENASSY-QUERE (éd.), *Éthique et crise financière: actes du colloque organisé par la Fondation Ostad Elahi - Éthique et Solidarité Humaine et l'IIM-CNAM au Conservatoire National des Arts et Métiers ; le 6 février 2009*, Paris, L'Harmattan, 2010.

les comportements économiques, sur la redistribution des richesses et la responsabilité sociale, sur les morales économiques et l'éthique avec ses trois niveaux l'universel, le particulier et le singulier⁵. La longue histoire de la notion de compétitivité montre qu'elle est en incessante dialectique avec l'éthique. La question de la compétitivité pourrait quand même être traitée en regard à la question de l'éthique. La compétitivité et la compétition peuvent-elles détruire ou renforcer l'éthique ?

Cependant, en dépit de son importance pratique, le lien entre l'éthique, la compétitivité et les mesures de la compétitivité nationale n'a été principalement développé et soutenu que dans les sphères de l'économie politique et du bien-être. En ce qui concerne la compétitivité éthique nationale, peut-être que l'un des indices les plus reconnus est l'indice de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de ses rapports sur le développement humain annuel (HDR : Human Development Report). L'IDH est un indice composite qui regroupe les critères du bien-être d'un pays, avec trois principales dimensions : une vie longue et saine (espérance de vie), le niveau de la connaissance (éducation), et le niveau de vie (PIB par habitant). Il existe déjà d'autres rapports sur la compétitivité éthique et sociale, nous essaierons d'analyser les plus connus. Dans ce travail, j'ai introduit un nouvel indice sur la compétitivité, éthique et inspiré des objectifs de la loi islamique. Le but est de prouver que les pays peuvent être compétitifs éthiquement et que cette compétition est bénéfique pour tout le monde, pour tous les citoyens d'un pays et pour tous les pays.

La thèse comporte trois parties. La première partie comporte deux chapitres. Le premier chapitre traite de l'étude étymologique et conceptuelle de la compétition. Quelle est l'origine du concept de compétitivité et compétition ? Le chapitre a pour ambition de traiter cette question en retraçant les origines historiques, linguistiques de la compétitivité (éventuellement la compétition), ses équivalents anglais « *competitiveness* » et « *competitvity* » et les termes

⁵ D. DE COURCELLES, *Globale diversité – Pour une approche multiculturelle du management*, Paris, Presses de l'Ecole polytechnique, 2009, p. 73-98.

connexes comme la concurrence, la coopération et la rivalité, sur le modèle des économistes du XVIII^{ème} siècle, (Turgot, Condillac, Adam Smith...) qui se préoccupaient indéniablement des questions linguistiques. Ce chapitre prouve également que les deux disciplines, l'économie politique et la linguistique, sont étroitement liées. En effet, l'utilisation de la notion de compétitivité est apparue peu avant 1950 dans la littérature française au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'étude étymologique de la compétition sera suivie par soon étude conceptuelle. La compétition sera analysée sous ses différents angles ; elle ne sera pas seulement vue comme un comportement ou une interaction ; elle sera également présentée comme une fonction, soit en tant que mécanisme de sélection, soit en tant que structure définie comme une absence de barrières à l'entrée et à la sortie ou une absence de monopole.

Le deuxième chapitre de la première partie est consacré à la compétitivité économique. Il s'agira de retracer l'évolution historique de la compétitivité économique des pays (nationale). Cette évolution commence avec la vision de l'école classique de l'avantage certain (absolu) de Adam Smith (1776) et de l'avantage comparatif de David Ricardo (1817). Ensuite l'école néo-classique, au début du XX^{ème} siècle, à travers les deux économistes suédois Heckscher (1919) et Ohlin (1933), a fait valoir que l'avantage comparatif découle des différences en matière de dotations en facteurs. Ils développent ainsi une nouvelle théorie importante du commerce international, appelé le modèle Heckscher-Ohlin (HO). La vision contemporaine de la compétitivité est expliquée dans cet écrit par la conception de l'avantage compétitif de Michael Porter (1990) et du point de vue du Prix Nobel Paul Krugman (1994) qui considère la compétitivité nationale, telle qu'elle est conçue, comme une dangereuse obsession. En deuxième lieu, ce deuxième chapitre retrace l'évolution de la définition de la compétitivité. La compétitivité nationale a été longuement liée à une vision commerciale. En effet, elle est soit associée au commerce international, soit liée à la compétitivité de ses entreprises et à leur pouvoir commercial. La définition de la compétitivité a évolué pour être associée à l'environnement des entreprises ou à leur productivité.

Finalement, la compétitivité s'est vue donner un aspect multidimensionnel avec une perspective qui ne se limite pas au PIB et aux aspects financiers.

La deuxième partie de la thèse présente des études de cas. En effet, les classements sur la compétitivité se sont multipliés. Deux documents apparaissent comme des références mondiales. Il s'agit de l'Indice de compétitivité et du Rapport de la compétitivité globale publié en marge du Forum Économique Mondial de Davos et de l'Annuaire de la compétitivité mondiale de l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne qui publie également un indice de compétitivité. En ouvrant sur la compétitivité nationale éthique, le troisième chapitre continue à présenter des études de cas de nouveaux indices alternatifs de compétitivité, tels que l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, l'indice de prospérité, l'indice de progrès social et l'indice du Bonheur National Brut du Bhoutan.

Il est intéressant de comparer ces classements avec un récent indice de développement socioéconomique mondial et de compétitivité, établi à partir des objectifs de la loi islamique (Maqasid Charia) tels qu'ils avaient été proposés au XII^{ème} siècle par le grand penseur de l'islam Al Ghazali. Le quatrième chapitre présente alors les conditions de la construction de cette nouvelle mesure de compétitivité basée sur les Maqasid Charia. Cette conception basée sur le concept de Maqasid Charia est expliquée en déroulant l'histoire du concept et ses différentes dimensions. Ce chapitre prend fin avec l'exposition des différentes méthodes de calculs des indices présentés dans le chapitre précédent. En conclusion, le chapitre donne la méthodologie qui sera adoptée pour calculer le nouvel indice de compétitivité Maqasid Charia qu'on appellera i-CMC. Cet indice est surtout inspiré des travaux de Chapra (2008) qui a essayé de mettre en œuvre et en pratique la sagesse de Al Ghazali. Les cinq dimensions qui constitueront le nouvel indice de compétitivité i-CMC seront les suivants : I- Revitalisation de l'âme, II- Enrichissement de la foi, III-Enrichissement de l'intellect, IV- Enrichissement de la postérité, V- Développement et expansion de la richesse. La compétitivité des pays ne concernera pas uniquement une seule dimension des cinq présentés, c'est-à-dire nous n'évaluerons pas si la France est compétitive dans la première

dimension (revitalisation de l'âme), mais la compétitivité sera évaluée pour l'ensemble des cinq dimensions. D'où l'intérêt d'avoir une méthodologie de calcul pour un indice multidimensionnel comme i-CMC.

La troisième partie de la thèse commence par un chapitre qui présente la démarche mise en œuvre pour la mesure de la compétitivité i-CMC. Dans ce chapitre, sont sélectionnées les données à partir des bases de données disponibles (la Banque mondiale, PNUD, OMS...). La collecte des données est un travail très long et minutieux, particulièrement lorsqu'il s'agit de faire des enquêtes et des sondages à une échelle macroéconomique concernant plusieurs pays. La difficulté majeure est alors de trouver la meilleure base de données qui permette d'évaluer le plus justement possible avec les indicateurs choisis.

Chaque dimension de l'indice sera calculée à partir des indicateurs choisis et l'ensemble des cinq dimensions sera calculé en utilisant l'approche choisie dans la deuxième partie. Finalement, le sixième chapitre de la thèse commence par afficher les résultats de l'indice pendant les trois dernières années (2015, 2016 et 2017). Le choix qui a été fait est de ne pas se contenter d'une seule année mais de mettre à jour l'indice tout au long du travail de thèse pour évaluer sa cohérence et ainsi comparer les années successives 2015, 2016 et 2017. En effet, le chapitre se clôturera par une analyse et une interprétation des résultats. Le but est de comprendre si ce nouvel indice i-CMC est universel ou s'il est à utiliser uniquement pour les pays à majorité musulmane (pays de CIO). L'analyse permettra également de comprendre la compétitivité de ces pays (à majorité musulmane). De la même façon, le chapitre analysera le cas des pays les plus compétitifs, qui ne sont pas forcément musulmans, et essaiera de comprendre les raisons de leur compétitivité. Ce dernier chapitre s'achèvera par la comparaison de la méthodologie de calcul adoptée pour le calcul de l'indice i-CMC et le comparera aux autres méthodes utilisées pour le calcul d'autres indices de compétitivité.

PREMIERE PARTIE : Etude conceptuelle de la Compétitivité

CHAPITRE UN

Histoire du concept de la compétitivité

Quelle est l'origine du concept de la compétitivité ? Ceux qui enquêtent sur l'histoire et l'étymologique du mot compétitivité, comme l'économiste français Edmond Malinvaud (1988)⁶, renvoient habituellement aux dictionnaires de langue. Autant dire qu'il faut que la réponse donnée soit fiable. Tantôt, l'auteur du dictionnaire se limite à donner une date approximative, tantôt il y ajoute une information vérifiée en ne communiquant que le mot dérivé. Mais lorsqu'on se réfère à des ouvrages de linguistique, on s'aperçoit que la question de l'origine des mots est beaucoup plus complexe que ce que l'on avait alors imaginé.

Le présent chapitre a pour ambition de traiter la question, relative à l'origine du mot compétitivité. On peut s'étonner aujourd'hui qu'en économie l'on s'intéresse à l'origine des mots. Pourtant, au XVIII^{ème} siècle, des économistes, comme Turgot, Condillac, Adam Smith, se préoccupent manifestement de questions linguistiques. Ces deux disciplines, l'économie politique et la linguistique, replacées à leur origine sont donc étroitement liées.

De plus, la compétitivité a un contenu ostensiblement flou, limité et mal défini et est devenue fondamentale dans la politique de développement économique et appliquée en tant que « seule devise d'argument valable » (Schoenberger, 1998)⁷. Les positions demeurent si divisées que la compétitivité et la compétition souffrent encore de flou conceptuel qu'on essaie d'éclaircir par des concepts équivoques. En effet, la compétition est soit un comportement soit une interaction. À certains moments, elle est une fonction agissant comme un mécanisme de sélection et à d'autres, elle est une structure agissant comme l'absence de barrières à l'entrée et à la sortie ou l'absence de monopole.

⁶ E. MALINVAUD, « La compétitivité nationale », *Revue des sciences morales & politiques : travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, vol. 143, n° 2, 1988

⁷ E. SCHOENBERGER, « Discourse and practice in human geography », *Progress in Human Geography*, vol. 22, n° 1, 1^{er} février 1998, p. 12

I- L'évolution historique du concept de la compétitivité

Si l'étymologie consiste à chercher « *les mots sous les mots* »⁸ (Starobinski, 1971), elle peut donner des clés de lecture pour comprendre la relation entre les mots compétitivité, compétition, compétitif, concurrentiel, concurrence.

a. L'étymologie de la compétitivité

Dans la démarche suivie de cette analyse, nous essayerons de nous référer autant que possible aux textes originaux, comme l'a souligné en 1985 l'historien de l'économie Mark Blaug, dans l'introduction de son livre "*Economic Theory in Retrospect*"⁹. Il a souligné l'importance des textes originaux, puisque généralement les explications de ces textes peuvent ne pas nécessairement refléter scrupuleusement l'original. Le cas de Joseph Schumpeter nous semble intéressant. En effet, certains chercheurs relèvent que ce dernier a utilisé dans ses écrits le mot compétitivité entre les années 1930 et 1940 (Henry 1992¹⁰ ; Erkel-Rousse 1994¹¹ ; Colletis et Levet 1997¹²) alors qu'en réalité il ne l'avait pas utilisé. Ceci pourrait être expliqué par le fait qu'une telle démarche, aussi involontaire soit-elle, pourrait donner une certaine pertinence à leurs idées.

Voici un premier exemple d'utilisation du mot « compétitivité »¹³ (Figure 1). Il s'agit de la *Revue des Deux Mondes* et le mot « compétitivité » devait y figurer dans les pages 33, 78 et 89. L'information comme affichée paraissait fascinante mais après approfondissement et recherche au numéro de l'année

⁸ J. STAROBINSKI, *Les Mots sous les mots : les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Gallimard, Paris, 1971

⁹ M. BLAUG, *Economic Theory in Retrospect*, s. l., Cambridge University Press, 1985

¹⁰ G.-M. HENRY, *Dynamique du commerce international : nouveau protectionnisme ou libre-échange?*, s. l., Eyrolles, 1992, p. 136

¹¹ H. ERKEL-ROUSSE, « Les performances extérieures de la France et de l'Allemagne : l'effet de l'investissement sur la compétitivité », *Economie et statistique*, vol. 253, n° 1, 1992, p. 43

¹² G. COLLETIS et J. L. LEVET, *Quelles politiques pour l'industrie française? : dynamiques du système productif : analyse, débats, propositions*, France Commissariat général du Plan, s. l., La Documentation française, 1997, p. 271

¹³ *Revue des deux mondes*, s. l., Revue des Deux Mondes, 1829, p. 33
<https://books.google.com.sa/books?id=qPYXAQAAIAAJ>

1829 de la « Revue des Deux Mondes »¹⁴ disponible en libre accès à la bibliothèque numérique de la BNF (Bibliothèque Nationale de France), nous nous sommes rendu compte que la date affichée par Google Books n'est autre que la date de fondation de la Revue¹⁵. La même critique vaut pour un numéro du périodique « *L'intermédiaire des chercheurs et curieux : Notes and queries français* »¹⁶ (Figure 2) où Google répertorie que le numéro de 1864, l'année de fondation de la Revue¹⁷ parlait de la compétitivité, mais au final il s'agissait d'un numéro de 2005.



Figure 1 - Exemple 1 de la critique de Google Books

¹⁴ F. BULOZ, « Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs », Revue des deux mondes (Paris), 1829 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k86843j>

¹⁵ La Revue des deux Mondes, fondée le 1er août 1829 par Prosper Mauroy et par Pierre de Ségur-Dupeyron, et éditée par François Buloz pour donner une tribune aux idées en France en relation avec les autres pays d'Europe et avec le continent américain en particulier.

¹⁶ Anon., « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux », n° 629-639, 1864 https://books.google.com.sa/books/about/L_Interm%C3%A9diaire_des_rechercheurs_et_curie.html?id=zU1cAAAAMAAJ&redir_esc=y

¹⁷ « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux: Notes and queries français », <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34413981v/date>, s. d.

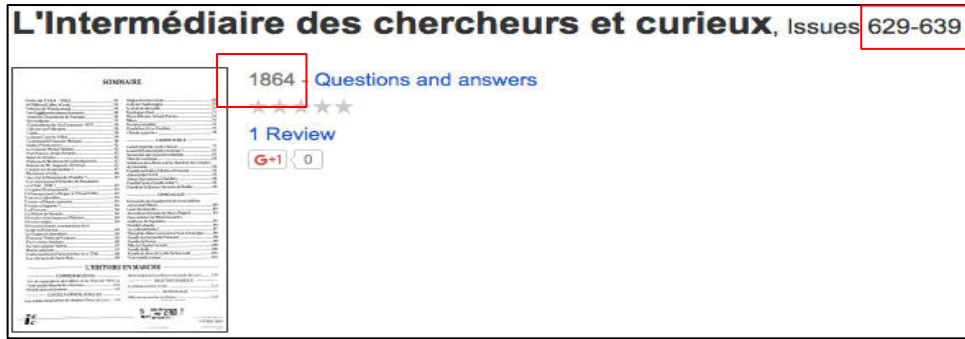


Figure 2 - Exemple 2 de la critique de Google Books

Cette limite a également été remarquée dans les recherches en langue anglaise. Dans un document appelé « *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* » nous avons découvert que référence était faite au mot *competitiveness* en 1890¹⁸ dans le numéro 243-245 (p.216) édité par Edmund Janes James de l'académie américaine des sciences politiques et sociales, mais après vérification, nous avons trouvé que ce numéro avait été rédigé plutôt au mois de mars 1946 dans une critique du livre de Alfred E. Kahn « *Great Britain in the World Economy* » écrit par l'économiste américain Wolfgang Friedrich Stolper.¹⁹ (Contrairement à ce qui est affiché dans l'application Google Books (Figure 3)).

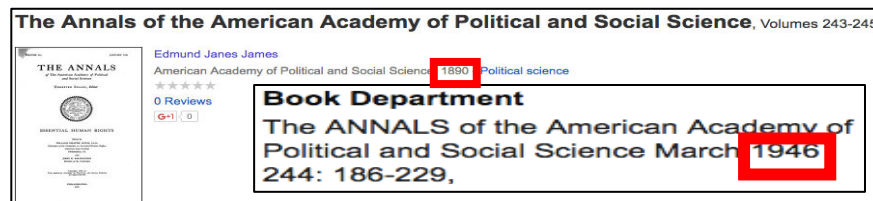


Figure 3 - Exemple 3 de la critique de Google Books

¹⁸ E. J. JAMES, « *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* », n° 243-245, 1890, p. 216

¹⁹ Wolfgang Stolper Anon., « Book Department », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, n° 244, 1946, p. 215-216

Une limite technologique a été remarquée dans notre recherche de source manuscrite. Il s'agit de la typographie de l'ancien français. En effet, certains outils technologiques reconnaissent mal certaines formes de lettres. D'ailleurs dans la recherche d'ouvrage mentionnant le mot « compétition » avant 1798 (date d'apparition selon plusieurs dictionnaires), nous notons que Google Books ne reconnaît pas certaine forme d'impression de l'ancien français. Notamment, en cherchant le mot « compétition » dans la littérature française, cet outil technologique a repéré le document « Entretiens sur la pluralité des mondes » de Bernard Le Bouyer de Fontenelle entre autres. Mais après vérification, il s'avère que ce moteur de recherche a pris en considération le mot « composition » au lieu de « compétition » (Figure 4).

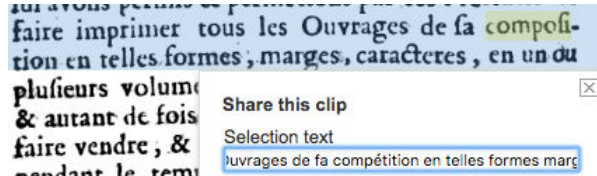


Figure 4 - Exemple 4 de la critique de Google Books

i. Origine du mot compétitivité

Les différents dictionnaires étymologiques en langue française n'apportent aucune cohérence sur la date d'apparition du mot « compétitivité » en Français. Certains comme le dictionnaire de l'Académie française (1992)²⁰, n'énoncent pas de date précise mais avancent que l'origine du mot remonte au vingtième siècle. Le dictionnaire des Anglicismes du Robert²¹ (1980) est quant à lui un peu plus précis, en effet, ce dernier parle du « milieu du siècle ». Par contre, Le Maxidico (1996)²² et la version numérique du dictionnaire Le Robert²³ datent son apparition à l'année 1960.

²⁰ « Compétitivité », dans *Dictionnaire de l'académie Française*, Paris, 1992, vol. 9/9, p. 973

²¹ J. REY-DEBOVE et G. GAGNON, *Dictionnaire des anglicismes: les mots anglais et américains en français*, s. l., Robert, 1980, p. 165

²² *Le Maxidico: Dictionnaire encyclopédique de la langue française*, s. l., Éditions de la Connaissance, 1996, p. 246

²³ *Le Grand Robert de la langue française, version numérique*, s. l., s. d., § compétitivité

Dans un article du mensuel « Recherches »²⁴ publié en décembre 1955 dirigé par Maurice Bouladoux le mot « compétitivité » apparaît clairement. En effet, cet article aborde les notions de compétitivité et de puissance de la France et les compare à celles de la Suisse.

*« Lorsqu'un pays voit sa richesse croître à un rythme aussi modeste que le nôtre et qu'il voit, d'autre part, sa population croître et se rajeunir brusquement, comme c'est le cas de la France, il y a pour lui un double problème qui se pose. Celui de sa puissance et celui de sa compétitivité. Ces deux termes ne sont pas similaires, ni même complémentaires. Ainsi, la Suisse est par exemple un pays dont l'économie est compétitive sans pour autant être puissante. »*²⁵

De même dans l'article de André Piatier (1955) intitulé « l'économie française est-elle compétitive ? »²⁶, l'auteur, en parlant de la compétitivité, confirme en disant : « *l'abondante littérature consacrée depuis trois ans environ à cette question* »²⁷. Ce qui permet de conclure que la question de la compétitivité française était dès lors sur la table de discussion en 1952.

Une application linguistique de Google (Ngram Viewer)²⁸, nous permet de visualiser l'évolution accrue dans la littérature du mot compétitivité à partir de l'année 1950 (Figure 5). Cette figure n'indique pas l'origine du mot, mais la fréquence de l'utilisation du mot dans la littérature.

²⁴ M. BOULADOUX, « PROBLÈMES D'ACTUALITÉ : Le redressement démographique », *Recherches. Éléments d'études et de recherches pour militants syndicalistes.*, n° 18, 1955

²⁵ *Ibid.*, p. 17

²⁶ A. PIATIER, « L'économie française est-elle compétitive? », *Politique étrangère*, vol. 20, n° 2, 1955, p. 141-178

²⁷ *Ibid.*, p. 1

²⁸ Une application qui permettrait d'étudier la variation de la répétition d'un mot à travers le temps dans les sources imprimées. « Google Books Ngrams », books.google.com/ngrams, 2016



Figure 5 - L'évolution de la fréquence du mot compétitivité

Ceci permet d'arguer que la notion de compétitivité est apparue avant 1950 dans la littérature française. Quant à la littérature anglo-saxonne, Belabes (1999)²⁹ a souligné qu'au niveau macroéconomique, le concept de « compétitivité » semble apparaître dans la littérature économique anglo-américaine à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et ce dans le but de justifier les positions protectionnistes récurrentes des États-Unis dans le commerce international. Par analogie, nous nous sommes concentrés sur la littérature française d'après Seconde Guerre mondiale. L'institution française chargée de définir la planification économique pendant cette période s'appelait jusqu'en 2006 CGP (Commissariat Général du Plan), transformée depuis en CAS (Centre d'Analyse Stratégique), puis à nouveau en 2013 pour devenir France Stratégie. Le CGP créé le 3 janvier 1946 à l'initiative du Général de Gaulle et de Jean Monnet, premier commissaire au Plan. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce premier Plan de modernisation et d'équipement (appelé aussi plan Monnet)³⁰ était focalisé sur six secteurs de base (charbon, électricité, ciment, machinisme agricole, transport et acier). Le rapport n'utilise pas le mot compétitivité, mais il parle de la compétition des pays,

²⁹ A. BELABES, *Myth and Paradox of « U.S. Competitiveness » Debate from the End of the World War II to Nowadays*, Université Aix-Marseille III, 1999

³⁰ Plan Monnet, COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT, *Rapport Général sur le Premier Plan de Modernisation et d'équipement*, Paris, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT, 1946 <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/premier-plan-1947-1953.pdf>

concurrence américaine/ allemande/ japonaise, concurrence universelle et concurrence internationale/ mondiale, concurrence des exportations, ...

Pour l'origine du mot compétitivité, on ne trouve aucun consensus sûr. Le dictionnaire Larousse³¹ n'a aucune opinion. Certains réclament que ce mot est issu du français comme le Dictionnaire de l'Académie française (1992, neuvième édition)³² qui considère que le mot « compétitivité » est dérivé du mot français « compétitif ». D'autres avancent qu'il a une origine anglo-saxonne. Par exemple, le Dictionnaire TLFi (Trésor de la Langue Française informatisé)³³, part du postulat que le mot émane de « compétition », lui-même provenant du mot anglais « competitive ». Ceci est encore confirmé par le dictionnaire Le Robert (1987, p. 459), où le mot compétitivité est présenté comme étant inspiré du mot anglais « competitive ». Nous pouvons admettre que le mot « compétitivité » a pour racine « compéti- » : d'où résultent des mots comme « compétiteur », « compétition », « compétitif », « competitive ».

Le mot « compétitivité » est lié à « compétitif ». Comme pour le mot anglais « *competitiveness* », le terme « compétitivité » renvoie, entre autres, à l'idée de « l'aptitude à exporter ». Nous pouvons conclure que le mot compétitivité a été conçu comme une suite de la prospérité économique américaine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à l'instar de sa forme anglaise générée suite à la prospérité économique britannique à partir du septième siècle. Ainsi, l'apprentissage du terme compétitivité reposerait entièrement sur l'observation du comportement visible des autres locuteurs. Sur ce fondement, nous pouvons affirmer que la traduction du terme étranger « *competitiveness* » en « *compétitivité* » n'a pu se réaliser que sur le comportement socialement observable des locuteurs américains.

³¹ « Dictionnaire de Français, Larousse en ligne », <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, s. d.

³² ACADEMIE FRANÇAISE, « Dictionnaire de l'Académie française », <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/>, 1992

³³ « TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1687895490;>, s. d.

ii. Origine du mot *competitiveness*

La date de formation du mot « *competitiveness* » reste obscure pour une multitude de dictionnaires étymologiques anglais (Partridge, 1966 ; Oxford University, 1985 ; Barnhart, 1988). La recherche dans les livres anciens permet de constater que le mot « *competitiveness* » est entré dans le vocabulaire anglais au cours du XIX^e siècle. Nous avons localisé le mot dans le numéro 27 paru en 1838 de la revue anglaise *The Westminster Review*. Cette revue a été fondée par le philosophe britannique Jeremy Bentham en 1823 et l'article qui citait le mot « *competitiveness* » était écrit par le baron poète et romancier Sir Edward Bulwer Lytton appelé « *Les tragédies de Bulwer : Cromwell, et La duchesse de La Vallière* ». ³⁴ Plus loin, nous avons identifié le mot « *competitiveness* » en 1883 dans le numéro 156 du périodique hebdomadaire américain *Littell's Living Age* ³⁵, puis en 1910 dans la préface rédigée par la poète américaine Charlotte Endymion Porter dans une des éditions de l'œuvre de William Shakespeare *King John* ³⁶. De plus, en 1918 la société de télécommunication américaine *Mountain States Telephone and Telegraph Company* ³⁷ définissait dans son magazine la compétitivité par l'envie de jouer le jeu des affaires afin de consentir des sacrifices personnels qui permettront d'améliorer les chances pour un succès plus grand et plus durable pour nous et pour notre organisation.

« *What is competitiveness ? It is the desire to play the business game to make personal sacrifices that will improve our chances for greater and more lasting success for ourselves and for our organization* » ³⁸

³⁴ S. E. BULWER LYTTON, « Bulwer's Tragedies », *The Westminster Review*, n° 27-28, 1838 1837, p. 134 <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=umn.319510024764316>

³⁵ E. LITTELL, R. S. LITTELL et T. H. CARTER, *Littell's Living Age*, s. l., 1883, vol. 156, p. 187 <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015030089265>

³⁶ C. PORTER, *The life and death of King John, by William Shakespeare, ed., with notes, introduction, glossary, list of variorum readings, and selected criticism*, s. l., 1910 <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.hwnqgh;view=1up;seq=27>

³⁷ *The Monitor*, Mountain States Telephone and Telegraph Company, 1918 <https://books.google.com.sa/books?id=ul5DAQAAMAAJ>

³⁸ *Ibid.*, p. 96

Belabes (2014)³⁹ a, quant à lui, repéré que l'utilisation de l'équivalent arabe du mot *competitiveness* (et compétitivité) était apparu en 1888 (Cordoue et l'Andalousie) dans les mots de Ali Al Ouerdani. Ceci bien avant la forme française et après l'apparition du mot anglais.

En utilisant l'application linguistique Google Ngram Viewer, nous remarquons que le début de l'intérêt pour le mot *competitiveness* dans la littérature s'est accru à partir de 1950 (Figure 6). Nota : la Figure 6 ne représente pas la naissance du mot, mais la répétition de l'utilisation du mot dans la littérature.

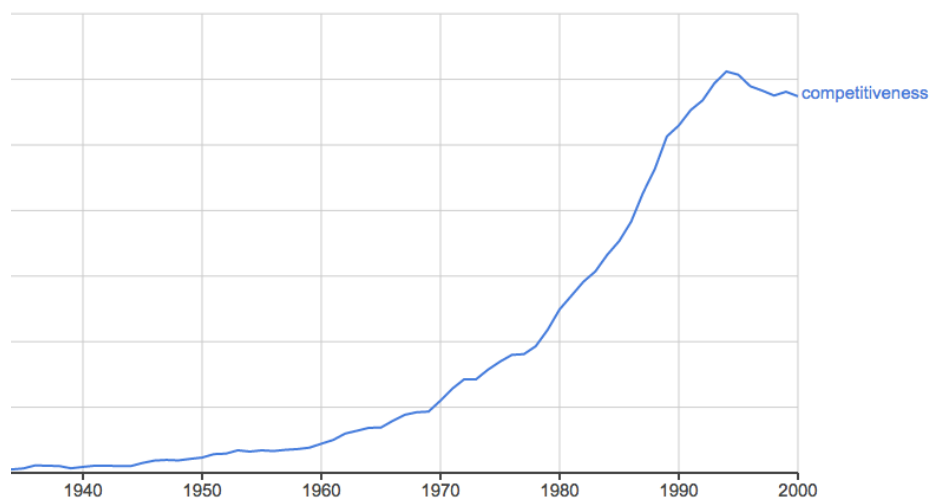


Figure 6 - L'évolution de la fréquence du mot *competitiveness*

Pour ce qui est du vocabulaire économique, Belabes (2001) a confirmé que le mot *competitiveness* est entré dans la littérature d'affaires anglaise après la Seconde Guerre mondiale dans une perspective micro-économique. Aussitôt, il fut transposé dans une perspective méso-économique (au niveau de l'industrie), et macroéconomique. Des économistes américains tel que Dudley Franck Pegrum (1949)⁴⁰, qui dans son ouvrage *The Regulation of Industry*, adopte l'expression « *competitiveness of industry* » montre principalement l'importance de la concurrence comme un élément important

³⁹ A. BELABES, « Maqasid Dimensions of Finance in a Complex World: Methodological Comparison between Islamic and Conventional Economic Literature », *Journal of King Abdulaziz University: Islamic Economics*, vol. 27, n° 3, 2014, p. 68

⁴⁰ D. F. PEGRUM, *The regulation of industry*, s. l., R. D. Irwin, 1949

dans un système économique de libre entreprise. Il décrit les lois qui accentueront ou restreindront cette concurrence, et il évalue les effets de cette réglementation. Il recommande ainsi les méthodes qui permettront d'accroître la compétitivité industrielle.

Concernant la notion d'*économie nationale*, l'expression « *competitiveness of a country* » renvoie à l'idée de la capacité d'exporter, idée développée par Tyszynski en 1951. Cet auteur fait, dans une étude statistique comparative, un rapprochement entre la compétitivité et la capacité d'exportation des principaux pays manufacturiers du monde entre 1899 et 1950.⁴¹

Bien avant *competitiveness*, le mot *efficiency* (efficacité) fut utilisé dans la sphère économique. Ce mot est souvent associé à celui de « *competition* » (concurrence). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les États-Unis furent partiellement protégés de toute concurrence internationale.

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et plus précisément lors du lancement du Programme de rétablissement européen (connu sous le nom de Plan Marshall) que l'adoption des termes *productive efficiency* (efficacité productive) et *productivity* (productivité) au niveau macroéconomique est intervenue.

« *L'amélioration du niveau de vie américain a été le produit final net de la croissance de l'efficacité productive.*⁴²... *La productivité est une mesure de la sortie physique totale liée à la contribution totale de l'ensemble des facteurs de production.* »⁴³ (traduit de Backman et Gainsbrugh, 1949)⁴⁴

⁴¹ H. TYSZYNSKI, « World Trade in Manufactured Commodities, 1899-1950 », *The Manchester School*, vol. 19, n° 3, 1951, p. 272-304

⁴² The rising American standard of living has been the net end product of the greater productive efficiency

⁴³ productivity is a measure of the total physical output related to the total contribution of all of the factors of production

⁴⁴ J. BACKMAN et M. R. GAINSBROUGH, « Productivity and Living Standards », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 2, n° 2, 1949, p. 163-194

Ce fait est corroboré par Jim Tomlinson (2014)⁴⁵ qui a confirmé qu'en 1953 le mot efficacité avait été remplacé par les mots « efficacité productive » et « productivité »⁴⁶. Boulat (2009) abonde également dans ce sens :

*Au cours des années 1950, le concept de productivité s'impose progressivement comme l'indicateur d'une économie en expansion, auprès des technocrates, des patrons et même des syndicats « libres ».*⁴⁷

Des économistes et historiens comme (Barjot, 2002)⁴⁸ et (Cohen, 1992)⁴⁹ avaient jugés que les « missions de productivité » suite au Plan Marshall, visaient à améliorer la productivité des entreprises européennes afin de permettre à celles-ci de devenir compétitives, et ce, au point que le bilan économique de la France « *était à la hauteur des espoirs mis dans le Plan. En 1952 la France avait retrouvé ses niveaux de production les plus élevés d'avant-guerre* »⁵⁰

Ainsi l'application économique et sociale du langage est la source principale de toute créativité linguistique.

⁴⁵ J. TOMLINSON, *The Politics of Decline: Understanding Postwar Britain*, s. l., Taylor & Francis, 2014, p. 18

⁴⁶ « In 1953, productivity 'has really simply taken the place and absorbed the mana of the earlier term 'efficiency' or 'productive efficiency' » p.18

⁴⁷ R. BOULAT, « La productivité, nouvel indicateur d'une économie en expansion (France, années 1950) », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, Février 2009, n° 1, 2009, p. 109

⁴⁸ D. BARJOT, *Catching Up with America: Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and Technological Influence After the Second World War: Proceedings of the Caen Preconference 18-20 September 1997, Workshop C 45 of Twelfth International Economic History Congress of Madrid*, s. l., Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2002

⁴⁹ É. COHEN, « Dirigisme, politique industrielle et rhétorique industrialiste », *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 2, 1992, p. 197-218

⁵⁰ *Ibid.*, p. 207

iii. Origine du mot *competitivity*

L'utilisation de *competitiveness* a été plus fréquente que celle de *competitivy*, contrairement à des mots comme *productivity* et *efficiency*. Ici, il est important de noter, comme le montre la figure suivante (Figure 7), qu'à partir du Plan Marshall en 1947, le mot *productivity* a graduellement remplacé le mot *efficiency* dans la littérature, dans laquelle nous constatons une baisse de l'utilisation du mot *efficiency*.

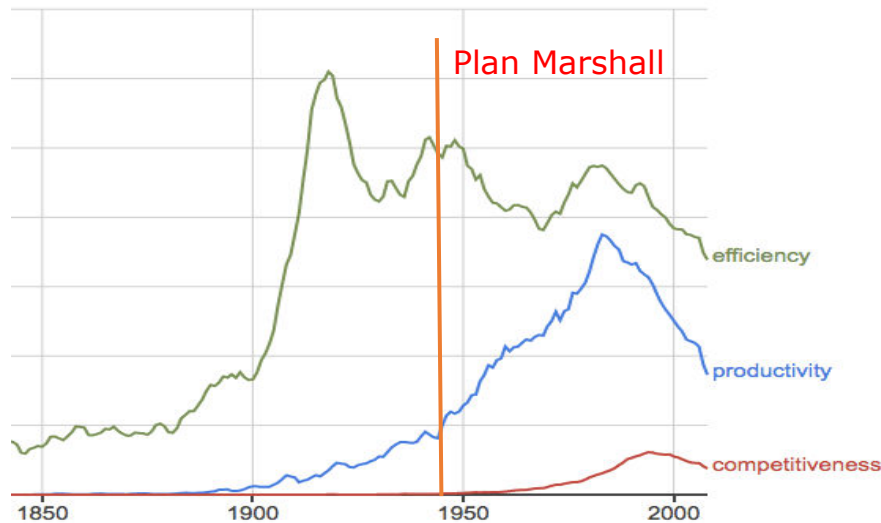


Figure 7 L'évolution de la fréquence du mot *competitiveness*, *productivity*, *efficiency*

Quant au mot *competitivy*, ce mot a été utilisé en 1921⁵¹ par le bulletin mensuel de l'organe officiel de l'association américaine des autorités portuaires, de l'association européenne des ports et des quais et de l'association des autorités portuaires de la côte du Pacifique⁵² publié à la Nouvelle-Orléans aux États-Unis. En effet, une note portuaire (p.49) se référant au développement du port de Hambourg est intitulée : « Comment entretenir la compétitivité avec les autres ports du monde »⁵³. Nous avons

⁵¹ Anon., « World ports », vol. 10, n° 1-6, 1921, p. 49 <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.a0002098192>

⁵² Monthly bulletin of Official Organ of the American Association of Port Authorities, European harbour and dock association and Pacific Coast Association of Port Authorities

⁵³ MAINTENANCE OF COMPETITIVITY WITH OTHER WORLD PORTS. The Senate of Hamburg has now published the comprehensive petition which the Senate addressed to the Reichsrat

également identifié l'emploi du mot *competitivity* en 1925 dans le numéro 107 (page 930)⁵⁴ du rapport périodique intitulé « *Oil, paint and drug reporter* » de l'association nationale de la répartition pharmaceutique⁵⁵ et d'autres organisations similaires. Enfin, nous avons constaté dans nos recherches l'emploi synchronique dans le même écrit des deux mots : *competitivity* et *competitiveness*. (Jacquemin, Wright ; 1993⁵⁶)

La Figure 8 suivante montre clairement la grande disparité d'utilisation des deux mots dans la littérature anglaise. Ainsi, quoique le mot *competitivity* existe, il est rarement utilisé comparé à *competitiveness*.

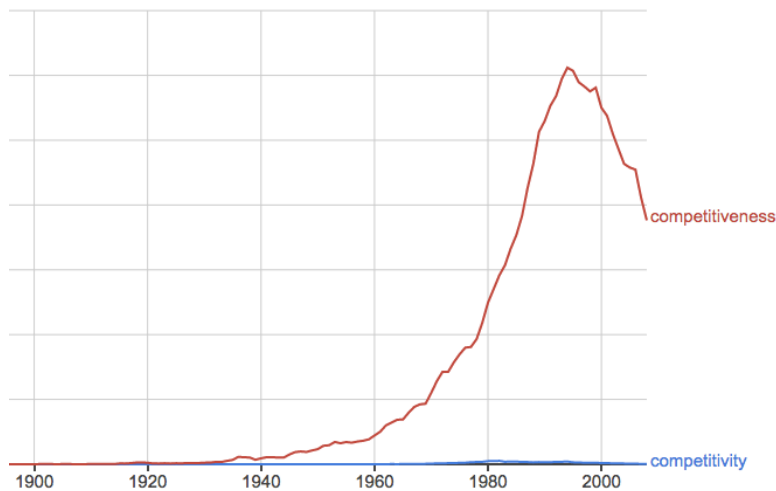


Figure 8 comparaison de la fréquence des mots *competitivity* et *competitiveness* dans la littérature anglaise

Étant donné l'apparition du mot compétitivité en 1947, on remarque l'emploi du mot *competitivity* par certains auteurs français. Par exemple, dans la littérature française, ce mot est employé vraisemblablement pour la

(Federal Council) last September in reference to the question of the extension of the area of the harbor and the creation of a Greater Hamburg.

⁵⁴ *Oil, Paint and Drug Reporter*, National Wholesale Druggists' Association, s. l., 1925, p. 930 <https://books.google.com.sa/books?id=a6ohAQAAMAAJ>

⁵⁵ National Wholesale Druggists' Association (appelée avant Western wholesale druggists' association)

⁵⁶ A. JACQUEMIN et D. WRIGHT (éd.), *The European challenges post-1992: shaping factors, shaping actors*, Aldershot, Hants, England ; Brookfield, Vt., USA, E. Elgar Pub, 1993, p. 94 et 402

première fois par l'économiste et homme politique français Lionel Stoleru en 1969 sous la forme de « *competitivity gap* »⁵⁷ (p. 39). Certains économistes français écrivant en anglais emploient *competitivity* comme équivalent anglais du mot *compétitivité*, à l'instar du rapprochement déjà effectué entre les deux équivalents comme *productivité/productivity*. Toutefois ceci ne donne pas lieu à penser que *competitivity* s'est construit sous l'influence française du mot « *compétitivité* », puisque, comme nous l'avons vu précédemment, le mot *competitivity* (1921) est apparu avant « *compétitivité* » (1947).

b. L'étymologie des termes connexes de la compétitivité : la concurrence et la rivalité

Il est communément admis que cet adjectif '*compétitif*' signifie '*relatif à une compétition*'. Les sens actuels depuis le milieu du XX^e siècle (TLFi et Larousse) sont les suivants : *compétitif* est un adjectif à l'endroit où la concurrence est possible, ici le contexte relevant concerne l'entreprise, l'industrie compétitive. Le deuxième sens de *compétitif* depuis 1954, principalement dans un cadre économique, est donné à ce qui est susceptible et capable d'affronter la compétition. Le synonyme commun de *compétitif* est concurrentiel. Nous parlons ainsi de produit ou de prix *compétitif*. Ce dernier sens laisse certains dictionnaires anglais, comme le Longman, donner le synonyme 'bon marché et pas cher' pour *compétitif*.

Certains dictionnaires comme *le Grand Robert*⁵⁸ et le Larousse (1972)⁵⁹ avancent que le mot '*compétitif*' est apparu en 1907. Néanmoins, nous avons repéré l'emploi du mot '*compétitif*' dans un article intitulé « la réforme administrative en Angleterre » dans la '*Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*' (Novembre 1855, p276). Cet article

⁵⁷ L. STOLERU, *L'impératif industriel*, Paris, Seuil, 1969, p. 39

⁵⁸ *Compétitif* dans *Le Grand Robert de la langue française, version numérique, op. cit.*

⁵⁹ *Grand LAROUSSE de la langue française en sept volumes. Tome deuxième, Cir-Ery*, Paris, Librairie Larousse, 1972, p. 813 [sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane, Georges Niobey], <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1200533r>

fut rédigé par l'homme politique et philosophe français Charles-François-Marie, comte de Rémusat.

« ... un système combiné de promotions par mérite et par ancienneté qui n'ouvre pas la porte à l'arbitraire c'est-à-dire à la partialité, et répugne à régler à l'admission dans les bureaux par un examen compétitif, c'est-à-dire à décerner les places au concours. Or ainsi pense le ministère ».

Nous voyons ici la dépendance entre les deux mots '*compétitif*' et '*concours*'. Cependant, le mot '*compétitif*' est considéré comme un anglicisme et il dériverait du mot anglais '*competitive*'. La définition communément admise par le dictionnaire Le Robert, le TLFi et le dictionnaire anglais Longman⁶⁰ pour le mot '*competition*' est la suivante avec ces quatre acceptions :

D'abord, la compétition est une action simultanée de plusieurs personnes ou groupes de personnes dans la poursuite d'un même but (même avantage, même résultat). Le dictionnaire Le Robert considère cette action comme une recherche simultanée alors que pour le TLFi il s'agissait d'une lutte et d'une rivalité simultanée. Le Longman a mis en évidence la relativité de la relation entre les compétiteurs, c'est-à-dire que l'objectif de cette action simultanée (compétition) est non pas la poursuite du résultat mais l'accès à l'objectif en premier.

Les autres sens dépendent du domaine où le mot compétition est utilisé. Initialement, dans le monde biologique, la compétition est l'interaction concurrente entre deux ou plusieurs corps ou organismes vivants pour l'accaparement des ressources d'un milieu donné. Ensuite, dans le monde sportif, la compétition est l'épreuve sportive mettant en concurrence plusieurs joueurs ou équipes. Ce sens est apparu à la fin du XIX^e siècle et son équivalent anglais est plutôt *challenge* (et non *competition*). Finalement, dans le domaine des affaires, la compétition est la lutte et la rivalité commerciale pour conquérir les marchés. Le dictionnaire Larousse (1972) partage uniquement cette définition du concept dans son cadre

⁶⁰ « Longman Dictionary of Contemporary English », global.longmandictionaries.com/, s. d.

sportif et dans le premier sens communément accepté. Le dictionnaire Littré présente la compétition comme une prétention rivale.

Parmi les synonymes proposés pour le mot compétition nous trouvons rivalité (Le Robert), concurrence (Larousse, 1972), conflit, lutte (TLFi), et concours. Par ailleurs, dans le dictionnaire étymologique anglais de Ernest Klein (1966)⁶¹ nous trouvons plutôt 'accord'⁶² comme synonyme du mot compétition. L'accord est l'arrangement entre des personnes, des groupes qui se mettent d'accord afin de conclure souvent un règlement mettant fin à un différend. La concordance est l'état qui résulte de la présence simultanée de choses (ou de personnes) qui ont des rapports, formant un ensemble.

Nous pouvons voir ici qu'il y a une différence de définition des mots compétition : accord et conflit. Nous notons que la différence entre la compétition et le conflit est plutôt le niveau d'intensité.

i. L'étymologie de concurrence

L'utilisation du terme synonyme, l'adjectif français 'concurrentiel', serait préféré au terme « compétitif ». En effet, les deux mots ont une signification commune et considérée comme équivalente. Pour le dictionnaire Larousse⁶³ : la signification de concurrentiel est la suivante :

« Concurrentiel : 1) Où se manifeste la concurrence ; 2) Qui est capable d'entrer en concurrence ; 3) Synonyme : compétitif »

D'après cette même source la définition de l'adjectif compétitif est :

« Compétitif : 1) Qui est susceptible, grâce à ses qualités, à ses caractéristiques, de supporter la concurrence ; 2) Qui offre ses produits à un prix tel qu'ils peuvent faire concurrence aux autres produits similaires sur le marché. »

⁶¹ E. KLEIN, *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language: Dealing with the Origin of Words and Their Sense Development Thus Illustrating the History of Civilization and Culture*, s. l., Elsevier Publishing Company, 1966, p. 323

⁶² Le mot Anglais 'agreement' traduit en 'accord' en Français

⁶³ « Dictionnaire de Français, Larousse en ligne », *op. cit.*

Pour le dictionnaire le Grand Robert de la langue française⁶⁴, il y a bien des réserves quant à son usage : on emploie abusivement le terme compétitif comme synonyme du mot concurrentiel et « la plupart des emplois de ce mot à la mode remplacent prétentieusement d'autres adjectifs considérés comme trop usés (prix raisonnables, courants, étudiés ; produit vendable, etc.) ». Concernant l'expression « *avantage compétitif* » (*competitive advantage*), cette forme est utilisée par l'économiste et sociologue américain Veblen Thorstein en 1904 dans le chapitre 5 du livre *The Theory of Business Enterprise* :

« *So that the general practice drives all competitors to the use of the same expedient; but since the advantage to be derived from this expedient is a competitive advantage only, the universality of the practice results in but a slight, if any, increase of the aggregate earnings of the business community...* »⁶⁵

Ce mot est ainsi apparu dans ce livre intitulé *La théorie de l'entreprise*. Le contexte de son utilisation s'est fait dans le cadre des entreprises, donc dans un cadre micro-économique.

La Figure 9 présente l'évolution de la fréquence d'utilisation des mots « *avantage compétitif* » et « *avantage concurrentiel* », surtout depuis 1985 au moment où le concept de « *competitive advantage* » fut introduit et défini par Michael Porter : « *The fundamental basis of above-average performance in the long run is sustainable competitive advantage* »⁶⁶. Par conséquent, avoir un avantage compétitif durable est fondamental afin d'assurer une performance à long terme, supérieure à la moyenne.

⁶⁴ *Le Grand Robert de la langue française, version numérique, op. cit.*

⁶⁵ T. VEBLEN, « Chapter V: The Use of Loan Credit », dans *The theory of business enterprise*, s. l., 1904

⁶⁶ M. E. PORTER, *Competitive advantage: creating and sustaining superior performance*, s. l., Simon and Schuster, 2008, p. 11

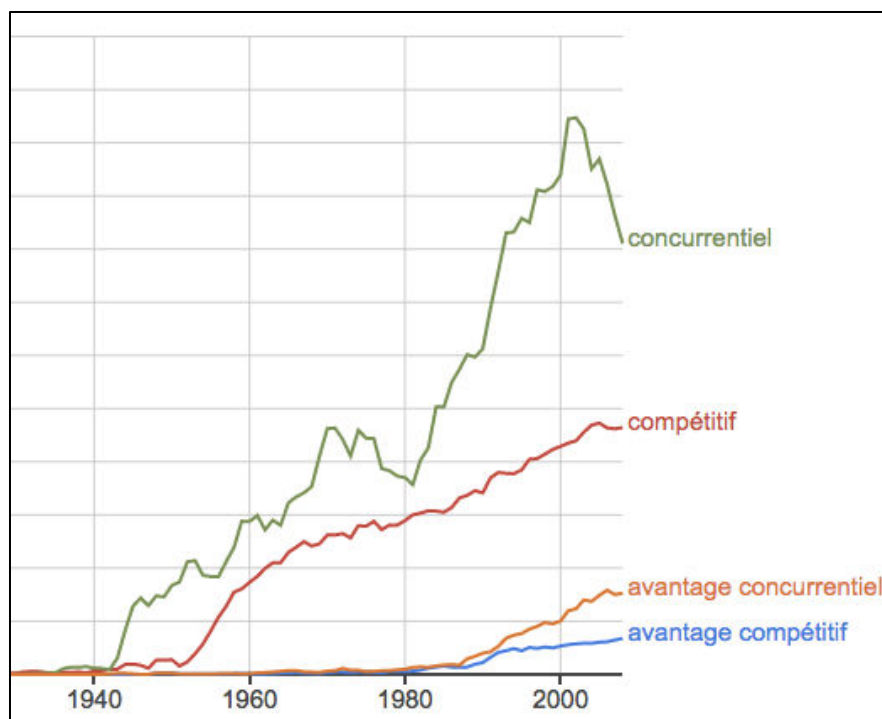


Figure 9 comparaison de la fréquence des mots ; compétitif, avantage compétitif, concurrentiel et avantage concurrentiel dans la littérature française

Pour ce qui est de la traduction de ce terme, il est traduit en français, par « avantage compétitif », « avantage concurrentiel », « avantage de concurrence », « avantage de compétitivité » (Stoleru, 1969)⁶⁷, « avantage spécifique » ou par « avantage monopolistique » (Abd-el-Rahman, 1987)⁶⁸.

Le concept concurrent existait depuis 1119 selon Le Robert. Il a, entre autres, un sens astrologique d'après la même source dans laquelle on parle de jours concurrents : « *jours qui s'ajoutent aux cinquante-deux semaines de l'année pour faire concorder l'année civile avec l'année solaire.* »

L'explication communément éprouvée par Le Robert, le TLFi, peut être divisée en deux aspects : le premier sous lequel l'idée de rivalité n'est pas exprimée. Dans sa qualité d'adjectif il qualifie ce qui se rencontre et qui concourt

⁶⁷ L. STOLERU, *L'impératif industriel, op. cit.*, p. 71

⁶⁸ K. S. ABDEL RAHMAN, « Hypothèses concernant le rôle des avantages comparatifs des pays et des avantages spécifiques des firmes dans l'explication des échanges croisés de produits similaires », *Revue d'Économie Politique*, n° 2, 1987, p. 166

au même but que d'autres, tout en agissant simultanément. Dans sa qualité de nom, un concurrent est la personne qui cherche, en même temps qu'une ou plusieurs autres, à obtenir quelque chose. Donc, c'est elle celle qui prétend à une chose en même temps qu'un autre.

Le deuxième aspect de concurrent est une utilisation dans un contexte dans lequel l'idée de rivalité. Donc il est rival et en compétition, en concurrence avec quelqu'un ou quelque chose dans un même but. En commerce par exemple, le concurrent est celui qui fait concurrence et qui dispute une enchère. Pour ce second sens, l'antonyme de concurrent est l'associé.

Dans la même perception, on trouve le mot « *compétiteur* » qui est le nom dont le synonyme est adversaire, candidat, concurrent, émule et rival. Selon le dictionnaire Littré, il est dérivé du latin *competitor* ; de *competere*, (*cum* = avec, et *petere* = demander). Selon le TLFi et Le Robert, le mot compétiteur a pour définition les deux sens suivants : le premier, un compétiteur est un individu ou un groupe qui entre en compétition avec d'autres dans la poursuite d'un même but ou d'un même objet en général. Dans le cadre économique, un individu est compétiteur ou une société est compétitrice parce qu'il (elle) est capable d'entrer en concurrence avec d'autres. Le deuxième : le mot compétiteur est adopté dans un cadre sportif depuis 1860, où il s'agit d'un concurrent dans une épreuve sportive.

Dans le numéro 60 de 1962 (page 80) et spécifiquement l'article *Fidel Castro ou Tshombé ? : La voie algérienne vers le socialisme*⁶⁹ de la revue « Cahiers libres », apparaît l'expression « concurrentialité des productions ». Un an plus tard (1963), dans le Bulletin de la Section de géographie de Comité des travaux historiques et scientifiques, il est précisé les termes de *non-concurrentialité des fabrications*⁷⁰. La vérification des sens du mot *concurrentialité* laisse penser qu'il est utilisé comme synonyme de compétitivité surtout dans la mesure où ce dernier est considéré comme du français contrairement aux mots dérivant de

⁶⁹ C. TALEB-MOUMIE, « Fidel Castro ou Tshombé? : la voie algérienne vers le socialisme », *Cahiers libres*, vol. 60, 1962, p. 80

⁷⁰ *Bulletin de la Section de géographie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1963, p. 234 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64295482>

concurrence. En 2008 dans un livre édité par l'Université de Québec *La Gestion Intégrée Par Résultats*, de Bachir Mazouz et Jean Leclerc, nous trouvons dans le même document le mot compétitivité et concurrentialité.

ii. *L'étymologie de la coopération*

Le groupe de Lisbonne juge que l'esprit de compétition n'agit pas de manière isolé et n'est pas non plus déconnecté des autres moteurs que sont l'esprit de coopération et de solidarité. On trouve que la coopération constitue un phénomène fondamental dans l'histoire humaine, produite et déterminée par la société. Par conséquent, la compétitivité et la coopération ainsi que l'agressivité et la solidarité constituent deux dimensions co-existantes, très souvent contradictoires, de la condition humaine d'après les 21 membres du groupe⁷¹.

Le mot « coopérateur » selon Le Robert est apparu en 1516. La première signification du terme coopérateur est la suivante : un coopérateur est celui qui agit conjointement avec quelqu'un ou quelque chose. Etymologiquement le mot est dérivé du bas latin *cooperator*. La deuxième signification est relative à la qualité du nom du mot coopérateur. En effet le concept de coopérateur est utilisé en tant que nom apparu en 1928, de ce fait, il apparaît dans un contexte où il est le membre d'une coopérative de production ou de consommation. Ce mot est alors considéré comme un anglicisme de *cooperation*. Enfin, il y a une signification rare de l'adjectif coopérateur, qui est celui qui coopère.

Les synonymes de coopérateur sont : associé, collaborateur et coopératif. Ce dernier (coopératif) est un adjectif natif de 1550 (Le Robert), du bas latin *cooperativus*, et du supin de *cooperare*, il fut repris en anglais sous la forme « *cooperative* ». Cet adjectif sous sa forme angliciste définit celui qui est prêt à coopérer, à participer à un effort. Utilisé en économie ou en sociologie à partir de 1842 (Le Robert), l'adjectif « coopératif » est l'adjectif de ce qui est fondé sur la coopération et la solidarité. L'adjectif coopérant est un des synonymes de

⁷¹ Le groupe de Lisbonne fondé en 1991 par le politologue et économiste italien Riccardo Petrella. Il est composé de vingt et un membres universitaires, dirigeants d'entreprises, journalistes et responsables culturels, afin de promouvoir des analyses critiques des formes actuelles de la mondialisation

coopératif. Sous sa forme rare adjectivale, coopérant (1962) signifie : qui agit conjointement avec quelqu'un. Le deuxième sens de coopérant en tant que nom représente une personne, ou un groupe de personnes qui travaillent conjointement avec d'autres.

Simmel (1903)⁷² juge que la société aurait besoin d'une relation optimale particulière entre l'harmonie et la disharmonie, entre l'association et la compétition, afin de prendre une forme spécifique. C'était donc l'intention de Simmel que de démontrer comment les combats de la vie sociale pouvaient influencer l'unité de la société. Schandorf (2010)⁷³ repère que la compétition n'est réellement pas un simple phénomène humain de société. En d'autres termes, une vie complexe n'est pas possible en l'absence de la coopération. Ainsi l'a si bien pensé l'éminent biologiste, Ernst Mayr⁷⁴ : chaque individu de la plupart des espèces est en fait un consortium de plusieurs espèces⁷⁵. En sus, les types de spéciation les plus connus et les plus documentés sont les formes de mutualisme (la symbiose et la coopération directes entre espèces différentes et, habituellement des bactéries) – de là, la symbiose s'agit, d'une interaction où les deux acteurs tirent des profits vitaux d'une relation obligatoire. Par exemple, une relation obligatoire qui a également conduit à l'incorporation de la mitochondrie, à la photosynthèse et à la fixation des nitrogènes dans les plantes (Margulis et Sagan, 2002)⁷⁶. La coopération s'agit d'une association de deux acteurs où les deux acteurs qui en tirent profits vitaux d'une relation non obligatoire. L'exemple de la pollinisation témoigne de cette coopération où les abeilles transportent le pollen des fleurs, à leur tour, ces dernières donnent de la nourriture aux abeilles. La symbiogenèse – et non la compétitivité – serait en effet responsable de la vie végétale et animale ; Margulis affirme que les cellules eukaryotiques sont la résultante d'une ancienne

⁷² G. SIMMEL, « Soziologie der Konkurrenz », *Neue Deutsche Rundschau*, vol. 14, n° 4, 1903, p. 1009–1023

⁷³ M. SCHANDORF, *A Rhetoric of Resolution: The Limits of Competition*, The University of Alabama at Birmingham, 2008

⁷⁴ cité dans la préface de L. MARGULIS et D. SAGAN, *Acquiring Genomes: A Theory Of The Origin Of Species*, s. l., Basic Books, 2008, p. 14

⁷⁵ “ *The world of life not only consists of independent species, but every individual of most species is actually a consortium of several species.*”

⁷⁶ L. MARGULIS et D. SAGAN, *Acquiring Genomes*, *op. cit.*

collaboration et d'une fusion ultime d'archaebactéries et d'eubactéries (Margulis et Sagan xii)⁷⁷ les arguments provenant des sciences complexes pourraient à première vue sembler externes aux questions économiques, pourtant ils ne le sont pas.

D'un côté, un dévouement à la compétition et à la compétitivité en tant que principes directeurs restreint de manière significative la capacité à maintenir une interaction coopérative et systémique entre les individus et les groupes. De plus, de telles idées conduisent à des conflits existentiels qui impliquent l'ego et l'opposition des prises de positions hautement développées.

De l'autre côté, certains érudits ont développé une logique mettant en exergue l'influence d'une histoire de la compétition sur l'émergence de la coopération et par conséquent leur interdépendance. Trapido (2007)⁷⁸ par exemple a évoqué le processus social qu'il nomme intégration compétitive. L'argument de l'intégration compétitive soutient en premier le postulat selon lequel la concurrence économique favorise une meilleure connaissance mutuelle. Bon nombre d'études le prouvent d'ailleurs. En outre, Davis et al.⁷⁹ (1990) soulignent que les entités engagées dans une concurrence économique sont plus enclines, que celles qui ne le sont pas, à se faire connaître au travers des associations professionnelles. Sohn (2002)⁸⁰, quant à lui, observe que la compétition a tendance à se socialiser sur le plan géographique, d'où le fait qu'il soit plus probable pour des entités concurrentielles, contrairement aux non-concurrentielles, de se connaître personnellement. De plus, White (1981)⁸¹ va probablement plus loin dans la mise en exergue du rôle de la connaissance mutuelle dans l'économie. La théorie sociologique des marchés développée par White met un accent particulier sur le fait que l'action d'une entreprise sur le

⁷⁷ *Id.*

⁷⁸ D. TRAPIDO, « Competitive Embeddedness and the Emergence of Interfirm Cooperation », *Social Forces*, vol. 86, n° 1, 1^{er} septembre 2007, p. 167-168

⁷⁹ G. F. DAVIS, R. L. KAHN et M. N. ZALD, « Contracts, treaties, and joint ventures », *Organizations and Nation-States: New Perspectives on Conflict and Cooperation*. San Francisco: Jossey-Bass, 1990, p. 55-98

⁸⁰ M.-W. SOHN, « A relational approach to measuring competition among hospitals », *Health Services Research*, vol. 37, n° 2, 2002, p. 457-482

⁸¹ H. C. WHITE, « Where Do Markets Come From? », *American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 3, novembre 1981, p. 517-547

marché consiste à observer la compétition en termes de comportement observable et de résultats visibles des autres entreprises⁸².

En conclusion, l'équilibre compétition-coopération persiste bien que ces deux conceptions soient antinomiques. La société subséquemment aurait besoin d'une relation optimale entre ces deux dimensions contradictoires. D'une part, certains ont mis en évidence l'harmonie entre ces deux notions et l'inhérence de la coopération à la compétition. Cette dernière alors véhicule la coopération.

D'autre part, certains comme Spector (2010)⁸³ en comparant la compétition à la guerre et en montrant l'aspect bienveillant tangible de la coopération, pensent que les grandes puissances ont beaucoup à gagner de la coopération et beaucoup à perdre de la compétition et par conséquent de la guerre majeure. Alors que le groupe de Lisbonne juge que la coopération est soit ignorée soit dévaluée par l'idéologie de la compétitivité.⁸⁴

Finalement, on voit que la compétition véhicule une coopération en soi. Alors que la coopération ne pourrait apporter la compétition. Cette dernière selon Jacquard (1994)⁸⁵ est un suicide. Cette interdépendance s'est traduite par l'émergence d'un nouveau concept appelé « *Coopétition* ».

Cette nouvelle approche fut utilisée en premier comme une stratégie par Ray Noorda le fondateur du logiciel réseaux Novell. Il s'agit d'une contraction des mots *coopération* et *compétition* vulgarisés en 1996 avec la publication d'un livre portant le nom « *Co-opetition* » de Brandenburger et Nalebuff ⁸⁶, ce néologisme décrit la coopération nécessaire pour faire face à la compétition⁸⁷, il s'agit alors d'une relation de coopération entre des individus qui sont dans le même temps en

⁸² *Ibid.*, p. 518

⁸³ A. J. SPECTOR, « Neoliberal Globalization and Capitalist Crises in the Age of Imperialism », dans B. Berberoglu (éd.), *Globalization in the 21st Century: Labor, Capital, and the State on a World Scale*, New York, Palgrave Macmillan US, 2010, p. 48-51

⁸⁴ GROUPE DE LISBONNE, *Limites à la compétitivité: vers un nouveau contrat mondial*, Paris, La Découverte, 1995

⁸⁵ A. JACQUARD, *Toute compétition est un suicide*, 1994, 200 seconds

⁸⁶ A. BRANDENBURGER et B. NALEBUFF, *Co-opetition*, 1st ed, New York, Doubleday, 1996

⁸⁷ ENTREPRENDRE A GAUCHE, « La compétitivité c'est bien, la "coopétition" c'est mieux », *La Tribune*, 8 février 2013

compétition. Elle renvoie aux deux conceptions : notamment la compétition coopérative ou la coopération compétitive.

iii. L'étymologie de la rivalité

Ce caractère antagoniste est toujours mis en avant par les chercheurs. C'est en fait, si l'on en croit le Grand Robert de la Langue française, l'équivalent moderne de « rivaliser pour » ou « batailler pour ». D'après Schandorf⁸⁸, la notion de compétition a connu plusieurs acceptions sur le plan sémantique, allant d'un sens dialectique à un sens purement rhétorique ; et avec les influences culturelles de Nietzsche et Darwin, il a acquis un sens métaphorique qui englobe toute forme de lutte. Par ailleurs, le concept de la « compétition/concurrence » est le plus usuellement utilisé dans le sens de rivalité⁸⁹⁹⁰⁹¹. Et au-delà, la compétition peut être pensée dans le sens de rivalité entre vendeurs réels et vendeurs potentiels, rivalité pour un prix, ou pour un concours d'innovation ou un concours de promotion (Lazear, 1995)⁹². À l'image du mot *rivalité* qui est dérivé du latin *rivalitas* (*rivalis* avec le suffixe *-itas.*), le mot latin *rivalis* même est dérivé de *rivus* avec le suffixe *-alis* qui a le sens de ruisseau, donc un cours d'eau. On retrouve ici le sens « d'un seul cours d'eau, d'un seul objectif » dans la définition de rivalité dans le Larousse⁹³. La rivalité est alors une : « *Concurrence de personnes, d'États, etc., qui prétendent aux mêmes avantages, aux mêmes succès* ». On retourne les mots : compétition, lutte, duel...

Ceci rejoint la quête d'objectifs communs qu'on retrouve dans les définitions de compétition et de rivalité. En d'autres termes, Ely (1901)⁹⁴ trouve que la compétition signifie une lutte d'intérêts contradictoires. Plus tard Stigler (1957)⁹⁵

⁸⁸ M. SCHANDORF, *A Rhetoric of Resolution*, op. cit.

⁸⁹ W. V. MARSHALL, *Competition.*, London, Berlin, Pa., 1905

⁹⁰ C. R. VAN HISE, *Concentration and control: a solution of the trust problem in the United States*, New York, Macmillan, 1914

⁹¹ M. A. ADELMAN, « Effective Competition and the Antitrust Laws », *Harvard Law Review*, vol. 61, n° 8, 1948, p. 1289-1350

⁹² E. P. LAZEAR, *Personnel economics*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1995

⁹³ LAROUSSE, « Synonymes : rivalité - Dictionnaire de français Larousse », 2017

⁹⁴ R. T. ELY, « Competition: Its Nature, Its Permanency, and Its Beneficence », *Publications of the American Economic Association*, vol. 2, n° 1, 1901, p. 58

⁹⁵ G. J. STIGLER, « Perfect Competition, Historically Contemplated », *Journal of Political Economy*, vol. 65, n° 1, 1957, p. 1

considère que la compétition est entrée dans l'économie à partir du discours commun, et pendant longtemps elle ne connote que la rivalité indépendante de deux personnes ou plus⁹⁶. Pour les équivalents de la compétition, Eddy (1915)⁹⁷ trouve que la compétition/concurrence est pratiquement synonyme de termes tels que « lutte », « concours », « rivalité ». En revanche, la *lutte* est un des fréquentatifs qui a pour radical latin *luctum et lugeo* pour supin. Ce dernier voulant dire : « pleurer, déplorer, se lamenter ». Lutte alors selon Larousse⁹⁸ est « l'affrontement, un combat entre des personnes, des groupes, chacun s'efforçant d'assurer sa domination, de faire triompher sa cause ». En outre, Lilienthal (1953)⁹⁹ rajoute une définition qu'il juge profane, la compétition alors signifie lutte, concours, rivalité, correspondance d'esprit ou de force. Pour le non-économiste, la compétition dans les affaires n'est qu'une manifestation de cet esprit de conflit et de rivalité d'idées.

La définition communément admise par les dictionnaires Robert, TLFi, Larousse (1972) et Littré est fondée sur deux perceptions majeures. La première est la situation de deux ou plusieurs personnes qui prétendent et aspirent aux mêmes avantages ou à un même objectif et qui s'opposent pour les obtenir. Le mot issu du latin (*rivalitatem*, de *rivalis*). Pour ce sens en particulier, les synonymes sont : antagonisme, compétition, duel, émulation, joute, lutte, concurrence et l'antonyme serait alors *coopération*. Nous pouvons noter qu'un mot comme antagonisme n'est pas proposé comme synonyme de concurrence et compétition, ce qui permet de conclure que le mot rivalité est d'un degré de violence et d'hostilité supérieur par rapport aux mots définis plus haut. D'ailleurs, dans Larousse (1971) de Louis Guilbert, René Lagane, Georges Niobey, le synonyme d'antagoniste est présenté comme un ennemi et rival.

⁹⁶ K. R. LEUBE et T. G. MOORE, *The Essence of Stigler*, s. l., Hoover Press, 1986, p. 266

⁹⁷ A. J. EDDY, *The new competition: an examination of the conditions underlying the radical change that is taking place in the commercial and industrial world—the change from a competitive to a coöperative basis*, s. l., AC McClurg & Company, 1915, p. 21

⁹⁸ LAROUSSE, « Définitions : lutte - Dictionnaire de français Larousse », 2017

⁹⁹ D. E. LILIENTHAL, *Big Business : A New Era by Lilienthal, David E.*, 1st Edition edition, s. l., Harper and others New York, 1953, p. 54

Le deuxième sens commun de rivalité est utilisé au pluriel, nous le trouvons dans les notes de *L'étourdi* de Molière (1837, p. 131) :

« On prétend que le mot rivalité est de la création de Molière (1656), et qu'encore n'osa-t-il le risquer que dans la bouche d'un valet : depuis il a passé dans celle des maîtres. C'est aujourd'hui un des mots les plus nobles de la langue. »

Cela signifie opposition, querelle entretenue par des personnes qui se trouvent dans cette situation. On parle de ce fait de « *rivalité amoureuse* » et de « *rivalité politique* ».

Pour ce qui est de « rival », il peut être un adjectif ou un nom. Selon Le Robert, la notion revient au 1636, elle est dérivée du latin *rivalis* « rival », métaphore du sens propre rivaux, riverains « qui tirent leur eau du même cours d'eau (*rivus*) » (Digeste, 43, 20, 1), et s'opposent en de fréquents différends. D'un côté, le nom rival a deux significations. D'abord un rival est la personne qui prétend aux avantages, aux biens qu'un seul peut obtenir, et qui s'oppose à autrui pour les lui disputer. On parle plus particulièrement de rival d'amour qui est celui qui dispute à d'autres l'amour. Un rival est aussi une personne qui dispute le premier rang, sans s'opposer activement à d'autres ; qui est égal ou comparable. D'un autre côté, lorsque rival est utilisé dans sa qualité d'adjectif, il représente celui qui est opposé à quelqu'un ou à quelque chose pour lui disputer un avantage (sans recourir à la violence). Ainsi comme concurrent, les antonymes de rival sont : allié, associé, camarade, partenaire.

Conclusion

Cette différence d'acceptions du concept peut être remarquée tout au long de l'histoire avec l'évolution de la signification du mot¹⁰⁰ : au IV^e après J.C, l'évêque et poète saint Ambroise utilisait le mot *competitio* dans le sens d'une candidature rivale. Ce cadre de justice et de politique se trouve aussi dans le Code

¹⁰⁰ « Dictionnaire latin en ligne », www.dicolatin.com, s. d.
<http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/COMPETITIONE/index.htm>

théodosien¹⁰¹ (*Codex Theodosianus* en latin) en 438. Dans le même siècle (V^e), l'homme politique, évêque et écrivain gallo-romain saint Sidoine Apollinaire a donné le sens d'accord et de concordance pour *competitio*. Cette nuance d'accord et de coopération est répétée pour le mot anglais *competition* par Ernest Klein (1966). Le sens latin du I^{er} et V^e siècle (compétition en justice, candidature rivale, briguer, rechercher concurremment) est adopté aussi au début du XVII^e siècle (1608) dans le domaine du commerce et de la politique selon le TLFi.

D'après les dictionnaires Larousse (1972)¹⁰² et le Grand Robert¹⁰³, « compétition » est un nom féminin qui est apparu en 1759 dans la langue française, et il a pour origine son équivalent anglais « competition ». Ce dernier, d'après le dictionnaire étymologique anglais en ligne¹⁰⁴, est apparu en 1600. Dans le livre en langue latine *Histoire Des Empereurs Romains* par Suétone (Gaius Suetonius Tranquillus) au I^{er} après JC, à l'intérieur du chapitre Jules César, nous trouvons les mots : « competitores » et « competitoribus ». Le premier fut traduit par Baudouin (1667) par « deux grands personnages »¹⁰⁵ alors que Bernard Du Teil (1689) l'avait traduit en « compétiteurs »¹⁰⁶ et de La Harpe (1805)¹⁰⁷ par « concurrents ».

Il convient de préciser que le verbe « compéter » et les mots « compétence » et « compétent » ont pour genèse aussi le verbe *competere*. En effet, le participe présent de ce dernier est « competens » qui est pris pour un adjectif signifiant : approprié, qui convient, qui s'accorde avec et répond à une chose. Le tableau ci-dessous dresse les équivalences français/anglais des termes étudiés dérivés de « compétitivité ».

¹⁰¹ Un recueil de décisions impériales romain promulgué par Théodose II

¹⁰² Grand LAROUSSE de la langue française en sept volumes. Tome deuxième, Cir-Ery, op. cit., p. 813

¹⁰³ Compétition : Le Grand Robert de la langue française, version numérique, op. cit.

¹⁰⁴ « Online Etymology dictionary », www.etymonline.com, s. d.

¹⁰⁵ T. BAUDOUIN, *Histoire des empereurs romains, avec leurs portraits en taille douce*, s. l., Michel Bobin et Nicolas le Gras, 1667, p. 11 <https://books.google.com.sa/books?id=n8UWAAAAQAAJ>

¹⁰⁶ B. DU TEIL, *L' Histoire Des Empereurs Romains: Avec leurs Portraits en taille douce : Latin-François*, s. l., Molin, 1689, p. 14 <https://books.google.com.sa/books?id=3LtCAAAAacAAJ>

¹⁰⁷ M. DE LA HARPE, *Les Douze Cesars Traduits du Latin de Suetone*, s. l., 1805, p. 87 et 95 <https://books.google.com.sa/books?id=ujtHNfxx10EC>

| | <i>Français</i> | <i>Anglais</i> |
|----------------------|-------------------------|---------------------------------|
| <i>Nom</i> | Compétitivité | Competitivity,/ competitiveness |
| <i>Adjectif</i> | Compétitif, compétitive | Competitive |
| <i>Nom (radical)</i> | Compétition | Competition |
| <i>Verbe</i> | - | To compete |

Les mots « compétitivité », « compétition » sont issus d'une des déclinaisons du verbe latin *competere* (infinitif latin¹⁰⁸. D'après le dictionnaire latin-français Gaffiot¹⁰⁹ (1934), les significations du verbe *competere* dans la forme intransitive sont : se rencontrer au même point, coïncider, répondre à, s'accorder avec. Sous une forme transitive rare, *competere* signifie chercher à atteindre ensemble, chercher concurremment. Ainsi, les trois acceptions majeures du verbe *competere* sont les suivantes : en premier, *se rencontrer avec*, en second il s'agit des verbes *s'adapter*, *convenir à*, d'où *competens* dérivé du mot compétence, et enfin, en troisième cela correspond au verbe *solliciter en même temps qu'un autre*.

Concernant la forme française dérivée du verbe latin *competere*, nous avons trouvé le verbe « compéter ». Ce verbe est apparu selon le dictionnaire Le Robert (2016) en 1370 et il a alors deux significations : la première est « *appartenir en vertu de certains droits à quelqu'un* et la deuxième est « *être de la compétence de* ». Le dictionnaire étymologique de la langue française d'Auguste Brachet¹¹⁰ ajoute que ce verbe est aussi dérivé de compétent, compétence, incompétent, incompétence.

Il est important de mentionner que le verbe homonyme de *competere* en arabe (avec le p muet) 'كَمْتَرَ' aurait un sens très proche de ce que nous avons expliqué précédemment. En effet, une des trois significations de ce verbe est : courir, marcher en convergeant. Un deuxième sens serait conduit par *comptere (de l'arabe)* la chose : la remplir. Un troisième sens concernerait la gourde d'eau

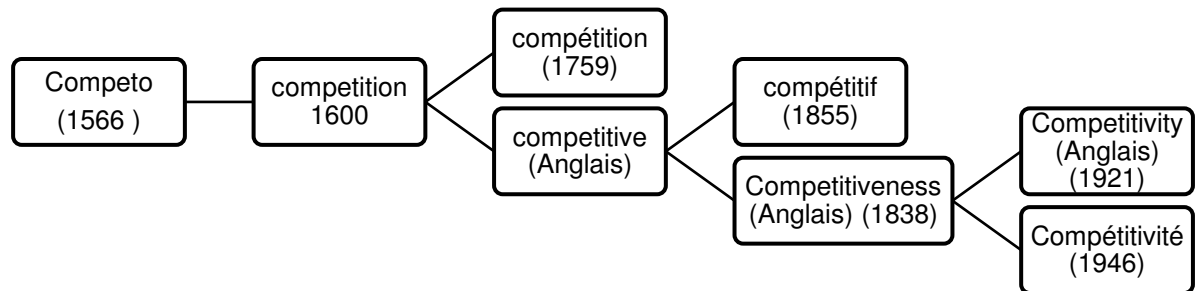
¹⁰⁸ F. GAFFIOT, *Dictionnaire latin-français Gaffiot*, Paris, 1934, p. 361

¹⁰⁹ Le Gaffiot, du nom de son auteur Félix Gaffiot (1870-1937), est un dictionnaire du latin vers le français devenu usuel et classique pour le public latiniste francophone. Il a été publié en 1934, à la suite des travaux que son auteur a réalisés après une commande de l'éditeur Hachette.

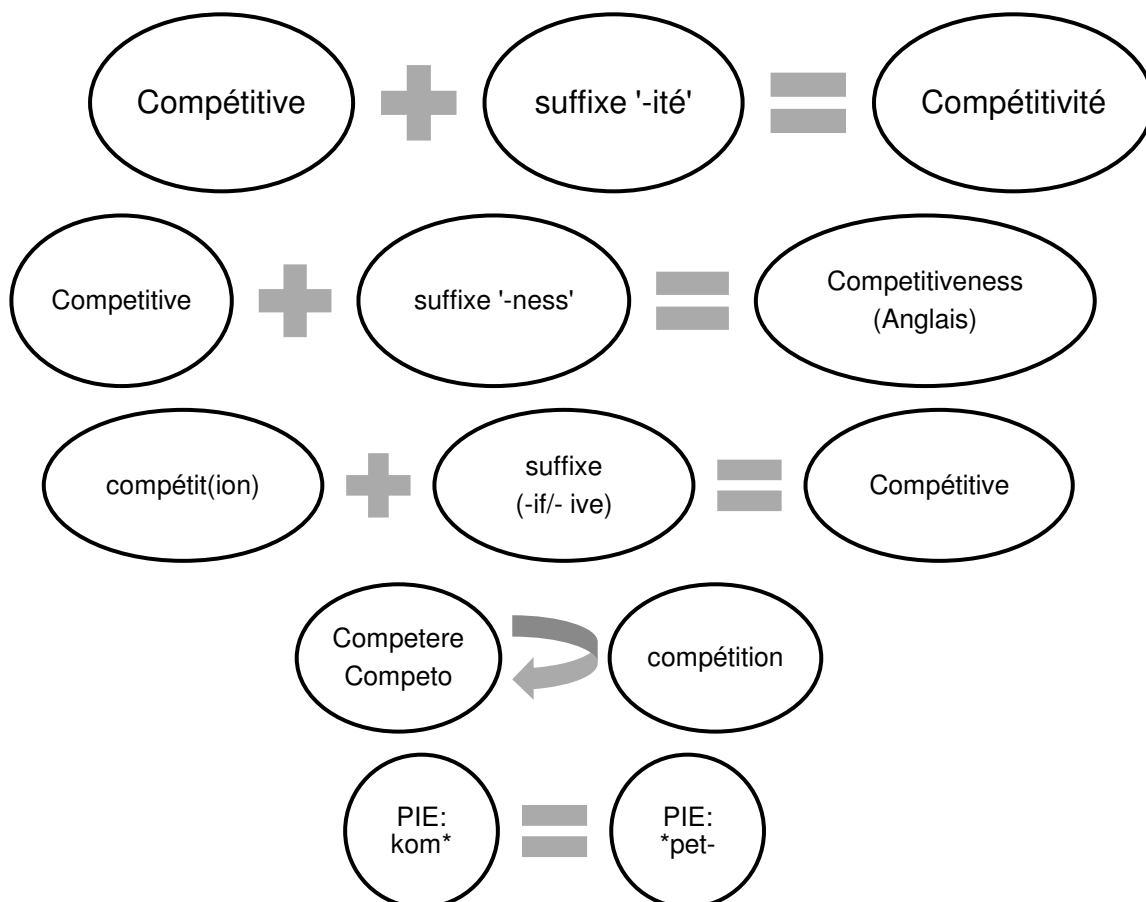
¹¹⁰ A. BRACHET, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3^e éd., Paris, J. Hetzel, 1870, p. 145

ou toute chose similaire, ainsi nous pouvons dire *competere* (de l'arabe) la gourde, donc la serrer et la fermer.

Le schéma suivant montre les relations étymologiques entre les différents concepts étudiés avec leur date d'apparition respectives.



Le deuxième schéma ci-dessous présente un résumé de la construction syntaxique du mot compétitivité à partir des racines proto-indo-européennes PIE.



II- La compétition : un concept équivoque

Kenneth Burke a utilisé l'idée du « terme de Dieu »¹¹¹ pour décrire tout concept qui est venu pour accomplir tous les rôles dans son penta des aspects de motifs humains : 1) acte, 2) scène, 3) agent, 4) agence et 5) but. Schandorf (2008)¹¹², en prenant l'exemple des États-Unis et de l'Occident en général, il a montré que le concept de la compétition répond à ces critères dans la culture occidentale étudiée. En effet, un bon nombre d'Américains définissent leurs propres vies par *l'acte* de compétition, même en dehors du domaine des affaires. On trouve un attachement profond à une équipe sportive particulière. Cet exemple est même global et il est très apparent pendant les coupes du monde de football, les jeux olympiques, le rugby (en France ou en Angleterre) ou le cricket (Inde et Pakistan). On trouve cet engouement et cet attachement à une équipe. Cet attachement pendant ces événements atteste que les vies des gens seraient déterminées par cet acte de la compétition.

La *scène* ou le « domaine de la compétition » est régulièrement appliqué dans notre vie de tous les jours et pendant des événements futiles ne requérant pas forcément l'utilisation d'un tel lexique. Schandorf par exemple, donne des expressions en anglais comme *“the Lexis cut me off”* ou *“jockeying for position”* dont l'équivalent français est aussi d'une même nature compétitive : « manœuvrer pour s'assurer une position avantageuse ».

De plus, à une plus grande échelle, Schandorf constate que la théorie politique et économique incarne métaphoriquement la compétition comme la « main invisible » d'Adam Smith. Ceci était révélateur pour ses objectifs puisque le concept de « main invisible » est à la fois métaphorique et métonymique ; l'idée la plus complète est la « main invisible de la compétition ». Ainsi, la compétition céans est à la fois *agent* et *agence*. Elle devient un instrument utilisé par elle-même pour améliorer ses propres objectifs, ce qui est, bien sûr, encore plus de compétition.

¹¹¹ K. BURKE, *A grammar of motives*, Berkeley, Calif., Univ. of California Press, 2009

¹¹² M. SCHANDORF, *A Rhetoric of Resolution*, *op. cit.*

Cette autoréférence est compatible avec « le terme de Dieu » de Burke qui démontre¹¹³ que l'agence implique même le *but*. Ainsi, conclut Schandorf (2008), la culture occidentale est motivée par la compétition pour des raisons de compétition. En outre, en dépit du peu et des rares références faites à « la manière dont vous jouez le jeu », le *but* de la compétition est bien entendu de « gagner ». Une réponse raisonnable à cette affirmation éventuellement évidente peut être, qu'y a-t-il de mal à gagner ?

La concurrence se traduit idéalement par la victoire des meilleurs concurrents. La concurrence sur le marché se traduit idéalement par le succès des meilleurs produits et services. La concurrence au lieu de travail se traduit idéalement par la main-d'œuvre la plus qualifiée. La concurrence en milieu universitaire se traduit idéalement par les penseurs les plus habiles qui conçoivent les idées les plus utiles, productives et fécondes. La concurrence en politique se traduit idéalement par la survie des candidats et des politiques les plus aptes.

De plus, un autre aspect de l'équivocité de la compétition a trait à ses conséquences. Une relation entre concurrents pourrait être toxique. En empruntant le langage de la théorie de jeux, cette compétition serait semblable à un jeu à somme nulle. C'est à dire le bien-être de l'un découle du malheur de l'autre. Dans une telle configuration, les compétiteurs ne peuvent être que tous malheureux, ou tous heureux. Une telle conception à somme nulle rend invisible la violence sous couvert de la règle de jeu compétitif. D'un point de vue économique, une conception de l'économie mondiale à somme nulle rend invisible aussi la violence sous couvert du rationalisme du marché. Arnsperger (1996)¹¹⁴, trouve dans le raisonnement concurrentiel, la vie des individus sont et restent juste de « l'eau au moulin ». La violence inhérente à la concurrence n'est pas remise en question ; elle est simplement adoucie... On entend ici toute compétition qui permet aux acteurs de se motiver pour donner le maximum et de leur mieux. In fine, les acteurs se trouveraient avec une valeur ajoutée qui ne serait acquise

¹¹³ K. BURKE, *A grammar of motives, op. cit.*, p. 277

¹¹⁴ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, Université catholique de Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), 1996

qu'en dehors de la compétition. En outre, la compétition serait ici bénéfique aussi si elle anticipe la socialisation des individus ou si elle incite à leur coopération. La question qui se poserait par la suite, serait au sujet de la nature de cette relation entre compétiteurs. Y a-t-il toujours un vainqueur et un vaincu en compétition ? À quel point ceci impactera la subtilité des relations ? La compétition étant positive, elle pourrait engendrer primo une socialisation des parties prenantes. Secundo, elle serait également un motif et une raison de mieux travailler et voire même un facteur motivant pour les travailleurs pour une meilleure productivité. Tertio, toujours dans cet élan positif, une compétition génère une certaine interdépendance avec le concept de la coopération qui sera analysée ci-après.

D'un autre côté, beaucoup mettent en évidence la nature nuisible de la compétition empoisonnant de la sorte les relations entre individus. En effet, Albert Jacquard (1994) dans l'émission de télévision belge francophone *Noms de dieux* juge que la compétition est similaire à la destruction des uns par les autres :

*« Pour devenir moi, j'ai besoin du regard de l'autre, j'ai besoin de tisser des liens avec lui. Dès que je suis en compétition avec lui, je ne tisse plus de lien et par conséquent je suis en train de me suicider [...] toute compétition est un suicide »*¹¹⁵

Par une relation positive ici, je pointe toute relation saine et non toxique entre les acteurs compétiteurs.

Finalement, l'ambiguïté de ce concept est palpable à travers les prochaines sections de cette analyse. La compétition se propose être une fonction, un processus, un comportement ou une interaction. Le comportement compétitif est un acheminement de l'interaction concurrentielle qui s'établit entre les acteurs, parties prenantes de la compétition. D'après Arnsperger (1996)¹¹⁶, le comportement concurrentiel est d'un côté une partie inhérente du Dasein¹¹⁷ de

¹¹⁵ A. JACQUARD, *Albert Jacquard dans l'émission « Noms de dieux »*, 1994, 3313 seconds

¹¹⁶ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, op. cit.

¹¹⁷ Dasein : signifie Être-là ou réalité humaine. Dasein est un terme utilisé par Heidegger pour se référer à l'être qui comprend son être propre. Le Dasein, c'est l'être conscient.

l'homme, de sa nature humaine, son « être dans le monde », et d'un autre côté une « façon d'être dans le monde », dans le sens de l'existentialisme de Heidegger. Le Dasein ontologiquement se trouve constamment occupé à se différencier des autres par la compétition. Cette dernière n'aperçoit pas l'existence du Dasein isolé mais elle le discerne toujours avec les autres et interagit avec eux. La compétition en tant qu'interaction engendrerait l'existence de Dasein en relation avec Autrui. L'engouement de cette relation concurrentielle varie d'une concurrence incitant les acteurs à mieux travailler et à accomplir des performances, agissant ainsi comme un facteur motivant à une relation combattante violente. La compétition étant liée occasionnellement au concept de coopération est fréquemment identifiée à la guerre. Une course compétitive est habituellement vue comme une forme de « mise à mort » d'autrui.

a. La compétition est un comportement, une interaction

Arnsperger (1996)¹¹⁸ trouve que la compétition est un mode de comportement humain qui pourrait en fin de compte n'être justifiée que du point de vue ontologique, c'est-à-dire, qu'elle pourrait être comprise comme un appel à « la façon dont les choses sont » compte tenu des postulats selon lesquels l'économie façonne la nature humaine.

En effet, d'après le psychologue américain, fondateur du béhaviorisme (comportementalisme) John Broadus Watson, le comportement est « l'ensemble des réactions objectivement observables qu'un organisme généralement pourvu d'un système nerveux exécute en réponse aux stimulations du milieu, elles-mêmes objectivement observables »¹¹⁹. De ce fait, l'interaction engage par la suite le comportement de l'individu.

¹¹⁸ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, op. cit.

¹¹⁹ cité dans H. BLOCH *et al.*, *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 1999, p. 176

i. Relation entre « individus »

Premièrement, Burt (1992)¹²⁰ a conclu que la compétition est plutôt une question de relations entre individus loin d'être leurs attributs¹²¹. Le sociologue américain Herbert Blumer (1969)¹²², le fondateur de l'interactionnisme symbolique, repère qu'une société humaine est composée d'acteurs actifs engendrant des relations évolutives. Ces relations en psychologie sociale selon Fisher (1999)¹²³ ont trois formes principales : interpersonnelles, institutionnelles et sociales. La forme interpersonnelle est la plus directement observable puisqu'elle s'établit entre deux ou plusieurs personnes et ainsi accentue les sentiments à l'égard d'autrui et le type d'échanges entre les parties prenantes de la relation. D'un autre côté, la forme institutionnelle signale que la relation ne peut être diminuée à sa dimension exclusivement intersubjective, interpersonnelle. Elle se développe et se révèle généralement dans certains cadres et milieux sociaux. Cette forme place les individus dans un système d'échanges assez organisé dans une certaine hiérarchie sociale, où la communication est plus ou moins contraignante imposant un certain respect de la hiérarchie. Finalement la forme sociale des relations met en évidence les appartenances et les formalités sociales qui l'organisent. Ainsi l'établissement de cette relation est sujet à la place et à la position sociale des parties prenantes à l'échelle sociale. On verra ainsi certains critères économiques, culturels, sociaux... différents, répartissant la société en différents groupes, catégories ou classes sociales distinctes.

En général, tout est en relation à tout. La société humaine de Nietzsche fait paraître que la relation sociologique fondamentale pour l'homme est « Dominer et servir ». De plus, les nécessités nietzschéennes indispensables gouvernant toute relation humaine de la réalité politique sont la triade : état, guerre et paix. Le

¹²⁰ R. S. BURT, *Structural holes: the social structure of competition*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1992

¹²¹ 'competition is a matter of relation, not player attributes'

¹²² H. BLUMER, *Symbolic interactionism: perspective and method*, Nachdr., Berkeley, Calif., Univ. of California Press, 2009

¹²³ G.-N. FISCHER, « Le concept de Relation en psychologie sociale. », *Recherche en soins infirmiers*, n° 56, mars 1999

psychosociologue français Jacques Salomé¹²⁴ compare toute relation à une écharpe dont les bouts correspondraient aux différents acteurs de chaque relation.

En effet, d'un point de vue sociologique (Jumageldinov, 2009)¹²⁵, chaque individu se caractérise par deux traits : l'un d'ordre social et l'autre personnel. Tout d'abord, les attributs qui sont des traits d'ordre personnel spécifiques de l'individu. Ensuite, les traits d'ordre social révélant l'appartenance à des groupes ou catégories. La compétition n'est pas inhérente à la substance¹²⁶ qui fait que chaque individu est différent d'autrui. Ces attributs de l'individu sont une corrélation, et non une cause, du résultat de la compétition (Burt, 1992)¹²⁷. La compétition n'est pas d'être alors un individu avec certains attributs ; il s'agit d'assurer des relations productives. Elle permet aux individus (parties prenantes de la compétition) d'entrer en relation avec autrui sous l'égide de la concurrence/compétition.

Par ailleurs, la psychologie définit ainsi la relation interhumaine : « Une intervention verbale ou une attitude, une expression significative ou une action provoquent une action en réponse, qui retentit sur l'initiateur (échanges). »¹²⁸. De plus, le point de vue sociologique détermine la relation comme une suite d'interactions entre les mêmes individus au cours du temps¹²⁹. L'interaction représente l'échange élémentaire, de courte durée. La compétitivité de l'économie nationale est définie par l'interaction de facteurs économiques et politiques dans des conditions institutionnelles spécifiques, ce qui produit un effet économique positif. Par conséquent, le contenu économique de cette catégorie est constitué de relations économiques entretenues par le pays, suivant l'interaction des facteurs économiques qui permettent de recevoir l'effet escompté. L'effet positif, malheureusement, peut être produit par une situation temporaire sur le *marché*.

¹²⁴ « Jacques Salomé - Méthode E.S.P.E.R.E. - Communiquer autrement - Concepts de base », <http://www.j-salome.com/etre-en-relation.html>, s. d.

¹²⁵ A. JUMAGELDINOV, *Diversités culturelles et construction identitaire chez les jeunes appartenant aux différents groupes ethniques au Kazakhstan : approche comparative*, s. l., Lyon 2, 2009

¹²⁶ R. DESCARTES, *Principes de la philosophie : première partie*, Paris, Hachette, 1904

¹²⁷ R. S. BURT, *Structural holes*, *op. cit.*

¹²⁸ A. MUCCHIELLI, *Rôles et communications dans les organisations: connaissance du problème, applications pratiques*, s. l., Esf Editeur, 1991, p. 81

¹²⁹ A. DEGENNE, « Types d'interactions, formes de confiance et relations », *Revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 16, n° 3, juin 2009

Mucchiellini (1991)¹³⁰ estime que l'interaction est initiée par une action provoquant une réaction en réponse conciliant ainsi l'échange ou l'interaction. Par ailleurs, l'action d'après Degenne (2009)¹³¹ est considérée comme l'unité élémentaire de l'interaction. D'un autre côté, Bange (1990)¹³² confirme que l'interaction n'est pas une « succession action-réaction » mais qu'elle est plutôt une « complémentarité ou une symétrie de rôles » des acteurs de ladite interaction. Par conséquent, cette interaction générerait la complémentarité des actions. Ceci fut avancé par Norbert Elias¹³³ lors de l'interaction dans les jeux d'échecs :

« Comme au jeu d'échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contrecoup d'un autre individu (sur l'échiquier social, il s'agit en réalité de beaucoup de contrecoups exécutés par beaucoup d'individus) limitant la liberté d'action du premier joueur ».

On parle d'interactions physiques et chimiques, en l'occurrence les interactions électrostatiques de Coulomb et de Van der Waals. Le but de l'interaction est de produire une modification de l'état des objets en interaction (atomes ou molécules ou toutes autres particules). Encore plus, en biologie ou en écologie, on parle d'interactions entre éléments biologiques ou espèces, on distingue alors deux types d'interactions : les interspécifiques (entre la même espèce, même population) et intraspécifiques (entre des espèces et des populations distinctes). Pour ce qui est des sciences sociales, l'interaction renvoie aux « actions réciproques entre les individus pendant lesquelles il y a un partage d'informations »¹³⁴ (l'exemple de Akerlof¹³⁵). L'interaction sociale en sociologie représente un « échange élémentaire, de courte durée »¹³⁶. Georg

¹³⁰ A. MUCCHIELLI, *Rôles et communications dans les organisations*, *op. cit.*, p. 81

¹³¹ A. DEGENNE, « Types d'interactions, formes de confiance et relations », *op. cit.*

¹³² P. BANGE, « A propos de la structure de l'interaction : la réciprocité des motivations », *Réseaux*, 1990, p. 51-68

¹³³ N. ELIAS, *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 152-153

¹³⁴ A. DEGENNE, « Types d'interactions, formes de confiance et relations », *op. cit.*

¹³⁵ G. A. AKERLOF, « The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism », *The quarterly journal of economics*, 1970, p. 488-500

¹³⁶ A. DEGENNE, « Types d'interactions, formes de confiance et relations », *op. cit.*

Simmel a souligné l'intérêt des interactions, pour saisir le monde social¹³⁷. L'interaction comprendrait des interactions face-à-face et des interactions d'évitement. L'exemple d'une relation comme « la haine » et ce qui en résulte comme interactions comme l'évitement témoigne de l'existence de telles interactions indirectes entre les inter-acteurs. L'interaction ici suppose que l'action est basée en présageant qu'on est sous le regard d'autrui, ce qui engage une adaptation de la réaction (Pruvost, 2015)¹³⁸. Les *acteurs* de Goffman¹³⁹ dans les coulisses ont tendance à dénigrer le *public* et encore plus généralement tout « absent ». Ceci ne nie tout de même pas l'existence d'une interaction entre les acteurs et le public mais un tel dénigrement, quoique discret, a pour objectif de garder une certaine solidarité au sein de l'équipe des acteurs.

Dans le monde naturel, aucun organisme n'existe dans un isolement absolu, et chacun doit de ce fait interagir avec l'environnement et avec d'autres organismes. Ces interactions de l'organisme avec son environnement sont indispensables à sa survie et au fonctionnement de l'écosystème dans son ensemble. Même si l'interaction ne dispose pas d'effet (le cas de neutralisme) l'interaction existe tout de même. L'analogie pourrait être faite en économie : une personne passe devant un magasin sans y entrer, il n'y pas eu d'effet apparent pour les deux protagonistes, mais l'affluence des personnes devant le magasin en général pourrait être mesurée pour évaluer l'effet du marketing dont dispose l'enseigne. Il y a bien une gradation d'interactions, représentant une certaine interdépendance des protagonistes.

Par ailleurs, étant donné la nature interactive de la compétition, elle suppose un effet réciproque des concurrents. Elle est marquée par les processus économiques d'interaction, d'interconnexion et de concours entre les entités économiques (Melnyk et Yaskal, 2013)¹⁴⁰, (Drab-Kurowska, 2016)¹⁴¹. Ces

¹³⁷ G. SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, J. Freund et L. Gasparini (trad.), Paris, Presses universitaires de France, 1991

¹³⁸ G. PRUVOST, « Interaction », *Sociologie*, 1^{er} septembre 2015

¹³⁹ E. GOFFMAN, *La présentation de soi*, Paris, Ed. de Minuit, 1996

¹⁴⁰ O. MELNYK et I. YASKAL, « THEORETICAL APPROACHES TO CONCEPT OF "COMPETITION" AND "COMPETITIVENESS" », *ECOFORUM*, vol. 2, n° 2, s. d.

¹⁴¹ A. DRAB-KUROWSKA, « Theoretical and practical aspects of the competition policy for the example of CLP indicator », *The Business & Management Review*, vol. 7, n° 5, 2016, p. 404

compétiteurs s'observent dans leur compétition visant l'attention rare de l'auditoire. Ils engagent une imitation ce qu'ils considèrent un comportement légitime (Hartmann et Kjaer, 2015)¹⁴². Les effets de la concurrence économique seraient semblables à celles de la compétition écologique ou biologique.

ii. La compétition et autrui

Il est vrai que l'unité de la compétition serait l'unité élémentaire de la relation, de la sorte l'interaction ou, plus encore, l'action serait l'unité de la *relation* compétition. Mais ici on convoite plutôt les acteurs ou les protagonistes de l'interaction compétition. On les avait appelés auparavant individus, compétiteurs, protagonistes, inter-acteurs. Cette unité de concurrence vise à l'instar de biocénose en écologie, l'ensemble des parties prenantes existantes et co-existantes interagissant lors de cette compétition. Qui ou quelles sont ces unités qui sont en concurrence les unes avec les autres ?

La réponse à la question posée en haut révèle la vraie nature d'un système socioéconomique dans lequel la compétition a lieu. En effet, en sociologie, cette unité serait les acteurs sociaux, les institutions, les organisations, les réseaux ainsi que toute entité agissante dans cette interaction sociale. L'inter-acteur ici représente alors une identité. L'identité d'un individu ou d'un groupe est envisagée par un ensemble de caractéristiques et d'attributs qui font qu'il (individu ou collectif) se perçoit et qu'autrui le perçoit également comme une entité distinctive¹⁴³. L'inter-acteur de cette compétition pourrait être également un collectif (une équipe dans une compétition sportive ou une entreprise en concurrence avec d'autres sur le marché). L'analogie pourrait être faite avec le concept « communauté (*Gemeinschaft*) » de Ferdinand Tönnies (1887)¹⁴⁴ par laquelle la proximité des individus au sein d'une communauté (entreprise, équipe) prime sur l'individu. On entend par individu¹⁴⁵ : « *Tout être qui forme une unité distincte de toute autre et qui ne peut être divisée sans être détruite* ».

¹⁴² E. HARTMANN et P. F. KJAER, « Special issue: a sociology of competition », *Distinktion: Scandinavian Journal of Social Theory*, vol. 16, n° 2, 4 mai 2015, p. 141-145

¹⁴³ M. CASTRA, « Identité », *Sociologie*, 1^{er} septembre 2012

¹⁴⁴ F. TÖNNIES, *Communauté et société*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2010

¹⁴⁵ « Individu », dans *DICOPHILO: Dictionnaire de philosophie en ligne*, s. d.

Au sein même de ce premier acteur de la compétition (communauté), on trouve d'autres acteurs en compétition interne. Il s'agit ici des individus de la société de Tönnies. Cette société « est le théâtre de l'individualisme forcené, de la concurrence généralisée entre les individus désormais séparés »¹⁴⁶. Chaque inter-acteur a sa propre identité qu'il soit un individu ou un groupe. La communauté a sa propre identité groupale. En effet, les joueurs d'une même équipe sont en compétition en vue de garder une place de titulaire dans l'équipe. Un employé est en compétition avec ses collègues en vue d'assurer une meilleure performance à la fin de l'année et d'avoir plus de bonus que ses semblables.

L'équipe et le joueur, chacun d'entre eux représente une unité partie prenante dans cette interaction avec d'autres. Mais chacun est en concurrence avec son équivalent. En effet, du moment qu'on parle de l'interaction compétition, cet inter-acteur serait appelé acteur ou agent. Deux termes étymologiquement liés. En effet, l'étymologie du mot acteur est la suivante : celui qui agit, de l'indo-européen *ago* qui signifiait aussi conduire, mener (le troupeau) et a donné également agent, agiter (Noseda et Racine, 2001)¹⁴⁷. D'après le vocabulaire sociologique de Pierre Ansart, édité avec André Akoun, l'agent est « l'individu qui exécute une tâche, qui est essentiellement déterminé à agir par des conditions qui lui sont imposées. » (*Akoun et Ansart, 1999*)¹⁴⁸ et l'acteur est « l'individu qui agit selon ses propres desseins, selon ses propres motivations. Le fait de jouer un rôle dans une organisation ou une bureaucratie n'exclut pas que l'individu puisse se comporter en acteur : dans la mesure où il exécute le rôle prescrit selon ses propres besoins en l'adaptant ou en modifiant les interactions dans lesquelles il se trouve impliqué, il se comporte, dans une certaine mesure, en acteur. » (*Akoun et Ansart, 1999*)¹⁴⁹.

D'après les définitions ci-dessus, le terme « acteur » est plus enclin à jouer le rôle du compétiteur dans cette interaction. De plus, le terme acteur « à certaines

¹⁴⁶ S. MESURE, « Communauté et société », *Sociologie*, 1^{er} mars 2015

¹⁴⁷ V. NOSEDA et J.-B. RACINE, « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XXXIX-121, 1^{er} novembre 2001, p. 65-79

¹⁴⁸ A. AKOUN et P. ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, 1999

¹⁴⁹ *Id.*

conditions, ... peut-être appliqué à un collectif. Une entreprise, une institution qui coordonnent les comportements de leurs membres dans des actions communes et assurent une continuité à leurs initiatives constituent des acteurs de la vie économique ou institutionnelle » (*Akoun et Ansart, 1999*)¹⁵⁰. Du moment que la partie prenante de la compétition n'est pas forcément un individu mais un collectif ou une « communauté (*Gemeinschaft*) » (Tönnies, 1887)¹⁵¹. La partie prenante de cette compétition serait appelée acteur de la compétition.

Pour les interactionnistes, l'individu se construit dans ses relations avec son environnement. L'acquis subséquemment joue un rôle colossal et dominant sur l'inné dans la construction de l'individu. De ce fait, pour appréhender des phénomènes relationnels l'interaction est « *un point de vue* » (Picard et Marc, 2003)¹⁵².

La correspondance est faite également avec l'écologie où aucun acteur n'existe dans un isolement absolu, et où chacun doit de ce fait interagir avec l'environnement et avec d'autres organismes. Ces interactions de l'organisme avec son environnement sont indispensables à sa survie et au fonctionnement de l'écosystème dans son ensemble. La compétition ne se limite pas exclusivement à autrui (biocénose) mais elle engage également l'environnement (biotope). Selon le sociologue, et philosophe américain George Herbert Mead (1934)¹⁵³, c'est par la confrontation aux « autrui significatifs » puis aux « autrui généralisés » qu'un processus de socialisation latente va se réaliser. Plus généralement, la socialisation « manifeste » peut être assimilée à un processus volontaire et explicite visant à structurer la personnalité d'autrui¹⁵⁴. Ainsi, comme la socialisation examine la relation de l'individu à la société, la socialité en revanche, elle, prend en considération la relation entre les membres d'une communauté et la relation de l'individu au groupe. Pendant la phase idéaliste de l'existentialisme, Sartre avait expliqué la socialité en introduisant la notion d'« autrui ». Cette dernière notion

¹⁵⁰ *Id.*

¹⁵¹ F. TÖNNIES, *Communauté et société, op. cit.*

¹⁵² E. MARC et D. PICARD, *L'interaction sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003

¹⁵³ G. H. MEAD, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006

¹⁵⁴ M. CASTRA, « Socialisation », *Sociologie*, 1^{er} août 2013

émerge comme explication majeure de la socialisation du conscient (socialisation de l'homme)¹⁵⁵. L'individu alors s'intègre au groupe en déployant toute une série de conduites qui mettent en action sa propre « relation de l'autre »¹⁵⁶. En psychologie, la socialité est la capacité d'entrer en relation avec autrui. D'après Levinas, la socialité est l'extériorité exigée pour donner au soi la capacité de revenir au soi-même¹⁵⁷. Ceci rejoint ce qu'avait dit Aristote en évoquant que l'être a besoin d'autrui pour se connaître : « *La connaissance de soi est un plaisir qui n'est pas possible sans la présence de quelqu'un d'autre qui soit notre ami ; l'homme qui se suffit à soi-même aurait donc besoin d'amitié pour apprendre à se connaître soi-même* ». L'analyse de la relation concurrentielle exige l'étude de l'« Autre » et ne se limite pas au « Je » le lieu du cogito cartésien. Ceci confirme l'approche de Arnsperger (1996)¹⁵⁸ qualifiant le comportement concurrentiel comme une partie inhérente du Dasein¹⁵⁹ de l'homme, de sa nature humaine, son « être dans le monde », et par ailleurs une « façon d'être dans le monde », dans le sens de l'existentialisme de Heidegger. Ce dernier, remarque que le Dasein se trouve continûment actif pour se distinguer des autres par la compétition. La compétition ne sera déchiffrée qu'à partir de l'isolement du *Je*. On ne parle jamais du Dasein « être là » isolé mais toujours avec les autres, on utilise alors Mitsein « être avec » comme une des caractéristiques de Dasein qui fait d'autrui un être qui se donne à l'être en même temps que le monde (mitwelt).

Arnsperger (1996)¹⁶⁰ trouve que la compétition par sa constitution même génère une négation de l'extériorité individuelle, dans le sens où elle « couvre »

¹⁵⁵ T. SCHWARZ, *Jean-Paul Sartre et le marxisme: réflexions sur la Critique de la raison dialectique*, s. l., L'AGE D'HOMME, 1976, p. 65

¹⁵⁶ P. VERSINI-CAMPINCHI, « Présentation de la thèse de Jean Dubois : La relation au Droit de jeunes travailleurs. De la dysnomie à la maîtrise citoyenne du pluralisme juridique. Une anthropologie du rapport à la loi des résidents d'un foyer en région parisienne », dans *Les pluralismes juridiques*, s. l., KARTHALA Editions, 2004

¹⁵⁷ E. WOLFF, *De l'éthique à la justice: langage et politique dans la philosophie de Lévinas*, Dordrecht, Springer, 2007, p. 213

¹⁵⁸ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, op. cit.

¹⁵⁹ Dasein : signifie être là ou réalité humaine. Dasein est un terme utilisé par Heidegger pour se référer à l'être qui comprend son être propre. Le Dasein, c'est l'être conscient.

¹⁶⁰ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, op. cit.

les égoïsmes individuels avec une totalité à l'intérieur de laquelle les personnes existent seulement comme des entités substituables. L'autre est certainement extérieur à *moi* dans le sens où il n'est pas moi-même, mais l'extériorité fondamentale de l'autre, le fait d'être une personne n'a jamais été défini par son appartenance à une quelconque totalité et est inévitablement nié dans l'interaction organisée par la compétition. De plus, puisque sa totalité est toujours un contenu de la conscience, l'autre devient une « partie de moi » à travers cette totalité qu'il lui attribue. Ainsi, « l'altérité » de l'autre est fondamentalement nié. (Wyschogrod¹⁶¹, 1992). Ceci est simplement une déclaration phénoménologique ne portant en soi aucun jugement de valeur.

Il est dans la nature fondamentale de la compétition économique d'exploiter une telle occultation des identités individuelles. Comme au sein de tout concours, dans toute compétition « l'autre » n'est rien, mais une entité faisant obstacle sur la voie, ou étant à portée de main comme un outil pour « mon » accomplissement – si cela n'était pas ainsi, il n'y aurait pas de « compétition » – ce qui signifie étymologiquement la poursuite commune d'un objectif commun. L'autre n'est plus une personne ayant sa propre subjectivité, ses propres aspirations, craintes, espoirs spécifiques etc., mais seulement l'une des « choses » qui pourrait barrer mon passage ou servir mon propre but. L'autre est devenu une partie de la totalité à laquelle je suis confronté, et que je crains ou exploite. Jean-Claude Kaufmann¹⁶² écrit ainsi :

*« Dans un univers ravagé par la compétition interindividuelle et le déficit structurel de reconnaissance, celle-ci n'est souvent obtenue que par le dénigrement d'autrui et parfois le combat sans merci. Je existe parce qu'un autre est mauvais »*¹⁶³ (Kaufmann, 2004).

La volition ne signifie pas que deux participants quelconques dans le jeu ne nient pas l'extériorité de l'autre. L'individu « A » voit l'individu « B » comme

¹⁶¹ E. WYSCHOGROD, « Does Continental Ethics Have a Future? », dans A. B. Dallery, C. E. Scott et P. H. Roberts (éd.), *Ethics and danger: essays on Heidegger and Continental thought*, Albany, State University of New York Press, 1992, p. 229-242

¹⁶² J.-C. KAUFMANN, *L'invention de soi: une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004

¹⁶³ *Ibid.*, p. 292

physiquement extérieur à lui-même, mais tout au long du processus concurrentiel, « A » voit « B » comme intérieur à un ensemble appelé, par exemple, « mes concurrents » ou « mes adversaires » et puisque cet ensemble est toujours déjà appréhendé par la conscience de « A », en fait y devient « une partie de "A" », qui n'est plus complètement extérieur.

Comme certains philosophes politiques dans la tradition analytique, ou comme la plupart des économistes, la société est juste un grand ensemble constitué d'entités appelées *individus*. On pourrait objecter que dans le système concurrentiel tout le monde s'engage dans le jeu volontairement.

Contrairement à Levinas¹⁶⁴, Arnsperger (1996)¹⁶⁵ a montré que l'ontologie conduit à appréhender la compétition comme une négation de l'autre, comme un individu « extérieur » hétéronome. En effet, Emmanuel Levinas indique que le recours à l'ontologie doit être abandonné parce qu'il appelle à l'ingérence constante des arguments sur « la façon dont sont les choses » dans l'évaluation éthique. Toute sa démarche philosophique vise à écarter la pensée éthique de son environnement ontologique ; l'ontologie, selon Levinas, ne pourra jamais servir de cadre approprié pour l'évaluation éthique.

b. La compétition est une fonction

La compétition se présente comme l'un des traits décisifs de la vie moderne. (Simmel, 1903)¹⁶⁶. En économie, elle est considérée comme un facteur de croissance qui résulte du fait que les entreprises sont orientées vers l'introduction de stratégies de développement novatrices. La compétition ici prend la forme de fonction, c'est-à-dire que cette forme existe parce que la compétition répondrait à la question « à quoi elle sert ? ». En conséquence, à travers cette forme, la

¹⁶⁴ Levinas indique que le recours à l'ontologie doit être abandonné parce que, précisément, il appelle à l'ingérence constante des arguments sur « la façon dont sont les choses » dans l'évaluation éthique. Toute sa démarche philosophique vise à écarter la pensée éthique de son environnement ontologique ; l'ontologie, selon Levinas, ne peut jamais servir de cadre approprié pour l'évaluation éthique.

¹⁶⁵ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, op. cit.

¹⁶⁶ cité dans H. J. HELLE, *Messages from Georg Simmel*, s. I., BRILL, 2012

compétition fait clairement comprendre les causes des conflits sociaux, en d'autres termes cette forme est celle qui démontre la raison d'être de la compétition et de ses objectifs étant donné que les comportements sont développés à par des fins fonctionnels (les intérêts matériels, les ressources...).

La compétition écologique interspécifique est principalement pour les mêmes « ressources limitées », en l'occurrence la compétition des mâles d'une même espèce pour séduire une femelle. Ici le mâle le plus puissant (séduisant) gagnerait la compétition. Ainsi, le protagoniste le plus apte selon les règles de la compétition (le dominateur, le plus séduisant, le plus puissant, le plus rapide...) serait le vainqueur de cette compétition et aurait accès à cette « ressource limitée ». Cette compétition pourrait néanmoins être féroce et nuirait aux deux acteurs. L'exemple des éléphants de mer du Nord (*Mirounga angustirostris*) est légendaire pour leurs compétitions et batailles sanglantes, pour la domination et les privilèges d'accouplement.

La compétition pour les ressources inclurait entre autres le territoire, la sexualité, la nourriture, l'eau et bien d'autres besoins des espèces. Pour la compétition interspécifique, l'espèce la plus apte finira par écarter l'autre. Il s'agit du principe de l'exclusion compétitive. Selon ce principe connu sous le nom de la loi de Gause, les espèces les moins compétentes pour les ressources devraient disparaître ou s'adapter, comme l'avait observé le biologiste russe Georgii Frantsevich Gause en 1934 chez deux espèces de paramécies (*Paramecium aurelia* et *Paramecium caudatum*)¹⁶⁷. Selon la théorie de l'évolution darwinienne, cette compétition pour les ressources est importante dans la sélection naturelle.

i. La compétition : une sélection évolutive

La compétition apparaît comme un des six points de la théorie d'évolution darwinienne. Le concept d'évolution, que les organismes peuvent changer avec le temps, n'était pas nouveau au temps de Darwin. L'évolution en général comprend tous les changements continus dans les caractéristiques et la diversité de la vie qui se produisent tout au long du temps. Ce concept fut abordé par certains

¹⁶⁷ G. F. GAUSE, *The Struggle for Existence*, s. l., Courier Corporation, 2003

philosophes de l'Antiquité (Lucrèce) mais ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle avec le modèle du transformisme de Lamarck que des théories proposent des explications scientifiques.

Cependant, ce n'était pas un concept largement accepté parce que personne ne comprenait comment cela pourrait fonctionner. En fait, il manquait un mécanisme que Charles Darwin avait présenté en 1859 dans son livre *De l'origine des espèces*, il s'agit du mécanisme de la théorie de la sélection naturelle. Ce mécanisme est en objection à la sélection artificielle pratiquée par les agriculteurs et les industriels. Les individus sont sélectionnés alors et transmettent leurs caractères à leur descendance, et par conséquent les espèces s'adaptent continuellement à leur environnement. La compétition dans cette théorie joue un rôle important pour une meilleure adaptation des descendants les mieux adaptés à la « lutte pour la vie ». Les ressources requises pour la survie des individus (nourriture, eau, abri, sites de nidification, etc.) étant limitées sont un motif primordial pour que les individus entrent en compétition.

Le philosophe et biologiste anglais Herbert Spencer (1864)¹⁶⁸ traçait des rapprochements entre les théories de l'évolution et la sélection naturelle de Darwin et ses représentations économiques avec la fameuse expression *survival of the fittest* (*survie du plus apte*). Cette métaphore est un raccourci pour le concept au sujet de la compétition pour la survie ou la prédominance. On y voit bien qu'elle pense que même la vie est préservée grâce à la concurrence. Une société qui encourage la compétition assure la propagation des valeurs nécessaires à la poursuite des progrès. Les « perdants » sont éliminés afin de ne pas bloquer le système, ou ils s'adaptent pour créer de nouveaux défis dont les résultats entraînent nécessairement davantage de progrès dans la poursuite de la compétition. En conséquence, la compétition augmente les pressions de sélection sur les individus les contraignant à évoluer pour diminuer ces mêmes pressions. En biologie par exemple, ces évolutions entraînent des changements au cours du temps des caractères génétiques ou morphologiques des individus en

¹⁶⁸ H. SPENCER, *The Principles of Biology*, s. I., William and Norgate, 1864

compétition¹⁶⁹.

La compétition est une fonction permettant aux acteurs d'atteindre leurs fins avec les meilleurs résultats possibles. Idéalement, la compétition devrait servir, d'après les termes de Burke, en tant qu'organisme, instrument ou outil fonctionnant comme un moyen de contrôle de la qualité (Schandorf, 2008)¹⁷⁰. La compétition fournit la fonction vitale d'élimination du plus faible, du moins utile et du moins fécond, tout en promouvant le plus fort, le plus utile et le plus productif. Un instrument mal utilisé peut cependant être pire que nuisible.

Simmel, par implication, fonde son approche évolutive de la compétition sur une prémisse qui est également présente dans l'anthropologie philosophique de Max Scheler et Arnold Gehlen : chez les animaux, le contrôle du comportement est garanti par des instincts rigides. Chez les humains, la liberté de choix des alternatives de comportement est confuse à moins que la culture ne guide l'action humaine en l'absence de rigidité instinctive. Simmel voit un changement similaire dans les étapes de l'évolution culturelle : la compétition devient graduellement de plus en plus importante, car « dans la mesure où l'esclavage, la prise mécanique du contrôle de l'être humain, cesse, il faut se débarrasser de son âme » (1903 : 1013). Plus l'individu est libéré du contrôle externe traditionnel, plus il devient – dans la terminologie de David Riesman – dirigé vers l'intérieur, et plus la personne doit être soumise à la compétition.

ii. La compétition économique comme un mécanisme de sélection

D'après Arnsperger (1996)¹⁷¹, étant donné que les bénéfices d'une entreprise sont positivement liés à sa part de marché, la course pour les consommateurs fournit évidemment l'impulsion fondamentale pour la compétition entre les entreprises. Cette compétition entre les entreprises, à son tour, favorise la compétition intra-entreprise entre les individus. De plus, il y a clairement une

¹⁶⁹ V. LE BOURLLOT, *Compétition par interférence, température et dynamique des populations structurées*, Paris, Université Pierre et Marie Curie, 2014

¹⁷⁰ M. SCHANDORF, *A Rhetoric of Resolution*, *op. cit.*, p. 1-3

¹⁷¹ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. *A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, *op. cit.*

tentative constante des producteurs de contrôler ce processus d'impulsion de consommateur en prenant en charge la création des besoins et leur entretien par la publicité et par la création des « modes ». Cela signifie qu'il y a aux yeux des entreprises, une anonymisation des clients tout à fait évidente, qui équilibre l'anonymisation opérée par les clients eux-mêmes parmi les entreprises dont ils achètent les produits. Cet anonymat quasi total, qui est une caractéristique bien connue de la compétition capitaliste est ce qui rend les conséquences brutales des pressions compétitives si systémiques et donc dépourvues de tout lien nécessaire à la mode actuelle – à moins qu'une entreprise réussisse à refaçonner les goûts des consommateurs à son propre avantage.

Il y a deux groupes qui s'opposent sur les marchés : le groupe d'entreprises au sein duquel les compétiteurs s'affrontent anonymement et qui est anonyme du point de vue du groupe des consommateurs, et ce groupe de consommateurs qui est à son tour anonyme du point de vue du groupe d'entreprises.

En outre, les entreprises concurrentielles sont tout simplement des entités anonymes qui s'affrontent dans un concours dont elles ne parviennent pas à contrôler la propre nature. Et ce sont toutes ces modalités de l'anonymat qui sont vraiment à la racine même de l'instrumentalisation exploitée par les forces concurrentielles...

La compétition économique sélectionne alors le plus fort et en élimine l'inapte remplissant sa fonction de sélection évolutive (Clark, 1887)¹⁷². En effet, Ely (1901)¹⁷³ trouve que la compétition est le principal processus sélectif dans la société économique moderne, et à travers elle, nous avons la survie du plus fort. Marshall (1890)¹⁷⁴ a exprimé une certaine prudence sur ce point. Il a écrit :

« Nous pouvons envisager les principales conséquences économiques de la loi d'après laquelle la lutte pour l'existence amène la multiplication des organismes qui sont le mieux adaptés pour profiter de leur milieu. »

Et il a commenté que :

¹⁷² J. B. CLARK, *The limits of competition*, s. l., Academy of Political Science, 1887, p. 46

¹⁷³ R. T. ELY, « Competition », *op. cit.*

¹⁷⁴ A. MARSHALL, *Principes d'économie politique*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 1890, p. 98

« le fait qu'une chose est profitable à son milieu ne suffit pas à assurer sa survivance, ni dans le monde physique, ni dans le monde moral. La loi de la "survivance des plus aptes" affirme que les organismes qui tendent à survivre sont ceux qui sont les plus aptes à utiliser le milieu pour leurs propres fins. Ceux qui utilisent le mieux leur milieu sont souvent aussi ceux qui sont le plus utiles à ceux qui les entourent ; mais parfois ils leur sont nuisibles. ».

Considérant ce point, Arnsperger (1996)¹⁷⁵ se posait la question : pourquoi les « forces du marché » ne parviennent pas à assurer l'« équilibre » instantanément ? En donnant des exemples réels, il a montré que la compétition, le plus souvent, ne rejette pas ses perdants mais les transforme simplement : des travailleurs de fer sans emploi deviennent des travailleurs du textile et puis, quand le chômage frappe une fois de plus, soit ils partent à la retraite soit ils se reconvertisent en, disons, techniciens en informatique de basse catégorie. Plutôt que de s'accrocher à leur emploi d'origine à tout prix, ils pourraient, après reconversion être « dédommagés » pour les épreuves qui leur sont imposées par les exigences de la concurrence. Toutefois, un tel régime compensatoire implique le même raisonnement que celui impliqué dans le raisonnement concurrentiel lui-même : la vie des individus est et reste juste de « l'eau au moulin ».

Le processus d'évolution, « la loi du plus fort » base du discours portant sur la compétitivité fait clairement écho à cette culture évaluative. Le discours sur la compétitivité interpelle ardemment le groupe des décideurs et des analystes politiques qui peuvent l'utiliser pour justifier ce qu'ils font et/ou pour savoir comment ils le font par rapport à leurs « rivaux ». Cela contribue à expliquer l'intérêt porté à la tentative de jauger le niveau de compétitivité et l'élaboration d'indices composites et de tableaux de classement.

Malgré sa popularité, le groupe de Lisbonne trouve la compétitivité loin d'être une réponse efficace aux problèmes actuels et aux opportunités auxquels

¹⁷⁵ C. ARNSPERGER, *Competition, consumerism, and the « Other »*. A philosophical investigation into the ethics of economic competition, *op. cit.*

le nouveau monde et la nouvelle société font face. L'excès de compétitivité est même une source d'effets indésirables. Le résultat le plus frappant de l'idéologie de la compétitivité est qu'il génère une distorsion structurelle dans le fonctionnement de l'économie elle-même, sans parler de ses effets sociaux dévastateurs. Tout d'abord, il est devenu de plus en plus évident pour beaucoup d'Américains que « la compétitivité économique internationale vécue cette dernière décennie s'est avérée être une compétitivité source de perte d'emplois et de chute du niveau de vie. Plus tard les Européens commençaient à réaliser que la recherche actuelle de la compétitivité sur la scène internationale s'effectue à un prix humain inacceptable ». La compétitivité économique productive provient des progrès technologiques et de la rationalisation de l'industrie. L'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi n'est nullement gage du développement d'un pays. De même, l'appauvrissement des détenteurs d'emplois par la réduction des salaires et des avantages ne constitue en rien une forme socialement acceptable de croissance de la productivité.

Le deuxième résultat du groupe Lisbonne est que si tout le monde est en concurrence, la valeur de la compétitivité sera finalement perdue. Comme Emile Van Lennep, l'ancien Secrétaire général de l'OCDE, l'a si bien souligné il y a de cela dix ans en rejetant la compétitivité comme la seule solution : « Face à qui est-ce que l'OCDE dans son ensemble doit être plus compétitive ? Face au monde en développement ? Face à la lune ? » « Nous ne pouvons pas ». Aujourd'hui Samuel Brittan affirme « faisons-nous concurrence les uns les autres ». Or, si nous nous mettons tous en concurrence les uns contre les autres, tôt ou tard, le système va s'effondrer. Pour survivre, le système a besoin d'une multiplicité variée de joueurs. La logique de la compétitivité conduit à la réduction de la diversité au sein du système en éliminant tous ceux qui sont incapables de résister aux forces dominantes. En ce sens, il contribue au développement de l'exclusion sociale : les personnes non compétitives, les entreprises, les villes et les nations ne sont pas prises en compte. Elles ne sont plus le sujet de l'histoire.

On a identifié également que le réductionnisme et le fondamentalisme sectaire sont les résultats de la compétitivité. L'idéologie de la compétitivité ne

possède non seulement qu'un œil, mais de plus cet œil est un mauvais œil. Elle ne perçoit pas à la bonne échelle même les choses limitées qu'elle voit. La compétitivité réduit l'ensemble du processus de la condition humaine à la perception, aux motivations et au comportement de l'*Homo œconomicus* comme Homo concurrent. Toutes les perceptions, les motivations et les comportements sont soit dépourvus de valeur – à moins qu'ils ne soient subordonnés et légitimés par la compétitivité – soit non pertinents pour l'économie. La formule magique typique de l'idéologie de la compétitivité économique dominée est : « Revenons aux affaires ». Cette formule suppose que lorsque les gens reviennent aux affaires, ils ne discutent que de sujets appropriés ou n'entreprennent que des actions bonnes et utiles.

c. La compétition est une structure

Loin de son approche comportementale ou fonctionnelle, la compétition ici se définit comme une structure. De même qu'un garagiste qui voit la voiture comme un ensemble de pièces qui interagissent et produisent un mouvement, la compétition est vue par un économiste comme un ensemble d'instruments de régulation qui interagissent et règlent l'activité économique. La compétition subséquentement est considérée comme un mécanisme de régulation de la production sociale qui conduit à une migration interprofessionnelle des facteurs de production. En effet, le marché compétitif est marqué par de nombreux acheteurs de produits similaires. Le volume de ventes alors dans un tel marché est si petit qu'il ne peut pas influencer le prix du produit. La compétition de ce fait pourrait se définir comme le concours entre les individus, notamment en cas d'achat ou de vente (Marshall, 1890)¹⁷⁶. McConnell et al (2014)¹⁷⁷ appuient cet avis et considèrent la compétition comme la possibilité qu'une plus grande quantité d'acheteurs et de vendeurs indépendants sur le marché, entre et quitte le marché

¹⁷⁶ A. MARSHALL, *Principles of Economics*, 8^e éd., London, Macmillan and Co, 1890

¹⁷⁷ C. R. MCCONNELL, S. L. BRUE et S. M. FLYNN, *Economics: Principles, Problems, & Policies*, 20^e édition, s. l., McGraw-Hill Education, 2014

sans effort.

Même si la compétition souscrit l'amélioration du bien-être des acteurs en concurrence à long terme selon Burt (1992)¹⁷⁸, un individu peut à court terme préférer son absence. En prenant le cas d'un monopole où la concurrence est quasi inexistante voire absente, puisque le marché est concentré sur un seul acteur qui semble avoir une vie tranquille. Cette perspective a été appuyée vivement par John Stuart Mill (1848) qui a avoué qu'il ne serait pas enchanté de l'idéal de vie et du type de société actuelle où l'état normal de l'homme est de « *lutter sans fin pour se tirer d'affaire, où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se marche sur les talons* »¹⁷⁹.

La perspective séduisante d'une vie tranquille a suscité des tentatives répandues de freiner la compétition. Comme l'a observé Adam Smith¹⁸⁰ :

« Il est rare que des gens du même métier se trouvent réunis, fut-ce pour quelque partie de plaisir ou pour se distraire, sans que la conversation finisse par quelque conspiration contre le public, ou par quelque machination pour faire hausser les prix. ».

Cette observation d'Adam Smith a été largement corroborée pour l'époque par Ashton (1948)¹⁸¹ dans son traité sur l'histoire de la révolution industrielle en Angleterre. La même histoire est racontée par l'histoire des cartels aux États-Unis avant l'avènement de la législation antitrust vers la fin du XIX^e siècle, en Allemagne avant la Seconde Guerre mondiale (Neumann, 2001)¹⁸² et en Angleterre avant la loi interdisant les cartels en 1956 (Symeonidis, 2002)¹⁸³. Même l'interdiction des cartels aux États-Unis et en Europe n'a pas été une panacée contre l'émergence

¹⁷⁸ R. S. BURT, *Structural holes*, op. cit.

¹⁷⁹ J. S. MILL, *Principes d'économie politique*, L. Roquet (trad.), Paris, Guillaumin, 1848, p. 139

¹⁸⁰ A. SMITH, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, A. Blanqui et G. Garnier (trad.), s. l., 1776, p. 108

¹⁸¹ T. S. ASHTON, *The Industrial revolution: 1760-1830*, Oxford, Oxford University Press, 1948

¹⁸² M. NEUMANN, *Competition policy: history, theory and practice*, Northampton, MA, Edward Elgar Pub, 2001

¹⁸³ G. SYMEONIDIS, *The effects of competition: cartel policy and the evolution of strategy and structure in British industry*, Cambridge, Mass, MIT Press, 2002

de cartels en violation de la loi, comme le révèlent des cas plus récents tels que le cartel international de la vitamine et le cartel du ciment.

Par conséquent, pour que la compétition puisse fonctionner dans la société, elle doit être régie par des prescriptions issues de sources juridiques et morales. Elle devrait contenir un caractère juridique de rivalité concurrentielle. C'est un indicateur de la croissance économique, puisqu'il incitera les entreprises à introduire des stratégies de développement novatrices.

Burt (1992)¹⁸⁴ donne trois conditions quant à l'existence de la compétition présumée : (i) l'existence d'un nombre infini d'acheteurs et de vendeurs connus l'un de l'autre, (ii) les biens peuvent être divisés à la vente à un nombre quelconque d'acheteurs, et (iii) les acheteurs et les vendeurs sont libres d'échanger sans interférence de tiers.

Ce qui suit montre que la structure de compétition existe et pourrait être définie par : (i) l'absence des barrières à l'entrée et à la sortie ou (ii) l'absence de monopole.

La compétition est alors la structure, comme l'avait communiqué l'économiste libéral français Charles Coquelin¹⁸⁵ en 1854 dans son Dictionnaire de l'économie politique dans lequel il avait écrit : « On ne défend pas le soleil, quoiqu'il brûle parfois la terre qu'il devrait seulement éclairer et chauffer : il ne faut pas non plus défendre la concurrence, qui est au monde industriel ce que le soleil est au monde physique. La tâche de l'économiste est seulement d'en expliquer l'action dans la sphère industrielle, et d'en exposer les merveilleux effets. C'est la meilleure défense qu'on puisse en faire et c'est la seule qui lui convienne ».

- i. La compétition comme l'absence des barrières à l'entrée et à la sortie

Avant la fin des années 1980, l'accent était mis sur la formulation de stratégies concurrentielles en s'appuyant sur l'approche de positionnement du marché (ou vision du marché – *Market-based view*). Cette approche se concentre

¹⁸⁴ R. S. BURT, *Structural holes*, *op. cit.*

¹⁸⁵ C. COQUELIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, s. l., Guillaumin et cie, 1853

sur les facteurs environnementaux d'une entreprise et renvoie à l'hypothèse SCP (structure-conduite-performance). Ce point de vue souligne le fait que les entreprises atteignent et maintiennent leur notoriété en raison de leurs positionnements de marché astucieux, D. Faulkner (2007)¹⁸⁶.

L'idée fondamentale ici est que la structure d'un marché a une influence sur les entreprises et leur comportement, ce qui conduit à des performances différentes, basées sur la capacité des entreprises à ajuster la stratégie de l'entreprise en fonction des structures de marché. La structure du marché joue subséquemment un rôle important dans le choix des stratégies concurrentielles. La structure de marché sera étudiée en détails avant de cerner les différents niveaux de compétition dans le marché.

Cette vision de la compétition est définie par la négation où la compétition ici se réfère à la structure où les acteurs peuvent entrer et sortir de la compétition en toute liberté, donc la compétition est définie au sens de l'absence d'obstacles à l'entrée. En 1982, ce point de vue de la compétition était un précurseur de la théorie des marchés contestables (Baumol, 1982)¹⁸⁷, et peut également être considéré comme un dispositif à faire entrer des relations d'équilibre général dans un cadre d'équilibre partiel.

En effet, Liefmann (1915)¹⁸⁸ pense que la compétition n'est donc pas seulement la présence de plusieurs vendeurs sur le marché. Il l'avait défini comme la possibilité de la libre circulation du travail et du capital. La compétition alors, au moins latente, est présente tant que l'apparition d'un nouveau vendeur dans une branche d'industrie n'est pas exclue. Plus tard, Machlup (1942)¹⁸⁹ trouve que la concurrence parfaite désigne exclusivement l'entrée libre et facile dans l'industrie. De plus, Stigler (1957)¹⁹⁰ en adaptant le concept de la compétition à des conditions variables, appuie ce point de vue structurel de la compétition et la définit par

¹⁸⁶ D. FAULKNER, *Strategic Management*, s. l., University of London Press, s. d., p. 69

¹⁸⁷ W. J. BAUMOL, « Contestable Markets: An Uprising in the Theory of Industry Structure », *The American Economic Review*, vol. 72, n° 1, 1982, p. 1-15

¹⁸⁸ R. LIEFMANN, « Monopoly or Competition as the Basis of a Government Trust Policy », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 29, n° 2, 1915, p. 316

¹⁸⁹ F. MACHLUP, « Competition, Pliopoly and Profit », *Economica*, vol. 9, n° 33, 1942, p. 2

¹⁹⁰ G. J. STIGLER, « Perfect Competition, Historically Contemplated », *op. cit.*

l'absence de barrières à l'entrée et à la sortie d'une industrie à long terme ; c'est-à-dire pendant une période suffisamment longue pour permettre des changements substantiels dans les quantités même des ressources les plus durables.

Finalement, Andrews (1964)¹⁹¹ considère que la caractéristique essentielle d'une industrie en compétition ouverte, n'est rien de plus qu'une industrie formellement ouverte à l'entrée d'une nouvelle concurrence. . il découlera de mon argument ultérieur selon lequel une industrie avec une seule entreprise pourrait bien être analysée comme si elle était concurrentielle.

ii. Absence de monopole

La concurrence a également été définie par la négation ici comme l'absence de monopole. Elle est conçue comme un type particulier de comportement qui est très différent de la conception simpliste de la compétition : les entreprises « preneuses des prix » ne participent en aucun cas à un comportement stratégique ou concurrentiel. L'économiste américain Edward Hastings Chamberlin (1933)¹⁹² trouve que le monopole signifie ordinairement le contrôle de l'offre et donc du prix. Un seul prérequis alors à la pure concurrence : que personne ne possède un tel degré de contrôle. Le monopoleur, selon Lerner (1934)¹⁹³, est confronté à une courbe de demande en baisse pour son produit... alors que le vendeur dans un marché purement concurrentiel a une courbe de demande horizontale. Le lauréat du prix Nobel en économie en 1982, l'économiste américain Joseph Stigler a fait une revue historique en 1957¹⁹⁴ et avait constaté que s'il avait à redéfinir la compétition, il aurait limité la compétition à l'absence de pouvoir de monopole sur un marché. La faisabilité de la concurrence dans les différents sens examinés ci-dessus dépend en grande partie d'un ensemble commun de facteurs sous-jacents. Le nombre de concurrents réels à l'équilibre et l'impact de la concurrence potentielle sur le comportement des concurrents réels.

¹⁹¹ P. W. S. ANDREWS, *On Competition in Economic Theory*, s. l., 1964, p. 16

¹⁹² E. H. CHAMBERLIN, « The Theory of Monopolistic Competition », *Harvard University Press*, 1933

¹⁹³ A. P. LERNER, « The Concept of Monopoly and the Measurement of Monopoly Power », *The Review of Economic Studies*, vol. 1, n° 3, 1^{er} juin 1934, p. 157

¹⁹⁴ G. J. STIGLER, « Perfect Competition, Historically Contemplated », *op. cit.*

On identifie quatre types fondamentaux de structures de marché : la concurrence parfaite, la concurrence imparfaite, l'oligopole et le monopole. Boone et Kurtz (2012)¹⁹⁵ ont résumé ces quatre principaux modèles dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 - caractéristiques des différents modèles de structure du marché

| Caractéristiques | Compétition parfaite | Compétition monopolistique | Oligopole | Monopole |
|---|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------|--|
| Nombre de compétiteurs | Beaucoup | Peu et beaucoup | Peu | Pas de concurrent direct |
| Entrée des nouvelles entreprises dans l'industrie | Facile | Difficile | Très difficile | Contrôlée par l'état |
| Similarité des produits et services offerts par les compétiteurs | Homogène (Similaire) | Hétérogène (Différent) | Similaire ou différent | Pas de produits ou service concurrents |
| Pouvoir de contrôler les prix par les entreprises | Aucun | Certaines entreprises | Certaines entreprises | Important et considérable |

Source : Boone et Kurtz (2012)¹⁹⁶

En premier lieu, la concurrence parfaite décrit une structure de marché dans laquelle un grand nombre de petites entreprises se font concurrence. Dans ce

¹⁹⁵ L. E. BOONE et D. L. KURTZ, *Contemporary Marketing, 2013 Update*, s. I., Cengage Learning, 2012

¹⁹⁶ *Id.*

scénario, une seule entreprise n'a aucun pouvoir de marché significatif. En conséquence, l'industrie dans son ensemble produit le niveau de production socialement optimal, car aucune des entreprises n'a la capacité d'influencer les prix du marché.

L'idée d'une concurrence parfaite repose sur un certain nombre d'hypothèses : (1) toutes les entreprises maximisent leurs profits, (2) l'entrée et la sortie sur le marché sont gratuites, (3) toutes les entreprises vendent des biens complètement identiques, (4) il n'y a pas de préférences pour les consommateurs.

En regardant ces hypothèses, il semble évident que nous ne trouverons presque jamais de concurrence parfaite dans la réalité. C'est un aspect important, car c'est la seule structure de marché qui peut (théoriquement) aboutir à un niveau de production socialement optimal.

En deuxième lieu, on identifie la concurrence monopolistique qui fait également référence à une structure de marché dans laquelle un grand nombre de petites entreprises se font concurrence. Cependant, contrairement à la concurrence parfaite, les entreprises en concurrence monopolistique vendent des produits similaires mais légèrement différenciés. Cela leur donne un certain pouvoir de marché qui leur permet de facturer des prix plus élevés dans une certaine fourchette.

La concurrence monopolistique repose sur les hypothèses suivantes : (1) toutes les entreprises maximisent leurs profits (2) l'entrée et la sortie sur le marché sont gratuites, (3) les entreprises vendent des produits différenciés (4) les consommateurs préfèrent un produit plutôt qu'un autre. Maintenant, ces hypothèses sont un peu plus proches de la réalité que celles examinées en compétition parfaite. Cependant, cette structure de marché n'aboutira plus à un niveau de production socialement optimal, car les entreprises ont plus de pouvoir et peuvent influencer dans une certaine mesure les prix du marché.

Un exemple de concurrence monopolistique est le marché des céréales. Il y a un grand nombre de marques différentes. La plupart d'entre elles ont probablement un goût légèrement différent, mais à la fin de la journée, elles sont toutes les céréales du petit déjeuner.

En troisième lieu, on reconnaît « l'oligopole » qui décrit une structure de marché qui n'est dominée que par un petit nombre d'entreprises. Cela entraîne un état de concurrence limitée. Les entreprises peuvent soit se concurrencer soit collaborer. Ce faisant, elles peuvent utiliser leur pouvoir collectif sur le marché pour faire grimper les prix et faire plus de profits.

La structure du marché oligopolistique repose sur les hypothèses suivantes : (1) toutes les entreprises maximisent leurs bénéfices, (2) les oligopoles peuvent fixer des prix, (3) il existe des barrières à l'entrée et à la sortie sur le marché, (4) des produits homogènes ou différenciés, et (5) il n'y a que quelques entreprises qui dominent le marché.

En règle générale, un oligopole se compose généralement d'environ 3 à 5 entreprises dominantes. Pour donner un exemple d'oligopole, regardons le marché des consoles de jeu. Ce marché est dominé par trois sociétés puissantes : Microsoft, Sony et Nintendo. Cela leur laisse à tous un pouvoir de marché important.

Finalement, un monopole fait référence à une structure de marché dans laquelle une seule entreprise contrôle l'ensemble du marché. Dans ce scénario, l'entreprise possède le plus haut niveau de pouvoir sur le marché, car les consommateurs n'ont aucune alternative. En conséquence, les monopoleurs réduisent souvent la production pour augmenter les prix et faire plus de profits.

Les hypothèses suivantes sont faites lorsque nous parlons de monopole : (1) le monopoleur maximise le profit, (2) il peut fixer le prix, (3) il y a des barrières élevées à l'entrée et à la sortie, (4) il n'y a qu'une entreprise dominante sur l'ensemble du marché.

Du point de vue de la société, la plupart des monopoles ne sont généralement pas souhaitables, car ils se traduisent par des rendements plus faibles et des prix plus élevés par rapport aux marchés concurrentiels. Par conséquent, ils sont souvent réglementés par le gouvernement. Un exemple de monopole réel pourrait être Monsanto. Environ 80% de tout le maïs récolté aux États-Unis est une marque déposée par cette société. Cela confère à Monsanto un pouvoir de marché extrêmement élevé.

d. Conclusion

La réaction de compétition engage l'intervention des individus pour une interaction réciproque. Le déclencheur de cette interaction serait sûrement d'abord la raison d'être de la concurrence. Ce motif de la compétition sera étudié ci-dessous en prenant en compte la cause finale *telos* (Τέλος) d'Aristote qu'il considèrerait la plus importante parmi les quatre causes¹⁹⁷, c'est-à-dire la fin ou la finalité. Puis, nous traiterons ci-dessous des aboutissements d'une compétition où la partie prenante de la concurrence s'alignera aux autres en imitant ou plutôt en se distinguant pour innover.

La compétition et la compétitivité sont des mots à la mode. Malgré leur popularité, peu de gens sont préoccupés par la relation exacte entre ces concepts.

Comme expliqué auparavant, la compétitivité désigne l'aptitude à concurrencer et entrer en compétition. La compétitivité économique ou politique se réfère aux capacités et aux performances d'un acteur pour obtenir un soutien pour ses objectifs politiques et pour vendre ses produits sur le marché. Parce que la compétitivité ne se réfère pas nécessairement à la victoire elle-même mais à la capacité potentielle de l'acteur de gagner.

Sartori (1976)¹⁹⁸ explique la différence entre la compétition et la compétitivité comme suit : « La compétition est une structure ou une règle du jeu [alors que] la compétitivité est particulièrement un état du jeu »¹⁹⁹. De ce fait, il peut y avoir une compétition sans compétitivité, mais on ne pourrait pas envisager une compétitivité sans compétition ; d'où la définition de Sartori (1976)²⁰⁰ « la compétition est une compétitivité potentielle »²⁰¹. Pour illustrer son point de vue, Sartori donne l'exemple d'un système de parti politique dominant qui respecte les règles de la concurrence mais témoigne d'une faible compétitivité. Ainsi selon

¹⁹⁷ Les quatre causes sont : (1) la cause matérielle, (2) la cause formelle, (3) la cause motrice et (4) la cause finale

¹⁹⁸ G. SARTORI, *Parties and Party Systems: Volume 1: A Framework for Analysis*, s. l., CUP Archive, 1976, p. 218

¹⁹⁹ "Competition is a structure, or a rule of the game [while] competitiveness is a particularly state of the game"

²⁰⁰ G. SARTORI, *Parties and Party Systems*, *op. cit.*, p. 218

²⁰¹ "competition is [...] potential competitiveness"

Sartori, la compétition est une compétitivité potentielle et il ajoute que la compétition peut être compétitive lorsque deux ou plusieurs parties obtiennent des rendements rapprochés et gagnent sur de faibles marges²⁰².

Haraksingh (2014)²⁰³ considère la compétitivité comme une destination. Il l'a déterminée d'une manière relative. Il la définit comme la mesure de la capacité d'une entreprise (ou dans certains cas, d'un pays ou d'une industrie) à créer efficacement des biens et des services, par rapport à d'autres entreprises (ou pays ou industries). Elle peut également impliquer la capacité de l'entreprise à faire face à la compétition d'autres entreprises sur une base soutenue (c'est-à-dire qu'elle n'est pas statique). En effet, la compétitivité est dynamique. Une question constante se pose, si on est compétitif aujourd'hui, va-t-on l'être demain ? Compte tenu de la réalité dynamique de l'institution sociale de la concurrence, le vainqueur du jour ne peut jamais être sûr qu'il sera un gagnant aussi demain. Ainsi, comme l'avait conclu Nieminen²⁰⁴, dans le monde compétitif d'aujourd'hui on doit courir pour rester au même endroit. De plus, contrairement à la compétitivité, Haraksingh (2014) ne considère pas la compétition (économique) comme une fin en soi, mais plutôt comme un processus vital sur le marché. C'est la démarche à suivre par laquelle une entreprise est engagée dans la vente de biens ou de services. Elle implique une forte rivalité entre les entreprises.

La notion de compétitivité décrète par la suite un immense poids idéologique ; puisque la compétition axée sur une configuration sociale inflige moins de confort aux « perdants ». Par conséquent, la notion et les pratiques de compétitivité électrisent et intensifient les actions et les intentions sociales en produisant une menace constante de perte de la compétition socioéconomique. Cela semble être la fonction socioéconomique la plus importante de la concurrence et les idéaux de la compétitivité.

²⁰² "At the other extreme", he continues, "competition is "competitive" when two or more parties obtain close returns and win on thin margins"

²⁰³ K. HARAKSINGH, « Together Not Apart: Competition, Competitiveness and Clusters », lors de la rencontre *2nd Caribbean Competitiveness Forum*, Kingston, Jamaica, 18 mars 2014

²⁰⁴ A. NIEMINEN, « Critique of Competitiveness-Theoretical Points of Departure », 2 septembre 2006

La leçon de la concurrence sur les marchés de produits peut ensuite avoir un impact négatif sur la stratégie de compétitivité d'un pays. Par exemple, les entreprises dans un environnement domestique, ne seraient pas en mesure de reproduire leur comportement anticoncurrentiel sur les marchés étrangers.

CHAPITRE DEUX

Vision économique de la compétitivité nationale

Les trois différents niveaux de la compétitivité sont examinés : 1) niveau national, 2) niveau industriel et 3) niveau des entreprises. Les trois sont liés et interdépendants. Comme dans le dicton « les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Ici la compétitivité nationale est le sujet d'étude principal. Elle est assimilée à une grande rivière. Les compétitivités sectorielles, industrielles sont équivalentes aux ruisseaux qui sont formés à partir de gouttes d'eau (entreprises). Ces entreprises forment l'industrie et le secteur d'activité. Par conséquent, l'économie nationale ne peut pas être compétitive si ses industries ne sont pas compétitives, et une industrie ne peut pas être compétitive si ses secteurs et ses entreprises ne sont pas compétitifs.

La compétitivité d'un pays, comme dans l'exemple de l'océan formé par les rivières qui s'y jettent, dépend de manière significative de la compétitivité des secteurs du pays. Selon Martin et al (1991)²⁰⁵, la capacité soutenue à un gain de rentabilité et de maintenir des parts de marché est ce qui rend les secteurs compétitifs. La compétitivité de l'industrie est donc liée à la rentabilité d'un côté et liée à la participation sur les marchés nationaux et internationaux de l'autre. Cependant, la dotation en ressources comme socle exploratoire de la compétitivité est partagée par Peterson (2006)²⁰⁶ et Iraldo et al (2011)²⁰⁷. D'après le consortium européen ECSIP²⁰⁸, deux dimensions principales de la compétitivité sont mises en évidence : 1) Une dimension verticale, liée à la dynamique interne d'un secteur, les stratégies au niveau de l'entreprise et les modèles d'affaires (modèles business), 2) Une dimension horizontale, liée à l'environnement des affaires.

²⁰⁵ L. MARTIN, R. WESTGREN et E. VAN DUREN, « Agribusiness competitiveness across national boundaries », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 73, n° 5, 1991, p. 1456–1464

²⁰⁶ S. PETERSON, « The EU emissions trading scheme and its competitiveness effects upon European business — results from the CGE model DART », *SpringerLink*, 2006, p. 275-292

²⁰⁷ F. IRALDO *et al.*, « A Literature Review on the Links between Environmental Regulation and Competitiveness », *Environmental Policy and Governance*, vol. 21, n° 3, 1^{er} mai 2011, p. 210-222

²⁰⁸ European Competitiveness and Sustainable Industrial Policy Consortium (ECSIP)

Le présent chapitre retrace l'histoire de la compétitivité de deux points de vue. La première approche décrit l'évolution conceptuelle de la compétitivité avant même son apparition après la Seconde Guerre mondiale. Cette évolution historique est déterminée par les mercantilistes, Adam Smith (1723-1790), David Ricardo (1772-1823), Michael Porter (1990) et Krugman (1994).

La deuxième approche de cette étude historique traite le concept depuis son apparition après la Seconde Guerre mondiale, période durant laquelle on a trouvé dans la littérature une panoplie de définitions qui prouve la polysémie de la compétitivité.

I- Historique de la compétitivité nationale

La littérature sur la compétitivité est riche avec une abondante liste d'explications scientifiques du concept, de ses synonymes et de ses attributs utilisés pour sa description tout au long des différentes périodes et étapes du développement de la pensée économique. Par conséquent, j'ai essayé de centraliser ma recherche essentiellement sur les contributions les plus influentes. Les critères de sélection de ces contributions sont les auteurs ou les œuvres qui ont eu un rôle dans le développement des connaissances liées à la compétitivité.

Dans la présente section, l'évolution historique était étudiée comme une évolution conceptuelle d' « avantage ». En effet, elle était déterminée par Adam Smith (1723-1790) comme un « avantage absolu », puis un « avantage comparatif » par David Ricardo (1772-1823) et un « avantage compétitif » par Michael Porter (depuis 1990).

L'évolution historique du concept de la compétitivité était surtout marquée par l'évolution de la théorie du commerce international. En effet, le concept de compétitivité internationale est souvent utilisé pour analyser la performance macroéconomique des pays. Il compare, pour un pays et ses partenaires commerciaux, un certain nombre de caractéristiques économiques saillantes qui peuvent aider à expliquer les tendances du commerce international.

a. La compétitivité de l'école classique

En 1492, Christophe Colomb découvre le Nouveau Monde ; en 1501 Amerigo Vespucci découvre la partie continentale du continent ; et en 1519 Fernand de Magellan atteint les Philippines autour de la pointe sud de l'Amérique du Sud et ouvre la voie occidentale vers l'Inde. Ces découvertes ont été possibles en raison du développement scientifique dans les domaines tels que l'astronomie et la construction navale. Les marchands et les commerçants voulaient étendre leurs activités à l'Est dans la mesure où le commerce des produits orientaux et occidentaux était rentable. Le commerce international devint important à l'époque des découvertes et de l'exploration au cours du XV^e siècle.

Une théorie économique à cette époque était appelée Mercantilisme. Elle demeure la pensée économique dominante jusqu'au XVIII^e siècle. Les mercantilistes pensaient la richesse en termes d'or et d'argent, ou de trésor, un terme courant à cette époque. La politique d'accumulation de métaux précieux a été appelée bullionisme. Au départ, la philosophie bullioniste se traduit par l'encouragement des importations et l'interdiction des exportations de lingots. Cette politique se mua très vite en réglementation du commerce international afin de parvenir à une balance commerciale favorable. Le mercantilisme souligna la nécessité d'un pays d'acquérir une abondance de métaux précieux. Pour ce faire, le pays devait exporter le maximum de ses propres produits manufacturés et en importer le minimum d'autres pays. L'excédent des exportations sur les importations serait payé en or et en argent.

Cette politique se mua ensuite en encouragement de la production nationale. La raison était qu'un pays produisant plus de marchandises pour l'exportation, pourrait atteindre une balance commerciale favorable et donc un afflux de lingots. Cette politique a été bien expliquée par Thomas Mun (1571-1641), un directeur de la Compagnie de l'Inde occidentale et un théoricien mercantile chevronné. Son principal argument était que pour augmenter la richesse de la nation, l'Angleterre devait vendre à d'autres pays plus que ce qu'elle avait acheté d'eux. Il a conseillé à son peuple de cultiver les terres incultes, de réduire la consommation de marchandises étrangères, d'être frugal dans l'utilisation des ressources naturelles,

en les économisant le plus possible pour l'exportation et de développer les industries nationales pour satisfaire les besoins nécessaires. Ce sont les principes de l'homme d'affaires économe. Ces mesures ne relèvent pas seulement de la responsabilité des commerçants individuels. Le gouvernement devrait également avoir une obligation. Il pourrait donc être conseillé au gouvernement d'interdire les importations et de subventionner les exportations.

À cette époque, une politique fiscale était importante. Le pays pourrait atteindre les objectifs mercantilistes en réduisant les impôts pour les exportations et en imposant des droits de douane élevés sur les importations. Les taxes ont toutefois souvent été superposées dans les domaines qui n'étaient pas directement liés aux exportations. Par exemple, en Angleterre, il y avait même des taxes pour les veuves, les naissances, les enterrements, les mariages et les célibataires. En outre, les tarifs élevés sur les produits importés ont provoqué l'essor de l'industrie de la contrebande. Une autre politique importante était d'avoir le monopole de certains secteurs importants tels que la fabrication du verre, la fabrication du papier, et l'extraction du cuivre. Toutefois, cette politique a également été abusée fréquemment et est devenue moins utile à la structure industrielle.

i. Un avantage certain (absolu) de Adam Smith (1776)

Le problème majeur du mercantilisme était qu'il considérait le commerce comme un jeu à somme nulle dans lequel l'excédent commercial d'un pays était compensé par le déficit commercial d'un autre. En revanche, Adam Smith considérait le commerce comme un jeu à somme positive dont tous les partenaires commerciaux pouvaient profiter. Une grande partie de *La richesse des nations* (Smith, 1776) a été consacrée à une attaque contre le mercantilisme. Smith croyait au fonctionnement de la loi naturelle, ou d'une main invisible, et était donc favorable à l'individualisme et au libre-échange. Smith déclara que tout homme comprend mieux ses propres besoins et désirs que quiconque. S'il était donné à tout homme de chercher son propre bien-être, il contribuerait plus au bien commun sur le long terme. La loi naturelle, et non les contraintes gouvernementales, servirait à prévenir les abus de cette liberté. Selon Smith, l'avantage de cette loi

naturelle provenait plus précisément de la division du travail. Smith illustre son propos grâce à l'exemple d'une fabrique d'épingles :

« Prenons un exemple dans une manufacture de la plus petite importance, mais où la division du travail s'est fait souvent remarquer : une manufacture d'épingles.

Un homme qui ne serait pas façonné à ce genre d'ouvrage, dont la division du travail a fait un métier particulier, ni accoutumé à se servir des instruments qui y sont en usage, dont l'invention est probablement due encore à la division du travail, cet ouvrier, quelque adroit qu'il fût, pourrait peut-être à peine faire une épingle dans toute sa journée, et certainement il n'en ferait pas une vingtaine. Mais de la manière dont cette industrie est maintenant conduite, non seulement l'ouvrage entier forme un métier particulier, mais même cet ouvrage est divisé en un grand nombre de branches, dont la plupart constituent autant de métiers particuliers. Un ouvrier tire le fil à la bobine, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empointe, un cinquième est employé à émoudre le bout qui doit recevoir la tête. Cette tête est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la frapper est une besogne particulière ; blanchir les épingles en est une autre ; c'est même un métier distinct et séparé que de piquer les papiers et d'y bouter les épingles ; enfin, l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations distinctes ou environ, lesquelles, dans certaines fabriques, sont remplies par autant de mains différentes, quoique dans d'autres le même ouvrier en remplisse deux ou trois. J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers, et où, par conséquent, quelques-uns d'eux étaient chargés de deux ou trois opérations. Mais, quoique la fabrique fût fort pauvre et, par cette raison, mal outillée, cependant, quand ils se mettaient en train, ils venaient à bout de faire entre eux environ douze livres d'épingles par jour ; or, chaque livre contient au-delà de quatre mille épingles de taille moyenne. Ainsi, ces dix ouvriers pouvaient faire entre eux plus de quarante-huit milliers d'épingles dans une journée ; donc,

chaque ouvrier, faisant une dixième partie de ce produit, peut être considéré comme donnant dans sa journée quatre mille huit cents épingles. Mais s'ils avaient tous travaillé à part et indépendamment les uns des autres, et s'ils n'avaient pas été façonnés à cette besogne particulière, chacun d'eux assurément n'eût pas fait vingt épingles, peut-être pas une seule, dans sa journée, c'est-à-dire pas, à coup sûr, la deux-cent-quarantième partie, et pas peut-être la quatre-mille-huit-centième partie de ce qu'ils sont maintenant en état de faire, en conséquence d'une division et d'une combinaison convenables de leurs différentes opérations. » (Tome I)²⁰⁹

Smith a développé cette idée de « division du travail » en celle de « division internationale du travail ». Considérons à présent combien la production serait plus importante si les pays se spécialisaient dans la production tout comme l'a fait le marqueur à épingles dans son exemple. La spécialisation, la coopération et l'échange étaient responsables du progrès économique dans le monde en balisant par ricochet la route pour des réalisations futures. Le commerce international pour Smith, est donc un jeu positif. Toutefois, dans la pratique, Smith a vu différentes barrières érigées par les gouvernements qui restreignaient la libre circulation du commerce international. Son fameux passage est le suivant :

« La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à faire. Le tailleur ne cherche pas à faire ses souliers, mais il les achète du cordonnier ; le cordonnier ne tâche pas de faire ses habits, mais il a recours au tailleur ; le fermier ne s'essaye à faire ni les uns ni les autres, mais il s'adresse à ces deux artisans et les fait travailler. » (Tome IV)²¹⁰

« Ce qui est prudence dans la conduite de chaque famille en particulier, ne peut guère être folie dans celle d'un grand empire. Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes en état de l'établir nous-mêmes, il vaut bien mieux que nous la lui achetions

²⁰⁹ A. SMITH, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, op. cit., p. 17

²¹⁰ *Ibid.*, p. 31

avec quelque partie du produit de notre propre industrie, employée dans le genre dans lequel nous avons quelque avantage. » (Tome IV) ²¹¹

« Les avantages naturels qu'un pays a sur un autre pour la production de certaines marchandises sont quelquefois si grands, que du sentiment unanime de tout le monde, il y aurait de la folie à vouloir lutter contre eux. Au moyen de serres chaudes, de couches, de châssis de verre, on peut faire croître en Écosse de fort bons raisins, dont on peut faire aussi de fort bon vin avec trente fois peut-être autant de dépense qu'il en coûterait pour s'en procurer de tout aussi bon de l'étranger. Or, trouverait-on bien raisonnable un règlement qui prohiberait l'importation de tous les vins étrangers, uniquement pour encourager à faire du vin de Bordeaux et du vin de Bourgogne en Écosse ? » (Tome IV) ²¹²

En critiquant le mercantilisme, Smith a montré comment toutes les formes d'ingérence du gouvernement, tels que l'octroi de monopoles, le subventionnement des exportations, la limitation des importations et le règlement des salaires, entravent la croissance naturelle de l'activité économique. En revanche, Smith a fait valoir les avantages de la spécialisation des régions et des nations. En commençant par un tel raisonnement, Smith a montré comment chaque nation serait beaucoup mieux sur le plan économique en se concentrant sur ce qu'elle pourrait mieux faire plutôt que de suivre la doctrine mercantiliste de l'autosuffisance nationale. Suite à la pensée de Smith, la protection du commerce en tant que politique gouvernementale diminua effectivement en Angleterre.

La concurrence était importante dans la société que Smith a proposée. La concurrence veillait à ce que toute personne et nation ferait ce qu'il ou elle était plus apte à faire, et elle récompensait pleinement chacun pour leurs services et garantissait la contribution maximale au bien commun. Par conséquent, le rôle du gouvernement, ou *souverain*, devait être minimum. Smith a soutenu que :

²¹¹ *Id.*

²¹² *Ibid.*, p. 38

« Ainsi, en écartant entièrement tous ces systèmes ou de préférence ou d'entraves, le système simple et facile de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même et se trouve tout établi. Tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice, demeure en pleine liberté de suivre la route que lui montre son intérêt, et de porter où il lui plaît son industrie et son capital, concurremment avec ceux de toute autre classe d'hommes. Le souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune sagesse humaine ni connaissance qui puissent suffire, la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société. Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir ; trois devoirs, à la vérité, d'une haute importance, mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire. Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. Et le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoiqu'à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses ». (Tome IV)²¹³

La politique économique la plus importante du gouvernement est donc d'éliminer les monopoles et de préserver la concurrence. La position de Smith sur la réglementation du gouvernement n'a toutefois pas été catégorique. Comme le

²¹³ *Ibid.*, p. 209-210

montre le troisième devoir du gouvernement, Smith a admis que les projets nécessaires qui étaient trop grands pour les entreprises privées devraient être menés par les pouvoirs publics. Il croyait aussi que les lois sur la navigation, nécessitant l'utilisation de navires anglais pour le transport de marchandises à destination et en provenance d'Angleterre, étaient nécessaires pour la sauvegarde du service maritime ne serait-ce qu'en tant que défense nationale.

Pour résumer, la richesse des nations selon Smith (1776) se réalise par la division du travail (la spécialisation). Ou encore, la libre concurrence du marché amène la vente au prix le plus bas. Finalement, dans la logique de la compétitivité, synonyme de capacité à gagner des parts de marché, la notion d'avantages absolus retrouve une certaine validité.

ii. Un avantage comparatif de David Ricardo (1817)

Depuis la publication du livre d'Adam Smith en 1776, de nombreux économistes ont apporté des contributions significatives à cette théorie. Parmi ces contributions, celle de David Ricardo (1817) à la théorie du commerce international fut si significative que cette théorie classique est parfois appelée la théorie ricardienne. Un problème se posa avec la théorie de l'avantage absolu. Que faire si un pays avait un avantage absolu dans les deux produits ? Selon Smith, un tel pays supérieur ne tirerait aucun avantage du commerce international. En revanche, selon Ricardo, le pays supérieur devrait se spécialiser là où il a le plus grand avantage absolu et le pays inférieur devrait se spécialiser là où il a l'inconvénient le moins absolu. Cette règle est connue comme la théorie de l'avantage comparatif. Une grande implication de cette théorie est que, même si un pays ne dispose pas d'un avantage absolu dans un produit, ce pays et d'autres pays tireront toujours profit du commerce international.

Ricardo a utilisé une illustration pour l'expliquer²¹⁴. Dans le commerce entre l'Angleterre et le Portugal, si le Portugal pouvait produire des vêtements avec le travail de 90 hommes et du vin avec le travail de 80 hommes, et que l'Angleterre pouvait produire la même quantité de vêtements avec 100 hommes et le vin avec

²¹⁴ D. RICARDO, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1817

120, il serait avantageux pour ces nations d'échanger les vêtements anglais contre du vin portugais. En se concentrant sur ce que chaque nation pouvait faire avec le moindre effort, chacune avait un plus grand avantage comparatif. Ainsi, chaque nation avait plus de vin et plus de vêtements qu'elle aurait pu avoir en produisant chaque produit indépendamment, sans le bénéfice de l'échange.

Dans cet exemple, le Portugal peut tirer profit du commerce avec l'Angleterre moins efficace parce que l'avantage de coût du Portugal est relativement plus grand dans le vin que dans les vêtements. Le coût de production du vin portugais ne représente que les deux tiers du coût en Angleterre, mais son coût des vêtements représente les neuf dixièmes du coût en Angleterre. Le Portugal a donc une plus grande efficacité dans le vin que dans les vêtements, tandis que l'Angleterre a moins d'inefficacité dans les vêtements que dans le vin.

Ricardo a utilisé une autre illustration qui sous-tend le même argument. Deux hommes pouvaient à la fois fabriquer des chaussures et des chapeaux, et l'un est supérieur à l'autre dans les deux emplois ; mais dans la fabrication de chapeaux, il ne pouvait dépasser son concurrent que d'un cinquième, et dans la fabrication de chaussures, il ne pouvait le dépasser que d'un tiers. Ne serait-il pas profitable aux deux que l'homme supérieur puisse s'employer exclusivement dans la fabrication de chaussures, et l'homme inférieur dans la fabrication de chapeaux ? Ricardo a soutenu que les importations pourraient être rentables à une nation, même si cette nation pouvait produire l'article importé à un moindre coût. Par conséquent, il n'était pas vrai, comme Adam Smith le croyait, que sous le libre-échange chaque produit serait produit par le pays qui produisait au coût réel le plus bas. C'est le principe de l'avantage comparatif qui sous-tend les avantages de la division du travail, que ce soit entre les individus, les régions ou les nations.

Le modèle ricardien du commerce international est donc un outil très utile dans l'explication des raisons pour lesquelles le commerce peut se faire et comment le commerce augmente le bien-être des partenaires commerciaux. Toutefois, ce modèle est incomplet. En particulier, il y a deux problèmes majeurs. Tout d'abord, le modèle ricardien simple prédit un degré extrême de spécialisation,

mais dans la pratique les pays ne produisent pas un mais plusieurs produits, y compris les produits d'importation en concurrence. Deuxièmement, il explique le commerce en fonction des différences de niveaux de productivité entre les pays, mais il n'explique pas pourquoi ces différences existent.

Le premier problème peut être résolu lorsque nous supposons des rendements d'échelle décroissants (soit une limite potentielle de production convexe), ce qui implique que comme les ressources sont transférées d'un secteur à un autre, le coût d'opportunité de chaque unité supplémentaire d'un autre secteur augmente. Ces coûts croissants peuvent survenir en raison du fait que les facteurs de production varient en qualité et en adaptabilité dans la production de différents produits. Dans ces circonstances, la théorie peut prédire qu'un pays se spécialisera à telle enseigne et que les gains de la spécialisation deviendront égaux aux coûts croissants de la spécialisation. La théorie peut alors expliquer la raison pour laquelle un pays ne spécialise pas complètement sa production. Le deuxième problème est résolu par la théorie de la dotation en facteurs.

b. La compétitivité selon l'école néo-classique (1919) et (1933)

La théorie économique néoclassique offre les conditions d'un monde basé sur la concurrence parfaite, qui décrit les conditions idéales qui doivent exister sur le marché afin d'assurer l'existence d'un comportement parfaitement concurrentiel d'une entreprise type et, par extension, la détermination si l'industrie est compétitive. Ce concept de concurrence parfaite apparaît, peut-être pour la première fois, chez Cournot (1838).

Ricardo a expliqué que l'avantage comparatif provient des différences dans la productivité du travail, mais n'a pas expliqué de manière satisfaisante pourquoi la productivité du travail est différente d'un pays à l'autre. Au début du XX^e siècle, une nouvelle théorie importante du commerce international, le modèle Heckscher-

Ohlin (HO)²¹⁵, a été développé par deux économistes suédois. Heckscher (1919)²¹⁶ et Ohlin (1933) ont fait valoir que l'avantage comparatif découle des différences en matière de dotations en facteurs. Selon le modèle HO, il existe deux caractéristiques fondamentales des pays et des produits. Les pays diffèrent les uns des autres en fonction des facteurs de production qu'ils possèdent. Les produits diffèrent les uns des autres en fonction des facteurs qui sont nécessaires pour leur production. Le modèle HO affirme qu'un pays aura un avantage comparatif dans le produit dont la production est relativement intensive dans le facteur avec lequel ce pays est relativement bien doté, et de ce fait il exportera. La logique veut que plus le facteur est abondant, plus son coût diminue. Par conséquent, les différences en matière de dotations en facteurs de divers pays expliquent les différences de coût des facteurs, qui se traduisent par des avantages comparatifs différents.

Il existe deux facteurs de production, le capital et la main-d'œuvre, dans le modèle HO, tandis que le travail est le seul facteur de production dans le modèle ricardien. Le modèle HO suppose que la technologie est identique, mais les méthodes de production divergent entre les pays. Les différentes méthodes de production indiquent les différentes combinaisons du capital et du travail. Autrement dit, les pays peuvent choisir différentes méthodes de production en fonction des prix des facteurs dans ces pays. Ainsi, les modes de production et le commerce sont expliqués par différentes dotations en facteurs ou par les prix des facteurs.

Le modèle HO a été développé par trois théorèmes importants : le théorème de l'égalisation des prix des facteurs, le théorème de Stolper-Samuelson (1941)²¹⁷, et le théorème de Rybczynski (1955)²¹⁸.

²¹⁵ B. OHLIN, « Till frågan om penningteoriens uppläggning », *Ekonomisk Tidskrift*, vol. 35, n° 2, 1933, p. 45-81

²¹⁶ E. F. HECKSCHER, « Utrikeshandelns verkan på inkomstfördelningen. Några teoretiska grundlinjer », *Ekonomisk Tidskrift*, vol. 21, 1919, p. 1-32

²¹⁷ W. F. STOLPER et P. A. SAMUELSON, « Protection and Real Wages », *The Review of Economic Studies*, vol. 9, n° 1, 1941, p. 58-73

²¹⁸ T. M. RYBCZYNSKI, « Factor Endowment and Relative Commodity Prices », *Economica*, vol. 22, n° 88, 1955, p. 336-341

Tout d'abord, le théorème de l'égalisation des prix des facteurs affirme que le libre-échange égalisera les facteurs de production entre les pays. Supposons qu'il existe un libre-échange entre les États-Unis et le Mexique. Avec le libre-échange, la production de biens jouissant de l'avantage comparatif augmente, et par ricochet la demande du facteur abonde et entraîne une augmentation de son prix. Au même moment, la production des biens jouissant du désavantage comparatif diminue, et par ricochet la demande pour le facteur rare a pour effet la baisse de son prix. Par conséquent, les taux de location augmentent et les salaires diminuent dans le pays riche en capital (États-Unis), alors que l'inverse se produit dans le pays riche en main-d'œuvre (Mexique). Avant le libre-échange, les taux de location étaient relativement bas et les salaires étaient relativement élevés aux États-Unis. Avec le libre-échange, ces prix évoluent dans le sens de l'égalisation.

Cependant, nous avons besoin de conditions fortes pour que l'égalisation des prix des facteurs soit réelle. Ces conditions ne comprennent pas de frais de transport, pas de barrières commerciales, et de technologie identique. Une implication intéressante de l'égalisation des prix des facteurs est que l'investissement étranger peut ne pas être nécessaire si le libre-échange existe. Nous pouvons comprendre l'investissement étranger comme un transfert international de facteurs de production tels que la technologie, le capital et la main-d'œuvre. Ceci est une stratégie viable que lorsque les prix de ces facteurs ne sont pas égaux entre les pays. Avec l'égalisation des prix des facteurs, investir à l'étranger n'est pas nécessaire. Dans le monde réel, cependant, il existe de nombreux obstacles ou des imperfections du marché qui empêchent l'égalisation complète des prix des facteurs.

Subséquemment, le prix théorème de l'égalisation des prix des facteurs est toujours utile et nous pouvons en tirer quelques implications. Par exemple, comment la libéralisation des échanges affecte les écarts de revenus entre les pays. Le théorème prédit que les écarts de revenus vont diminuer en abaissant les barrières commerciales. Deux conclusions importantes peuvent en être tirées. Tout d'abord, avec la formation d'un bloc commercial, le pays de faible revenu fera plus de bénéfices plus que le pays à revenu élevé. Deuxièmement, un pays moins

développé devrait poursuivre activement une politique de porte ouverte pour augmenter son niveau de revenu.

Plus tard en 1940, le théorème de Stolper-Samuelson lie le commerce international à la distribution nationale des revenus. Comme nous l'avons vu dans le cas de l'égalisation des prix des facteurs, le libre-échange augmentera le prix ou le revenu du facteur relativement abondant et réduira celui du facteur relativement rare. Par conséquent, selon ce théorème, le libre-échange profite au facteur abondant et nuit au facteur rare. Pourquoi le facteur rare devrait-il perdre ? Précisément parce que le revenu du facteur rare a été trop élevé. Avec le libre-échange, le facteur rare, par exemple, la main-d'œuvre américaine, doit rivaliser avec son concurrent étranger, par exemple, la main-d'œuvre mexicaine. Bien que la main-d'œuvre soit immobile entre les pays, son prix peut changer grâce au commerce international parce que la main-d'œuvre est incarnée dans les produits.

Tout le monde est un gagnant dans le modèle à facteur unique classique. Dans le modèle HO à deux facteurs, l'un des facteurs est un perdant. Nous pouvons à présent comprendre pourquoi le facteur abondant (par exemple, les capitalistes américains) est pour, et le facteur rare (par exemple, les ouvriers américains) est contre la libéralisation du commerce (par exemple, l'Accord de libre-échange nord-américain). Le facteur rare peut vouloir faire pression pour restreindre le libre-échange, mais peut avoir à accepter une réduction du revenu à la fin. Cependant, il est important de noter que, bien que le facteur rare perde, le pays dans son ensemble profite de la libéralisation des échanges. Une politique de redistribution des revenus tels que la fiscalité peut alors être importante. Dans le cas contraire, un groupe de personnes perdra définitivement.

Ensuite, en 1955, le Théorème de Rybczynski stipule que, à prix constants, l'augmentation d'une dotation en facteurs augmentera d'une plus grande proportion la production de biens à forte intensité dans ce facteur et réduira la production de l'autre. Supposons que le stock du capital d'un pays augmente de 10% et que sa main-d'œuvre demeure intacte. Tandis que le stock de capital augmente, la production des biens à forte intensité de capital se développe afin d'utiliser l'offre supplémentaire de capital. En revanche, le rendement de la

main-d'œuvre diminue parce que la main-d'œuvre déserte ce secteur. Tandis que le stock de capital augmente, les limites de la production s'étirent dans la direction des biens à forte intensité de capital afin que la production du pays soit plus grande que par le passé. Puisque la main-d'œuvre de biens à forte intensité diminue significativement, la production des biens à forte intensité de capital devrait augmenter de plus de 10%.

Ce théorème est utile dans l'explication du modèle de développement économique du Japon et de la Corée. Ces pays ont connu des épargnes et investissement conséquents, et ont produit plus de biens à forte intensité de capital. Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ont effectivement diminué dans ces pays parce que la main-d'œuvre a été déportée dans les secteurs à forte intensité de capital en plein essor. Par conséquent, une importante implication de ce théorème est qu'un pays peut modifier ses dotations en facteurs relatives en changeant ses habitudes d'investissement, tandis que les dotations en facteurs sont définies dans le monde des théories classiques de Smith et Ricardo.

Pour conclure, le modèle HO est appelé la théorie néoclassique du commerce international, car elle reprend et complète la théorie classique de l'avantage comparatif. Le modèle HO contient plusieurs éléments attrayants. Il est simple, logique, relève du bon sens, et semble pratiquement aller de soi. Un test empirique a toutefois produit un résultat paradoxal. Selon le modèle, les pays se spécialisent dans la production de biens qui utilisent les facteurs dans lesquels ils sont relativement bien dotés, plus intensément. Les pays riches en capitaux exportent ainsi des produits à forte intensité de capital tandis que les pays riches en main-d'œuvre exportent des produits à forte intensité de main-d'œuvre. Cette relation suppose que :

- 1) La dotation en ressources détermine les prix des ressources.
- 2) Les prix des facteurs évoluent ensemble si le commerce est basé sur les différences de dotation en facteurs.
- 3) Une augmentation de la dotation factorielle conduira à une augmentation de ce facteur plus intensément.

La théorie néo-classique suppose également une concurrence parfaite et des rendements d'échelle constants, ce qui suggère que le commerce repose sur des dotations différentes. Les implications des théories économiques néoclassiques sur le concept de compétitivité sont les suivantes :

- i. Chaque pays a son propre rôle dans la division du travail, basé sur les proportions relatives des facteurs de production. Si la proportion est la même, alors le commerce serait inutile.
- ii. L'égalisation des prix des facteurs implique un certain degré de convergence des revenus tirés du capital et du travail.
- iii. Dans des conditions de concurrence parfaite, le concept de compétitivité n'est pas durable sur le long terme.

c. Conception contemporaine de la compétitivité

Alors que les économistes classiques considéraient le capital et le travail comme deux facteurs de production indépendants, la théorie keynésienne affirme qu'ils sont complémentaires. La théorie keynésienne est basée sur la dynamique de la demande et sur le degré d'emploi, et elle se concentre sur les anticipations car elles influencent les investissements et le comportement de la consommation. Les implications de la théorie keynésienne sur le concept de compétitivité sont les suivantes :

- L'état peut interférer avec succès à chaque fois
- Les marchés imparfaits permettent l'existence de disparités régionales
- La convergence régionale peut être acquise par des politiques économiques
- L'intensité du capital entraîne une croissance économique et une augmentation de la productivité.

Quant aux théories de l'économie du développement, elles ont déjà fait l'objet de discussions contradictoires interminables. Les sujets les plus importants sont l'efficacité des aides d'État, la libéralisation des échanges, les investissements directs étrangers. De plus, la théorie de Schumpetérienne affirme que le rôle de l'entrepreneur est le plus important sur la compétitivité et sur la croissance économique.

Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur les deux visions contemporaines (depuis 1990), notamment Michaël Porter (1990) et Paul Krugman (1994).

i. Avantage compétitif de Michael Porter (1990)

Selon Porter (1990)²¹⁹, la prospérité de la nation se crée, elle ne s'hérite pas. Elle ne provient pas de la richesse en ressources humaines du pays, de son réservoir de main-d'œuvre, de ses taux d'intérêt, ou de la valeur de sa monnaie, comme persistent à l'affirmer les économistes classiques. La compétitivité d'une nation dépend de la capacité de son industrie à innover et à s'améliorer. Les sociétés acquièrent un avantage face aux plus grands concurrents à l'échelle mondiale grâce à la pression et à la rivalité. Elles tirent avantage du fait qu'elles ont à leur disposition de puissants rivaux locaux, des fournisseurs locaux agressifs, et une demande locale dynamique.

Dans un monde où la compétitivité internationale gagne de plus en plus de terrain, les nations sont devenues plus importantes encore. Alors que la base de la compétition se déplace de plus en plus vers la création et l'assimilation du savoir, le rôle des nations est devenu plus important. L'avantage concurrentiel est créé et maintenu à travers un processus hautement localisé. Les différences entre valeurs nationales, cultures, structures économiques, institutions, et histoires contribuent toutes au succès en termes de concurrence. Il existe, de fait, des différences remarquables entre les modèles de compétitivité dans chaque pays, et aucune nation ne peut être et ne sera jamais compétitive dans toutes les industries voire même dans la plupart d'entre elles. Tout compte fait, les nations soutiennent la concurrence dans certaines industries parce que l'environnement local est puissamment tourné vers l'avenir, dynamique, et stimulant.

Pourquoi certaines entreprises basées dans certaines nations sont-elles capables de constamment innover ? Pourquoi cherchent-elles sans relâche à s'améliorer ? Pourquoi sont-elles toujours en quête d'une source plus sophistiquée, plus concurrentielle ? Pourquoi sont-elles capables de surmonter les obstacles considérables qui minent si souvent le chemin vers le succès ?

²¹⁹ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », 1^{er} mars 1990

La réponse se trouve dans les quatre grands attributs de la nation, qui à titre individuel ou en tant que système, constituent le diamant de l'avantage national, la plateforme que chaque nation met en place et fait fonctionner en faveur de ses industries. Ces attributs sont :

1. **Les facteurs de production** : la position de la nation en termes de facteurs de production tels qu'une main-d'œuvre qualifiée ou des infrastructures de qualité, nécessaires à affronter la concurrence au sein d'une industrie donnée
2. **La dynamique de la demande** : la nature de la demande du marché local en produits ou services de l'industrie.
3. **Les industries en amont et en aval** : la présence dans une nation d'industries d'approvisionnement et d'autres industries connexes concurrentielles sur le plan international.
4. **Stratégie, structure et rivalité des entreprises** : les conditions au sein d'une société qui régissent la manière dont les entreprises sont créées, organisées, gérées, ainsi que la nature de la rivalité locale.

Ces facteurs déterminants créent l'environnement national dans lequel les entreprises naissent et apprennent à affronter la concurrence. Chaque point dans le diamant, ainsi que le diamant lui-même en tant que système, affecte essentiellement les éléments utiles pour affronter la concurrence à l'échelle internationale : l'existence de ressources et compétences nécessaires à acquérir un avantage concurrentiel dans une industrie, l'information qui façonne les opportunités que saisissent les entreprises, et la direction dans laquelle elles déploient leurs ressources et leurs compétences, les objectifs des propriétaires, des directeurs, et du personnel au sein des entreprises, et, plus important encore, la pression que subissent les entreprises quant à la nécessité d'investir et d'innover.

Lorsqu'un environnement national favorise et soutient une accumulation très rapide d'actifs spécialisés, et de compétences particulières, parfois simplement grâce à un effort et un engagement supplémentaire, les entreprises

acquièrent un avantage concurrentiel. De même, lorsqu'un environnement fournit en permanence des informations et des renseignements sur les besoins en termes de produits et de procédés, les entreprises acquièrent un avantage concurrentiel. Enfin, lorsque l'environnement national pousse les entreprises à innover et à investir, les entreprises acquièrent non seulement un avantage concurrentiel, mais l'améliore également au fil du temps.

ii. La compétitivité, une dangereuse obsession : Paul Krugman (1994)

L'une des thématiques majeures dans les travaux de Krugman est son argumentaire critique vis-à-vis de ceux qui soutiennent que la compétitivité dans l'économie mondiale est le critère indispensable au succès économique durable des pays « développés » et que leur position est gravement menacée par le transfert de la production vers les économies à bas revenus qui inonderaient alors le marché intérieur avec des produits importés bon marché, détruisant ainsi le tissu industriel et le marché de l'emploi au niveau local.

Le Prix Nobel d'économie 2008 Paul Krugman met en garde contre le fait qu'une obsession pour la compétitivité est dangereuse et conseille de se concentrer sur la productivité. Se focaliser presque exclusivement sur la productivité représente, cependant des dangers spécifiques et pose des problèmes particuliers. La compétitivité met la productivité au centre de ses préoccupations, mais pas en tant qu'explication. Au contraire, la compétitivité met en lumière le fait que les taux de productivité globale, qui consistent en des synthèses très complexes, constituent les éléments à expliquer, et que l'économie ne sait pas comment le faire.

Krugman illustre inconsciemment le problème que représente le fait de se baser sur un seul chiffre pour désigner les taux de production globale lorsqu'il propose une alternative à l'approche basée sur la compétitivité. Affirmer que 91% du ralentissement de la croissance en termes de PIB par habitant « s'expliquait par une chute de la croissance de la productivité nationale » n'explique pas du tout la baisse, mais la reformule. De même, déclarer que le ralentissement de la croissance du PIB est dû à une faible croissance de la production par heure

constitue simplement un moyen d'éluder la véritable question : quelles causes sont à l'origine de cette baisse ?

L'exercice de calculs auquel se livre Krugman ne remplit même pas adéquatement le rôle qu'il lui a assigné, à savoir, prouver que la concurrence étrangère a joué un rôle minime dans la baisse du taux de croissance du bien-être national. Cette entreprise se solde par un échec parce que Krugman ne prend en compte que les prix et les volumes des importations, laissant de côté leur impact sur les profits, l'investissement, l'emploi, et les salaires. Le cas typique d'illustration des avantages des échanges pour l'économie des États-Unis met toujours l'accent sur ces éléments, car ils ont une plus grande importance que les simples effets primaires des prix et des volumes d'importations, qui, avec un minimum de savoir-faire peuvent être manipulés pour démontrer tout ce que l'on veut. Des problèmes similaires minent la logique et les données employées pour effectuer les calculs qui ont eu pour résultat l'affirmation la plus globale de Krugman à un seul chiffre selon laquelle le déficit commercial des États-Unis dans le domaine des produits manufacturés n'a qu'un impact minime sur les salaires (une réduction, au pire, de 0,3%). Le problème, une fois de plus, ne se situe pas au niveau du nombre unique sur lequel Krugman se base, mais au niveau de l'approche statique qu'il adopte. Ces impacts ne peuvent être appréciés que par le biais d'une compréhension et d'une méthodologie dynamique, car c'est ainsi que ces impacts se manifestent (par des effets directs et par des répercussions).

Enfin, la productivité nationale s'accompagne d'un certain nombre de légères difficultés techniques qui réduisent de façon radicale la fiabilité des chiffres. Il est, au final, impossible de calculer de façon fiable la productivité des secteurs clés de l'économie des services, par exemple, qui représente plus d'un tiers du PIB. De plus, de manière pratique, le marché et les structures institutionnelles conduisent les économistes à assigner une faible croissance de la productivité à des industries telles que celle des semi-conducteurs, en dépit du fait que les ingénieurs soient conscients du fait que la productivité a augmenté à de taux impressionnants. La simplicité parfaite et l'apparent pouvoir analytique de l'approche simpliste à un nombre, quoique correspondant parfaitement au modèle

et aux méthodes de l'économie américaine traditionnelle, a donné lieu à des efforts visant à définir un concept fondamental différent : la compétitivité, afin d'élaborer une approche modeste plus large et plus ouverte.

L'approche de la compétitivité pose des questions raisonnables : quelle est notre performance en économie ? Aucun nombre à lui seul ne peut le résumer, en particulier lorsqu'il s'agit du suivi. Quels moyens utilisons-nous pour nous comparer aux autres ? Et pour quelle raison ? La compétitivité renvoie à une reconsidération d'un vaste ensemble d'indicateurs dont aucun à lui seul ne décrit la situation en entier, mais qui, réunis, fournissent un objectif légitime.

d. Conclusion

D'un point de vue historique, le mercantilisme considérait le commerce comme une situation gagnant-perdant dans laquelle l'excédent commercial d'un pays est maculé par le déficit commercial d'un autre pays. En revanche, Adam Smith considérait le commerce comme une situation gagnant-gagnant dont tous les partenaires commerciaux peuvent tirer profit à condition que les pays se spécialisent dans la production des biens qui leur garantissent des avantages absolus. Ricardo a étendu la théorie des avantages absolus à la théorie des avantages comparés. Selon Ricardo, même si un pays ne bénéficie pas d'avantages absolus sur un produit, ce pays et d'autres pays tireront tout de même profit du commerce international. Cependant, Ricardo n'a pas fourni une explication satisfaisante quant aux raisons pour lesquelles les avantages comparés sont différents d'un pays à un autre. Heckscher et Ohlin expliquent que les avantages comparés proviennent des différences dans les dotations factorielles.

Prenant en considération le fait que la science économique est dynamique, évolutive continuellement et dépendante du contexte de recherche, la compétitivité en conséquence est capturée ici à travers les différentes perspectives : d'abord les théories économiques, puis le cadre d'application et le niveau d'analyse dans l'élaboration de la compétitivité. Il est très intéressant de mentionner la plupart des théories remarquables suivantes :

- La théorie économique classique qui identifie les quatre facteurs de production, (Adam Smith, 1976) en soulignant que les pays devraient entrer en compétition en raison de leur différente productivité pour la production de certains biens (David Ricardo, 1817).
- La théorie néoclassique en offrant un modèle de concurrence pure et parfaite, d'où la compétitivité qui ne convient pas sur le long terme.
- La théorie keynésienne qui prétend que les facteurs de production du travail et du capital sont complémentaires et que l'État peut intervenir dans l'économie.
- La théorie schumpetérienne signalant le rôle primordial de l'entrepreneur pour accroître la compétitivité et la croissance.
- La théorie de Michael Porter pour résumer les théories précédentes et expliquer l'importance de la stratégie pour l'obtention d'un avantage compétitif.
- Finalement Krugman qui perçoit la compétitivité comme « catégoriquement fausse » et un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales.

II- L'évolution de la définition de la compétitivité

L'extension du processus de mondialisation a pour conséquence directe l'augmentation de la compétitivité entre les pays (Ulman, 2014)²²⁰. Bien que le processus de compétitivité ne soit pas nouveau, le contexte actuel et les sources qui le nourrissent sont tellement différents que le concept a été redéfini pour couvrir les nouvelles exigences. Mais il n'existe toujours pas de définition standard et les auteurs engagent le concept sous différents angles.

Historiquement, la compétitivité nationale, elle, était toujours cernée sous l'angle du commerce international (Scott et Lodge (1985)²²¹, Lall (2001)²²², Sharples et Milham (1990)²²³). Dans un article bien connu, Paul Krugman a parlé au nom des théories traditionnelles du commerce international, identifiant la notion d'avantage comparatif comme la clé de tous les modèles de spécialisation et du commerce. En d'autres termes, Krugman (1994)²²⁴ argumentait que « la compétitivité est un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales ».

Heureusement, ces opinions négatives n'ont pas empêché l'intérêt des chercheurs dans les déterminants de la compétitivité nationale et des enquêtes sur les caractéristiques institutionnelles et technologiques d'une économie mondiale qui apparaît de plus en plus éloignée de sa caractérisation stylisée en théorie traditionnelle. Hämäläinen (2003)²²⁵ a présenté un cadre nouveau pour la compréhension de l'interaction entre la croissance économique et la compétitivité nationale. La compétitivité nationale pourrait être étudiée également d'une manière granulaire en faisant la corrélation avec la compétitivité des entreprises

²²⁰ S.-R. ULMAN, « The Impact of the National Competitiveness on the Perception of Corruption », *Procedia Economics and Finance*, vol. 15, Supplement C, 1^{er} janvier 2014, p. 1002-1009

²²¹ B. R. SCOTT et G. C. LODGE, « U.S. Competitiveness in the World Economy », 1^{er} juin 1985

²²² S. LALL, « Competitiveness indices and developing countries: an economic evaluation of the global competitiveness report », *World development*, vol. 29, n° 9, 2001, p. 1501–1525

²²³ J. A. SHARPLES et N. MILHAM, « Long-run Competitiveness of Australian Agriculture », 1990

²²⁴ P. R. KRUGMAN, « Competitiveness: a dangerous obsession », *Foreign affairs*, 1994, p. 44

²²⁵ T. J. HÄMÄLÄINEN, *National Competitiveness and Economic Growth: The Changing Determinants of Economic Performance in the World Economy*, s. l., Edward Elgar, 2003

dans le pays (Lawrence (1984)²²⁶, Papadakis (1994)²²⁷ et Amsden (1992)²²⁸). La compétitivité nationale est liée également dans la plupart des études à la qualité de vie, la productivité et à la capacité de vendre les produits nationaux sur les marchés internationaux. (Porter (1998)²²⁹, Krugman (1994)²³⁰, 1996²³¹), Boltho (1996)²³²...).

Comme le préconise Krugman²³³, la compétitivité a toutes les caractéristiques nécessaires pour être dans la recherche et le centre des débats de la zone publique, mais aussi, de la zone d'affaires. Le concept tente d'explorer et de mesurer le niveau de bien-être économique de chaque pays en utilisant une construction qui rend possible la comparaison entre les nations avec l'objectif principal de démontrer séparément le niveau de réussite obtenu par chaque nation.

En dépit de son importance reconnue, la notion de la compétitivité est souvent controversée et mal comprise. Il n'y a pas de définition acceptée de la compétitivité et aucune théorie généralement acceptée pour l'expliquer.

Le succès économique est étroitement associé au niveau de la compétitivité, à savoir la capacité de concurrencer. Cependant, il y a eu une controverse dans la définition des entités impliquées et du concept correspondant de compétitivité. Plus précisément, alors que la « compétitivité » est facilement définie au niveau de l'entreprise, le concept devient un peu vague lorsqu'il est appliqué à l'industrie et au niveau national.

Tous les pays du monde sont intéressés pour réaliser une plus grande compétitivité nationale. Les pays développés veulent conserver leur position

²²⁶ R. Z. LAWRENCE, *Can America compete?*, Washington, D.C, Brookings Institution, 1984

²²⁷ M. PAPADAKIS, « Did (or does) the United States have a competitiveness crisis? », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 13, n° 1, 1994, p. 1–20

²²⁸ A. H. AMSDEN, *Asia's next giant: South Korea and late industrialization*, 1. issue as an Oxford Univ. Press paperback, New York, Oxford Univ. Press, 1992

²²⁹ M. E. PORTER, *Competitive Strategy: Techniques for Analyzing Industries and Competitors*, 1 edition, New York, Free Press, 1998

²³⁰ P. R. KRUGMAN, « Competitiveness: a dangerous obsession », *op. cit.*

²³¹ P. R. KRUGMAN, « Making sense of the competitiveness debate », *op. cit.*

²³² A. BOLTHO, « The assessment: international competitiveness », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 12, n° 3, 1^{er} septembre 1996, p. 1-16

²³³ P. R. KRUGMAN, « Competitiveness: a dangerous obsession », *op. cit.*

dominante sur le marché international, les pays en développement tentent de s'imposer avec les pays développés et les pays en transition de conquérir de nouveaux marchés. Même si le but est généralement le même, une plus grande compétitivité, la compréhension de sa signification, des mesures et des moyens proposés pour l'atteindre, sont différents.

La compétitivité nationale est représentée par les progrès du pays, sa richesse, le taux de croissance, l'élévation du niveau de vie et la capacité d'un pays à vendre ses biens à l'échelle internationale. Les principaux facteurs influençant la compétitivité nationale sont divers : les politiques gouvernementales, les taux de change, les taux d'investissement, la culture et la mentalité de la population.

La compétitivité nationale, comme on peut le constater dans le tableau 2 et les définitions indiquées, est principalement liée à la productivité nationale d'un côté et à la capacité nationale de commercer sur les marchés internationaux de l'autre. La première approche explique la compétitivité nationale d'un pays en utilisant des indicateurs tels que la croissance par habitant et la productivité totale. La deuxième approche prend en compte les performances du commerce international.

Les deux ont leurs forces et leurs faiblesses, mais en les comprenant nous pouvons mieux comprendre le concept de compétitivité. Pour expliquer les approches, je passe brièvement en revue les théories et le développement des doctrines économiques liées à ces théories.

a. La vision commerciale de la compétitivité

Le langage de la compétitivité est celui du milieu des affaires (Bristow,2005)²³⁴. Ainsi, ce qui est primordial pour la compréhension du pouvoir du discours de la compétitivité est d'emblée, la portée et la signification de ce discours pour les intérêts commerciaux et ensuite, l'examen de leur rôle dans l'influence des idées des élites politiques régionales et nationales. En effet, une partie de

²³⁴ G. BRISTOW, « Everyone's a 'winner': problematising the discourse of regional competitiveness », *Journal of Economic Geography*, vol. 5, n° 3, 1^{er} juin 2005, p. 285-304

l'attrait du discours sur la compétitivité pour le milieu des affaires est sa compréhensibilité apparente. Les chefs d'entreprises pensent qu'ils comprennent déjà les fondements de la signification de la compétitivité et que cela leur offre ainsi le gain d'une sophistication apparente sans effort d'acquisition de quelque chose de complexe et de nouveau.

Pour cette vision commerciale de la compétitivité, on trouve le point de vue granulaire où la compétitivité de l'entreprise pourrait être uniquement considérée comme une goutte d'eau dans la rivière qui se jette dans l'océan de la compétitivité globale du pays, mais sans elle, l'océan serait amoindri. Il contribue alors également à expliquer pourquoi les indicateurs de production de la performance de l'entreprise sont beaucoup plus faciles à comparer et à classer sur un seul axe que sont les indicateurs relatifs au comportement institutionnel (Bristow, 2005)²³⁵. Le deuxième point de vue commercial de la compétitivité est soutenu par les défenseurs du commerce international. On trouve par exemple, B. Scott et D. Lodge (1985)²³⁶, Sharples and Milham (1990)²³⁷, Aiginger (1998)²³⁸, Lall (2001)²³⁹... Ce dernier donne une définition qui consiste à prendre la capacité du pays à être compétitif dans le commerce (en particulier, les exportations). La compétitivité est alors une position du pays sur les marchés étrangers, déterminée sur la base de facteurs sociaux, économiques et politiques, et exprimée par le biais d'indicateurs.

i. La compétitivité des pays et la compétitivité de l'entreprise

Parmi les penseurs qui construisent une compréhension de la compétitivité nationale en l'associant à la compétitivité de l'entreprise, on trouve Lawrence (1984)²⁴⁰, Amsden (1992)²⁴¹, Papadakis (1994)²⁴². Ce dernier en parlant de la

²³⁵ *Id.*

²³⁶ B. R. SCOTT et G. C. LODGE, « U.S. Competitiveness in the World Economy », *op. cit.*

²³⁷ J. A. SHARPLES et N. MILHAM, « Long-run Competitiveness of Australian Agriculture », *op. cit.*

²³⁸ K. AIGINGER, « A framework for evaluating the dynamic competitiveness of countries », *Structural Change and Economic Dynamics*, vol. 9, n° 2, 1^{er} juin 1998, p. 159-188

²³⁹ S. LALL, « Competitiveness indices and developing countries », *op. cit.*

²⁴⁰ R. Z. LAWRENCE, *Can America compete?*, *op. cit.*

²⁴¹ A. H. AMSDEN, *Asia's next giant*, *op. cit.*

²⁴² M. PAPADAKIS, « Did (or does) the United States have a competitiveness crisis? », *op. cit.*

compétitivité des États-Unis en 1994 affirme que le critère le plus important de la compétitivité nationale est la force de ces entreprises par rapport aux entreprises étrangères sur les marchés intérieurs, une force reflétée par la part du marché intérieur qui peut être exprimée, entre autres, par le taux de pénétration des importations.

La banque asiatique de développement (*Asian Development Outlook 2003*)²⁴³, trouve que la compétitivité est avant tout un concept au niveau de l'entreprise²⁴⁴ et toute compréhension des déterminants de la compétitivité doit commencer à ce niveau. En effet, La compétitivité des entreprises leur permet d'être continuellement efficaces, de produire et de livrer des produits et des services que les clients préfèrent acheter avant ceux des concurrents nationaux ou étrangers et de maintenir une rentabilité à long terme. Il est déterminé des forces externes telles que les conditions macroéconomiques et microéconomiques, mais aussi par les capacités des gestionnaires à diriger l'entreprise et à répondre à l'environnement extérieur.

L'organe consultatif indépendant en Irlande nommé Conseil national de la compétitivité (NCC) dans son rapport annuel sur la compétitivité la définit par la capacité des entreprises irlandaises à réussir sur les marchés internationaux²⁴⁵. En outre, le Comité spécial de la Chambre des Lords dans leur rapport en 1985 connu sous le nom du rapport Aldington (1985)²⁴⁶ mettant l'accent sur la compétitivité des entreprises atteste que la compétitivité est synonyme de performance à long terme des bénéfices d'une entreprise et de sa capacité à rémunérer ses employés et à offrir des rendements supérieurs à ses propriétaires.

²⁴³ ASIAN DEVELOPMENT BANK, *Asian Development Outlook, 2003. (Special Chapter: Competitiveness in Developing Asia)*, Oxford; New York, Published for the Asian Development Bank by the Oxford University Press, 2003, p. 205-208

²⁴⁴ "competitiveness is not a panacea for development for Asia's developing countries. Nevertheless, the firm-level framework developed in Asian Development Outlook 2003 provides a pragmatic route for discussion about competitiveness by focusing on firms"

²⁴⁵ Competitiveness as the ability of Irish-based firms to achieve success in international markets

²⁴⁶ HOUSE OF LORDS et T. A. R. W. L. LOW ALDINGTON, *Report from the Select Committee on Overseas Trade.*, Great Britain Parliament (éd.), London, H.M.S.O., 1985

A une échelle sectorielle, la vision innovatrice de la compétitivité est appuyée par les travaux de Jaffe and Palmer (1997)²⁴⁷. McKinsey Global Institute (2010)²⁴⁸ affirme qu'un secteur concurrentiel est un secteur dans lequel les entreprises améliorent leurs performances en augmentant la productivité grâce à l'innovation managériale et technologique et en offrant une meilleure qualité ou un prix inférieur à leurs produits. La compétitivité industrielle est la capacité d'une entreprise ou d'une industrie à relever les défis posés par les concurrents étrangers.

On identifie deux théories plus influentes de la compétitivité des entreprises. La première s'appuyant sur l'approche de positionnement du marché (MbV : Market-based View) (Mason (1939)²⁴⁹, Bain (1956)²⁵⁰). La deuxième est celle basée sur les ressources (Peteraf et Barney, 2003²⁵¹, Wernerfelt, 1995²⁵², 1984²⁵³ ; Amit et Schoemaker, 1993²⁵⁴; Peteraf, 1993²⁵⁵, Mahoney et Pandian, 1992²⁵⁶; Conner, 1991²⁵⁷; Barney, 1991²⁵⁸, 2001²⁵⁹).

²⁴⁷ A. B. JAFFE et K. PALMER, « Environmental Regulation and Innovation: A Panel Data Study », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 79, n° 4, 1997, p. 610-619

²⁴⁸ J. MANYIKA *et al.*, *How to compete and grow: A sector guide to policy | McKinsey & Company*, 2010

²⁴⁹ E. S. MASON, « Price and Production Policies of Large-Scale Enterprise », *The American Economic Review*, vol. 29, n° 1, 1939, p. 61-74

²⁵⁰ J. S. BAIN, *Barriers to New Competition: Their Character and Consequences in Manufacturing Industries.*, Cambridge, HUP, 2013

²⁵¹ M. A. PETERAF et J. B. BARNEY, « Unraveling the resource-based tangle », *Managerial and Decision Economics*, vol. 24, n° 4, 1^{er} juin 2003, p. 309-323

²⁵² B. WERNERFELT, « The Resource-Based View of the Firm: Ten Years After », *Strategic Management Journal*, vol. 16, n° 3, 1995, p. 171-174

²⁵³ B. WERNERFELT, « A resource-based view of the firm », *Strategic Management Journal*, vol. 5, n° 2, 1^{er} avril 1984, p. 171-180

²⁵⁴ R. AMIT et P. J. H. SCHOEMAKER, « Strategic assets and organizational rent », *Strategic Management Journal*, vol. 14, n° 1, 1^{er} janvier 1993, p. 33-46

²⁵⁵ M. A. PETERAF, « The cornerstones of competitive advantage: A resource-based view », *Strategic Management Journal*, vol. 14, n° 3, 1^{er} mars 1993, p. 179-191

²⁵⁶ J. T. MAHONEY et J. R. PANDIAN, « The resource-based view within the conversation of strategic management », *Strategic Management Journal*, vol. 13, n° 5, 1^{er} juin 1992, p. 363-380

²⁵⁷ K. R. CONNER, « A Historical Comparison of Resource-Based Theory and Five Schools of Thought Within Industrial Organization Economics: Do We Have a New Theory of the Firm? », *Journal of Management*, vol. 17, n° 1, 1^{er} mars 1991, p. 121-154

²⁵⁸ J. BARNEY, « Firm Resources and Sustained Competitive Advantage », *Journal of Management*, vol. 17, n° 1, 1^{er} mars 1991, p. 99-120

²⁵⁹ J. B. BARNEY, « Resource-based theories of competitive advantage: A ten-year retrospective on the resource-based view », *Journal of Management*, vol. 27, n° 6, décembre 2001, p. 643-650

La vision de l'entreprise fondée sur le marché a ses racines dans le domaine de l'économie industrielle. Elle est fortement influencée par les premiers travaux de l'économiste américain Edward Mason (1939)²⁶⁰ et son étudiant en doctorat à Harvard Joe Bain (1956)²⁶¹. L'économie industrielle analyse la structure des industries, les effets de la concentration sur la concurrence et les frontières entre les entreprises et les marchés, entre autres. En effet, avant la fin des années 1980 l'accent était mis sur la formulation de stratégies concurrentielles en s'appuyant sur l'approche de positionnement du marché. Cette approche se concentre sur les facteurs environnementaux d'une entreprise et renvoie à l'hypothèse SCP (structure-conduite-performance). Ce point de vue souligne le fait que les entreprises atteignent et maintiennent leur notoriété en raison de leurs positionnements de marché astucieux.

D'un autre côté, la théorie de l'avantage concurrentiel basée sur les ressources suggère que l'avantage compétitif est mieux recherché par un examen préalable des ressources existantes d'une entreprise. Elle est un modèle qui voit les ressources comme la clé de la performance des entreprises. La compétitivité de l'entreprise repose sur l'utilisation efficace de ses ressources internes (Wernerfelt, 1984)²⁶². Les théories basées sur les ressources reposent sur le principe selon lequel les entreprises sont constituées d'un certain nombre de ressources qui sont hétérogènes et pas tout à fait mobiles parmi les entreprises. Par conséquent, le succès des entreprises dépend de l'utilisation de ces ressources. Récemment, la vision basée sur les ressources se concentre sur la connaissance, l'information et les compétences en tant que ressources cruciales pour obtenir une compétitivité à long terme et durable.

Pour obtenir un avantage concurrentiel, une entreprise doit s'assurer que les ressources pertinentes telles que les ressources humaines sont spécifiques à l'entreprise et ne peuvent pas être facilement imitées par des rivaux (Barney 1991)²⁶³. Ces ressources doivent en outre avoir certains attributs pour être une source

²⁶⁰ E. S. MASON, « Price and Production Policies of Large-Scale Enterprise », *op. cit.*

²⁶¹ J. S. BAIN, *Barriers to New Competition*, *op. cit.*

²⁶² B. WERNERFELT, « A resource-based view of the firm », *op. cit.*

²⁶³ J. BARNEY, « Firm Resources and Sustained Competitive Advantage », *op. cit.*

d'avantage concurrentiel. L'approche couramment utilisée par Prahalad et Hamel (1990)²⁶⁴ en matière de compétences de base est l'un des concepts de la vision axée sur les ressources, qui met l'accent sur les ressources d'une entreprise indépendamment des structures du marché.

ii. La compétitivité et le commerce international

Contrairement au courant préalable qui faisait l'analogie entre un pays et une entreprise, certains pensent qu'essayer de définir la compétitivité d'une nation est beaucoup plus problématique que de définir celle d'une société. Le but ultime d'une entreprise est manifestement son résultat financier ; si une entreprise ne peut pas se permettre de payer ses travailleurs, les fournisseurs et les détenteurs d'obligations, elle peut tomber en faillite. Donc, lorsque nous affirmons qu'une entreprise est non compétitive, nous voulons dire que sa position sur le marché est insoutenable – et qu'à moins qu'elle n'améliore sa performance, elle cessera d'exister. Les pays, d'autre part, ne tombent pas en faillite. Ils peuvent se complaire ou se déplaire dans leur performance économique, mais ils ont un but ultime bien tracé. Par conséquent, le concept de compétitivité nationale est insaisissable.

Afin de comprendre ce qu'est la compétitivité dans cette perspective, il est préférable de commencer par la définition donnée par la Commission sur la compétitivité industrielle du Président américain républicain Reagan en 1985²⁶⁵ :

*La compétitivité est le degré auquel une nation peut, dans des conditions de marché libres et équitables, produire des biens et des services qui répondent aux critères des marchés internationaux tout en maintenant ou en augmentant les revenus réels de ses citoyens.*²⁶⁶

²⁶⁴ C. K. PRAHALAD et G. HAMEL, « The Core Competence of the Corporation », *Harvard Business Review*, 1^{er} mai 1990

²⁶⁵ PRESIDENT'S COMMISSION ON INDUSTRIAL COMPETITIVENESS, *Global competition: the new reality: the report of the President's Commission on Industrial Competitiveness.*, Washington, D.C., The Commission : For sale by the Supt. of Docs., U.S. G.P.O., 1985

²⁶⁶ Competitiveness is the degree to which a nation can, under free and fair market conditions, produce goods and services that meet the test of international markets while simultaneously maintaining or expanding the real incomes of its citizens.

Cette approche se confirme aussi à l'époque du président démocrate Clinton du Bureau. En effet les Conseillers économiques (Council of Economic Advisors²⁶⁷) de la Maison Blanche présidée par Tyson en 1992²⁶⁸, affirment que la compétitivité est l'aptitude à fabriquer des produits et services répondant aux exigences de la concurrence internationale, suivant la croissance régulière simultanée des niveaux de vie de la population²⁶⁹. Cette définition est en synergie de celle du Conseil politique de la Compétitivité des États-Unis (U.S. Council on Competitiveness), où la compétitivité du pays est vue comme la capacité à produire des biens et services correspondant aux besoins et aux intérêts du marché mondial, conformément à l'amélioration des conditions de vie de la population à long terme.

En effet, les nations adoptent des politiques économiques et commerciales qui affectent directement la capacité des entreprises et des industries à s'engager dans le commerce et l'investissement internationaux. Pour examiner pourquoi les pays acquièrent des avantages concurrentiels dans des industries particulières ainsi que leurs implications pour la stratégie d'entreprise et les économies nationales, Porter (1990) a mené, sur quatre ans, une étude de dix nations commerciales majeures. Dans son ouvrage, *L'avantage concurrentiel des nations*, Porter (1990)²⁷⁰ observe que la compétitivité nationale est mesurée par deux indicateurs : (1) la présence d'exportations substantielles et soutenues vers un large éventail d'autres nations. (2) un investissement étranger significatif à l'étranger, fondé sur les compétences et les actifs créés dans le pays d'origine.

²⁶⁷ Le Council of Economic Advisers (CEA, littéralement « Conseil des conseillers économiques ») est un groupe de trois économistes réputés chargés de conseiller le président des États-Unis en matière de politique économique. Chaque année, le CEA publie le Rapport économique du président (Economic Report of the President) qui présente l'activité économique de l'année précédente, et met en avant des objectifs pour l'année en cours.

²⁶⁸ L. D. TYSON, *Who's Bashing Whom?: Trade Conflict in High Technology Industries*, s. l., Peterson Institute for International Economics, 1992, p. 1

²⁶⁹ « our economic competitiveness—defined as our ability to produce goods and services that meet the test of international markets while our citizens enjoy a standard of living that is both rising and sustainable »

²⁷⁰ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », *op. cit.*, p. 19

De plus, les deux économistes américains B. Scott et D. Lodge (1985)²⁷¹ définissent la compétitivité comme une capacité du pays à créer, fabriquer, distribuer, et offrir des produits dans le commerce international, conformément à la croissance simultanée de la profitabilité dans l'utilisation des ressources du pays. Là-dessus, la production de pétrole brut et la commercialisation sont assez attrayantes et répondent à la demande du marché.

À l'échelle européenne, l'Union européenne atteste que la compétitivité est une habilité à produire des biens et des services qui sont évalués sur les marchés internationaux, conformément au maintien simultané du niveau élevé et régulier des niveaux des revenus. L'économiste autrichien Aiginger (1998)²⁷², a défini la compétitivité comme la capacité d'une nation à vendre suffisamment de produits et de services dans le monde, conformément au niveau d'aspiration du pays et à des conditions macroéconomiques jugées satisfaisantes par l'électorat.²⁷³

Pour conclure, celles-ci sont les définitions les plus citées définissant la compétitivité dans une perspective macro. De nombreux auteurs ont également fait référence à ces définitions de la compétitivité des pays (compétitivité des nations selon Porter (1990)²⁷⁴) dont le but ultime de la compétitivité est de maintenir et d'augmenter le revenu réel de ses citoyens, ce qui se reflète généralement sur le niveau de vie du pays. De ce point de vue, la compétitivité d'un pays n'est pas une fin mais un moyen de parvenir à une fin. Son but ultime est d'augmenter le niveau de vie d'une nation dans des conditions de marché libres et équitables (à travers le commerce extérieur, la production et l'investissement). Il se réfère à la capacité d'un pays à créer, produire, distribuer et/ou servir des produits dans le commerce international tout en gagnant des rendements croissants sur ses ressources.

²⁷¹ B. R. SCOTT et G. C. LODGE, « U.S. Competitiveness in the World Economy », *op. cit.*

²⁷² K. AIGINGER, « A framework for evaluating the dynamic competitiveness of countries », *op. cit.*, p. 174

²⁷³ *We define in this study competitiveness as the ability of a nation to sell enough products and services in the world, at factor incomes in line with the country's aspiration level and at macro conditions seen as satisfactory by the electorate*

²⁷⁴ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », *op. cit.*

La théorie économique classique elle-même contient un certain nombre de concepts différents expliquant le succès de certains pays dans la compétitivité internationale. Ainsi, la théorie économique montre que le commerce international est un moyen pour le pays de développer la spécialisation et d'améliorer la productivité des ressources disponibles et par conséquent d'augmenter la quantité de biens et de services ainsi que d'élever le niveau de bien-être. Le problème économique, de ce point de vue « est essentiellement celui de pouvoir concurrencer sur les marchés mondiaux » (Krugman, 1999)²⁷⁵. Cet argument s'avère potentiellement pertinent en termes de ce qui relève de la nature de la concurrence entre les villes et les agglomérations urbaines, compte tenu notamment de l'importance accordée par Krugman à la relation étroite entre le commerce international et la concentration infranationale de l'activité économique. Cependant, selon Krugman, cette perception de la compétitivité est « catégoriquement fausse » : la compétitivité est un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales. Et l'obsession de la compétitivité est à la fois fautive et dangereuse (Krugman, 1999)²⁷⁶.

b. La vision managériale de la compétitivité

La deuxième vision de la compétitivité est plutôt inspirée de l'idéologie managériale. En effet le managérialisme²⁷⁷ justifie l'application de techniques managériales à tous les secteurs de la société sur la base d'une idéologie supérieure, d'une formation d'experts et de la possession exclusive des connaissances managériales nécessaires pour gérer efficacement les sociétés. Le philosophe allemand Klikauer (2013)²⁷⁸ liste la chronologie historique du terme managérialisme. A l'exception de l'écrivain français Henri Fayol (1916)²⁷⁹ qui est considéré comme le père du management moderne et de sociologue allemand

²⁷⁵ P. R. KRUGMAN, *Pop internationalism*, 9. printing, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999, p. 4

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 22

²⁷⁷ Un terme français qui pourrait être l'équivalent de gestionnariat

²⁷⁸ T. KLIKAUER, *Managerialism: A Critique of an Ideology*, s. l., Palgrave Macmillan, Basingstoke, GB, 2013

²⁷⁹ H. FAYOL, *ADMINISTRATION INDUSTRIELLE ET GENERALE. Le texte fondateur du management*, 2e éd., Paris, Dunod, 1999

Max Weber (1864-1920), terme managérialisme est considéré selon Klikauer américano-américain car les États-Unis ont été à la pointe des techniques de management et de gestion (Taylor, Ford, Drucker, Porter, etc.).

En effet, le climat de la mondialisation et le retour vers les formes de régulation ont consolidé les intérêts commerciaux et créé une demande pour de nouveaux concepts et modèles de développement qui donnent des instructions sur la manière dont les économies peuvent innover et prospérer face à une compétition croissante pour les investissements et les ressources. Les élites politiques mondiales des gouvernements et des entreprises ont joué un rôle important dans la promotion du discours de la compétitivité nationale, et des politiques de compétitivité. Cela crée une impartialité et une technicité innées pour les effets du marché et la compétitivité. En effet, Feurer et Chaharbaghi (1994)²⁸⁰ ont une vision relative de la compétitivité qui n'est plutôt qu'absolue. La compétitivité dépend alors du niveau des actionnaires et des consommateurs et de la puissance financière qui précisent leur capacité à exploiter et à répondre à l'environnement concurrentiel et définit le potentiel de la population et des technologies à opérer les changements stratégiques requis. Feurer et Chaharbaghi ajoutent que la compétitivité ne peut être maintenue que si un équilibre approprié est maintenu entre ces facteurs qui peuvent être conflictuels.

La politique publique dans les pays développés en proie à la marchandisation de l'État est de plus en plus définie par le managérialisme qui met l'accent sur l'amélioration des performances et de l'efficacité de l'État. En effet, G.Hickman(1992)²⁸¹ définit la compétitivité par la capacité de soutenir, dans une économie mondiale, une croissance acceptable du niveau de vie réel de la population, avec une répartition juste et acceptable, tout en fournissant efficacement de l'emploi à pratiquement tous ceux qui peuvent et veulent travailler sans réduire le potentiel de croissance des niveaux de vie des générations futures.

²⁸⁰ R. FEURER et K. CHAHARBAGHI, « Defining Competitiveness: A Holistic Approach », *Management Decision*, vol. 32, n° 2, mars 1994, p. 49-58

²⁸¹ B. G. HICKMAN (éd.), *International productivity and competitiveness*, New York, Oxford University Press, 1992

Ainsi, ce managérialisme est fondé sur des hypothèses économistes et rationalistes qui mettent l'accent sur l'évaluation de la performance dans le contexte d'un système de planification axé sur les objectifs et les cibles (Sanderson, 2001)²⁸². D'ailleurs, Hatzichronoglou (1996)²⁸³ considère la compétitivité comme la capacité des entreprises, des industries, des régions, des nations ou des régions supranationales à générer, tout en étant et demeurant exposées à la concurrence internationale, des niveaux relativement élevés de revenu des facteurs et d'emploi des facteurs sur une base durable. Le résultat est alors une exigence croissante de la responsabilisation des personnes, des lieux et des organisations afin qu'ils rendent compte de leur performance et que leur succès soit évalué et apprécié. Dans cette phase évaluative émergente, la performance tend à être examinée à travers un nombre de moyens, avec un accent particulier mis sur les indicateurs de production. Cela fournit non seulement un moyen de crédibiliser l'environnement institutionnel, mais donne également un certain sens d'exactitude et de certitude, en particulier aux gouvernements centraux qui sont donc en mesure de conserver un certain « sens descendant » et mécanique que les choses sont en quelque sorte sous leur contrôle (Boyle, 2000)²⁸⁴.

On identifie ainsi dans ce contexte, deux compétitivités distinctes : 1) une compétitivité basée sur la productivité et 2) une compétitivité basée sur l'environnement des affaires.

i. Compétitivité fondée sur l'environnement des entreprises

Contrairement aux avis de la vision commerciale, certains trouvent qu'il est impossible d'identifier la compétitivité des entreprises à la compétitivité des économies nationales. Le simple fait d'ajouter ne garantit pas la systématisme et l'intégrité. En effet, les propriétés de l'ensemble sont différentes de celles de

²⁸² I. SANDERSON, « Performance Management, Evaluation and Learning in 'Modern' Local Government », *Public Administration*, vol. 79, n° 2, 1^{er} juillet 2001, p. 297-313

²⁸³ T. HATZICHRONOGLU, *Globalisation and Competitiveness*, 1996

²⁸⁴ D. BOYLE, *The tyranny of numbers: why counting can't make us happy*, London, HarperCollins, 2000

ses éléments constitutifs. L'ensemble est, de fait, toujours plus important que la somme des constituants. En effet, le prix Nobel de l'économie Paul Krugman atteste que l'identification de la compétitivité des entreprises à la compétitivité des États constitue une « passion dangereuse », et soutient que la définition en termes de similarité de la relation entre la compétitivité des entreprises et la compétitivité des États cause plus de problèmes que l'analyse des compagnies.

Malgré tout, dans la théorie des avantages concurrentiels de l'État, Porter a certes connecté les niveaux micro, meso et macrostructurel, mais a surtout contourné le problème de la compétitivité macro (de l'état). En effet, il l'a ramené au niveau méso-structurel. Cela a permis à Porter d'éluder les questions qui ne se rapportent pas directement à l'économie, et de focaliser son attention sur les problèmes pragmatiques du niveau des entreprises considérées sur le plan individuel ou sur le plan de leurs relations industrielles. En fait, l'entreprise en tant que système, est l'élément d'un système d'ordre supérieur – les industries, qui, à leur tour, appartiennent à un système plus grand : l'économie nationale. Un système se définit en effet comme un grand ensemble de phénomènes et de processus, et leur interconnexion.

En effet, d'une manière explicite, le concept de la compétitivité est une propriété exclusive des marchandises. On soutient que l'innovation produit une augmentation de l'efficacité de la production, et conduit au changement de leadership dans la compétitivité. Par conséquent, il est possible de partager le point de vue des auteurs qui relie la compétitivité des entreprises aux progrès scientifiques et techniques exprimés soit à travers les activités d'investissement soit par le biais de la Recherche et du Développement. En plus de ce qui précède, ils affirment que la compétitivité d'une entreprise, d'un groupe financier ou industriel, ou d'une industrie, peut être définie, en termes plus exacts, comme la capacité de produire et de préserver des avantages concurrentiels stables. Un État, donc, n'est pas un détenteur d'avantages ; il ne fait que mettre en place l'environnement, et les conditions propices à leur création. En conséquence, un État ne peut implémenter (préserver et développer) des avantages concurrentiels disponibles. C'est une prérogative de l'entreprise.

Par compétitivité de l'État, on entend la capacité de ses institutions économiques à mettre en place des conditions favorables à la création et à la préservation par les entreprises, des avantages concurrentiels stables conduisant à l'amélioration des conditions de vie dans le pays grâce à une répartition optimale (selon Pareto) des revenus de la croissance de la compétitivité reçus par les entreprises.

Selon l'approche macroéconomique, la compétitivité du pays porte sur la capacité de son économie à adapter de manière opérationnelle les conditions variables de l'environnement du marché mondial sur la volée. Cette capacité dépend du développement économique du pays et est exprimé dans des indicateurs tels que la balance des paiements, le déficit des administrations publiques, la taille de la dette de l'État, la fluctuation des taux de change, etc. Conformément à l'approche acceptée par le Conseil des Conseillers de la Maison Blanche à la fin des années 1980 et au début des années 1990, la compétitivité d'un pays se traduit par sa coopération économique efficace avec d'autres États, par sa réussite et l'avantage du commerce et des indices d'équilibre de paiement. De la même manière, le rapport de compétitivité annuel développé par IMD²⁸⁵, atteste que la compétitivité est un champ de connaissances économiques qui analyse les faits et les politiques qui façonnent la capacité d'une nation à créer et à maintenir un environnement qui soutient plus de création de valeur pour ses entreprises et plus de prospérité pour ses habitants²⁸⁶. Elle analyse en effet et classe la capacité des nations à créer et à maintenir un environnement qui soutient la compétitivité des entreprises. La même source stipule une autre définition et manifeste que la compétitivité traduit la manière dont un pays gère la totalité de ses ressources et de ses compétences pour accroître la prospérité de son peuple²⁸⁷.

²⁸⁵ INSTITUTE FOR MANAGEMENT DEVELOPMENT, *IMD world competitiveness yearbook 2017*, Lausanne (Suisse), IMD, 2017, chap. Fundamentals

²⁸⁶ Competitiveness, a field of economic knowledge, which analyses the facts and policies that shape the ability of a nation to create and maintain an environment that sustains more value creation for its enterprises and more prosperity for its people.

²⁸⁷ How a nation manages the totality of its resources and competencies to increase the prosperity of its people.

Pour conclure, la compétitivité d'un pays ici consiste à mieux gérer les ressources en préparant un environnement des affaires propice à la compétitivité et productivité des entreprises, un environnement des affaires couvrant entre autres la réglementation, la fiscalité des entreprises, les lois, l'ordre, le judiciaire, les infrastructures et les services financiers. Donc un environnement des affaires approprié est un levier de croissance des entreprises (Fries et al., 2004)²⁸⁸. Un tel environnement stimule la croissance économique, en développant l'investissement, en créant aussi de nouvelles opportunités et en améliorant de ce fait la productivité de ses entreprises (Dethier et al., 2008)²⁸⁹.

ii. *Compétitivité basée sur la productivité*

La compétitivité est déployée de façon stratégique et convaincante, souvent en conjonction avec d'autres discours (notamment la mondialisation) pour valoriser des initiatives politiques spécifiques et des moyens d'action. Beaucoup d'autres ont soutenu que l'accent mis sur la productivité est manifeste dans le monde industrialisé (Kitson et al., (2004)²⁹⁰). On trouve le Conseil de la compétitivité (2001)²⁹¹ aux États-Unis et au Royaume-Uni, le Ministère du commerce et de l'industrie (DTI) (1998²⁹², 2003²⁹³), et le « Trésor de Sa Majesté » (2000)²⁹⁴. En Europe on identifie entre autres, O'Mahony et Van Ark (2003)²⁹⁵ et la

²⁸⁸ S. FRIES, T. LYSENKO et S. POLANEC, « Environnement des affaires et performance de l'entreprise dans les économies en transition : enseignements tirés d'une enquête représentative », *Revue d'économie du développement*, vol. 12, n° 3, 2004, p. 155-195

²⁸⁹ J.-J. DETHIER, M. HIRN et S. STRAUB, « Explaining Enterprise Performance in Developing Countries with Business Climate Survey Data », *The World Bank Research Observer*, vol. 26, n° 2, 1^{er} août 2011, p. 258-309

²⁹⁰ M. KITSON, R. MARTIN et P. TYLER, « Regional Competitiveness: An Elusive yet Key Concept? », *Regional Studies*, vol. 38, n° 9, décembre 2004, p. 991-999

²⁹¹ M. E. PORTER et D. VAN OPSTAL, *U. S. competitiveness 2001: strengths, vulnerabilities and long-term policies*, Washington, D.C, Council on Competitiveness, 2001

²⁹² DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *Our Competitive Future: UK Competitiveness Indicators 1999*, 1998

²⁹³ DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *PROSPERITY FOR ALL | The Strategy Analysis*, Department of Trade and Industry, 2003

²⁹⁴ HM TREASURY, *Productivity in the UK: the evidence and the Government's approach*, 2000

²⁹⁵ M. O'MAHONY et B. van ARK (éd.), *EU productivity and competitiveness: an industry perspective: can Europe resume the catching-up process?*, European Commission, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2003

commission européenne avec la production annuelle du rapport européen de la compétitivité.

Porter (1990)²⁹⁶ trouve que le seul concept significatif de compétitivité au niveau national est la productivité nationale²⁹⁷. La rhétorique de la compétitivité sert un objectif politique utile en ce sens qu'il est plus facile de justifier le changement ou l'adoption d'un plan d'action politique particulier par référence à une menace extérieure qui fait que le changement semble inéluctable. Il est beaucoup plus facile, par exemple, pour les politiciens de soutenir la suppression des rigidités du côté de l'offre et des règles flexibles d'embauche et de licenciement en milieu de travail en suggérant qu'il n'y a pas d'alternative et que les emplois seraient perdus de toute façon si l'amélioration de la productivité n'avait pas été atteinte. Ainsi, « la langue de la compétitivité extérieure... donne une lueur rose de l'effort partagé et des ennemis communs qui peuvent unir les capitaines de l'industrie et des représentants de l'atelier de fabrication dans la même grande tente » (Turner, 2001)²⁹⁸. D'ailleurs, Krugman (1994²⁹⁹, 1996³⁰⁰) ayant une vision critique de la compétitivité atteste que si elle a un sens, alors c'est simplement une manière poétique de nommer la productivité³⁰¹.

De même, pour Keller (1985)³⁰², la compétitivité de l'économie réside dans sa capacité à utiliser les avantages de la productivité de la division internationale du travail³⁰³. Dans le même esprit, Boltho (1996)³⁰⁴ trouve qu'à long terme, la compétitivité serait synonyme de croissance tendancielle de la productivité. Chose confirmée par la fondation suisse Forum économique mondial³⁰⁵ dans son rapport

²⁹⁶ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », *op. cit.*

²⁹⁷ The only meaningful concept of competitiveness at national level is national productivity.

²⁹⁸ A. TURNER, *Just capital: the liberal economy*, London, Macmillan, 2001, p. 40

²⁹⁹ P. R. KRUGMAN, « Competitiveness: a dangerous obsession », *op. cit.*

³⁰⁰ P. R. KRUGMAN, « Making sense of the competitiveness debate », *op. cit.*

³⁰¹ "If competitiveness has any meaning, then it is simply a poetic way of saying productivity"

³⁰² D. KELLER, « The international competitiveness of Europe, the USA and Japan », *Intereconomics*, vol. 20, n° 2, 1^{er} mars 1985, p. 59

³⁰³ "...its ability to make use of the productivity advantages of the international division of labour".

³⁰⁴ A. BOLTHO, « The assessment », *op. cit.*, p. 3

³⁰⁵ connue aussi sous le nom de Forum de Davos (World Economic Forum)

annuel « *The Global Competitiveness Report* »³⁰⁶ où la compétitivité est définie par l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays³⁰⁷.

Le groupe consultatif sur la compétitivité (1995) de la commission européenne présidée par l'ancien président et premier ministre italien Carlo Azeglio Ciampi dans un premier rapport au Président de la Commission, aux premiers ministres et aux chefs d'État (juin 1995)³⁰⁸, intitulé « *Renforcer la compétitivité européenne* », conclut que la compétitivité implique des éléments de productivité, d'efficacité et de rentabilité. À l'échelle mondiale, en augmentant la productivité et l'efficacité dans le contexte de la spécialisation internationale, la compétitivité constitue la base de l'augmentation des revenus des personnes d'une manière non inflationniste³⁰⁹.

Conformément à l'approche du Groupe consultatif sur la Compétitivité de la Commission européenne, la compétitivité comprend des éléments d'efficacité, d'efficacité productive (productivité), et de rentabilité ; il est prévu d'augmenter le niveau de vie et le bien-être social. Ce cas soulève une question : la compétitivité devrait-elle refléter les moyens d'accroître le niveau de vie et le niveau de disponibilité des emplois, ou est-ce simplement une conséquence plutôt que la caractéristique de la compétitivité d'un pays ?

D'après une perspective des ressources, la compétitivité nationale est définie par la disponibilité (en bon approvisionnement) des ressources naturelles et de la force de travail à moindre coût. Le pays a atteint les résultats les plus significatifs dans ces domaines, où les facteurs de production, d'une part, ne coûtent pas cher ; par conséquent, le prix de revient de la production est assez faible et où, d'autre part, ces facteurs sont disponibles lorsqu'une bonne politique

³⁰⁶ K. SCHWAB, *The Global Competitiveness Report 2017–2018*, Geneva, Switzerland, World Economic Forum, 2017

³⁰⁷ "The set of institutions, policies, and factors, that determine the level of productivity of a country".

³⁰⁸ C. CIAMPI, *Enhancing European competitiveness. Competitiveness Advisory Group. First report to the President of the Commission, the Prime Ministers and Heads of State. June 1995*, s. l., 1995

³⁰⁹ Competitiveness implies elements of productivity, efficiency and profitability. Globally, by increasing productivity and efficiency in the context of international specialization, competitiveness provides the basis for raising people's earnings in a non-inflationary way.

de l'offre est mise en place ; en raison de cela, l'offre peut répondre à toute croissance de la demande pour tous les produits à la volée.

c. La vision humaine de la compétitivité

Nul n'ignore que le but ultime d'une économie est de permettre des revenus élevés, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie. La Commission européenne (2001) propose une définition typique de la compétitivité dans ce sens : « la capacité d'une économie à fournir à sa population un niveau de vie élevé et croissant et des taux d'emploi élevés sur une base durable »³¹⁰. Ainsi, la compétitivité est pensée comme le facteur déterminant fondamental du niveau de prospérité qu'un pays peut maintenir.

Cependant le produit intérieur brut (PIB) a été depuis des années l'une des mesures économiques les plus largement utilisées pour la mesure de la prospérité d'un pays. Il est défini comme la valeur totale des biens et services produits à l'intérieur des frontières d'un pays au cours d'une période donnée – mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Le PIB est une indication précise de la taille d'une économie, tandis que le PIB par habitant est étroitement lié à l'évolution du niveau de vie au fil du temps. Sa conception moderne est inventée en 1934 par Simon Kuznets suite à la demande du congrès américain en 1932, afin de mesurer l'effet de la Grande Dépression sur l'économie puisqu'on ne disposait en effet à cette époque d'aucun indicateur synthétique. En France, il apparaît après la Seconde Guerre mondiale, tout comme la comptabilité nationale. Le prix Nobel Paul A. Samuelson et l'économiste William Nordhaus³¹¹ considèrent le PIB parmi les grandes inventions du XX^e siècle.

Tout de même, le PIB en tant que mesure de la production économique a été longuement critiqué (Messinger,1997)³¹² (Colman, 1998)³¹³ et (Stiglitz et al.,

³¹⁰ "the ability of an economy to provide its population with high and rising standards of living and high rates of employment on a sustainable basis"

³¹¹ P. A. SAMUELSON et W. D. NORDHAUS, *Economics*, 19th ed, Boston, McGraw-Hill Irwin, 2010

³¹² H. MESSINGER, « Measuring Sustainable Economic welfare: looking beyond GDP », Canada, 1997

³¹³ R. COLMAN, *Measuring sustainable development: Application Of The Genuine Progress Index to Nova Scotia*, Canada, GPI Atlantic, 1998

2010)³¹⁴. En effet, la mesure de PIB met considérablement l'accent sur la production économique sans tenir compte du bien-être économique. En outre, la croissance du PIB ne peut à elle seule mesurer le développement d'une nation ou le bien-être de ses citoyens. Par exemple, une nation peut connaître une croissance rapide du PIB, mais cela peut entraîner des coûts importants pour la société en termes d'impact environnemental et d'augmentation de la disparité des revenus. Compte tenu de l'évolution du concept de la compétitivité dans le temps, Aiginger et al (2013)³¹⁵ proposent de définir la compétitivité comme « la capacité d'un pays (région, lieu) à atteindre les objectifs d'au-delà du PIB pour ses citoyens d'aujourd'hui et de demain ».³¹⁶

On identifie dans ce qui suit deux conceptions complémentaires de la compétitivité. 1) une compétitivité multidimensionnelle et 2) une compétitivité ancrée à la prospérité et au bien-être.

i. Compétitivité multidimensionnelle

Dans cette approche, la compétitivité ne se limite pas seulement à l'aspect purement matériel que pourrait représenter la mesure de PIB mais à d'autres dimensions. Tout d'abord on identifie une dimension bidimensionnelle. Cette définition a été largement adoptée par plusieurs institutions et auteurs tels que OCDE (1992)³¹⁷, le conseil américain des politiques de la compétitivité (1993)³¹⁸, le ministère britannique du commerce et de l'industrie (1994³¹⁹, 1995³²⁰).

³¹⁴ J. E. STIGLITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Mismeasuring Our Lives: Why GDP Doesn't Add Up*, New York, NY, The New Press, 2010

³¹⁵ K. AIGINGER, S. BÄRENTHALER-SIEBER et J. VOGEL, *Competitiveness under New Perspectives*, WWWforEurope Working Paper, 2013

³¹⁶ "ability of a country (region, location) to deliver the beyond-GDP goals for its citizens today and tomorrow".

³¹⁷ M. DURAND, J. SIMON et C. WEBB, « OECD's Indicators of International Trade and Competitiveness », 1^{er} janvier 1992

³¹⁸ US COMPETITIVENESS POLICY COUNCIL, *Enhancing American Competitiveness: A Progress Report to the President & Congress*, s. l., DIANE Publishing, 1993

³¹⁹ DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *Competitiveness: helping business to win*, London, HMSO, 1993

³²⁰ DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY (éd.), *Competitiveness: forging ahead*, London, HMSO : available from HMSO Publication Centre, 1995

La compétitivité d'une nation, selon la commission présidentielle américaine sur la compétitivité industrielle (1985)³²¹, est la mesure dans laquelle elle peut, dans des conditions de marché libres et équitables, produire des biens et des services qui répondent aux critères des marchés internationaux tout en augmentant simultanément les revenus réels de ses citoyens³²². La deuxième dimension des revenus réels des citoyens est ce qui est mis en valeur aussi par Fagerberg (1988)³²³, Dollar and Wolff (1993)³²⁴, tout comme dans la définition officielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques OCDE (1992³²⁵, 1996³²⁶). En effet, tout en étant et demeurant exposée à la concurrence internationale, la compétitivité est ainsi la capacité des pays à générer durablement de l'emploi et des niveaux relativement élevés de revenu.³²⁷

« La compétitivité désigne la capacité d'un pays à réaliser des objectifs de politique économique centrale, en particulier la croissance du revenu et de l'emploi, sans rencontrer de difficultés de balance des paiements. »

Fagerberg (1988)³²⁸.

« Un pays compétitif est celui qui peut réussir dans le commerce international via la haute technologie et la productivité, avec des revenus et des salaires élevés ». Dollar and Wolff (1993)³²⁹

³²¹ PRESIDENT'S COMMISSION ON INDUSTRIAL COMPETITIVENESS, *Global competition, op. cit.*

³²² Competitiveness is the degree to which a nation can, under free and fair market conditions, produce goods and services that meet the test of international markets while simultaneously maintaining or expanding the real incomes of its citizens.

³²³ J. FAGERBERG, « International Competitiveness », *The Economic Journal*, vol. 98, n° 391, juin 1988, p. 355

³²⁴ D. DOLLAR et E. N. WOLFF, *Competitiveness, convergence, and international specialization*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1993, p. 3

³²⁵ OECD, *Technology and the Economy: The Key Relationships*, Paris, Organization for Economic, 1992

³²⁶ T. HATZICHRONOGLOU, *Globalisation and Competitiveness, op. cit.*

³²⁷ "... the ability of companies, industries, regions, nations or supranational regions to generate, while being and remaining exposed to international competition, relatively high factor income and factor employment levels on a sustainable basis".

³²⁸ Competitiveness refers to the ability of a country to realize central economic policy goals, especially growth in income and employment, without running into balance of payments difficulties.

³²⁹ A competitive nation is one that can succeed in international trade via high technology and productivity, with accompanying high income and wages

Par ailleurs, on identifie la dimension « ressources » selon Scott and Lodge (1985)³³⁰ et Sharples and Milham (1990)³³¹.

« être compétitif c'est ... pouvoir livrer des biens et des services au moment, au lieu et à la forme recherchés par les acheteurs étrangers à des prix aussi bons ou meilleurs que ceux des autres fournisseurs potentiels tout en gagnant au moins le rendement des ressources engagées ». Sharples and Milham (1990)³³²

B. Scott et D. Lodge définissent la compétitivité comme une capacité du pays à créer, fabriquer, distribuer, et offrir des produits pour le commerce international, conformément à la croissance simultanée de la profitabilité dans l'utilisation des ressources du pays³³³. Concernant cet aspect, la production de pétrole brut et la commercialisation sont assez attrayants et répondent à la demande du marché. Cependant, comment un pays peut-il être compétitif s'il dépend uniquement de la commercialisation des matières premières ?

D'un autre côté, on identifie plusieurs autres dimensions dans la définition de la compétitivité. Le forum européen de la gestion (European Management Forum) (1983)³³⁴ définit la compétitivité d'un point de vue entrepreneurial comme la capacité immédiate et future des entrepreneurs à concevoir des biens dans le monde entier dont les qualités prix et non-prix sont plus attrayantes que celles des concurrents étrangers et nationaux³³⁵.

³³⁰ B. R. SCOTT et G. C. LODGE, « U.S. Competitiveness in the World Economy », *op. cit.*

³³¹ J. A. SHARPLES et N. MILHAM, « Long-run Competitiveness of Australian Agriculture », *op. cit.*, p. 1

³³² being competitive is the... ability to deliver goods and services at the time, place and form sought by overseas buyers at prices as good as or better than those of other potential suppliers whilst earning at least opportunity cost returns on resources employed

³³³ National competitiveness refers to a country's ability to create, produce, distribute and/or service products in international trade while earning rising returns on its resources.

³³⁴ EUROPEAN MANAGEMENT FORUM et EMF FOUNDATION, « Report on international industrial competitiveness », *Report on international industrial competitiveness*, 1983

³³⁵ The immediate and future ability of, and opportunities for, entrepreneurs to design goods worldwide whose price and non-price qualities from a more attractive package than those of foreign and domestic competitors.

En outre, Buckley et al., (1988)³³⁶ trouvent que la compétitivité comprend à la fois l'efficacité (atteindre les objectifs au coût le plus bas possible) et l'efficacité (avoir les bons objectifs). C'est ce choix d'objectifs industriels qui est crucial. La compétitivité comprend à la fois les fins et les moyens à cette fin³³⁷.

Plus tard, en 1992, Landau³³⁸ considère la compétitivité comme la capacité de soutenir, dans une économie mondiale, une croissance acceptable du niveau de vie réel de la population avec une répartition juste et acceptable, tout en fournissant efficacement un emploi à pratiquement tous ceux qui peuvent et souhaitent travailler, et ce, sans réduire le potentiel de croissance du niveau de vie des générations futures³³⁹.

On peut conclure que plusieurs dimensions contribuent à l'amélioration de la compétitivité de la nation, l'utilisation efficace des ressources, et le niveau de vie de la population. L'indice de la compétitivité du pays met en lumière et synthétise tous les résultats. En conséquence, l'indice de la compétitivité des pays est un indicateur intégré de son niveau de développement, un indicateur de la maturité des relations de marché.

ii. Au-delà de la compétitivité

L'objectif de la compétitivité nationale, pour le conseil national irlandais de la compétitivité (NCC), est de fournir au peuple l'opportunité d'améliorer son niveau de vie et sa qualité de vie³⁴⁰. Le Conseil utilise une « pyramide de la compétitivité » pour illustrer les différents facteurs (conditions essentielles, intrants et extrants de la politique), qui se combinent pour déterminer la compétitivité

³³⁶ P. J. BUCKLEY, C. L. PASS et K. PRESCOTT, « Measures of international competitiveness: A critical survey* † », *Journal of Marketing Management*, vol. 4, n° 2, janvier 1988, p. 195

³³⁷ Competitiveness includes both efficiency (reaching goals at the lowest possible cost) and effectiveness (having the right goals). It is this choice of industrial goals which is crucial. Competitiveness includes both the ends and the means towards those ends.

³³⁸ R. LANDAU, « Technology, capital formation and US competitiveness », dans *International Productivity and Competitiveness*, s. l., Oxford University Press, 1992

³³⁹ Competitiveness... is the ability to sustain, in a global economy, an acceptable growth in the real standard of living of the population with an acceptably fair distribution, while efficiently providing employment for substantially all who can and wish to work, and doing so without reducing the growth potential in the standard of living of future generations.

³⁴⁰ Competitiveness remains a key priority of government policy as we seek to continually improve the living standards of everyone in Ireland.

globale et la croissance durable. Dans ce cadre, la compétitivité n'est pas considérée comme une fin mais comme un moyen d'améliorer durablement le niveau de vie et la qualité de la vie.

On en trouve subséquemment parmi les dimensions que saisit la compétitivité, le niveau de vie et la qualité de vie... Le rapport de Tyson en 1992³⁴¹ stipule que la compétitivité économique, est la capacité à produire des biens et des services qui répondent aux critères des marchés internationaux alors que nos citoyens jouissent d'un niveau de vie à la fois ascendant et durable³⁴². En Europe, le groupe consultatif sur la compétitivité (1995) présidé par Ciampi dans son deuxième rapport (décembre 1995)³⁴³, entend par compétitivité, une augmentation régulière du niveau de vie dans un pays ou une région et un niveau de chômage involontaire aussi faible que possible. La compétitivité devrait être considérée comme un moyen fondamental d'élever le niveau de vie, de fournir des emplois aux chômeurs et d'éradiquer la pauvreté³⁴⁴. En outre, Clark et Guy (1998)³⁴⁵ ont attesté que la compétitivité a été vue successivement par rapport à l'élévation du niveau de vie.

Malgré tout, le groupe de Lisbonne critiquant l'idéologie de la compétitivité, confirme qu'elle est aveuglée. Elle ne perçoit qu'une seule dimension de l'histoire humaine et sociale, qui est, l'esprit de compétition. L'esprit de compétition et de l'agression est un moteur puissant pour l'action, la motivation et l'innovation. Cependant, il n'agit pas de manière isolée ; il n'est non plus déconnecté des autres moteurs que sont l'esprit de coopération et de solidarité. Compte tenu de l'objectif de transition vers une croissance plus inclusive socialement et écologiquement

³⁴¹ L. D. TYSON, *Who's Bashing Whom?*, *op. cit.*, p. 1

³⁴² our economic competitiveness, defined as our ability to produce goods and services that meet the test of international markets while our citizens enjoy a standard of living that is both rising and sustainable

³⁴³ C. CIAMPI, *Enhancing European competitiveness. Competitiveness Advisory Group. Second report to the President of the Commission, the Prime Ministers and Heads of State. December 1995.*, s. I., 1995

³⁴⁴ Competitiveness should be seen as a basic means to raise the standard of living, provide jobs to the unemployed and eradicate poverty.

³⁴⁵ J. CLARK et K. GUY, « Innovation and competitiveness: a review », *Technology Analysis & Strategic Management*, vol. 10, n° 3, janvier 1998, p. 365

durable, les investissements dans le système social et écologique qui rendent une économie plus productive et plus solidaire (création de revenus et bien-être) constituent une part importante de la nouvelle perspective de la compétitivité.

Le système social et les ambitions environnementales des institutions (publiques et privées) peuvent devenir une « force productive ». Les résultats auxquels les entreprises et les pays devraient contribuer sont les objectifs au-delà du PIB. Ceci est analogue à l'évolution même de la valeur d'entreprise. Porter, au début, lorsqu'il défendait le positionnement des entreprises, avait un point de vue résolument biaisé de la valeur d'entreprise comme valeur économique. Son opinion a évolué par la suite pour une opinion qui reflétait davantage une prise de conscience des valeurs sociales et pour aboutir finalement à la création de valeur partagée³⁴⁶. Il considère que l'entreprise réalise un bénéfice en induisant de fait un problème social. Il donne l'exemple de la pollution. Si l'entreprise pollue, elle gagne plus d'argent que si elle tente de réduire cette pollution. Réduire la pollution coûte cher, chose que les entreprises ne veulent pas faire. Il est alors rentable d'avoir un environnement de travail dangereux. Cela coûte trop cher d'avoir un environnement de travail sûr. Donc les entreprises gagnent plus d'argent si elles n'ont pas un environnement de travail sûr. C'est l'idée la plus répandue. Beaucoup d'entreprises ont succombé à cette idée. Elles ont résisté aux mesures écologiques, à l'amélioration des conditions de travail. La valeur économique représente sans aucun doute l'une des plus importantes valeurs créées lors des activités des entreprises ; mais elle n'est pas la seule valeur et ne doit pas être la seule valeur résultant des activités des entreprises. Selon Porter, en appliquant les méthodes commerciales en vue de la résolution des différents problèmes sociaux, les sociétés ne résolvent pas seulement les problèmes, mais aussi peuvent et permettent à d'autres sociétés de générer des bénéfices et d'établir un avantage concurrentiel au cours du processus. C'est l'essence du concept de création de valeur partagée.

³⁴⁶ M. PORTER, *Pourquoi les entreprises peuvent réussir à résoudre les problèmes sociaux*, 2013 ; M. E. PORTER et M. R. KRAMER, « The big idea: Creating shared value », *Harvard Business Review*, vol. 89, n° 1, 2011, p. 2

L'analogie est faite au niveau des pays, le PIB ne représenterait plus la valeur compétitive des pays mais il faudrait aller au-delà du concept de PIB. Le directeur de l'Institut autrichien de recherche économique et le coordinateur du projet de recherche paneuropéen bien-être sociétal, prospérité et travail (WWWforEurope), Karl Aiginger³⁴⁷, définit la compétitivité comme la capacité d'un pays (une région, un lieu) à atteindre les objectifs au-delà du PIB pour ses citoyens. Cette définition part de la notion de fonction de bien-être telle que définie dans la théorie du bien-être. Le bien-être social consiste en un ensemble d'objectifs, à la fois matériels et immatériels. Les objectifs matériels comprennent le revenu et l'emploi, tandis que les objectifs immatériels peuvent inclure l'équité de la distribution, la santé, la justice, la liberté ou la capacité de suivre les préférences personnelles. Il est ouvert aux choix des objectifs à inclure dans la fonction de bien-être, ce que l'on peut accorder à ces objectifs, et s'il faut mettre l'accent sur les aspects dynamiques ou statiques.

Avec cette définition, la compétitivité est étroitement liée à une évaluation du bien-être. Cette approche a un avantage sur les fonctions de bien-être dérivées de la théorie du bien-être social en ce sens qu'elle relie les résultats aux mesures qui peuvent être influencées par la politique économique. La nouvelle définition devrait aider à éviter que les médias et les politiciens utilisent mal le terme au sens étroit de la compétitivité prix/coût, ce qui conduit à la conclusion prévisible que les salaires, les taxes ou les coûts de l'énergie devraient être réduits. Pour les pays à revenu élevé, la croissance et la théorie de la gestion stratégique prédisent que la productivité et les capacités déterminent le succès économique à long terme. Un système social axé sur la productivité et une ambition environnementale fondée sur la technologie peuvent favoriser la transition vers une nouvelle voie de développement que Aiginger appelle la route vers la compétitivité.

³⁴⁷ K. AIGINGER, S. BÄRENTHALER-SIEBER et J. VOGEL, *Competitiveness under New Perspectives*, *op. cit.*

d. Conclusion

Pour conclure, nous avons passé en revue les différentes définitions qui ont été données explicitement à la compétitivité nationale depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale. J'ai cerné ci-dessus la compétitivité selon trois représentations apparentes :

D'abord, la compétitivité pourrait avoir une conception purement commerciale. Certains auteurs alors ont tissé une forte connexion entre la compétitivité des pays et celle des entreprises du pays. D'autres, ont confirmé la vision historique liant la compétitivité nationale aux tendances du commerce international.

Ensuite, la compétitivité pourrait avoir une conception exclusivement managériale, dans la mesure où la compétitivité nationale est intimement liée à la productivité nationale ou fondée sur l'environnement des affaires dans le pays.

Finalement, plus récemment, la compétitivité a tendance à être multidimensionnelle englobant dimensions autres que le produit intérieur brut avec une perspective développementale touchant le concept de bonheur, de bien-être national.

DEUXIEME PARTIE :

Compétitivité nationale et éthique

L'homme, soumis par nature aux forces supérieures impersonnelles, inconnaissables et spontanées du marché, ne cherche plus à analyser ni à connaître ; il se transforme en un élément du système et n'a plus qu'un objectif qui lui a été suggéré : être le héros de la machine concurrentielle du marché en traquant le capital-ressource et en justifiant cette traque.

Prof. Dominique De Courcelles (2015)³⁴⁸

³⁴⁸ D. DE COURCELLES (éd.), *Actes pour une économie juste*, Paris, Lemieux éditeur, 2015

Pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles les indicateurs de la performance économique ont été mis au point, il est nécessaire de présenter un panorama historique des mesures de la dite performance économique, dont les origines remontent à la période de reconstruction de l'après-guerre.

À cette époque, la plupart des populations vivait dans des conditions de misère qu'avaient engendrées les dégâts causés par la guerre ; l'augmentation de la production apparaissait donc comme l'unique chemin vers la prospérité. Par conséquent, le produit intérieur brut était considéré comme l'indicateur par excellence pour mesurer la production et donc la croissance.

Au début des années 1930, le lauréat du Prix Nobel d'économie³⁴⁹ américain d'origine biélorusse, Kuznets, a utilisé cet indicateur dans la pratique économique à la demande directe du gouvernement des États-Unis. L'objectif premier de l'indicateur était de mesurer la production brute de l'économie américaine, en particulier sa capacité de production dans les industries stratégiques.

Plus tard, cet indicateur (et particulièrement sa version dérivée, PIB par habitant) a commencé à être largement utilisé pour interpréter le succès de la croissance économique et de la compétitivité nationale.

Dans son rapport pour le congrès américain en 1934³⁵⁰, Kuznets confirme que « le bien-être d'une nation ne peut guère être déduit d'une mesure du revenu national. Si le PIB est en hausse, pourquoi l'Amérique est-elle en baisse ? Des distinctions doivent être faites entre la quantité et la qualité de la croissance, entre les coûts et les rendements, et entre le court terme et le long terme »³⁵¹.

En dépit des avertissements incessants quant au fait que le PIB n'était pas adéquat pour mesurer le bien-être et le progrès social, cet indicateur était très fréquemment utilisé de façon inappropriée. Des quantités standards tels que le

³⁴⁹En 1971

³⁵⁰ S. KUZNETS, « National Income, 1929-1932 », dans *NBER Chapters*, s. l., National Bureau of Economic Research, Inc, 1934, p. 1-12

³⁵¹The welfare of a nation can scarcely be inferred from a measure of national income. If the GDP is up, why is America down? Distinctions must be kept in mind between quantity and quality of growth, between costs and returns, and between the short and long run.

produit national brut (PNB) et le produit intérieur brut (PIB) sont couramment utilisées pour mesurer le niveau d'activité économique du pays.

L'expérience prouve cependant, que les applications étendues et l'interprétation catégorique de cet indicateur ne sont pas appropriées et n'offrent pas une image complète du développement social, que ce soit en termes de statut social de la population ou de l'état de l'environnement. De même, plusieurs économistes ont noté que le PNB et le PIB peuvent donner une impression extrêmement trompeuse aussi bien du développement économique que du développement social (Bell et Morse 2008)³⁵². Il faut malgré tout signaler que le PIB en lui-même n'est pas inutile – il est simplement employé de façon inadéquate comme indicateur d'un phénomène qu'il ne mesure pas.

Vu les exigences accrues en termes d'indicateurs nécessaires à mesurer la compétitivité des pays, dans toute sa complexité, deux mesures de compétitivité ont vu le jour ; il s'agit des indices de compétitivité de IMD et du Forum Économique Mondial qui seront analysés dans cette partie.

D'un autre côté, d'autres voix se sont levées pour attirer l'attention sur les dimensions éthiques de la compétitivité, des dimensions non exclusivement économiques. Les politiciens, les acteurs sociaux et les entreprises du monde entier s'entendent de plus en plus sur le fait que la dimension économique ne peut à elle seule fournir une indication précise de la compétitivité.

Pourtant, on ne peut négliger les « maux » économiques tels que la pollution dans la mesure de la compétitivité. De manière assez absurde, même les dépenses de guerre ou la récupération après une catastrophe naturelle ont un effet positif sur le résultat économique du pays, alors qu'elles ont évidemment un impact négatif sur la qualité de vie des personnes touchées. En outre, la croissance économique sans progrès social ne se traduit pas par un bien-être et une stabilité accrues. Au contraire, cela pourrait en fait contribuer à creuser les écarts sociaux et le mécontentement et pourrait finir par menacer l'ensemble du système.

³⁵² S. BELL et S. MORSE, *Sustainability Indicators: Measuring the Immeasurable?*, 2 édition, London ; Sterling, VA, Routledge, 2008

En France, le conseil économique, social et environnemental dans son rapport « *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement* »³⁵³ précise que le groupe nature et environnement propose un nouveau modèle économique :

« – qui renforce le lien avec le territoire, en fonction de la disponibilité et de la pérennité des ressources naturelles, qui s'appuie fortement sur la production de proximité, tout en imaginant de nouvelles façons de consommer et de produire ;

– qui reconnaisse et prenne en compte la valeur réelle des services, non monnayables, fournis par la nature ;

– qui s'appuie sur de nouveaux indicateurs de richesse prenant en compte le bien-être des populations et les stocks de ressources naturelles – contrairement au PIB qui ne mesure que les flux financiers de production. »

Pour toutes ces raisons, au cours des dernières années, de nombreuses tentatives ont été faites afin de proposer de nouveaux indices de compétitivités de différentes appellations (indice de développement humain, indice de progrès social, indice de bonheur national, indice de prospérité...). Ces indices, ainsi que leurs méthodologies de calcul, seront analysés conceptuellement. Ils ont essayé d'offrir une alternative, mais certains ayant omis des éléments importants tels que des considérations écologiques ou étant socialement, culturellement ou contextuellement biaisés, comme c'est le cas pour l'indice de développement humain de PNUD, sont souvent critiqués.

Cette deuxième partie se termine avec la proposition d'une nouvelle mesure de compétitivité fondée sur les objectifs de la loi islamique (appelée *Maqasid Charia*). Cette construction conceptuelle est suivie de la méthodologie qui sera adoptée pour le calcul du nouvel indice de compétitivité basée sur les *Maqasid Charia*.

³⁵³ I. DE KERVILER, *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, 2011

CHAPITRE TROIS

Revue des indices de compétitivité

L'évaluation de la compétitivité est devenue un instrument important pour équilibrer le processus de développement. Il est devenu un outil important également pour la création des politiques. L'analyse comparative avec les pays les plus développés nous montre les directions justes du processus de développement. La compétitivité peut être analysée sous différents angles. Les études existantes ont porté sur plusieurs niveaux d'analyse : le produit, l'entreprise, le regroupement de l'industrie, de la région et de la nation. Les économies les plus prospères élèvent les compétences de leurs forces de travail. En réduisant les coûts de transport et de communication, la compétitivité relie plus étroitement les économies et les sociétés. Elle facilite l'intégration de la production en copropriété (sociétés transnationales), permettant ainsi l'accès aux flux de capitaux, aux marchés mondiaux, aux compétences et à la technologie.

La compétitivité se définit comme la qualité de l'environnement économique et institutionnel pour le développement durable des activités productives privées et de l'augmentation de la productivité. Aujourd'hui, nous nous concentrons davantage sur les politiques et stratégies institutionnelles et entrepreneuriales plutôt que sur le maintien de la compétitivité à long terme. La compétitivité peut être considérée comme une réunion de facteurs, les politiques et les institutions déterminant le niveau de productivité d'un pays, ils peuvent déterminer, par conséquent, le niveau de prospérité qui peut être atteint par une économie.

Les anciennes méthodes de mesure de la compétitivité nationale en tant que coût unitaire du travail, part sur les marchés étrangers, et la pénétration des importations ne sont plus aussi utiles aujourd'hui qu'auparavant. La compétitivité se définit comme la qualité de l'environnement économique et institutionnel pour le développement durable des activités productives privées et l'augmentation de la productivité.

Les indices deviennent progressivement des outils plus populaires et plus répandus conçus pour mesurer et informer les différents acteurs du

développement socioéconomique. Selon Alfsen et Sæbø (1993)³⁵⁴, l'utilisateur de l'indice peut être classé dans 3 groupes principaux : 1) Le grand public ; 2) les politiciens, les autorités et les décideurs ; et 3) les experts et les scientifiques.

L'avantage majeur de l'élaboration d'un indice simplifie la complexité et réduit le nombre de mesures et de paramètres nécessaires pour décrire le développement et pour simplifier cette information pour ces trois utilisateurs. Il est généralement réalisé en condensant une large gamme d'informations en une seule valeur. Selon Liverman et al. (1988)³⁵⁵, et Quarrie (1992)³⁵⁶, un indice est une combinaison de nombreux indicateurs. En résumant les données et l'information, l'indice peut être précieux et essentiellement bénéfique pour l'établissement de comparaisons entre pays. De telles comparaisons naissent des questions sur le classement de certains pays. En outre, nous pouvons étudier la dimension du développement socioéconomique individuel de l'indice et examiner pourquoi il existe des différences entre les pays.

Il existe une multitude d'indices de développement, et la littérature ne manque pas d'exemples. Quelques-uns sont présentés dans le Tableau 2 ci-dessous :

³⁵⁴ K. H. ALFSEN et H. V. SÆBØ, « Environmental quality indicators: background, principles and examples from Norway », *Environmental and Resource Economics*, vol. 3, n° 5, 1993, p. 415–435

³⁵⁵ D. M. LIVERMAN *et al.*, « Global sustainability: Toward measurement », *Environmental Management*, vol. 12, n° 2, mars 1988, p. 133-143

³⁵⁶ J. QUARRIE, *Earth Summit '92: the United Nations Conference on Environment and Development ; Rio de Janeiro 1992*, United Nations Conference on Environment and Development (éd.), London, Regency, 1992

| |
|---|
| Human development Index (HDI) |
| Prosperity index |
| Happy Planet Index |
| Wellbeing Index |
| Better Life Index |
| Ecological Footprint |
| Gross National Happiness |
| Happy Planet Index |
| American Human Development Index |
| Living Planet Index |
| Green Growth |
| Gross National Happiness |
| Canadian Index of Wellbeing |
| National Accounts of Well-Being |
| Programme for International Student Assessment |
| Indices of Social Development (ISD) |
| Gallup-Heathway Well-being Index |
| The National Well-being Project |
| Wheel of Wellness |
| Sustainable Society Index |
| Global Competitiveness Index (WEF/IMD) |

Tableau 2- Exemples d'indices de compétitivité

L'élaboration d'indices classant les pays renforce la compétitivité. En effet, le comportement concurrentiel est une conséquence commune des processus de comparaison sociale. Cette comparaison est nécessaire pour générer une

compétition entre les différents acteurs. (Festinger, 1942³⁵⁷; Festinger, 1954³⁵⁸; Hoffman, Festinger et Lawrence, 1954³⁵⁹; Whittemore, 1924³⁶⁰, 1925³⁶¹).

Ce classement inhérent à l'élaboration d'indices, est une forme cachée de la concurrence. La compétitivité peut être définie comme position concurrentielle d'un pays sur le marché international parmi les nations ayant un développement semblable. Cela implique que les scores de compétitivité et les classements puissent être plus significatifs entre nations similaires. Il existe déjà plusieurs rapports sur la compétitivité.

De nos jours, la mondialisation a favorisé un grand intérêt pour la concurrence économique. Michael Porter a largement contribué à renforcer la compréhension de la concurrence dans le milieu des affaires. La concurrence économique des pays est mesurée depuis 1989 par *l'International Institute for Management Development* (IMD) qui publie le *IMD World Competitiveness Yearbook* (IMD 2009). De nombreuses recherches ont tenté de définir, de comprendre et de mesurer la concurrence, mais on remarque bien l'absence d'un consensus, étant les divergences points de vue sur le sujet.

Les décideurs sont souvent si sensibles aux résultats de ces rapports qu'ils peuvent être induits en erreur en poursuivant des politiques indésirables. En dépit du fait qu'il n'y ait pas de consensus sur ce que la compétitivité est vraiment, comme on l'avait conclu dans le chapitre précédent, les facteurs influents au sujet de la compétitivité sont très controversés. Au cours des dernières années de mondialisation effrénée, la compétitivité entre les pays a souvent été comparée par le biais des classements. Cependant, ces derniers peuvent être trompeurs s'ils ne sont pas fondés sur un modèle rigoureux et une méthodologie appropriée.

³⁵⁷ L. FESTINGER, « Wish, expectation, and group standards as factors influencing level of aspiration. », *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 37, n° 2, 1942, p. 184-200

³⁵⁸ L. FESTINGER, « A Theory of Social Comparison Processes », *Human Relations*, vol. 7, n° 2, 1^{er} mai 1954, p. 117-140

³⁵⁹ P. J. HOFFMAN, L. FESTINGER et D. H. LAWRENCE, « Tendencies toward Group Comparability in Competitive Bargaining », *Human Relations*, vol. 7, n° 2, 1^{er} mai 1954, p. 141-159

³⁶⁰ I. C. WHITTEMORE, « The influence of competition on performance: An experimental study. », *The Journal of Abnormal Psychology and Social Psychology*, vol. 19, n° 3, 1924, p. 236-253

³⁶¹ I. C. WHITTEMORE, « The competitive consciousness. », *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 20, n° 1, 1925, p. 17-33

Le présent chapitre présente d'abord l'étude de deux indices développés par deux institutions basées en Suisse : l'International Institute for Management Development (IMD) et le World Economic Forum (FEM : Forum économique mondial). Puis, d'autres indices alternatifs de compétitivité éthique sont exposés par la suite.

I- Indices de compétitivité nationale

Les mesures communes de la compétitivité au niveau de l'entreprise incluent souvent des indicateurs de performance classiques, par exemple la rentabilité des actifs ou encore la rentabilité des capitaux propres...(Margolis et Walsh 2001³⁶²; Chatti, 2010³⁶³ ; McWilliams et Siegel 2011³⁶⁴). Pour ce qui du niveau des pays, il y a une image comparable. Par conséquent, conformément à la définition de base concernant le niveau de l'entreprise, un pays peut être défini comme étant plus concurrentiel, quand il surpasse les autres nations en matière de performance étant donné qu'il n'existe pas de ligne de fond bien définie pour les pays comme il en existe pour les affaires (Krugman, 1994)³⁶⁵.

Comme on l'avait conclu dans le chapitre précédent, la compétitivité est un concept multidimensionnel, mesurer la compétitivité nationale revient donc à prendre en considération tout un ensemble de différents indicateurs économiques, plutôt que de se concentrer sur une seule mesure (Aiginger 2006³⁶⁶; Porter 1990³⁶⁷; Stiglitz et al 2009³⁶⁸). De plus, la compétitivité d'un pays est incorporée dans sa capacité à créer le bien-être et à élever le niveau de vie de ses citoyens

³⁶² J. D. MARGOLIS et J. P. WALSH, *People and profits? the search for a link between a company's social and financial performance*, Mahwah, N.J, Lawrence Erlbaum Associates, 2001

³⁶³ M. A. CHATTI, *Diversification bancaire, performance, éthique : alternative ou complémentarité : cas des banques islamiques*, s. l., Paris 10, 2010

³⁶⁴ A. MCWILLIAMS et D. S. SIEGEL, « Creating and Capturing Value: Strategic Corporate Social Responsibility, Resource-Based Theory, and Sustainable Competitive Advantage », *Journal of Management*, vol. 37, n° 5, 1^{er} septembre 2011, p. 1480-1495

³⁶⁵ P. R. KRUGMAN, « Competitiveness: a dangerous obsession », *op. cit.*

³⁶⁶ K. AIGINGER, « Competitiveness: From a Dangerous Obsession to a Welfare Creating Ability with Positive Externalities », *Journal of Industry, Competition and Trade*, vol. 6, n° 2, juin 2006, p. 161-177

³⁶⁷ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », *op. cit.*

³⁶⁸ J. STIGLITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, « The measurement of economic performance and social progress revisited », 2009

(Aiginger 2006³⁶⁹; Commission européenne 2008³⁷⁰; Scott et Storper 2007³⁷¹; Stiglitz et al. 2009³⁷²; Forum économique mondial 2017³⁷³).

Bien qu'il y ait une certaine rigueur conceptuelle, certains indicateurs de base classant la compétitivité nationale ont évolué pour être communément admis, y compris les catégories sociales et économiques : les mesures couramment utilisées pour la compétitivité nationale sont le PIB par habitant, l'Indice de développement humain, le niveau d'éducation et l'innovativité (Porter 1990³⁷⁴; Aiginger 2006³⁷⁵; Stiglitz et al 2009³⁷⁶, Schwab 2017³⁷⁷). Tant au niveau national qu'au niveau européen, cette idéologie hégémonique se réalise par des pratiques politiques diverses visant à améliorer la compétitivité nationale et européenne (Nieminen 2005)³⁷⁸. Un exemple de ces pratiques est de savoir comment les différentes mesures de compétitivité sont utilisées comme outils de politique tant au niveau national qu'au niveau international.

En raison de leur approche holistique, récemment, plusieurs indices de référence ont attiré une grande attention des spécialistes et des intellectuels. Par exemple, le rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial, et le *World Competitiveness Yearbook* par l'IMD, publient des classements annuels mondiaux concernant la compétitivité des nations du monde. En politique et dans la pratique idéologique, les pays de haut rang peuvent être utilisés comme modèles de « meilleures pratiques » à suivre par les autres. Ces deux repères annuels, par exemple, classent un grand nombre de nations aux politiques très

³⁶⁹ K. AIGINGER, « Competitiveness », *op. cit.*

³⁷⁰ EUROPEAN COMMISSION, *European competitiveness report 2008: Commission staff working document SEC(2008)2853: communication from the Commission COM(2008)774 final*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2008

³⁷¹ M. STORPER et A. J. SCOTT, « Regions, globalization, development », *Regional Studies*, vol. 41, n° S1, 2007, p. 191-205

³⁷² J. STIGLITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, « The measurement of economic performance and social progress revisited », *op. cit.*

³⁷³ K. SCHWAB, *The Global Competitiveness Report 2017–2018*, *op. cit.*

³⁷⁴ M. E. PORTER, « The Competitive Advantage of Nations », *op. cit.*

³⁷⁵ K. AIGINGER, « Competitiveness », *op. cit.*

³⁷⁶ J. STIGLITZ, A. SEN et J.-P. FITOUSSI, « The measurement of economic performance and social progress revisited », *op. cit.*

³⁷⁷ K. SCHWAB, *The Global Competitiveness Report 2017–2018*, *op. cit.*

³⁷⁸ A. NIEMINEN, *Towards a European society? Integration and regulation of capitalism*, Helsinki, University of Helsinki, 2005, chap. 5

différentes et aux indicateurs clés institutionnels et socioéconomiques de la compétitivité nationale très divers également.

a. Indice de compétitivité du Forum Économique Mondial

En 1971, le professeur Klaus Schwab a réuni des chefs d'entreprise européens à Davos pour discuter autour de leurs pratiques de gestion globale. Il crée l'European Management Forum qui devient le Forum Économique Mondial en 1987 (World Economic Forum). L'organisation internationale destinée aux dirigeants économiques, politiques et universitaires qui se « sont engagés à améliorer l'état du monde »³⁷⁹, notamment par le biais de partenariats et de programmes d'action sectoriels, régionaux ou mondiaux. Il s'agit d'une rencontre d'hommes politiques et de chefs d'entreprise dans le but de fournir un environnement de collaboration entre les dirigeants, pour « sécuriser » les relations et le climat économiques entre pays et entre entreprises.

Le Forum Économique Mondial publie fréquemment généreusement des rapports³⁸⁰, dont le fameux rapport sur la compétitivité mondiale (*Global Competitiveness Report*). Le rapport propose un indice de compétitivité mondiale (*Global Competitiveness Index*, GCI). Le premier rapport était intitulé « Rapport sur la compétitivité de l'industrie européenne en 1979 ». Ce document d'information du premier symposium de Davos considérait que la compétitivité est déterminée par les 10 facteurs suivants :

1. Le dynamisme de l'économie
2. L'efficacité industrielle et le coût de production
3. La dynamique du marché
4. Le dynamisme financier
5. Les ressources humaines
6. Le rôle de l'État

³⁷⁹ WORLD ECONOMIC FORUM, *A partner in shaping history: the first 40 years*, Geneva, 2009

³⁸⁰ On peut citer entre autres les rapports suivants : *Corporate Initiative on Diseases of Poverty*, *Global Corporate Citizenship Initiative*, *Business and NGO Informal Dialogue*, *The Future of the Multilateral Trade System*, *Global Competitiveness Report*, *Digital Readiness Report*, *Transition Report*, *Environmental Sustainability Index*, *Corporate Performance Initiative*, *Global Governance Report*.

7. La dimension infrastructurelle
8. L'ouverture sur l'extérieur
9. L'orientation prospective (vers le futur)
10. Le consensus et la stabilité sociopolitique.

La deuxième édition du rapport sur la compétitivité européenne incluait désormais le Japon, les États-Unis et le Canada dans ses évaluations. Il a également fourni, à titre de référence, des statistiques importantes sur deux pays nouvellement industrialisés, le Brésil et le Mexique. Le rapport a attiré alors l'attention du monde entier.

Même aujourd'hui, la publication du rapport annuel sur la compétitivité mondiale attire l'attention des médias et du gouvernement de toutes les activités du Forum, à l'exception de la réunion de Davos. La couverture médiatique intensive souligne la crédibilité et l'autorité que le rapport sur la compétitivité mondiale a acquises au cours des 30 dernières années. Il a servi de référence utile aux gouvernements du monde entier pour suivre leur performance sur la base de critères économiques et sociaux. Le rapport est devenu un outil indispensable que de nombreux pays utilisent pour identifier les priorités de la réforme.

Le rapport mondial sur la compétitivité a été co-publié de 1989 à 2000 par le IMD *World Competitiveness Center* et le Forum Économique Mondial sous le titre de « *World Competitiveness Report* ». À la fin de la co-publication entre le, l'IMD et le FEM, ils ont commencé à publier leurs propres classements de l'économie mondiale et, à terme, la publication du FEM deviendra le rapport sur la compétitivité mondiale.

Subséquentement, en 2001, le Forum Économique Mondial s'est rapproché d'une équipe de chercheurs d'Harvard pour établir un nouvel indice et un nouveau classement. Étant donné la nature secteur privé du FEM, cet indice a pour but d'être un guide pour les investisseurs, en établissant un panorama des milieux d'affaires des pays classés. Il offre en même temps la possibilité d'évaluer l'efficacité des différents programmes de l'État et des entreprises, afin d'anticiper leur véritable influence sur le niveau de compétitivité et sur le développement économique à long terme. L'indice de compétitivité mondiale est ce qui permet

d'évaluer l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays, les conditions des institutions publiques et les conditions techniques.

L'objectif fondamental du Rapport mondial sur la compétitivité en 2001 était d'évaluer la compétitivité économique d'un large échantillon de pays. Ce rapport s'est concentré sur deux approches complémentaires de l'analyse de la compétitivité. Le premier est appelé indice de compétitivité de la croissance économique (*Growth Competitiveness Index* : GCI). Il a été développé par les économistes américains Jeffrey D. Sachs et John W. McArthur de l'institut de la terre³⁸¹ de l'Université Columbia. Cet indice a été présenté dans le Rapport mondial sur la compétitivité 2001-2002. Cet indice mesurait des critères essentiellement économiques (conjuncture, marché du travail...).

Le deuxième indice, désormais appelé l'indice de compétitivité des entreprises (BCI : *Business Competitiveness Index*), a été développé par Michael Porter de l'Université Harvard et a été introduit pour la première fois dans le Rapport mondial sur la compétitivité en 2000.

Cet indice a été mis au point par le professeur Xavier Sala-i-Martin de l'Université Columbia (États-Unis). Il a alors permis de classer 139 pays selon leur niveau de compétitivité. La définition adoptée dans le projet du Forum Économique Mondial, tel qu'il en découle de son contenu, est assez similaire à la définition de compétitivité comme utilisation efficace des ressources (selon M. Porter), le produit interne brut par habitant constituant un indicateur d'efficacité.

Sala-i-Martin a alors mis en œuvre un nouvel indice global de compétitivité multidimensionnel en incluant de nouveaux facteurs pour réussir à mieux cerner l'ensemble des critères de compétitivité comme des facteurs sociaux, éducatifs et infrastructurels. L'objectif était, comme le disait Sala-i-Martin dans son site :

« Un autre objectif que nous nous étions fixé était l'utilité : le GCI devait être un outil utile pour la prise de décision et les politiques. Il ne suffisait pas de produire un classement coloré des pays chaque année. Nous

³⁸¹ The Earth Institute

voulions contribuer à améliorer l'état du monde et, pour y parvenir, nous avons besoin d'un outil qui pourrait être utilisé pour orienter les décisions politiques et commerciales. »³⁸²

Plus tard dans la version de 2006-2007, le nouvel indice a été conçu en se basant sur neuf piliers appelés des piliers de la compétitivité internationale :

1^{er} pilier : Les institutions

2^{ème} pilier : Les infrastructures

3^{ème} pilier : La macroéconomie

4^{ème} pilier : La santé et l'éducation primaire

5^{ème} pilier : L'éducation supérieure et continue

6^{ème} pilier : L'efficacité des marchés

7^{ème} pilier : Les performances et aptitudes technologiques

8^{ème} pilier : Le degré de développement du milieu d'affaires

9^{ème} pilier : Les innovations

Ce n'est qu'à partir du rapport suivant en 2007-2008 et jusqu'au tout dernier (rapport 2017-2018), que le nouvel indice a évolué pour être fondé sur 12 piliers (Annexe 1). Ces douze piliers sont fragmentés en trois niveaux. En effet, ces niveaux représentent les degrés de développement des pays classés (Tableau 2).

| | STADE DE DEVELOPPEMENT | PIB PAR HABITAT (EN DOLLAR COURANT) |
|----------|---|--|
| Stade 1: | Économie dont la compétitivité est assurée par les ressources en facteurs de production | < 2000 |
| | Économie en transition entre stade 1 et stade 2 | 2000-2999 |
| Stade 2: | Économie dont la compétitivité est assurée par l'efficacité des marchés | 3000-8999 |

³⁸² SALAIMARTIN.COM, « The making of the Competitiveness Index », sur @XSalaimartin Home page, <http://salaimartin.com/wef-competitiveness/80-competitiveness/585-the-making-of-competitiveness-index-2003-2004.html>, s. d.

| | | |
|----------|---|------------|
| | Économie en transition entre stade 2 et stade 3 | 9000-17000 |
| Stade 3: | Économie dont la compétitivité est assurée par l'innovation | > 17000 |

Source : D'après le rapport du Forum Économique Mondial, 2017-2018 (page 320)

Tableau 3 - Les trois stades de développement selon le Forum Économique Mondial

Le rapport contient trois étapes de développement du pays : la première étape est axée sur les facteurs (stade 1). Ces pays « réservoirs de facteurs de production » sont des pays dont la compétitivité repose sur l'abondance de travail non qualifié et/ou de ressources naturelles. La deuxième étape est axée sur l'efficacité (stade 2). Ces pays producteurs de biens intensifs en travail qualifié sont des pays dont la compétitivité repose sur l'amélioration de l'éducation, l'accroissement de la qualité du produit. La troisième étape est axée sur l'innovation (stade 3). Ces pays innovateurs sont des pays dont la compétitivité repose sur une technologie de pointe et la sophistication des activités commerciales.

Comme révélé auparavant, ces trois principales étapes du développement du pays comprennent les 12 piliers de la compétitivité.

Examinons tout d'abord, la clé pour des économies induites par les facteurs et les paramètres de base :

Pilier 1 - Les institutions : L'environnement institutionnel est le cadre juridique et administratif des relations entre les individus, les entreprises et les gouvernements. Les institutions sont donc au cœur de la création de valeur ajoutée et du partage des revenus. Ce pilier inclut aussi la gestion des finances publiques et la transparence des organisations, publiques ou privées.

Pilier 2 - Les infrastructures : La densité des infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, réseaux de télécommunications et réseaux d'électricité...) améliore la compétitivité des nations. Le déploiement des infrastructures réduisant ainsi les distances, soutient l'intégration des acteurs économiques.

Pilier 3 - L'environnement macroéconomique : L'environnement macroéconomique est un des sérieux critères de la compétitivité. De plus, le niveau de l'inflation ou des déficits publics sont aussi des variables importantes.

Pilier 4 - La santé et l'enseignement primaire : Le dernier pilier des éléments de base est l'importance de disposer d'un système de santé et d'un système éducatif de base. Cela permettrait à la population d'être encore plus productive et au pays d'être plus compétitif.

Puis, considérons la clé pour des économies axées sur l'efficacité. Les six piliers de ce sous-indice sont plutôt des sources d'efficience et d'efficacité. Ces six facteurs piliers sont des « facteurs dynamiseurs » ou « accélérateurs de croissance ».

Pilier 5 - L'enseignement supérieur et la formation professionnelle : En effet, établir un système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle adéquats supportera le développement des capacités du capital humain. Avoir un capital humain à la pointe aidera les entreprises à s'adapter à la mondialisation des systèmes productifs.

Pilier 6 - L'efficience et l'efficacité du marché des produits et des biens : Ceci est intimement lié à deux facteurs majeurs : 1) la nature régulatrice et contrôleuse des autorités du pays 2) l'importance de la demande afin d'assurer un environnement concurrentiel digne qui permette la croissance économique.

Pilier 7 - L'efficience du marché du travail : Un autre marché joue un rôle colossal pour mesurer la compétitivité à ce deuxième stade. En effet, avoir un marché du travail flexible permet d'assurer une rémunération liée à sa productivité et de mieux distribuer la main-d'œuvre entre les différents secteurs d'activité.

Pilier 8 - Le développement des marchés financiers : Ici on mesure si les ressources financières seraient allouées convenablement par le marché financier. On vérifie, par exemple, si l'épargne sera allouée vers les besoins de financement les plus rentables.

Pilier 9 - Le développement technologique : Ce pilier ne mesure pas seulement le développement technologique du pays mais également son ouverture et son agilité à adopter les technologies, notamment celles venues

d'autres pays ou d'autres secteurs d'activité. En effet, l'aptitude à s'approprier et utiliser les nouvelles technologies est une des clefs du succès des entreprises.

Pilier 10 - La taille du marché : La grande taille d'un marché permet aux entreprises de produire en grande quantité en diminuant les coûts unitaires et en profitant des économies d'échelle qui supportent l'expansion des entreprises.

Finalement, nous observons que pour les pays qui sont classés au troisième stade, ce sont des économies pilotées par l'innovation. La compétitivité nationale du pays dérive de deux piliers : la sophistication des entreprises et des activités commerciales et la maîtrise de l'innovation. Ces économies développées sont « tirées par l'innovation » et la capacité des entreprises à s'organiser en réseaux.

Pilier 11 - La sophistication des entreprises et des activités commerciales : Ce pilier évalue la sophistication de l'environnement des affaires du pays. Cette sophistication est mise en œuvre par les différentes parties prenantes des entreprises (fournisseurs, sous-traitants, ...). La qualité des relations entre les parties prenantes et la qualité des réseaux d'entreprises (ou « grappes »³⁸³) renforcent l'efficacité des entreprises et offrent des avantages à tous les participants.

Pilier 12 - La maîtrise de l'innovation : L'innovation permet de faire perdurer la compétitivité des entreprises du pays. Elle est en quelque sorte une source de régénération de la création des richesses. Ce pilier mesure si un pays offre un environnement favorable aux innovateurs et s'il alloue des moyens pour financer les investissements en Recherche & Développement.

Finalement, on trouve pour le tout dernier classement, la France, 22^{ème} du classement parmi les 137 pays considérés dans le rapport 2017-2018. Selon le rapport, les facteurs suivants étaient entre autres l'entrave pour l'amélioration de la compétitivité française :

- Un taux d'imposition assez imposant.
- Une réglementation du travail restrictive.

³⁸³ Traduction québécoise du mot anglais « cluster »

- Une réglementation fiscale inadéquate.
- Une bureaucratie gouvernementale inefficace.
- Une certaine instabilité de la politique.
- Pas assez de possibilités pour l'accès au financement.
- Capacité insuffisante pour l'innovation.

Parmi les meilleurs de la « classe » on trouve dans l'ordre les 10 pays suivants :

- 1) La Suisse
- 2) Les États-Unis
- 3) Singapour
- 4) Les Pays-Bas
- 5) L'Allemagne
- 6) Hong-Kong
- 7) La Suède
- 8) Le Royaume-Uni
- 9) Le Japon
- 10) La Finlande

b. Indice de compétitivité de IMD – *International Institute for Management Development*

L'IMD (*International Institute for Management Development*) est une école de commerce très réputée de Lausanne. IMD a créé un centre de recherche « *IMD World Competitiveness Center (WCC)* » qui participe aux différentes études de compétitivité des nations et des entreprises. Ce centre a été créé en 1989 et permet d'approfondir les connaissances sur la compétitivité internationale. Il est dédié à l'avancement des connaissances sur la compétitivité mondiale et offre des services d'analyse comparative pour les pays et les entreprises en utilisant et en collectant les données récentes.

Le Centre de compétitivité a pour but d'aider les pays et les entreprises sur le sujet de la compétition afin d'assurer une prospérité potentielle. Le Centre collabore

avec un réseau de 55 instituts partenaires partout dans le monde. Le Centre propose à la communauté gouvernementale, commerciale et universitaire les services suivants : *IMD World Competitiveness Yearbook*, des rapports de compétitivité spéciaux portant sur certaines régions ou sur certains pays ainsi que des ateliers sur le thème de la compétitivité.

En effet, IMD publie annuellement l'annuaire mondial de la compétitivité (*IMD World Competitiveness Yearbook*). La compétitivité selon IMD WCC est la mesure dans laquelle un pays peut créer un environnement dans lequel les entreprises peuvent générer une valeur durable. Comme précisé précédemment, le premier classement de la compétitivité des pays a été créé par Stéphane Garelli conjointement avec le Forum Économique Mondial depuis 1989.

C'est à partir de 2001 que la scission a eu lieu et chacune des deux institutions commence à publier son propre indice. Une autre date était importante dans l'histoire de l'indice de compétitivité de IMD. En effet, à partir de 2003, l'indice ne couvre plus les pays seulement. Depuis 2003, les indices couvrant des économies régionales (Bavière, Catalogne, Lombardie) ont été introduits en concrétisant les thèses de Kenichi Ohmae. Ce conseiller japonais en stratégie économique des entreprises, partisan de la mondialisation, pense que l'État-nation est obsolète, et que les grandes entreprises doivent avoir une stratégie globale³⁸⁴. Kenichi adopte ce qu'il appelle la « stratégie du zèbre » ; en termes économiques, tous les États sont des zèbres. En effet, il n'y a pas de zone uniforme, mais des rayures blanches et noires et suivant les produits que l'on envisage de vendre, il faut s'implanter soit en zone noire soit en zone blanche. La nouvelle mesure de la compétitivité des régions est proche de la compétitivité des nations.

D'après le centre de compétitivité de l'IMD, les entreprises opèrent dans un environnement national qui renforce ou entrave leur capacité à rivaliser sur le marché national ou international. Le centre WCC considère que ce champ de recherche est appelé « compétitivité des pays » et que, dans ce cadre, les pays seraient classés.

³⁸⁴ K. OHMAE, *De l'Etat-nation aux Etats-régions*, Paris, Dunod, 1996

Pour ce qui est de l'indice de la compétitivité nationale, il compare la performance de 63 économies sur plus de 340 critères mesurant différents aspects de la compétitivité. À partir de 2017³⁸⁵, cet annuaire inclut également, avec le classement Compétitivité et les profils de pays, le classement IMD *Digital Competitiveness*. Ce nouveau classement analyse et classe la mesure dans laquelle les pays adoptent et explorent les technologies numériques conduisant à la transformation des pratiques gouvernementales, des modèles économiques et de la société en général. Pour ce faire, le nouveau classement repose sur 50 critères sélectionnés, dont un tiers de données nouvelles (c'est-à-dire des indicateurs non inclus dans le classement *World Competitiveness*).

Sur la base d'une analyse réalisée par des chercheurs du centre WCC, la méthodologie du classement de la compétitivité mondiale divise ainsi l'environnement national en quatre facteurs principaux : 1- Performances économiques ; 2- Efficacité des institutions gouvernementales ; 3- Efficacité du milieu des affaires ; et 4- Infrastructure). Ces mêmes facteurs, à leur tour sont divisés chacun en 5 sous-facteurs qui mettent en évidence chaque facette des zones analysées (Tableau 4). Au total, le classement de la compétitivité mondiale de IMD présente 20 sous-facteurs comme expliqué dans le tableau 3 suivant.

FACTEURS

| | | | | |
|--|---------------------------------|---|--|-----------------------|
| | Performances économiques | Efficacité des institutions gouvernementales | Efficacité du milieu des affaires | Infrastructure |
|--|---------------------------------|---|--|-----------------------|

³⁸⁵ INSTITUTE FOR MANAGEMENT DEVELOPMENT, *IMD world competitiveness yearbook 2017*, op. cit.

| | | | |
|---|-------------------------|---|--------------------------------|
| Économie nationale (indicateurs macroéconomiques) | Finances publiques | Productivité/ et efficacité commerciale | Infrastructures de base |
| Échanges internationaux | Politiques fiscales | Marché du travail | Infrastructures technologiques |
| Investissement international | Cadre institutionnel | Finance | Infrastructures scientifiques |
| Emploi | Législation commerciale | Pratique de gestion | Santé, environnement |
| Prix | Cadre sociétal | Attitudes et valeurs | Éducation |

Tableau 4 - Facteurs et sous-facteurs de la compétitivité IMD

Le premier facteur « performance économique » couvre l'évaluation macroéconomique de l'économie nationale (Annexe 3 -). Les piliers qui composent ce sous-indice sont :

- 1.1/ « économie nationale domestique » : 25 indicateurs qui couvrent les thématiques suivantes ; (la taille avec la mesure entre autres de PIB national, la croissance, la richesse en mesurant entre autres le PI par capita et finalement des prévisions économiques).
- 1.2/ « échanges internationaux et commerce international » : 26 indicateurs qui mesurent les échanges commerciaux.
- 1.3/ « investissement international » : 17 indicateurs mesurant l'aspect financier et l'investissement.
- 1.4/ « emploi » : 8 indicateurs de l'emploi et le chômage.
- 1.5/ « la tendance des prix » : 7 indicateurs couvrant l'indice du coût de la vie, les prix des loyers des appartements et des bureaux, les coûts de la nourriture, le prix de l'essence, etc.

Le deuxième facteur « efficacité des institutions gouvernementales » évalue dans quelle mesure les politiques gouvernementales sont propices à la compétitivité (Annexe 4). Les piliers qui composent ce sous-indice sont :

- 2.1/ « finances publiques » : couvrant 12 indicateurs mesurant la dette publique, le paiement de l'intérêt de la dette, les fonds de retraite, l'évasion fiscale.
- 2.2/ « politiques fiscales » : couvrant 13 indicateurs mesurant tous les aspects de la taxe du pays.
- 2.3/ « cadre institutionnel » : couvrant 15 indicateurs pour mesurer l'efficacité de l'état et de la banque centrale.
- 2.4/ « législation commerciale » : couvrant 20 indicateurs mesurant les aspects de l'ouverture à l'international, le règlement du travail la concurrence et la réglementation entrepreneuriale.
- 2.5/ « cadre sociétal » : couvrant 14 indicateurs pour mesurer des aspects tels que la justice, la sécurité personnelle et droits de propriété privée, le vieillissement de la société, le risque d'instabilité politique, la cohésion sociale, l'égalité des chances, l'inégalité entre les sexes...

Le troisième facteur « efficacité du milieu des affaires » évalue dans quelle mesure l'environnement national encourage les entreprises à fonctionner de manière responsable, rentable et innovante (Annexe 5). Les piliers qui composent ce sous-indice sont :

- 3.1/ « productivité et efficacité commerciale » : couvrant 11 indicateurs mesurant tous les aspects de la productivité nationale et dans tous les secteurs d'activité économique.
- 3.2/ « marché du travail » : avec 24 indicateurs mesurant les coûts (les niveaux de rémunération, les coûts unitaires de main-d'œuvre pour l'ensemble de l'économie, la rémunération dans les professions de services, la rémunération de la direction, la répartition de la rémunération), les relations de travail (les heures de travail, la motivation des travailleurs, les conflits du travail, l'apprentissage, la formation des employés), la disponibilité des compétences

et de la main-d'œuvre (la croissance de la main-d'œuvre, emploi à temps partiel, pourcentage de main-d'œuvre féminine, pourcentage de main-d'œuvre étrangère, fuite des cerveaux, main-d'œuvre qualifiée, compétences financières, personnel hautement qualifié étranger, l'expérience internationale, les cadres supérieurs compétents, etc.).

- 3.3/ « finances » : 20 indicateurs pour mesurer le pilier « finances », allant de l'efficacité bancaire (le pourcentage des actifs du secteur bancaire, les cartes financières en circulation, les transactions financières par carte, le risque d'investissement, les services bancaires et financiers, la réglementation financière et bancaire, le facteur de risque financier, le respect des réglementations...), au marché boursier (la capitalisation boursière, la valeur négociée sur les marchés boursiers, les sociétés nationales cotées, le pourcentage de l'indice boursier, les droits des actionnaires, les offres publiques initiales...) et finalement la gestion des finances (le crédit, le capital-risque, l'activité fusions et acquisitions, la dette d'entreprise...).
- 3.4/ « pratiques de gestion » : 11 indicateurs mesurant l'agilité des entreprises, l'évolution des conditions du marché, les pratiques éthiques, la crédibilité des dirigeants, les conseils d'administration, l'entrepreneuriat, la responsabilité sociale, etc.
- 3.5/ « attitudes et valeurs » : 8 indicateurs mesurant l'attitude envers la mondialisation, l'image de marque, la culture nationale, la flexibilité et l'adaptabilité, le besoin de réformes économiques et sociales, la transformation numérique des entreprises, le système de valeurs, les valeurs de l'entreprise...

Le quatrième facteur « Infrastructure » évalue dans quelle mesure les ressources technologiques, scientifiques et humaines répondent aux besoins des entreprises (Annexe 6). Les piliers qui composent ce sous-indice sont :

- 4.1/ « infrastructure de base » : 25 indicateurs mesurant les zones terrestres et arables, les ressources en eau, l'accès à l'eau, l'accès aux marchandises, la gestion des villes, les routes, les chemins de fer, le transport aérien et sa

- qualité, les infrastructures de distribution, la gestion logistique, le transport par eau, la maintenance et le développement, les infrastructures énergétiques, etc.
- 4.2/ « infrastructure technologique » : 21 indicateurs mesurant les investissements dans les télécommunications, les abonnés haut débit mobile, les coûts de téléphonie mobile, la technologie des communications, la connectivité, les ordinateurs utilisés, les ordinateurs par habitant, les utilisateurs Internet, les abonnés haut débit, la vitesse de bande passante Internet, les compétences numériques/technologiques, les ingénieurs qualifiés, la coopération technologique, les partenariats publics-privés, le développement et l'application de la technologie, le financement du développement technologique, la réglementation technologique, les exportations de haute technologie, les exportations de services TIC et la cybersécurité.
 - 4.3/ « infrastructure scientifique » : 24 indicateurs mesurant les dépenses totales en R&D, les chercheurs en R&D par habitant, les diplômes scientifiques, les articles scientifiques, le nombre de prix Nobel, le nombre de demandes de brevets, les brevets, le nombre de brevets en vigueur, la valeur ajoutée des industries du savoir, de la technologie et de l'innovation, la recherche scientifique, les chercheurs scientifiques, la législation en matière de recherche scientifique, les droits de propriété intellectuelle, le transfert de connaissances, la capacité d'innovation, etc.
 - 4.4/ « santé et environnement » : 26 indicateurs mesurant les dépenses de santé totales, les dépenses publiques de santé, les infrastructures sanitaires, l'espérance de vie à la naissance, l'espérance de vie saine, la mortalité infantile, l'assistance médicale, la population urbaine, l'indice de développement humain, l'intensité énergétique, le taux de recyclage du papier et du carton, les usines de traitement des eaux usées, l'intensité des émissions de CO₂, l'exposition à la pollution par les particules, le pourcentage d'énergies renouvelables, la bio-capacité totale, l'empreinte écologique, l'équilibre écologique, les technologies liées à l'environnement, le développement

durable, les problèmes de pollution, les lois environnementales, la qualité de vie, etc.

- 4.5/ « éducation » : 17 indicateurs mesurant le total des dépenses publiques d'éducation, le ratio élèves-enseignant (enseignement primaire), le ratio élèves-enseignant (enseignement secondaire), le pourcentage d'inscription dans l'enseignement secondaire, le pourcentage de réussite dans l'enseignement supérieur, le pourcentage de femmes diplômées, la mobilité étudiante vers l'intérieur, la mobilité sortante des étudiants, l'évaluation PISA en éducation, la maîtrise de l'anglais, le système éducatif, la science dans les écoles, l'enseignement universitaire, la formation à la gestion, le pourcentage d'analphabétisme, etc.

En évaluant les indicateurs utilisés pour la mesure de l'indice de compétitivité de IMD, on peut conclure que IMD incite à la création d'un environnement légal stable et prévisible et d'une structure économique flexible et adaptable, ainsi qu'à la promotion de l'investissement et de l'épargne privée et à l'investissement dans des infrastructures traditionnelles et technologiques.

Indépendamment des éléments économiques, l'indice met l'accent sur la qualité, la vitesse et la transparence de l'administration publique et pousse à maintenir une relation étroite entre le niveau des salaires, la productivité et la taxation tout en préservant la cohésion sociale en réduisant les inégalités salariales et en renforçant la classe moyenne. L'indice pousse également à investir lourdement dans l'éducation, spécialement au niveau secondaire, et dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Finalement, il est bon de mentionner que les deux instituts les plus populaires qui publient des rapports sur la compétitivité (International Institute for Management Development (IMD) et le World Economic Forum (WEF), bien qu'ils soient séparés, utilisent presque les mêmes variables pour mesurer la compétitivité. Il existe néanmoins des écarts importants dans le classement des pays entre les deux rapports, principalement parce qu'ils utilisent des méthodes différentes, y compris des poids différents sur chaque variable. Nous verrons plus loin dans ce travail les différentes approches méthodologiques de ces reports. Cho

et Moon (2008)³⁸⁶ trouvent que le problème principal des rapports existants est leur manque de fondements théoriques solides. Sans une explication théorique rigoureuse, l'on ne sait pas pourquoi certains facteurs sont importants tandis que d'autres ne le sont pas.

c. A-t-on besoin d'une nouvelle conception de compétitivité nationale éthique ?

Tout au long de l'histoire des nations, il n'y a pas une seule nation au monde qui ait réussi de manière durable sans préserver la prospérité de son peuple. La compétitivité fait référence à un tel objectif : elle détermine la façon dont les pays, les régions et les entreprises gèrent leurs compétences pour parvenir à une croissance à long terme, pour créer des emplois et améliorer le bien-être. La compétitivité est donc une voie vers des progrès qui ne se traduisent pas par des gagnants et des perdants. En effet, lorsque deux pays sont en concurrence, les deux sont mieux lotis.

En 2001, le directeur de l'Institution pour les études sociales et politiques de Yale, Charles Edward Lindblom³⁸⁷ affirma que les marchés étant un bien public ont toujours été des institutions et des événements ouverts. De même, des efforts considérables ont été déployés à travers diverses interventions de la main visible pour promouvoir leur ouverture et leur compétitivité dans l'intérêt de tous (2001)³⁸⁸. En effet, Lindblom étant un champion de la vision de la polyarchie des élites politiques et de la gouvernance ne trouve qu'une série d'élites spécialisées qui se font concurrence et négocient entre elles pour le contrôle. C'est cette compétition pacifique et ce compromis entre les élites de la politique et du marché qui favorisent la démocratie de marché et qui lui permettent de prospérer.

En France, le conseil économique, social et environnemental confirme les dimensions sur lesquelles la compétitivité doit se baser :

³⁸⁶ D.-S. CHO et H.-C. MOON, *From Adam Smith to Michael Porter: evolution of competitiveness theory*, Reprinted, New Jersey, World Scientific, 2008

³⁸⁷ Il a été président de l'*American Political Science Association* et de l'*Association for Comparative Economic Studies*.

³⁸⁸ C. E. LINDBLOM, *The Market System: What It Is, How It Works, and What To Make of It*, s. l., Yale University Press, 2001

« *La compétitivité repose avant tout sur le capital humain, sur la recherche et l'innovation, enfin sur l'environnement des entreprises. Ces trois facteurs doivent converger pour inscrire notre économie dans un objectif de croissance durable.* »³⁸⁹

De plus, le rapport du Conseil d'analyse économique en France sur la compétitivité a fortement critiqué les indicateurs utilisés dans les classements de compétitivité et les comparaisons internationales adoptées par les deux institutions FEM et IMD. La critique vient surtout de la concentration de la dimension économique dans la mesure de la compétitivité nationale.³⁹⁰

D'après l'économiste néerlandais Opschoor³⁹¹, les partisans du courant économique général (comme ceux regroupés dans le cadre du Forum Économique Mondial, notamment les institutions financières et économiques, telles que le Fonds Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce et la Banque mondiale) ont la conviction qu'en offrant plus de possibilités aux forces économiques et aux mécanismes du marché, l'on pourra finalement améliorer le bien-être et réduire les inégalités ainsi que la non durabilité. Il confirme³⁹² que cette compréhension réductionniste et économiste du « développement » est en cours d'élargissement grâce à la prise en compte des spécificités institutionnelles nécessaires pour qu'une économie de marché fonctionne d'une manière beaucoup plus responsable sur le plan social et écologique.

En réponse à ce type de mondialisation, la société civile à travers le monde s'active dans les domaines tels que les droits de la personne et les questions écologiques. Pour défier le Forum Économique Mondial, le Forum social mondial a été créé. Il réunit la société civile et les organisations citoyennes sensibles à la cause altermondialiste, organisés pour faire face, souvent de manière radicale,

³⁸⁹ I. DE KERVILER, *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, op. cit., p. 55

³⁹⁰ I. DE KERVILER, *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, op. cit.

³⁹¹ « Prof.dr. J.B. (Hans) Opschoor (<https://www.narcis.nl>) », <https://www.narcis.nl/person/RecordID/PRS1237083/Language/en>, s. d.

³⁹² J. PEIL et I. van STAVEREN (éd.), *Handbook of economics and ethics*, Cheltenham, UK ; Northampton, MA, Edward Elgar, 2009

aux stratégies de développement néolibérales avec leurs conséquences en termes d'inégalités et de non durabilité (Castells, 2009)³⁹³.

L'économiste et sociologue, Inge Kaul³⁹⁴ qui est la directrice du bureau d'études sur le développement au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), conceptrice en 1999³⁹⁵ du concept « biens publics globaux »³⁹⁶ trouve que la poursuite de ces biens publics globaux, ainsi que la prévention des maux publics globaux, contribueront à la réalisation d'un ordre mondial plus équitable, et donc plus stable, et devraient être considérés comme un complément vital de l'aide au développement économique. Dans un article du monde diplomatique (juin 2000), elle affirme :

« Un programme de biens publics globaux doit tenir compte de façon équitable des priorités des différentes populations concernées. Et il faut évidemment que ces nouveaux biens publics n'aggravent pas les inégalités existantes. »

Avec toutes les crises qui ont eu lieu partout dans le monde, il est temps que l'on s'interroge au sujet de la « Responsabilité sociale du pays », si une entreprise peut être considérée comme une entreprise citoyenne, alors pourquoi pas un pays ? On pourrait alors parler de la façon dont un pays pourrait partager une certaine responsabilité de ce qu'il fait en tant qu'entreprise, en tant que communauté celui-ci ayant une incidence directe sur son voisin. Si l'aide humanitaire aux pays voisins est considérée comme un secours obligatoire et si ce pays a échoué à survivre alors cela pourrait créer un effet domino dans le

³⁹³ M. CASTELLS, *Communication power*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2009, p. 340

³⁹⁴ Inge Kaul est conseillère auprès de divers gouvernements et des organisations multilatérales sur les options politiques pour relever les défis mondiaux. Elle se spécialise dans les biens publics globaux, une grande partie de son travail consistant à la recherche au financement de la coopération internationale. Elle a été le premier directeur du PNUD lors du développement du premier rapport sur le développement humain, un poste qu'elle a tenu de 1989 à 1994. Elle a ensuite été directrice du Bureau de développement des études du PNUD de 1995 à 2005.

³⁹⁵ I. KAUL, *Providing Global Public Goods*, s. l., Oxford University Press, 2003

³⁹⁶ Ce concept est une extension à l'économie de la mondialisation de la notion classique de biens publics de l'économiste américain Paul Samuelson. Foncièrement, un bien public global, est un bien qui a les trois propriétés suivantes : 1) la non-rivalité : la consommation de ce bien par n'importe qui ne se réduit pas à la quantité disponible pour les autres agents, 2) la non-excluabilité : il est impossible d'empêcher quiconque de consommer ce bien, 3) il est plus ou moins disponible dans le monde entier.

monde entier. On pourrait s'interroger également sur la façon dont chaque pays traite la gestion de ses déchets, son empreinte carbone, son eau et son sol. On peut se demander aussi si le pays respecte les droits de l'Homme, avec la gestion de l'environnement etc. Qu'en est-il de son bilan sur l'empreinte carbone? Comment les pays minimisent-ils l'utilisation de l'énergie fossile ? Etc.

De Courcelles (2015) en faisant référence à l'humanisme, évoque la disposition de fraternité et de responsabilité provenant du sentiment d'appartenance à la même espèce.

« Ce qu'on appelle aujourd'hui « humanisme » s'incarne dans cette éthique qui place l'homme dans une constante dialectique entre liberté et responsabilité, ce qui implique que l'homme ne peut pas faire n'importe quoi, en ce qui le concerne et à l'égard d'autrui. Le terme latin d'humanitas apparaît à Rome dans les années 80 avant notre ère, avant d'être repris et développé par Cicéron et par les stoïciens. Il témoigne d'un sens ancien de la fragilité des choses humaines de la faiblesse de l'homme qui a bien besoin de la vertu éthique pour échapper à sa dégradation ; il désigne une disposition de fraternité fondée sur le sentiment d'appartenance à une même espèce. »

Dans le même livre, le chapitre « éthique et concurrence dans l'économie de marché » de Christoph Luetge³⁹⁷, met l'accent sur l'importance de l'éthique de l'économie et de ses conditions sociales, il met en exergue aussi le lien avec l'éthique de la durabilité (le long terme).

« L'approche de l'éthique de l'ordre clarifie l'éthique de l'économie d'un point de vue individualiste de la moralité, comme étant le domaine exclusif de la conscience et de la motivation personnelle. Au lieu de cela, l'éthique de l'ordre souligne le fait que l'éthique de l'économie ne peut être conceptualisée indépendamment de ses conditions sociales. Le contexte

³⁹⁷ C. LUETGE, « Éthique et concurrence dans l'économie de marché », dans D. de Courcelles (éd.), *Actes pour une économie juste*, Paris, Lemieux éditeur, 2015

de l'ordre du marché est crucial dans l'établissement d'incitations pouvant jouer en faveur de l'utilisation de règles éthiques. Pour conclure, l'éthique doit être compatible avec les intérêts économiques à long terme. »

En 2008, dans son article « Peut-on concilier développement durable et compétitivité ? », Francis Morin affirma³⁹⁸ la multi-dimensionnalité éthique de la compétitivité et son lien avec le développement durable.

« Dans la compétition que se livrent les territoires, tous ne peuvent sortir gagnants. D'autant que les règles édictées par les plus riches ne sont pas adaptées à tous. Mais il existe des modes de développement moins conventionnels qui permettent à certains territoires de trouver leur propre voie.

La référence au développement durable, comme principe directeur des politiques publiques, est désormais affichée tant au niveau de l'État que des collectivités territoriales et des grandes entreprises. Cette orientation doit se traduire par la recherche permanente et instituée des voies de conciliation entre la croissance, le développement des activités humaines (la dimension économique), le respect de la nature (environnement) et l'équité des rapports humains (dimension sociale). Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre cette volonté générale, proclamée par tous, et l'idée tout aussi répandue de compétitivité des territoires ? »

Il est possible alors d'évaluer la compétitivité, au moyen de mesures du développement durable ; ce qui permet d'identifier les domaines qui nécessitent davantage d'effort. La tâche, plutôt difficile, de la gestion du développement durable et de la comparaison des performances des différents pays en termes de développement durable peut être effectuée au moyen de différentes méthodes.

³⁹⁸ F. MORIN, « Peut-on concilier développement durable et compétitivité ? », *Pour*, n° 196-197, s. d., p. 55-59

Dans la même optique, le président français Nicolas Sarkozy en 2008, a demandé à Joseph Stiglitz (Président de la Commission), Amartya Sen (conseiller) et Jean-Paul Fitoussi (coordinateur) de mettre en place une commission (Commission pour la Mesure des Performances Économiques et du Progrès Social – CMPEPS) qui a pour mission de 1) déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social, 2) de réexaminer les problèmes relatifs à sa mesure, 3) d'identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents, 4) d'évaluer la faisabilité de nouveaux instruments de mesure³⁹⁹. Parmi les recommandations de rapport, on cite : 1) les dimensions objectives et subjectives du bien-être sont toutes deux importantes pour la mesure de la qualité de la vie ; 2) la prescription de la construction de nouveaux indicateurs de qualité de vie et 3) l'importance des signaux d'alarme pour les niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement.

La Commission a retenu trois approches conceptuelles pour la mesure de la qualité de la vie. D'abord, la première approche est développée en lien étroit avec les recherches en psychologie et est basée sur la notion de bien-être subjectif. Ensuite, la deuxième approche trouve son ancrage dans la notion de capacités. Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et il en va de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités). Il est important de mentionner l'approche par les capacités qui représente un vaste cadre normatif pour l'analyse et l'évaluation du bien-être individuel, les dispositifs sociaux et l'élaboration des politiques et des propositions relatives au changement social dans la société. Ses origines remontent, entre autres, à Aristote, Adam Smith et Karl Marx. Néanmoins, elle est devenue particulièrement connue au cours des trois dernières décennies grâce aux travaux de l'économiste et philosophe

³⁹⁹ J. E. STIGLITZ, A. K. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, s. l., 2009

Amartya Sen (2003⁴⁰⁰, 2010⁴⁰¹, 2012⁴⁰²) et de la classiciste et philosophe Martha Nussbaum (1997⁴⁰³, 2008⁴⁰⁴, 2012⁴⁰⁵, 2016⁴⁰⁶). Elle peut être utilisée pour évaluer l'inégalité, la pauvreté, le bien-être d'un individu ou celui des différents membres d'un groupe (soit la moyenne ou les autres aspects de la répartition). L'approche par les capacités couvre toutes les dimensions du bien-être humain. Le développement, le bien-être et la justice sont pris de façon globale et intégrée, et une plus grande attention est accordée aux liens qui existent entre le bien-être matériel, mental et social, autrement dit, les dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles de la vie.

Enfin, la troisième approche développée dans la tradition économique est basée sur la notion d'allocations équitables. L'idée de base, qui est assez répandue dans l'économie du bien-être, réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de la vie (Stiglitz et al, 2009)⁴⁰⁷.

Pour conclure, le concept de la compétitivité est proche du concept de bien-être. Il s'agit par conséquent d'un concept qui caractérise la satisfaction des besoins humains, notamment les besoins psychologiques (tels que le logement, la nutrition, etc.) et le niveau de vie en termes matériel ; ces aspects dépendent tous deux de la capacité à s'offrir la richesse financière et matérielle qui permet de se procurer les biens et les services, de satisfaire ses besoins. L'éducation constitue, de fait, un prérequis capital à l'obtention d'un emploi. D'autres aspects importants du bien-être sont : la famille, la participation sociale et les possibilités de loisirs. De plus, la satisfaction ne dépend pas seulement de la santé et des

⁴⁰⁰ A. K. SEN, *Ethique et économie et autres essais*, S. Marnat (trad.), Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2012 ; A. K. SEN, *Repenser l'inégalité*, Paris, Points, 2012

⁴⁰¹ A. K. SEN, *L'idée de justice*, P. Chemla (trad.), Paris, Flammarion, 2010

⁴⁰² A. K. SEN, *Ethique et économie et autres essais*, *op. cit.* ; A. K. SEN, *Repenser l'inégalité*, *op. cit.*

⁴⁰³ M. C. NUSSBAUM, *Poetic Justice: The Literary Imagination and Public Life*, 1st edition, Boston, Mass, Beacon Press, 1997

⁴⁰⁴ M. NUSSBAUM, *Femmes et développement humain : L'approche des capacités*, Paris, Editions des Femmes, 2008

⁴⁰⁵ M. NUSSBAUM, *Capacités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, 2012

⁴⁰⁶ M. NUSSBAUM, *La fragilité du bien : Fortune et éthique dans la tragédie et la philosophie grecques*, s. I., l'ECLAT EDITIONS, 2016

⁴⁰⁷ J. E. STIGLITZ, A. K. SEN et J.-P. FITOUSSI, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, *op. cit.*

soins de santé, mais également d'un cadre de vie propice. En outre, en l'absence de sécurité ou d'une gouvernance responsable et d'une expression politique, les libertés individuelles sont mises en danger.

À cause de son caractère multidimensionnel, il est difficile d'analyser méticuleusement la compétitivité, et il est encore bien plus difficile de la mesurer. Stiglitz et al. (2009)⁴⁰⁸ identifient les dimensions clés du développement économique et social qui doivent être prises en compte lorsque l'on mesure le bien-être.

⁴⁰⁸ *Id.*; J. STIGLITZ *et al.*, *Richesse des nations et bien-être des individus: performances économiques et progrès social*, Paris, Editions Odile Jacob, 2009

II- Indices alternatifs de compétitivité

Dr. Dominique De Courcelles (2015)⁴⁰⁹ dans *Actes pour une économie juste* affirme que :

« Il y a urgence. À côté des magnifiques réalisations scientifiques et technologiques, il y a des désastres de tous les ordres : économique, environnemental, social, moral, comme une culture du « mal ». Certes, on ne peut pas ignorer les immenses difficultés et les contraintes économiques qui sont celles de notre monde : mercantilisation globale, déséquilibre, communes de ceux qui veulent qu'un monde meilleur soit. Et ils sont nombreux, malgré tout. Mais nous savons aussi qu'il existe des « loups rapaces » qui convoitent de s'emparer de toutes les richesses matérielles et immatérielles en dominant les corps et les âmes. »

Les mesures du bien-être peuvent alors fournir aux décideurs une nouvelle perspective, plus large dans les domaines importants pour les populations. Ces ensembles d'indicateurs élargis peuvent également ouvrir de nouveaux horizons dans les domaines politiques traditionnels en fournissant de nouveaux types d'information, tels que des informations sur la manière dont les populations se comportent et ce qu'elles pensent de la vie. Pour garantir un usage adéquat des indicateurs du bien-être, il est primordial de les examiner en détail.

Ainsi, on présente et on évalue un ensemble d'indices et d'outils qui permettent de mesurer et d'évaluer non seulement les résultats de la croissance économique, mais aussi ses impacts sociaux et environnementaux si complexes. La documentation universitaire et professionnelle regorge de différentes méthodologies et d'une variété d'indicateurs récemment élaborés qui essaient de mesurer les impacts de la croissance économique sur le développement social incluant le respect des règles et exigences relatives à la protection de l'environnement et au développement durable. Ces instruments sont fondés sur des approches plus récentes à la mesure du progrès économique. Cette catégorie d'indicateurs rassemble par exemple l'indice de développement humain (IDH),

⁴⁰⁹ D. DE COURCELLES (éd.), *Actes pour une économie juste*, op. cit.

l'indicateur de progrès social, l'indice de la prospérité, le bonheur national brut (BNB).

a. Indice de développement humain (IDH)

L'insuffisance du PIB en tant que seule mesure de développement a généré une énorme aspiration à endosser une vision plus large du développement humain et la nécessité d'un indice alternatif du PIB et de sa famille d'indicateurs économiques. Cet indice alternatif pour mesurer les progrès dans le développement humain a d'abord été créé et introduit par le *Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)* dans le rapport sur le développement humain de 1990⁴¹⁰. Cet indice est l'indice de développement humain (IDH) et il est annuel depuis 1990. Il s'agit d'un indice composite permettant de classer les pays en fonction de leurs performances globales fondées sur trois critères : l'éducation, la santé et le revenu. Mahbub al Haq, co-fondateur de l'IDH, a insisté pour avoir une seule mesure mais pas aussi éblouissante que le PIB en ce qui concerne les aspects sociaux de la vie humaine.

Haq et Sen sont les principaux théoriciens du concept de développement humain qui ont coopéré à la création de l'indice. Sur le plan conceptuel, Sen⁴¹¹ identifie deux formes intégrales de l'approche de la capacité : à la base, les *fonctions* représentent ce qu'un individu peut faire en termes d'action, mais il peut également représenter un état. Par exemple, certaines fonctions sont simples tels que : manger, lire, écrire, être en bonne santé, etc. Alors que d'autres sont plus complexes comme être heureux, avoir une bonne estime de soi, être politiquement actifs dans sa communauté, etc. Ensuite, tous les aspects spécifiques des *fonctions* qu'un individu peut librement exécuter représentent « l'ensemble de capacité » ou *capacité* tout court. D'où la liberté substantielle de poursuivre différentes combinaisons fonctionnelles.

⁴¹⁰ U. UNDP, *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of human development*, s. l., New York: Oxford University Press, 1990

⁴¹¹ A. SEN, « Capability and Well-Being », *include Capital, Profits and Prices (1981) The Inexact and Separate Science of Economics (1992), Causal Asymmetries (1998) and, coauthored with Michael McPherson, Economic Analysis and Moral Philosophy (1996) and its expanded second edition, Economic Analysis, Moral Philosophy and Public Policy (2006).*, 1981, p. 270

En 1990, le concept de développement humain était défini ainsi dans le premier rapport :

« Le développement humain est un processus d'élargissement des choix des personnes. Les plus essentiels sont de mener une vie longue et saine, d'être éduqués et de jouir d'un niveau de vie décent. En outre, par les autres choix, nous avons : la liberté politique, les droits humains garantis et le respect de soi-même, ce que Adam Smith a appelé la capacité de se mélanger aux autres sans avoir « honte de paraître en public »... Le développement humain comporte deux aspects : la formation des capacités humaines telles que l'amélioration de la santé, des connaissances et des compétences (et l'utilisation que les gens font de leurs capacités acquises) à des fins de loisirs, productives ou actives dans les affaires culturelles, sociales et politiques. Si les échelles du développement humain ne compensent pas ces deux aspects, une frustration humaine considérable peut en résulter.

Selon ce concept de développement humain, le revenu n'est clairement qu'une option que les gens aimeraient avoir, même si elle n'en demeure pas moins importante. Mais ce n'est pas la somme de leur vie. Le développement doit donc être plus que l'expansion du revenu et de la richesse. Son objectif doit être centré sur les relations humaines »⁴¹².

Pour apporter un contenu empirique au concept de développement humain, l'IDH a été une tentative de mettre sur pied un moyen technique pour fournir une indication du niveau de développement humain d'une société et de mesurer ses progrès au fil du temps. Dans son élaboration initiale, l'IDH englobait trois variables : (1) Le produit intérieur brut par habitant (PIB), calculé au taux de change du pouvoir d'achat réel ; (2) le taux d'alphabétisation; et (3) l'espérance de vie à la naissance.

⁴¹² U. UNDP, *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of human development*, op. cit., p. 10

Ce fut la première grande tentative visant à focaliser l'attention hors de la croissance du PIB comme mesure de développement et de progrès des pays. En introduisant l'alphabétisation et l'espérance de vie, l'IDH a élargi la base d'informations relatives à la signification du développement. Toute augmentation de l'IDH pourrait être interprétée comme une amélioration de la société étant donné que les progrès de l'éducation et de la santé profitent à la société dans son ensemble. Dans une certaine mesure, l'inclusion de la santé et de l'éducation dans l'IDH initial a levé l'ambiguïté répartitive contenue dans le PIB par habitant comme étant le seul indicateur de progrès économique, étant donné que cette inclusion peut dissimuler de grandes inégalités de revenus.

L'IDH a également rendu possible l'établissement d'un classement de pays susceptibles de donner une indication des inconvénients à la richesse en présentant « les problèmes de surdéveloppement ou, au mieux, de mal-développement, ainsi que ceux du sous-développement. Les maladies de l'opulence tout autant que celles de la pauvreté peuvent tuer. Les statistiques relatives au revenu, en revanche, ne révèlent pas les aspects destructeurs de la richesse ». Il est donc possible pour un pays, dans le classement, d'être au bas de l'échelle en termes de PIB par habitant, mais d'être en haut de l'échelle en termes d'IDH.

Aujourd'hui, l'IDH est un indice composite qui regroupe des mesures de bien-être d'un pays, qui est reflété encore par trois principales dimensions du bien-être : une vie longue et saine (espérance de vie), le niveau de la connaissance (éducation), et le niveau de vie (PIB par habitant). Ces trois principales dimensions de l'IDH, en apparence simple, regorgent d'une grande complexité et de détails en ce qui concerne le bien-être des populations résidentes qu'elles décrivent. Par exemple, le niveau d'éducation pour le pays est composé du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation combiné pour l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, pondérés pour donner plus d'importance à l'alphabétisation des adultes. La composante de l'espérance de vie de l'IDH est tout aussi complexe dans son calcul, tout comme l'indice du bien-être économique. Ce qui est important à propos de cette complexité est que, pendant qu'elle est destinée à

permettre des comparaisons entre pays, elle est également destinée à refléter les priorités et les problèmes spécifiques à chaque pays.

L'IDH a été fortement critiqué, en particulier dans les années 90 lors de l'agrégation de tous les éléments communs à plusieurs indices. En d'autres termes, l'IDH suppose que ses composants soient commensurables ; par exemple : une augmentation de l'espérance de vie serait substituable à une augmentation de la production de produits de base.

De plus, l'IDH a également été évalué comme *redondant* et une *réinvention de la roue*⁴¹³. En outre, Sagar et Najam (1999)⁴¹⁴ ont critiqué l'ajout des trois variables dans une mesure qui ne reflète pas le niveau de développement humain sur chaque dimension.

Par ailleurs, l'IDH a également été évalué de manière critique en ignorant l'ampleur de l'inégalité au sein d'un pays. Depuis le rapport sur le développement humain de 2010, le PNUD a introduit l'indice de développement humain ajusté en fonction de l'inégalité (IHDI). Cet indice prend en compte l'inégalité dans la répartition des dimensions de l'IDH. Par conséquent, selon une égalité parfaite, l'IDH et l'IHDI sont égaux. Lorsqu'il existe une inégalité dans la répartition (de la santé, de l'éducation et du revenu), plus la différence entre IHDI et l'IDH est grande, plus l'inégalité l'est aussi. Les États-Unis ont perdu leur 3ème rang en matière d'HDI (2012) pour devenir 16^{ème} en matière d'IHDI (2012), ce qui confirme les déclarations de Stiglitz concernant l'inégalité aux États-Unis :

*« La tranche supérieure des 1% des Américains couvre actuellement près d'un quart du revenu de la nation chaque année. En termes de richesse plutôt que de revenu, cette tranche supérieure des 1% contrôle 40% »*⁴¹⁵.

⁴¹³ M. MCGILLIVRAY, « The human development index: Yet another redundant composite development indicator? », *World Development*, vol. 19, n° 10, octobre 1991, p. 1461-1468 ; T. N. SRINIVASAN, « Human Development: A New Paradigm or Reinvention of the Wheel? », *The American Economic Review*, vol. 84, n° 2, 1994, p. 238-243

⁴¹⁴ A. D. SAGAR et A. NAJAM, « The human development index: a critical review », *Ecological Economics*, vol. 25, n° 3, juin 1998, p. 249-264

⁴¹⁵ J. E. STIGLITZ, « Inequality: OF THE 1%, BY THE 1%, FOR THE 1% », mai 2011

b. Indice de prospérité

L'indice de prospérité de Legatum⁴¹⁶ (*The Legatum Prosperity Index*) est un classement annuel élaboré par l'institut Legatum (*Legatum Institute*), une division de la société d'investissement privée Legatum. L'Institut Legatum⁴¹⁷ a été fondé en 2007 par la Legatum Foundation, la branche philanthropique de la société d'investissement basée à Dubaï, le Legatum Group. L'Institut Legatum est un organisme caritatif⁴¹⁸ indépendant basé à Londres, Royaume-Uni⁴¹⁹, dirigé par la baronne Philippa Stroud⁴²⁰, membre conservatrice de la Chambre des lords (anciennement directrice exécutive du Centre for Social Justice). Son but déclaré est de faire progresser l'éducation du public dans la politique sociale et économique, nationale et internationale. L'institut a plus de quarante donateurs comprenant la base de Legatum.

En collaboration avec le Centre pour la justice sociale (*Centre for Social Justice*), l'institut est considéré comme l'organisation centrale du Parti conservateur pour un Brexit dur⁴²¹. L'institut crée un think tank britannique fondé par Shanker Singham appelé « Competere Group ». Il dit qu'il travaille avec les gouvernements pour les aider à introduire des réformes pro-marché. Le groupe Competere s'est joint au groupe Transnational Strategy Group et à la société basée à Bruxelles, EPPA (European Public Policy Advisors), pour créer un groupe afin d'aider les entreprises à comprendre le paysage politique après le Brexit et à donner des conseils stratégiques⁴²².

⁴¹⁶ Legatum est un mot latin qui veut dire légation en français et « legacy » en anglais.

⁴¹⁷ « List of thinktanks in the UK », sur *the Guardian*, <http://www.theguardian.com/politics/2013/sep/30/list-thinktanks-uk>, 30 septembre 2013

⁴¹⁸ « Charity Details », <http://beta.charitycommission.gov.uk/charity-details/?regid=1140719&subid=0>, s. d.

⁴¹⁹ « THE LEGATUM INSTITUTE FOUNDATION - Overview (free company information from Companies House) », <https://beta.companieshouse.gov.uk/company/07430903>, s. d.

⁴²⁰ J. CORDELL, « Conservative peer Baroness Stroud to become CEO of Legatum Institute », <http://www.cityam.com/249243/conservative-peer-baroness-stroud-become-chief-executive>, 12 septembre 2016

⁴²¹ P. WINTOUR, « David Davis went to seminar that drew up hard Brexit blueprint », sur *the Guardian*, <http://www.theguardian.com/politics/2016/oct/02/david-davis-oxford-seminar-hard-brexiteu>, 2 octobre 2016

⁴²² « Unrivalled Brexit expertise in Washington, London and Brussels | Transnational Strategy Group », <http://transnationalstrategy.com/brexit-practice-group/>, s. d.

L'Institut Legatum compte actuellement sept programmes⁴²³ :

- 1) « Le pays que nous voulons être », il s'agit de développer une vision pour le Royaume-Uni après le Brexit.
- 2) « Un gouvernement efficace » : Optimiser la fonction publique britannique et le secteur public pour répondre aux besoins de la société au XXI^e siècle.
- 3) Transformation culturelle : Aider les institutions à contribuer davantage à la force, à l'intégrité et à la santé de la société.
- 4) Populisme et changement politique : examiner l'opinion publique et explorer comment les gouvernements doivent changer afin de fournir un leadership plus inclusif.
- 5) Économie de la prospérité : aider le Royaume-Uni et d'autres gouvernements à promouvoir la concurrence et le libre-échange.
- 6) Mouvements mondiaux de personnes (*Global People Movements*)⁴²⁴: Ce programme essaie de comprendre les flux de réfugiés, de migrants et de victimes de la traite dans le monde. Il travaille également à l'élaboration de solutions fondées sur des données pour le plus grand mouvement de personnes déplacées de force depuis la Seconde Guerre mondiale.
- 7) Développement international du XXI^e siècle : un programme pour examiner les moteurs économiques et sociaux de la prospérité dans les pays en développement.

L'Institut Legatum publie le rapport annuel⁴²⁵ intitulé « Indice de prospérité de Legatum » (*Legatum Prosperity Index*), qui mesure la prospérité dans les pays en appliquant une combinaison de facteurs de richesse matérielle et la satisfaction

⁴²³ « Legatum Institute », <https://www.li.com/>, s. d.

⁴²⁴ J. MCFARLANE, « The Legatum Institutes Global People Movements programme is developing a pioneering method of analysing the trends shaping today's migration patterns. », sur *Keep The Faith* ®, <http://www.keepthefaitth.co.uk/2018/02/19/the-legatum-institutes-global-people-movements-programme-is-developing-a-pioneering-method-of-analysing-the-trends-shaping-todays-migration-patterns/>, 19 février 2018

⁴²⁵ « Legatum Prosperity Index 2017 :: Legatum Prosperity Index 2017 », <http://www.prosperity.com/>, s. d.

de la vie. La prospérité d'après l'institut Legatum est plus que l'accumulation de la richesse matérielle, c'est aussi la joie de la vie quotidienne et la perspective d'une vie encore meilleure à l'avenir (pour les individus comme pour les pays). Le rapport via son indice essaie de répondre aux questions suivantes : 1) comment les gens s'épanouissent-ils ? 2) Pourquoi certaines nations sont-elles plus prospères que d'autres et comment les communautés les plus pauvres passent-elles de la pauvreté à une prospérité croissante ?

Au cours des dix dernières années, l'Institut Legatum, à travers son indice de prospérité, a suivi le parcours de 149 nations afin de répondre à ces questions⁴²⁶. Les résultats expliquent comment et pourquoi les nations avec des ressources similaires font mieux ou pire que leurs pairs. Le calcul de l'indice de prospérité de Legatum est divisé en neuf catégories et sous-indices : la macroéconomie, l'environnement entrepreneurial, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sûreté et la sécurité, les libertés individuelles, le capital social et l'environnement.

Le premier sous-indice est « la macroéconomie » : ce sous-indice de la qualité économique classe les pays selon l'ouverture de leur économie, les indicateurs macroéconomiques, les fondements de la croissance, les opportunités économiques et l'efficacité du secteur financier. Ce sous-indice mesure la performance des pays dans quatre domaines clés : 1) les politiques macroéconomiques, 2) la satisfaction et les attentes économiques, 3) les fondements de la croissance et 4) l'efficacité du secteur financier. Parmi les variables utilisées pour calculer le score de ce sous-indice, je cite : capital par travailleur, taille du marché, exportations de haute technologie, épargne intérieure brute, chômage, prêts improductifs, inflation, taille et volatilité de l'IDE, niveau de vie satisfaisant, nourriture et logement adéquats, disponibilité perçue des emplois, attentes de l'économie, la confiance dans les institutions financières et le taux de croissance sur cinq ans...

Le deuxième sous-indice est « l'environnement entrepreneurial » : ce sous-indice du milieu des affaires mesure l'environnement entrepreneurial d'un pays et

⁴²⁶ LEGATUM INSTITUTE, *Legatum Prosperity Index*, 2017

sa qualité, son infrastructure commerciale, les obstacles à l'innovation et la flexibilité du marché du travail. Parmi les variables on trouve : coûts de démarrage des entreprises, serveurs Internet sécurisés, dépenses de R&D, bande passante Internet, développement économique inégal, téléphones mobiles, redevances, exportations de TIC, téléphones mobiles par foyer, perception que travailler dur vous fait avancer, bon environnement pour les entrepreneurs...

Le troisième sous-indice est « la gouvernance », mesure la performance d'un pays dans trois domaines : gouvernance efficace, démocratie et participation politique et état de droit. D'abord, la primauté du droit, puis, l'efficacité de la gouvernance, et enfin, la démocratie. Parmi les variables et indicateurs de ce sous-indice, je cite : stabilité gouvernementale, efficacité gouvernementale, état de droit, réglementation, séparation des pouvoirs, droits politiques, type de gouvernement, contraintes politiques, lutte contre la pauvreté, confiance dans le système judiciaire, affaires et gouvernement, corruption, préservation de l'environnement, approbation gouvernementale, confiance dans l'armée, confiance dans l'honnêteté des élections.

Le quatrième sous-indice « l'éducation » classe les pays en fonction de l'accès à l'éducation, de la qualité de l'éducation et du capital humain. Les variables suivantes sont utilisées pour calculer ce sous-indice : taux brut de scolarisation dans le secondaire, nombre d'élèves par enseignant, taux de scolarisation primaire net, taux de scolarisation filles-garçons, taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur, niveau secondaire par travailleur, niveau d'éducation tertiaire par travailleur, niveau de scolarité.

Le cinquième sous-indice « la santé » mesure la performance d'un pays dans ces trois domaines : 1) les services de santé de base, 2) l'infrastructure sanitaire et 3) les soins préventifs. Parmi les variables de la santé, je cite : taux de mortalité infantile, espérance de vie, taux de vaccination DTC, incidence de la tuberculose, sous-alimentation, taux de vaccination anti-rougeole, dépenses de santé par personne, satisfaction pour la santé, niveau d'inquiétude, santé environnementale, lits d'hôpitaux, qualité de l'eau, décès à cause des maladies respiratoires...

Le sixième sous-indice « la sûreté et la sécurité » classe les pays en fonction de la sécurité nationale et de la sécurité personnelle. On trouve des variables tels que : griefs collectifs, réfugiés et personnes déplacées, violence politique parrainée par l'État, vol de biens, agressions, sécurité en marchant seul la nuit, capacité d'exprimer des opinions politiques sans crainte, instabilité démographique, fuite humaine, victimes de la guerre civile...

Le septième sous-indice « les libertés personnelles *individuelles* » mesure le progrès national vers : 1) les droits fondamentaux, 2) les libertés individuelles et 3) la tolérance sociale. En effet, mesurer la liberté personnelle inclurait également la liberté de parole et de religion, la tolérance nationale pour les immigrants et les minorités ethniques et raciales.

Le huitième sous-indice « le capital social » mesure la qualité des relations sociales, le soutien du réseau social, les normes sociales et la participation de la société civile dans un pays. Il comprend, entre autres, le pourcentage de citoyens qui font du bénévolat, donnent à des organismes de bienfaisance, aident des étrangers et qui croient pouvoir compter sur leur famille et leurs amis (la confiance sociale), le mariage et la participation religieuse...

Finalement, le neuvième sous-indice « l'environnement » mesure la performance d'un pays dans trois domaines : 1) la qualité de l'environnement naturel, 2) les pressions environnementales et 3) les efforts de préservation de l'environnement.

En 2017, les neuf sous-indices cités ci-dessus sont couverts par 104 variables au total⁴²⁷. Ces sous-indices sont regroupés en trois groupes :

Le premier groupe est à composante économique « Fondations économiques »⁴²⁸ couvrant les deux premiers sous-indices : « macroéconomie » et « environnement entrepreneurial ». Le deuxième groupe est appelé « Fondations institutionnelles »⁴²⁹ et regroupe les quatre sous-indices suivants :

⁴²⁷ *Id.*

⁴²⁸ « Economic Foundations » d'après le rapport en anglais

⁴²⁹ « Institutional Foundations »

« la gouvernance », « la sûreté et la sécurité », « les libertés personnelles individuelles » et « le capital social ».

Enfin, l'institut Legatum appelle le troisième groupe « qualité de vie »⁴³⁰. La qualité de vie selon l'institut se concrétise seulement dans les trois sous-indices : « éducation », « santé » et « environnement naturel ».

c. Indice de progrès social

Le *Social Progress Imperative* est un organisme à but non lucratif basé aux États-Unis créé en 2012. Un an plus tard, il a publié leur premier produit de recherche – The Social Progress Index (SPI), dans sa version bêta. En avril 2014, le premier SPI officiel a été introduit, rassemblant et comparant les informations provenant de 132 pays du monde. La Fondation de *Social Progress Imperative* a été créée en coopération entre le monde universitaire, les sociétés mondiales et les organisations civiles. Présidé par le professeur Michael Porter (créateur du concept de la valeur partagée), avec des partenaires tels que Deloitte et la Fondation Skoll, l'organisation a établi une nouvelle mesure, qui incorpore 54 indicateurs, voulant fournir la représentation la plus holistique et la plus précise possible de la réalité jusqu'à présent.

L'indice de progrès social (SPI : *Social Progress Index*) est un indice multi-indicateurs qui évalue la performance sociale et environnementale des différents pays. L'indice de progrès social est un effort pour compléter la mesure de la performance nationale⁴³¹ en utilisant des mesures économiques traditionnelles telles que le PIB (Produit Intérieur Brut) avec des données sur la performance sociale et environnementale.

Michael Porter, Scott Stern et Michael Green, les auteurs du rapport⁴³² définissent le progrès social comme « la capacité d'une société à répondre aux besoins humains fondamentaux de ses citoyens, à établir les fondements

⁴³⁰ « Quality of Life »

⁴³¹ « Going Beyond GDP - Measuring Social Progress | Worldwatch Institute Europe », <http://www.worldwatch-europe.org/node/240>, s. d.

⁴³² M. E. PORTER, S. STERN et M. GREEN, « SOCIAL PROGRESS INDEX 2017 », 2017, p. 95

permettant aux citoyens et aux communautés d'améliorer et de maintenir leur qualité de vie et à créer les conditions pour tous les individus afin d'atteindre leur plein potentiel ». Cette définition essaie de refléter une critique et une synthèse de la littérature académique et des praticiens dans un large éventail de sujets de la compétitivité au-delà du PIB. Le cadre de l'indice de progrès social se concentre sur trois questions distinctes (bien que connexes) :

1. Un pays répond-il aux besoins les plus essentiels de sa population ?
2. Les blocs de construction sont-ils en place pour que les individus et les communautés puissent améliorer et maintenir le bien-être ?
3. Y a-t-il une opportunité pour tous les individus d'atteindre leur plein potentiel ?

Les auteurs affirment que cet indice soutient les efforts visant à tenir les promesses des ODD (Objectifs de développement durable). On prétend que l'indice de progrès social est un outil éprouvé pour mesurer le rendement du progrès social et stimuler l'action⁴³³. Il peut permettre une évaluation rapide pour mesurer de nombreux ODD, jouant ainsi un rôle complémentaire aux systèmes de suivi des Nations Unies mis en place (Annexe 8).

L'indice de progrès social est un indice agrégé d'indicateurs sociaux et environnementaux qui saisissent trois dimensions du progrès social : les besoins humains fondamentaux, les fondements du bien-être et les opportunités. L'indice de progrès social 2017 comprend des données provenant de 128 pays sur 50 indicateurs. Il vise à répondre aux besoins croissants de mesure du bien-être, qui permettront de résoudre les problèmes susmentionnés et de fournir aux gouvernements, aux sociétés et aux entreprises un outil utile pour mieux comprendre les performances d'un pays, relever les défis et catalyser l'action.

Dans chacune des trois dimensions, il y a quatre composantes qui divisent davantage les indicateurs en catégories thématiques. La sélection variée d'indicateurs permet une analyse granulaire des fondements spécifiques du progrès social dans chaque pays, tandis que les grandes catégories du cadre de

⁴³³ *Id.*

l'indice nous aident à mieux comprendre les tendances mondiales et régionales. La décomposition de la matrice en indicateurs séparables permet de mettre en évidence les facteurs positifs et négatifs dans le score global. Il contribue à la qualité de la discussion sur les priorités nationales et sociales, qui devraient être abordées dans les efforts d'amélioration.

En effet, l'objectif du *Social Progress Imperative* est d'habiliter les dirigeants et les responsables du changement des entreprises, des gouvernements et de la société civile en leur fournissant les données dont ils ont besoin pour comprendre où leurs actions auront le plus grand impact. Selon les auteurs de rapport, l'indice de progrès social a été conçu pour être un guide adéquat pour les stratégies de développement nationales pour être complémentaire au PIB en créant un regard additionnel sur la performance nationale. En effet, la mesure du progrès social aide à traduire les gains économiques en progrès sociaux et environnementaux de manière à favoriser un plus grand succès économique encore à long terme.

L'indice mesure strictement le progrès social en utilisant les résultats du succès, et non pas les efforts déployés par un pays ou une communauté. Par exemple, les dépenses d'un pays pour les soins de santé sont beaucoup moins importantes que la santé et le bien-être réellement atteints par ce pays, ce que mesurent les résultats. La communication sur l'indice a été faite également par Michael Green dans deux événements TED⁴³⁴⁴³⁵ :

« L'Indice du Progrès Social commence par la définition de ce qu'est une bonne société, et est basé sur trois dimensions. La première concerne les besoins fondamentaux nécessaires à la survie : est-ce que tout le monde bénéficie de nourriture, d'eau, d'un abri, d'une sécurité ? La deuxième : Tout le monde a-t-il accès aux pièces maîtresses pour améliorer sa vie, à savoir, éducation, information, santé et environnement durable ? Et enfin la troisième : est-ce que chaque individu possède une chance d'atteindre ses buts, ses rêves et ses ambitions, sans obstacles ? Ont-ils des droits, la liberté de choix, la protection contre la discrimination et l'accès aux

⁴³⁴ M. GREEN, *What the Social Progress Index can reveal about your country*, s. d.

⁴³⁵ M. GREEN, *How we can make the world a better place by 2030*, s. d.

connaissances les plus avancées du monde ? Ensemble, ces 12 composantes forment la structure de l'Indice du Progrès Social. Et pour chacune de ces 12 composantes, nous avons des indicateurs qui mesurent la performance des pays. Non pas des indicateurs de l'effort ou de l'intention, mais de la réussite réelle. Nous ne mesurons pas combien un pays dépense pour ses services de santé, nous mesurons la durée et la qualité de vie des gens. Nous ne mesurons pas si les gouvernements votent des lois contre la discrimination, nous mesurons si les gens sont victimes de discrimination. » (Michael Green, TEDGlobal 2014, minute 5:26)⁴³⁶.

L'indice de progrès social incorpore un vaste corpus de recherche sur le déplacement de la compétitivité au-delà du PIB, et a identifié les éléments sociaux et environnementaux de la performance des pays. L'indice considère le progrès social, avec un cadre qui comprend trois éléments : dimensions, composantes et indicateurs (Tableau 5).

Comme première dimension de l'indice de progrès social, je cite « les besoins humains fondamentaux ». En effet, cette dimension évalue la capacité d'un pays à subvenir aux besoins essentiels de sa population en mesurant l'accès à la nutrition et aux soins médicaux de base, à l'accès à l'eau potable, à l'accès à un logement adéquat et aux services de base.

La deuxième dimension est appelée « les fondations du bien-être ». Elle mesure si les citoyens ont accès à l'éducation de base, peuvent accéder à l'information et aux connaissances à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, et s'il existe des conditions pour mener une vie saine. Ce sous-indice mesure également la protection d'un pays, de son environnement naturel : l'air, l'eau et la terre, qui sont essentiels pour le bien-être actuel et futur.

Finalement, la troisième dimension appelée « opportunité » mesure dans quelle mesure les citoyens d'un pays ont des droits et libertés personnels et sont capables de prendre leurs propres décisions personnelles, et si les préjugés ou les hostilités dans une société interdisent aux individus d'atteindre leur potentiel. L'opportunité inclut également la mesure dans laquelle les formes avancées

⁴³⁶ M. GREEN, *What the Social Progress Index can reveal about your country*, op. cit.

d'éducation sont accessibles à ceux qui, dans un pays, souhaitent développer leurs connaissances et leurs compétences, créant ainsi un potentiel d'opportunités personnelles étendues. L'un des traits distinctifs du cadre de l'indice de progrès social est qu'il englobe l'opportunité, un aspect du bien-être humain souvent négligé ou séparé dans la réflexion sur le progrès social à partir de besoins plus fondamentaux et matériels tels que la nutrition et la santé.

| Besoins humains fondamentaux | Fondations du bien-être | Opportunités |
|--|--|---|
| 1. Nutrition et soins médicaux de base 2. Eau et assainissement 3. Abri 4. Sécurité personnelle | 1. Accès aux connaissances de base 2. Accès à l'information et aux communications 3. Santé et bien-être 4. Qualité environnementale | 1. Droits personnels 2. Liberté et choix personnelles 3. Tolérance et inclusion 4. Accès à l'éducation avancée |

Tableau 5 - composants de l'indice de progrès social

d. Bonheur National Brut

Le BNB, bonheur national brut (Gross National Happiness: GNH) est une philosophie qui guide le gouvernement du Bhoutan. Il comprend un indice qui sert à mesurer le bonheur collectif et le bien-être d'une population.

Le terme bonheur national brut a été inventé en 1972 lors d'une interview par un journaliste britannique pour le Financial Times à l'aéroport de Bombay

quand alors roi du Bhoutan, Jigme Singye Wangchuck, déclare : « Le bonheur national brut est plus important que le produit national brut »⁴³⁷⁴³⁸.

En 2006, dans le discours de couronnement de son fils, le cinquième roi, Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, a déclaré qu'il était inspiré par la philosophie du développement du BNB du Bhoutan qui correspond pour lui, contrairement au développement économique répandu, à un développement qui procure de la joie à son peuple. Il instaure alors une nouvelle priorité : développer le pays en visant avant tout le bonheur des citoyens. Subséquemment, le bonheur national brut est institué comme objectif du gouvernement du Bhoutan dans la Constitution du Bhoutan, promulguée le 18 juillet 2008⁴³⁹.

En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution « Bonheur : vers une approche globale du développement » exhortant les pays membres à suivre l'exemple du Bhoutan et à mesurer le bonheur et le bien-être et à appeler le bonheur un « objectif humain fondamental ».

*« L'Assemblée générale, (...) se félicite de l'offre du Bhoutan d'organiser à l'occasion de sa soixante-sixième session une table ronde consacrée au bonheur et au bien-être ; (...) invite le Secrétaire général à solliciter les vues des États Membres et des organisations régionales et internationales concernées au sujet de la recherche du bonheur et du bien-être, et à lui en faire part à sa soixante-septième session pour examen » (Annexe 9)*⁴⁴⁰.

Plus tard, le 2 Avril 2012, le Premier ministre bhoutanais Jigme Thinley et le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon ont convoqué la réunion de haut niveau sur le thème « *Le bonheur et le bien-être : définir un nouveau paradigme économique* »⁴⁴¹ pour encourager la diffusion de la philosophie BNB du

⁴³⁷ T. DORJI, « The story of a king, a poor country and a rich idea », sur *Earth Journalism Network*, <http://earthjournalism.net/stories/6468>, s. d.

⁴³⁸ GROSS NATIONAL HAPPINESS COMMISSION, « FAQs ON GNH », s. d.

⁴³⁹ BHUTAN (éd.), *The Constitution of The Kingdom of Bhutan*, Thim-phu, Dpal-Idan 'Brug-pa phyogs las rnam rgyal, 2008

⁴⁴⁰ ONU, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 juillet 2011*, United Nations, 2011

⁴⁴¹ « Le bonheur et le bien-être : définir un nouveau paradigme économique », sur *ONU Info*, <https://news.un.org/fr/audio/2012/04/370212>, 13 avril 2012

Bhoutan⁴⁴². Lors de la réunion de haut niveau, le premier rapport sur le bonheur « *World Happiness Report* » a été publié. Ce rapport rédigé par John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs, présente alors une mesure du bonheur publiée par les United Nations Sustainable Development Solutions Network chaque année depuis. Les contributeurs de ce rapport annuel sont des experts dans des domaines tels que l'économie, la psychologie, l'analyse des enquêtes... Et les statistiques nationales décrivent comment les mesures du bien-être peuvent être utilisées efficacement pour évaluer les progrès des nations et d'autres sujets. Chaque rapport est organisé par chapitres qui approfondissent les questions relatives au bonheur, y compris la maladie mentale, les avantages objectifs du bonheur, l'importance de l'éthique, les implications politiques et les liens avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) approche de la mesure du bien-être subjectif et d'autres efforts internationaux et nationaux.

Peu de temps après la réunion de haut niveau, le 20 mars 2012 a été déclarée Journée internationale du bonheur par les Nations Unies en 2012 avec la résolution 66/28⁴⁴³ (Annexe 12).

Le Premier ministre du Bhoutan, Tshering Tobgay, a déclaré préférer mettre l'accent sur des objectifs plus concrets au lieu de promouvoir le BNH lorsqu'il a pris ses fonctions⁴⁴⁴, mais a ensuite protégé le BNB de son pays et promu le concept au niveau international (son intervention au TEDx en témoigne)⁴⁴⁵. D'autres fonctionnaires bhoutanais favorisent également la diffusion du BNB à l'ONU et à l'étranger.

Le noyau de BNB comprend un ensemble de valeurs qui favorisent le bonheur collectif comme valeur finale de toute stratégie de développement. Par conception, le BNB pourrait être décrit comme :

⁴⁴² BHUTAN (éd.), *Defining a new economic paradigm: the report of the High Level Meeting on Wellbeing and Happiness, 2 April 2012, United Nations Headquarters, New York, Thimbu, The Permanent Mission of the Kingdom of Bhutan to the United Nations, 2012*

⁴⁴³ ONU, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2012, 2012*

⁴⁴⁴ G. HARRIS, « Index of Happiness? Bhutan's New Leader Prefers More Concrete Goals », *The New York Times*, 4 octobre 2013

⁴⁴⁵ T. TOBGAY, *This country isn't just carbon neutral - it's carbon negative*, s. d.

- ✓ Holistique : reconnaître tous les aspects des besoins des gens, qu'ils soient spirituels ou matériels, physiques ou sociaux
- ✓ Équilibré : mettre l'accent sur les progrès équilibrés vers les attributs du BNB
- ✓ Collectif : regarder le bonheur comme un phénomène collectif global
- ✓ Durable : Poursuivre le bien-être des générations actuelles et futures
- ✓ Équitable : atteindre un niveau de bien-être réparti raisonnable et équitable

Le BNB se distingue du Produit Intérieur Brut en valorisant le bonheur collectif comme objectif de gouvernance, en mettant l'accent sur l'harmonie avec la nature et les valeurs traditionnelles exprimées dans les 9 domaines du bonheur et les 4 piliers du BNB⁴⁴⁶. Les quatre piliers du BNB sont :

- 1) le développement socioéconomique durable et équitable ;
- 2) la conservation de l'environnement ;
- 3) la préservation et la promotion de la culture ;
- 4) la bonne gouvernance.

« Plus encore, il mesure son bien-être à des indices de BNB qui n'ont rien à voir avec leur réduction onusienne sous le nom d'Indice du Développement Humain. Au lieu d'un illusoire indice unique, les bhoutanais savent que le bonheur est multidimensionnel. Ils en distinguent neuf dimensions : bien-être psychologique, santé, éducation, usage du temps, diversité culturelle, gouvernance, vitalité de la vie démocratique, diversité écologique et niveau de vie » (Attali, 2010)⁴⁴⁷.

Chacune des neuf dimensions est composée d'indicateurs subjectifs (basés sur des enquêtes) et objectifs. Les domaines pèsent également mais les indicateurs dans chaque domaine diffèrent en poids.

⁴⁴⁶ K. URA *et al.*, *An extensive analysis of GNH index*, Centre for Bhutan Studies, Thimphu, Centre for Bhutan Studies, 2012

⁴⁴⁷ « Le bonheur, comme au Bhoutan », sur *Conversation avec Jacques Attali - L'express*, http://blogs.lexpress.fr/attali/2010/02/23/le_bonheur_comme_au_bhoutan/, 23 février 2010

CHAPITRE QUATRE

Une nouvelle mesure de compétitivité basée sur *Maqasid Charia*

Dans ce nouveau rapport, la compétitivité d'une nation est définie comme la position concurrentielle d'un pays sur le marché international parmi les nations d'un développement économique similaire. À cet égard, le rapport contient des classements entre les nations similaires, ainsi que le classement général. Parmi les facteurs de compétitivité, le rapport actuel se concentre sur les ressources, qui sont classées dans les ressources humaines, naturelles et le capital.

Les indicateurs sont des éléments cruciaux dans l'ensemble de la mesure du développement socioéconomique. En effet, ils sont une caractéristique importante de toutes les initiatives d'évaluation. Ils sont bénéfiques car ils donnent des informations pertinentes sur l'état des phénomènes plus complexes. Ces indicateurs sont agrégés pour mesurer l'indice. En fait, cela peut se faire en combinant tous les composants en un seul indice grâce à une moyenne simple des valeurs d'indicateurs distincts ; cependant, il existe clairement d'autres alternatives de calcul.

Par ailleurs, les définitions existantes des indicateurs sont particulièrement étendues et confuses⁴⁴⁸ puisqu'une définition unique et généralement acceptée du terme « indicateur » n'existe pas⁴⁴⁹. En réalité, nombreux auteurs le définissent différemment comme étant une variable⁴⁵⁰, *une mesure*⁴⁵¹; *un sous-indice ou un*

⁴⁴⁸ J. A. BAKKES *et al.* (éd.), *An overview of environmental indicators: state of the art and perspectives*, Bilthoven, the Netherlands] : [Nairobi, RIVM ; UNEP, 1994

⁴⁴⁹ M. RAO, « Socio-economic Indicators for Development Planning. », *International Social Science Journal*, 1975, p. 121 ; K. SCRIVENS et B. IASIELLO, « Indicators of " Societal Progress" », 2010

⁴⁵⁰ C. S. HOLLING (éd.), *Adaptive environmental assessment and management*, Reprint of the 1978 ed, Caldwell, NJ, Blackburn Press, 1978, p. 53 ; L. BERNIER *et al.*, *User's guide to 40 community health indicators*, Health Information Division (éd.), Ottawa, Published by Health Service Systems Division, Health Services and Promotion Branch in collaboration with National Health Information Council [and] Health Information Division, Policy, Planning and Information Branch, Health Canada, 1993

⁴⁵¹ C. S. HOLLING (éd.), *Adaptive environmental assessment and management*, *op. cit.*, p. 106 ; G. E. A. DEVER, *Community health analysis: a holistic approach*, Germantown, Md, Aspen Systems Corp, 1980 ; D. MCQUEEN et H. NOACK, « Health promotion indicators: current status, issues and problems », *Health Promotion International*, vol. 3, n° 1, 1988, p. 117-125 ; WORLD BANK (éd.),

*composant d'un indice*⁴⁵², *un signe* [18], *un indicateur pour une mesure*⁴⁵³, *une mesure statistique*⁴⁵⁴, *un mètre ou un instrument de mesure*⁴⁵⁵; *une valeur*⁴⁵⁶, *un paramètre* [9, 21], *une information*⁴⁵⁷ et *un indice ou un modèle empirique de la réalité*⁴⁵⁸.

À l'origine, le terme *indicateur* remonte à 1650 et il est dérivé du latin *indicator*, mot formé à partir de *indicare*, qui signifie annoncer, signaler ou indiquer⁴⁵⁹. Le Chambers Dictionary⁴⁶⁰ définit un indicateur comme « (...) *quelque chose qui fournit une indication, un pointeur... tout dispositif pour les conditions d'exposition pour l'instant* ».

L'OCDE définit un indicateur comme « *un paramètre, ou une valeur dérivée des paramètres, qui indique, fournit des informations sur, décrit l'état d'un phénomène / environnement / zone, avec une signification allant au-delà de celle directement associée à une valeur de paramètre* »⁴⁶¹.

En 2008, l'OCDE a ajouté : « *un indicateur est une mesure quantitative ou qualitative dérivée d'une série de faits observés qui peuvent révéler des positions relatives (par exemple d'un pays) dans une zone donnée. Lorsqu'il est évalué à*

Monitoring environmental progress: a report on work in progress, Washington, D.C, Environmentally Sustainable Development, World Bank, 1995, p. 80

⁴⁵² W. R. OTT, *Environmental Indices: Theory and Practice*, s. l., Ann Arbor Science, 1978, p. 8 ; A. ADRIAANSE, *Environmental policy performance indicators: A study of the development of indicators for environmental policy in The Netherlands*, Netherlands, SDU, 1993 ; A. L. HAMMOND, *Environmental indicators: a systematic approach to measuring and reporting on environmental policy performance in the context of sustainable development*, World Resources Institute (éd.), Washington, D.C., World Resources Institute, 1995, p. 16

⁴⁵³ D. MCQUEEN et H. NOACK, « Health promotion indicators », *op. cit.*

⁴⁵⁴ D. TUNSTALL, *Developing environmental indicators: definitions, frameworks, and issues*, World Resources Inst., Washington, DC (EUA), 1992

⁴⁵⁵ A. ADRIAANSE, *Environmental policy performance indicators*, *op. cit.*

⁴⁵⁶ OECD, *OECD core set of indicators for environmental performance reviews*, s. l., Organisation for Economic Co-operation and Development, 1993, vol. 1 ; J. A. BAKKES et al. (éd.), *An overview of environmental indicators*, *op. cit.*

⁴⁵⁷ J. A. BAKKES et al. (éd.), *An overview of environmental indicators*, *op. cit.*

⁴⁵⁸ A. L. HAMMOND, *Environmental indicators*, *op. cit.*

⁴⁵⁹ « Online Etymology Dictionary », <http://www.etymonline.com/>, s. d.

⁴⁶⁰ « Chambers - For Word Lovers », sur *Chambers*, <http://chambers.co.uk/>, s. d.

⁴⁶¹ M. LINSTER, *OECD Environmental Indicators: Development, Measurement and Use*, s. l., OECD Reference Paper, 2003

*intervalles réguliers, un indicateur peut indiquer la direction de changement entre les différentes unités et le temps »*⁴⁶².

Ainsi, « les indicateurs sont des mesures succinctes qui visent à décrire autant que possible un système dans ses moindres détails... Les indicateurs nous aident à comprendre un système, à le comparer et à l'améliorer »⁴⁶³. Par conséquent, les indicateurs servent à favoriser la compréhension d'un système et à améliorer ses moyens et à surveiller le rendement par rapport aux normes ou aux critères de référence convenus⁴⁶⁴.

En résumé, les indicateurs sont des outils pratiques qui permettent de détecter les tendances, de mettre l'accent sur des questions spécifiques et d'établir des priorités politiques.

Après avoir exposé les définitions générales de l'indicateur, les indicateurs liés au développement économique social sont appelés indicateurs socioéconomiques : un indicateur socioéconomique peut être défini par une mesure représentant l'état et le développement de l'économie sociale. Toutefois, cet état ne peut être défini par un seul indicateur. En outre, selon De Graft-Johnson (1975)⁴⁶⁵ la séparation habituelle entre les dimensions sociales et économiques dans les indicateurs socioéconomiques est difficile à soutenir car les deux facteurs sont associés au développement. Par exemple, les indicateurs sociaux du Commissariat au plan français en 1964 sont destinés à servir les divers objectifs du développement économique et social⁴⁶⁶.

En fait, deux principales définitions importantes découlent de la littérature. Selon la première⁴⁶⁷ :

⁴⁶² OECD, *Handbook on constructing composite indicators: methodology and user guide*, Paris, OECD, 2008

⁴⁶³ D. PENCHON, *The Good Indicators Guide: Understanding how to use and choose indicators*, NHS Institute for Innovation and Improvement, 2008

⁴⁶⁴ P. GRIFFITHS, KING'S COLLEGE LONDON et NATIONAL NURSING RESEARCH UNIT, *State of the art metrics for nursing: a rapid appraisal*, London, National Nursing Research Unit at King's College London, 2008

⁴⁶⁵ K. DE GRAFT-JOHNSON, « Some Economic and Social Indicators to Measure Development in West Africa. », *International Social Science Journal*, 1975, p. 81

⁴⁶⁶ G. MARTIN, « The French Experience of Social Planning: Evaluation and Prospects. », *International Social Science Journal*, 1975, p. 101

⁴⁶⁷ M. RAO, « Socio-economic Indicators for Development Planning. », *op. cit.*, p. 124

« Les indicateurs sociaux ont été décrits comme des constructions, basées sur des observations et généralement quantitatives, qui nous donnent des éléments sur un aspect de la vie sociale qui nous intéresse ou des changements qui s'y opèrent. (...) Les indicateurs sociaux concernent certains domaines d'intérêt social et peuvent servir à la curiosité, à la compréhension ou à l'action. (...) Les indicateurs sociaux forment un sous-ensemble des séries de données et des constructions effectivement ou potentiellement disponibles et se distinguent donc des autres statistiques uniquement par leur convenance et leur pertinence. »

La seconde définition est mentionnée par le Bureau australien des statistiques :

« Les indicateurs sociaux sont des mesures du bien-être social qui fournissent une vision contemporaine des conditions sociales et suivent les tendances dans un éventail de domaines d'intérêt social au fil du temps »⁴⁶⁸.

D'après les définitions ci-dessus, il est clair que les indicateurs sociaux se concentrent principalement sur les conditions de vie dans une variété de domaines sociaux. Par conséquent, les indicateurs sociaux ne contribuent pas seulement au suivi des tendances ou à la visualisation des descriptions, mais aussi à l'identification des problèmes, au développement des priorités et à l'évaluation des programmes et des politiques.

Au-delà des propriétés les plus générales des indicateurs sociaux, Judith Innes (1990)⁴⁶⁹ a développé des critères qui rendent un bon indicateur efficace dans les décisions publiques. D'après elle :

« La mesure doit être pertinente pour les questions préoccupantes ; les concepts qui sous-tendent les mesures doivent être clairs et convenus de tous ; la mesure doit se rapporter au concept auquel elle est supposée être reliée et de manière bien comprise ; les méthodes de production de la mesure doivent fournir des résultats fiables, en mesurant ce qu'ils

⁴⁶⁸ M. MCEWIN, « Social indicators and social statistics in Australia », *Statistical Journal of the UN Economic Commission for Europe*, n° 3-4, 1995, p. 314-315

⁴⁶⁹ J. E. INNES, « Disappointments and Legacies of Social Indicators », *Journal of Public Policy*, vol. 9, n° 04, octobre 1989, p. 429

prétendent sans préjugés cachés ou inattendu ; et la mesure doit être compréhensible et comprise dans son concept et ses limites »⁴⁷⁰.

Enfin, McEwin, (1995)⁴⁷¹ a énoncé certaines caractéristiques qu'un indicateur social devrait déterminer. Dans l'ensemble, il devrait refléter une idée sociale spécifique et être :

1. Valide et significatif
2. Sensible au phénomène sous-jacent
3. De nature sommaire
4. Disponible en série chronologique
5. Désagrégé
6. Compréhensible et facilement interprété
7. Se rapporter, le cas échéant, à d'autres indicateurs

I- Construction conceptuelle du nouvel indice de Compétitivité

Dans la conception islamique de la fin ultime de l'humanité, la vie économique joue un rôle purement instrumental. Même dans un tel rôle, les affaires économiques sont destinées uniquement à alimenter les institutions et mécanismes nécessaires à la satisfaction des besoins économiques de l'homme, suivant que l'essence de l'homme en tant que créature suprême de Dieu (Allah) est autorisée à se manifester dans ce monde. Ainsi, le système économique conçu selon les principes fondamentaux de l'islam assure que l'homme peut exercer sa dignité, sa liberté, ses responsabilités et ses droits dans la conduite des affaires économiques. Le système économique doit ainsi être ordonné de manière à ne pas assigner à l'homme un rôle purement instrumental dans la réalisation des objectifs de l'économie ou de l'État. L'islam a pour but d'amener l'homme à se vouer à l'action individuelle directe et à participer de façon responsable aux

⁴⁷⁰ p110

⁴⁷¹ M. MCEWIN, « Social indicators and social statistics in Australia », *op. cit.*, p. 315

affaires économiques, afin de s'investir dans la solidarité et la coopération communautaire ; toute chose qui entraînerait la vitalité et la croissance de l'économie. Ainsi, l'individu est tenu pour responsable des effets moraux de ses actions sociales, y compris ceux qui résultent des affaires économiques, de sorte que sa propre transformation personnelle et spirituelle et sa croissance intérieure sont liées au progrès de la communauté.

Par conséquent, l'islam s'appuie sur la coopération et la compétition pour structurer la société idéale à travers l'harmonisation et la réconciliation entre ces deux contraires, mais aussi entre les forces primitives et utiles à tous les niveaux de l'organisation sociale. De ce point de vue, l'on peut affirmer que l'une des plus grandes caractéristiques distinctives de l'islam est sa fixation sur l'intégration de la société humaine comme conséquence nécessaire de l'unité de Dieu.

Le Coran et les traditions du Prophète font clairement référence à la double nature de la compétition et de la coopération ; en d'autres termes, les êtres humains peuvent coopérer et se livrer concurrence pour une juste cause comme pour une cause malsaine. C'est ceci qui conduit à l'intégration ou à la désintégration de la société. Les sources fondamentales, soulignent, cependant, que la compétition et la coopération doivent être utilisées dans la probité et la piété plutôt que dans l'inimitié. De la même manière, les musulmans sont invités à rivaliser les uns avec les autres dans des actions bénéfiques et justes. Il n'existe aucune preuve à l'intérieur de ces sources qui puisse permettre la suppression de l'une de ces forces en faveur de l'autre lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de la Charia.

Au contraire, tous les pouvoirs de régulation et de surveillance investis dans l'autorité politique légitime concourent à une utilisation équilibrée et constructive de ces forces. Les règles de la Charia sur la structure du marché et le comportement des acteurs du marché sont un exemple de cet équilibre. Certes, les règles de la Charia relatives aux affaires économiques précisent quelles sont les limites du comportement compétitif et coopératif souhaitable nécessaires à la manifestation et à la préservation de la solidarité de la société, cependant,

l'individu reste l'agent identifiable à travers lequel l'action (et au nom de laquelle) et toutes les activités économiques ont cours.

Le succès de chaque être humain, sur ce plan d'existence et au-delà, est rendu dépendant du patient et de l'interaction et coopération tolérante avec d'autres humains. Ceci est particulièrement souligné dans un certain nombre de versets, en particulier ceux qui s'adressent aux croyants, comme le verset 200 de la sourate 3 :

*« Ô les croyants ! Soyez endurents. Incitez-vous à l'endurance. Lutte-
constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez
! »*

L'idée est que le soutien mutuel et la solidarité sociale apportent une réponse plus tolérante et plus patiente aux difficultés individuelles et collectives, élèvent la connaissance et la crainte du Créateur et des points communs de l'humanité, intensifient l'adoration de Dieu par le service mutuel envers les autres et le reste de la création, et facilitent le chemin à la perfection. Ce verset indique clairement que le succès total n'est possible que grâce à une interaction sociale appropriée. Même s'il était possible pour un être humain d'atteindre un degré de félicité individuellement et en isolation totale de la collectivité humaine, ce verset suggérerait qu'un tel succès est loin d'être complet.

Cette affirmation peut être illustrée par un certain nombre de versets dans le Coran :

*« Ô hommes ! Nous vous avons créés mâle et femelle, et Nous avons fait
de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez »
(13 : 49)*

*« C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie
présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que
les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur
vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent. » (32 : 43)*

*« Et c'est Lui qui de l'eau a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens
de la parenté et de l'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent. »
(54:25);*

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ceux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes » (1: 4).

Ce qui précède et un certain nombre d'autres versets du Coran ne laissent aucun doute sur le fait que l'islam considère l'interdépendance de l'humanité en donnant d'un grand appui au concept de fraternité entre les êtres humains.

C'est ce véritable phénomène de l'interdépendance de l'humanité qui rappelle l'ordre du Créateur suprême :

« *Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression* » (2: 5).

L'objectif fondamental du développement dans l'islam est de créer un environnement qui permette aux personnes d'expérimenter le bien-être spirituel, moral, et socioéconomique dans ce monde, et le succès dans l'au-delà. (*Falah*).

Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers
(*Coran, 21*⁴⁷²⁻¹⁰⁷)⁴⁷³

Un tel environnement ne peut être créé que dans des sociétés qui œuvrent à l'élimination des causes du dénuement humain dans différents domaines. Certains spécialistes des *Maqasid Charia* (Chapra, 2008⁴⁷⁴; Auda, 2008⁴⁷⁵) ; soutiennent que les *Maqasid* constituent le cadre islamique de développement.

Les définitions des *Maqasid Charia* ci-dessus spécifient qu'ils sont la motivation centrale qui sous-tend toute l'application de chacune des règles de la Charia ainsi que la sagesse enseignée au travers de ces règles. En effet, les sources fondamentales de sagesse islamique (le Coran et la Sunna), mettent l'accent sur les valeurs fondamentales qui étayent le point de vue de l'islam sur le

⁴⁷² (Quran., chap. Al Anbiya (21))

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 107

⁴⁷⁴ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāsid al-Sharī'ah*, London, International Institute of Islamic Thought, 2008

⁴⁷⁵ J. AUDA, *Maqasid al-Shariah as philosophy of Islamic law: a systems approach*, London, The International Inst. of Islamic Thought, 2008

développement, la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme, le respect mutuel...

Chapra⁴⁷⁶ considère que les êtres humains sont à la fois la cible et le moyen de développement. Puisqu'ils sont la cible, leur bien-être (*Falah*) doit donc être assuré. Cependant, sachant qu'ils constituent également le moyen, ils doivent posséder toute la motivation ainsi que le caractère et la capacité nécessaires pour entreprendre tout ce qui est nécessaire afin d'assurer leur bien-être.

a. *Maqasid* Charia et son histoire

La *Charia* est l'ensemble des lois religieuses et des règles de conduites de l'islam⁴⁷⁷. Al-Qurtubi (2006 : 1240)⁴⁷⁸ décrit la *Charia* comme la loi canonique de l'islam contenant tous les commandements de l'islam à l'Homme. La *Charia* est fortement influencé par des règles religieuses, morales, éthiques et sociales⁴⁷⁹⁴⁸⁰⁴⁸¹⁴⁸². Elle est en effet, généralement divisée en trois principaux sous domaines, à savoir *aqidah* (croyances), *ibadah* (adoration), et *akhlaq* (morale et éthique).

Pour comprendre la Charia, il faut comprendre ses objectifs, qui assurent souplesse, dynamisme et créativité dans la politique sociale. Le terme « *Maqsid*, *maqsad*, *maqsud* » (tous corrects en arabe et au pluriel : *Maqasid*) fait référence à un but, objectif, principe, intention, finalité. L'équivalent grec est *telos*, d'où la

⁴⁷⁶ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāṣid al-Sharīʿah*, op. cit.

⁴⁷⁷ La *Figh* constitue la jurisprudence islamique Les spécialiste de la *figh* développent la *Charia* en étudiant les deux sources de règles à savoir le Coran (le livre sacré des Musulmans) et la *Sunnah* (la pratique du Prophète Mahomed).

⁴⁷⁸ M. ibn A. QURṬUBĪ, *Tafsir al-Qurtubi: classical commentary of the Holy Qur'an*, A. A. Bewley (trad.), London, Dar al-Taqwa, 2003

⁴⁷⁹ I. WARDE, *Islamic Finance in the Global Economy*, 2nd edition, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2010

⁴⁸⁰ A. MIRAKHOR, « General characteristics of an Islamic economic system », *Anthology of Islamic banking, institute of Islamic banking and insurance, London*, 2000, p. 11–31

⁴⁸¹ G. CAUSSE-BROQUET, « Le sort des banques islamiques : De la difficulté de satisfaire des objectifs multiples, The fate of Islamic banks : the difficulty of meeting multiple objectives, El destino de los bancos islámicos : la dificultad de cumplir con múltiples objetivos », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 255-256, 25 septembre 2012, p. 111-121

⁴⁸² G. CAUSSE-BROQUET, *La finance islamique*, Paris, La Revue Banque, 2009, p. 46

téléologie⁴⁸³ qui peut être définie comme étude, ou comme doctrine, des causes finales, de la finalité. Les *Maqasid* Charia sont considérées comme l'ensemble de tous les objectifs de la loi islamique.

Les *Maqasid* de la loi islamique sont les intentions, les objectifs et les buts derrière les décisions islamiques⁴⁸⁴. Elles se divisent en trois catégories d'ordre d'importance décroissant :

- i. *Daruriyyat* (nécessités)
- ii. *Hajjiyyat* (le complémentaire)
- iii. *Tahsiniyyat* (le désirable ou les enjolivements).

Ces nécessités sont classées plus loin dans ce qui préserve la foi, l'âme, la richesse, l'esprit et la progéniture⁴⁸⁵. Auda⁴⁸⁶ trouve que les niveaux de nécessité rappellent la hiérarchie des objectifs humains (plutôt que « divins ») du XXe siècle d'Abraham Maslow⁴⁸⁷, ou « objectifs de base », qu'il appelait « pyramide des besoins ». En 1943, Maslow a suggéré cinq niveaux pour ces besoins. En effet, les besoins humains sont organisés selon une hiérarchie où, à la base, on retrouve les besoins physiologiques, puis les besoins de sécurité (sécurité d'un abri, des revenus et des ressources, sécurité médicale...), puis les besoins d'appartenance (besoin d'aimer et d'être aimé, faire partie intégrante d'un groupe cohésif...), ensuite viennent les besoins d'estime (correspondent aux besoins de considération, de réputation et de reconnaissance) et enfin les besoins de l'accomplissement de soi. Ces besoins une fois satisfaits, on peut accéder au sommet de la pyramide, arriver à la réalisation de soi.

Et puis, en 1970, il est revenu sur ses idées et a suggéré une hiérarchie à sept niveaux et a ajouté la spiritualité comme un « besoin » essentiel, ce qui rapproche sa théorie de la conception islamique des besoins humains⁴⁸⁸. La

⁴⁸³ « Littre - téléologie - définition, citations, étymologie », <https://www.littre.org/definition/t%C3%A9l%C3%A9ologie>, s. d.

⁴⁸⁴ ابن عاشور, مقاصد الشريعة الإسلامية, م. ا. س. ل., 2001 ; M. A.-T. IBN ASHUR, *Ibn Ashur: Treatise on Maqasid Al-Shariah*, London, International Institute of Islamic Thought, 2006

⁴⁸⁵ A. H. AL-GHAZALI, *Al-Mustasfa min 'ilm al-usul*, Cairo, al-Maktabah al-Tijariyyah al-Kubra, 1109

⁴⁸⁶ J. AUDA, « What are Maqāṣid al-Shariah? », s. d., p. 22

⁴⁸⁷ A. H. MASLOW, *A Theory of Human Motivation*, s. l., www.bnpublishing.com, 2017

⁴⁸⁸ J. AUDA, « What are Maqāṣid al-Shariah? », *op. cit.*

similitude entre la théorie d'al-Shatibi⁴⁸⁹ et la théorie de Maslow en termes de niveaux d'objectifs est intéressante. De plus, la deuxième version de la théorie de Maslow révèle une autre similitude intéressante avec les théories islamiques du « but », à savoir la capacité à évoluer.

La théorie et les classifications de *Maqasid* ont commencé à évoluer après l'ère des compagnons. Au cours des trois premiers siècles, cependant, l'idée de buts/causes (arabe: *ḥikam, 'ilal*) est apparue dans un certain nombre de méthodes de raisonnement utilisées par les imams des écoles classiques de la loi islamique, tels que le raisonnement par analogie (*qiyas*), la préférence juridique (*istiḥsan*) et l'intérêt (*maslahah*). Les buts eux-mêmes, cependant, n'étaient pas sujets de monographies séparées ou d'attention particulière jusqu'à la fin du troisième siècle islamique. Ensuite, le développement de la théorie des « niveaux de nécessité » par l'Imam al-Juwaini⁴⁹⁰ eut lieu beaucoup plus tard dans le cinquième siècle islamique. Ce qui suit est une tentative pour retracer les premières conceptions d'al-*Maqasid* entre le troisième et le cinquième siècle islamique.

Au départ, d'après l'érudit contemporain marocain Ahmed Raïssouni, vraisemblablement le premier livre connu consacré au *Maqasid* est le livre de Al-Hakim al-Tirmidhi (décédé vers 910). En effet, le terme « *Maqasid* » a été utilisé dans le titre du livre *al-Salah wa Maqasiduha*⁴⁹¹ qui veut dire la prière et ses objectifs.

Plus tard, al-Juwaini dans son livre *al-Burhān fi Usul al-Fiqh*⁴⁹² (La preuve dans les fondements de la loi) a introduit une théorie des « niveaux de nécessité », d'une manière similaire à la théorie actuelle de Maslow. Il a suggéré cinq niveaux de *Maqasid*, à savoir, 1) nécessités (*darurat*), 2) besoins publics (*al-hajah al-ama*), 3) comportement moral (*al-makrumat*), 4) recommandations (*al-mandubat*), et 5)

⁴⁸⁹ Abu Ishaq al-Shatibi (1320/1388) était un érudit islamique sunnite andalou Malikite. Il est mort en 1388 à Grenade. Le nom complet de l'imam Shatibi était « Ibrahim bin Mosa bin Muhammad al-Shatibi al-Gharnati ». « As-Shatibi », désigne la ville Xàtiva en Espagne, ce qui indique qu'il était un descendant des migrants de cette ville.

⁴⁹⁰ Imam Dhia 'ul-Din Abd al-Malik ibn Yusuf al-Juwayni al-Shafi'i (17 Février 1028- 19 août 1085) était un juriste perse sunnite shafi'i. Son nom est généralement abrégé en Al-Juwayni ; il est également communément appelé Imam al Haramayn, ce qui signifie « maître principal des deux villes saintes », c'est-à-dire La Mecque et Médine.

⁴⁹¹ الترمذي, الصلاة ومقاصدها, s. l., s. d.

⁴⁹² الجويني, البرهان في أصول الفقه, ع. ا. ب. ع. ا. ب. ي. الجويني, البرهان في أصول الفقه, s. l., 1997

« ce qui ne peut pas être attribué à la raison ». Il a proposé que le but de la loi islamique soit la protection de la foi, des âmes, des esprits, des parties intimes et de l'argent des gens.

Plus tard encore, son étudiant, Abu Hamid al-Ghazali, a développé la théorie de son professeur dans son livre, *al-Mustasfa* (La source purifiée). Il a ordonné les « nécessités » qu'al-Juwaini avait suggérées comme suit : (1) la foi, (2) l'âme, (3) l'esprit, (4) la progéniture et (5) la richesse.

Al-Ghazali a également inventé le terme « préservation » (*al-hifz*) de ces nécessités. Malgré l'analyse détaillée qu'il a proposée, al-Ghazali, évidemment sous l'influence de son école Shaféite (qui considère le raisonnement analogique comme la seule méthode valide de l'ijtihad), a refusé de donner une légitimité indépendante à ses *Maqasid* ou *masalih* proposés, et les a même appelés « les intérêts illusoires » (*al-masalih al-mawhumah*).

Pourtant, al-Ghazali a présenté quelques analogies intéressantes (*qiyas*), dans lesquelles il a utilisé le *Maqsid* comme *ratio legis* (*illah*), malgré la critique des Shaféites de *Maqasid* comme « non-exacte » (*ghair munḍabiḥah*). Al-Ghazali a également suggéré une règle fondamentale, basée sur l'ordre des nécessités qu'il a suggéré, qui implique que la nécessité d'ordre supérieur ait la priorité sur une nécessité d'ordre inférieur s'ils génèrent des implications opposées dans les cas pratiques.

Plus tard au VIII^e siècle, l'imam al-Chatibi effectuant la synthèse d'abondantes œuvres des savants qui l'ont précédé (Ibn Roushd (Averroès), Fakhreddine Ar-Razi, Abu Bakr Ibn Al-Arabi, Al-Iz Ibn Abdessalam, Ibn Taymiyya et Ibn Al-Qayyim), a proposé une approche holistique fondée sur les *Maqasid* Charia en affirmant que ses objectifs étaient de promouvoir le bien et d'écartier le mal⁴⁹³. Dans son livre *al-mouwafaqat*⁴⁹⁴, il démontre que toute prescription répond à l'un des trois objectifs : obligatoire, nécessaire ou accessoire. Ces trois

⁴⁹³ A. AR-RAYSOÛNÎ, *Objectifs supérieurs de la Charia chez ach-Châtibî (Les) : Ou la finalité de la Loi en Islam*, Paris, AL QALAM, 2016

⁴⁹⁴ الشاطبي, *الموافقات*, s. I., 1388

catégories constituent l'ensemble des intérêts des êtres humains que l'on a déjà évoqué.

Le livre d' al-Chatibi est devenu le livre standard sur *Maqasid Charia* jusqu'au XXe siècle, mais sa proposition de présenter *Maqasid* comme « les fondamentaux de la Charia », ainsi que le suggère le titre de son livre, n'était pas aussi largement accepté.

De nos jours, on a vu évoluer le concept des *Maqasid*. On parlait à l'époque de Ghazali de la « protection » et de la « préservation » (*Hifz*), mais de nos jours on parle plus de « développement » et « d'enrichissement » de ces *Maqasid*.

Les juristes/chercheurs contemporains ont développé la terminologie *Maqasid* traditionnelle dans la langue d'aujourd'hui, en dépit du rejet par certains juristes de l'idée de l'actualisation des *Maqasid*. Les chercheurs modernes ont introduit de nouvelles conceptions et classifications des *Maqasid* en prenant en considération de nouvelles dimensions. Tout d'abord, compte tenu de la portée des décisions qu'ils couvrent, les classifications contemporaines divisent *Maqasid* en trois catégories (Jughaim, 2014)⁴⁹⁵ :

1. Les *Maqasid* généraux : Ces *Maqasid* sont observés dans tout le corps de la loi islamique, tels que les nécessités et les besoins mentionnés ci-dessus et nouvellement proposés *Maqasid*, tels que « justice » et « facilitation ».

2. Les *Maqasid* spécifiques : Ces *Maqasid* sont observés tout au long d'un certain « chapitre » de la loi islamique, comme le bien-être des enfants dans le droit de la famille, la prévention des criminels en droit pénal et la prévention du monopole des transactions financières.

3. Les *Maqasid* partiels : Ces *Maqasid* sont les « intentions » derrière des scripts ou des décisions spécifiques, telles que l'intention de découvrir la vérité en cherchant un certain nombre de témoins dans certains procès, l'intention de soulager la difficulté en permettant à un malade ou à quelqu'un qui jeûne d'interrompre son jeûne, et l'intention de nourrir les pauvres en interdisant aux musulmans de stocker de la viande pendant les jours de l'Aïd.

495 ن. جغيم, طرق الكشف عن مقاصد الشارع s. l., 2014

Pour conclure, l'islam fournit une loi des choses à faire et à ne pas faire, appelée la Charia. Les érudits qui ont examiné les règles de la charia ont observé que tout ce qui se passe et ne se fait pas dans la charia est essentiellement pour la protection et la continuité de la société humaine. Ils ont confirmé l'avis de Al-Ghazali et que ces règles sont là pour la protection de cinq aspects ou dimensions :

1. Protection de soi (ou vie);
2. Protection de la foi
3. Protection de la richesse
4. Protection de l'intellect
5. Protection de la progéniture.

Ibn Ashour⁴⁹⁶ a ajouté quelques objectifs tels que : la sécurité, la liberté, l'égalité ainsi que l'union, et le bien-être de la société. À l'instar de al-Chatibi, Ibn Ashour insiste sur la finalité de la souplesse et de la modération. De nos jours, en 2008, Abdelmajid a⁴⁹⁷, dans son livre *Les finalités de la Voie islamique avec de nouvelles perspectives*, a recensé un ensemble d'objectifs permettant de rendre compte de la voie musulmane, de sa philosophie et de son éthique. Dans sa prospection des finalités novatrices, on remarque, entre autres : 1) Celle de préserver l'humanité de l'Homme, 2) Celle de préserver l'environnement et l'équilibre écologique.

Les protections mentionnées ici ne sont pas une protection unique. Elles ne sont pas non plus limitées à la protection contre la dégradation du niveau existant de chaque dimension (disons la dimension de la vie) mais elles concernent aussi l'amélioration.

Dans la terminologie fiqh, il s'agit de *daf al-mafasid* (élimination des facteurs dégradants et des contraintes) et de *jalb al masaleh* (acquisition et amélioration des bénéfiques).

496 م. ا. بن عاشور, مقاصد الشريعة الإسلامية *op. cit.*

ع. النجار, مقاصد الشريعة بأبعاد جديدة, دار الغرب الإسلامي, بيروت, 2008 497

Cela ouvre la question de la protection minimale puis de l'amélioration de la dimension et de la probabilité de sa durabilité au niveau atteint. Tous ces aspects sont souhaitables. Puisque la charia fournit des protections de base, tout ce qui renforce et améliore ces protections est également souhaitable.

Finalement, Dusuki (2009)⁴⁹⁸ soutient, à cet effet, que le domaine des *Maqasid* couvre tous les aspects de la vie liés aux facettes sociales, personnelles, économiques et intellectuelles. Ariff et Rosly (2011)⁴⁹⁹ affirme quant à eux que le but de la MC « *joue un rôle majeur lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère légal des transactions islamiques, puisqu'elle établit la relation entre le comportement humain et son impact sur le bien-être commun. En d'autres termes, une fois qu'un produit islamique est mis à la disposition du public, son impact sur les profits des banques, sur le bien-être des consommateurs, et sur la stabilité financière devrait être positif* ».

Dans le même sillage, Abu Al-Zahra (1997)⁵⁰⁰ considère que le domaine de la MC englobe la promotion du bien-être, l'établissement de la justice, et l'amélioration des comportements individuels.

b. Les dimensions des *Maqasid* pour la construction de l'indice

Al-Ghazali (1937:1109)⁵⁰¹ identifie cinq dimensions qui sont indispensables du point de vue de la Charia compte tenu de leur importance cruciale pour la vie humaine. Ces éléments sont (1) la foi (*Deen*) ; (2) l'être humain (*Nafs*) ; (3) l'intellect (*Aql*) ; (4) la postérité (ou la procréation) (*Nasl*) ; et (5) la richesse (ou la prospérité) (*Maal*).

⁴⁹⁸ A. W. DUSUKI, « Challenges of realizing Maqasid al-Shariah (Objectives of Shariah) in Islamic capital market: Special focus on equity-based Sukuk », *International Shariah Research Academy for Islamic Finance (ISRA)*, vol. 5, 2009, p. 1–30

⁴⁹⁹ M. ARIFF et S. A. ROSLY, « Islamic Banking in Malaysia: Unchartered Waters: Islamic Banking in Malaysia », *Asian Economic Policy Review*, vol. 6, n° 2, décembre 2011, p. 301-319

⁵⁰⁰ M. ABŪ ZAHRAH, *Ushul fiqh*, Egypt, Dar al-Fikr al-Arabi, 1997

⁵⁰¹ A. H. AL-GHAZALI, *al-Mustasfa min 'ilm al-usul*, op. cit.

Ces cinq éléments sont considérés comme des nécessités absolues pour la survie et le bien-être spirituels des personnes, à tel point que leur effondrement engendrerait le chaos et mettrait un terme au droit commun dans la société. La *Charia* a pour objectif principal de protéger et d'enrichir ces valeurs vitales, et approuve, de fait, toutes les mesures nécessaires à leur préservation et à leur promotion.

De Courcelles (2015) dans *Actes pour une économie juste* fait un rapprochement entre les dix capacités de Nussbaum et les *Maqasid Charia*. Elle affirme :

« Martha Nussbaum estime qu'une « vie humainement digne » exige une « seule de ces dix capacités centrales ». Ces « capacités », que l'on peut rapprocher des *maqâsid al-sharia*, sont les suivantes :

1. La vie, d'une longueur normale ;
2. La santé du corps incluant nourriture et logement ;
3. L'intégrité du corps (protection contre toute agression) ;
4. Les sens, l'imagination et la pensée (avec une éducation adéquate et la liberté de pensée et d'expression) ;
5. Les émotions ;
6. La raison pratique (avec la conception du bien et l'organisation de sa vie propre, la liberté de conscience et de culte) ;
7. L'affiliation (toutes les interactions sociales ; respect de soi et non-humiliation) ;
8. L'attention aux autres espèces ;
9. Le contrôle sur l'environnement politique et matériel. »

Pour la construction de l'indice de compétitivité éthique basée sur *Maqasid Charia*, on se basera sur les ouvrages de Chapra et en particulier *The Islamic vision of development in the light of Maqâsid al-Sharîâh*⁵⁰² qui est traduit en français par le Professeur Mohammed Boudjellal⁵⁰³. Dans cet ouvrage, Chapra se

⁵⁰² M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqâsid al-Sharîâh*, op. cit.

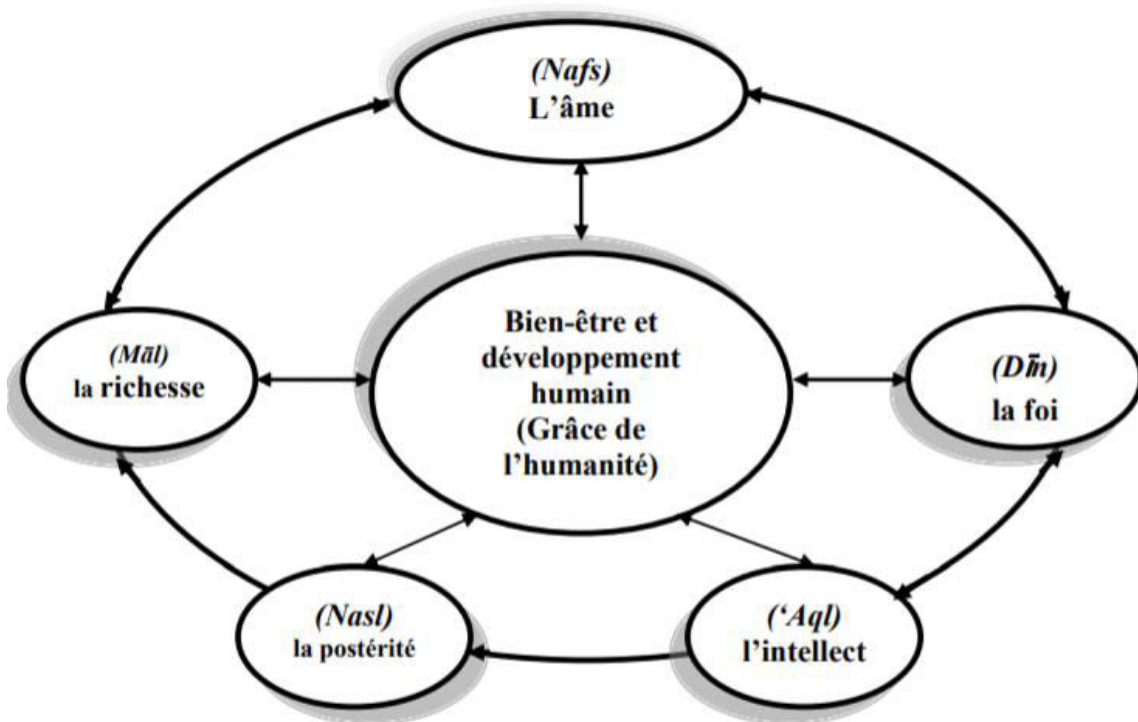
⁵⁰³ M. U. CHAPRA, « LA VISION ISLAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT », s. d., p. 57

penche également sur différents besoins qu'il considère comme des corollaires des cinq premiers objectifs. Ces besoins nous aideront à la conception de l'indice. Ces besoins nécessaires à l'atteinte des principaux *Maqasid* sont présentés ci-après conjointement avec chaque objectif des cinq dimensions.

La Figure 10 représente la conception de Chapra de la réalisation du développement humain et du bien-être. Ceci est possible en assurant un enrichissement au niveau de chaque individu des cinq *Maqasid*. Chapra a adopté un ordre bien précis différent de l'ordre des différents érudits dont Al Ghazali. L'ordre est le suivant en mettant en avant la vie et la religion (la foi) : (1) l'être humain (Nafs) ; (2) la foi (Deen); (3) l'intellect (Aql) ; (4) la postérité (ou la procréation) (Nasl) ; et (5) la richesse (ou la prospérité) (Maal)...

Comme expliqué précédemment, Al Ghazali appelait à protéger (de l'arabe : *Hifz*) ces cinq *Maqasid*. Chapra comme tout érudit contemporain, il appelle plutôt à les enrichir. Il parlait de « enrichment » que Boujellal a traduit par « Enrichissement » sauf pour le premier objectif. Chapra appelait aussi à développer la richesse. Pour conclure, les cinq *Maqasid* comme les appelait Chapra et les traduisait Boujellal sont classés ainsi :

1. Revitalisation de l'âme
2. Enrichissement de la foi
3. Enrichissement de l'intellect
4. Enrichissement de la postérité
5. Développement et expansion de la richesse



Source: Chapra 2008

Figure 10- Représentation des *Maqasid Charia*

Ces cinq *Maqasid* traduisent la multi-dimensionnalité de ce nouvel indice. Chacun de ces cinq *Maqasid* représenterait une dimension de l'indice.

Pour la première dimension « Revitalisation de l'âme » (*Figure 11*), Chapra met l'accent sur les aspects suivants : la dignité, la sécurité de la vie, des biens et de l'honneur, le respect de soi-même, la fraternité et la justice sociale, l'équité, le développement moral et spirituel, la liberté.

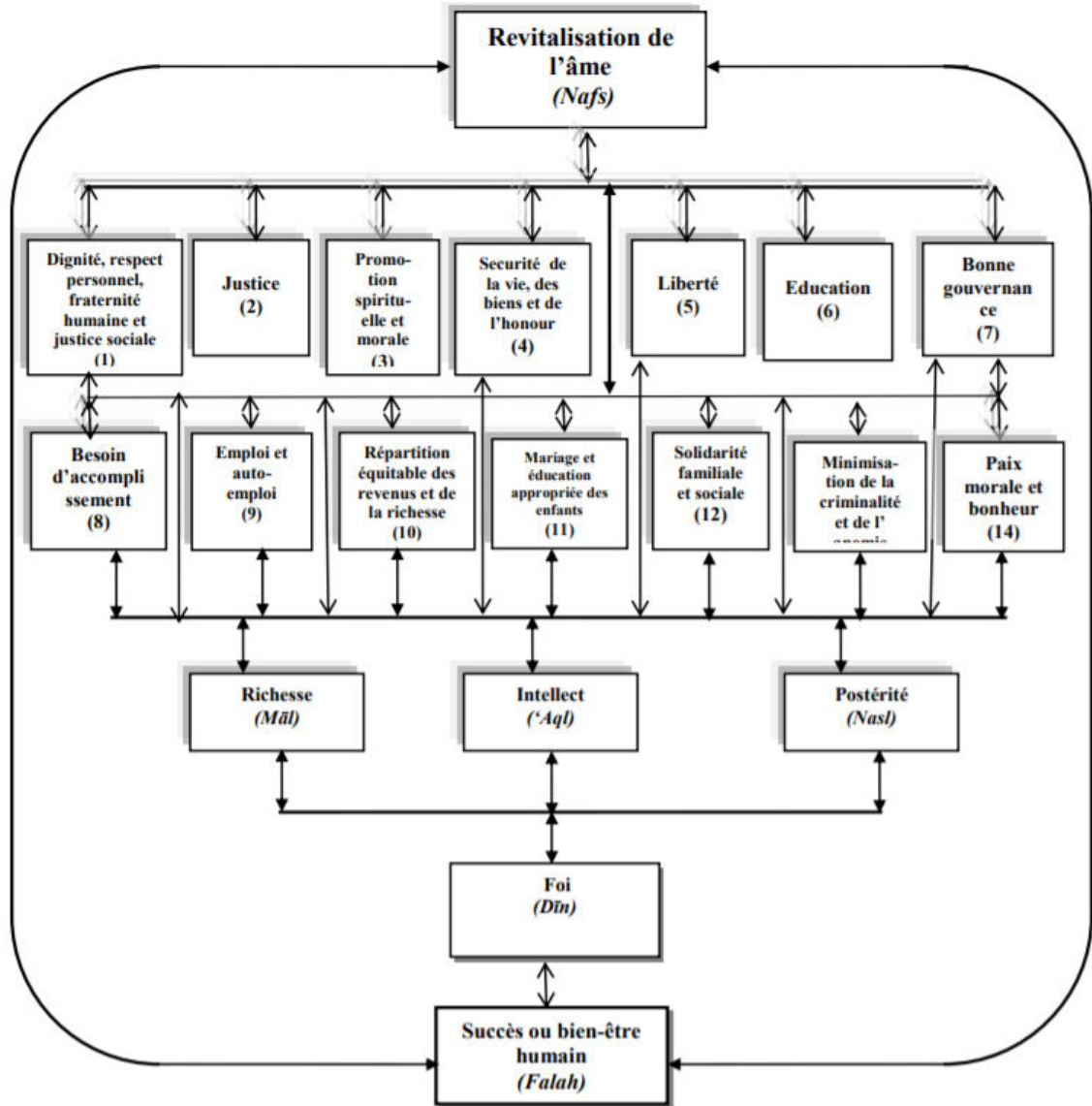


Figure 11- la Revitalisation de l'âme selon Chapra

Pour la deuxième dimension « Enrichissement de la foi », (*Figure 12*), Chapra met l'accent sur ce qu'il appelle la vision du monde du point de vue de la religion. Cette dimension pourrait être mesurée en se basant sur les indicateurs suivants : élimination de la pauvreté, satisfaction des besoins de tous, bonne gouvernance, valeurs, éducation, honnêteté, patience, parcimonie, soutien mutuel et confiance mutuelle, intégrité familiale, solidarité sociale et stabilité politique.

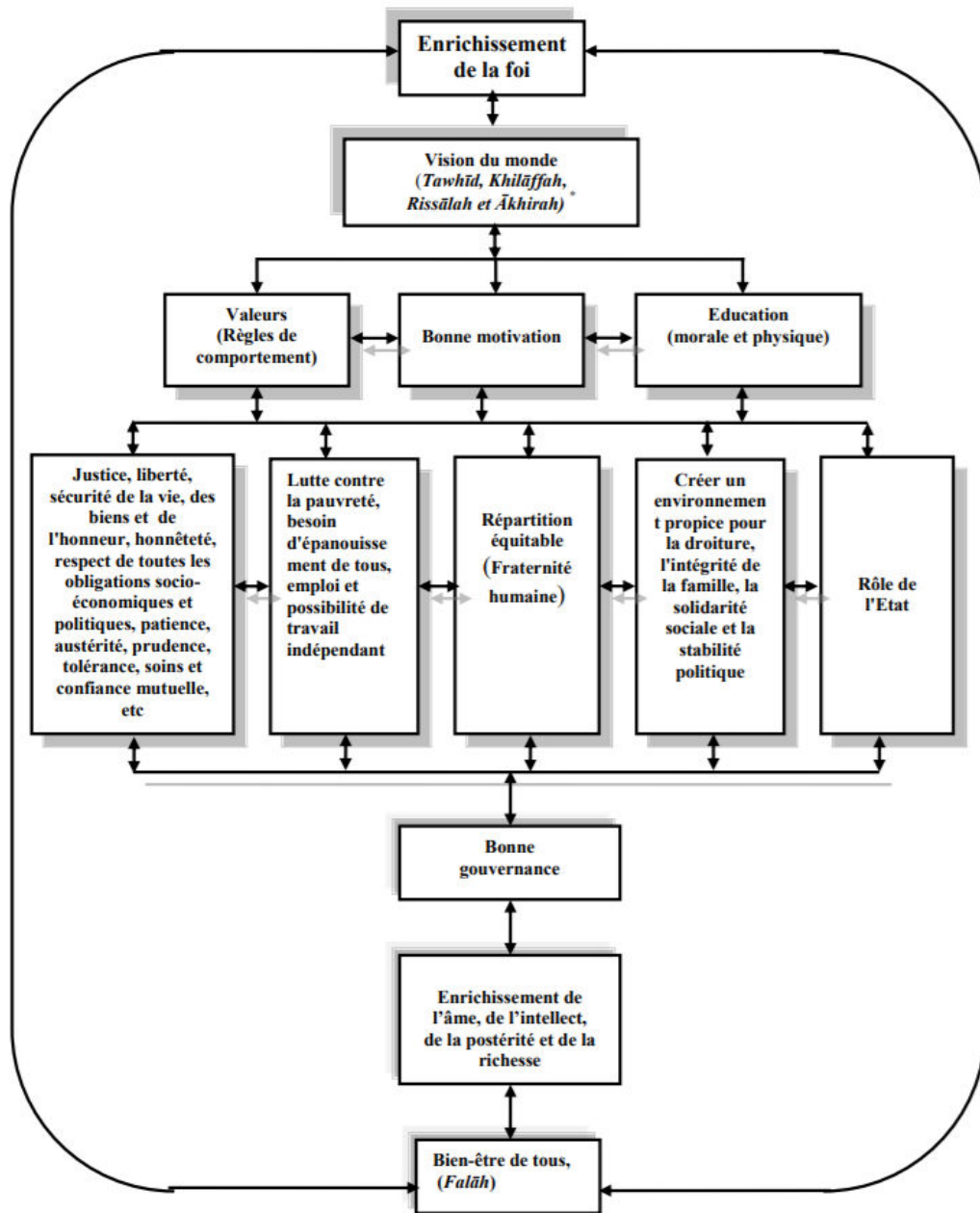


Figure 12- l'enrichissement de la foi selon Chapra

Pour la troisième dimension « Enrichissement de l'intellect » (Figure 13), Chapra met l'accent sur l'adéquation de l'éducation, et sa qualité à des prix abordables, le développement du savoir et de la base technologique, la récompense pour les œuvres de création, la disponibilité des librairies et infrastructures de recherche, et la liberté de pensée et d'expression.

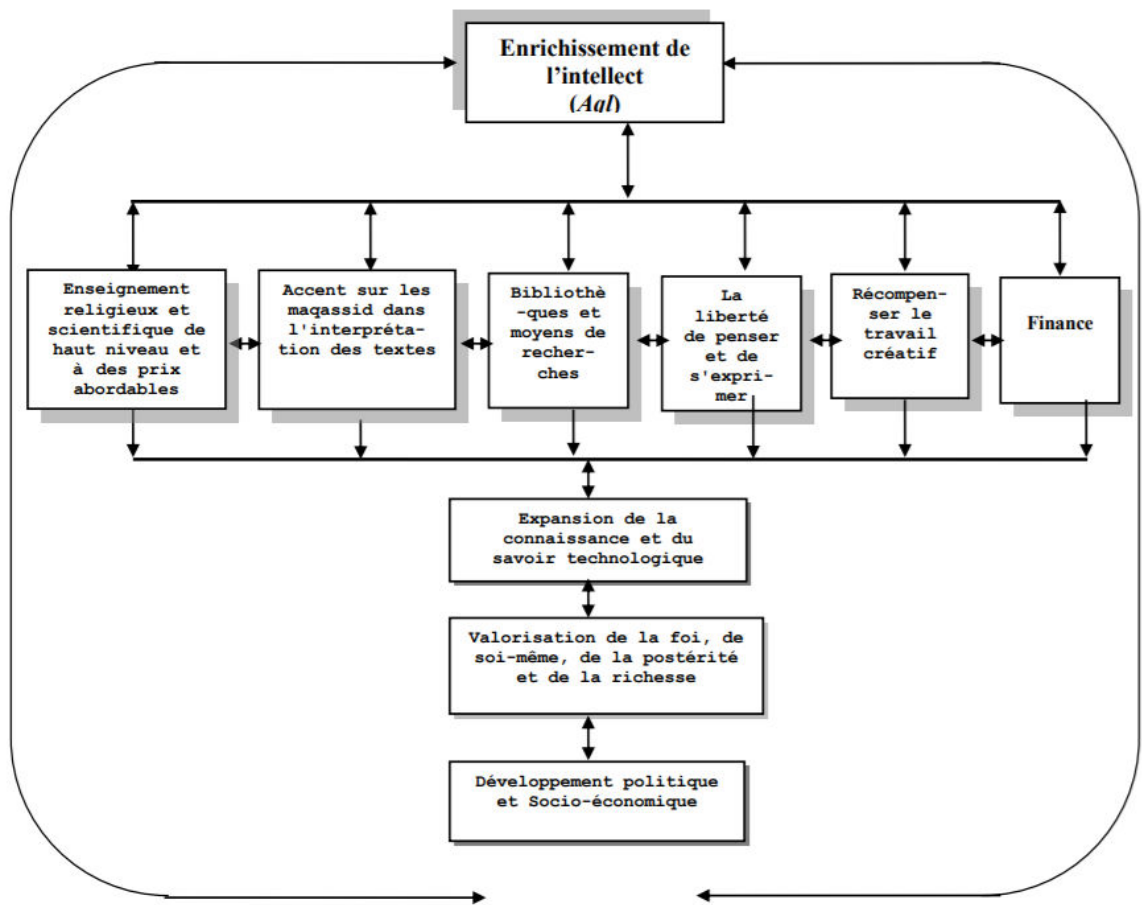


Figure 13- l'enrichissement de l'intellect selon Chapra

Pour la quatrième dimension « Enrichissement de la postérité » (Figure 14), Chapra met l'accent sur l'intégrité du couple et l'intégrité familiale, la solidarité sociale, la sainteté de l'environnement, et la satisfaction des besoins, la liberté des conflits et de l'insécurité, le développement intellectuel et moral...

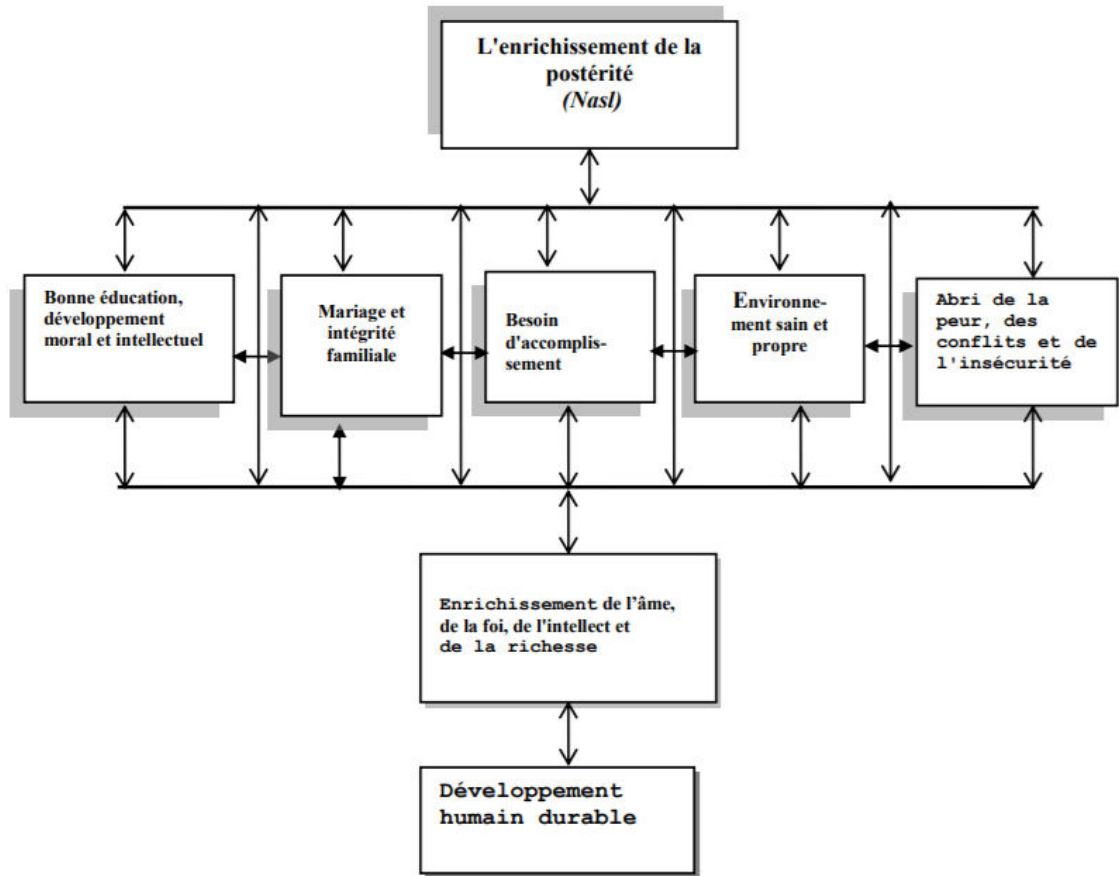


Figure 14- l'enrichissement de la postérité selon Chapra

Pour la cinquième dimension « Développement et expansion de la richesse » (Figure 15), Chapra met l'accent entre autres sur la liberté d'entreprendre, sur l'épargne et l'investissement, les opportunités d'emploi et d'auto-emploi, l'élimination de la pauvreté, la satisfaction des besoins et la distribution équitable...

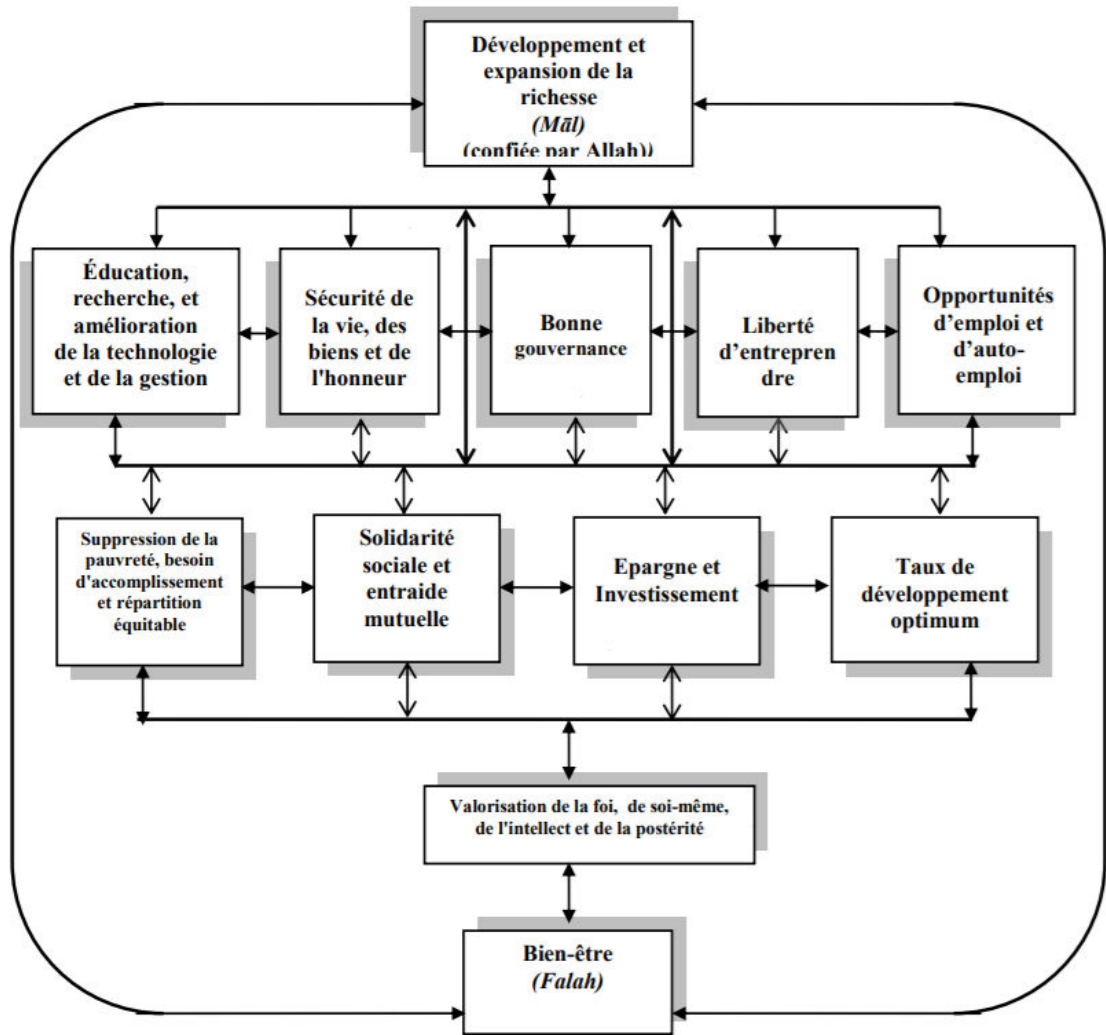


Figure 15- le développement et l'expansion de la richesse selon Chapra

II- **Méthodologie de calcul : la méthode de calcul d'un indice à partir de *Maqasid Charia***

En premier lieu, cette section de la méthodologie de calcul a pour but d'assimiler ce qui se fait pour mesurer les différents indices de compétitivité afin d'arriver à concevoir la méthodologie qui serait adoptée pour le nouvel indice de *Maqasid Charia*.

a. Les méthodes de calculs appliquées

Les méthodes de calcul des indices sont bien différentes. Dans ce qui suit, je passe en revue ce qui relève du calcul des indices, les différentes méthodes de calcul des indices exposés dans le chapitre précédent :

- i. L'indice de compétitivité du Forum Économique Mondial
- ii. L'indice de compétitivité de IMD
- iii. L'indice de développement humain (IDH)
- iv. L'indice de prospérité
- v. L'indice de progrès social
- vi. L'indice Bonheur National Brut

Ceci permet de montrer la diversité des méthodes et des options possibles et de présenter la panoplie des outils disponibles. Ainsi ces méthodes pourront-elles traiter des problèmes variés qui ont été évoqués dans les indices du troisième chapitre, et pourront-elles être utiles au nouvel indice élaboré dans cet écrit.

i. La méthode de calcul de l'indice de compétitivité du Forum Économique Mondial

Le calcul de l'indice est basé sur des agrégations successives de scores du niveau de l'indicateur (c'est-à-dire le niveau le plus désagrégé) jusqu'au score global de l'indice. Sauf indication contraire, le FEM utilise une moyenne arithmétique pour agréger les indicateurs individuels dans une catégorie.

Pour les niveaux d'agrégation plus élevés, le forum utilise le pourcentage indiqué à côté de chaque catégorie. Le poids accordé à chacun des trois sous-indices (1- exigences de base, 2- facteurs d'amélioration de l'efficacité et 3- facteurs d'innovation et de sophistication) n'est pas fixe. Au contraire, cela dépend du stade de développement de chaque pays comme le montre le Tableau 6. Ce pourcentage représente le poids de chaque catégorie. On trouve par exemple pour le premier groupe 4 piliers. D'après l'Annexe 2, chacun des piliers (1 à 4) contribue de 25% au premier sous-indice. Dans le 4^{ème} pilier, il y a deux composantes appelées catégories (1- santé et 2- éducation primaire). Chacune des deux selon l'Annexe 2 contribue de 50% à la mesure de ce pilier.

| Stade de développement | Pondération pour les exigences de base | Pondération pour les améliorateurs d'efficacité | Pondération pour les facteurs d'innovation et de sophistication |
|--|---|--|--|
| <i>Stade 1:</i> | 60% | 35% | 5% |
| <i>Economie en transition entre stade 1 et stade 2</i> | 40–60% | 35–50% | 5–10% |
| <i>Stade 2:</i> | 50% | 40% | 10% |
| <i>Economie en transition entre stade 2 et stade 3</i> | 20-40% | 50% | 10-30% |
| <i>Stade 3:</i> | 20% | 50% | 30% |

Tableau 6 - Pondérations des sous-indices pour les stades de développement

Dans la catégorie « éducation primaire », on trouve deux indicateurs :

- 4.09 : Qualité de l'enseignement primaire
- 4.10 : Taux d'inscription dans l'enseignement primaire

D'après le rapport pour catégorie "i" composée de N indicateurs, nous calculons alors la catégorie avec une moyenne arithmétique comme suit :

$$catégorie (i) = \frac{\sum_{k=1}^N indicateur_k}{N}$$

Dans ce cas particulier de la catégorie « éducation primaire », on a N=2 indicateurs, donc :

éducation primaire

$$= \frac{Qualité de l'enseignement primaire + Taux d'inscription dans l'enseignement primaire}{2}$$

Sachant que l'indice a une valeur de 1 à 7, alors dans la conception des indicateurs de cet indice, les valeurs varient de 1 à 7 (avec 1 comme la valeur mauvaise, et 7 la meilleure note pour un tel indicateur). Alors que chaque indicateur sera calculé de manière suivante :

Alors un indicateur positif serait calculé de cette manière :

indicateur

$$= 6 * \left(\frac{\text{score du pays} - \text{score de l'échantillon minimum}}{\text{score de l'échantillon maximum} - \text{score de l'échantillon minimum}} \right) + 1$$

D'un autre côté, un indicateur négatif serait calculé de cette manière :

indicateur

$$= (-6) * \left(\frac{\text{score du pays} - \text{score de l'échantillon minimum}}{\text{score de l'échantillon maximum} - \text{score de l'échantillon minimum}} \right) + 7$$

Finalement, pour l'un des deux indicateurs (« 1- Qualité de l'enseignement primaire » ou « 2- Taux d'inscription dans l'enseignement primaire »), qui sont des indicateurs positifs, la première méthode de calcul serait utilisée.

*ii. La méthode de calcul de l'indice de compétitivité de
IMD International Institute for Management
Development*

Au cours des deux dernières décennies, la méthodologie utilisée pour évaluer la compétitivité des pays a été affinée pour tenir compte de l'évolution de l'environnement global et des nouvelles recherches. Ainsi, l'annuaire de la compétitivité publié par IMD évolue au rythme des changements structurels dans les environnements nationaux et de la révolution technologique en évolution rapide. Ces changements s'effectuent graduellement afin qu'on puisse préserver la comparabilité des résultats d'une année sur l'autre et mettre en évidence l'évolution de la performance d'une économie par rapport à la compétitivité des autres. Sur la base de l'analyse faite par les chercheurs du centre de compétitivité de l'IMD, tous les critères sont regroupés en sous-facteurs. Chaque sous-facteur n'inclut pas nécessairement le même nombre de critères (comme spécifié avant dans le chapitre précédent, par exemple, il faut plus de critères pour évaluer l'éducation que pour évaluer les prix). Les sous-facteurs, quel que soit le nombre de critères qu'ils contiennent, ont le même poids dans la consolidation globale des résultats.

Dans le classement de la compétitivité globale, on dispose alors de 20 sous-facteurs (5 pour chacun des 4 facteurs). Alors, le poids de chaque sous-facteur est de 5% ($20 \times 5 = 100$). Cela permet de verrouiller le poids des sous-facteurs, quel que soit le nombre de critères qu'il inclut. L'IMD estime que cette approche améliore la fiabilité des résultats et permet d'assurer un haut degré de compatibilité avec les résultats passés. Les statistiques sont parfois sujettes à des erreurs ou à des omissions, le verrouillage des poids des sous-facteurs ayant la même fonction que la construction de pare-feu.

L'annuaire de l'IMD utilise différents types de données pour mesurer les problèmes quantifiables et qualitatifs séparément. Au total, on trouve 346 critères utilisés pour le classement de 2017, parmi lesquels, il y a 85 critères appelés données « background ». Ces critères ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne sont

pas inclus dans le calcul du classement général de la compétitivité (par exemple, population de moins de 15 ans).

Le deuxième type de données est désigné dans l'annuaire comme des « hard ». Les indicateurs statistiques sont acquis auprès d'organisations internationales, nationales et régionales, d'institutions privées et d'instituts partenaires d'IMD. Ces données représentent un poids de deux tiers dans les classements globaux. Le nombre total de ces données utilisé dans l'annuaire de 2017 est de 143 indicateurs.

L'annuaire en 2017 a utilisé 118 critères supplémentaires. Ces critères sont tirés des sondages d'opinion annuels et sont mentionnés dans l'annuaire sous forme de données d'enquête. Les questions de l'enquête sont incluses dans l'annuaire en tant que critères individuels et sont également utilisées pour calculer les classements généraux, représentant le poids d'un tiers.

L'enquête d'opinion complète les statistiques qu'ils utilisent de sources internationales, nationales et régionales. Alors que les données « *hard data* » montrent comment la compétitivité est mesurée sur une période donnée, les données de l'enquête mesurent la compétitivité telle qu'elle est perçue par les acteurs du marché. L'enquête est conçue pour quantifier les problèmes qui ne sont pas faciles à mesurer, par exemple : les pratiques de gestion, la corruption, les attitudes adaptatives et l'agilité des entreprises. L'enquête d'opinion est envoyée aux cadres moyens et supérieurs de toutes les économies étudiées. L'échantillon de répondants est représentatif de l'ensemble de l'économie, couvrant un échantillon représentatif du monde des affaires dans tous les secteurs économiques. Afin d'être statistiquement représentatifs, nous sélectionnons une taille d'échantillon proportionnelle à la répartition du PIB des secteurs économiques de l'économie. Les personnes interrogées sont des nationaux ou des expatriés, dans des entreprises nationales ou internationales ayant résidé au moins une année dans l'économie considérée.

Ils sont invités à évaluer les conditions de compétitivité présentes et futures de l'économie dans laquelle ils travaillent, en tirant parti de leur expérience nationale et internationale. Les sondages sont envoyés en février et sont retournés

en avril. Toutes les réponses sont retournées à l'IMD et sont traitées comme confidentielles. En 2017, ils ont reçu plus de 6 200 réponses des 63 économies du monde.

Comme les critères distincts présentent des échelles et des unités différentes, l'IMD utilise la méthode de l'écart type qui est utilisée pour calculer les résultats globaux, de facteurs et de sous-facteurs. Il mesure la différence relative entre les performances des économies, résultant en une évaluation plus précise de la position relative de chaque pays dans les classements finaux.

Premièrement, pour chaque critère, on calcule la valeur moyenne pour l'ensemble de la population des économies. Ensuite, l'écart type est calculé en utilisant la formule suivante :

$$S = \sqrt{\frac{\sum(x - \bar{x})^2}{N}}$$

x = valeur d'origine

\bar{x} = valeur moyenne de toutes les économies

N = nombre d'économies

S = écart-type

Par la suite, on calcule les valeurs de chacune des économies pour tous les critères classés. La valeur avec la méthode de l'écart type est calculée en soustrayant la valeur moyenne des 63 économies de la valeur initiale de l'économie et en divisant ensuite le résultat par l'écart-type.

La valeur avec la méthode de l'écart type pour le critère i est calculée comme suit :

$$(la\ valeur)_i = \frac{x - \bar{x}}{S}$$

Ensuite, ces valeurs sont calculées pour chaque critère individuel, sur la base de la méthode décrite ci-dessus. Tous les indicateurs de données dures sont examinés pour déterminer la forme de la distribution (normale (gaussienne)).

Les données non distribuées normalement (n'ayant pas la distribution normale) sont normalisées en prenant compte du logarithme. La nouvelle valeur est ensuite calculée en utilisant les valeurs enregistrées.

iii. La méthode de calcul de l'indice de développement humain (IDH)

L'indice de développement humain inclut trois dimensions. La méthode de calcul élaborée depuis 1990 jusqu'en 2009 était la moyenne algébrique. L'Indice de développement humain (IDH) représente donc la somme pondérée de manière uniforme, dont chaque facteur (dimension) comptait pour 1/3.

Cependant, dès 2010, la méthode de calcul est passée de la moyenne algébrique à la moyenne géométrique :

$$IDH = \sqrt[3]{IEV \times IE \times IR}$$

- ✓ IEV : Indice d'espérance de vie
- ✓ IE : Indice d'éducation
- ✓ IR : Indice de revenu

Ces deux formules ont été promulguées par le Programme de développement des Nations unies (PNUD). Étant donné que tous les indicateurs ne partagent pas la même unité, un indicateur sans unité a été utilisé pour le calcul de l'IDH. En d'autres termes, un indicateur x est transformé en un indicateur sans unité ($\in [0,1]$) au moyen de la formule suivante :

$$x - index(x) = \frac{x - \min(x)}{\max(x) - \min(x)}$$

Min(x) représente la valeur minimale de la variable x

Max (x) renvoie à la valeur maximale de la variable x

Pour mesurer la première dimension, « Espérance de vie à la naissance »,

$$IEV = \frac{EV - \min(EV)}{\max(EV) - \min(EV)} = \frac{EV - 20}{85 - 20}$$

La valeur dans l'équation représente l'espérance de vie à la naissance du pays concerné.

L'indice d'espérance de vie IEV est de 1 lorsque l'espérance de vie à la naissance est de 85 ans et de 0 quand l'espérance de vie à la naissance est de 20 ans.

Quant à la deuxième dimension du HDI, l'indice d'éducation (IE), est calculé à partir de l'indice des années de scolarité moyennes (IMAS) et de l'indice des années de scolarité (IASE) attendues comme suit :

$$IE = \frac{IMAS + IASE}{2}$$

La moyenne des années de scolarité (MAS) est le nombre d'années qu'une personne âgée de 25 ans ou plus a consacré à son éducation (= 20 ans). De plus, l'indice de la moyenne des années de scolarité (IMAS) est calculé ainsi :

$$\text{Indice MAS (IMAS)} = \frac{\text{Moyenne des années de scolarité (MAS)}}{15}$$

En effet d'après PNUD, 15 est le maximum projeté de cet indicateur pour 2025. De plus, l'indice de la moyenne des années de scolarité espérées (IASE) est calculé ainsi :

$$\text{Indice ASE (IASE)} = \frac{\text{Années de scolarité espérées (ASE)}}{18}$$

Sachant que les années de scolarité espérées (ASE) est le nombre d'années qu'un enfant de 5 ans consacrera à son éducation dans toute sa vie. La valeur de 18 est équivalente à l'obtention d'un master dans la plupart des pays (23 ans).

Finalement, pour la troisième dimension Indice de Revenus (IE), on utilisait avant le PIB par habitant mais maintenant on utilise le revenu national brut (RNB) par habitant (en anglais *Gross national income* (GNI) per capita). Selon l'INSEE, le RNB est une valeur assez proche du produit national brut (PNB). Il correspond à la somme des revenus (salaires et revenus financiers) perçus, pendant une période donnée, par les agents économiques nationaux. Le RNB est la somme du PIB et du solde des flux de revenus primaires avec le reste du monde. Dans la comptabilité nationale française, le RNB a remplacé l'usage du PNB depuis 1993. On calcule alors l'indice comme suit :

$$IR = \frac{\ln(RNBpc) - \ln(100)}{\ln(107,721) - \ln(100)}$$

iv. La méthode de calcul de l'indice de prospérité

L'indice de prospérité Legatum 2017 est basé sur 104 variables différentes analysées dans 149 pays à travers le monde. Le classement repose sur divers facteurs, notamment la richesse, la croissance économique, l'éducation, la santé, le bien-être personnel et la qualité de vie. Toutes les variables étant regroupées en neuf sous-indices. Ces derniers sont moyennés en utilisant des poids égaux. Ces variables ont pour sources différentes institutions internationales disposant de bases de données valides, pertinentes pour le calcul de l'indice. Je cite ici ceux cités dans le rapport : *Gallup World Poll*, indicateurs du développement dans le monde, UIT (Union internationale des télécommunications), indice des États fragiles, indicateurs de gouvernance mondiale, *Freedom House*, OMS (Organisation Mondiale de la Santé), *World Values Survey*, *Amnesty International*, *Centre for Systemic Peace*.

De plus, il est vrai que cet indice de prospérité annuel est produit et publié par l'Institut Legatum, mais *Oxford Analytica* a contribué également au développement de l'indice et a contribué à façonner la méthodologie.

Depuis le rapport de 2016⁵⁰⁴, une nouvelle méthodologie a été adoptée, après deux ans d'efforts de développement avec la contribution des principaux conseillers mondiaux, y compris le Professeur Angus Deaton, lauréat du prix Nobel. Depuis ce rapport de 2016, le 9^{ème} pilier sur l'environnement naturel a été ajouté.

La méthodologie, en cinq étapes, est la suivante. La première étape est la sélection des variables. En effet, dans chaque sous-indice, on a effectué une analyse documentaire approfondie de la littérature universitaire sur le développement économique et le bien-être. On a identifié plus de 200 variables qui ont un effet sur la richesse et le bien-être. Cela a été affiné sur la base des contributions d'experts académiques et politiques dans chaque domaine de sous-indice, qui ont conseillé la fiabilité des sources de données, des mesures

⁵⁰⁴ LEGATUM INSTITUTE, *Legatum Prosperity Index*, 2016

alternatives, et la crédibilité de la mesure des variables. Cela a laissé une liste finale de 104 variables, réparties équitablement entre les neuf sous-indices.

La deuxième étape est la normalisation. En effet, les variables de l'indice sont basées sur de nombreuses unités de mesure différentes telles que le nombre d'individus, les années, les pourcentages et les échelles ordinales. Ces différentes unités doivent être normalisées pour que la comparaison entre les variables et les pays soit significative. L'approche adoptée est la suivante :

$$\begin{aligned} & \text{valeur de la variable pour un pays (X)} \\ &= \left(\frac{\text{score du pays (X)} - \text{score de l'échantillon minimum}}{\text{score de l'échantillon maximum} - \text{score de l'échantillon minimum}} \right) \end{aligned}$$

Ensuite, on arrive à la troisième étape, en donnant des poids aux variables. En effet, chaque variable est affectée d'un poids, ce qui indique son importance pour la prospérité. Les poids se répartissent en quatre catégories : 0,5, 1, 1,5 et 2. Chaque variable par défaut est pondérée par 1, et en fonction de leur importance variable pour la prospérité, leur poids peut être ajusté à la baisse ou à la hausse en conséquence. Par exemple, une variable avec un poids de 2 signifie que l'impact sur la prospérité est deux fois plus important que la plupart des autres variables. Les pondérations ont été déterminées par trois facteurs, classés par ordre de priorité : (1) la pertinence et la signification de la variable concernant l'accumulation de la richesse matérielle et l'amélioration du bien-être telle qu'informée par la littérature académique; (2) les avis d'experts offerts par les conseillers spéciaux de l'indice; et (3) le degré de compatibilité avec le point de vue de l'Institut Legatum sur la prospérité en tant qu'épanouissement de l'homme à travers la richesse et le bien-être.

La quatrième étape consiste à donner des scores pour chacun des neuf piliers. Les valeurs des variables sont calculées, puis un poids (une pondération) est affecté à chaque variable. Chaque valeur de variable est multipliée par la pondération respective. L'ensemble est additionné pour générer les scores des sous-indices des pays, et les pays sont ensuite classés selon leurs scores dans chaque sous-indice.

Finalement, le score de l'indice de prospérité est déterminé en assignant des poids égaux aux neuf sous-indices pour chaque pays. La moyenne des neuf scores du sous-indice donne le score global de prospérité d'un pays. Le classement général de l'indice de prospérité est basé sur ce score.

v. La méthode de calcul de l'indice de progrès social

Pour évaluer la performance du pays sur chacune des trois dimensions, on l'a décomposée en composants spécifiques exploitables. Chaque composante du cadre comprend entre trois et cinq indicateurs de résultats spécifiques (Annexe 8). Les indicateurs inclus sont sélectionnés parce qu'ils sont mesurés de manière appropriée, avec une méthodologie cohérente, par la même organisation, et dans l'ensemble (ou la quasi-totalité) des pays.

Le score global de l'indice de progrès social est une moyenne simple des trois dimensions. Chaque dimension est, à son tour, la moyenne simple de ses quatre composantes. Comme pour la pondération entre les dimensions, l'architecture de l'indice de progrès social pondère également les composantes afin de construire un score au niveau de la dimension car il n'y a aucune raison théorique ou empirique claire de pondérer les composantes plus fortement (Stern et al, 2017)⁵⁰⁵. C'est pourquoi chaque score de dimension est composé de la moyenne simple de ses quatre composantes sous-jacentes.

Au niveau le plus granulaire du progrès social, le cadre de l'indice de progrès social identifie plusieurs mesures de résultats indépendants (« indicateurs ») liés à chaque composante. Les indicateurs peuvent être très divers et peuvent changer à chaque itération de l'indice de progrès social. Cependant, regroupés par composante, ils définissent et mesurent le même aspect du progrès social.

Sont uniquement inclus les indicateurs qui sont bien mesurés, avec une méthodologie cohérente, par la même organisation, et dans tous (ou

⁵⁰⁵ S. STERN, A. WARES et T. EPNER, « Social Progress Report Index 2017- Methodology Report », 2017, p. 40

essentiellement tous) les pays de l'échantillon. Ne sont pas utilisées différentes sources pour rapporter le même indicateur de résultat entre les pays. À ce titre, dans l'évaluation globale des indicateurs, chaque année de publication de l'indice de progrès social, chaque indicateur doit répondre à trois critères :

- ✓ Il est validé en interne : on évalue chaque indicateur pour s'assurer que les procédures utilisées pour produire la mesure sont solides et qu'elles saisissent ce qu'elles sont censées mesurer.
- ✓ Il est disponible au public. Pour atteindre nos objectifs de transparence et de répliation indépendante, les données sur les indicateurs doivent être accessibles au public. Les auteurs publient les données pour chaque indicateur sur le site [web](#)⁵⁰⁶.
- ✓ Sa couverture géographique est vaste. Chaque indicateur doit être disponible pour la plupart, sinon la totalité, des pays de notre échantillon.

Par conséquent, l'indice de progrès social est une mesure agrégée dérivée de nombreux indicateurs provenant de nombreuses organisations différentes. Les sources de données vont de très grandes institutions comme les Nations unies aux organisations non gouvernementales telles que Transparency International. Elles comprennent également des données collectées via des enquêtes mondiales, tel que le sondage mondial de Gallup. Les sources sont résumées dans l'Annexe 10.

La même étape de normalisation adoptée pour l'indice de prospérité de Legatum est utilisée ici. En effet, les indicateurs de l'indice étant basés sur de nombreuses unités de mesure différentes, ces différentes unités sont normalisées pour que la comparaison entre les indicateurs et les pays soit significative.

L'équation est la même approche adoptée par l'institut Legatum :

$$\begin{aligned} & \text{valeur de l'indicateur pour un pays (X)} \\ & = \left(\frac{\text{score du pays (X)} - \text{score de l'échantillon minimum}}{\text{score de l'échantillon maximum} - \text{score de l'échantillon minimum}} \right) \end{aligned}$$

⁵⁰⁶ « 2017 Social Progress Index », sur *2017 Social Progress Index*, <https://www.socialprogressindex.com/>, s. d.

vi. La méthode de calcul de l'indice Bonheur National Brut

Le BNB est construit en utilisant la méthode Alkire-Foster (Annexe 13) pour mesurer des concepts multidimensionnels tels que la pauvreté, le bien-être ou l'inégalité. C'est une méthode robuste qui identifie un groupe – dans ce cas, ceux qui ne sont pas encore heureux (par opposition à ceux qui sont heureux) en considérant les « suffisances » dont ils jouissent. C'est une méthode flexible qui a été entièrement adaptée aux besoins et au contexte au Bhoutan.

Cela comprend l'identification du gradient de bonheur – les quatre sous-groupes de population en fonction du pourcentage d'indicateurs pondérés dans lesquels ils ont une suffisance. Comme d'autres mesures de Alkire-Foster, l'indice BNB est créé à partir de deux nombres :

- 1) Ratio du nombre de personnes (*headcount* H) : pourcentage de personnes qui sont heureuses
- 2) Largeur (*Breadth*) : pourcentage de domaines dans lesquels les personnes qui ne sont pas encore heureuses jouissent de la suffisance (ceci est similaire à l'« intensité » dans les mesures de pauvreté en utilisant la méthode Alkire-Foster)

Pour construire l'indice BNB en utilisant cette méthodologie, six étapes sont suivies :

1. On choisit les indicateurs
2. On applique des seuils de suffisance (qui en a assez) ?
3. On applique des poids (pondérations) pour chaque indicateur
4. On applique le seuil de bonheur
5. On identifie deux groupes :
 - Des gens heureux (largement et profondément heureux).

- Les gens pas encore heureux (priorité politique) (malheureux et étroitement heureux)
6. On identifie parmi les personnes qui ne sont pas encore satisfaites, le pourcentage de domaines de suffisance qui leur manque et dans quel pourcentage ils jouissent de la suffisance.

b. La nouvelle méthode de calcul *Maqasid* Charia

Nous avons parcouru des méthodes de calcul très diverses pour la mesure d'une seule et même chose, la compétitivité. L'objectif de ce qui est exposé par la suite est de parvenir à élaborer une méthode qui soit à même de calculer un indice de compétitivité basé sur *Maqasid* Charia i-CMC.

Ce qui précède et les expériences des autres indices servent d'exemple mais il y a de nombreuses choses intrinsèques à la nature même de l'indice basé sur *Maqasid* Charia i-CMC ; telle que l'interdépendance des dimensions dans l'ordre spécifié par Chapra (2008)⁵⁰⁷.

i. Représentation graphique

Pour la suite de ce manuscrit, 5 dimensions seulement sont prises en compte. Ainsi un score est attribué à chacune de ces dimensions

- Être humain (*Nafs*) → la performance mesurée est notée p_1
- Foi (*Deen*) → la performance mesurée est notée p_2
- Intellect (*Aql*) → la performance mesurée est notée p_3
- Postérité (*Nasl*) → la performance mesurée est notée p_4
- Richesse (*Mal*) → la performance mesurée est notée p_5

En se basant sur les cinq *Maqsids*⁵⁰⁸ présentés plus haut, la méthode et la représentation graphique suivantes consistent à avoir cinq axes et à attribuer un score « la performance » (p_i) à chaque axe. Chaque axe représente un ordre (et

⁵⁰⁷ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāsid al-Sharī'ah*, op. cit.

⁵⁰⁸ *Maqsid* : singulier de *Maqasid*

l'interdépendance des cinq *Maqasid*), on obtiendra donc un graphique-araignée à cinq axes (un graphique de forme pentagonale),

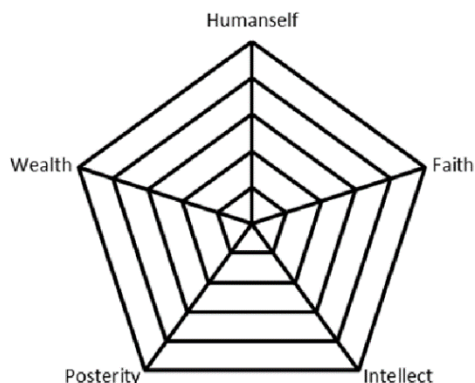


Figure 16- i-CMC pentagonal à cinq axes

La Figure 16 présente un polygone régulier à cinq angles. Chaque angle correspond à un des objectifs de la *Charia* (MC). Le point central du pentagone correspond à zéro.

Toutefois, l'Islam souscrit davantage à l'équilibre entre les dimensions, plutôt qu'au fait de mettre l'accent sur une seule dimension. Ainsi une performance équilibrée correspond à une performance égale en ce qui concerne tous les objectifs dans l'approche à cinq axes. Le cas d'une performance équilibrée pourrait se présenter telle que dans la Figure 17.

« Nous avons clairement exposé les signes pour des gens qui ont une foi ferme. Certes, Nous t'avons envoyé avec la vérité, en annonciateur et avertisseur ; et nous ne te demandons pas de rendre compte des gens de l'Enfer » Coran (2:118/119)⁵⁰⁹

⁵⁰⁹ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français*, s. l., s. d.

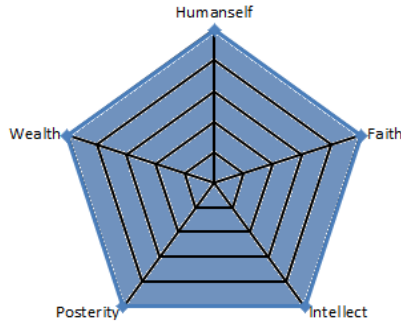


Figure 17- Indice optimal équilibré

Sur le plan géométrique, il est représenté sous forme de pentagone. En effet, ce cas de figure correspond à une performance optimale équilibrée du point de vue des MC. De fait, si tous les objectifs sont suivis entièrement et de la même manière, la performance obtenue est optimale. En Figure 17, la surface du pentagone est coloriée, ce qui signifie que la performance est optimale.

Par conséquent, pour obtenir de manière logique une performance équilibrée, la représentation graphique doit consister en un pentagone régulier colorié. Cette représentation a l'avantage de distinguer l'axe favori adopté par chaque pays au cas où il n'y ait pas d'équilibre.

À cet égard, le modèle suivant est proposé pour calculer la superficie S qui peut aider à mesurer l'indice

$$S = \frac{\sin\left(\frac{2\pi}{5}\right)}{2} (w_1 p_1 w_2 p_2 + w_2 p_2 w_3 p_3 + w_3 p_3 w_4 p_4 + w_4 p_4 w_5 p_5 + w_1 p_1 w_5 p_5) = \frac{\sin\left(\frac{2\pi}{5}\right)}{2} (\sum_{i=1}^{i=4} w_i p_i w_{i+1} p_{i+1} + w_1 p_1 w_5 p_5) \quad (\text{Équation 1})$$

w_i représentant la pondération pour chaque axe.

D'où,

$$i - CMC = \sqrt{\frac{1}{5} (\sum_{i=1}^{i=4} w_i p_i w_{i+1} p_{i+1} + w_1 p_1 w_5 p_5)} \quad (\text{Équation ` 2})$$

En général lorsqu'on a n MC

$$i - CMC = \sqrt{\frac{1}{n} (\sum_{i=1}^{i=n} w_i p_i w_{i+1} p_{i+1} + w_1 p_1 w_n p_n)} \quad (\text{Équation 3})$$

Le calcul de cette performance (éventuellement i-CMC) rejoint les travaux de l'Observatoire Internationale de la Finance Durable (OIFD) qui a pour objectif de travailler sur un indice synthétique de la finance durable (IFD) s'appuyant sur des indicateurs financiers et extra-financiers.

La finance durable élément centrale de la RSE, est une finance dont l'objectif est de rompre avec aux péchés capitaux à l'origine de la crise de 2007 (Saïdane, 2018)⁵¹⁰

i. Représentation vectorielle

Établissons une base standard dans \mathbb{R}^n constituée des axes des coordonnées. Commençons par \mathbb{R}^2 , la base standard est constituée de deux vecteurs $\vec{e1} = \begin{pmatrix} 1 \\ 0 \end{pmatrix}$ et $\vec{e2} = \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \end{pmatrix}$.

Tout vecteur $w = \begin{pmatrix} a \\ b \end{pmatrix}$ peut s'écrire uniquement comme la combinaison linéaire $w = a\vec{e1} + b\vec{e2} = a \begin{pmatrix} 1 \\ 0 \end{pmatrix} + b \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \end{pmatrix}$.

Dans notre cas, puisque nous avons 5 MC, nous construisons un vecteur espace et sa base dans \mathbb{R}^5 à partir de la base standard :

$$\begin{matrix} \vec{e1} = \begin{pmatrix} 1 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \end{pmatrix}; & \vec{e2} = \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \end{pmatrix}; & \vec{e3} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ 1 \\ 0 \\ 0 \end{pmatrix}; & \vec{e4} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ 0 \\ 1 \\ 0 \end{pmatrix}; & \vec{e5} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 1 \end{pmatrix}; \end{matrix}$$

Chaque mesure de chaque objectif peut être représentée dans un vecteur à dimension 4

Exemple : La mesure du développement dans le cadre de l'enrichissement de l'être humain = $\overrightarrow{\text{Vêtre humain}}$

⁵¹⁰ D. SAÏDANE, « La finance peut-elle être durable ? Vers un modèle disruptif de finance dans l'économie de marché », Skema Business School, 27 mars 2018

$$\overrightarrow{\text{Vêtre human}} = \begin{pmatrix} p1 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \end{pmatrix}$$

Il en va de même pour les autres dimensions :

$$\overrightarrow{\text{VFoi}} = \begin{pmatrix} 0 \\ p2 \\ 0 \\ 0 \end{pmatrix}$$

$$\overrightarrow{\text{VIntelect}} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ p3 \\ 0 \end{pmatrix}$$

$$\overrightarrow{\text{VPostérité}} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ 0 \\ p4 \end{pmatrix}$$

$$\overrightarrow{\text{VRichesse}} = \begin{pmatrix} 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ p5 \end{pmatrix}$$

Le vecteur somme sera le vecteur de l'indice :

$$\overrightarrow{i - CMC} = \begin{pmatrix} p1 \\ p2 \\ p3 \\ p4 \\ p5 \end{pmatrix}$$

La mesure unique de l'indice peut être exprimée de diverses manières :

Premièrement il peut être mesuré comme la norme du vecteur.

$$i - CMC = \sqrt{(p1)^2 + (p2)^2 + (p3)^2 + (p4)^2 + (p5)^2} \quad (\text{Équation 4})$$

En outre, une autre mesure de l'indice pourrait être conçue à partir du volume de la matrice (dimension 5) délimité par ces 5 vecteurs :

$$\text{D'où, } volume(5) = \text{déterminant} \begin{bmatrix} p1 & 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & p2 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & p3 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & p4 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & p5 \end{bmatrix}$$

Dans ce cas de figure précis caractérisé par une matrice (5x5)

Le volume = $p1 * p2 * p3 * p4 * p5$

En conséquence :

$$i - CMC = \sqrt[5]{p1 * p2 * p3 * p4 * p5} \quad (\text{Équation 5})$$

Par conséquent, nous retrouvons la moyenne géométrique de la dimension 5

Ce raisonnement est transposable à la dimension 3 comme le cas de l'Indice de Développement Humain expliqué plus haut. Les trois dimensions de l'IDH sont :

1. IEV : Indice d'espérance de vie
2. IE : Indice d'éducation
3. IR : Indice de revenu

On peut obtenir un vecteur $\overrightarrow{IDH} = \begin{matrix} IEV \\ IE \\ IR \end{matrix}$

La matrice formée par chaque vecteur de chaque dimension suivra le schéma suivant :

$$\begin{matrix} IEV & 0 & 0 \\ 0 & IE & 0 \\ 0 & 0 & IR \end{matrix}$$

D'où, $volume(3) = IEV * IE * IR$

Et enfin : $IDH = \sqrt[3]{IEV \times IE \times IR}$

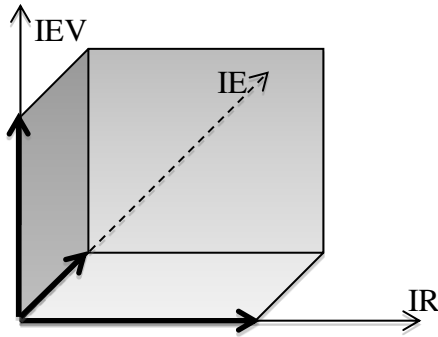


Figure 18 - Représentation vectorielle de trois vecteurs de l'IDH et du volume renfermé

Finalement, il est important de mentionner que la méthode de Alkire Foster a été pensée dans cette approche vectorielle.

Conclusion : la méthodologie de calcul de l'indice

L'indice de compétitivité basé sur *Maqasid Charia* (i-CMC) se base sur cinq *Maqasid Charia* :

- i. Enrichissement de l'être humain
- ii. Édification de la foi
- iii. Enrichissement de l'intellect
- iv. Enrichissement de la postérité
- v. Développement de la richesse.

Dans le chapitre suivant, les données sont sélectionnées des différentes bases de données disponibles et ouvertes. Chaque dimension est mesurée sur la base des critères et indicateurs choisis.

Chaque dimension est subdivisée en sous-indices limités. Chaque sous-indice est mesuré sur la base d'autres indicateurs.

Chaque indicateur est normalisé en utilisant la formule sans unité :

$$x - indice = \frac{x - \min(x)}{\max(x) - \min(x)}$$

Cette formule est utilisée dans le cas des critères positifs. Pour obtenir la mesure sans unité dans le cas d'un critère négatif (exemple : le chômage), la formule suivante est employée :

$$x - indice = \frac{x - \max(x)}{\min(x) - \max(x)}$$

Le résultat de cette première étape consiste à obtenir les indicateurs sans unité (de 0 à 1).

La deuxième étape pour un sous-indice donné à n indicateurs, consiste à calculer la moyenne des n indicateurs requis pour mesurer le sous-indice.

Une fois que tous les sous-indices ont été mesurés, leur moyenne permettra d'obtenir le résultat final de la dimension sélectionnée (*Maqasid*) ce qui a été nommé π_i .

La dernière étape consiste à mesurer l'indice final en utilisant une des méthodes de calcul ci-après : 1) moyenne arithmétique, 2) moyenne géométrique et 3) mesure pentagonale expliquée plus haut.

TROISIEME PARTIE : Partie expérimentale

La justice sociale est au cœur de la doctrine économique islamique, étant donné que la préoccupation centrale est *falāh*, le bien-être de tous, l'objectif étant un équilibre entre les intérêts individuels et collectifs afin que la vision de l'islam, *Maqasid Charia*, puisse être réalisée. La vision matérielle implique la satisfaction des besoins fondamentaux de tous en termes de nourriture, de vêtements, d'abris, d'éducation et de la sécurité de la vie et des biens. La vision spirituelle implique la proximité à Dieu, la paix de l'esprit et de la famille et l'harmonie sociale (Chapra 2000)⁵¹¹.

Certes l'économie concerne l'allocation des ressources rares, mais un pilier central de la doctrine économique islamique repose sur le fait que Dieu a pourvu en abondance pour l'humanité, et donc, où les pénuries existent, là se trouvent la cupidité individuelle et l'utilisation abusive des ressources. Tout comme le christianisme insiste sur l'importance de l'intendance, dans l'islam le concept de *khalifah* ou de vice-régence s'applique, c'est-à-dire l'idée selon laquelle les hommes et les femmes sont responsables devant Dieu de la façon dont les ressources sont gérées.

Un certain nombre de méthodes ont été proposées, élaborées et appliquées afin de mesurer la compétitivité des pays. Le chapitre 4 a fourni une construction conceptuelle de nouvel indice. Cette conception est basée sur les travaux de Chapra et surtout sur son manuscrit *La vision islamique du développement à la lumière de Maqasid charia*⁵¹². Le but de cette dernière partie empirique consiste à faire le calcul de l'indice et son analyse à partir de la conception décrite plus haut.

⁵¹¹ M. U. CHAPRA, *The future of economics: an Islamic perspective*, Leicester, Islamic Foundation, 2000, p. 57

⁵¹² Le titre original en anglais est "the islamic vision of development in the light of maqasid al-shariah"

CHAPITRE CINQ

Sélection des données pour l'indice

De nombreux scientifiques et spécialistes ont débattu du bien-fondé de rassembler une suite d'indicateurs en un seul indice (comme le cas de développement durable pour Stirling 1999⁵¹³). Cette question divise également les experts, certains considérant les suites d'indicateurs comme propices et d'autres soulignant au contraire leurs dangers.

D'après le *Manuel sur la construction d'indicateurs composites*, développé par l'OCDE (2008)⁵¹⁴, l'agrégation est propice dans la mesure où elle permet de résumer des systèmes réels complexes afin d'aider les décideurs. En effet, l'information agrégée est plus facile à interpréter qu'une batterie de plusieurs indicateurs séparés. Il est, de fait, possible d'évaluer les progrès des pays sur la durée. L'agrégation peut faciliter la communication avec le public (c'est-à-dire les citoyens, les médias, etc.), favoriser la responsabilité et permettre aux utilisateurs de comparer des dimensions complexes avec efficacité.

Pour le nouvel indice, les indicateurs agréés reposent sur des données qui sont facilement accessibles. En effet, l'objectif de ce chapitre est d'abord d'identifier les directives pratiques qui peuvent participer à l'évaluation d'indicateurs dans le but de sélectionner et d'appliquer les indicateurs socioéconomiques du développement. Par conséquent, l'évaluation du développement vers ce développement doit être basé sur :

- Un nombre limité d'indicateurs ou de combinaisons d'indicateurs qui doivent donner un signal plus clair.
- L'évaluation standard partout où cela est possible dans le but de permettre la comparaison.
- La disponibilité de plus de 70 pays dans la base des données.

⁵¹³ A. STIRLING, « The appraisal of sustainability: Some problems and possible responses », *Local Environment*, vol. 4, n° 2, 1^{er} juin 1999, p. 111-135

⁵¹⁴ OECD, *Handbook on constructing composite indicators*, op. cit.

I- Revitalisation de l'âme

Dans l'islam, une mission spéciale a été confiée à l'être humain, une mission centrale au rôle même des humains dans le cosmos. C'était le plan de Dieu qu'un vicaire soit placé sur la terre, comme le démontre le passage ci-après de l'histoire d'Adam :

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges :

Je vais établir sur la terre un vicaire "Khalifat". Ils dirent : "Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?" - Il dit : "En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas ! " » (Coran 2:30)⁵¹⁵.

La pensée que cette injonction est universelle apparaît plus clairement encore dans la version arabe où le terme *Khalifa* (calife), qui signifie, ici, vicaire, est également utilisé pour désigner les notions d'héritiers, de successeurs, dans d'autres passages destinés aux croyants, tel que le suivant :

« C'est Lui qui a fait de vous des successeurs sur terre. Quiconque mécroit, sa mécréance retombera sur lui. Leur mécréance n'ajoute aux mécréants qu'opprobre auprès de leur Seigneur. Leur mécréance n'ajoute que perte aux mécréants. » (Coran 35 : 39)⁵¹⁶.

Le privilège lié à cette mission est soumis à l'exécution de responsabilités spéciales, d'où le concept d'intendance :

« Puis nous fîmes de vous des successeurs sur terre après eux, pour voir comment vous agiriez. » (Coran 10 : 14)⁵¹⁷.

Pour pouvoir mesurer la dimension « Revitalisation de l'âme » et lui donner un score unique, il est important de déchiffrer comment cet objectif pourrait être réalisé. A cet effet, il est raisonnable de définir les principaux besoins de l'être humain, qu'il y a lieu de satisfaire non pas uniquement pour accroître et soutenir leur développement et bien-être, mais aussi pour pouvoir jouer pleinement leur

⁵¹⁵ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français, op. cit.*

⁵¹⁶ *Id.*

⁵¹⁷ *Id.*

rôle de *Khalifah* d'Allah sur terre. Ces besoins qu'on peut appeler besoins corollaires par rapport à l'objectif primaire de renforcement de l'âme, sont cités d'une manière explicite ou implicite dans le Coran et la Sunna et repris par les juristes musulmans dans leurs écrits. La réalisation de ces besoins peut renforcer le soutien moral, physique, intellectuel et technologique des capacités présentes et futures des générations et par là assurer un bien-être durable.

La protection ou l'enrichissement de l'être humain est l'un des cinq principaux de la *Sharia*. Cinq sujets principaux sont essentiels dans l'évaluation de l'enrichissement de l'être humain :

- ✓ La dignité
- ✓ La sécurité de la vie
- ✓ La liberté
- ✓ La paix de l'âme et le bonheur
- ✓ La minimisation du crime et de l'anomie

a. La dignité

Le mot « dignité » a plusieurs significations, la plupart d'entre elles interconnectées d'une certaine façon, mais avec une très grande variété de connotations. Dans certains cas, il renvoie une qualité référentielle de soi, semblable au respect de soi ; c'est ainsi que la plupart des anciens philosophes employaient le terme. Aux fins de l'éthique et de l'économie, la dignité peut être mieux comprise comme une qualité intrinsèque des personnes qui leur accordent un certain degré de respect. Cette version est bien connue à travers les écrits d'Emmanuel Kant, mais a été abordée et élaborée – avec des différences significatives – par d'autres philosophes également. De même, elle occupe une place importante dans les constitutions et autres documents fondamentaux de nombreux pays et organisations internationales, telles que la Charte des Nations Unies ou encore la Déclaration des Nations Unies des droits de l'homme (Schachter, 1983)⁵¹⁸.

⁵¹⁸ O. SCHACHTER, « Human Dignity as a Normative Concept », *American Journal of International Law*, vol. 77, n° 4, octobre 1983, p. 848-854

Le discours sur les droits de l'homme fournit, en retour, des termes solides et adéquats ; et prône l'indépendance des personnes, car en règle générale, chaque personne bénéficie d'un droit à une capacité de base et dispose également du droit de ne pas utiliser cette capacité. Pour l'approche du développement humain adoptée par le PNUD, ainsi que son application, la tâche prioritaire consiste donc à établir le lien avec les droits de l'homme, tout comme dans cas des domaines de l'éthique et de l'économie en général.

Subséquent, la dignité est la base des Droits fondamentaux de l'homme. Elle est alors inviolable et doit être valorisée et protégée. La dignité de la personne humaine n'est pas seulement un droit fondamental en lui-même, elle constitue aussi la base des droits fondamentaux dans le droit international. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 inscrit ce principe dans son préambule : *la reconnaissance de la dignité et des droits égaux, inaliénables et inhérents à tous les membres de la famille des êtres humains, constitue la base de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde*⁵¹⁹.

Par conséquent, la dignité des hommes fait partie du fondement de tout droit protégé par les droits internationaux de l'homme. La meilleure solution pour l'évaluation des droits dans les pays est de se référer au classement des indicateurs des droits internationaux de l'homme⁵²⁰ pour évaluer l'enrichissement de l'être humain comme premier sous-indice. Par ailleurs, toutes les données et tous les palmarès disponibles datent de 2014.

b. La sécurité de la vie

Pour apporter un complément à l'approche, et afin d'établir un ordre de priorité dans le vaste paysage des objectifs du développement humain, Haq a ajouté le thème de « la sécurité humaine ». Ce thème est développé par Sen et les d'autres auteurs dans l'étude de 2003 intitulée *Human Security Now*⁵²¹ (Commission sur la sécurité du développement humain 2003). L'accent est mis

⁵¹⁹ « Universal Declaration of Human Rights | United Nations », <http://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/index.html>, s. d.

⁵²⁰ « International Human Rights Rank Indicator | Under Construction », <http://www.ihri.com/>, s. d.

⁵²¹ COMMISSION ON HUMAN SECURITY, *Human Security Now*, s. l., Commission on Human Security, 2003

sur la stabilité des capacités et sur les fonctionnements réellement fondamentaux, dont l'accès doit être garanti à tous, en tant que droits de l'homme. De manière particulière, elle accorde une haute priorité « *au fait d'être libéré de la peur* » pour des raisons intrinsèques, et parce que la violence physique et l'insécurité ont des conséquences négatives multiples.

La sécurité humaine est également l'un des aspects centraux des *Maqasid* Charia et, plus particulièrement, le premier objectif: « enrichissement de l'être humain ». En réalité, la protection de l'homme, la garantie de la sécurité des personnes et des biens, est une fonction vitale de l'État. Conformément à la norme juridique, elle doit efficacement prévenir les crimes et la violence. L'évaluation de ce sous-indice dépend du facteur 5 du "World Justice Project": *Ordre et Sécurité*⁵²². Il comprend 17 variables combinées pour former les trois sous-facteurs suivants :

- Le crime est réellement contrôlé.
- Les conflits civils sont réellement limités
- Les personnes n'ont pas recours à la violence pour obtenir une réparation personnelle

Ce qui est intéressant étant donné que ce sous-indice fait partie du *WJP Rule of Law Index*⁵²³. Il évalue de quelle façon l'État de droit est vécu au quotidien dans 99 pays à travers le monde, sur la base de plus 100 000 ménages et 2 400 enquêtes auprès des experts du monde entier.

c. La minimisation du crime et de l'anomie

Dire que la compétition pourrait causer des comportements non éthiques, ne justifie pas que la coopération même comporte une part d'ombre. En effet, des

⁵²² « Order and Security | The World Justice Project », <http://worldjusticeproject.org/factors/order-and-security>, 12 juin 2012

⁵²³ Le World Justice Project (WJP) est une organisation américaine indépendante et multidisciplinaire dont la mission est de « travailler pour faire progresser la primauté du droit dans le monde ». WJP cherche à sensibiliser le public à l'importance fondamentale de la primauté du droit, à stimuler les réformes gouvernementales et à développer des programmes pratiques au niveau communautaire. WJP a été fondé par William H. Neukom en 2006 en tant qu'initiative présidentielle de l'American Bar Association et avec le soutien de 21 partenaires.

personnes peuvent utiliser leurs connexions sociales dans certaines circonstances pour promouvoir des formes de coopération nuisibles aux intérêts d'un public plus large. Les exemples les plus patents sont le crime organisé et les nombreuses formes de terrorisme.

En effet, Chapra (2008)⁵²⁴ suggère de considérer la minimisation du crime et de l'anomie comme un facteur important qui doit être réalisé pour enrichir l'être humain. On propose mesurer ce facteur avec un sous-indice qui émane du sous-indice « justice criminelle » de WJP. Ce sous-indice est mesuré en utilisant 97 variables combinées pour former les sept sous-facteurs suivants :

- Le premier facteur permet d'évaluer si les crimes sont efficacement investigués.
- Le deuxième facteur de ce sous-indice permet de mesurer l'efficacité du traitement des crimes, donc s'ils sont réellement jugés et dans les délais.
- Le sous-indice via le troisième facteur permet de juger si le système correctionnel a réellement permis de réduire les comportements criminels.
- Le quatrième facteur cherche à savoir si le système de justice criminel mis en place est impartial.
- Le cinquième facteur vérifie l'immunité du système de justice criminel de la corruption.
- Le sixième facteur examine l'exemption du système de justice de l'influence gouvernementale irrégulière.
- Finalement, le dernier facteur vérifie que le système de justice criminelle accorde à l'accusé une application régulière de la loi.

d. La liberté

Le niveau auquel les interactions sociales ont lieu avec ouverture et confiance détermine l'envergure de la liberté qu'attendent les gens en ce qui concerne la gestion des « relations humaines dans le cadre des garanties de divulgation et de lucidité ». Pour revenir à l'IDH, Sen a étendu la dimension

⁵²⁴ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāṣid al-Sharī'ah*, op. cit.

théorique et empirique du développement humain à partir de sa définition, à savoir : « le processus d'élargissement des choix des gens et du niveau de leur bien-être atteint » à son point culminant comme « liberté ».

Ainsi, « les garanties de transparence s'occupent du besoin d'ouverture que les gens peuvent attendre ». Enfin, le droit à la sécurité renvoie au filet de protection sociale dont a besoin une société pour la protection des plus vulnérables. Les arrangements sociaux améliorent et garantissent les libertés substantielles des individus et impliquent plusieurs institutions sociales, y compris, « l'État, le marché, le système juridique, les partis politiques, les médias, les groupes d'intérêt public, les forums de discussion, etc. ».

Sen considère l'individu comme un agent actif du changement dont la liberté d'agir en tant que telle est essentielle à la notion de développement « comme processus d'amélioration des libertés réelles dont jouissent les individus »⁵²⁵.

En outre, l'un des principaux objectifs du prophète Mahomet, devait très probablement soulager l'humanité des fardeaux et des chaînes :

« Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui pesaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants. » (Coran, 7 :157)⁵²⁶.

Ainsi, la liberté est la cinquième composante de l'enrichissement de l'être humain selon Chapra (2008). Le *facteur 4 : Les droits fondamentaux* dans le *WJP Rule of Law index* comprend 115 variables regroupées pour former les 8 sous-facteurs suivants :

- i. Un traitement égal et une absence de discrimination sont véritablement garantis.

⁵²⁵ M. ul HAQ, *Reflections on Human Development*, s. l., Oxford University Press, 1995, p. 9

⁵²⁶ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français, op. cit.*

- ii. Le droit à la vie et à la sécurité de la personne est réellement garanti.
- iii. L'application régulière de la loi et les droits de l'accusé sont réellement garantis
- iv. La liberté d'opinion et d'expression est réellement garantie
- v. La liberté de croyance et de culte est réellement garantie
- vi. Le droit à la vie privée est réellement garanti
- vii. La liberté de réunion et d'association est réellement garantie
- viii. Les droits fondamentaux du travail sont réellement garantis

e. La paix de l'âme et le bonheur

L'islam est principalement axé sur une vision spirituelle de la vie et une approche morale des problèmes de la vie, y compris le problème économique. Le bonheur promis par l'islam à l'homme est enraciné dans ce cadre spirituel et moral... Il est temps de montrer comment l'homme moderne peut vivre une vie paisible et satisfaisante en adhérant au paradigme islamique qui valorise plus les relations humaines que les biens matériels (Siddiqi, 1070)⁵²⁷.

Un tel « paradigme » dans la conception de Siddiqi, également partagé par d'autres chercheurs, est spécifié dans sa juxtaposition à un autre « paradigme » qui revêt trois caractéristiques :

- Il est axé sur l'individu, la société ou la communauté, et apparaît comme un simple agrégat n'ayant aucune signification indépendante.
- L'individu est motivé par l'intérêt et concentré sur le gain privé.
- La maximisation est la norme dans la quête individuelle de profit en entreprise et /ou de la satisfaction dans la consommation.

Enfin, la quatrième composante essentielle de l'évaluation de la première Charia objective est la paix de l'âme et le bonheur. Le sous-indice adéquat pour l'évaluation de cette composante est l'indice de la planète heureuse – *Happy Planet index (HPI)*⁵²⁸. Le *Happy Planet Index (HPI)* est un calcul à l'échelle mondiale de l'espérance de vie et du bien-être des populations. Cet indice est

⁵²⁷ M. N. SIDDIQI, *Some aspects of the Islamic economy*, s. l., Islamic Publications, 1970

⁵²⁸ « Happy Planet Index », sur *Happy Planet Index*, <http://happyplanetindex.org/>, s. d.

principalement basé sur ce qui est appelé "*bien-être ressenti*". Il est évalué sur la base d'une question appelée « l'échelle de la vie » du Gallup World Poll. Ici, il est demandé aux répondants d'imaginer une échelle, où 0 représente la pire vie possible et 10 la meilleure vie possible, et de rapporter le niveau de l'échelle auquel ils pensent se trouver actuellement.

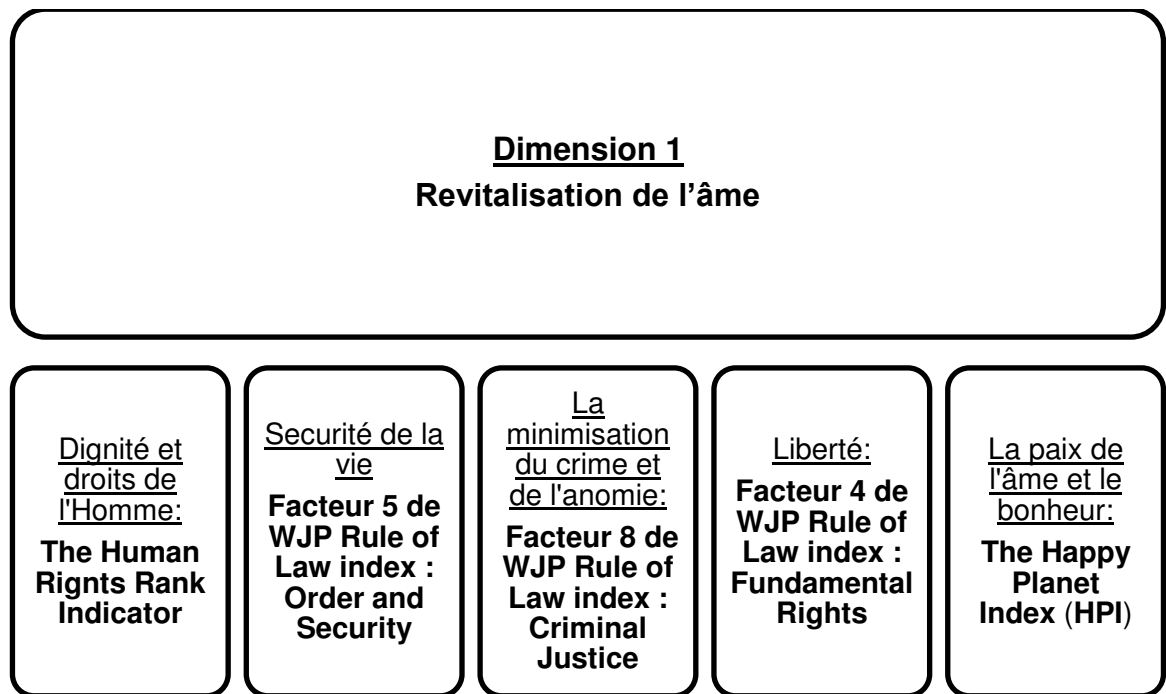


Figure 19 - indicateurs sélectionnés de la dimension « revitalisation de l'âme »

II- Enrichissement de la foi

Dans cette dimension, Chapra (2008)⁵²⁹ identifie « la vision du monde » comme un facteur principal qui ne peut malheureusement pas être évalué. Toutefois, la religiosité d'un pays peut être évaluée mais ne doit pas être prise en compte dans cette évaluation puisque l'objectif de la religion est au-delà de la pratique même impérative et centrale. En effet, la définition de la prière étant différente d'une religion à l'autre, et donc d'un pays à l'autre. Par conséquent, c'est le résultat de la religiosité qui est évalué dans cet exercice et non la pratique elle-même.

En présentant cette réflexion dans un séminaire organisé par la banque islamique de développement à Djeddah au mois d'avril 2014, les critiques disaient que je devais me focaliser sur la foi et la religion de l'islam uniquement. Cette réflexion est fondée sur le verset du Coran :

« *Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'islam.* » (Coran : 3,18)⁵³⁰

Suite à ces critiques, l'idée était alors de se focaliser sur les valeurs que l'islam recommande. En effet, dans un autre verset du Coran, on trouve :

« *Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Salat. En vérité la Salat préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites.* » [Coran 29 :45]⁵³¹

Alors, au lieu de mesurer si les gens d'un pays prient ou pas, j'ai opté de mesurer l'aboutissement de cette prière, c'est-à-dire si la prière de la personne lui permet de se préserver de la *turpitude et du blâmable*.

Par ailleurs, je ne vais pas considérer dans cette dimension la liberté de croyance, puisqu'elle était avec *la liberté* dans la première dimension.

⁵²⁹ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāṣid al-Sharīḥ*, op. cit.

⁵³⁰ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français*, op. cit.

⁵³¹ *Qurân*, op. cit.

a. La justice

En principe, la justice est une priorité fondamentale de l'islam. Elle est un objectif élémentaire de l'islam si bien qu'elle occupe les premières places dans l'ordre de priorité dans le droit exclusif d'adorer *Allah* (le *Tawhid*) et la vérité de l'apostolat prophétique de Mohamed.

« *Allah commande l'équité, la bienséance et l'assistance aux proches...* »

(Coran 16 :90) ⁵³²

« *Ô les croyants! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables.* » (Coran 5 :8) ⁵³³

Par conséquent, l'injustice est proscrite et la justice est obligatoire dans l'islam, c'est un pilier dans l'enrichissement de la foi. D'après Ibn Khaldoun⁵³⁴ au XVe siècle, *la justice est certes la base de toute civilisation. En effet, la justice est au cœur d'une société islamique. Cependant, qui, en fin de compte, est chargé de construire une société juste ? Le rôle qu'assume l'État est celui d'administrateur, de superviseur, et de protecteur de la société. Ce sont les membres de la société qui s'assurent que la justice prévaut.*

Pour l'évaluation de la justice dans cette dimension de la foi, le *WJP Rule of Law Index*⁵³⁵ présente le sous-indice *Facteur 7 : L'accès à la justice civile*. Ce facteur comprend 57 variables regroupées pour former les sept sous-facteurs suivants :

- i. Les cours civils sont ouverts et accessibles financièrement à tous
- ii. La justice civile est libre de toute discrimination
- iii. La justice civile est libre de toute corruption
- iv. La justice civile est libre de toute influence gouvernementale frauduleuse
- v. La justice civile n'est pas sujette à des délais irraisonnables
- vi. La justice est appliquée efficacement

⁵³² *Id.*

⁵³³ *Id.*

⁵³⁴ ابن خلدون, مقدمة ابن خلدون, تونس, 2015

⁵³⁵ « WJP Rule of Law Index® », <http://data.worldjusticeproject.org/>, s. d.

- vii. Les systèmes de MARC (Mode Alternatif de Résolution des Conflits) sont accessibles, impartiaux et efficaces

b. La corruption

En plus, l'islam proscrit strictement la corruption étant donné qu'elle a un effet dévastateur sur l'économie et sur l'ensemble de la société. Les preuves de la Sunna et du Coran sont très claires.

Ahmad a raconté ce qui suit à Tawban : « *Le Messager d'Allah (SAW) a maudit le corrupteur, le corrompu et le médiateur qui est celui qui sert d'intermédiaire entre les deux.* » Hadith raconté par [Ahmad, Abu Dawud, Tirmidhi et ibn Majah]⁵³⁶

« *Qui rompent le pacte qu'ils avaient fermement conclu avec Allah, coupent ce qu'Allah a ordonné d'unir, et sèment la corruption sur la terre. Ceux-là sont les vrais perdants.* » (Coran : 2,27)⁵³⁷

« *C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les enfants d'Israël (Israël) que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre.* » (Coran : 5,32)⁵³⁸

En conséquence, l'absence de corruption est un sous-indice clé dans l'évaluation de l'enrichissement de la foi. Elle est disponible à travers le *facteur 2 : L'absence de corruption* du *WJP Rule of Law Index*⁵³⁹. Il existe 3 formes de corruption qui sont examinées en relation aux fonctionnaires du gouvernement dans le domaine exécutif, judiciaire, législatif, ainsi que dans la police et l'armée.

⁵³⁶ « Hadith 24 | Forty Essential Hadith », <https://fortyessentialhadith.wordpress.com/category/hadith-24/>, s. d.

⁵³⁷ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français*, op. cit.

⁵³⁸ *Id.*

⁵³⁹ « WJP Rule of Law Index® », op. cit.

Il comprend 68 variables regroupées pour former les quatre sous-facteurs suivants :

- i. Les fonctionnaires du gouvernement n'utilisent pas l'administration publique pour leur gain personnel
- ii. Les fonctionnaires de la branche judiciaire n'utilisent pas l'administration publique pour leur gain personnel
- iii. Les fonctionnaires de la police et militaires n'utilisent pas l'administration publique pour leur gain personnel
- iv. Les fonctionnaires de la branche législative n'utilisent pas l'administration publique pour leur gain personnel

c. La pauvreté

Comme précisé précédemment, la justice est au cœur d'une société islamique et les membres de cette société doivent s'assurer que la justice doit prévaloir. On pourrait, de fait affirmer que l'islam ne met l'accent sur aucun autre sujet autant que sur la pauvreté et la responsabilité de l'éradiquer, qui incombe aux individus de la société. Le Prophète a, de fait, affirmé que la pauvreté est proche de l'incrédulité, et elle est même pire que le meurtre. Par conséquent, dans toute société où règne la pauvreté, ce qui précède démontre à souhait que les règles de l'islam ne sont pas observées. Cela revient à dire que les riches et les fortunés ne se sont pas acquittés des droits des autres dans leurs revenus et leurs fortunes et que l'État a manqué à son obligation de prendre les mesures correctives.

« Ils t'interrogent : Qu'est-ce qu'on doit dépenser ? Dis : Ce que vous dépensez de bien devrait être pour les pères et mères, les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs indigents. Et tout ce que vous faites de bien, vraiment Allah le sait. » (Coran : 2,215)

Pour empêcher l'opulence de coexister avec la pauvreté, L'islam interdit l'accumulation de richesses, impose des limites à la consommation à travers ses règles qui interdisent les dépenses excessives, le gaspillage, et des dépenses

extravagantes et somptueuses. Il prescrit, à cet effet, que l'excédent net, après des dépenses modérées nécessaires à maintenir un niveau de vie modeste, doit être redistribué aux membres de la société qui, pour différentes raisons sont dans l'incapacité de travailler, et par conséquent, les ressources qu'ils auraient pu utiliser pour générer des revenus et de la richesse ont été utilisées par ceux qui sont aptes. D'ailleurs, Saïdane (2009)⁵⁴⁰ déduit que la sagesse derrière l'interdiction du prêt à intérêt est d'empêcher l'exploitation des pauvres et de mieux garantir une répartition harmonieuse de la richesse.

En effet, Ibn Khaldoun⁵⁴¹, examinant la montée et la chute des royaumes dans sa vaste étude de l'histoire, affirme que c'est dans la nature des sociétés de se désintégrer et d'être dépassées par les autres lorsqu'elles perdent leurs valeurs fondamentales de solidarité, qu'il appelle *asabiyya*. Le Coran considère, en effet, ces personnes valides comme des fiduciaires dans la mesure où elles utilisent ces ressources pour les moins aptes. Dans cette perspective, la pauvreté ne représente pas un moyen d'exclusion, mais d'inclusion par lequel les droits des moins aptes sont acquittés au moyen des revenus et richesses des plus aptes. Il en résultera une économie équilibrée sans extrêmes en termes de richesse ou de pauvreté. Le mécanisme opérationnel mis en place pour acquitter les droits des moins aptes au moyen des revenus et des richesses des plus aptes, consiste en un réseau de paiements obligatoires ou volontaires tels que la *zakat* (prélèvement de 2,5% sur la richesse), la *khums* (20% des revenus), et de paiements désignés sous le nom de *sadaqat* (paiements visant à s'acquitter des droits des autres).

La pauvreté se mesure dans l'amélioration de la foi. L'islam encourage la mise d'une partie de la richesse à côté pour sa purification. L'islam établit des solutions telles que le *Waqf* ou la *Zakat* ou charité (*Sadaqa*) pour soulager la pauvreté. Soulignant l'importance l'institution de la *Zakat*, Causse-Broquet et Saci (1995)⁵⁴²

⁵⁴⁰ D. SAÏDANE, *La finance islamique à l'heure de la mondialisation*, Paris, Revue Banque éditions, 2009

⁵⁴¹ ابن خلدون, مقدمة ابن خلدون, *op. cit.*

⁵⁴² G. CAUSSE-BROQUET et D. SACI, « La comptabilité en pays d'Islam », dans *Finance et développement en pays d'Islam - Pierre Traimond*, s. l., 1995

soulignaient que des comptables ont été mandatés à Médine de contrôler si les habitants s'acquittaient de la *Zakat*. Ces institutions ne sont pas disponibles dans tous les pays ; l'évaluation de leur impact est alors plus pertinente et plus directe. De plus, le niveau de pauvreté parmi les nations évalue le soutien mutuel et la coopération qui sont des composantes clés dans l'enrichissement de la foi.

Ali ibn Abi Talib, le quatrième calife de l'islam, a une fois déclaré : « *Si la pauvreté était un homme, je l'aurais tué* ⁵⁴³ »

Alors, l'évaluation de la pauvreté dans un pays peut équivaloir à l'évaluation de l'enrichissement de la foi. L'indice de pauvreté multidimensionnelle créé en 2010 par un département de l'Université d'Oxford (Poverty & Human Development Initiative) et le Programme des Nations Unies pour le développement⁵⁴⁴ peut être le meilleur instrument pour évaluer le troisième sous-indice de cette dimension même s'il n'est pas encore mis à jour pour 2014. Il se mesure à l'aide de dix indicateurs.

- La santé
 - La mortalité infantile
 - L'éducation
- La nutrition
 - Les années de scolarité
 - Les enfants scolarisés
- Les conditions de vie
 - Le combustible pour la cuisine
 - La toilette
 - L'eau
 - L'électricité
 - Le sol

⁵⁴³ « "If Poverty were a man, I'd have killed him!" », <http://fatwa.islamweb.net/fatwa/index.php?page=showfatwa&lang=A&Id=70749&Option=Fatwald>, s. d.

⁵⁴⁴ « Multidimensional Poverty Index (MPI) | Human Development Reports », <http://hdr.undp.org/en/content/multidimensional-poverty-index-mpi>, s. d.

- Les biens

Cet indice identifie des manques à travers les trois dimensions précédentes, montre le nombre de personnes qui sont pauvres (souffrant de privations dans 33 des indicateurs pondérés) et le nombre de privations avec lesquelles les ménages pauvres luttent généralement.

d. L'environnement

Enfin, dans l'évaluation de l'enrichissement de la foi, il est important de préciser que du point de vue de l'islam, toute chose appartient à Dieu (*Allah*) et qu'elles sont tenues par les hommes en fiducie. Par ailleurs, les hommes en tant que fiduciaires et vicaires (*khalifah*) de Dieu (*Allah*) sur la terre doivent prendre soin du monde d'Allah et du futur ; ils sont alors responsables de la protection de l'environnement. Il existe un sens de l'harmonie dans le cosmos et dans ce monde. Le rôle de gardien assigné aux êtres humains consiste, non pas à le perturber, mais à le maintenir, à travers la protection de l'environnement, qui implique le respect des créatures vivantes de toutes les espèces. La nécessité de respecter l'équilibre inhérent à l'ordre naturel, comme le souligne de nombreux intellectuels musulmans est, tel que nous l'avons déjà précisé, mentionnée dans le Coran.

En outre, dans le Coran il est dit aux hommes de prendre soin de l'environnement et non de l'endommager :

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes – pas de changement à la création d'Allah. Voilà la religion de droiture ; mais la plupart des gens ne savent pas. » (Coran, 30 :30)⁵⁴⁵

Dans cette perspective, l'évaluation de cette composante comme quatrième sous-indice de cette dimension est possible à travers l'indice de performance environnementale (IPE)⁵⁴⁶. L'IPE a été précédé de l'indice de durabilité environnementale (IDD)⁵⁴⁷, publié entre 1999 et 2005. Ces deux indices ont été

⁵⁴⁵ M. HAMIDULLAH, *Coran en Français, op. cit.*

⁵⁴⁶ « Environmental Performance Index - Development », <http://epi.yale.edu/>, s. d.

⁵⁴⁷ « Environmental Sustainability Index », dans *Wikipedia*, 2016

développés par l'Université Yale (Yale Center for Environmental Law and Policy) et l'Université Columbia (Center for International Earth Science Information Network) en collaboration avec le Forum Économique Mondial et le Centre commun de recherche de la Commission européenne. L'IPE utilise des indicateurs orientés vers le résultat, puis travaille comme un indice de référence qui peut être utilisé plus facilement par les décideurs politiques, les spécialistes de l'environnement, les défenseurs et le grand public.

L'indice est constitué sur la base de deux objectifs qui donnent la structure générale de l'IPE : 1) la santé environnementale : évalue la protection de la santé de l'homme à partir du dommage environnemental ; 2) la vitalité de l'écosystème : évalue la protection de l'écosystème et la gestion des ressources.

Ces deux objectifs sont ensuite divisés en neuf catégories qui couvrent les questions de politique environnementale à priorité élevée, à savoir : les impacts sanitaires, la qualité de l'air, l'agriculture, les forêts, la pêche, la biodiversité et l'habitat et également le climat et l'énergie. Toutes ces questions sont contenues dans les 25 indicateurs ci-dessous :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1- Fardeau environnementale de morbidité | 14- Surfaces marines protégées |
| 2- Assainissement adéquat | 15- Stock croissant |
| 3- Eau potable | 16- Indice trophique marin |
| 4- Pollution atmosphérique intérieure | 17- Intensité de chalutage |
| 5- Particules urbaines | 18- Pressions liées à l'irrigation |
| 6- Ozone locale | 19- Subventions agricoles |
| 7- Ozone régionale | 20- Terres cultivées |
| 8- Émissions du dioxyde de soufre | 21- Surfaces de terres brûlées |
| 9- Indice de qualité de l'eau | 22- Régulation des pesticides |
| 10- Contraintes hydriques | 23- Émission par habitant |
| 11- Indice du risque de conservation | 24- Émission par électricité générée |
| 12- Conservation effective | 25- Intensité du carbone industriel |
| 13- Protection critique de l'habitat | |

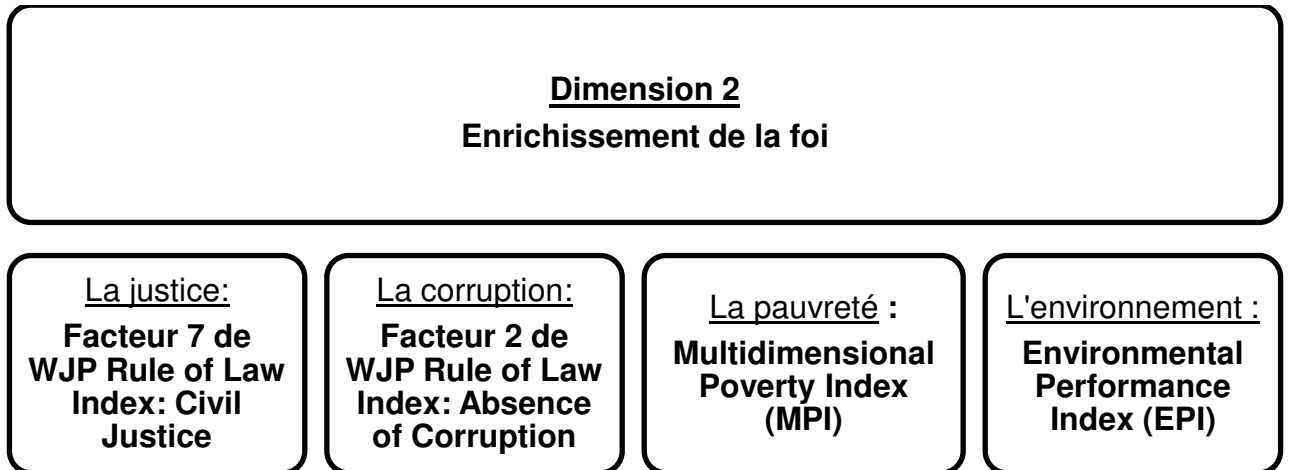


Figure 20- indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de la foi »

La Figure 20 résume l'ensemble des indicateurs requis pour la mesure de ces sous-indices. D'autres composantes peuvent être considérées dans cette dimension, notamment la qualité des routes et des infrastructures. En effet, *Umar bin al Khattab*, le deuxième calife de l'islam disait « *Si un mulet trébuche en Irak, Dieu m'en demandera compte en me le disant* ».⁵⁴⁸ Cette composante peut être considérée dans la sécurité de la vie de la première dimension. Les indicateurs disponibles sur la base de données de la Banque mondiale concernant cette question sont :

- La qualité de l'infrastructure globale
- La qualité des routes
- La qualité de l'infrastructure ferroviaire
- La qualité de l'infrastructure portuaire
- La qualité de l'infrastructure du transport aérien

⁵⁴⁸ 'Alī Muḥammad Muḥammad ṢALLABI, *Umar ibn al-Khaṭṭāb: his life and times*, 1st English ed, Riyadh, International Islamic Publishing House, 2007, p. 325

III- Enrichissement de l'intellect

L'objectif social de l'islam pour les individus est celui d'atteindre le succès et la félicité réels (non illusoire) en se basant sur la pleine utilisation de *Aql* (intellect) (raisonnement réflexif et méditatif). Dieu a doté alors les humains avec la faculté de l'*aql* pour permettre un processus de raisonnement méditatif. L'islam crée une structure d'incitation pour que les humains puissent atteindre un équilibre dans la satisfaction des besoins physiques, mentaux, émotionnels, spirituels à un niveau où il n'y a pas d'incidence négative d'une source sur leur adoration du Créateur par le service. Pour cette raison et pour atteindre l'objectif final, le projet de l'islam pour la société et l'ensemble de ses règles prescrites sont conçus pour être compatibles avec le raisonnement réflexif-méditatif, qui, dans son essence, contient la reconnaissance, l'affirmation et l'acceptation de la vérité. En outre, c'est la société qui est l'exécuteur des règles prescrites et qui porte la responsabilité de la supervision et de l'application de la soumission aux lois attribuées à l'État. C'est la vérité à laquelle l'obéissance aux lois tend qui constitue à l'échafaudage fondamental de son cadre pour le développement de la société.

L'enrichissement de l'intellect est la troisième dimension des objectifs de la charia. Il existe trois principales notions qui sont fondamentales dans l'évaluation de l'enrichissement de l'intellect.

- i. La liberté de pensée et d'expression
- ii. La créativité
- iii. Une excellente éducation

a. La liberté de pensée et d'expression

Ainsi, la pauvreté est le manque de liberté et d'opportunités à réaliser l'« existant » et « le faisable » qui sont des valeurs indissociables. Sen a affirmé qu'il existe un grand ensemble de conditions (y compris la nutrition, la santé, l'habillement et l'éducation) qui mis ensemble constituent le bien-être. Les individus ont un ensemble de droits (se procurer des denrées), qui sont favorisés par un certain nombre de dons (financier, humain, naturel, social et capital

productif) et d'échanges (production et commerce par un individu). Ces droits sont transformés en un ensemble d'opportunités (capacités) dans le souci de réaliser un ensemble de fonctionnements (résultats du bien-être). Sen (1999)⁵⁴⁹ s'est résolu à ne pas préciser quelles étaient les capacités. Il a néanmoins identifié cinq libertés fondamentales :

- 1) La liberté politique/participative ou droits civiques, tels que la liberté d'expression et le droit de voter ;
- 2) Les facilités économiques, par exemple, les opportunités de participer au commerce, à la production et de vendre le fruit et le produit de son travail dans un cadre compétitif sain ;
- 3) Les opportunités sociales, telles qu'une éducation adéquate et des facilités en matière de prise en charge médicale ;
- 4) Les garanties de transparence, notamment l'ouverture au gouvernement et aux affaires et la confiance sociale ;
- 5) La sécurité protective, par exemple, la loi et l'ordre, les réseaux de sécurité sociale pour les chômeurs.

Le concept des libertés politiques de Amartya Sen est vaste et renvoie à la liberté des individus « à déterminer leurs dirigeants et les principes sur lesquels ils seront dirigés. Il intègre aussi la possibilité d'examiner minutieusement et de critiquer les actes des dirigeants, d'avoir la liberté d'expression en politique et d'avoir une presse non censurée, de bénéficier de la liberté de choisir entre les différents partis politiques et ainsi de suite...

Ces libertés en politique englobent les droits politiques associés aux démocraties dans leur sens le plus large [les possibilités d'un dialogue politique, la dissidence et la critique, ainsi que le droit de vote et la sélection participative du législatif et de l'exécutif ».

⁵⁴⁹ A. SEN, *Development as Freedom*, s. l., Oxford University Press, 1999, p. 38

De prime abord, la liberté intellectuelle est le droit à la liberté de pensée et d'expression de la pensée. Il s'agit d'un droit de l'homme tel que défini par l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme comme suit :

« *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit...* »⁵⁵⁰

Cette liberté est évaluée par le classement mondial de la liberté de presse effectué annuellement et publié par « Reporter sans frontières »⁵⁵¹.

b. La créativité

Deuxièmement, la créativité et l'innovation sont considérées comme des éléments clés dans l'évaluation du renforcement de l'intellect. L'innovation est alors ici mesurée comme un sous-indice pour mesurer la compétitivité nationale basée sur *Maqasid Charia*.

En effet, Béhar Touchais⁵⁵² confirme que la compétition est l'alliée de la qualité et de l'innovation⁵⁵³⁵⁵⁴. Selon Heidegger le Dasein est souvent préoccupé de se distinguer des autres par la compétition. Elle subséquemment est un outil pour assurer cette distanciation de *Soi* du *Mitsein*. L'innovation alors est un besoin existentiel que la compétition permettrait de l'atteindre ou comme le confirme Béhar-Touchais⁵⁵⁵ qu'elle est un « *aiguillon pour innover* ». Lallement et Wisnia-Weill (2007) assurent que la compétition et l'innovation se nourrissent. En effet, comme la compétition nourrit l'innovation, cette dernière se nourrit de la

⁵⁵⁰ « Universal Declaration of Human Rights | United Nations », *op. cit.*

⁵⁵¹ « Reporters Without Borders (RSF) », sur *Bienvenue sur le site de Reporter sans frontières | RSF*, <https://rsf.org/fr>, s. d.

⁵⁵² M. BEHAR-TOUCHAIS, « PRÉFACE », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquisertlaconcurrence.org/articles/preface/>, s. d.

⁵⁵³ J. MEADEL, « La liberté de la concurrence et l'intérêt général », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquisertlaconcurrence.org/articles/la-liberte-de-la-concurrence-et-linteret-general/>, s. d.

⁵⁵⁴ J. ALMUNIA, « Concurrence, innovation et croissance : Perspective européenne », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquisertlaconcurrence.org/articles/concurrence-innovation-et-croissance-perspective-europeenne/>, s. d.

⁵⁵⁵ M. BEHAR-TOUCHAIS, « PRÉFACE », *op. cit.*

concurrence. D'ailleurs, la dimension schumpetérienne de destruction créatrice de l'innovation, repose sur *l'aiguillon de la compétition*.

Autrui est en compétition avec le Soi, ainsi sont tous les « *Autrui* ». Chacun de ces derniers est en démarche continue d'innover et de se distancer en allant vers le même objectif ainsi que l'étymologie du mot le réclame. L'objectif est certes commun de tous les concurrents, l'innovation ainsi permettrait de répondre au '*comment*', comment être compétitif ou comment gagner cette compétition. Autrui pourrait être considéré comme une référence pour atteindre l'objectif, tout de même, certains trouvent que tout au long de la compétition, se focaliser sur l'objectif permettrait une meilleure réussite de l'interaction. En effet, comme Arnsperger (1996)⁵⁵⁶ le recommande cette innovation serait réussie si l'interaction compétitive avec autrui est anonyme. Par conséquent, les effets positifs de la compétition semblent être maintenables seulement au prix d'une « anonymisation » forte des interactions humaines.

Concernant cette relation entre la compétition économique et l'innovation, Aghion et al (2005)⁵⁵⁷ ont trouvé qu'il y avait une relation de U inversée entre les deux. En premier lieu parce que dans un environnement peu innovant, peu d'entreprises investissent dans la R&D. Ceux qui y investissent renforcent leurs chances d'avoir et de concevoir une innovation. Le cas de *Apple*, *Nokia* et *Blackberry* en témoigne. En effet, quand le *iPhone* est apparu en 2007 ce sont *Nokia* et *Blackberry* qui avaient la part de marché, mais aujourd'hui, en 2018, ces deux marques sont quasi-inexistantes. Et ensuite parce qu'on arrive à un stade d'*obsolescence* où la compétition innovatrice est intense. Ceci converge avec le modèle de croissance schumpétérien de la destruction créatrice, les innovations changent à une cadence démesurée.

⁵⁵⁶ C. ARNSPERGER, « Christian, Competition, consumerism, and the "Other". A philosophical investigation into the ethics of economic competition », s. l., 1996

⁵⁵⁷ P. AGHION *et al.*, « Competition and Innovation: An Inverted-U Relationship », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 120, n° 2, 2005, p. 701-728

En conséquence, dans ce cadre compétitif, plus on innove, plus on détruit des innovations qui pourraient encore servir. Le marché ici intervient où la compétition se focalise plutôt sur les brevets de ces innovations. Au final, dans les différents stages et environnements compétitifs, Hartmann et Kjaer (2015)⁵⁵⁸ certifient dans leur article sociologie de la compétition, que cette dernière est devenue un moyen de faire avancer la destruction créative schumpetérienne en vue d'établir un nouveau type d'état de marché, un nouveau modèle sociétal...

Afin d'évaluer la compétition des pays et leur contribution dans la créativité et l'innovation, trois indices d'évaluation de l'innovation mondiale sont disponibles.

- i. Indice mondial de l'innovation⁵⁵⁹ (*Boston Consulting Group* et *National Association of Manufacturers (NAM)*)
- ii. Indice mondial de l'innovation (INSEAD, Université Cornell et OMPI)
- iii. Quotient d'innovation globale de Bloomberg⁵⁶⁰

Le deuxième⁵⁶¹ a été choisi dans cette évaluation. Il est compilé annuellement par l'Université Cornell, l'INSEAD et l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). Il s'agit d'un indice composite qui classe les pays en termes d'environnement propice à l'innovation et à leurs résultats d'innovation. Dans l'édition 2013, la Confédération de l'industrie indienne, Booz et Company, (*Emirates Integrated Telecommunications Company*) et Huawei ont adhéré en tant que partenaires du savoir.

c. Une excellente éducation

Enfin, la qualité de l'éducation est une composante clé, cette dimension est plus importante que l'éducation de base. La qualité de l'éducation reflète le développement de l'intelligence dans un pays. Quatre indicateurs clés sont choisis dans ce sous-index

⁵⁵⁸ E. HARTMANN et P. F. KJAER, « Special issue », *op. cit.*

⁵⁵⁹ Global Innovation Index

⁵⁶⁰ Global Innovation Quotient

⁵⁶¹ « Global Innovation Index | Winning with Global Innovation », sur *Global Innovation Index*, <https://www.globalinnovationindex.org/Home>, s. d.

- Années d'études supérieures: Le nombre moyen d'années d'études au le niveau tertiaire de l'éducation parmi les personnes de plus de 25 ans. La source est le *Barro-Lee Educational Attainment Dataset*.⁵⁶²
- Nombre d'universités classées au rang mondial (0 = aucune; 5 => 50): le nombre d'universités classées parmi les 400 premiers sur l'un des trois classements universitaires internationaux les plus utilisés, mesuré sur une échelle allant de 0 (aucune université classées) à 5 (plus de 50 universités classées). La source de cet indicateur est: Classement mondial Times des université de l'enseignement supérieur⁵⁶³, classement mondial QS des universités⁵⁶⁴, et le classement académique des universités du monde⁵⁶⁵.
- Taux d'alphabétisation des adultes (population âgée de 15 ans et plus). Cet indicateur détermine le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus (qui peut, avec compréhension, lire et écrire une déclaration courte et simple sur leur vie quotidienne). L'alphabétisation englobe également la numération, qui est la capacité de faire des calculs arithmétiques simples. La source de cet indicateur est l'institut de la statistique des Nations unies pour l'éducationnelle, science et la culture.⁵⁶⁶
- Utilisateurs internet (pourcentage par population) Cet indicateur est important étant donné que l'internet raffine l'éducation et renforce sa qualité de nos jours. Il représente l'aperçu du nombre d'utilisateurs internet sur la population totale, utilisant internet depuis n'importe quel appareil (y compris les téléphones

⁵⁶² « Education Statistics - All Indicators | World DataBank », <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=Education%20Statistics>, s. d.

⁵⁶³ « World University Rankings », sur *Times Higher Education (THE)*, <https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/2016/world-ranking>, 30 septembre 2015

⁵⁶⁴ « QS World University Rankings 2013 », sur *Top Universities*, <http://www.topuniversities.com/university-rankings/world-university-rankings/2013>, 27 août 2013

⁵⁶⁵ « Academic Ranking of World Universities - 2013 | Top 500 universities | Shanghai Ranking - 2013 | World University Ranking - 2013 », <http://www.shanghairanking.com/ARWU2013.html>, s. d.

⁵⁶⁶ « Adult literacy rate, population 15+ years, both sexes (%) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.ZS>, s. d.

portables) au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur est publié par l'Union internationale des Télécommunication.⁵⁶⁷

⁵⁶⁷ « ITU: Committed to connecting the world- Internet users out of the total population », sur *ITU*, http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/statistics/2013/Individuals_Internet_2000-2012.xls, s. d.

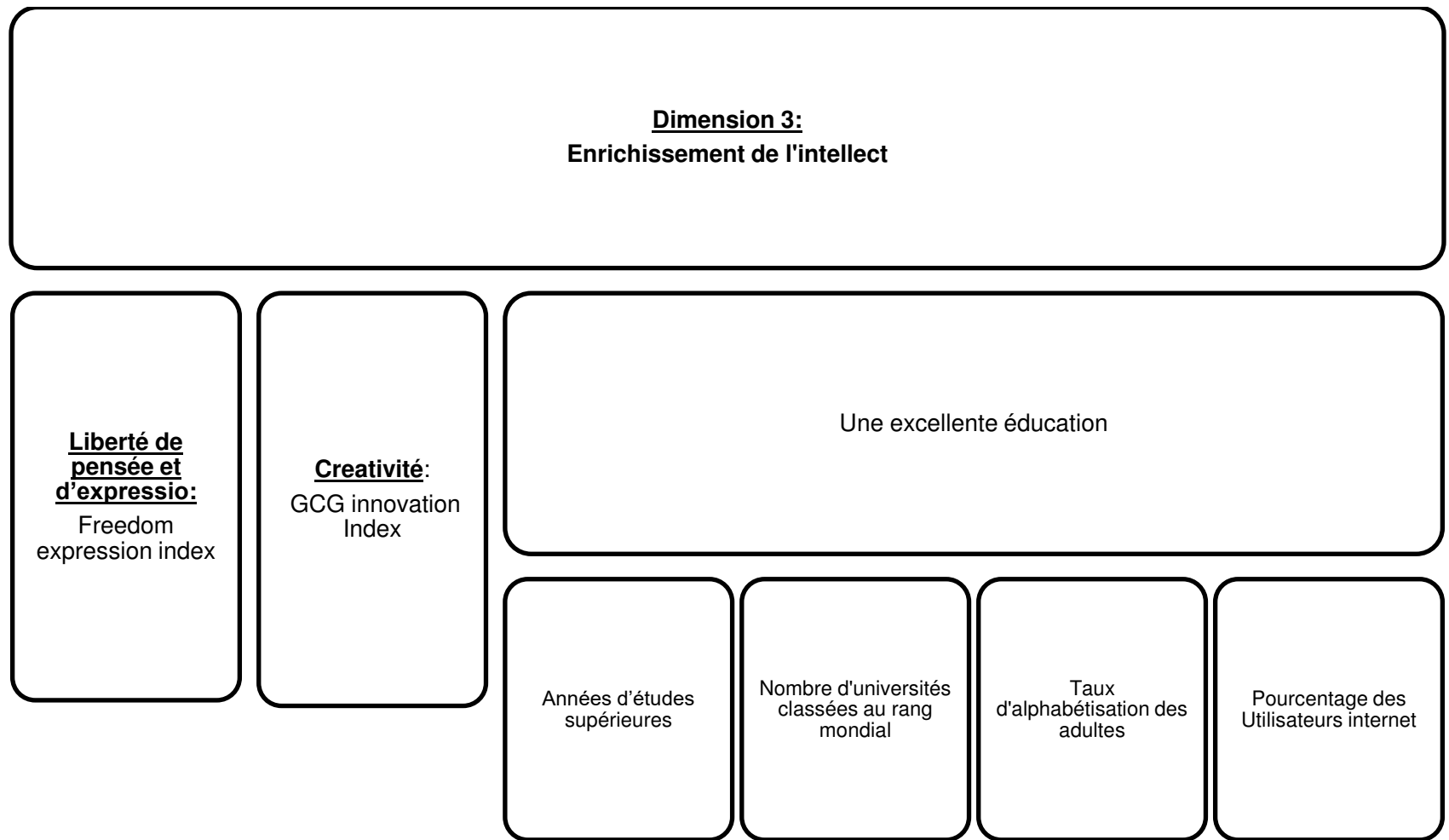


Figure 21 - indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de l'intellect »

IV- Enrichissement de la postérité

L'évaluation du renforcement de la postérité peut se faire une fois que les éléments nécessaires des générations futures sont réglés. En fait, les nouvelles générations ont besoin d'un toit décent sur leur tête, d'un environnement sain, d'une bonne éducation et surtout d'une famille respectable.

a. Santé

L'Islam a beaucoup mis l'emphase sur la santé et l'hygiène. Le prophète y accordait une grande importance au point qu'il considérait cet acte comme un devoir religieux. À ce titre, il affirmé que l'« *Hygiène et la propreté sont un signe de croyance et n'eût été mon souhait de ne pas rendre les choses difficiles pour les Musulmans, j'aurais rendu le brossage des dents obligatoire* ».

Chapra (2008)⁵⁶⁸ considère qu'avoir un environnement sain et hygiénique est nécessaire pour l'enrichissement de la postérité et la progéniture. Pour pouvoir l'évaluer, j'ai mis l'accent sur les indicateurs suivants:

- La sous-alimentation (de la population): Le pourcentage de la population dont la consommation alimentaire est insuffisante pour répondre en permanence aux besoins en énergie alimentaire. La source de cet indicateur est l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.⁵⁶⁹
- Le fossé du déficit alimentaire (calories / personnes sous-alimentées): nombre de calories nécessaires pour élever les sous-alimentés de leur statut, tout le reste étant constant. L'intensité moyenne de la privation de nourriture du sous-alimenté, estimée comme la différence entre l'apport énergétique alimentaire moyen et la consommation moyenne d'énergie alimentaire de la population sous-alimentée (privée de nourriture), est multipliée par le nombre de sous-alimentés pour fournir une estimation du déficit alimentaire total dans le pays, qui est ensuite normalisé par la population totale. La source de cet indicateur

⁵⁶⁸ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāṣid al-Sharīh, op. cit.*
⁵⁶⁹ « World Development Indicators | World DataBank », <http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators>, s. d.

est également l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture⁵⁷⁰

- Taux de mortalité maternelle (décès / 100 000 naissances vivantes): le nombre annuel de décès dus à une cause liée ou aggravée par la grossesse ou sa prise en charge (à l'exclusion des causes accidentelles ou incidentes) pendant la grossesse et l'accouchement ou dans les 42 jours de la fin de la grossesse, Quelle que soit la durée et le lieu de la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Cet indicateur est collecté par l'Organisation mondiale de la santé.⁵⁷¹
- Taux de mortinatalité (décès / 1 000 naissances vivantes): décès fœtaux du troisième trimestre (> 1000 grammes ou > 28 semaines), pour 1 000 naissances vivantes. Cet indicateur est collecté par l'Organisation mondiale de la santé.⁵⁷²
- Le taux de mortalité infantile (décès / 1 000 naissances vivantes) est la probabilité qu'un enfant soit né d'une année donnée avant l'âge de cinq ans pour 1 000 naissances vivantes. La source de cet indicateur est le Groupe inter-agence des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile.⁵⁷³
- Décès par maladies infectieuses (décès / 100 000). Cet indicateur est élaboré par l'Organisation mondiale de la santé. Il représente le taux de mortalité normalisé selon l'âge découlant des décès causés par la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles, le VIH / sida, la diarrhée, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, le tétanos, la méningite, l'hépatite B, l'hépatite C, le paludisme, la trypanosomiase, la maladie de Chagas, la schistosomiase, la leishmaniose , La filariose lymphatique, l'onchocercose, la lèpre, la dengue, l'encéphalite japonaise, le trachome, les infections intestinales et d'autres maladies infectieuses pour 100 000 personnes.⁵⁷⁴

⁵⁷⁰ « Depth of the food deficit (kilocalories per person per day) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SN.ITK.DFCT>, s. d.

⁵⁷¹ « GHO | By category | Maternal mortality - Data by country », sur WHO, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.15?lang=en>, s. d.

⁵⁷² « WHO | Stillbirths », sur WHO, http://www.who.int/maternal_child_adolescent/epidemiology/stillbirth/en/, s. d.

⁵⁷³ « GHO | By category | Probability of dying per 1 000 live births - Data by country », sur WHO, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.525?lang=en>, s. d.

⁵⁷⁴ « Global Health Observatory data repository », sur WHO, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.18?lang=en>, s. d.

- Mortalité attribuable à la pollution atmosphérique en plein air (décès / 100 000): elle est également organisée par l'Organisation mondiale de la santé. C'est le nombre de décès résultant des émissions provenant de l'activité industrielle, des ménages, des voitures et des camions, exprimés en taux pour 100 000 personnes.
- Mortalité attribuable à la pollution de l'air intérieur (décès / 100 000): décès attribuables à l'âge de la pollution atmosphérique intérieure, y compris les cas dérivés de la grippe de l'air intérieur, la pneumonie pneumococcique, la pneumonie du type B de la grippe H, la pneumonie respiratoire du virus syncytial, d'autres infections respiratoires inférieures, La trachée, les bronches et les cancers du poumon, les maladies cardiaques ischémiques, les accidents vasculaires cérébraux ischémiques, les accidents vasculaires cérébraux et autres accidents non ischémiques, les maladies pulmonaires obstructives chroniques et les cataractes pour 100 000 personnes. Dans le modèle SPI, les données sont passées de 3 (<30 décès pour 100 000 personnes) à 1 (> 100 décès pour 100 000 personnes). Cette mesure est compilée par *Institute for Global Health Metrics and Evaluation*.⁵⁷⁵

b. Disponibilité et décence de logement

Avoir un logement qui sert d'abri pour la progéniture est certainement pas un luxe mais un prérequis pour maintenir l'intégrité de la famille et son maintien et pouvoir assurer un niveau de vie décent pour les générations futures. Le besoin d'un logement est certes un des besoins sociaux les plus fréquents. Tout de même, ce besoin est certes différent d'une personne à une autre. En effet, le « besoin » ne peut être utilisé uniquement comme un verbe mais il est à combiner à la forme logique ou analytique de « A a besoin de X afin de Y ». Il s'agit d'une compréhension instrumentale qui conçoit les besoins comme un moyen pour effectuer d'autres actions ou atteindre d'autres états ou conditions. Toutes les

⁵⁷⁵ « Institute for Health Metrics and Evaluation: IHME-HOUSEHOLD AIR POLLUTION FROM SOLID FUELS database », https://cloud.ihme.washington.edu/public.php?service=files&t=5a680ed82f7be84d10b32052099fb617&download&path=/2010/IHME_GBD_2010_RESULTS_2010_HOUSEHOLD_AIR_POLLUTION_FROM_SOLID_FUELS_Y2013M11D20.zip, s. d.

déclarations de besoin sont intelligentes. Ceci distingue les besoins d'autres motivations et souligne un aspect de leur normativité.

Alors, ces expressions de besoin exigent d'être justifiées. Lorsque nous disons avoir besoin de X, la valeur de la demande réside dans le bien-fondé de ce pour quoi X est nécessaire. L'expression du besoin est évaluée sur cette base, faire de Y la variable normative essentielle (Thomson 1987)⁵⁷⁶. Par exemple, l'expression « J'ai besoin d'une maison », ne peut être évaluée que lorsque nous saurons pourquoi j'ai besoin d'une maison. « J'ai besoin d'une maison qui me serve d'abri » est une expression de besoin différente de « j'ai besoin d'une maison pour passer le weekend en campagne ». La première a plus de valeur normative parce qu'elle fait référence à un besoin humain vital objectif pour abri.

De ce fait, pour assurer l'enrichissement d'une postérité, le besoin des logements considéré dans l'évaluation cette dimension est celui « avoir besoin d'un logement qui sert d'abri ». Pour établir ces sous-indices, les 6 indicateurs suivants sont indispensables:

- La disponibilité des logements abordables (satisfaisant) c'est une mesure recommandée par l'institut Sondage Mondial Gallup. Il représente le pourcentage des réponses satisfaisantes des personnes interrogées." *Dans la ville ou la zone dans laquelle vous vivez, êtes-vous satisfait ou insatisfait de la disponibilité des biens, des logements abordables?"*
- L'accès à l'électricité (de la population) est le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité. Il est publié par le Projet des Nations Unies, Energie Durable pour Tous⁵⁷⁷
- Qualité de l'approvisionnement en électricité (1=faible; 7=élevée) Cette mesure émane du Forum Economique Mondial, publié par le Rapport annuel Mondial de Compétitivité. C'est la réponse en moyenne aux questions: "*Dans votre*

⁵⁷⁶ G. THOMSON, *Needs*, London New York, Routledge & Kegan Paul, 1987

⁵⁷⁷ « Sustainable Energy for All (SEforALL) - Resources », http://www.se4all.org/wp-content/uploads/2013/09/11-gtf_data_annex.pdf, s. d.

*pays, comment évaluez-vous la fiabilité d'approvisionnement en eau (absence d'interruption et de variation de la tension)?*⁵⁷⁸

- Accès à l'eau courante (de la population) est le pourcentage de la population ayant une ligne de conduite d'eau connectée aux tuyaux à l'intérieur de la maison, à partir d'un ou de plusieurs robinets ou une conduite d'eau courante connectée à une canalisation d'eau en cour ou en parcelle à l'extérieur de la maison. Ce système métrique est adoptée par WHO/UNICEF, un programme de contrôle combiné pour l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable.⁵⁷⁹
- L'accès aux zones rurale et urbaine en vue d'améliorer la source d'eau (différence absolue entre les populations.). Ceci est la valeur absolue de la différence entre l'accès aux zones rurale et urbaine en vue d'améliorer la qualité de l'eau à boire, qui est définie comme le pourcentage de la population ayant de l'eau canalisée dans l'habitation, de l'eau canalisée en cour/parcelle, des fontaines publiques ou des points d'alimentation en eau de secours, des puits tubés ou forages, des sources protégées ou eaux de pluie. Ceci est établi par l'Impératif du Progrès Social utilisant les données relatives au Programme de contrôle combiné de OMS/UNICEF pour l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable. ⁵⁸⁰
- Amélioration des installations sanitaires (de la population) est une conception du Programme de contrôle combiné de OMS/UNICEF pour l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable. C'est le pourcentage de la population ayant des installations sanitaires améliorées, y compris la chasse d'eau, un système de canalisation pour les égouts, une fosse septique, une latrine à fosse, une latrine à fosse ventilée améliorée (VIP), une latrine à fosse recouverte d'une dalle et une toilette par compostage. ⁵⁸¹

⁵⁷⁸ « The Global Competitiveness Report 2013-2014 », sur *Global Competitiveness Report 2014-2015*, <http://www.weforum.org/issues/competitiveness-0/gci2012-data-platform/>, s. d.

⁵⁷⁹ « WHO / UNICEF Joint Monitoring Programme: tables », <http://www.wssinfo.org/data-estimates/tables/>, s. d.

⁵⁸⁰ *Id.*

⁵⁸¹ *Id.*

c. Éducation

En outre, l'éducation est un atout majeur pour garantir des sous indices de postérité améliorée. C'est l'une des priorités de l'UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Ce sous- indice est caractérisé par les 5 paramètres ci-dessous:

- Taux d'alphabétisation chez l'adulte (population âgée de plus de 15 ans): cet indicateur détermine le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus (qui peut, avec compréhension, lire et écrire une simple phrase sur leur vie quotidienne). L'alphabétisation englobe aussi les calculs, la capacité à faire de simples calculs arithmétiques. Cet indicateur émane de l'institut des statistiques de l'UNESCO.
- L'inscription en premier cycle du secondaire (des enfants). Il représente la scolarisation totale au premier cycle du secondaire, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale à l'âge officielle d'éducation au premier cycle du secondaire. Le taux brut de scolarisation peut excéder 100 du fait de l'inclusion des enfants plus âgés et moins âgés à cause de l'entrée précoce ou tardive à l'école et du redoublement de classe. Dans le modèle SPI, les données sont plafonnées à 100. L'Institut des statistiques de l'UNESCO donne cette évaluation.⁵⁸²
- L'inscription dans les écoles secondaires supérieures (des enfants). Le taux d'inscription à l'éducation secondaire supérieure, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale à l'âge officielle d'éducation secondaire supérieure. L'Institut des statistiques de l'UNESCO est également la source de ce calcul.⁵⁸³
- Parité de genre dans la scolarisation au secondaire (filles/garçons) : C'est le ratio des filles aux garçons inscrits au niveau de l'enseignement secondaire

⁵⁸² « Education Statistics - All Indicators| World DataBank », *op. cit.*

⁵⁸³ *Id.*

dans les établissements publics privés. L'Institut des statistiques de l'UNESCO donne cet indicateur.⁵⁸⁴

d. L'intégrité de la famille

Enfin, la principale composante de l'enrichissement de la postérité est d'assurer l'intégrité de la famille. Cela peut être complété en garantissant une liberté sur les choix de vie afin d'éviter le divorce. En outre, le bon traitement des femmes garantit la qualité familiale et l'intégrité. Les 4 indicateurs suivants sont sélectionnés pour mesurer le sous-indice de l'intégrité familiale:

- La liberté sur les choix de vie (satisfait) est le sondage Gallup World Poll. C'est le pourcentage de répondants répondant à la question: « Êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre liberté de choisir ce que vous faites avec votre vie? »
- Le taux de suicide (décès / 100 000) est la mortalité due à une blessure auto-infligée, pour 100 000 personnes. Il est fourni par l'Institut pour la mesure et l'évaluation de la santé.⁵⁸⁵
- L'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le mariage des enfants (1 = faible, 100 = élevé). Cela fait partie de «l'Indice de l'esclavage mondial de la Fondation Walk Free» et constitue une mesure combinée de trois variables: prévalence estimée de l'esclavage moderne dans chaque pays (représentant 95% du total); Une mesure du niveau du trafic des êtres humains vers et depuis chaque pays (compte pour 2,5); Et une mesure du niveau de l'enfant et du mariage précoce dans chaque pays (compte pour 2,5), échelonné de 1 (faible esclavage) à 100 (l'esclavage élevé).⁵⁸⁶
- Femmes traitées avec respect : C'est une métrique de Gallup World Poll. C'est le pourcentage de répondantes répondant oui à la question: « *Croyez-vous que les femmes dans ce pays sont traitées avec respect et dignité, ou non?* ».

⁵⁸⁴ *Id.*

⁵⁸⁵ « Institute for Health Metrics and Evaluation: IHME-SELF HARM database », https://cloud.ihme.washington.edu/public.php?service=files&t=d559026958b38c3f4d12029b36d783da&download&path=/2010/IHME_GBD_2010_RESULTS_2010_SELF-HARM_Y2013M11D15.zip, s. d.

⁵⁸⁶ « Global Slavery Index - 45.8 million people are enslaved in the world today », sur *Global Slavery Index*, <http://www.globalslaveryindex.org/>, s. d.

| | | |
|---|--|--|
| Dimension 4: Enrichissement de la postérité | Le sous-indice (Santé) | La sous-alimentation |
| | | Le fossé du déficit alimentaire |
| | | Taux de mortalité maternelle |
| | | Taux de mortalité infantile |
| | | Décès par maladies infectieuses |
| | | Mortalité attribuable à la pollution atmosphérique en plein air |
| | | Mortalité attribuable à la pollution de l'air intérieur |
| | Le sous-indice (Disponibilité et décence de logement) | La disponibilité des logements abordables |
| | | L'accès à l'électricité |
| | | Qualité de l'approvisionnement en électricité |
| | | Accès à l'eau courante |
| | | L'accès aux zones rurales et urbaines en vue d'améliorer la source d'eau |
| | Amélioration des installations sanitaires | |
| Le sous-indice (Éducation) | Taux d'alphabétisation chez l'adulte | |
| | L'inscription en premier cycle du secondaire | |
| | L'inscription dans les écoles secondaires supérieures | |
| | Parité de genre dans la scolarisation au secondaire | |
| Le sous-indice (L'intégrité de la famille) | La liberté sur les choix de vie | |
| | Le taux de suicide | |
| | L'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le mariage des enfants | |
| | Femmes traitées avec respect | |

Figure 22 - indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de postérité »

V- Développement et expansion de la richesse

Faisant référence à ce qu'a été dit avant, le PIB d'abord était considéré à la période de reconstruction de l'après-guerre, comme l'indicateur de la performance économique et de compétitivité. Plus tard, la version dérivée cet indicateur, (PIB par habitant) a commencé à être largement utilisé pour interpréter le succès de la croissance économique. En dépit des avertissements incessants de Kuznets, le créateur du PIB, quant au fait qu'il n'était pas adéquat pour mesurer le bien-être et le progrès social, cet indicateur était très fréquemment utilisé de façon inappropriée.

Ici, cet indicateur ne va évidemment pas servir du seul moyen pour évaluer la compétitivité. Encore plus, il ne sera pas considéré seul pour mesure l'aspect matériel que représente cette dimension de « développement et expansion de la richesse ». Encore plus, elle est loin d'être mesurée en se basant sur PIB par habitant; trois autres composantes sont considérées dans cette mesure:

- i. La liberté économique
- ii. Opportunités d'emploi
- iii. Opportunités d'auto-emploi

Tout de même, pour assurer une égalité et cohérence des résultats, la mesure de PIB par habitant utilisée est celle sur la base de parité de pouvoir d'achat (PPA). Ainsi, le PIB de la PPA c'est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux sur la base des taux de parité de pouvoir d'achat. Cet indicateur fait partie des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.

a. Liberté économique

La liberté d'entreprise ou liberté économique : elle représente le droit des hommes à contrôler leur propre travail et leurs biens. Dans une société économiquement libre, les individus sont libres de travailler, produire, consommer, et investir à leur guise. *L'Indice de liberté économique*⁵⁸⁷ est un guide annuel publié par *Heritage Foundation*⁵⁸⁸ et le Wall Street Journal.

La définition en 2008 de l'indice de liberté économique est la suivante⁵⁸⁹:

*La forme la plus élevée de liberté économique assure un droit absolu à la propriété privée, permet une liberté totale de mouvement pour les salariés, capitaux et biens, et une absence totale de coercition ou de contraintes sur la liberté économique sauf en cas de protection ou maintien de la liberté elle-même.*⁵⁹⁰

En se basant sur les statistiques de la Banque mondiale, du FMI, et de l'Economist Intelligence Unit⁵⁹¹, l'indice décompose la liberté économique en dix critères généraux suivants :

- i. Liberté d'entreprise
- ii. Liberté des échanges
- iii. Poids des taxes et impôts
- iv. Dépenses du gouvernement
- v. Stabilité monétaire
- vi. Liberté d'investissement
- vii. Dérégulation financière

⁵⁸⁷ « Index of Economic Freedom: Promoting Economic Opportunity and Prosperity by Country », <http://www.heritage.org/index/>, s. d.

⁵⁸⁸ La Heritage Foundation est fondée en 1973 par Paul Weyrich, Edwin Feulner et Joseph Coors. Il est un groupe de réflexion américain de politique publique conservateur basé à Washington. La fondation a joué un rôle de premier plan dans le mouvement conservateur pendant la présidence de Ronald Reagan.

⁵⁸⁹ « Wikiwix's cache », <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.heritage.org%2Findex%2FFAQ.aspx>, s. d. ; « Indice de liberté économique », dans *Wikipédia*, 2018

⁵⁹⁰ Economic freedom is the fundamental right of every human to control his or her own labor and property. In an economically free society, individuals are free to work, produce, consume, and invest in any way they please, with that freedom both protected by the state and unconstrained by the state. In economically free societies, governments allow labor, capital and goods to move freely, and refrain from coercion or constraint of liberty beyond the extent necessary to protect and maintain liberty itself.

⁵⁹¹ Une société qui appartient au groupe de « The Economist »

- viii. Protection de la propriété privée
- ix. Lutte contre la corruption
- x. Libéralisation du travail

b. Les opportunités d'emploi

Les opportunités d'emploi sont évaluées sur la base du taux de chômage. Il renvoie à la part de la force ouvrière qui est sans emploi mais disponibles pour travailler et à la recherche de l'emploi. C'est un indicateur clé de la base de données du marché de l'emploi et il fait partie du Catalogue des Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.⁵⁹²

Ici, ne parle que les opportunités de l'emploi. Le choix a été fait de ne considérer que le taux de chômage avec la conscience que cela ne permet pas de mesurer la qualité de l'emploi fourni. OCDE⁵⁹³ a bien décomposé cet aspect et on a bien conclu qu'il est aussi multidimensionnel et pourrait être convenir à ces aspects : 1) la qualité de l'environnement de travail ; 2) la sécurité sur le marché du travail ; et 3) la qualité du revenu d'activité

En fait, on en des inégalités des revenus même dans les pays industrialisés. Gottschalk et Smeeding (1997)⁵⁹⁴ observent qu'à un moment donné, les pays modernes diffèrent largement en matière de revenus et les nations pratiquant les négociations centralisées (par exemple, la Suède et l'Allemagne) présentent un taux d'égalité plus élevé par rapport aux nations pratiquant les négociations moins centralisées (par exemple, les États-Unis et Canada). Ils observent aussi que la plupart des pays industrialisés ont enregistré une certaine hausse de l'inégalité salariale parmi les hommes de la même tranche d'âge au cours des années 80. L'inégalité salariale s'est accrue aux États-Unis et au Royaume-Uni et a connu une baisse dans les pays scandinaves.

En effet, l'augmentation des taux de chômage relatifs parmi les moins qualifiés dans certains, mais pas dans tous les pays dont les institutions de fixation des salaires sont centralisées suggèrent que ces contraintes

⁵⁹² « Unemployment, total (% of total labor force) (modeled ILO estimate) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS>, s. d.

⁵⁹³ « Qualité de l'emploi - OCDE », <http://www.oecd.org/fr/emploi/qualite-de-l-emploi.htm>, s. d.

⁵⁹⁴ P. GOTTSCHALK et T. M. SMEEDING, « Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, 1997, p. 55

institutionnelles contribuent au moins en partie à atténuer la hausse de l'inégalité salariale.

c. Les opportunités d'auto-emploi :

Selon Schumpeter⁵⁹⁵, le capitalisme était « une forme ou une méthode de changement économique et n'est en aucun cas et ne sera jamais stationnaire ». L'ouverture des nouveaux marchés et les progrès récents en termes d'organisation n'ont cessé de détruire de l'intérieur l'ancienne structure économique. Ainsi, Le processus de destruction créatrice de Schumpeter se produit, formant par la même la dynamique essentielle du capitalisme. Le capitalisme étant perçu comme processus évolutif en constante mutation, Schumpeter pense que la fonction de l'entrepreneur consiste à réformer, révolutionner, « oser aller hors des sentiers battus » (Schumpeter 1943)⁵⁹⁶. Le capitalisme continue, donc, d'exister grâce à la capacité d'innover dans le contexte du processus de destruction créatrice.

La liberté d'entreprendre est alors un des aspects sur lequel Chapra (2008)⁵⁹⁷ a mis l'accent pour assurer un développement de la richesse des pays. Les opportunités d'auto-emploi pourraient être mesurées avec les données du consortium de Global Entrepreneurship Monitor (GEM)⁵⁹⁸. De tous les indicateurs disponibles, cette évaluation est réalisée sur la base des indicateurs suivants :

- Taux de propriété des entreprises établies : Pourcentage de la population de 18-64 qui sont actuellement propriétaire-gérant d'une entreprise établie, c'est à dire propriétaire et gérant d'une entreprise fonctionnelle qui a des salaires payés, des salaires ou tout autre paiement aux propriétaires pour plus de 42 mois.
- Crainte du taux d'échec : Pourcentage de la population 18-64 ayant des opportunités de perception positives qui disent que la peur de l'échec leur éviterait de mettre sur place une entreprise.

⁵⁹⁵ J. SCHUMPETER, *Capitalisme, socialisme et démocratie : Suivi de Les possibilités actuelles du socialisme et La marche au socialisme*, J.-C. Casanova et G. Fain (trad.), Paris, Payot, 1990
⁵⁹⁶ *Id.*

⁵⁹⁷ M. U. CHAPRA, *The Islamic vision of development in the light of Maqāsid al-Sharīh*, *op. cit.*

⁵⁹⁸ « GEM Global Entrepreneurship Monitor », sur *GEM Global Entrepreneurship Monitor*, <http://www.gemconsortium.org>, s. d.

- Attention des médias pour l'entrepreneuriat : pourcentage de la population des 18-64 ans qui confirme la déclaration selon laquelle dans leur pays, il est possible parfois de visionner des émissions dans les médias publics concernant de nouvelles opportunités de perception des entreprises.
- Total de l'activité d'entrepreneuriat en phase de démarrage: pourcentage de la population des 18-64 ans qui sont soit entrepreneurs naissants soit propriétaires-gérants d'une nouvelle entreprise (tel que définie plus haut).

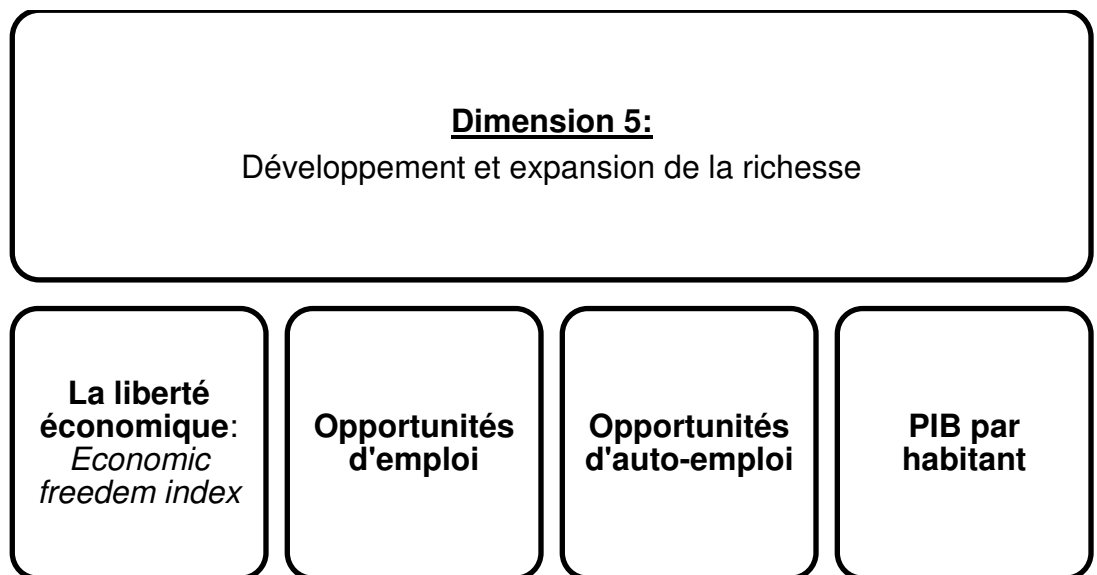


Figure 23 - indicateurs sélectionnés de la dimension « développement et expansion de la richesse »

CHAPITRE SIX

Résultats et discussion

Les indicateurs et indices i-CMC requis sont compilés dans l'Annexe 16, qui résume toutes les données disponibles de la base de données internationale. Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première apparaissent les résultats de l'indice pendant les trois dernières années (2015, 2016 et 2017). La deuxième partie, quant à elle, a pour but d'analyser et d'interpréter ces résultats.

I- Résultats :

L'indice a été compilé sur les trois dernières années (2015, 2016 et 2017). La disponibilité des données sur internet ne permettait pas de faire la comparaison dans l'immédiat entre les trois pays compte tenu du fait que les données étaient beaucoup plus rares pour les années 2016 et 2017 que pour l'année 2015.

a. Résultats 2015

On a pu exposer les formules expliquées dans le chapitre 4 avec les indicateurs et données sélectionnées dans le chapitre 3 afin d'obtenir des résultats pour les cinq dimensions de 187 pays. Les données disponibles ont été trouvées pour un nombre total de 187 pays, cependant, seulement 128 ont été entièrement évalués par les indicateurs et les indices choisis jusqu'ici (Annexe 17).

Après avoir mesuré chaque score dans chaque dimension, ces mesures ont été associées avec une moyenne arithmétique du score disponible. Les premières colonnes représentent le score global et le rang mesuré. Les dix dernières colonnes étaient essentiellement le score et le rang de chaque pays sur chacune des cinq dimensions (les cinq *Maqasid* Charia).

Le tableau de l'Annexe 17 illustre le classement et le score de chaque pays de la liste complète des 187. Les pays classés correspondent uniquement aux 128 pays qui ont tous les cinq scores requis dans tous les *Maqasid* charia. Les 59 pays restants pour lesquels des données sont manquantes figurent au bas du tableau de l'annexe 2, en fonction des dimensions présentées.

L'agencement des couleurs du tableau de l'annexe 2 a été affiché comme expliqué ci-dessous :

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Excellent (+++) | score i-CMC \in [0.7 ; 1] |
| Très bien (++) | score i-CMC \in [0.6 ; 0.7 [|
| Bien (+) | score i-CMC \in [0.55 ; 0.6 [|
| Juste (+-) | score i-CMC \in [0.5 ; 0.55 [|
| Mauvais (-) | score i-CMC \in [0.4 ; 0.5 [|
| Très mauvais (--) | score i-CMC \in [0.3 ; 0.4 [|
| Extrêmement mauvais (---) | score i-CMC \in [0 ; 0.3 [|

Ainsi, la distribution des 128 pays classés a révélé les résultats présentés dans la Figure 24 ci-dessous :

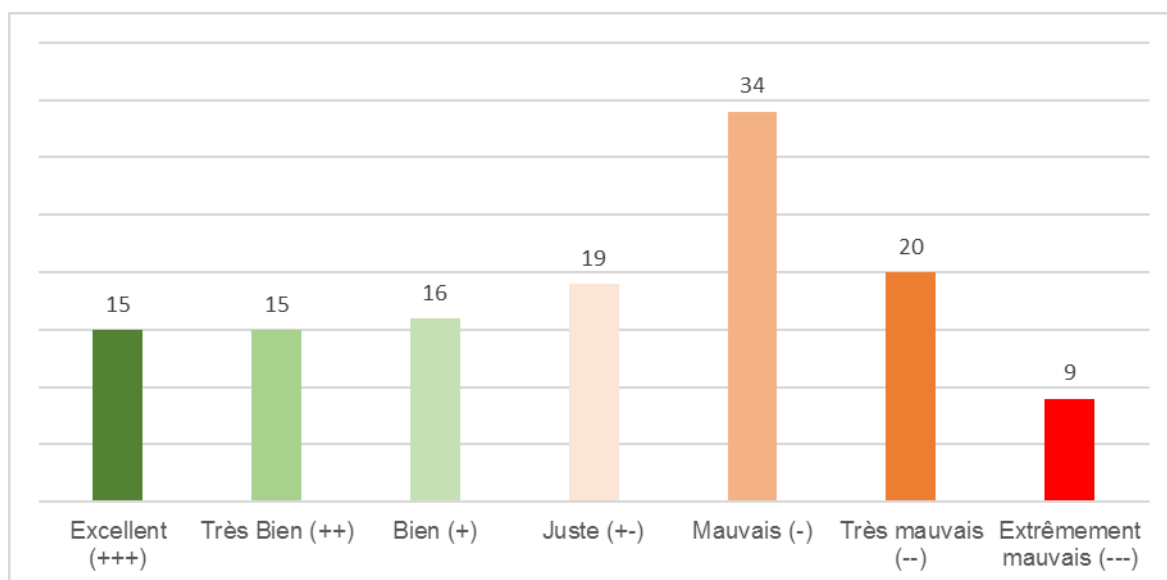


Figure 24 - Répartition des groupes de pays (2015)

On voit bien qu'il y a une concentration de 41.4% des pays dans le score de 0,5 (un score entre 0.45 et 0.55). Parmi lesquels 14.8% avec un score « *Juste* » (score i-CMC \in [0.5 ; 0.55 [) et 26.6% avec un score « *Mauvais* » (score i-CMC \in [0.45 ; 0.5 [).

On estime que 36% seulement sont considérés comme ayant une bonne compétitivité (*Excellent*, *Très bien* et *Bien*).

Les Figure 25 et Figure 26 montrent que :

- La moyenne de tous les scores de tous les pays est : $0,50700375$. Cette valeur est entre le score de la Tunisie (classée 63 avec un score de $0,506$) et le score de la Mongolie (classée 62 avec un score de $0,50828$)
- La Médiane de tous les scores est : 0.50494
 - o La distribution est asymétrique vers la droite (c'est-à-dire, retroussée vers la gauche et avec une « queue » d'étrépage vers la droite).

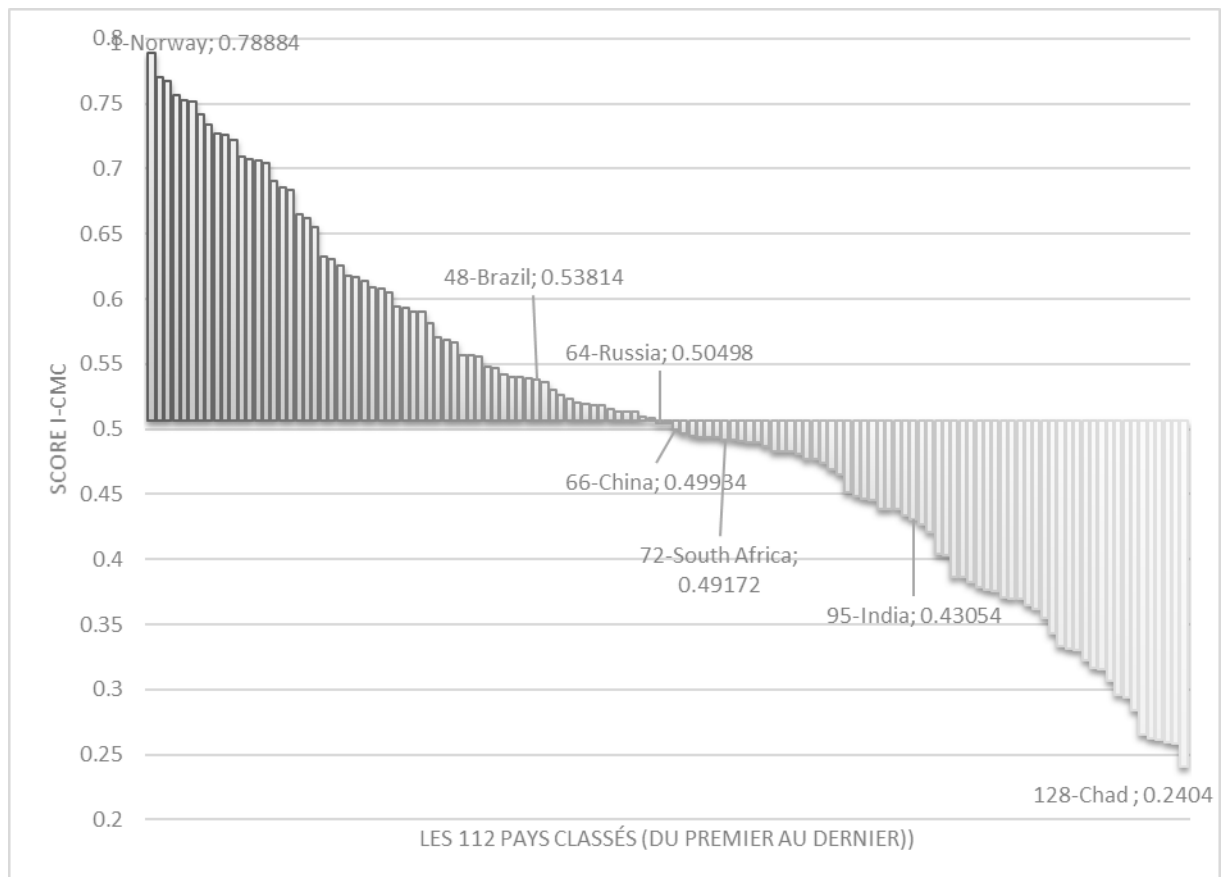


Figure 25 - Répartition des pays par leur i-CMC (2015)

La Figure 25 prouve la distribution asymétrique de la courbe. Ceci s'explique par le fait que la majorité des pays ne sont pas compétitifs. La Figure 25 montre également la compétitivité des pays du groupe BRIC⁵⁹⁹ (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui sont des pays à forte croissance.

⁵⁹⁹ Ce terme est apparu pour la première fois en 2001 dans une note de Jim O'Neill, économiste de la banque d'investissement Goldman Sachs.

(Wilson et Purushothaman, 2003)⁶⁰⁰ a montré que l'économie des pays du groupe BRIC allait rapidement se développer ; le PIB total des BRIC devrait égaler en 2040 celui du G6 (les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France, le Royaume-Uni et l'Italie). Alors que la Figure 25, montre que seuls le Brésil et la Russie sont légèrement au-dessus de la médiane. Mais les trois autres pays (Inde, Chine et Afrique du Sud) sont à droite de la courbe donc moins compétitifs d'un point de vue *Maqasid Charia*.

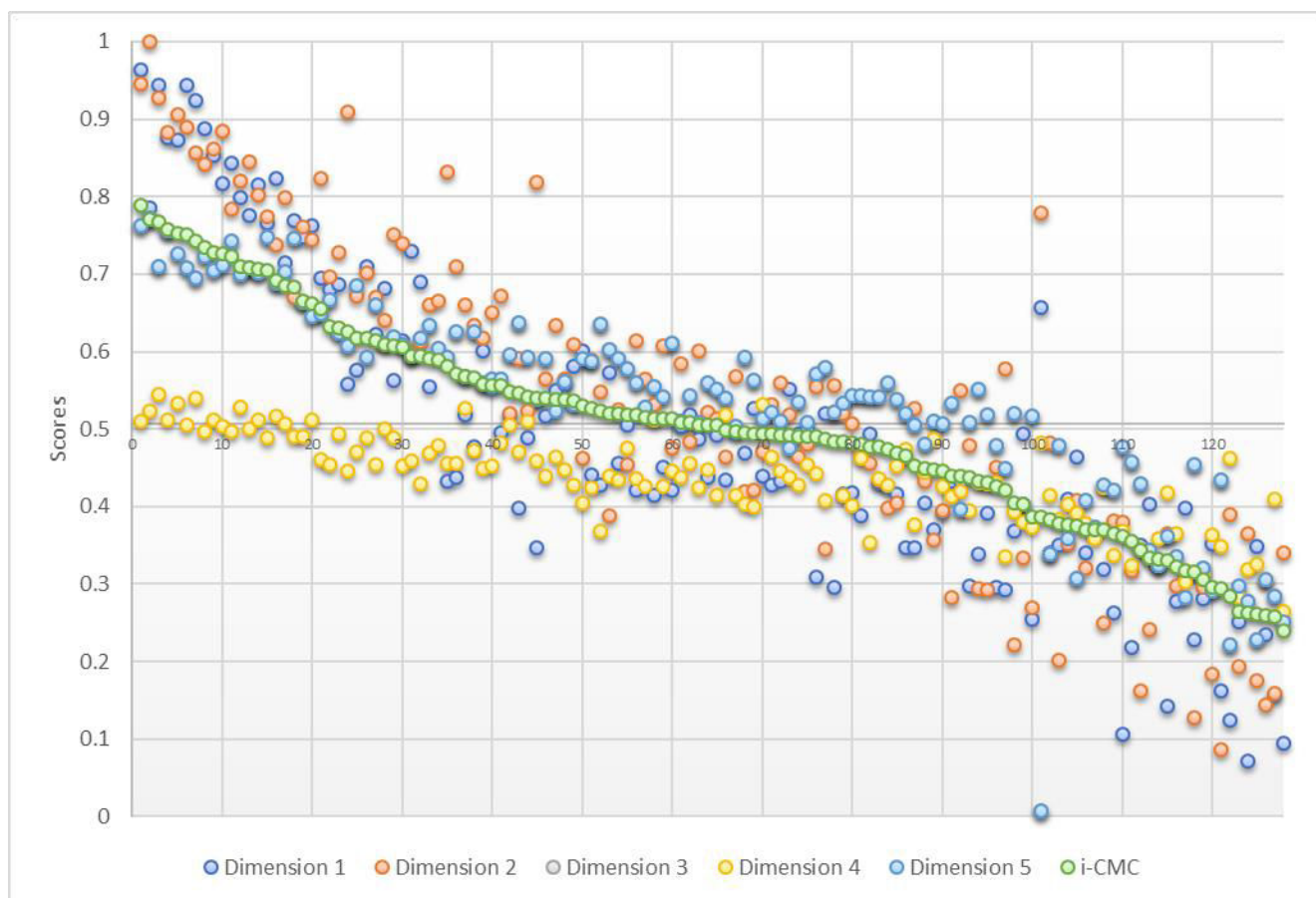


Figure 26 - Distribution des scores i-CMC et de leurs cinq dimensions (2015)

Ensuite, les Figure 26 et Figure 27 ont permis de visualiser la volatilité des scores i-CMC (Figure 26) et de leurs cinq dimensions de l'i-CMC (Figure 27). La volatilité est un indicateur primordial pour mesurer le risque, l'instabilité. Le graphique bleu de la Figure 27 affiche la volatilité des scores de la dimension

⁶⁰⁰ D. WILSON et R. PURUSHOTHAMAN, « Dreaming With BRICs: The Path to 2050 », dans S. Jain, *Emerging Economies and the Transformation of International Business*, s. l., Edward Elgar Publishing, 2003

de l'indice pour chaque pays. Et le graphique orange de cette même figure affiche la volatilité des classements de la dimension pour chaque pays. La Figure 27 montre bien qu'il y a une volatilité faible des premiers rangs (du premier au cinquième). En effet, quand la volatilité est faible ici, cela veut dire que la variation des rangs est faible et ces rangs sont quasiment constants.

La méthode de calcul de la volatilité consiste à utiliser la formule de l'écart-type, puisque l'écart-type sert à mesurer la dispersion d'un ensemble de données. Par exemple pour la répartition des rangs d'un pays dans les cinq dimensions⁶⁰¹, plus l'écart-type est faible, plus les cinq rangs sont homogènes.

Le cas du pays le plus compétitif, la Norvège, en témoigne. Ce pays qui était en 2015 le premier pour l'ensemble des cinq dimensions, était classé premier pour la première dimension, deuxième pour la deuxième dimension, septième pour la troisième dimension, dix-septième pour la quatrième dimension et huitième pour la dernière dimension. L'écart-type du classement i-CMC est 6,36 plus petit que l'écart-type du score i-CMC du Tchad au dernier rang (19,87) (classement 150 pour la dimension 1, classement 143 pour la dimension 2, classement 176 pour la dimension 3, classement 132 pour la dimension 4, et classement 176 pour la dimension 5).

La méthode de calcul de l'écart-type est la suivante : avec x (valeur concernée), « m » étant la moyenne des valeurs et $n=5$ (ici pour le nombre des dimensions)

$$\text{écart type} = \sqrt{\frac{x - m}{n}}$$

D'un autre côté (graphe bleu), les deux extrêmes du classement (le meilleur et le pire score i-CMC) sont plus volatils que les pays du milieu du tableau. De plus, le graphique bleu a montré que les pays du haut du tableau (les plus compétitifs) sont plus volatils en termes de scores que les pays les moins compétitifs. En effet, la Norvège avec le meilleur score i-CMC a un écart-type du score i-CMC de 0,183 et les valeurs des dimensions sont :

- Dimension 1 : 0.9643;

⁶⁰¹ Dimension 1- la revitalisation de l'âme ; Dimension 2- l'enrichissement de la foi ; Dimension 3- l'enrichissement de l'intellect ; Dimension 4- l'enrichissement de la postérité ; Dimension 5- le développement et l'expansion de la richesse.

- Dimension 2 : 0.9454;
- Dimension 3 : 0.7623;
- Dimension 4 : 0.5099;
- Dimension 5 : 0.7623.

Alors que l'écart-type du score i-CMC du Tchad est de seulement 0,0896, avec des valeurs par dimension qui sont les suivantes :

- Dimension 1 : 0.0942;
- Dimension 2 : 0.3398;
- Dimension 3 : 0.2517;
- Dimension 4 : 0.2646;
- Dimension 5 : 0.2517.

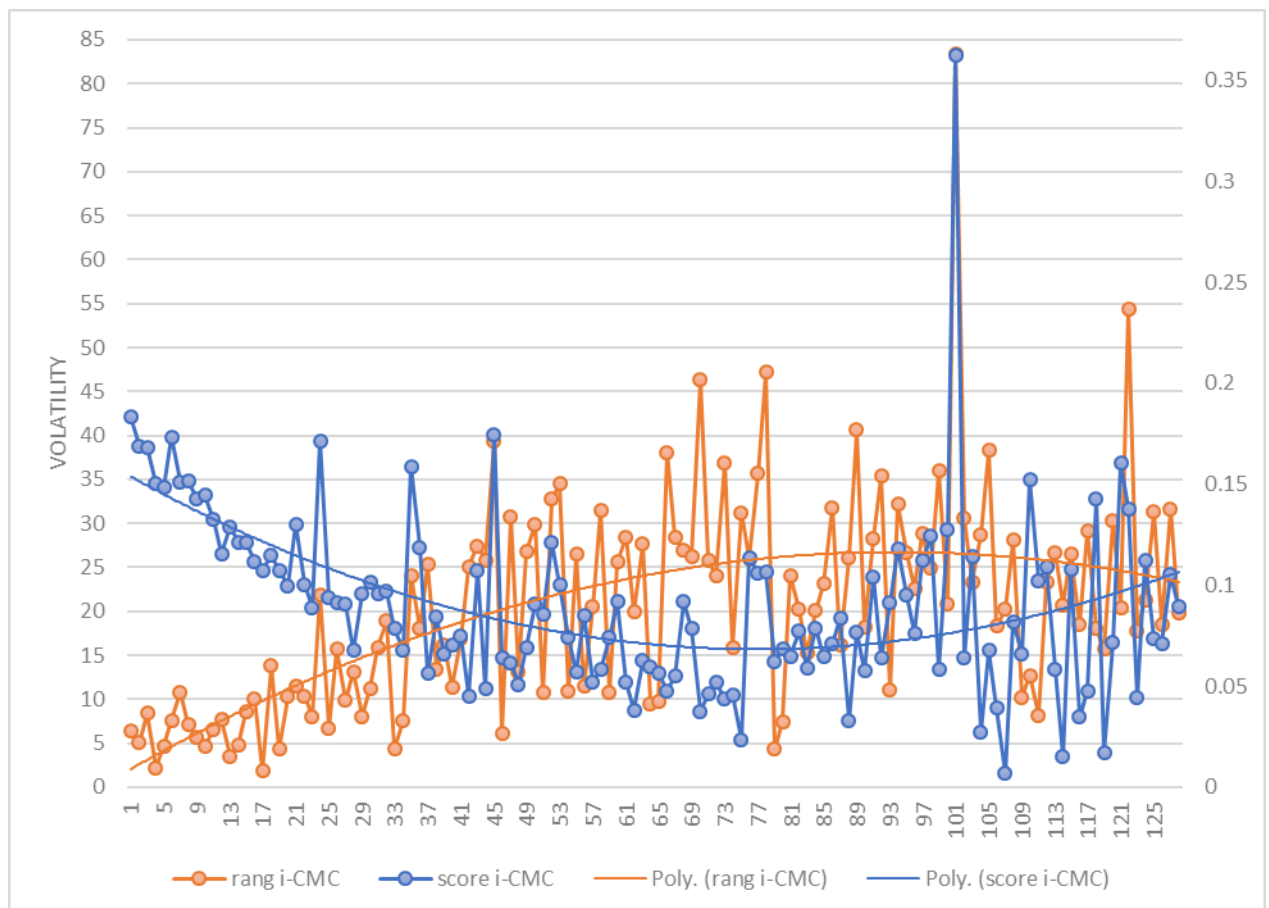


Figure 27- La volatilité de i-CMC (2015)

Par la suite, une analyse des dimensions qui ont contribué le plus (ou le moins) à la compétitivité d'un pays a été réalisée.

- Le Tableau 7 montre les dimensions auxquelles les 128 pays ont accordé le plus d'importance.
- Le Tableau 8 affiche les dimensions auxquelles les 128 pays ont accordé le moins d'importance.
- La Figure 28 présente la distribution des meilleurs scores (max.) et des moins bons (min.) de chacun des 128 pays classés, c'est-à-dire qu'elle affiche la dimension où le pays a marqué le plus (max) et le moins (min).

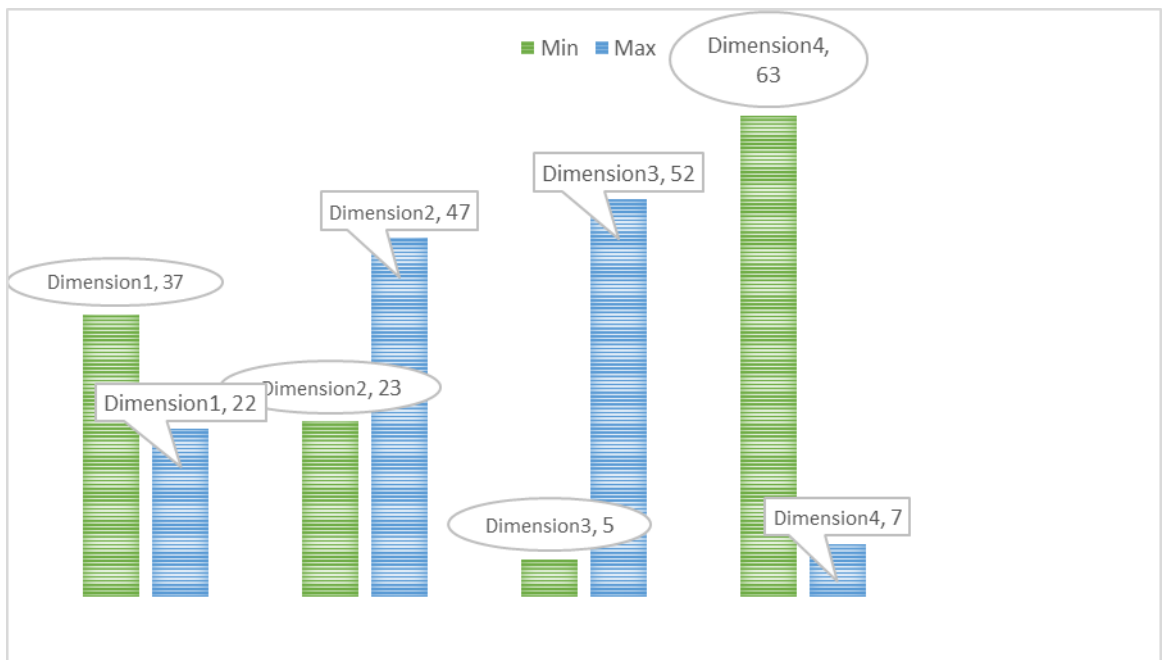


Figure 28 - Distribution des meilleurs (max) et des pires (min) scores de chacun des pays classés (2015)

D'après la Figure 28, on remarque bien que 63 pays (parmi les 128) en 2015, ont donné moins d'importance à la dimension 4 (enrichissement de la postérité). Cette dimension était alors le point faible de la compétitivité des 63 pays. Ensuite, 37 autres n'ont pas donné beaucoup d'importance à leur compétitivité dans la dimension 1 (revitalisation de l'âme). De plus, la dimension 2 (enrichissement de la foi) est le point faible pour 23 autres pays. Finalement, l'enrichissement de l'intellect (dimension 3) était la contribution la plus faible de l'indice pour les cinq pays restants.

D'après cette même Figure 28, on remarque que 52 pays ont présenté leur meilleure contribution dans la dimension 3 (enrichissement de l'intellect).

47 autres pays était assez compétitifs dans l'enrichissement de la foi (dimension 2). De plus, 22 autres pays se sont surpassés en enrichissant la dimension de l'être humain. Finalement, les 7 autres pays étaient plus compétitifs dans l'enrichissement de la postérité (dimension 4).

Pour finir, la Figure 28 montre qu'aucun pays n'a explicitement fait mieux ou moins bien que les autres dans l'enrichissement de la richesse, mais que leur compétitivité (ou non compétitivité) se détermine plutôt en se basant sur les quatre autres dimensions.

La Figure 28 révèle l'attention portée aux 128 pays classés ici dans leurs cinq dimensions évaluées, mais le Tableau 7 et le Tableau 8 montrent la comparaison de ces dimensions surperformées et sous-performées par classe comme défini précédemment. Le but de cette catégorisation est de comprendre les dimensions porteuses de la compétitivité.

| | Max (+++) | Max (++) | Max (+) | Max (+-) | Max (-) | Max (--) | Max (---) |
|--|----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| <i>Dimension 1 Revitalisation de l'âme</i> | 7 | 5 | 10 | 1 | 2 | 4 | 1 |
| <i>Dimension 2 Enrichissement la foi</i> | 8 | 9 | 2 | 9 | 7 | 2 | 2 |
| <i>Dimension 3 Enrichissement de l'intellect</i> | | 1 | 4 | 9 | 24 | 11 | 3 |
| <i>Dimension 4 Enrichissement de la postérité</i> | | | | | 1 | 3 | 3 |
| <i>Dimension 5 Développement et expansion de la richesse</i> | | | | | | | |

Tableau 7- Répartition des meilleurs scores (max) par catégorie (2015)

La matrice du Tableau 7 a montré que les dimensions 1 et 3 sont des dimensions porteuses pour la catégorie « Excellent i-CMC » (+++). On remarque la même chose pour la catégorie des pays (Très bon i-CMC)⁶⁰² et (bon i-CMC)⁶⁰³ avec une plus grande attention supplémentaire à la dimension 3 (Enrichissement de l'intellect).

Cet intérêt pour la dimension 3 est bien évident dans les catégories « Très mauvais i-CMC » et « Mauvais I-CMC ». D'un autre côté, les pays les

⁶⁰² ++ : comme explique plus haut au début de chapitre

⁶⁰³ + : comme explique plus haut au début de chapitre

moins compétitifs⁶⁰⁴ présentaient beaucoup d'intérêt pour les dimensions de l'enrichissement de l'intellect et l'enrichissement de la postérité.

| | | <i>Min</i> (+++) | <i>Min</i> (++) | <i>Min</i> (+) | <i>Min</i> (+-) | <i>Min</i> (-) | <i>Min</i> (--) | <i>Min</i> (---) |
|--|---|---------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|---------------------|
| <i>Dimension 1</i> | | | | 6 | 2 | 15 | 8 | 4 |
| <i>Revitalisation de l'âme</i> | | | | | | | | |
| <i>Dimension</i> | 2 | | | | 4 | 9 | 7 | 5 |
| <i>Enrichissement de la foi</i> | | | | | | | | |
| <i>Dimension</i> | 3 | | | | | 1 | 4 | |
| <i>Enrichissement de l'intellect</i> | | | | | | | | |
| <i>Dimension</i> | 4 | 15 | 15 | 10 | 13 | 9 | 1 | |
| <i>Enrichissement de la postérité</i> | | | | | | | | |
| <i>Dimension</i> | 5 | | | | | | | |
| <i>Développement et expansion de la richesse</i> | | | | | | | | |

Tableau 8- Répartition des mauvais scores (min) par catégorie

La matrice du Tableau 8 indique que l'enrichissement de la postérité est le moins performant de toutes les catégories (mis à part la catégorie la moins compétitive)⁶⁰⁵. Alors que les deux catégories les plus compétitives⁶⁰⁶, ont relativement donné moins d'importance à cette dimension (enrichissement de la postérité).

Le Tableau 8 révèle que les trois premières catégories rouges⁶⁰⁷ n'ont montré aucune concentration pour une dimension précise. Au contraire, il y a bien une multiplicité de dimensions où ces pays n'ont pas atteint leurs objectifs (ces dimensions sont les quatre premières). En résumé, comme le montre le

⁶⁰⁴ Un i-CMC dans la catégorie extrêmement mauvais (- - -)

⁶⁰⁵ Catégorie « Très mauvais »

⁶⁰⁶ Avec un i-CMC « excellent » et un i-CMC « très bien ».

⁶⁰⁷ I-CMC juste, Mauvais et très mauvais

Tableau 8, la catégorie la moins compétitive « *Extrêmement mauvais* » a accordé beaucoup d'attention aux dimensions de l'enrichissement de l'intellect et de la postérité au détriment des deux premières (revitalisation de l'âme et enrichissement de la foi).

b. Résultats 2016 et 2017

On a pu présenter les formules expliquées dans le chapitre 4 avec les indicateurs et données sélectionnées dans le chapitre 3 pour avoir des résultats pour les cinq dimensions de 187 pays. Les données disponibles ont été trouvées pour un nombre total de 187 pays, cependant, seulement 112 ont été entièrement évalués par les indicateurs et les indices choisis jusqu'ici (Annexe 18 pour 2016 et Annexe 19 pour 2017). Donc, contrairement aux résultats de 2015, les données disponibles en 2016 et 2017 pour les indicateurs de l'indice correspondent à 112 pays. Avec la distribution en 6 groupes annoncés plus haut, la Figure 29 ci-dessous montre en pourcentage la répartition des groupes de pays.

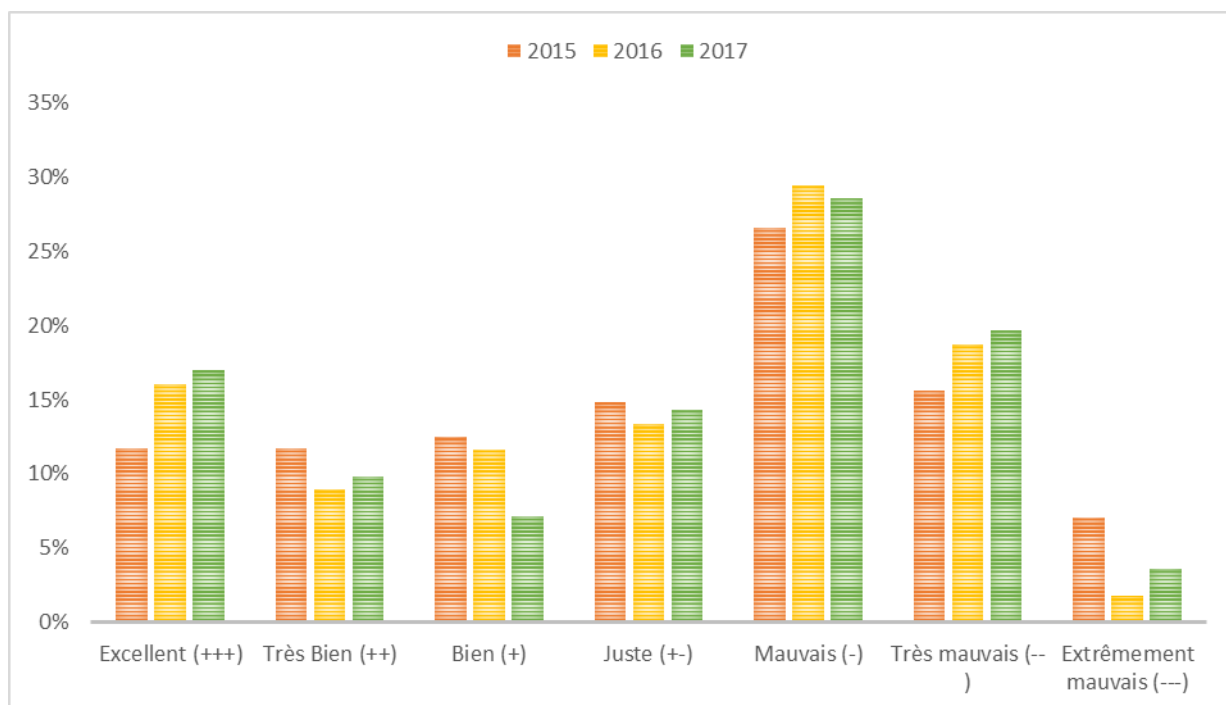


Figure 29- Répartition des groupes de pays (2015, 2016 et 2017)

La représentation est en pourcentage puisque ce n'est pas le même nombre des pays concernés. Le Tableau 9 montre par contre la répartition par nombre de pays.

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Excellent (++++) | 15 | 18 | 19 |
| Très Bien (++) | 15 | 10 | 11 |
| Bien (+) | 16 | 13 | 8 |
| Juste (+-) | 19 | 15 | 16 |
| Mauvais (-) | 34 | 33 | 32 |
| Très mauvais (--) | 20 | 21 | 22 |
| Extrêmement mauvais (-- -) | 9 | 2 | 4 |
| TOTAL | 128 | 112 | 112 |

Tableau 9- Répartition des groupes de pays (2015, 2016 et 2017)

Tout comme 2015, la concentration est dans les catégories des pays dont le score est de 0,5 (un score entre 0.45 et 0.55). Sauf qu'en 2015, cette concentration était de 41%, puis cette concentration a augmenté pour être de 44% en 2016 et 2017.

Concernant les pays compétitifs (ayant une bonne compétitivité – *Excellent, Très bien* et *Bien*), ils représentaient 36% des pays classés en 2015, puis 37% en 2016. Mais ces pays ont perdu en compétitivité, puisque cette catégorie ne représentait que 34% des pays classés en 2017.

Les Figure 30 et montrent que :

En 2016, la moyenne de tous les scores de tous les pays est de 0,522199339. Cette valeur est entre le score du Kazakhstan (classé 49 avec un score de 0,522459708) et le score de la Mongolie (classée 50 avec un score de 0,516397231). De plus la médiane de tous les scores est : 0.499322654. Ainsi, la distribution est quasiment symétrique (Figure 30).

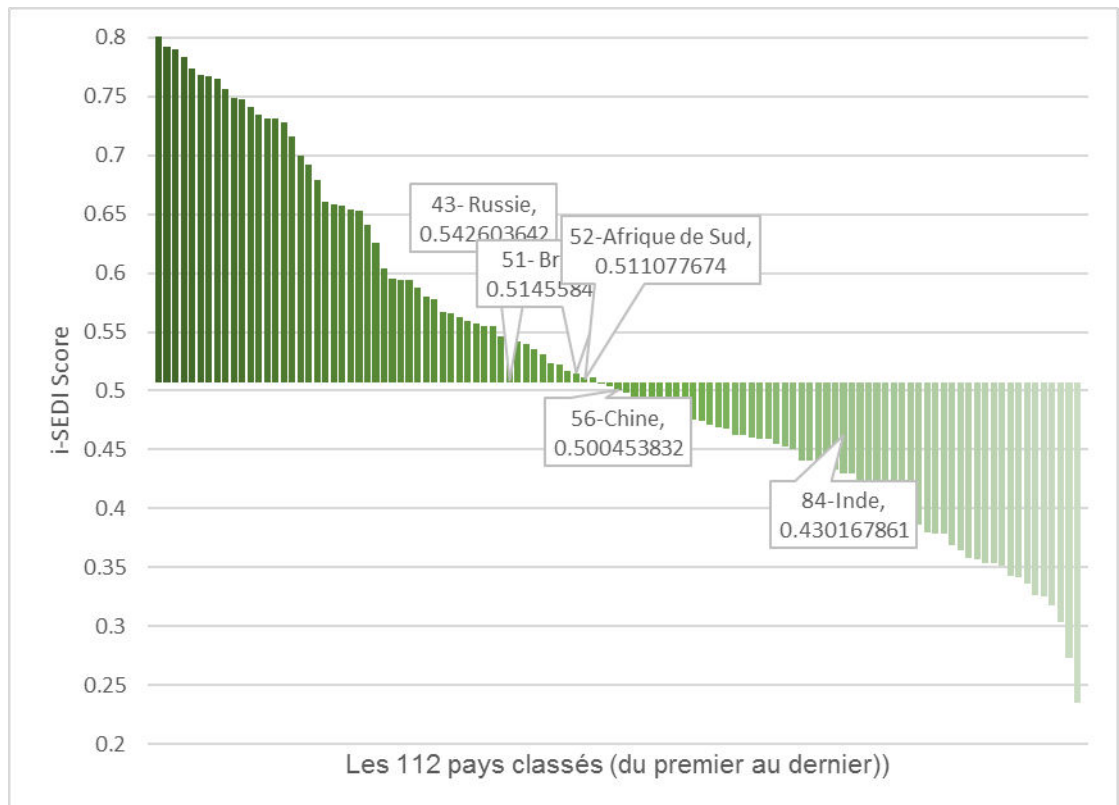


Figure 30 - Répartition des pays par leur i-CMC (2016)

En 2017, la moyenne de tous les scores de tous les pays est de *0,517736166*. Cette valeur est entre le score de la Chine (classée 72 avec un score de *0,522459708*) et le score de la Jamaïque (classée 730 avec un score de *0,515465055*). De plus la médiane de tous les scores est : *0,495198803*. Ainsi, la distribution est asymétrique vers la gauche (c'est-à-dire, retroussée vers la droite, d'où on trouve 72 pays parmi les 112 au-dessus de la moyenne de tous les scores (Figure 31).

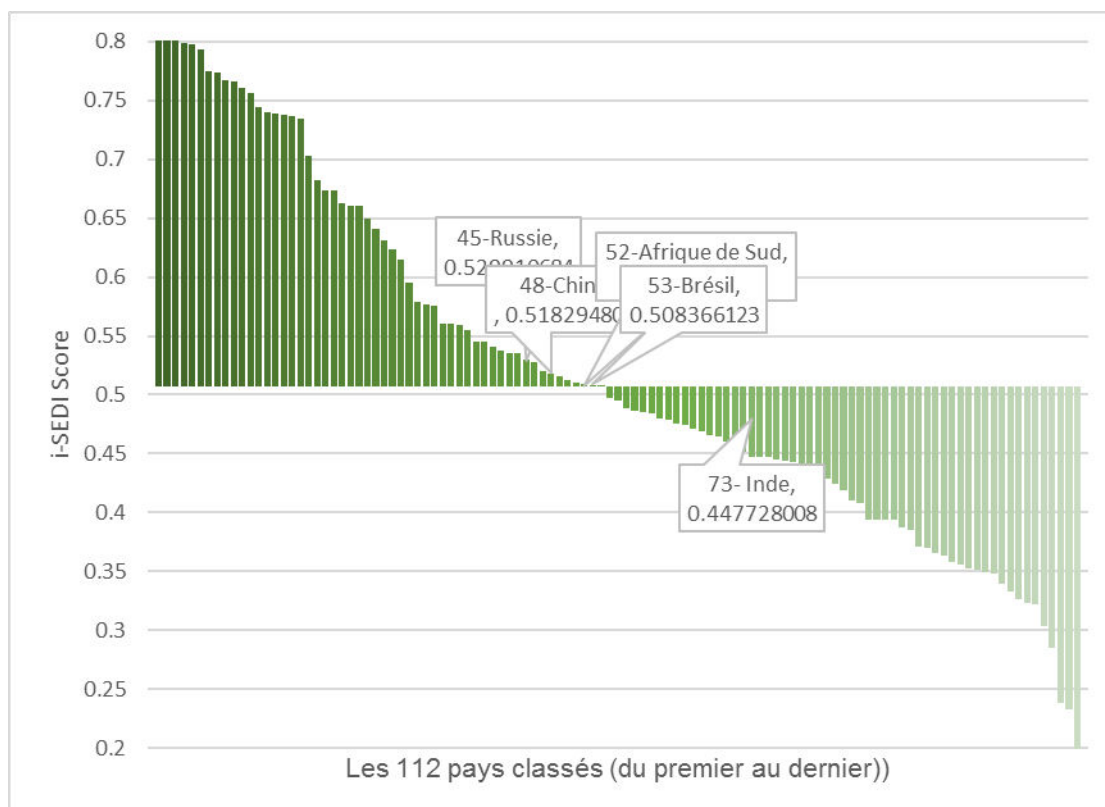


Figure 31 - Répartition des pays par leur i-CMC (2017)

La Figure 30 et la Figure 31 confirment bien la forte croissance des pays du groupe BRIC⁶⁰⁸ (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). On voit bien l'évolution de la compétitivité de ces pays entre 2015 (Figure 25), 2016 (Figure 30) et 2017 (Figure 31). En 2015, seulement deux pays avaient un score plus grand que la moyenne de tous les pays. En 2016, on remarque aussi la symétrie de la courbe avec trois pays qui avaient un score plus grand encore que la moyenne de tous les pays. De plus, en 2017, seulement un seul pays (parmi les six) avait un score plus petit que la moyenne de tous les pays.

⁶⁰⁸ Ce terme est apparu pour la première fois en 2001 dans une note de Jim O'Neill, économiste de la banque d'investissement Goldman Sachs.

Ensuite, la Figure 32 et **Error! Reference source not found.** ont permis de visualiser la volatilité des scores i-CMC en 2016 (Figure 32) et 2017 (

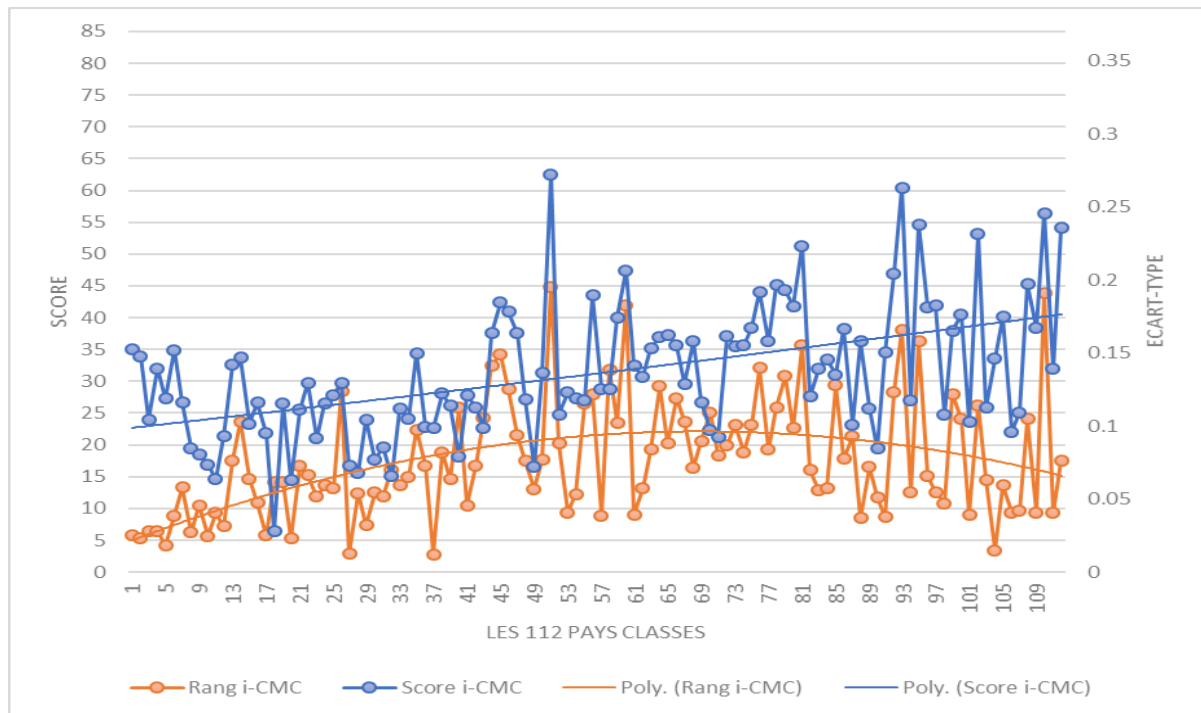


Figure 33-La volatilité de i-CMC (2017)

). Comme pour le cas de la Figure 27, le graphique bleu affiche la volatilité des scores de l'indice pour chaque pays. Et le graphique orange affiche la volatilité des classements pour chaque pays. La Figure 30 et la Figure 31 montrent bien qu'il y a une volatilité faible des premiers rangs (du premier au cinquième). En effet, quand la volatilité est faible ici, cela veut dire que la variation des rangs est faible et ces rangs sont quasiment constants.

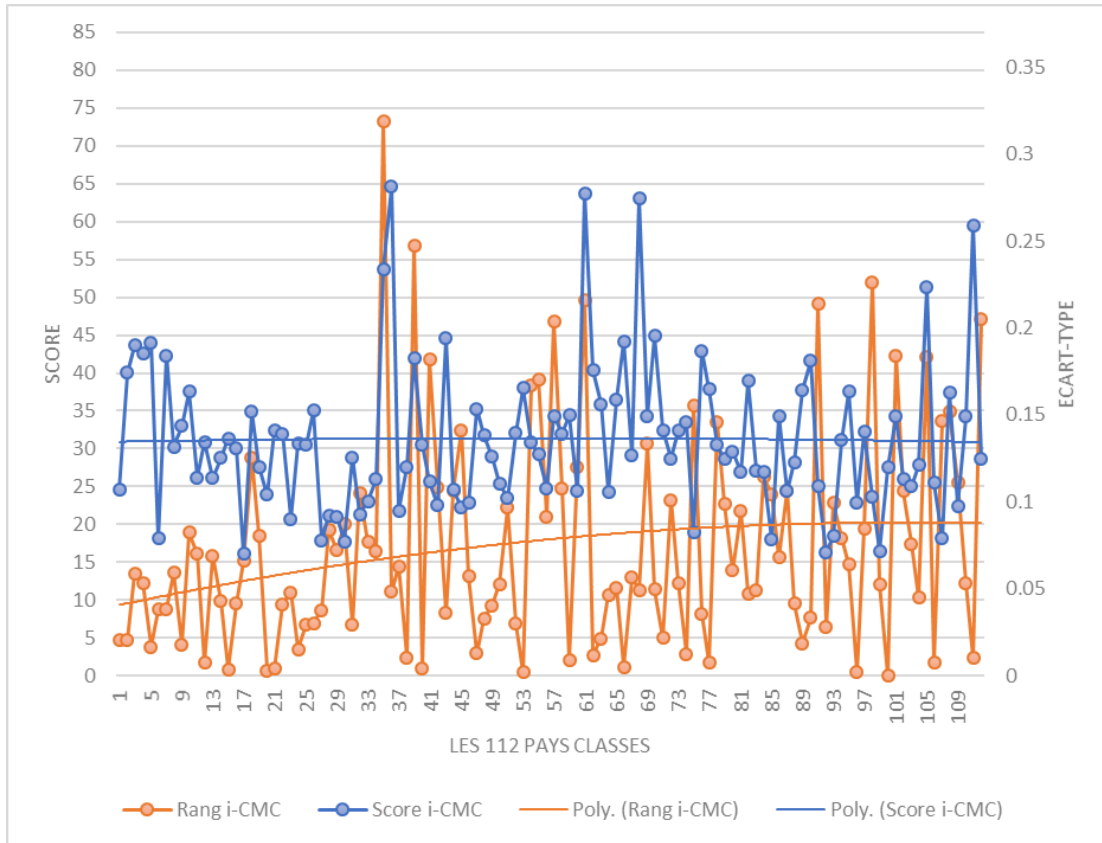


Figure 32 - La volatilité de i-CMC (2016)

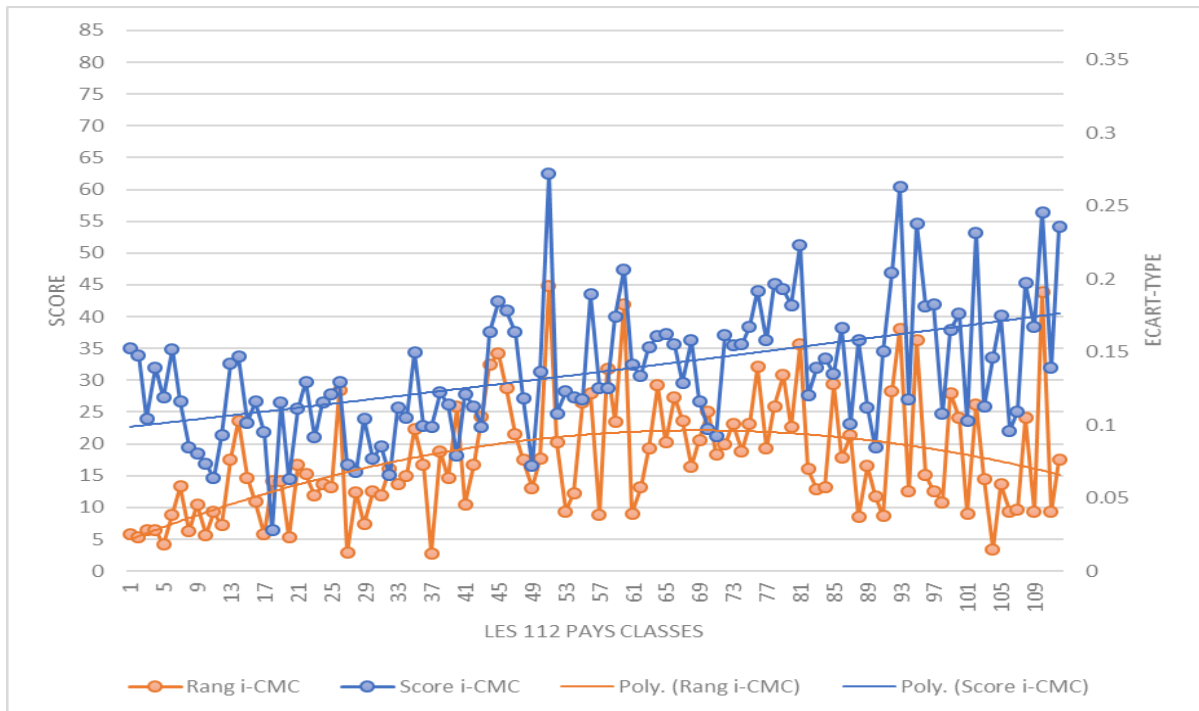


Figure 33-La volatilité de i-CMC (2017)

Pour la suite, comme pour 2015, j'ai fait l'analyse des dimensions où le pays était plus (ou moins) compétitif. Pour 2016, la Figure 34 affiche la

distribution des meilleurs scores (max) et des moins bons (min) de chacun des 112 pays classés, c'est-à-dire qu'elle affiche la dimension où le pays a marqué le plus (max) et le moins (min).

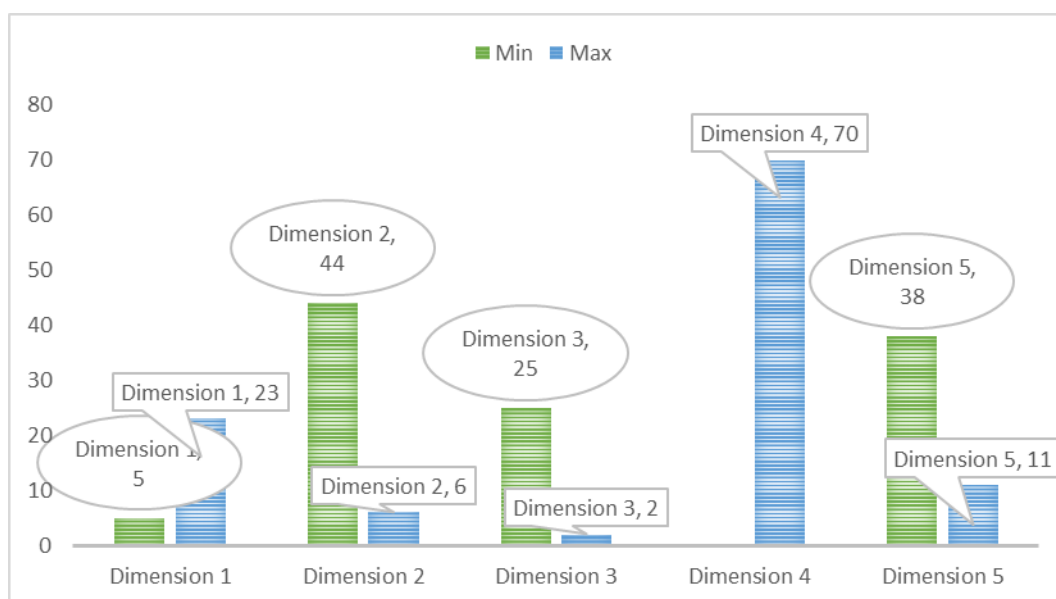


Figure 34 - La distribution des meilleurs (Max) et pires (Min) scores de chacun des pays classés (2016)

D'après la Figure 34, on remarque bien que 44 pays (parmi les 112) en 2016, ont donné moins d'importance à la dimension 2 (enrichissement de la foi). Cette dimension était alors le point faible de la compétitivité des 44 pays. Ensuite, 38 autres pays n'ont pas donné beaucoup d'importance à leur compétitivité dans la dimension 5 (développement et expansion de la richesse). De plus, l'enrichissement de l'intellect (dimension 3) est le point faible pour 25 autres pays. Finalement, la revitalisation de l'âme (la dimension 1) était la contribution la plus faible de l'indice pour les cinq pays restants.

D'après la même Figure 28, on remarque que 70 pays ont présenté leur meilleure contribution dans la dimension 4 (enrichissement de la postérité). 23 autres pays étaient assez compétitifs dans la revitalisation de l'âme (dimension 1). De plus, 6 autres pays se sont surpassés en enrichissant la foi. Finalement, les 7 autres pays étaient plus compétitifs dans l'enrichissement de l'intellect (dimension 3).

Quant à 2017, la Figure 35 affiche la distribution des meilleurs scores (max) et des moins bons (min) de chacun des 112 pays classés, c'est-à-dire qu'elle affiche la dimension où le pays a marqué le plus (max) et le moins (min).

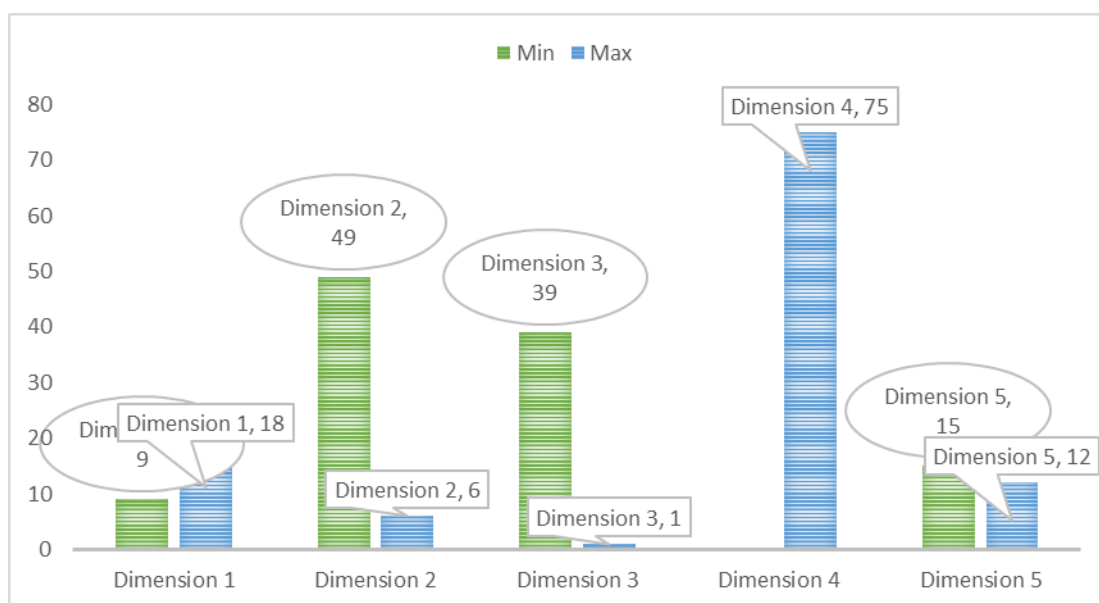


Figure 35 - Distribution des meilleurs (Max) et pires (Min) scores de chacun des pays classés (2017)

D'après la Figure 35, on remarque bien que 49 pays (parmi les 112) en 2015, ont donné moins d'importance à la dimension 2 (enrichissement de la foi). Cette dimension était alors le point faible de la compétitivité des 49 pays. Ensuite, 39 autres n'ont pas donné beaucoup d'importance à leur compétitivité dans la dimension 3 (enrichissement de l'intellect). De plus, la dimension 5 (le développement et l'expansion de la richesse) est le point faible pour 15 autres pays. Finalement, la revitalisation de l'âme (dimension 1) était la contribution la plus faible de l'indice pour les neuf pays restants.

D'après la même Figure 35, on remarque que 75 pays ont présenté leur meilleure contribution dans la dimension 4 (enrichissement de la postérité). 18 autres pays étaient assez compétitifs dans la revitalisation de l'âme (dimension 1). De plus, 12 autres pays se sont surpassés en développant la richesse. Finalement, les 6 autres pays étaient plus compétitifs dans l'enrichissement de la foi (dimension 1), et un pays seulement était moins compétitif en enrichissant l'intellect.

Pour finir, les Figure 28 et Figure 35 montrent bien que la dimension 4 (enrichissement de la postérité) n'était le point fort d'aucun des pays : elle était la valeur maximale pour plusieurs pays sans pour autant être la valeur minimale.

Cette conclusion, me pousse à réfléchir à la relation statistique entre le score final de l'indice et le score pour chaque dimension des cinq. Ceci est possible en faisant la mesure de la matrice de corrélation :

Pour l'année 2015, la relation est représentée dans la matrice suivante :

| | | | | |
|-------------|-------------|------|------|------|
| 1 | 0.81 | 0.73 | 0.71 | 0.53 |
| 0.81 | 1 | 0.71 | 0.75 | 0.51 |
| 0.71 | 0.71 | 1 | 0.69 | 0.48 |
| 0.73 | 0.75 | 0.69 | 1 | 0.49 |
| 0.53 | 0.51 | 0.48 | 0.49 | 1 |

Ici on trouve une forte corrélation de 0.81 entre la dimension 1 et la dimension 2. De plus, en regardant la dernière colonne de la matrice (celle de la dimension 5 : développement et expansion de la richesse), on remarque que cette dimension est la moins corrélée avec les autres dimensions. (Une corrélation de 0.48 entre la dimension 5 (richesse) et la dimension 3 (intellect)).

Pour l'année 2016, la relation est représentée dans la matrice suivante :

| | | | | |
|------|------|------|------|------|
| 1 | 0.92 | 0.73 | 0.65 | 0.20 |
| 0.92 | 1 | 0.71 | 0.65 | 0.23 |
| 0.73 | 0.71 | 1 | 0.73 | 0.36 |
| 0.65 | 0.65 | 0.73 | 1 | 0.17 |
| 0.20 | 0.23 | 0.36 | 0.17 | 1 |

Pour l'année 2017, la relation est représentée dans la matrice suivante :

| | | | | |
|------|------|------|------|------|
| 1 | 0.93 | 0.74 | 0.62 | 0.33 |
| 0.93 | 1 | 0.72 | 0.61 | 0.38 |
| 0.74 | 0.72 | 1 | 0.75 | 0.48 |
| 0.62 | 0.61 | 0.75 | 1 | 0.34 |
| 0.33 | 0.38 | 0.48 | 0.34 | 1 |

Les résultats de 2016 et 2017, confirment bien les résultats de 2015. On trouve une forte corrélation de 0.92 (en 2016) et de 0.93 (en 2017) entre la dimension 1 (revitalisation de l'âme) et la dimension 2 (enrichissement de la foi). De plus, de la même manière qu'en 2015, il y a une très faible corrélation entre la dimension 5 (développement et expansion de la richesse) et les autres dimensions surtout la dimension 3 (enrichissement de l'intellect) : cette corrélation en 2016 est de 0.17 et en 2017, de 0.34.

II- Analyse des résultats

L'interprétation des résultats ici comprend la discussion des résultats. Elle est développée d'après les trois questions suivantes :

- 1- Le nouvel indice basé sur *Maqasid Charia* i-CMC est-il universel ou est-il uniquement conçu pour les pays à majorité musulmane ?
- 2- Comment peut-on évaluer la compétitivité *Maqasid Charia* des pays à majorité musulmane ?
- 3- Quelles leçons peut-on apprendre des pays les plus compétitifs éthiquement ? Y a-t-il un lien avec la religion ?

Finalement, cette section compare les trois méthodologies présentées dans le chapitre quatre.

a. L'indice i-CMC est-il universel ?

Une première question se pose : est-ce que ce nouvel indice est exclusivement pour les musulmans ? Est-il universel ?

La réponse est plutôt oui, cet indice est bien universel par construction. Tout d'abord le choix des indicateurs sont des bases de données universelles (comme celles de la Banque mondiale, PNUD, OMS...). De plus, si le choix des indicateurs est universel, c'est parce que les valeurs défendues par le i-CMC sont universelles. Ces valeurs sont en phase avec les idées de Jeremy Bentham⁶⁰⁹, avec des valeurs comme la liberté d'expression, la liberté économique ou encore de l'usure. Dans ce qui suit, je me contenterai d'exposer deux visions de la religion catholique au sujet de la dignité et de la pauvreté.

Tout d'abord, quant à la dignité mise en valeur dans la première dimension de l'indice (revitalisation de l'âme), ce n'est pas une valeur exclusive de l'islam. En effet, l'accent mis sur la dignité humaine est également vu dans de nombreux documents de la tradition philosophique et spirituelle chrétienne, qui soutiennent que :

⁶⁰⁹ J. BENTHAM, *Introduction aux principes de morale et de législation*, E. de Champs et J.-P. Cléro (trad.), Paris, Vrin, 2011

« La dignité de la personne humaine s'enracine dans sa création à l'image et à la ressemblance de Dieu (article 1) ; elle s'accomplit dans sa vocation à la béatitude divine (article 2). Il appartient à l'être humain de se porter librement à cet achèvement (article 3). Par ses actes délibérés (article 4), la personne humaine se conforme, ou non, au bien promis par Dieu et attesté par la conscience morale (article 5). Les êtres humains s'édifient eux-mêmes et grandissent de l'intérieur : ils font de toute leur vie sensible et spirituelle un matériau de leur croissance (article 6). Avec l'aide de la grâce ils grandissent dans la vertu (article 7), évitent le péché et s'ils l'ont commis, s'en remettent comme l'enfant prodigue (cf. Lc 15, 11-31) à la miséricorde de notre Père des Cieux (article 8). Ils accèdent ainsi à la perfection de la charité » (Catéchisme, paragraphes 1700)⁶¹⁰.

Comme chez Kant, cette conception catholique de la dignité découle de l'autonomie et du libre arbitre des personnes :

« En vertu de son âme et de ses puissances spirituelles d'intelligence et de volonté l'homme est doté de liberté " signe privilégié de l'image divine " (GS 17) » (Catéchisme, par. 1705)⁶¹¹.

Dans la tradition catholique, la dignité des personnes implique la responsabilité de promouvoir le bien commun de tous :

« La participation est l'engagement volontaire et généreux de la personne dans les échanges sociaux. Il est nécessaire que tous participent, chacun selon la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue, à promouvoir le bien commun. Ce devoir est inhérent à la dignité de la personne humaine » (Catéchisme, par. 1913)⁶¹².

Au sujet de l'État, « les pouvoirs publics sont tenus de respecter les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine » (Catéchisme, par. 1907)⁶¹³, car « ces droits sont antérieurs à la société et s'imposent à elle. Ils fondent la légitimité morale de toute autorité » (Catéchisme, par. 1930)⁶¹⁴.

Néanmoins, il existe un fil égalitaire important dans la pensée catholique découlant de la dignité des personnes :

⁶¹⁰ CATÉCHISME de L'ÉGLISE catholique, s. l., s. d., chap. La dignité de la personne humaine

⁶¹¹ *Id.*

⁶¹² CATÉCHISME de L'ÉGLISE catholique, *op. cit.*

⁶¹³ *Id.*

⁶¹⁴ *Id.*

« L'égale dignité des personnes exige que l'on parvienne à des conditions de vie plus justes et plus humaines. Les inégalités économiques et sociales excessives entre les membres ou entre les peuples d'une seule famille humaine font scandale. Elles font obstacle à la justice sociale, à l'équité, à la dignité de la personne humaine, ainsi qu'à la paix sociale et internationale (GS 29, § 3)» (Catéchisme, par. 1938)⁶¹⁵.

De plus, la pauvreté et sa réduction est un sujet qui a fait l'objet de nombreux débats historiques. Adam Smith en 1776⁶¹⁶, considère la pauvreté comme une privation des besoins quotidiens. Plus tard, en 1980, le Spencérisme (darwinisme social) en proposant des lois sur les *indigents* « *Poor Laws* » considère la pauvreté comme un fait qui répond à des lois scientifiques qui se doivent d'être mesurées.

Plus récemment, l'œuvre de Sen sur la pauvreté et la famine (1981)⁶¹⁷, qui portait sur l'horreur morale ressentie en voyant des gens mourir de faim alors qu'il y avait de la nourriture disponible pour les maintenir en vie, lui a permis de déclarer avec véhémence que les forces du marché peuvent être injustes par aveuglement. Il n'y pas de perte de bien-être, de capacités ou de fonctionnements plus radicale pour une personne que de mourir de famine à un âge relativement précoce, ou de souffrir de ses conséquences physiques. Cette réalité a conduit Sen à élaborer le concept de « capabilité » qui renvoie au fait que les personnes ont le droit aux produits de base qui améliorent leurs capacités de base, et ont également le droit à l'expression de leurs capacités sous la forme de fonctionnements complets cohérents avec l'atteinte d'un bien-être supérieur.

En ce qui concerne l'indice i-CMC, la mesure de la pauvreté repose essentiellement sur l'indice de la pauvreté multidimensionnelle mesurée avec la méthode Alkire-Foster de OPHI de l'université d'Oxford sous l'influence de Amartya Sen et de sa théorie des capacités.

⁶¹⁵ *Id.*

⁶¹⁶ A. SMITH, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, *op. cit.*

⁶¹⁷ A. SEN, *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2010

Dans l'islam, ce discours est soutenu par le discours du Coran qui considère que la question de la pauvreté touche également les questions qui ont simultanément des implications légales, sociales et économiques. La communauté et ses dirigeants doivent être considérés comme des gardiens de ces valeurs et ont la responsabilité de s'assurer que l'État et les segments clés de la société s'occupent des besoins des pauvres. Cette compassion et ce soin de la part des dirigeants de l'État, comme l'affirment plusieurs penseurs musulmans, doivent être considérés comme indispensables à l'établissement d'un ordre juste et bénéfique dans leurs sociétés.

Finalement, le nouvel indice i-CMC en adoptant des indicateurs mondiaux disponibles gratuitement peut faire croire qu'il est non seulement universel mais aussi une sorte de réplica de IDH. Ces soupçons peuvent être confirmés étant donné que les classements peuvent donner une impression de notations similaires par l'indice du PNUD pour le développement humain. Ce nouvel indice soutient les efforts visant à tenir les promesses des ODD de développement durable qui devenu un impératif et n'est plus considéré comme « un luxe de pays riches »⁶¹⁸.

b. L'indice i-CMC et les pays à majorité musulmane

Ici, je considère les pays de l'OIC (L'Organisation de la Coopération Islamique) qui sont au nombre de 57. (Annexe 21 – La liste des pays OCI en 2018)

En 2015, parmi les 128 pays classés, on trouve 39 pays de l'OIC. Le classement prend en compte l'un des cinq objectifs de la charia, définis ci-dessus.

- 1- Dimension 1 : Le classement « revitalisation de l'âme » est dominé par la Norvège. Les Émirats arabes unis sont le meilleur pays de l'OCI à cet égard. Les derniers du classement sont des pays de l'OCI (respectivement le Tchad et le Togo).

⁶¹⁸ P. GRANDIN et D. SAÏDANE, *La finance durable: Une nouvelle finance pour le XXIe siècle ?*, 1^{re} éd., s. l., Revue Banque, 2011

- 2- Dimension 2 : Le classement « enrichissement de la foi » est dominé par la Suisse. Les Émirats arabes unis sont 21^{ème}, l'Arabie saoudite 28^{ème} et la Malaisie 37^{ème} et se sont les trois premiers pays de l'OCI à avoir enrichi la foi. Paradoxalement, le pire classement appartient également aux pays de l'OCI (respectivement le Niger, le Soudan et le Mali).
- 3- Dimension 3 : Le classement « enrichissement de l'intellect » est également dominé par la Suisse. Les Émirats arabes unis (4^{ème}), le Koweït (19^{ème}) et la Malaisie (27^{ème}) sont les trois premiers pays de l'OCI enrichissant l'intellect. Les trois plus mauvaises positions dans le classement de l'enrichissement de l'intellect sont respectivement celle du Libéria, de la République démocratique du Congo et de la Corée du Nord. De plus, le Tchad (125^{ème}) est le pays le moins bien classé de l'OCI dans cette troisième dimension.
- 4- Dimension 4 : Le Danemark est le pays qui est en tête du classement de la dimension 4 (enrichissement de la postérité). L'Ouzbékistan (4^{ème}), le Tadjikistan (8^{ème}) et le Kazakhstan (16^{ème}) sont les trois premiers pays de l'OCI à enrichir la postérité. Il y a 8 autres pays de l'OCI qui sont dans le bas du tableau. Ce sont respectivement le Nigeria, le Togo, le Soudan, le Bénin, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée et le Tchad.
- 5- Dimension 5 : Le classement « développement et expansion de la richesse » est dominé par la Suisse. Les Émirats arabes unis (4^{ème}), le Koweït (19^{ème}) et la Malaisie (27^{ème}) sont les 3 premiers pays de l'OCI à développer leur richesse. Paradoxalement, le pire classement appartient également aux pays de l'OCI (respectivement le Niger, le Soudan et le Mali).

En effet, seulement 9 parmi les 39 pays existants de l'OCI (23%) sont dans la première moitié du classement :

- 15^{ème} du classement : les Émirats arabes unis
- 25^{ème} du classement : le Koweït
- 33^{ème} du classement : la Malaisie

- 36^{ème} du classement : l'Arabie saoudite
- 40^{ème} du classement : la Jordanie
- 44^{ème} du classement : le Kazakhstan
- 47^{ème} du classement : La Guyane
- 51^{ème} du classement : la Turquie
- 63^{ème} du classement : la Tunisie

En bas du tableau, on trouve 12 pays de l'OCI parmi les 20 derniers classés. Ceux-ci représentent une charge de 60% des 20 dernières places en bas du tableau.

- Le Yémen classé 109^{ème} sur 128
- Le Nigeria classé 111^{ème} sur 128
- La Mauritanie classée 112^{ème} sur 128
- L'Ouganda classé 116^{ème} sur 128
- Le Burkina Faso classé 117^{ème} sur 128
- Le Soudan classé 118^{ème} sur 128
- Le Benin classé 119^{ème} sur 128
- Le Mali classé 121^{ème} sur 128
- La Guinée classée 123^{ème} sur 128
- Le Togo classé 124^{ème} sur 128
- Le Niger classé 126^{ème} sur 128
- Le Tchad, le dernier du classement

Le classement des pays de l'OCI est dominé par les Émirats arabes unis (15^{ème} au classement général) avec un score de 70,46%. En fait, en termes de développement de la richesse et d'enrichissement de l'intellect, il est classé 4^{ème}. Cependant, il est classé au-delà de la revitalisation de l'âme (17^{ème}, 76,51%), de l'enrichissement de la foi (21^{ème}, 77,47%) et de l'enrichissement de la postérité (30^{ème}, 48,89%).

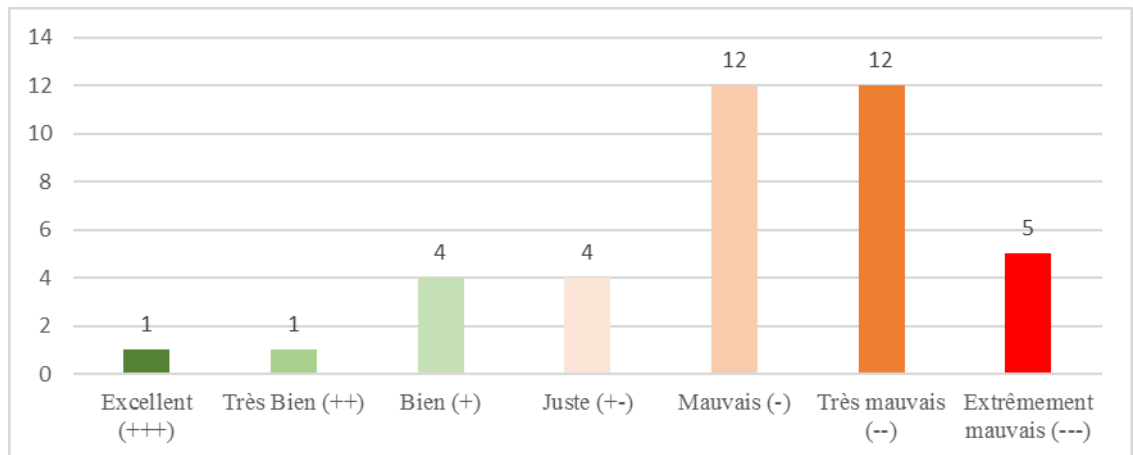


Figure 36- Répartition des pays de l'OIC par leur i-CMC (2015)

La Figure 36 montre comment était la répartition des pays de l'OIC en 2015 avec les 6 catégories. Il est clair qu'il y a une concentration des pays de l'OIC en bas du tableau (couleur rouge et orange).

En effet, il pourrait être déroutant de voir comment les pays non islamiques sont en tête de liste sur la construction développée dans le document.

Dans une présentation à la BID, en avril 2014, ce modèle a reçu de nombreuses critiques. La critique principale concerne la deuxième dimension (enrichissement de la foi). Chapra (Annexe 24) m'a proposé de prendre des indicateurs comme les prières du vendredi ou les prières de l'Aïd.

Ces critiques que j'ai reçues viennent du fait que la dimension de la foi est considérée du point de vue islamique sans imposer une foi stricte à la seule foi musulmane. Cela peut être fait par exemple en multipliant chaque score de foi par le pourcentage de musulmans dans ce pays spécifique. Je comptais multiplier chaque score de la dimension 2 par le pourcentage. J'ai dû chercher une base de données avec le pourcentage des musulmans de tous les pays, mais je ne l'ai pas trouvée.

Dans ce qui suit, j'ai refait le calcul et le classement en multipliant par une valeur binaire (0 ou 1) le score de la dimension 2. En donnant 1 pour un pays de OIC et 0 pour les autres pays.

Le classement est dans l'Annexe 20 et le classement des pays de l'OIC est dans l'Annexe 21.

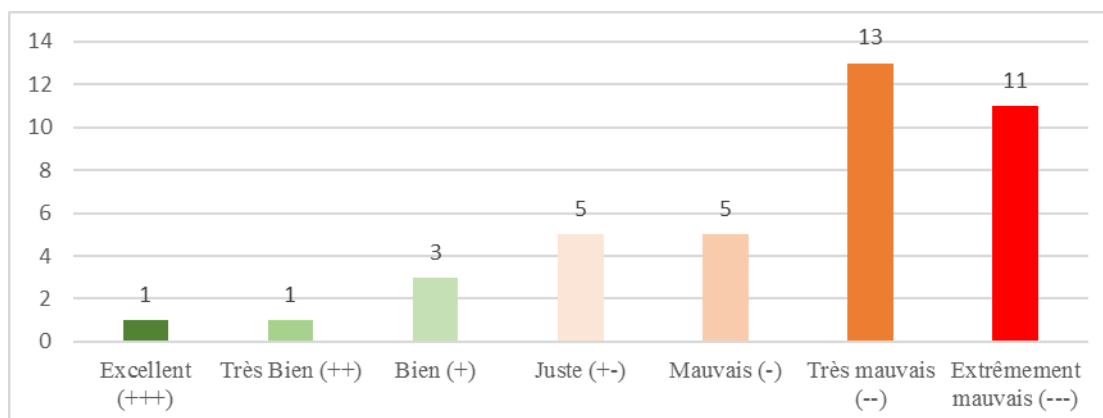


Figure 37- Répartition des pays de l'OIC par leur i-CMC modifié (2015)

Il est vrai que tous les pays OIC ont avancé dans le classement, mais ceci ne doit pas cacher le fait que l'allure de la courbe dans la Figure 37 est encore concentrée sur la queue de la courbe voire même plus qu'elle ne l'était dans la Figure 36.

c. L'i-CMC et les pays nordiques

Le classement de 2015 de l'indice i-CMC exposé dans l'Annexe 17 est également dépassé par les pays européens. La Norvège, la Suisse et le Danemark arrivent en tête. Ainsi, 2 pays scandinaves figurent dans le top 3 de cet indice. De plus, la Suisse se classe au premier rang des quatre objectifs de la charia sur cinq. Mais pour ce qui est de la dimension « revitalisation de l'âme », elle est classée 14^{ème} sur 128. Cependant, la Norvège arrive en tête avec un score de 78,88% au premier rang dans la première dimension, et deuxième dans trois dimensions *Maqasid* Charia (dimension 2 : Enrichissement de la foi, dimension 3 : Enrichissement de l'intellect, et la dimension 5 : développement et expansion de la richesse).

En effet, ce qu'on peut conclure de la performance et de la compétitivité des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), c'est qu'ils ont non seulement considérablement fui les problèmes économiques qui

bouleversent le monde, mais qu'ils ont également considérablement éloigné les maux sociaux qui affligent l'Amérique. Quelle que soit la mesure de la santé d'une société – des indicateurs économiques comme la productivité et l'innovation à des facteurs sociaux tels que l'inégalité et la criminalité – les pays nordiques sont regroupés près du sommet (voir Tableau 10).

| | 2014 | 2016 | 2017 |
|-----------------|------|------|------|
| <i>Norvège</i> | 1 | 2 | 2 |
| <i>Danemark</i> | 3 | 3 | 1 |
| <i>Finlande</i> | 7 | 4 | 6 |
| <i>Suède</i> | 6 | 5 | 4 |

Tableau 10- Evolution des classements i-CMC des pays nordiques (2015, 2016 et 2017)

Dans un rapport de « The Economist » en 2013⁶¹⁹, l'auteur passe en revue ce qu'il appelle le secret de succès de ces pays. De 1870 à 1970, les pays nordiques ont été parmi les pays les plus dynamiques du monde, grâce à une série de réformes favorables aux entreprises, telles que la création de banques et la privatisation des forêts. De plus, même si les pays nordiques comptent parmi les États-providence les plus généreux au monde, après un sérieux événement dans les années 80 et 90, ces pays ont dû rééquilibrer leurs budgets (la Suède a par exemple réduit sa dette de 84% du PIB en 1996 à 49% en 2011), anticipant ce qui se passe dans les pays méditerranéens (Grèce, Italie, Portugal, Espagne) durant cette période.

⁶¹⁹ Anon., « The secret of their success », *The Economist*, 2 février 2013

Top of the class

2012 index rankings

| Overall rank* | Country | Global competitiveness | Ease of doing business | Global innovation | Corruption perceptions | Human development† | Prosperity |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------|-------------------|------------------------|--------------------|------------|
| 1 | Sweden | 4 | 13 | 2 | 4 | 10 | 3 |
| 2 | Denmark | 12 | 5 | 7 | 1 | 16 | 2 |
| 3 | Finland | 3 | 11 | 4 | 1 | 22 | 7 |
| 4 | Norway | 15 | 6 | 14 | 7 | 1 | 1 |
| 5 | Switzerland | 1 | 28 | 1 | 6 | 11 | 9 |
| 6 | New Zealand | 23 | 3 | 13 | 1 | 5 | 5 |
| 7 | Singapore | 2 | 1 | 3 | 5 | 26 | 19 |
| 8 | United States | 7 | 4 | 10 | 19 | 4 | 12 |
| 9 | Netherlands | 5 | 31 | 6 | 9 | 3 | 8 |
| 10 | Canada | 14 | 17 | 12 | 9 | 6 | 6 |
| 11 | Hong Kong | 9 | 2 | 8 | 14 | 13 | 18 |
| 12 | Australia | 20 | 10 | 23 | 7 | 2 | 4 |
| 13 | Britain | 8 | 7 | 5 | 17 | 28 | 13 |
| 14 | Germany | 6 | 20 | 15 | 13 | 9 | 14 |
| 15 | Ireland | 27 | 15 | 9 | 25 | 7 | 10 |

Sources: World Economic Forum; World Bank; INSEAD and World Intellectual Property Organisation; Transparency International; UNDP; Legatum

*Based on equal weighting of indices †2011 ranking

Source : The Economist⁶²⁰

Figure 38- Les pays nordiques (premiers de la classe)

L'auteur de ce rapport évoque également que ce qui s'est passé dans les pays nordiques n'est pas une simple austérité (hausse des impôts et réduction des dépenses) ; c'est une manière nouvelle et innovante de gérer les problématiques de bien-être. Un bon bien-être subsiste bien que les finances des gouvernements soient en équilibre. Plutôt que d'étendre l'état sur le marché, ils étendent le marché dans l'état. Un exemple, la Suède. Elle permet aux entreprises privées de concurrencer les organismes gouvernementaux pour les marchés publics ce qui permet aux organismes gouvernementaux pour les marchés publics d'être compétitifs.

Par conséquent, la fonction manifeste la plus importante des politiques de compétitivité est qu'elles constituent un cadre solide de référence qui lie tous les acteurs sociaux et politiques sous un seul projet. Ce genre de projet constitue aussi des cadres de régulation solides des relations de classe en général et des relations industrielles en particulier (Nieminen, 2005)⁶²¹. Bien

⁶²⁰ *Id.*

⁶²¹ A. NIEMINEN, *Towards a European society?*, *op. cit.*

sûr, le rôle du contenu de la politique de compétitivité nationale diffère d'un pays à l'autre au fil du temps. Par exemple, les « systèmes d'innovation » (l'idée a existé avant tout dans les pays nordiques) renvoient à une constellation concurrentielle du capital, du monde universitaire et des pouvoirs publics.

Non seulement les pays nordiques ont bien géré une réforme de leur bien-être mais présentent également d'autres bonnes caractéristiques : les pays nordiques sont fiers de l'honnêteté et de la transparence de leurs gouvernements. Les gouvernements nordiques sont soumis à un examen rigoureux : par exemple, en Suède, tout le monde a accès à tous les documents officiels. Les politiciens sont vilipendés s'ils descendent de leurs bicyclettes et entrent dans des limousines officielles. Les pays nordiques ont leur propre vision du bonheur et du bien-être. On trouve dans la littérature, la prolifération de livres parlant de « Hygge » (à prononcer " hoo-ga "), qui est un mot norvégien et danois pour une ambiance de convivialité et d'aise avec un sentiment de bien-être et de contentement. Depuis la fin du 20^{ème} siècle, il a été décrit comme une caractéristique déterminante de la culture danoise. Bien que le mot soit aussi largement utilisé en norvégien, il ne jouit pas d'un statut culturel particulier, similaire au récent phénomène danois. Le mot *hygge* vient d'un mot norvégien signifiant « bien-être ». Le mot *hygge* est d'origine inconnue mais est fortement associé à un terme de vieux norrois, *hygga*, qui signifie « reconforter », qui vient du mot *hugr*, signifiant « humeur ». On trouve même un best-seller mondial de Meik Wiking⁶²², directeur de l'Institut de recherche sur le bonheur⁶²³ à Copenhague, dont le titre est « Le livre du hygge : mieux vivre, la méthode danoise »⁶²⁴.

Finalement, pour ce qui est de cet indice basé sur *Maqasid* Charia. Il est important de rappeler les pays nordiques adhérant pour une grande majorité au protestantisme et qui sont membres de l'Église d'État luthérienne. Ainsi, il est utile de mettre en exergue qu'il y ait un rapprochement entre l'islam et le protestantisme.

⁶²² « Meik Wiking », sur *TEDxCopenhagen - Ideas worth spreading*, <http://tedxcopenhagen.dk/speakers/meik-wiking>, 8 mars 2016

⁶²³ « The Happiness Research Institute », sur *The Happiness Research Institute*, <https://www.happinessresearchinstitute.com>, s. d.

⁶²⁴ M. WIKING, *Le livre du hygge: mieux vivre : la méthode danoise*, M. McGuinness (trad.), s. l., 2016

« *Le judaïsme et l'islam présentent bien des points de rencontre avec le protestantisme. Par-delà quelques espoirs de rapprochement avec le judaïsme aux premiers temps de la Réforme et quelques intérêts pour l'islam au XVIIIe siècle, le protestantisme a majoritairement méprisé le judaïsme et l'islam jusqu'au XXe siècle. L'histoire contemporaine indique au contraire des rapprochements incontestables, sur fond d'une réflexion qui met en exergue quelques traits communs entre ces trois courants du monothéisme : la pratique, la relation à l'écriture, aux images et au clergé, l'expression politique et communautaire des ailes radicales* » (Banon and Müller, 1999)⁶²⁵.

Le lien de cette compétitivité avec la religion a même été faite par le sociologue allemand Max Weber, il y a un siècle, qui avait déjà remarqué que les pays protestants nordiques tendaient à avoir un niveau de vie plus élevé que les pays catholiques ou orthodoxes (avec des institutions académiques d'une meilleure qualité, une cohésion sociale...). Weber évaluait que ce succès résidait dans l'éthique du travail plus affirmée des pays nordiques, selon l'éthique luthérienne (Sanandaji, 2015)⁶²⁶.

Max Weber a identifié la religion comme une cause profonde de la montée du capitalisme et du succès économique subséquent de l'Occident, affirmant que certains principes de la théologie calviniste du salut ont favorisé un dévouement ascétique à un appel matérialiste. La thèse de Weber avait par la suite été fortement critiquée, en partie parce que les caractéristiques importantes du capitalisme étaient apparues pour la première fois en Italie. Cependant, alors que le débat se poursuit, la réflexion de Weber connaît un regain d'intérêt. De nombreux économistes et historiens continuent d'établir un lien étroit entre la montée du capitalisme et la Réforme protestante.

Certes, Weber et d'autres économistes ont commencé cet effort il y a 100 ans, mais le processus contemporain d'exploration des racines culturelles et religieuses de la compétitivité et du développement économique n'est encore qu'à ses premiers balbutiements. Il est donc improbable de formuler à ce stade

⁶²⁵ D. BANON et D. MÜLLER, *Judaïsme et islam: dans le face à face avec le protestantisme*, s. l., Labor et Fides, 1999

⁶²⁶ N. SANANDAJI, « La culture, l'économie et les leçons du modèle nordique », Décembre 2015, p. 6

une théorie générale expliquant le rôle de l'éthique et de la religion dans la croissance économique et le développement (Norris et Inglehart, 2009)⁶²⁷.

d. Méthodologie de calcul

Finalement, on arrive à la comparaison des trois méthodes de calcul. La comparaison est essentiellement sur le classement et évidemment pas le score lui-même. Il y a 3 méthodes de calcul expliquées précédemment :

- La moyenne arithmétique
- La moyenne géométrique
- La moyenne pentagonale expliquée plus haut

Cette comparaison a été faite sur les résultats de 2015 étant donné qu'elle dispose de plus de pays classés. En associant les trois méthodes ensemble, il y a sur 128 pays, 66 avec le même classement utilisant les 3 méthodes de calcul. Cependant, 62 pays présentent les mêmes différences dans les trois classements.

- 24 pays où le classement/rang a changé 1 position seulement.
- 15 pays avant le classement ayant changé 2 positions.
- Les 15 pays restants (12% du total des pays) présentent des différences de classement de plus de 2 positions.

Tout d'abord, en comparant les rangs de pays avec les deux méthodes : 1) pentagonale et 2) géométrique, il y a 75 différences (59% de tous les pays). Parmi eux, 44 ont changé avec une seule position, 21 avec deux positions. Cependant, le classement du Tadjikistan, de la République Dominicaine, du Mozambique, du Mali et de la Guinée a changé avec 3 positions. Le Pakistan, le Sénégal, la République centrafricaine et le Libéria sont classés différemment avec 4 positions utilisant les deux méthodes (pentagonale et géométrique). La grande différence appartient à la Corée du Nord (115^{ème} avec la moyenne pentagonale) et (128^{ème} avec la moyenne géométrique).

Par la suite, en comparant les rangs de pays avec les deux méthodes : 1) pentagonale et 2) arithmétique, il y a 61 différences (48% de tous les pays). Parmi eux, 44 (72% de l'ensemble des changements) ont changé avec une seule position, 8 pays avec deux positions. Cependant, le classement de la

⁶²⁷ J. PEIL et I. van STAVEREN (éd.), *Handbook of economics and ethics*, *op. cit.*

Bulgarie, de la Jamaïque, de la Bosnie-Herzégovine, du Togo et du Burundi a changé avec 3 positions, l'Arménie avec 4 positions dans le classement, Cuba 5 positions, le Pérou 6 positions utilisant les deux méthodes (pentagonale et arithmétique). La grande différence appartient également à la Corée du Nord (115^{ème} avec la moyenne pentagonale) et 101^{ème} avec la moyenne arithmétique.

Enfin, en comparant le rang géométrique et les rangs arithmétiques, il existe 88 différences (69% de tous les pays). Parmi eux, 41 (47% de l'ensemble des changements) ont changé avec une seule position, 24 deux positions. Encore une fois, la grande différence dans le classement en utilisant les deux méthodes va à la Corée du Nord (128^{ème} en moyenne géométrique) et (101^{ème} en moyenne arithmétique). Cette exception de la Corée du Nord s'explique par ses 5 scores et rangs dans chaque objectif des cinq *Maqasid* Charia : 28^{ème} en enrichissement personnel, 20^{ème} en enrichissement de la foi, 128^{ème} en enrichissement intellectuel, 34^{ème} en enrichissement de la postérité et 128^{ème} en développement de richesse. Par conséquent, plus l'écart-type des cinq rangs est grand, plus la différence entre les trois méthodes est importante. En résumé, la différence entre les moyennes pentagonales et géométriques présentait 97 similarités (76%, avec maximum sur différence de position) et 118 similarités (92%, différence maximum 2 positions) sur 128. De plus, la différence entre les moyennes pentagonales et arithmétiques a révélé 111 similarités (87%, maximum sur la différence de position) et 119 similarités (93%, différence maximale de 2 positions) sur 128. Enfin, la différence entre la moyenne arithmétique et la moyenne géométrique présente 81 similarités (63% avec maximum sur différence de position) et 105 similarités (82%, différence maximum 2 positions) sur 128.

Ainsi, la méthode pentagonale a montré une meilleure solution (une solution du juste milieu), puisqu'elle ne permettait pas d'avoir un grand écart des résultats comme c'est le cas entre les deux méthodes de calcul arithmétique et géométrique. Il y a plus de similitudes entre la moyenne pentagonale et chacune des autres moyennes.

SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE

Quelle vision éthique de la compétitivité peut-on avoir ? Et quel est l'apport des Maqasid charia ? Telles sont les questions qu'a voulu poser la thèse, l'idée fondamentale étant que la compétitivité est souvent comprise comme l'origine et la source de toutes les difficultés économiques et sociales, par exemple lors de la crise de 2008. Elle est perçue par beaucoup comme une certaine réalité de la vie inhérente à la nature des êtres humains, mais pas à la politique ni aux relations de pouvoir.

La thèse a cherché à établir que la compétitivité nationale a une histoire spécifique et que le discours de la compétitivité nationale n'a pas cessé de changer et d'évoluer. Parmi les toutes dernières évolutions sémantiques et conceptuelles de la compétitivité il y a celle qui considère que la compétitivité d'un pays consiste en sa capacité à créer le bien-être et à élever le niveau de vie de ses citoyens (Aiginger 2006 ; Commission européenne 2008 ; Scott et Storper 2007 ; Stiglitz et al. 2009 ; Forum économique mondial 2017). L'évolution même du concept prouve que la compétitivité se caractérise désormais par une composante éthique prenant en considération tout un ensemble de différents indicateurs socioéconomiques, plutôt que de se concentrer sur une seule mesure (Aiginger 2006 ; Porter 1990 ; Stiglitz et al 2009). La compétitivité a alors une vocation plus humaine touchant le développement socio-économique, le bonheur, le bien-être...

À cause de son caractère multidimensionnel, il est difficile d'analyser exhaustivement la compétitivité, et il est encore bien plus difficile de la mesurer. On trouve par exemple, des chercheurs comme Stiglitz, Sen, et Fitoussi qui identifient la consommation, la santé, l'éducation, le loisir, la participation, le lien social, l'environnement, et la sécurité comme des dimensions clés du développement économique et social, qui doivent être prises en compte lorsque l'on mesure le bien-être et la compétitivité.

La compétitivité est souvent déployée de façon stratégique et convaincante en conjonction avec d'autres discours (notamment sur la

mondialisation) pour valoriser des initiatives politiques spécifiques et des moyens d'action. La rhétorique de la compétitivité nationale sert alors un objectif politique utile en ce qu'il est plus facile de justifier par elle le changement ou l'adoption d'un plan d'action politique particulier. La nouvelle conception éthique et humaine de la compétitivité estime encourager les pays, entités compétitives, à augmenter leur bien-être commun en améliorant plusieurs facteurs y compris la santé, l'éducation, le lien social, l'environnement, la sécurité et bien d'autres facteurs qui ne se limitent pas seulement à l'aspect monétaire et financier.

L'apport des maqasid Charia s'est manifestée dans la proposition et la construction d'un nouvel indice de compétitivité, à la fois universel alternatif, qui permette de mesurer le bien-être et le développement socio-économique avec le point de vue des Maqasid Charia (i-CMC). Dans ce nouvel indice, la compétitivité d'un pays est définie comme la position concurrentielle éthique d'un pays à l'international avec l'objectif d'augmenter le bien-être et le développement socioéconomique. À cet égard, l'indice contient un classement général.

Certains indices ont proliféré ces toutes dernières années, mais i-CMC est le premier indice à traiter le sujet d'un point de vue culturel et religieux, en partant des objectifs de la loi islamique.

Dans le premier chapitre de la thèse, il est d'abord apparu qu'étymologiquement les mots « compétitivité » (fréquent à partir de 1946), « compétition » (apparu en 1759) sont issus d'une des déclinaisons du verbe latin *competere*. D'après le dictionnaire latin-français Gaffiot (1934), les significations du verbe *competere* dans la forme intransitive sont : « Se rencontrer au même point, coïncider, répondre à, s'accorder avec ». Sous une forme transitive rare, *competere* signifie : « Chercher à atteindre ensemble, chercher concurremment ». Ainsi, les trois acceptions majeures du verbe *competere* sont les suivantes : en premier, *se rencontrer avec*, en second il s'agit des verbes *s'adapter*, *convenir à*, d'où *competens* dont dérivera le mot *compétence*, et enfin, en troisième, cela correspond au verbe *solliciter en même temps qu'un autre*. J'ai trouvé lors de l'analyse sémantique historique des termes que le mot latin *competitio* accepte deux significations : la première

a le sens d'une candidature rivale. Le deuxième a plutôt le sens d'un accord et concordance. Alors qu'aujourd'hui la compétition est entrée dans l'économie à partir du discours commun, pendant longtemps elle ne connote que la rivalité. Par ailleurs, certains érudits ont développé une logique montrant l'interdépendance de la compétition et de la coopération. La société aurait besoin d'une relation optimale entre ces deux dimensions contradictoires.

Conceptuellement, la compétition était analysée comme une relation qui engage l'intervention des individus pour une interaction réciproque. Le déclencheur de cette interaction serait sûrement d'abord la raison d'être de la concurrence. Ce motif de la compétition est la cause finale *telos* (Τέλος) d'Aristote, c'est-à-dire la fin ou la finalité, d'où le choix de baser la construction du nouvel indice sur les finalités (objectifs) de la Charia (Maqasid Charia). La compétition est analysée aussi comme une fonction permettant aux acteurs de la compétition d'atteindre leurs fins avec les meilleurs résultats possibles. Elle fournit la fonction vitale d'élimination du plus faible, du moins utile et du moins fécond, tout en promouvant le plus fort, le plus utile et le plus productif. Ces compétiteurs, acteurs de la compétition, cherchent alors l'excellence et la meilleure performance et de facto ils se comparent et se classifient. Enfin, la compétition est analysée comme une structure économique du marché.

Ce premier chapitre a conclu en précisant la relation entre la compétition et la compétitivité. Cette dernière désigne l'aptitude à concurrencer et entrer en compétition. La compétitivité ne se réfère pas nécessairement à la victoire elle-même mais à la capacité potentielle de l'acteur de gagner. Elle est aussi vue comme une finalité et une destination, et la compétition (économique) est perçue plutôt comme un processus vital sur le marché. Le deuxième chapitre s'est concentré sur la compétitivité économique. D'abord, j'ai analysé l'histoire de l'idéologie de la compétitivité à travers les écoles de pensées économiques. La compétitivité a été longtemps liée au concept de commerce international. En effet, la théorie économique classique identifie les quatre facteurs de production (Adam Smith, 1976) en soulignant que les pays doivent entrer en compétition en raison de leur différente productivité pour la production de certains biens (David Ricardo, 1817). Ensuite, la théorie qualifiée de néoclassique offre un modèle de concurrence pure et parfaite, où la compétitivité ne convient pas sur le long terme. Quant à la théorie keynésienne,

elle affirme que les facteurs de production du travail et du capital sont complémentaires et que l'État peut intervenir dans l'économie. Ce n'est qu'avec la théorie schumpetérienne que commence la déconnexion de la compétitivité d'avec le commerce. En effet, Schumpeter signale le rôle primordial de l'entrepreneur pour accroître la compétitivité et la croissance. Récemment, la théorie de Michael Porter a en quelque sorte résumé les théories précédentes et a dégagé l'importance de la stratégie pour l'obtention d'un avantage compétitif pour les pays. Enfin Krugman perçoit la compétitivité des pays comme « catégoriquement fausse » et un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales.

L'évolution de la définition du terme *compétitivité* depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale a été le thème du deuxième chapitre. En effet, j'ai cerné la compétitivité selon trois représentations. Premièrement, la compétitivité apparaît comme commerciale. Certains auteurs ont considéré que sont étroitement liées la compétitivité des pays et celle des entreprises du pays. D'autres ont confirmé la vision historique liant la compétitivité nationale aux tendances du commerce international. Deuxièmement, la compétitivité apparaît comme purement managériale, dans la mesure où la compétitivité nationale est intimement liée à la productivité nationale ou fondée sur la condition des affaires dans le pays. Troisièmement, la compétitivité apparaît comme multidimensionnelle englobant des dimensions autres que le seul produit intérieur brut avec une perspective développementale touchant le concept de bonheur, de bien-être national.

C'est cette nouvelle représentation multidimensionnelle de la compétitivité qui a été considérée dans la construction du nouvel indice de compétitivité éthique. La deuxième partie de la thèse, en effet, a préparé cette construction en examinant les différents indices existants de compétitivité dans le chapitre trois et en conceptualisant le nouvel indice dans le quatrième chapitre. En effet, le troisième chapitre intitulée « compétitivité nationale et éthique » a présenté l'indice de compétitivité du Forum Économique Mondial et l'indice de compétitivité de IMD. Ils sont les seuls indices qui portent la désignation d'indice de compétitivité. Mais ces indices ne font pas l'unanimité. Ainsi le rapport du Conseil d'analyse économique en France sur la compétitivité a fortement critiqué les indicateurs utilisés par ces deux institutions. La critique

vient surtout de la concentration de la dimension économique dans la mesure de la compétitivité nationale. Le conseil économique, social et environnemental français confirme que la compétitivité repose sur d'autres dimensions comme le capital humain, la recherche et l'innovation, l'environnement des entreprises

Il a été prouvé que le concept de la compétitivité est proche du concept de bien-être. Il s'agit d'un concept qui caractérise la satisfaction des besoins humains, notamment les besoins psychologiques (tels que le logement, la nutrition, etc.) et le niveau de vie en termes matériel. Dans la même optique, à la veille de la crise de 2008, la Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social (CMPEPS), formée et présidée par le prix Nobel Joseph Stiglitz, avait recommandé de prendre en compte: 1) les dimensions objectives et subjectives du bien-être qui sont toutes deux importantes pour la mesure de la qualité de la vie ; 2) la prescription de la construction de nouveaux indicateurs de qualité de vie et 3) l'importance des signaux d'alarme pour les niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement.

De ce fait, le troisième chapitre a également passé en revue quelques indices alternatifs de la compétitivité, tels que l'indice de prospérité de Legatum, l'indice de progrès social de la Fondation de *Social Progress Imperative* développé par Michael Porter et Michael Green, l'indice du Bonheur National Brut du Bhoutan et l'indice de développement humain (IDH) développé par le PNUD avec la principale contribution de Mahbub Haq et Amartya Sen. Chacun de ces quatre indices est multidimensionnel, mesurant la compétitivité nationale en prenant en considération tout un ensemble de différents indicateurs économiques.

Le quatrième chapitre a clôturé la deuxième partie en proposant une conceptualisation du nouvel indice de compétitivité basée sur les Maqasid Charia (i-CMC). Les Maqasid Charia s'inscrivent dans le cadre d'un développement de type islamique et prétendent contribuer à l'élimination des causes du dénuement humain dans différents domaines. Les Maqasid Charia représentent le *telos* de la Charia. En effet, les sources fondamentales de la sagesse islamique (le Coran et la Sunna) mettent l'accent sur les valeurs fondamentales qui étayent le point de vue de l'islam sur le développement, la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme, le respect mutuel... Le chapitre a retracé l'histoire du concept depuis al-Juwaini, al-Tirmidhi et al-Ghazali

jusqu'aux érudits de nos jours, tels que Chapra, Auda, Najjar et Raïssouni en passant par al-Chatibi et Ibn Ashour. Le concept de Maqasid Charia est multidimensionnel. La forme la plus répandue est la forme pentagonale, c'est-à-dire avec cinq dimensions, du philosophe al-Ghazali qui les considère comme indispensables pour la vie humaine selon l'islam. Ces éléments sont : 1° la foi (*Deen*) ; 2° l'être humain (*Nafs*) ; 3° l'intellect ou raison (*Aql*) ; 4° la postérité (ou la procréation) (*Nasl*) ; et 5° la richesse (ou la prospérité) (*Maal*). Ces cinq éléments sont considérés comme des nécessités absolues pour la survie et le bien-être spirituels des personnes, à tel point que leur effondrement engendrerait le chaos et mettrait un terme au droit commun dans la société.

Chapra a fourni un travail intégral où il a présenté la vision de l'islam sur le développement sous l'angle de Maqasid Charia. C'est ce travail que j'ai utilisé en grande partie afin de construire l'indice. Ce nouvel indice (i-CMC) se fonde sur les cinq dimensions suivantes ainsi dénommées par Chapra : 1- Enrichissement de l'être humain ou revitalisation de l'âme, 2- Édification de la foi, 3-Enrichissement de l'intellect, 4- Enrichissement de la postérité, 5- Développement de la richesse. Le savant économiste a exposé pour chaque dimension les indicateurs qui permettent de mieux les cerner. Par exemple, pour la première dimension « Revitalisation de l'âme », Chapra met l'accent sur les aspects comme la dignité, la sécurité de la vie, des biens et de l'honneur, le respect de soi-même, la fraternité et la justice sociale, l'équité, le développement moral et spirituel, la liberté.

Ensuite, le choix de la méthodologie de calcul a été effectué en procédant d'abord à l'examen des méthodologies des calculs des indices présentés dans le chapitre. Après, j'ai proposé une nouvelle méthodologie de calcul intrinsèque à la nature même de l'indice, étant donné l'interdépendance des dimensions dans l'ordre spécifié par Chapra.

La troisième partie de la thèse intitulée « Partie expérimentale » a commencé avec le cinquième chapitre qui a eu pour but la sélection des données pour le nouvel indice i-CMC. Pour la première dimension (Revitalisation de l'âme), cinq indicateurs clés étaient choisis :1- la dignité, 2- la sécurité de la vie, 3- la minimisation du crime et de l'anomie, 4- la liberté, 5- la paix de l'âme et le bonheur. La deuxième dimension (Enrichissement de la foi) s'est avérée très originale et stimulante. En effet, alors que l'indice a pour

but l'évaluation de la compétitivité en utilisant les objectifs de la loi islamique, après réflexion, j'ai décidé d'évaluer plutôt le résultat de la religiosité d'un pays et non pas la religiosité elle-même. A titre d'exemple, la définition de la prière est différente d'une religion à l'autre, et donc d'un pays à l'autre. Donc, il est plus adéquat d'évaluer le résultat de la religiosité et non la pratique elle-même. Pour le faire, j'ai choisi quatre indicateurs : 1- la justice, 2- la corruption, 3- la pauvreté, 4- l'environnement. Pour la troisième dimension (Enrichissement de l'intellect), je me suis concentré sur les quatre indicateurs suivants : 1- la liberté de pensée et d'expression, 2- la créativité, 3- la qualité de l'éducation. Pour mesurer la quatrième dimension (Enrichissement de la postérité), j'ai sélectionné quatre autres indicateurs : 1- la santé, 2- la disponibilité et décence de logement, 3- l'éducation, 4- l'intégrité de la famille. Finalement, la cinquième dimension (Développement et expansion de la richesse) ne s'est pas concentrée sur le PIB par habitant, mais elle a été mesurée avec les trois autres indicateurs suivants : 1- la liberté économique, 2- les opportunités d'emploi, 3- les opportunités d'auto-emploi.

L'utilisation des données établies pour les années 2015, 2016 et 2017 (correspondant à mes années d'élaboration de la thèse) a permis une comparaison cohérente des résultats obtenus sur cette durée. Certains indicateurs n'affichaient pas les données dans tous les pays. Donc, pour pouvoir assurer une assez longue liste de pays à comparer, j'ai décidé de ne pas considérer les bases de données qui comptaient moins de 70 pays. Les données sélectionnées pour l'ensemble des indicateurs retenus sont donc issues des bases de données gratuites disponibles et publiées par des institutions comme la Banque mondiale, la PNUD, l'UNICEF, l'OCDE, l'Organisation mondiale de la santé, la Fondation Heritage, l'organisation américaine indépendante WJP (World Justice Project), Reporter sans frontières ...

Le sixième chapitre s'est attaché à afficher les résultats pour ensuite les discuter. Les résultats affichés pour les années 2015, 2016 et 2017 ont montré qu'il y a une concentration des pays dont le score de compétitivité est de 0,5 (un score entre 0.45 et 0.55). En 2015, cette concentration était de 41%, puis cette concentration a augmenté pour être de 44% en 2016 et 2017. Concernant les pays compétitifs, ils représentaient 36% des pays classés en 2015, puis

37% en 2016. Mais ces pays ont perdu en compétitivité, puisque cette catégorie ne représentait que 34% des pays classés en 2017. En bas de tableau, on voit bien que des pays sont de moins en moins compétitifs : les pays les moins compétitifs, en effet, représentaient en 2015 une concentration de 49% (63 pays parmi les 128 classés), en 2016 de 50% (56 parmi les 112 classés) et en 2017 de 52% (58 parmi les 112 classés).

Il est remarquable qu'en 2015 plus de pays (52 pays parmi 128) ont présenté leur meilleure contribution dans la dimension 3 (enrichissement de l'intellect). En 2016 et 2017, c'est plutôt la dimension 4 (enrichissement de la postérité) qui s'est avérée la meilleure contribution de plus de pays (70 pays en 2016 et 75 pays en 2017 parmi 112). Il est intéressant également de remarquer que cette même dimension 4 était le point faible en 2015 pour un grand nombre de pays (63 pays parmi les 128). Alors qu'en 2016 et 2017, c'est plutôt la dimension 2 (enrichissement de la foi) qui a représenté le point faible du plus nombre de pays (en 2016 44 pays parmi les 112 et 2017 49 pays parmi les 112). On constate également pour les trois années d'étude une forte corrélation entre la dimension 1 (revitalisation de l'âme) et la dimension 2 (enrichissement de la foi), alors qu'il y a une très faible corrélation entre la dimension 5 (développement et expansion de la richesse) et les autres dimensions, surtout la dimension 3 (enrichissement de l'intellect).

En ce qui concerne la comparaison des pays, en 2015 c'est la Norvège qui est la première après l'Australie deuxième, Danemark troisième, la Suisse quatrième et les Pays-Bas cinquième, qui sont les plus compétitifs. En 2016, c'est Singapour qui est premier après la Norvège deuxième, Danemark troisième, la Finlande quatrième et la Suède cinquième, qui sont les plus compétitifs. En 2017, c'est le Danemark qui est premier après la Norvège deuxième, Singapour troisième, la Suède quatrième et les Pays-Bas cinquième, qui sont les plus compétitifs. Il n'est pas très correct de comparer l'évolution des pays en bas du tableau avec les résultats affichés. En effet, on trouve 26 pays manquant entre les classements de 2015 et ceux de 2016/2017. Cependant, dans les deux classements de 2016 et 2017 ce sont quatre mêmes pays qui se retrouvent parmi les 5 derniers : il s'agit du Cameroun, le Pakistan, le Venezuela et l'Afghanistan.

Le sixième chapitre s'est focalisé également sur l'analyse des résultats en montrant que le nouvel indice i-CMC est universel et peut très bien s'adapter à tous les pays et non seulement aux pays à majorité musulmane. L'islam n'est pas seul concerné. L'universalité de cet indice est bien prouvée, dans la mesure où l'on observe que ce sont les pays nordiques, protestants, qui sont, selon cet indice, les plus compétitifs. Ce résultat est similaire aux résultats obtenus avec d'autres indices de compétitivité alternatifs, tel l'indice de développement humain du PNUD. Cela nous amène à affirmer que la religion, qu'elle soit islamique, catholique, protestante ou juive, a pour but de donner des atouts pour accomplir le bien-être. Il s'agit d'une éthique qui est commune à toutes les religions monothéistes, dans la mesure où elles sont bien aptes à fournir aux pays et à leurs citoyens les fondements pour mieux vivre éthiquement et pacifiquement.

La thèse a finalement également évalué la nouvelle méthodologie de calcul en la comparant aux méthodes de calcul souvent utilisées par les indices, qui sont la moyenne arithmétique et la moyenne géométrique. La nouvelle méthode appelée pentagonale a montré une meilleure solution qui est une solution du juste milieu, puisqu'elle ne permet pas d'avoir un grand écart entre les résultats, comme c'est le cas entre les deux méthodes de calcul arithmétique et géométrique. Il y a en effet plus de similitude entre la moyenne pentagonale et chacune des autres moyennes.

Pour conclure, il est clair que l'on pourrait enrichir ce travail avec des données macroéconomiques qui répondraient peut-être à plus de critères mis en exergue par Chapra dans son fameux livre de 2008 (*La vision islamique du développement à la lumière de maqasid al-charia*). L'indice pourrait inclure, par exemple, les facteurs de Zakat et Waqf. Encore plus, cet indice pourrait mesurer le taux d'extrémisme religieux : le dépassement de ce qui est requis. D'autres données pourraient encore être prises en compte ; à titre d'exemple, pour évaluer la quatrième dimension (enrichissement de la postérité), on peut penser aux données concernant l'immoralité ou la pornographie ou des valeurs comme le respect. Notre thèse est donc ouverte à de nouvelles perspectives.

C'est ainsi que la question de la compétitivité n'a jamais fini d'être pensée, évaluée, imaginée, pour une plus juste et efficace mise en œuvre au service des sociétés et des hommes.

ANNEXES

Annexe 1- Les douze piliers de la compétitivité selon le Forum Economique Mondial

The 12 pillars of competitiveness The Global Competitiveness Report 2015-2016



Annexe 2- La liste des indicateurs avec leur pondérations pour la mesure de l'indice de compétitivité selon du Forum Economique Mondial

1- BASIC REQUIREMENTS .20-60%

1st pillar: Institutions 25%

A. Public institutions75%

1. Property rights.....20%
 - 1.01 Property rights
 - 1.02 Intellectual property protection
2. Ethics and corruption20%
 - 1.03 Diversion of public funds 1.04 Public trust in politicians
 - 1.05 Irregular payments and bribes
3. Undue influence 20%
 - 1.06 Judicial independence
 - 1.07 Favoritism in decisions of government officials
4. Public-sector performance20%
 - 1.08 Wastefulness of government spending
 - 1.09 Burden of government regulation
 - 1.10 Efficiency of legal framework in settling disputes
 - 1.11 Efficiency of legal framework in challenging regulations
 - 1.12 Transparency of government policymaking
5. Security 20%
 - 1.13 Business costs of terrorism 1.14 Business costs of crime and violence
 - 1.15 Organized crime
 - 1.16 Reliability of police services

B. Private institutions 25%

1. Corporate ethics.....50%
 - 1.17 Ethical behavior of firms
2. Accountability50%
 - 1.18 Strength of auditing and reporting standards
 - 1.19 Efficacy of corporate boards
 - 1.20 Protection of minority shareholders' interests

| | |
|---|------------------------------|
| 1.21 Strength of investor protection* | |
| 2nd pillar: Infrastructure | 25% |
| A. Transport infrastructure | 50% |
| 2.01 Quality of overall infrastructure | |
| 2.02 Quality of roads | |
| 2.03 Quality of railroad infrastructure | |
| 2.04 Quality of port infrastructure | |
| 2.05 Quality of air transport infrastructure | |
| 2.06 Available airline seat kilometers* | |
| B. Electricity and telephony infrastructure | 50% |
| 2.07 Quality of electricity supply | |
| 2.08 Mobile telephone subscriptions* | |
| 2.09 Fixed telephone lines* | |
| 3rd pillar: Macroeconomic environment..... | 25% |
| 3.01 Government budget balance* | 3.02 Gross national savings* |
| 3.03 Inflation*i | |
| 3.04 Government debt* | |
| 3.05 Country credit rating* | |
| 4th pillar: Health and primary education... | 25% |
| A. Health | 50% |
| 4.01 Business impact of malaria ¹ | |
| 4.02 Malaria incidence ¹ | |
| 4.03 Business impact of tuberculosis ¹ | |
| 4.04 Tuberculosis incidence*i | |
| 4.05 Business impact of HIV/AIDS] | |
| 4.06 HIV prevalence* ¹ | |
| 4.07 Infant mortality* | |
| 4.08 Life expectancy* | |
| B. Primary education..... | 50% |
| 4.09 Quality of primary education | |
| 4.10 Primary education enrollment rate* | |

2-EFFICIENCY ENHANCER 35-50%

5th pillar: Higher education and training... 17%

A. Quantity of education 33%

5.01 Secondary education enrollment rate*

5.02 Tertiary education enrollment rate*

B. Quality of education..... 33%

5.03 Quality of the educational system

5.04 Quality of math and science education

5.05 Quality of management schools

5.06 Internet access in schools

C. On-the-job training 33%

5.07 Local availability of specialized research and training services

5.08 Extent of staff training

6th pillar: Goods market efficiency..... 17%

A. Competition 67%

1. Domestic competition variable^k

6.01 Intensity of local competition

6.02 Extent of market dominance

6.03 Effectiveness of anti-monopoly policy

6.04 Effect of taxation on incentives to invest

6.05 Total tax rate*

6.06 Number of procedures required to start a business^{*l}

6.07 Time required to start a business

6.08 Agricultural policy costs

2. Foreign competitionvariable^k

6.09 Prevalence of trade barriers

6.10 Trade tariffs*

6.11 Prevalence of foreign ownership

6.12 Business impact of rules on FDI

6.13 Burden of customs procedures

6.14 Imports as a percentage of GDP*m

- B. Quality of demand conditions33%**
 - 6.15 Degree of customer orientation
 - 6.16 Buyer sophistication
- 7th pillar: Labor market efficiency 17%**
 - A. Flexibility 50%**
 - 7.01 Cooperation in labor-employer relations
 - 7.02 Flexibility of wage determination
 - 7.03 Hiring and firing practices
 - 7.04 Redundancy costs*
 - 7.05 Effect of taxation on incentives to work
 - B. Efficient use of talent 50%**
 - 7.06 Pay and productivity
 - 7.07 Reliance on professional management
 - 7.08 Country capacity to retain talent
 - 7.09 Country capacity to attract talent
 - 7.10 Female participation in labor force*
- 8th pillar: Financial market development 17%**
 - A. Efficiency 50%**
 - 8.01 Financial services meeting business needs
 - 8.02 Affordability of financial services
 - 8.03 Financing through local equity market
 - 8.04 Ease of access to loans
 - 8.05 Venture capital availability
 - B. Trustworthiness and confidence..... 50%**
 - 8.06 Soundness of banks
 - 8.07 Regulation of securities exchanges
 - 8.08 Legal rights index*
- 9th pillar: Technological readiness.....17%**
 - A. Technological adoption..... 50%**
 - 9.01 Availability of latest technologies
 - 9.02 Firm-level technology absorption
 - 9.03 FDI and technology transfer
 - B. ICT use..... 50%**
 - 9.04 Internet users*

- 9.05 Broadband Internet subscriptions*
- 9.06 Internet bandwidth*
- 9.07 Mobile broadband subscriptions*
- 2.08 Mobile telephone subscriptions*
- 2.09 Fixed telephone lines*

10th pillar: Market size 17%

A. Domestic market size

- 10.01 Domestic

B. Foreign market size25%

- 10.02 Foreign market size index^{oo}

3-INNOVATION AND SOPHISTICATION FACTORS 5-30%

11th pillar: Business sophistication50%

- 11.01 Local supplier quantity
- 11.02 Local supplier quality
- 11.03 State of cluster development
- 11.04 Nature of competitive advantage
- 11.05 Value chain breadth
- 11.06 Control of international distribution
- 11.07 Production process sophistication
- 11.08 Extent of marketing
- 11.09 Willingness to delegate authority
- 7.07 Reliance on professional management

12th pillar: R&D Innovation50%

- 12.01 Capacity for innovation
- 12.02 Quality of scientific research institutions
- 12.03 Company spending on R&D
- 12.04 University-industry collaboration in R&D
- 12.05 Government procurement of advanced technology products
- 12.06 Availability of scientists and engineers
- 12.07 PCT patent applications*
- 1.02 Intellectual property protection

Annexe 3 - indicateurs du premier facteur
« Performances économiques » de l'indice de IMD

| | | |
|--|--|--|
| 1.1 Domestic Economy | Size | |
| | 1.1.01 Gross Domestic Product (GDP) | US\$ billions |
| | 1.1.02 GDP (PPP) | Estimates: US\$ billions at purchasing power parity |
| | 1.1.03 World GDP contribution (%) | Percentage share of world GDP in market prices |
| | 1.1.04 Household consumption expenditure (\$bn) | US\$ billions |
| | 1.1.05 Household consumption expenditure (%) | Percentage of GDP |
| | 1.1.06 Government consumption expenditure (\$bn) | US\$ billions |
| | 1.1.07 Government consumption expenditure (%) | Percentage of GDP |
| | 1.1.08 Gross fixed capital formation (\$bn) | US\$ billions |
| | 1.1.09 Gross fixed capital formation (%) | Percentage of GDP |
| | 1.1.10 Gross domestic savings (\$bn) | US\$ billions |
| | 1.1.11 Gross domestic savings (%) | Percentage of GDP |
| | 1.1.12 Economic sectors | Breakdown of the economic sectors, percentage of GDP |
| | 1.1.13 Diversification of the economy | Diversification of the economy (industries, export markets, etc.) is extensive |
| | Growth | |
| | 1.1.14 Real GDP growth | Percentage change, based on national currency in constant prices |
| 1.1.15 Real GDP growth per capita | Percentage change, based on national currency in constant prices | |
| 1.1.16 Household consumption expenditure - real growth | Percentage change, based on constant prices. | |

| | |
|---|--|
| 1.1.17 Government consumption expenditure - real growth | Percentage change, based on constant prices. |
| 1.1.18 Gross fixed capital formation - real growth | Percentage change, based on constant prices. |
| 1.1.19 Resilience of the economy | Resilience of the economy to economic cycles is strong |
| Wealth | |
| 1.1.20 GDP per capita | US\$ per capita |
| 1.1.21 GDP (PPP) per capita | Estimates; US\$ per capita at purchasing power parity |
| Forecasts | |
| 1.1.22 Forecast: Real GDP growth | Percentage change, based on national currency in constant prices |
| 1.1.23 Forecast: Inflation | Percentage change |
| 1.1.24 Forecast: Unemployment | Percentage of total labor force |
| 1.1.25 Forecast: Current account balance | Percentage of GDP/GNP |

**Annexe 4 - indicateurs du deuxième facteur
« Efficacité des institutions gouvernementales » de
l'indice de IMD**

| Factor II : Government Efficiency | | |
|-----------------------------------|---|---|
| 2.1 Public Finance | 2.1.01 Government budget surplus/deficit (\$bn) | US\$ billions |
| | 2.1.02 Government budget surplus/deficit (%) | Percentage of GDP |
| | 2.1.03 Total general government debt (\$bn) | US\$ billions |
| | 2.1.04 Total general government debt (%) | Percentage of GDP |
| | 2.1.05 Total general government debt-real growth | Percentage change, based on national currency in constant prices |
| | 2.1.06 Central government domestic debt (%) | Percentage of GDP |
| | 2.1.07 Central government foreign debt (%) | Percentage of GDP |
| | 2.1.08 Interest payment (%) | Percentage of current revenue |
| | 2.1.09 Public finances | Public finances are being efficiently managed |
| | 2.1.10 Tax evasion | Tax evasion is not a threat to your economy |
| | 2.1.11 Pension funding | Pension funding is adequately addressed for the future |
| | 2.1.12 General government expenditure (%) | Percentage of GDP |
| 2.2 Tax Policy | 2.2.01 Collected total tax revenues (%) | Percentage of GDP |
| | 2.2.02 Collected personal income tax (%) | On profits, income and capital gains, as a percentage of GDP |
| | 2.2.03 Collected corporate taxes (%) | On profits, income and capital gains, as a percentage of GDP |
| | 2.2.04 Collected indirect tax revenues (%) | Taxes on goods and services as a percentage of GDP |
| | 2.2.05 Collected capital and property taxes (%) | Percentage of GDP |
| | 2.2.06 Collected social security contribution (%) | Compulsory contribution of employees and employers as a percentage of GDP |
| | 2.2.07 Effective personal income tax rate | Percentage of an income equal to GDP per capita |
| | 2.2.08 Corporate tax rate on profit | Maximum tax rate, calculated on profit before tax |
| | 2.2.09 Consumption tax rate | Standard rate of VAT/GST |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| | 2.2.10 Employee's social security contribution rate | Compulsory contribution as a percentage of an income equal to GDP per capita |
| | 2.2.11 Employer's social security contribution rate | Compulsory contribution as a percentage of an income equal to GDP per capita |
| | 2.2.12 Real personal taxes | Real personal taxes do not discourage people from working or seeking advancement |
| | 2.2.13 Real corporate taxes | Real corporate taxes do not discourage entrepreneurial activity |
| 2.3 Institutional Framework | Central Bank | |
| | 2.3.01 Real short-term interest rate | Real discount / bank rate |
| | 2.3.02 Cost of capital | Cost of capital encourages business development |
| | 2.3.03 Interest rate spread | Lending rate minus deposit rate |
| | 2.3.04 Country credit rating | Rating on a scale of 0-100 assessed by the Institutional Investor Magazine |
| | 2.3.05 Central bank policy | Central bank policy has a positive impact on economic development |
| | 2.3.06 Foreign currency reserves (\$bn) | US\$ billions |
| | 2.3.07 Foreign currency reserves per capita | US\$ per capita |
| | 2.3.08 Exchange rate stability | Parity change from national currency to SDR, 2015 / 2013 |
| | State Efficiency | |
| | 2.3.09 Legal and regulatory framework | The legal and regulatory framework encourages the competitiveness of enterprises |
| | 2.3.10 Adaptability of government policy | Adaptability of government policy to changes in the economy is high |
| | 2.3.11 Government decisions | Government decisions are effectively implemented |
| | 2.3.12 Transparency | Transparency of government policy is satisfactory |
| | 2.3.13 Bureaucracy | Bureaucracy does not hinder business activity |
| 2.3.14 Bribery and corruption | Bribing and corruption do not exist | |
| 2.3.15 Rule of law index | Index Value | |
| 2.4 Busi | Openness | |

| | |
|--------------------------------|---|
| 2.4.01 Tariff barriers | Tariffs on imports: Most favored nation simple average rate |
| 2.4.02 Customs' authorities | Customs' authorities do facilitate the efficient transit of goods |
| 2.4.03 Protectionism | Protectionism does not impair the conduct of your business |
| 2.4.04 Public sector contracts | Public sector contracts are sufficiently open to foreign bidders |
| 2.4.05 Foreign investors | Foreign investors are free to acquire control in domestic companies |
| 2.4.06 Capital markets | Capital markets (foreign and domestic) are easily accessible |
| 2.4.07 Investment incentives | Investment incentives are attractive to foreign investors |

Competition and Regulations

| | |
|---------------------------------------|--|
| 2.4.08 Government subsidies (%) | To private and public companies as a percentage of GDP |
| 2.4.09 Subsidies | Subsidies do not distort fair competition and economic development |
| 2.4.10 State ownership of enterprises | State ownership of enterprises is not a threat to business activities |
| 2.4.11 Competition legislation | Competition legislation is efficient in preventing unfair competition |
| 2.4.12 Parallel economy | Parallel (black-market, unrecorded) economy does not impair economic development |
| 2.4.13 Ease of doing business | Ease of doing business is supported by regulations |
| 2.4.14 Creation of firms | Creation of firms is supported by legislation |
| 2.4.15 Start-up days | Number of days to start a business |
| 2.4.16 Start-up procedures | Number of procedures to start a business |

Labor Regulations

| | |
|--------------------------|--|
| 2.4.17 Labor regulations | Labor regulations (hiring ring practices, minimum wages, etc.) do not hinder business activities |
|--------------------------|--|

| | | |
|------------------------|--|--|
| | 2.4.18 Unemployment legislation | Unemployment legislation provides an incentive to look for work |
| | 2.4.19 Immigration laws | Immigration laws do not prevent your company from employing foreign labor |
| | 2.4.20 Redundancy costs | Number of weeks of salary |
| 2.5 Societal Framework | 2.5.01 Justice | Justice is fairly administered |
| | 2.5.02 Personal security and private property rights | Personal security and private property rights are adequately protected |
| | 2.5.03 Homicide | Intentional homicide, rate per 100'000 population |
| | 2.5.04 Ageing of society | Ageing of society is not a burden for economic development |
| | 2.5.05 Risk of political instability | The risk of political instability is very low |
| | 2.5.06 Social cohesion | Social cohesion is high |
| | 2.5.07 Gini coefficient | Equal distribution of income scale: 0 (absolute equality) to 100 (absolute inequality) |
| | 2.5.08 Income distribution - lowest 10% | Percentage of household incomes going to lowest 10% of households |
| | 2.5.09 Income distribution - highest 10% | Percentage of household incomes going to highest 10% of households |
| | 2.5.10 Equal opportunity | Equal opportunity legislation in your economy encourages economic development |
| | 2.5.11 Females in parliament (%) | Percentage of total seats in Parliament |
| | 2.5.12 Women on boards (%) | Boardmembers of all companies analyzed by GMI |
| | 2.5.13 Gender inequality | Gender Inequality Index (UNDP) |
| | 2.5.14 Disposable Income | Female / male ratio |

Annexe 5 - indicateurs du troisième facteur
« Efficacité du milieu des affaires » de l'indice de IMD

| Factor III : Business Efficiency | | |
|----------------------------------|--|--|
| 3.1 Productivity and Efficiency | 3.1.01 Overall productivity (PPP) | Estimates: GDP (PPP) per person employed, US\$ |
| | 3.1.02 Overall productivity | GDP per person employed, US\$ |
| | 3.1.03 Overall productivity - real growth | Estimates: Percentage change of real GDP per person employed |
| | 3.1.04 Labor productivity (PPP) | Estimates: GDP (PPP) per person employed per hour, US\$ |
| | 3.1.05 Agricultural productivity (PPP) | Estimates: Related GDP (PPP) per person employed in agriculture, US\$ |
| | 3.1.06 Productivity in industry (PPP) | Estimates: Related GDP (PPP) per person employed in industry, US\$ |
| | 3.1.07 Productivity in services (PPP) | Estimates: Related GDP (PPP) per person employed in services, US\$ |
| | 3.1.08 Workforce productivity | Is competitive by international standards |
| | 3.1.09 Large corporations | Large corporations are efficient by international standards |
| | 3.1.10 Small and medium-size enterprises | Small and medium-size enterprises are efficient by international standards |
| | 3.1.11 Use of digital tools and technologies | Companies are very good at using digital tools and technology to improve their performance |
| 3.2 Labor Market Costs | Costs | |
| | 3.2.01 Compensation levels (\$) | Total hourly compensation in manufacturing (wages + supplementary benefits), US\$ |
| | 3.2.02 Unit labor costs for total economy | Percentage change |
| | 3.2.03 Remuneration in services professions (\$) | Gross annual income including supplements such as bonuses, US\$ |
| | 3.2.04 Remuneration of management (\$) | Total base salary plus bonuses and long-term incentives, US\$ |
| | 3.2.05 Remuneration spread | Ratio of CEO to personal assistant remuneration |

| | | |
|----------------|---|--|
| 3.3 Finance | Relations | |
| | 3.2.06 Working hours | Average number of working hours per year |
| | 3.2.07 Labor relations | Labor relations are generally productive |
| | 3.2.08 Worker motivation | Worker motivation in companies is high |
| | 3.2.09 Industrial disputes | Working days lost per 1,000 inhabitants per year (average 2012-2014) |
| | 3.2.10 Apprenticeships | Are sufficiently implemented |
| | 3.2.11 Employee training | Employee training is a high priority in companies |
| | Availability of Skills | |
| | 3.2.12 Labor force | Employed and registered unemployed (millions) |
| | 3.2.13 Labor force (%) | Percentage of population |
| | 3.2.14 Labor force growth | Percentage change |
| | 3.2.15 Part-time employment (%) | Percentage of total employment |
| | 3.2.16 Female labor force (%) | Percentage of total labor force |
| | 3.2.17 Foreign labor force (%) | Percentage of total labor force |
| | 3.2.18 Skilled labor | Skilled labor is readily available |
| | 3.2.19 Finance skills | Finance skills are readily available |
| | 3.2.20 Attracting and retaining talents | Attracting and retaining talents is a priority in companies |
| | 3.2.21 Brain drain | Brain drain (well-educated and skilled people) does not hinder competitiveness in your economy |
| | 3.2.22 Foreign highly-skilled personnel | Foreign highly-skilled personnel are attracted to your country's business environment |
| | 3.2.23 International experience | International experience of senior managers is generally significant |
| | 3.2.24 Competent senior managers | Competent senior managers are readily available |
| | Bank Efficiency | |
| | 3.3.01 Banking sector assets (%) | Percentage of GDP |
| | 3.3.02 Financial cards in circulation | Number of cards per capita |

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| | 3.3.03 Financial card transactions | US\$ per capita |
| | 3.3.04 Investment risk | Euromoney country risk overall (scale from 0-100) |
| | 3.3.05 Banking and financial services | Banking and financial services do support business activities efficiently |
| | 3.3.06 Finance and banking regulation | Finance and banking regulation is sufficiently effective |
| | 3.3.07 Financial risk factor | The risk factor in the financial system is adequately addressed |
| | 3.3.08 Regulatory compliance | Is sufficiently developed |
| | Stock Market Efficiency | |
| | 3.3.09 Stock markets | Stock markets provide adequate financing to companies |
| | 3.3.10 Stock market capitalization (\$bn) | US\$ billions |
| | 3.3.11 Stock market capitalization (%) | Percentage of GDP |
| | 3.3.12 Value traded on stock markets | US\$ per capita |
| | 3.3.13 Listed domestic companies | Number of listed domestic companies |
| | 3.3.14 Stock market index (%) | Percentage change on index in national currency |
| | 3.3.15 Shareholders' rights | Shareholders' rights are sufficiently implemented |
| | 3.3.16 Initial public offerings | By acquiror nation (average 2013-2015) US\$ millions |
| | Finance Management | |
| | 3.3.17 Credit | Credit is easily available for business |
| | 3.3.18 Venture capital | Venture capital is easily available for business |
| | 3.3.19 M&A activity | Deals per listed company (average 2012-2014) |
| | 3.3.20 Corporate debt | Does not restrain the ability of enterprises to compete |
| 3.4 Managem ent Practices | 3.4.01 Agility of companies | Companies are agile |
| | 3.4.02 Changing market conditions | Companies are generally extremely aware of changing market conditions |

| | | |
|--------------------------|---|--|
| | 3.4.03 Opportunities and threats | Companies are very good at responding quickly to opportunities and threats |
| | 3.4.04 Ethical practices | Ethical practices are implemented in companies |
| | 3.4.05 Credibility of managers | Credibility of managers in society is strong |
| | 3.4.06 Corporate boards | Corporate boards do supervise the management of companies effectively |
| | 3.4.07 Auditing and accounting practices | Auditing and accounting practices are adequately implemented in business |
| | 3.4.08 Use of big data and analytics | Companies are very good at using big data and analytics to support decision-making |
| | 3.4.09 Customer satisfaction | Customer satisfaction is emphasized in companies |
| | 3.4.10 Entrepreneurship | Entrepreneurship of managers is widespread in business |
| | 3.4.11 Social responsibility | Social responsibility of business leaders is high |
| 3.5 Attitudes and Values | 3.5.01 Attitudes toward globalization | Attitudes toward globalization are generally positive in your society |
| | 3.5.02 Image abroad or branding | The image abroad of your country encourages business development |
| | 3.5.03 National culture | The national culture is open to foreign ideas |
| | 3.5.04 Flexibility and adaptability | Flexibility and adaptability of people are high when faced with new challenges |
| | 3.5.05 Need for economic and social reforms | The need for economic and social reforms is generally well understood |
| | 3.5.06 Digital transformation in companies | Is generally well understood |
| | 3.5.07 Value system | The value system in your society supports competitiveness |
| | 3.5.08 Corporate values | Corporate values take into account the values of employees |

**Annexe 6 - indicateurs du quatrième facteur
« Infrastructure » de l'indice de IMD**

| Factor IV : Infrastructure | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--|
| 4.1 Basic Infrastructure | 4.1.01 Land Area | Square kilometers (`000) |
| | 4.1.02 Arable area | Square meters per capita |
| | 4.1.03 Water resources | Total internal renewable per capita in cubic meters |
| | 4.1.04 Access to water | Access to water is adequately ensured and managed |
| | 4.1.05 Access to commodities | Access to commodities (basic resources, food, etc.) is adequately addressed |
| | 4.1.06 Management of cities | Management of cities supports business development |
| | 4.1.07 Population - market size | Estimates in millions |
| | 4.1.08 Population - growth | Percentage change |
| | 4.1.09 Population under 15 years (%) | Percentage of total population |
| | 4.1.10 Population over 65 years (%) | Percentage of total population |
| | 4.1.11 Dependency ratio | Population under 15 and over 64 years old, divided by active population (15 to 64 years) |
| | 4.1.12 Roads | Density of the network, km roads/square km land area |
| | 4.1.13 Railroads | Density of the network, km per square km |
| | 4.1.14 Air transportation | Number of passengers carried by main companies, thousands |
| | 4.1.15 Quality of air transportation | Quality of air transportation encourages business development |
| | 4.1.16 Distribution infrastructure | The distribution infrastructure of goods and services is generally efficient |
| | 4.1.17 Logistics management | Supports business development |

| | | |
|----------------------------------|--|---|
| | 4.1.18 Water transportation | Water transportation (harbors, canals, etc.) meets business requirements |
| | 4.1.19 Maintenance and development | Maintenance and development of infrastructure are adequately planned and financed |
| | 4.1.20 Energy infrastructure | Energy infrastructure is adequate and efficient |
| | 4.1.21 Total indigenous energy production | Millions MTOE |
| | 4.1.22 Total indigenous energy production (%) | Percentage of total requirements in tons of oil equivalent |
| | 4.1.23 Total final energy consumption | Millions MTOE |
| | 4.1.24 Total final energy consumption per capita | MTOE per capita |
| | 4.1.25 Electricity costs for industrial clients | US\$ per kwh |
| 4.2 Technological Infrastructure | 4.2.01 Investment in telecommunications | Percentage of GDP |
| | 4.2.02 Mobile broadband subscribers | 3G & 4G market, % of mobile market |
| | 4.2.03 Mobile telephone costs | Monthly blended average revenue per user US\$ |
| | 4.2.04 Communications technology | Communications technology (voice and data) meets business requirements |
| | 4.2.05 Connectivity | Connectivity of people and firms (telecom, IT, etc.) is highly extensive |
| | 4.2.06 Computers in use | Worldwide share/ Source: Computer Industry Almanac |
| | 4.2.07 Computers per capita | Number of computers per 1000 people/ Source: Computer Industry Almanac |
| | 4.2.08 Internet users | Number of internet users per 1000 people/ Source: Computer Industry Almanac |
| | 4.2.09 Broadband subscribers | Number of subscribers per 1000 inhabitants |
| | 4.2.10 Internet bandwidth speed | Average speed (Mbps) |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| | 4.2.11 Digital/Technological skills | are readily available |
| | 4.2.12 Qualified engineers | Qualified engineers are available in your labor market |
| | 4.2.13 Technological cooperation | Technological cooperation between companies is developed |
| | 4.2.14 Public-private partnerships | Public and private sector ventures are supporting technological development |
| | 4.2.15 Development and application of technology | Development and application of technology are supported by the legal environment |
| | 4.2.16 Funding for technological development | Funding for technological development is readily available |
| | 4.2.17 Technological regulation | Technological regulation supports business development and innovation |
| | 4.2.18 High-tech exports (\$) | US\$ millions |
| | 4.2.19 High-tech exports (%) | Percentage of manufactured exports |
| | 4.2.20 ICT Service Exports (%) | Percentage of Service Exports |
| | 4.2.21 Cyber security | Cyber security is being adequately addressed by corporations |
| 4.3 Scientific Infrastructure | 4.3.01 Total expenditure on R&D (\$) | US\$ millions |
| | 4.3.02 Total expenditure on R&D (%) | Percentage of GDP |
| | 4.3.03 Total expenditure on R&D per capita (\$) | US\$ per capita |
| | 4.3.04 Business expenditure on R&D (\$) | US\$ millions |
| | 4.3.05 Business expenditure on R&D (%) | Percentage of GDP |
| | 4.3.06 Total R&D personnel nationwide | Full-time work equivalent (FTE thousands) |
| | 4.3.07 Total R&D personnel nationwide per capita | Full-time work equivalent (FTE) per 1000 people |
| | 4.3.08 Total R&D personnel in business enterprise | Full-time work equivalent (FTE thousands) |
| | 4.3.09 Total R&D personnel in business per capita | Full-time work equivalent (FTE) per 1000 people |

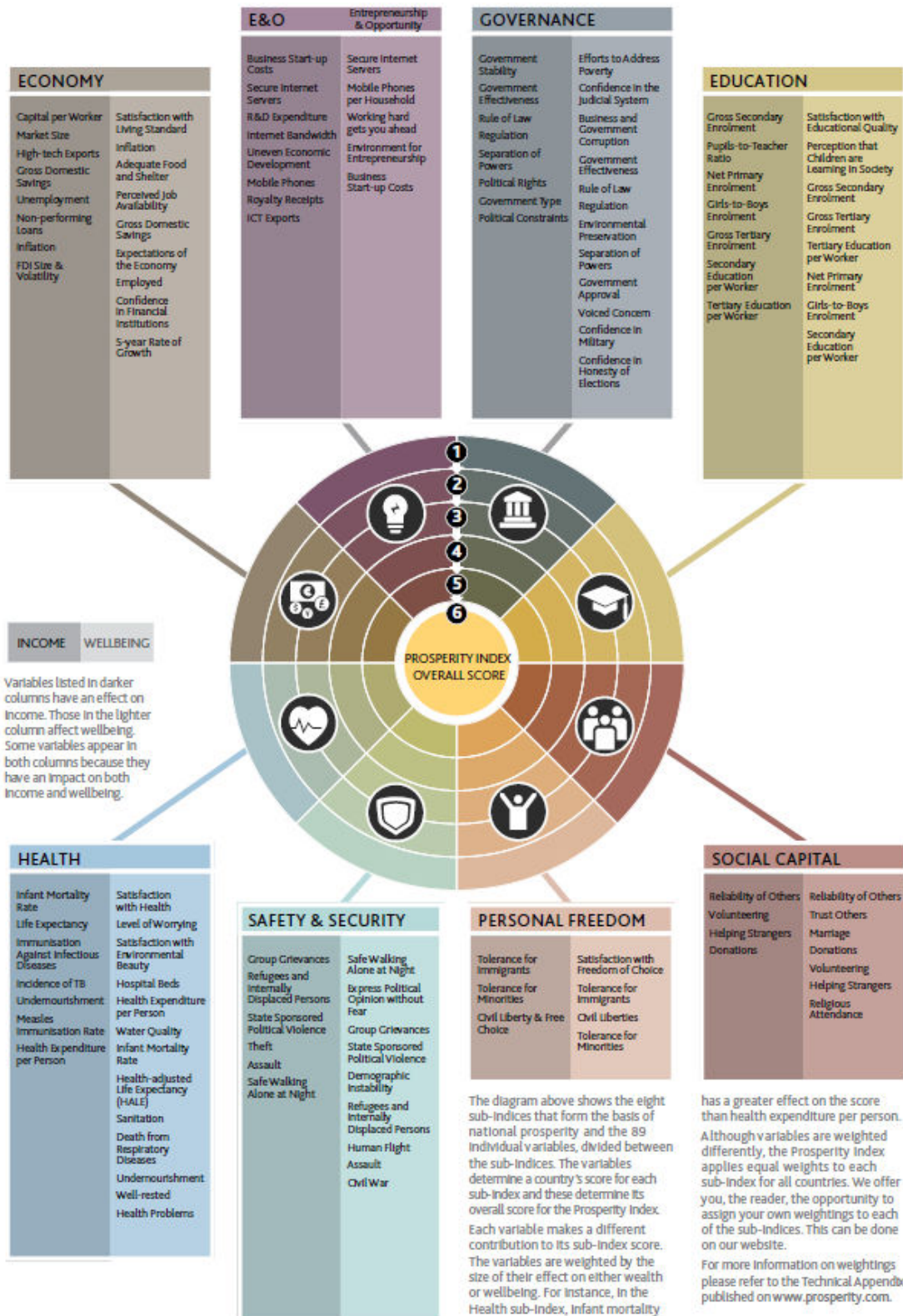
| | |
|--|--|
| 4.3.10 Researchers in R&D per capita | Full-time work equivalent (FTE) per 1000 people |
| 4.3.11 Science degrees | Percentage of total first university degrees in science and engineering |
| 4.3.12 Scientific articles | Scientific articles published by origin of author |
| 4.3.13 Nobel prizes | Awarded in physics, chemistry, physiology or medicine and economics since 1950 |
| 4.3.14 Nobel prizes per capita | Awarded in physics, chemistry, etc and economics since 1950 per million people |
| 4.3.15 Patent applications | Number of applications filed for residents and non-residents |
| 4.3.16 Patent applications per capita | Number of applications filed per 100,000 inhabitants |
| 4.3.17 Patents grants | Number of patents granted by applicant's origin (average 2012-2014) |
| 4.3.18 Number of patents in force | Per 100,000 inhabitants |
| 4.3.19 Value added of KTI industries | Percentage of GDP |
| 4.3.20 Scientific research | Scientific research (public and private) is high by international standards |
| 4.3.21 Researchers and scientists | Researchers and scientists are attracted to your country |
| 4.3.22 Scientific research legislation | Laws relating to scientific research do encourage innovation |
| 4.3.23 Intellectual property rights | Intellectual property rights are adequately enforced |
| 4.3.24 Knowledge transfer | Knowledge transfer is highly developed between companies and universities |
| 4.3.25 Innovative capacity | Innovative capacity of firms (to generate new products, processes and/or services) is high |

| | | |
|----------------------------|---|---|
| 4.4 Health and Environment | 4.4.01 Total health expenditure (%) | Percentage of GDP |
| | 4.4.02 Total health expenditure per capita | US\$ per capita |
| | 4.4.03 Public expenditure on health (%) | Percentage of total health expenditure |
| | 4.4.04 Health infrastructure | Health infrastructure meets the needs of society |
| | 4.4.05 Life expectancy at birth | Average estimate |
| | 4.4.06 Healthy life expectancy | Average estimate |
| | 4.4.07 Infant mortality | Under five mortality rate per 1000 live births |
| | 4.4.08 Medical assistance | Number of inhabitants per physician and per nurse |
| | 4.4.09 Urban population (%) | Percentage of total population |
| | 4.4.10 Human development index | Combines economic - social - educational indicators/ Source: Human Development Report |
| | 4.4.11 Energy intensity | Total energy consumed for each 1000 US\$ of GDP in MTOE |
| | 4.4.12 Paper and cardboard recycling rate | Percentage of apparent consumption |
| | 4.4.13 Waste water treatment plants | Percentage of population served |
| | 4.4.14 Water consumption intensity | Water withdrawal for each 1000 US\$ of GDP in cubic meters |
| | 4.4.15 CO2 emissions | Metric tons of carbon dioxide |
| | 4.4.16 CO2 emissions intensity | CO2 industrial emissions in metric tons per one million US\$ of GDP |
| | 4.4.17 Exposure to particle pollution | Mean population exposure to PM2.5, Micrograms per cubic metre |
| | 4.4.18 Renewable energies (%) | Share of renewables in total energy requirements, % |
| | 4.4.19 Total biocapacity | Global hectares per capita of biologically productive space |
| | 4.4.20 Ecological footprint | Global hectares per person |
| | 4.4.21 Ecological balance (reserce/deficit) | Total biocapacity minus total footprint in global hectare per capita |

| | | |
|---------------|---|--|
| | 4.4.22 Environment-related technologies | Development of environment-related technologies, % inventions worldwide |
| | 4.4.23 Sustainable development | Sustainable development is a priority in companies |
| | 4.4.24 Pollution problems | Pollution problems do not seriously affect your economy |
| | 4.4.25 Environmental laws | Environmental laws and compliance do not hinder the competitiveness of businesses |
| | 4.4.26 Quality of life | Quality of life is high |
| 4.5 Education | 4.5.01 Total public expenditure on education (%) | Percentage of GDP |
| | 4.5.02 Total public expenditure on education per capita | US\$ per capita |
| | 4.5.03 Public expenditure on education per pupil | Percentage of GDP per capita (secondary) |
| | 4.5.04 Pupil-teacher ratio (primary education) | Ratio of students to teaching staff |
| | 4.5.05 Pupil-teacher ratio (secondary education) | Ratio of students to teaching staff |
| | 4.5.06 Secondary school enrollment (%) | Percentage of relevant age group receiving full-time education |
| | 4.5.07 Higher education achievement (%) | Percentage of population that has attained at least tertiary education for persons 25-34 221 |
| | 4.5.08 Women with advanced degrees (%) | Percentage of graduates with bachelor and master degrees who are women |
| | 4.5.09 Student mobility inbound | Foreign tertiary-level students per 1000 inhabitants |
| | 4.5.10 Student mobility outbound | National tertiary-level students studying abroad per 1000 inhabitants |
| | 4.5.11 Educational assessment - PISA | PISA survey of 15-year olds |
| | 4.5.12 English proficiency - TOEFL | TOEFL scores |
| | 4.5.13 Educational system | The educational system meets the needs of a competitive economy |

| | |
|-----------------------------|---|
| 4.5.14 Science in schools | Science in schools is sufficiently emphasized |
| 4.5.15 University education | University education meets the needs of a competitive economy |
| 4.5.16 Management education | Management education meets the needs of the business community |
| 4.5.17 Illiteracy (%) | Adult (over 15 years) illiteracy rate as a percentage of population |

Annexe 7 - Sous indices et indicateurs de l'indice de prospérité de Legatum



Source : Legatum Prosperity Index 2013

Annexe 8 - l'indice du progrès social et les objectifs de développement durable



Source : Social Progress Imperative Imperative

Annexe 9 - Sous indices et indicateurs de l'indice du progrès social

Social Progress Index indicator-level framework

| Basic Human Needs | Foundations of Wellbeing | Opportunity |
|---|--|--|
| <p>Nutrition and Basic Medical Care</p> <ul style="list-style-type: none"> Undernourishment Depth of food deficit Maternal mortality rate Child mortality rate Deaths from infectious diseases <p>Water and Sanitation</p> <ul style="list-style-type: none"> Access to piped water Rural access to improved water source Access to improved sanitation facilities <p>Shelter</p> <ul style="list-style-type: none"> Availability of affordable housing Access to electricity Quality of electricity supply Household air pollution attributable deaths <p>Personal Safety</p> <ul style="list-style-type: none"> Homicide rate Level of violent crime Perceived criminality Political terror Traffic deaths | <p>Access to Basic Knowledge</p> <ul style="list-style-type: none"> Adult literacy rate Primary school enrollment Secondary school enrollment Gender parity in secondary enrollment <p>Access to Information and Communications</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobile telephone subscriptions Internet users Press Freedom Index <p>Health and Wellness</p> <ul style="list-style-type: none"> Life expectancy at 60 Premature deaths from non-communicable diseases Suicide rate <p>Environmental Quality</p> <ul style="list-style-type: none"> Outdoor air pollution attributable deaths Wastewater treatment Biodiversity and habitat Greenhouse gas emissions | <p>Personal Rights</p> <ul style="list-style-type: none"> Political rights Freedom of expression Freedom of assembly Private property rights <p>Personal Freedom and Choice</p> <ul style="list-style-type: none"> Freedom over life choices Freedom of religion Early marriage Satisfied demand for contraception Corruption <p>Tolerance and Inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> Tolerance for immigrants Tolerance for homosexuals Discrimination and violence against minorities Religious tolerance Community safety net <p>Access to Advanced Education</p> <ul style="list-style-type: none"> Years of tertiary schooling Women's average years in school Inequality in the attainment of education Globally ranked universities Percentage of tertiary students enrolled in globally ranked universities |

Source : site web de Social Progress Index =628

Annexe 10 - Les sources de données de l'indice du progrès social

| Component | Indicator Name | Primary Source |
|----------------------------------|---|---|
| Basic Human Needs | | |
| Nutrition and Basic Medical Care | Undernourishment | Food and Agriculture Organization of the United Nations |
| | Depth of food deficit | Food and Agriculture Organization of the United Nations |
| | Maternal mortality rate | World Health Organization |
| | Child mortality rate | UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation |
| | Deaths from infectious diseases | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| Water and Sanitation | Access to piped water | WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation |
| | Rural access to improved water source | WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation |
| | Access to improved sanitation facilities | WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation |
| Shelter | Availability of affordable of housing | Gallup World Poll |
| | Access to electricity | Sustainable Energy for All |
| | Quality of electricity | World Economic Forum Global Competitiveness Report |
| | Household air pollution attributable deaths | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| Personal Safety | Homicide rate | UN Office on Drugs and Crime |
| | Level of violent crime | Institute for Economics and Peace Global Peace Index |
| | Perceived criminality | Institute for Economics and Peace Global Peace Index |
| | Political terror scale | Institute for Economics and Peace Global Peace Index |
| | Traffic deaths | World Health Organization |

| Component | Indicator Name | Primary Source |
|--|---|---|
| Foundations of Wellbeing | | |
| Access to Basic Knowledge | Adult literacy rate | UN Educational, Scientific, and Cultural Organization |
| | Primary school enrollment | UN Educational, Scientific, and Cultural Organization |
| | Secondary school enrollment | UN Educational, Scientific, and Cultural Organization |
| | Gender parity in secondary enrollment | UN Educational, Scientific, and Cultural Organization |
| Access to Information and Communications | Mobile telephone subscriptions | International Telecommunications Union |
| | Internet users | International Telecommunications Union |
| | Press Freedom Index | Reporters Without Borders |
| Health and Wellness | Life expectancy at 60 | World Health Organization |
| | Premature deaths from non-communicable diseases | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| | Suicide rate | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| Environmental Quality | Outdoor air pollution attributable deaths | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| | Wastewater treatment | Yale Center for Environmental Law & Policy and Columbia University Center for International Earth Science Information Network Environmental Performance Index |
| | Greenhouse gas emissions | World Resources Institute |
| | Biodiversity and habitat | Yale Center for Environmental Law & Policy and Columbia University Center for International Earth Science Information Network Environmental Performance Index |

| Component | Indicator Name | Primary Source |
|------------------------------|---|--|
| Opportunity | | |
| Personal Rights | Political rights | Freedom House |
| | Freedom of expression | Freedom House |
| | Freedom of assembly | World Justice Project Rule of Law Index |
| | Private property rights | Heritage Foundation |
| Personal Freedom and Choice | Freedom over life choices | Gallup World Poll |
| | Freedom of religion | Pew Research Center Government Restrictions Index |
| | Early marriage | OECD Gender, Institutions and Development Database |
| | Satisfied demand for contraception | United Nations Population Division |
| | Corruption | Transparency International |
| Tolerance and Inclusion | Tolerance for immigrants | Gallup World Poll |
| | Tolerance for homosexuals | Gallup World Poll |
| | Discrimination and violence against minorities | Fund for Peace Fragile States Index |
| | Religious tolerance | Pew Research Center Social Hostilities Index |
| | Community safety net | Gallup World Poll |
| Access to Advanced Education | Years of tertiary schooling | Barro-Lee Educational Attainment Dataset |
| | Women's mean years in school | Institute for Health Metrics and Evaluation |
| | Inequality in attainment of education | United Nations Development Programme |
| | Number of globally ranked universities | Times Higher Education, QS World University Rankings, and Academic Ranking of World Universities; SPI calculations |
| | Percent of tertiary students enrolled in globally ranked universities | UNESCO; Times Higher Education World University Rankings, QS World University Rankings, and Academic Ranking of World Universities; SPI calculations |

**Annexe 11 - 65/309. Le bonheur : vers une
approche globale du développement - - Résolution
adoptée par l'Assemblée générale le 19 juillet 2011
(A/65/L.86)**

L'Assemblée générale,

Gardant à l'esprit les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment la promotion du progrès économique et social de tous les peuples,

Consciente de ce que la recherche du bonheur est un objectif fondamental de l'être humain,

Sachant que le bonheur, en tant qu'objectif et aspiration à caractère universel, incarne l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement,

Considérant que, de par sa nature même, le produit intérieur brut n'est pas un indicateur conçu pour mesurer le bonheur et le bien-être de la population d'un pays et n'en donne pas une image exacte,

Consciente de ce que des modes de production et de consommation non viables peuvent faire obstacle au développement durable, et qu'il faut envisager d'adopter la croissance économique dans une optique plus large, plus équitable et plus équilibrée, qui favorise le développement durable, l'élimination de la pauvreté, ainsi que le bonheur et le bien-être de tous les peuples,

Estimant qu'il est nécessaire de promouvoir le développement durable et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement,

1. Invite les États Membres à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être pour le développement afin d'orienter leurs politiques nationales;
2. Invite les États Membres qui ont élaboré de nouveaux indicateurs ou adopté d'autres initiatives à en faire part au Secrétaire général afin de contribuer aux activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement, y compris à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ;

3. Se félicite de l'offre du Bhoutan d'organiser à l'occasion de sa soixante-sixième session une table ronde consacrée au bonheur et au bien-être ;
4. Invite le Secrétaire général à solliciter les vues des États Membres et des organisations régionales et internationales concernées au sujet de la recherche du bonheur et du bien-être, et à lui en faire part à sa soixante-septième session pour examen.

109e séance plénière 19 juillet 2011

Annexe 12 - Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2012 - 66/281. Journée internationale du bonheur

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2012 - 66/281. Journée internationale du bonheur

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 65/309 du 19 juillet 2011, dans laquelle elle a invité les États Membres à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être pour le développement afin d'orienter leurs politiques nationales,

Sachant que la recherche du bonheur est un objectif fondamental de l'être humain,

Consciente de l'intérêt que revêtent le bonheur et le bien-être, objectifs et aspirations à caractère universel dans la vie des êtres humains partout dans le monde, et ayant à l'esprit qu'il importe de les prendre en compte dans le programme d'action publique,

Consciente également qu'il faut envisager la croissance économique dans une optique plus large, plus équitable et plus équilibrée, qui favorise le développement durable, l'élimination de la pauvreté, ainsi que le bonheur et le bien-être de tous les peuples,

1. Décide de proclamer le 20 mars Journée internationale du bonheur ;

2. Invite tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers, à célébrer comme il se doit la Journée internationale du bonheur, notamment dans le cadre d'initiatives éducatives et d'activités de sensibilisation ;

3. Prie le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention de tous les États Membres, des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile de façon que cette journée soit célébrée comme il convient.

118e séance plénière

28 juin 2012

Annexe 13 – Méthode Alkire Foster

La méthode Alkire-Foster (AF) est un moyen de mesurer la pauvreté multidimensionnelle développée par Sabina Alkire et James Foster de l'OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative). S'appuyant sur les mesures de pauvreté développées de Foster-Greer-Thorbecke, il s'agit de dénombrer les différents types de privations que subissent les individus en même temps, comme un manque d'éducation ou d'emploi, ou une mauvaise santé ou un niveau de vie médiocre. Ces profils de privation sont analysés pour identifier qui est pauvre, puis utilisés pour construire un indice de pauvreté multidimensionnel (IPM).

Identification des pauvres

Pour identifier les pauvres, la méthode AF prend en compte les privations simultanées ou cumulées qu'une personne ou un ménage subit dans différents indicateurs de pauvreté. Les indicateurs peuvent être pondérés de façon différente ou égale. Les personnes sont identifiées comme étant multidimensionnellement pauvres si la somme pondérée de leurs privations est supérieure ou égale à un seuil de pauvreté - comme 20%, 30% ou 50% de toutes les privations.

C'est une approche flexible qui peut être adaptée à une variété de situations en sélectionnant différentes dimensions (par exemple l'éducation), des indicateurs de pauvreté dans chaque dimension (par exemple combien d'années d'études d'une personne) et des seuils de pauvreté (par exemple une personne avec cinq années d'éducation est considérée comme privée).

Construction des mesures de pauvreté

Le moyen le plus courant de mesurer la pauvreté est de calculer le pourcentage de la population pauvre, connu sous le nom de ratio de population (H). En identifiant qui est pauvre, la méthode AF génère une classe unique de mesures de la pauvreté (M_α) qui va au-delà du simple taux de pauvreté. Trois mesures dans cette classe sont de grande importance:

- *Adjusted headcount ratio* traduit par le ratio ajusté des effectifs (M_0) : Cette mesure reflète à la fois l'incidence de la pauvreté (le pourcentage de la population pauvre) et l'intensité de la pauvreté (le pourcentage de

privations subies par chaque personne ou ménage en moyenne). M_0 est calculé en multipliant l'incidence (H) par l'intensité (A).

- $M_0 = H \times A$.
- *Adjusted Poverty Gap* traduit par l'écart de pauvreté ajusté (M_1): Cette mesure reflète l'incidence, l'intensité et la profondeur de la pauvreté. La profondeur de la pauvreté est « l'écart » moyen (G) entre le niveau de pauvreté des pauvres et la ligne de démarcation de la pauvreté.
 - $M_1 = H \times A \times G$.
- *Adjusted Squared Poverty Gap* traduit par le Écart ajusté de la pauvreté au carré (M_2): Cette mesure reflète l'incidence, l'intensité et la profondeur de la pauvreté, ainsi que l'inégalité parmi les pauvres (capturée par l'écart au carré, S).
 - $M_2 = H \times A \times S$.

M_0 peut être calculé avec des données ordinales et cardinales, c'est pourquoi il est le plus souvent utilisé. Les données cardinales sont nécessaires pour calculer M_1 et M_2 .

La méthode AF est unique en ce sens qu'elle permet de distinguer, par exemple, un groupe de personnes pauvres qui subissent deux privations en moyenne et un groupe de personnes pauvres qui subissent en moyenne cinq privations en même temps.

Utilisations courantes de la méthode AF

- Mesures de la pauvreté :
 - La méthode de la FA peut être utilisée pour créer des mesures nationales, régionales ou internationales de la pauvreté ou du bien-être en intégrant des dimensions et des indicateurs adaptés à des contextes spécifiques.
- Ciblage des services ou transferts d'argent conditionnels:
 - La méthode peut être utilisée pour cibler les personnes qui sont privées de multiples façons.
- Suivi et évaluation :
 - Il peut être utilisé pour surveiller l'efficacité des programmes au fil du temps.

Il est à noter que la méthode Alkire-Foster est protégée par le droit d'auteur.
La famille des mesures Alkire-Foster est également protégée par le droit d'auteur.

Annexe 14 – Les indicateurs de développement d'après le modèle de *Maqasid* Charia de Umar Chapra

| | |
|---|---|
| <p>Première dimension : enrichissement de l'être humain</p> <p>1.1 Dignité, estime de soi et égalité sociale</p> <p>1.2 Justice</p> <p>1.3 Édification spirituelle et morale</p> <p>1.4 Sécurité de la vie et des biens</p> <p>1.5 Liberté</p> <p>1.6 Éducation</p> <p>1.7 Bonne gouvernance</p> <p>1.8 Satisfaction des besoins</p> <p>1.9 Emploi et auto-emploi</p> <p>1.10 Répartition équitable des revenus et des richesses</p> <p>1.11 Mariage et éducation adéquate des enfants</p> <p>1.12 Famille et solidarité sociale</p> <p>1.13 Tranquillité d'esprit et bonheur</p> <p>1.14 Réduction au minimum du crime et de l'anomie</p> | <p>Deuxième dimension : édification de la foi</p> <p>2.1 Vision du monde du point de vue de la religion</p> <p>2.2 Valeurs</p> <p>2.3 Motivation adéquate</p> <p>2.4 Éducation</p> <p>2.5 Justice, liberté, sécurité de la vie, des biens et de l'honneur, honnêteté, accomplissement de toutes les obligations socioéconomiques et politiques, patience, parcimonie, prudence, tolérance, soutien mutuel et confiance mutuelle,...</p> <p>2.6 Élimination de la pauvreté, satisfaction des besoins de tous, opportunités d'emploi et d'auto-emploi</p> <p>2.7 Répartition équitable (fraternité humaine)</p> <p>2.8 Intégrité familiale, solidarité sociale et stabilité politique</p> <p>2.9 Bonne gouvernance</p> |
| <p>Troisième dimension enrichissement de l'intellect :</p> <p>3.1 Éducation adéquate</p> <p>3.2 Éducation de haute qualité à des prix abordables</p> <p>3.3 Librairies et infrastructures de recherche</p> <p>3.4 Liberté de pensée et d'expression</p> | <p>Quatrième dimension : Enrichissement de la postérité :</p> <p>4.1 Intégrité du couple et intégrité familiale</p> <p>4.2 Solidarité sociale</p> <p>4.3 Développement intellectuel et moral</p> <p>4.4 Satisfaction des besoins</p> |

- 3.5 Récompense pour les œuvres de création
- 3.6 Finances
- 3.7 Développement du savoir et de la base technologique
- 4.5 Éducation morale et mondaine
- 4.6 Environnement sain
- 4.7 Liberté des conflits et de l'insécurité

Cinquième dimension : Développement de la richesse :

- 5.1 Éducation, recherche, et progrès dans les domaines de la technologie et de la gestion.
- 5.2 Sécurité de la vie, des biens et de l'honneur
- 5.3 Bonne gouvernance
- 5.4 Liberté d'entreprise
- 5.5 Opportunités d'emploi et d'auto-emploi
- 5.6 Élimination de la pauvreté, satisfaction des besoins et distribution équitable
- 5.7 Solidarité sociale et confiance mutuelle
- 5.8 Épargne et investissement
- 5.9 Taux optimal de développement

Annexe 15 - Décomposition des facteurs de l'indice World Justice Project

Facteur 1 : Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement

- 1.1 Les pouvoirs du gouvernement sont véritablement limités par la législature
- 1.2 Les pouvoirs du gouvernement sont véritablement limités par le pouvoir judiciaire
- 1.3 Les pouvoirs du gouvernement sont véritablement limités par un audit indépendant et une révision
- 1.4 Les fonctionnaires du gouvernement sont sanctionnés pour inconduite
- 1.5 Les pouvoirs du gouvernement sont soumis à des contrôles non gouvernementaux
- 1.6 La transition du pouvoir est soumise à la loi

Facteur 2 : Absence de corruption

- 2.1 Les fonctionnaires du pouvoir exécutif n'utilisent pas leur fonction publique à des fins privées
- 2.2 Les fonctionnaires du gouvernement dans la branche judiciaire n'utilisent pas leur fonction publique à des fins privées
- 2.3 Les fonctionnaires du gouvernement dans la police et l'armée n'utilisent pas leur fonction publique à des fins privées
- 2.4 Les représentants du gouvernement dans le pouvoir législatif n'utilisent pas leur fonction publique à des fins privées

Facteur 3 : Gouvernement ouvert

- 3.1 Lois publicisées et données gouvernementales
- 3.2 Droit à l'information
- 3.3 Participation civique
- 3.4 Mécanismes de plainte

Facteur 4 : Droits fondamentaux

- 4.1 Égalité de traitement et absence de discrimination
- 4.2 Le droit à la vie et à la sécurité de la personne est efficacement garanti
- 4.3 Procédure régulière de droit et droits de l'accusé
- 4.4 La liberté d'opinion et d'expression est efficacement garantie
- 4.5 La liberté de croyance et de religion est efficacement garantie
- 4.6 La protection contre toute ingérence arbitraire dans la vie privée est efficacement garantie
- 4.7 La liberté de réunion et d'association est efficacement garantie
- 4.8 Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis

Facteur 5 : Commande et sécurité

- 5.1 Le crime est réellement contrôlé.
- 5.2 Les conflits civils sont réellement limités
- 5.3 Les gens n'ont pas recours à la violence pour redresser leurs griefs personnels

Facteur 6 : Application de la réglementation

- 6.1 Les réglementations gouvernementales sont appliquées de manière efficace
- 6.2 Les règlements gouvernementaux sont appliqués et appliqués sans influence indue
- 6.3 Les procédures administratives sont menées sans délai déraisonnable
- 6.4 La procédure régulière est respectée dans les procédures administratives
- 6.5 Le gouvernement ne s'exprime pas sans procédure légale et sans compensation adéquate

Facteur 7 : Justice civile

- 7.1 Les individus ont accès à la justice civile et peuvent se le permettre
- 7.2 La justice civile est libre de toute discrimination
- 7.3 La justice civile est libre de la corruption
- 7.4 La justice civile est libre de toute influence inappropriée du gouvernement
- 7.5 La justice civile n'est pas sujette à un délai déraisonnable
- 7.6 La justice civile est efficacement appliquée
- 7.7 L'ADR est accessible, impartial et efficace

Facteur 8 : Justice criminelle

- 8.1 Le système d'enquête criminelle est efficace
- 8.2 Le système d'arbitrage criminel est opportun et efficace
- 8.3 Le système correctionnel est efficace pour réduire le comportement criminel
- 8.4 Le système pénal est impartial
- 8.5 Le système pénal est exempt de corruption
- 8.6 Le système criminel est libre de toute influence gouvernementale inappropriée
- 8.7 Procédure régulière de droit et droits de l'accusé

Annexe 16 – liste des indicateurs et indices i- CMC

Dimension 1: Revitalisation de l'âme

1. Dignité et droits de l'Homme:
 - **The Human Rights Rank Indicator**
2. Securité de la vie
 - **Facteur 5 de WJP Rule of Law index : Order and Security**
3. La minimisation du crime et de l'anomie:
 - **Facteur 8 de WJP Rule of Law index : Criminal Justice**
4. Liberté:
 - **Facteur 4 de WJP Rule of Law index : Fundamental Rights**
5. La paix de l'âme et le bonheur:
 - **The Happy Planet Index (HPI)**

Dimension 2: Enrichissement de la foi

1. La justice:
 - **Facteur 7 de WJP Rule of Law Index: Civil Justice**
2. La corruption:
 - **Facteur 2 de WJP Rule of Law Index: Absence of Corruption**
3. La pauvreté :
 - **Multidimensional Poverty Index (MPI)**
4. L'environnement :
 - **Environmental Performance Index (EPI)**

Dimension 3: Enrichissement de l'intellect

1. **Liberté de pensée et d'expression:**
 - Freedom expression index
2. **Creativité:**
 - GCG innovation Index

3. Une excellente éducation

- i. Années d'études supérieures
- ii. Nombre d'universités classées au rang mondial
- iii. Taux d'alphabétisation des adultes
- iv. Pourcentage des Utilisateurs internet

Dimension 4: Enrichissement de la postérité

1. Le sous-indice (**Santé**)
 - i. La sous-alimentation
 - ii. Le fossé du déficit alimentaire
 - iii. Taux de mortalité maternelle
 - iv. Taux de mortinatalité
 - v. Décès par maladies infectieuses
 - vi. Mortalité attribuable à la pollution atmosphérique en plein air
 - vii. Mortalité attribuable à la pollution de l'air intérieur
2. Le sous-indice (**Disponibilité et décence de logement**)
 - i. La disponibilité des logements abordables
 - ii. L'accès à l'électricité
 - iii. Qualité de l'approvisionnement en électricité
 - iv. Accès à l'eau courante
 - v. L'accès aux zones rurale et urbaine en vue d'améliorer la source d'eau
 - vi. Amélioration des installations sanitaires
3. Le sous-indice (**Éducation**)
 - i. Taux d'alphabétisation chez l'adulte
 - ii. L'inscription en premier cycle du secondaire
 - iii. L'inscription dans les écoles secondaires supérieures
 - iv. Parité de genre dans la scolarisation au secondaire
4. Le sous-indice (**L'intégrité de la famille**)
 - i. La liberté sur les choix de vie
 - ii. Le taux de suicide

- iii. L'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le mariage des enfants
- iv. Femmes traitées avec respect

Dimension 5: Développement et expansion de la richesse

1. **La liberté économique:** *Economic freedom index*
2. **Opportunités d'emploi**
3. **Opportunités d'auto-emploi**
4. **PIB par habitant**

Annexe 17 - Classement i-CMC des pays en 2015

| | i-CMC | | Dimension 1 | | Dimension 2 | | Dimension 3 | | Dimension 4 | | Dimension 5 | |
|------------------|-----------|---------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
| | Score | classement | Score | classement | Score | classement | Score | classement | Score | classement | Score | classement |
| Norvège | 1 | 81.07% | 96.43% | 1 | 94.54% | 2 | 50.43% | 38 | 87.71% | 6 | 76.23% | 8 |
| Australie | 2 | 79.51% | 87.69% | 6 | 88.31% | 10 | 56.76% | 19 | 89.18% | 4 | 75.63% | 9 |
| Danemark | 3 | 79.43% | 94.42% | 2 | 92.75% | 4 | 49.09% | 43 | 89.96% | 1 | 70.96% | 18 |
| Suisse | 4 | 79.15% | 78.62% | 15 | 100.00% | 1 | 52.86% | 28 | 87.09% | 9 | 77.19% | 7 |
| Pays-Bas | 5 | 79.10% | 87.34% | 7 | 90.54% | 6 | 55.29% | 24 | 89.79% | 3 | 72.55% | 14 |
| Suède | 6 | 78.66% | 94.31% | 3 | 89.01% | 8 | 52.85% | 29 | 86.27% | 14 | 70.87% | 19 |
| Nouvelle-Zélande | 7 | 78.65% | 85.32% | 8 | 86.20% | 11 | 63.43% | 11 | 87.81% | 5 | 70.50% | 21 |
| Finlande | 8 | 77.02% | 92.42% | 4 | 85.57% | 12 | 49.91% | 39 | 87.67% | 7 | 69.51% | 25 |
| Canada | 9 | 76.43% | 84.40% | 9 | 78.45% | 22 | 58.98% | 17 | 86.05% | 15 | 74.25% | 13 |
| Allemagne | 10 | 76.01% | 81.71% | 12 | 88.46% | 9 | 52.21% | 32 | 86.53% | 11 | 71.15% | 17 |
| Royaume-Uni | 11 | 75.55% | 81.51% | 13 | 80.24% | 19 | 59.58% | 14 | 86.32% | 13 | 70.12% | 23 |
| Autriche | 12 | 75.45% | 88.75% | 5 | 84.09% | 14 | 47.58% | 50 | 84.58% | 19 | 72.26% | 15 |
| Irlande | 13 | 74.19% | 79.90% | 14 | 81.99% | 17 | 49.20% | 42 | 89.93% | 2 | 69.90% | 24 |
| Islande | 14 | 74.13% | 77.57% | 16 | 84.53% | 13 | 50.88% | 36 | 86.95% | 10 | 70.73% | 20 |
| Japon | 15 | 72.73% | 71.46% | 23 | 79.92% | 21 | 59.01% | 16 | 83.02% | 23 | 70.24% | 22 |
| Belgique | 16 | 72.59% | 82.31% | 11 | 73.83% | 31 | 52.87% | 27 | 85.17% | 17 | 68.78% | 28 |
| États-Unis | 17 | 72.58% | 76.92% | 17 | 66.98% | 44 | 64.16% | 10 | 80.29% | 32 | 74.56% | 12 |
| France | 18 | 71.59% | 76.30% | 19 | 74.38% | 29 | 57.75% | 18 | 84.92% | 18 | 64.62% | 35 |
| Israël | 19 | 69.75% | 68.01% | 29 | 69.68% | 39 | 63.00% | 12 | 81.47% | 29 | 66.60% | 30 |
| Estonie | 20 | 69.00% | 69.49% | 25 | 82.38% | 16 | 47.74% | 49 | 80.52% | 31 | 64.89% | 34 |
| Espagne | 21 | 67.76% | 70.92% | 24 | 70.15% | 38 | 52.02% | 34 | 86.50% | 12 | 59.21% | 58 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-----------|---------------|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| République tchèque | 22 | 67.35% | 74.79% | 20 | 76.00% | 26 | 40.16% | 79 | 79.53% | 36 | 66.27% | 31 |
| Émirats arabes unis | 23 | 66.62% | 76.51% | 18 | 77.47% | 24 | 55.44% | 23 | 48.95% | 114 | 74.72% | 11 |
| Arabie saoudite | 24 | 65.66% | 43.74% | 80 | 70.90% | 35 | 68.47% | 7 | 82.55% | 24 | 62.63% | 41 |
| Malaisie | 25 | 65.60% | 55.55% | 46 | 66.02% | 48 | 59.27% | 15 | 83.83% | 21 | 63.35% | 39 |
| Slovénie | 26 | 65.45% | 68.62% | 27 | 72.86% | 33 | 41.86% | 73 | 81.57% | 28 | 62.35% | 43 |
| Italie | 27 | 64.89% | 68.98% | 26 | 61.21% | 59 | 50.87% | 37 | 81.61% | 27 | 61.76% | 46 |
| Chili | 29 | 63.75% | 62.30% | 33 | 67.02% | 43 | 46.70% | 52 | 76.67% | 46 | 66.04% | 32 |
| Koweït | 30 | 63.57% | 57.60% | 40 | 67.13% | 42 | 38.97% | 83 | 85.69% | 16 | 68.47% | 29 |
| Slovaquie | 31 | 63.55% | 55.75% | 45 | 90.84% | 5 | 32.00% | 105 | 78.45% | 38 | 60.71% | 51 |
| Uruguay | 32 | 63.06% | 56.22% | 43 | 75.05% | 28 | 38.03% | 89 | 84.17% | 20 | 61.83% | 45 |
| Hongrie | 33 | 62.01% | 59.65% | 38 | 66.54% | 46 | 46.80% | 51 | 76.60% | 47 | 60.46% | 52 |
| Lettonie | 35 | 60.80% | 43.34% | 82 | 83.18% | 15 | 44.42% | 58 | 73.84% | 66 | 59.25% | 57 |
| Trinité-et-Tobago | 36 | 60.40% | 61.43% | 34 | 73.93% | 30 | 27.58% | 122 | 78.12% | 39 | 60.94% | 49 |
| Jordan | 37 | 60.36% | 55.26% | 47 | 65.08% | 50 | 45.90% | 54 | 79.15% | 37 | 56.42% | 71 |
| Pologne | 38 | 60.07% | 68.21% | 28 | 64.06% | 52 | 29.84% | 111 | 77.23% | 42 | 61.01% | 48 |
| Croatie | 39 | 59.12% | 60.06% | 37 | 61.71% | 57 | 42.07% | 70 | 75.80% | 52 | 55.98% | 76 |
| Grèce | 40 | 59.02% | 58.16% | 39 | 60.87% | 61 | 42.81% | 66 | 80.08% | 34 | 53.19% | 101 |
| Costa Rica | 41 | 58.64% | 72.93% | 22 | 59.64% | 64 | 19.93% | 138 | 81.34% | 30 | 59.36% | 55 |
| Brésil | 42 | 57.89% | 55.80% | 44 | 56.42% | 73 | 44.30% | 60 | 76.88% | 44 | 56.06% | 74 |
| Turquie | 43 | 57.85% | 44.16% | 77 | 58.91% | 66 | 52.06% | 33 | 75.36% | 57 | 58.77% | 63 |
| Cuba | 44 | 57.84% | 42.78% | 87 | 54.85% | 81 | 55.54% | 22 | 72.47% | 70 | 63.54% | 38 |
| Maurice | 45 | 57.73% | 39.85% | 100 | 59.03% | 65 | 42.38% | 69 | 83.63% | 22 | 63.74% | 37 |
| Tunisie | 46 | 57.31% | 48.79% | 70 | 60.01% | 63 | 49.38% | 40 | 77.53% | 41 | 50.84% | 121 |
| Thaïlande | 47 | 57.27% | 51.86% | 56 | 51.93% | 90 | 42.72% | 67 | 80.17% | 33 | 59.66% | 54 |
| Argentine | 48 | 57.23% | 52.51% | 54 | 56.54% | 72 | 49.00% | 44 | 75.20% | 59 | 52.90% | 102 |
| Biélorussie | 49 | 57.05% | 49.56% | 63 | 67.17% | 41 | 36.56% | 95 | 75.49% | 55 | 56.49% | 69 |
| Mexique | 50 | 57.04% | 42.09% | 91 | 47.59% | 101 | 54.37% | 25 | 80.04% | 35 | 61.13% | 47 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-----------|---------------|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|----|--------|-----|
| Arménie | 51 | 56.89% | 34.69% | 115 | 81.92% | 18 | 38.89% | 84 | 75.11% | 60 | 53.83% | 93 |
| Lituanie | 52 | 56.65% | 47.74% | 71 | 63.42% | 54 | 38.20% | 87 | 71.34% | 74 | 62.56% | 42 |
| Chine | 53 | 56.53% | 43.43% | 81 | 46.42% | 105 | 61.26% | 13 | 77.54% | 40 | 54.02% | 90 |
| Panama | 54 | 56.14% | 57.21% | 42 | 38.76% | 127 | 47.74% | 47 | 76.83% | 45 | 60.17% | 53 |
| Colombie | 55 | 55.94% | 45.52% | 75 | 52.42% | 85 | 49.27% | 41 | 73.31% | 67 | 59.16% | 60 |
| Géorgie | 56 | 55.78% | 51.83% | 57 | 66.06% | 47 | 28.34% | 118 | 75.87% | 51 | 56.80% | 67 |
| Corée du Nord | 57 | 55.48% | 65.61% | 30 | 77.97% | 23 | 55.87% | 21 | 77.23% | 43 | 0.70% | 181 |
| Ukraine | 58 | 55.36% | 49.98% | 62 | 47.97% | 99 | 40.44% | 76 | 87.55% | 8 | 50.86% | 120 |
| Macédoine | 59 | 55.23% | 50.37% | 61 | 58.42% | 69 | 40.39% | 77 | 75.98% | 50 | 50.97% | 118 |
| Guyana | 60 | 54.94% | 54.90% | 49 | 63.31% | 55 | 36.95% | 94 | 67.13% | 91 | 52.39% | 105 |
| Kazakhstan | 61 | 54.77% | 48.88% | 69 | 52.26% | 86 | 41.39% | 74 | 72.00% | 72 | 59.32% | 56 |
| Équateur | 62 | 54.34% | 42.70% | 88 | 53.24% | 82 | 47.74% | 48 | 75.79% | 53 | 52.23% | 106 |
| Russie | 63 | 54.28% | 43.77% | 79 | 52.18% | 87 | 52.66% | 31 | 66.84% | 92 | 55.93% | 78 |
| Bulgarie | 64 | 54.26% | 50.59% | 60 | 45.49% | 109 | 42.02% | 71 | 75.47% | 56 | 57.74% | 65 |
| Pérou | 65 | 53.39% | 46.86% | 73 | 41.89% | 118 | 48.63% | 46 | 70.39% | 78 | 59.20% | 59 |
| République dominicaine | 66 | 53.29% | 41.81% | 92 | 50.73% | 93 | 48.87% | 45 | 70.67% | 76 | 54.36% | 84 |
| Serbie | 67 | 52.92% | 49.52% | 64 | 56.86% | 71 | 33.61% | 99 | 74.24% | 63 | 50.35% | 124 |
| Roumanie | 68 | 52.90% | 60.16% | 36 | 46.25% | 107 | 29.47% | 114 | 69.57% | 82 | 59.07% | 61 |
| Sri Lanka | 69 | 52.82% | 41.49% | 95 | 53.10% | 83 | 44.37% | 59 | 69.57% | 83 | 55.55% | 79 |
| Honduras | 70 | 52.35% | 45.11% | 76 | 60.75% | 62 | 31.18% | 108 | 70.55% | 77 | 54.15% | 88 |
| Azerbaïdjan | 71 | 51.91% | 30.96% | 126 | 55.40% | 79 | 40.08% | 80 | 76.05% | 49 | 57.07% | 66 |
| Philippines | 72 | 51.73% | 38.87% | 104 | 46.52% | 103 | 43.64% | 63 | 75.33% | 58 | 54.29% | 85 |
| Afrique du Sud | 73 | 51.60% | 43.30% | 83 | 55.89% | 75 | 38.72% | 86 | 69.01% | 86 | 51.08% | 116 |
| Maroc | 74 | 51.26% | 41.64% | 93 | 52.04% | 89 | 40.22% | 78 | 69.12% | 85 | 53.28% | 99 |
| Paraguay | 75 | 51.26% | 42.12% | 90 | 61.48% | 58 | 29.26% | 115 | 67.44% | 88 | 55.98% | 75 |
| Moldavie | 76 | 51.25% | 49.31% | 67 | 46.39% | 106 | 42.69% | 68 | 64.42% | 94 | 53.45% | 97 |
| Albanie | 77 | 51.17% | 49.17% | 68 | 51.36% | 92 | 25.11% | 129 | 74.96% | 61 | 55.22% | 81 |
| Indonésie | 78 | 51.12% | 43.12% | 86 | 43.48% | 113 | 44.01% | 61 | 70.83% | 75 | 54.17% | 87 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|------------|---------------|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| Jamaïque | 79 | 50.99% | 52.65% | 53 | 42.04% | 117 | 29.97% | 110 | 74.07% | 65 | 56.22% | 72 |
| Ouzbékistan | 80 | 50.95% | 43.99% | 78 | 47.04% | 102 | 30.59% | 109 | 81.83% | 26 | 51.31% | 114 |
| Égypte | 81 | 50.81% | 34.64% | 116 | 52.65% | 84 | 43.10% | 65 | 73.21% | 68 | 50.45% | 123 |
| Salvador | 82 | 50.66% | 52.07% | 55 | 34.52% | 140 | 38.74% | 85 | 69.94% | 80 | 58.00% | 64 |
| Bosnie- Herzégovine | 83 | 50.66% | 55.08% | 48 | 51.81% | 91 | 27.13% | 124 | 71.71% | 73 | 47.55% | 131 |
| Laos | 84 | 50.36% | 34.72% | 114 | 46.45% | 104 | 56.40% | 20 | 62.16% | 96 | 52.08% | 108 |
| Mongolie | 85 | 49.95% | 51.80% | 58 | 48.36% | 97 | 34.40% | 97 | 60.95% | 98 | 54.24% | 86 |
| Botswana | 86 | 49.04% | 51.64% | 59 | 56.41% | 74 | 10.94% | 151 | 67.19% | 90 | 59.04% | 62 |
| Iran | 87 | 48.96% | 29.52% | 128 | 45.15% | 110 | 46.06% | 53 | 76.24% | 48 | 47.82% | 128 |
| Liban | 88 | 48.48% | 49.39% | 65 | 33.39% | 144 | 45.22% | 56 | 74.13% | 64 | 40.29% | 147 |
| Guatemala | 89 | 48.10% | 42.63% | 89 | 39.79% | 124 | 32.77% | 102 | 69.35% | 84 | 55.98% | 77 |
| Venezuela | 91 | 47.46% | 40.42% | 97 | 43.24% | 114 | 29.83% | 112 | 75.69% | 54 | 48.13% | 127 |
| Djibouti | 92 | 47.34% | 33.97% | 118 | 48.21% | 98 | 64.64% | 8 | 55.95% | 104 | 33.92% | 156 |
| Bolivie | 94 | 47.03% | 39.28% | 102 | 39.46% | 126 | 38.06% | 88 | 67.65% | 87 | 50.68% | 122 |
| Irak | 95 | 47.02% | 29.18% | 130 | 57.81% | 70 | 40.56% | 75 | 62.66% | 95 | 44.87% | 139 |
| Tadjikistan | 96 | 46.04% | 29.52% | 129 | 55.69% | 77 | 20.45% | 137 | 72.40% | 71 | 52.12% | 107 |
| Inde | 97 | 45.48% | 39.13% | 103 | 29.32% | 152 | 51.63% | 35 | 55.41% | 106 | 51.92% | 110 |
| Ghana | 98 | 45.31% | 49.32% | 66 | 45.57% | 108 | 19.37% | 140 | 58.20% | 101 | 54.09% | 89 |
| Kyrgyzstan | 99 | 45.05% | 41.63% | 94 | 40.39% | 123 | 19.21% | 142 | 70.26% | 79 | 53.74% | 96 |
| Nicaragua | 100 | 44.93% | 43.22% | 84 | 28.23% | 156 | 32.50% | 103 | 67.31% | 89 | 53.38% | 98 |
| Algérie | 101 | 44.34% | 29.83% | 127 | 47.94% | 100 | 18.10% | 144 | 74.93% | 62 | 50.91% | 119 |
| Namibie | 102 | 43.61% | 43.21% | 85 | 54.99% | 80 | 15.13% | 149 | 65.09% | 93 | 39.64% | 149 |
| Cambodge | 103 | 42.30% | 33.95% | 119 | 29.44% | 151 | 32.47% | 104 | 60.54% | 99 | 55.08% | 83 |
| Yémen | 104 | 41.15% | 26.34% | 135 | 38.13% | 129 | 43.32% | 64 | 55.92% | 105 | 42.05% | 145 |
| Sénégal | 105 | 40.76% | 37.33% | 105 | 36.99% | 133 | 39.20% | 82 | 52.89% | 109 | 37.38% | 150 |
| Bangladesh | 106 | 40.07% | 36.84% | 107 | 22.11% | 164 | 28.29% | 119 | 61.15% | 97 | 51.97% | 109 |
| Népal | 107 | 39.95% | 40.89% | 96 | 35.22% | 139 | 31.68% | 106 | 56.06% | 103 | 35.88% | 154 |
| Ouganda | 108 | 39.60% | 27.81% | 133 | 29.75% | 149 | 36.96% | 93 | 69.90% | 81 | 33.56% | 157 |
| Zambie | 109 | 39.06% | 37.08% | 106 | 35.63% | 136 | 19.25% | 141 | 52.28% | 111 | 51.06% | 117 |
| Kenya | 111 | 38.16% | 34.02% | 117 | 32.09% | 146 | 29.73% | 113 | 54.22% | 107 | 40.75% | 146 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|------------|---------------|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| Pakistan | 112 | 38.14% | 25.54% | 136 | 26.95% | 157 | 37.69% | 91 | 48.80% | 115 | 51.71% | 111 |
| Nigeria | 113 | 38.12% | 21.83% | 141 | 31.68% | 147 | 45.60% | 55 | 45.82% | 122 | 45.66% | 135 |
| Rwanda | 114 | 37.95% | 14.21% | 147 | 36.55% | 134 | 43.96% | 62 | 58.77% | 100 | 36.25% | 153 |
| Malawi | 115 | 37.03% | 46.36% | 74 | 40.75% | 122 | 18.80% | 143 | 48.47% | 116 | 30.76% | 163 |
| Cameroun | 116 | 36.27% | 31.86% | 123 | 24.93% | 159 | 28.27% | 120 | 53.52% | 108 | 42.77% | 144 |
| Madagascar | 117 | 33.67% | 40.35% | 98 | 24.15% | 160 | 22.03% | 133 | 47.48% | 120 | 34.36% | 155 |
| Burkina Faso | 118 | 33.60% | 39.79% | 101 | 31.64% | 148 | 23.04% | 131 | 45.25% | 124 | 28.30% | 170 |
| Mauritanie | 119 | 33.46% | 35.09% | 110 | 16.23% | 171 | 27.46% | 123 | 45.61% | 123 | 42.90% | 143 |
| Benin | 120 | 33.40% | 28.17% | 132 | 29.65% | 150 | 25.96% | 128 | 51.15% | 112 | 32.09% | 161 |
| Soudan | 121 | 32.63% | 22.76% | 140 | 12.70% | 175 | 34.75% | 96 | 47.59% | 118 | 45.37% | 137 |
| République centrafricaine | 122 | 32.46% | 10.65% | 149 | 38.05% | 130 | 28.09% | 121 | 37.75% | 131 | 47.75% | 130 |
| Tanzania | 123 | 32.15% | 32.34% | 121 | 32.78% | 145 | 19.46% | 139 | 43.75% | 126 | 32.42% | 160 |
| Angola | 124 | 31.44% | 35.21% | 109 | 18.31% | 169 | 27.01% | 126 | 47.52% | 119 | 29.13% | 167 |
| Mozambique | 125 | 31.33% | 35.09% | 111 | 20.17% | 167 | 13.85% | 150 | 39.76% | 130 | 47.81% | 129 |
| Liberia | 126 | 30.39% | 34.92% | 112 | 17.47% | 170 | 32.88% | 101 | 43.87% | 125 | 22.84% | 177 |
| Guinée | 127 | 30.06% | 25.18% | 137 | 19.29% | 168 | 33.41% | 100 | 42.60% | 127 | 29.82% | 166 |
| Mali | 128 | 29.30% | 16.30% | 143 | 8.59% | 177 | 28.86% | 117 | 49.32% | 113 | 43.44% | 141 |
| Togo | 129 | 27.80% | 7.19% | 151 | 36.50% | 135 | 21.61% | 134 | 45.90% | 121 | 27.79% | 173 |
| Tchad | 130 | 27.55% | 9.42% | 150 | 33.98% | 143 | 37.44% | 92 | 31.75% | 132 | 25.17% | 176 |
| République démocratique du Congo | 131 | 26.35% | 12.45% | 148 | 26.08% | 158 | 23.41% | 130 | 47.61% | 117 | 22.22% | 178 |
| Niger | 132 | 25.33% | 23.55% | 139 | 14.41% | 173 | 16.70% | 146 | 41.46% | 128 | 30.55% | 164 |
| Burundi | 133 | 24.27% | 15.71% | 144 | 15.86% | 172 | 21.58% | 135 | 39.77% | 129 | 28.41% | 169 |

Annexe 18 - Classement i-CMC des pays en 2016

| Pays | i-CMC | | Dimension 1: Revitalisation de l'âme | | Dimension 2: Enrichissement la foi | | Dimension 3: Enrichissement de l'intellect | | Dimension 4: Enrichissement de la postérité | | Dimension 5: Développement et expansion de la richesse | |
|------------------|-------|------|--|------|--|------|--|------|---|------|---|------|
| | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang |
| Singapour | 0.809 | 1 | 0.87 | 2 | 0.95 | 1 | 0.67 | 5 | 0.78 | 12 | 0.77 | 1 |
| Norvège | 0.792 | 2 | 0.96 | 1 | 0.95 | 2 | 0.65 | 6 | 0.81 | 6 | 0.58 | 13 |
| Danemark | 0.790 | 3 | 0.98 | 2 | 0.97 | 1 | 0.67 | 12 | 0.79 | 25 | 0.54 | 31 |
| Finlande | 0.783 | 4 | 1.00 | 1 | 0.91 | 5 | 0.67 | 10 | 0.80 | 18 | 0.53 | 32 |
| Suède | 0.774 | 5 | 0.95 | 1 | 0.92 | 1 | 0.68 | 4 | 0.84 | 2 | 0.48 | 10 |
| Japon | 0.768 | 6 | 0.82 | 7 | 0.87 | 6 | 0.66 | 8 | 0.77 | 27 | 0.72 | 10 |
| Pays-Bas | 0.767 | 7 | 0.90 | 3 | 0.95 | 3 | 0.67 | 6 | 0.82 | 7 | 0.50 | 24 |
| Allemagne | 0.765 | 8 | 0.90 | 4 | 0.90 | 5 | 0.67 | 10 | 0.75 | 37 | 0.61 | 18 |
| Nouvelle-Zélande | 0.756 | 9 | 0.86 | 4 | 0.89 | 4 | 0.65 | 6 | 0.82 | 6 | 0.56 | 14 |
| Autriche | 0.748 | 10 | 0.96 | 4 | 0.86 | 10 | 0.57 | 34 | 0.74 | 51 | 0.61 | 21 |
| Canada | 0.748 | 11 | 0.88 | 7 | 0.80 | 12 | 0.72 | 3 | 0.76 | 42 | 0.58 | 27 |
| Royaume-Uni | 0.741 | 12 | 0.86 | 1 | 0.81 | 1 | 0.72 | 2 | 0.80 | 3 | 0.52 | 5 |
| Australie | 0.735 | 13 | 0.86 | 13 | 0.83 | 12 | 0.64 | 21 | 0.74 | 51 | 0.60 | 25 |
| Belgique | 0.731 | 14 | 0.87 | 8 | 0.79 | 14 | 0.63 | 21 | 0.79 | 28 | 0.57 | 32 |
| États-Unis | 0.731 | 15 | 0.76 | 1 | 0.68 | 2 | 0.88 | 1 | 0.81 | 2 | 0.52 | 3 |
| Hong Kong | 0.728 | 16 | 0.84 | 7 | 0.85 | 7 | 0.56 | 25 | 0.77 | 27 | 0.61 | 17 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|-------|----|------|----|------|----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Corée du Sud | 0.716 | 17 | 0.77 | 9 | 0.74 | 9 | 0.76 | 2 | 0.72 | 41 | 0.60 | 15 |
| Estonie | 0.700 | 18 | 0.83 | 10 | 0.80 | 11 | 0.68 | 6 | 0.74 | 42 | 0.45 | 73 |
| République tchèque | 0.692 | 19 | 0.87 | 8 | 0.70 | 18 | 0.55 | 37 | 0.72 | 54 | 0.62 | 17 |
| Émirats arabes unis | 0.680 | 20 | 0.69 | 4 | 0.75 | 3 | 0.53 | 3 | 0.80 | 3 | 0.64 | 2 |
| Uruguay | 0.660 | 21 | 0.71 | 1 | 0.76 | 1 | 0.50 | 2 | 0.81 | 1 | 0.52 | 3 |
| Pologne | 0.658 | 22 | 0.79 | 4 | 0.69 | 6 | 0.59 | 9 | 0.77 | 17 | 0.45 | 27 |
| France | 0.657 | 23 | 0.66 | 25 | 0.73 | 13 | 0.62 | 17 | 0.75 | 39 | 0.52 | 34 |
| Slovénie | 0.654 | 24 | 0.78 | 3 | 0.58 | 9 | 0.60 | 6 | 0.81 | 5 | 0.50 | 12 |
| Portugal | 0.653 | 25 | 0.76 | 6 | 0.68 | 7 | 0.56 | 10 | 0.79 | 12 | 0.48 | 23 |
| Espagne | 0.641 | 26 | 0.74 | 4 | 0.65 | 7 | 0.64 | 5 | 0.78 | 11 | 0.39 | 21 |
| Costa Rica | 0.626 | 27 | 0.66 | 28 | 0.63 | 26 | 0.55 | 38 | 0.74 | 47 | 0.55 | 30 |
| Chili | 0.604 | 28 | 0.65 | 32 | 0.65 | 23 | 0.53 | 48 | 0.71 | 69 | 0.49 | 61 |
| Malaisie | 0.595 | 29 | 0.55 | 19 | 0.53 | 17 | 0.50 | 26 | 0.68 | 51 | 0.71 | 7 |
| Italie | 0.595 | 30 | 0.69 | 18 | 0.53 | 21 | 0.56 | 21 | 0.67 | 66 | 0.52 | 28 |
| Roumanie | 0.594 | 31 | 0.73 | 7 | 0.55 | 11 | 0.50 | 18 | 0.73 | 22 | 0.46 | 22 |
| Géorgie | 0.588 | 32 | 0.66 | 24 | 0.65 | 19 | 0.51 | 43 | 0.66 | 77 | 0.46 | 59 |
| Hongrie | 0.580 | 33 | 0.66 | 20 | 0.43 | 29 | 0.58 | 21 | 0.68 | 63 | 0.54 | 29 |
| Croatie | 0.577 | 34 | 0.68 | 27 | 0.48 | 36 | 0.55 | 39 | 0.71 | 62 | 0.47 | 64 |
| Antigua-et-Barbuda | 0.567 | 35 | 0.78 | 19 | 0.68 | 27 | 0.62 | 25 | 0.59 | 139 | 0.17 | 172 |
| Saint-Christophe-et-Niévès | 0.566 | 36 | 0.72 | 4 | 0.69 | 5 | 0.35 | 18 | 0.88 | 1 | 0.20 | 27 |
| Biélorussie | 0.562 | 37 | 0.55 | 43 | 0.53 | 37 | 0.48 | 73 | 0.72 | 61 | 0.53 | 49 |
| Suriname | 0.559 | 38 | 0.50 | 8 | 0.46 | 7 | 0.55 | 5 | 0.77 | 11 | 0.52 | 10 |
| Barbade | 0.557 | 39 | 0.74 | 22 | 0.68 | 25 | 0.28 | 149 | 0.61 | 122 | 0.48 | 77 |
| Trinité-et-Tobago | 0.555 | 40 | 0.49 | 7 | 0.52 | 5 | 0.49 | 7 | 0.79 | 7 | 0.48 | 7 |
| Bahamas | 0.555 | 41 | 0.68 | 31 | 0.60 | 32 | 0.39 | 105 | 0.61 | 123 | 0.50 | 69 |
| Bulgarie | 0.546 | 42 | 0.55 | 41 | 0.40 | 50 | 0.53 | 50 | 0.67 | 91 | 0.59 | 23 |
| Russie | 0.543 | 43 | 0.32 | 25 | 0.36 | 18 | 0.63 | 7 | 0.76 | 17 | 0.65 | 5 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|-------|----|------|----|------|----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Jordan | 0.542 | 44 | 0.58 | 19 | 0.61 | 16 | 0.42 | 58 | 0.66 | 68 | 0.44 | 58 |
| Grèce | 0.540 | 45 | 0.60 | 23 | 0.50 | 26 | 0.58 | 24 | 0.63 | 82 | 0.39 | 85 |
| Argentine | 0.535 | 46 | 0.52 | 52 | 0.46 | 49 | 0.48 | 76 | 0.71 | 76 | 0.50 | 70 |
| Thaïlande | 0.531 | 47 | 0.46 | 10 | 0.41 | 6 | 0.43 | 10 | 0.78 | 8 | 0.58 | 3 |
| Panama | 0.523 | 48 | 0.45 | 26 | 0.37 | 20 | 0.49 | 24 | 0.73 | 28 | 0.58 | 9 |
| Kazakhstan | 0.522 | 49 | 0.46 | 37 | 0.40 | 26 | 0.48 | 44 | 0.73 | 41 | 0.55 | 23 |
| Mongolie | 0.516 | 50 | 0.59 | 17 | 0.38 | 23 | 0.48 | 32 | 0.66 | 49 | 0.48 | 31 |
| Brésil | 0.515 | 51 | 0.49 | 52 | 0.40 | 49 | 0.46 | 74 | 0.67 | 91 | 0.55 | 35 |
| Afrique du Sud | 0.511 | 52 | 0.53 | 10 | 0.52 | 9 | 0.46 | 13 | 0.71 | 17 | 0.33 | 26 |
| Viêt Nam | 0.511 | 53 | 0.56 | 1 | 0.35 | 1 | 0.35 | 2 | 0.74 | 1 | 0.55 | 1 |
| Bosnie-Herzégovine | 0.507 | 54 | 0.60 | 35 | 0.36 | 59 | 0.53 | 51 | 0.66 | 96 | 0.38 | 130 |
| Botswana | 0.504 | 55 | 0.51 | 45 | 0.58 | 32 | 0.37 | 106 | 0.67 | 89 | 0.39 | 123 |
| Chine | 0.500 | 56 | 0.42 | 63 | 0.44 | 42 | 0.43 | 78 | 0.67 | 82 | 0.54 | 35 |
| Dominique | 0.498 | 57 | 0.64 | 28 | 0.59 | 25 | 0.29 | 120 | 0.58 | 112 | 0.39 | 101 |
| Macédoine | 0.487 | 58 | 0.55 | 20 | 0.45 | 23 | 0.54 | 21 | 0.63 | 61 | 0.26 | 71 |
| Ukraine | 0.485 | 59 | 0.49 | 7 | 0.30 | 8 | 0.54 | 3 | 0.69 | 7 | 0.40 | 8 |
| Jamaïque | 0.481 | 60 | 0.51 | 26 | 0.47 | 24 | 0.46 | 48 | 0.63 | 74 | 0.33 | 85 |
| Grenade | 0.480 | 61 | 0.71 | 18 | 0.70 | 12 | 0.26 | 110 | 0.62 | 83 | 0.11 | 115 |
| Sri Lanka | 0.479 | 62 | 0.49 | 13 | 0.32 | 16 | 0.34 | 19 | 0.76 | 13 | 0.48 | 13 |
| Pérou | 0.478 | 63 | 0.47 | 24 | 0.27 | 30 | 0.46 | 24 | 0.71 | 32 | 0.49 | 20 |
| Maroc | 0.476 | 64 | 0.43 | 32 | 0.46 | 20 | 0.39 | 41 | 0.66 | 48 | 0.44 | 40 |
| Moldavie | 0.475 | 65 | 0.54 | 19 | 0.24 | 40 | 0.49 | 31 | 0.67 | 50 | 0.44 | 40 |
| Ouzbékistan | 0.475 | 66 | 0.50 | 2 | 0.30 | 3 | 0.42 | 2 | 0.79 | 1 | 0.36 | 4 |
| Colombie | 0.474 | 67 | 0.37 | 72 | 0.35 | 56 | 0.49 | 62 | 0.66 | 86 | 0.50 | 55 |
| Sainte-Lucie | 0.471 | 68 | 0.70 | 5 | 0.63 | 6 | 0.25 | 27 | 0.67 | 18 | 0.10 | 29 |
| Albanie | 0.469 | 69 | 0.56 | 47 | 0.28 | 89 | 0.44 | 98 | 0.67 | 102 | 0.41 | 132 |
| Mexique | 0.468 | 70 | 0.36 | 39 | 0.22 | 43 | 0.45 | 38 | 0.73 | 33 | 0.58 | 14 |
| Philippines | 0.463 | 71 | 0.41 | 27 | 0.36 | 21 | 0.44 | 28 | 0.71 | 29 | 0.39 | 35 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-------|----|------|----|------|----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Salvador | 0.462 | 72 | 0.42 | 57 | 0.34 | 52 | 0.37 | 86 | 0.64 | 87 | 0.54 | 33 |
| Équateur | 0.460 | 73 | 0.39 | 62 | 0.31 | 58 | 0.42 | 75 | 0.68 | 75 | 0.51 | 46 |
| Tunisie | 0.459 | 74 | 0.48 | 8 | 0.38 | 5 | 0.40 | 9 | 0.70 | 10 | 0.33 | 13 |
| Ghana | 0.459 | 75 | 0.56 | 27 | 0.43 | 34 | 0.35 | 87 | 0.52 | 112 | 0.44 | 70 |
| Serbie | 0.455 | 76 | 0.48 | 18 | 0.32 | 21 | 0.50 | 15 | 0.73 | 19 | 0.24 | 36 |
| Turquie | 0.453 | 77 | 0.31 | 9 | 0.36 | 5 | 0.45 | 7 | 0.73 | 8 | 0.41 | 9 |
| Belize | 0.451 | 78 | 0.41 | 73 | 0.37 | 55 | 0.43 | 91 | 0.68 | 83 | 0.36 | 144 |
| Indonésie | 0.441 | 79 | 0.46 | 39 | 0.28 | 48 | 0.36 | 75 | 0.59 | 86 | 0.51 | 35 |
| République dominicaine | 0.440 | 80 | 0.43 | 57 | 0.27 | 65 | 0.44 | 68 | 0.64 | 90 | 0.43 | 85 |
| Guyana | 0.436 | 81 | 0.41 | 52 | 0.37 | 36 | 0.40 | 71 | 0.64 | 78 | 0.36 | 91 |
| Kirghizistan | 0.435 | 82 | 0.46 | 34 | 0.21 | 49 | 0.42 | 54 | 0.68 | 56 | 0.40 | 63 |
| Sénégal | 0.433 | 83 | 0.51 | 13 | 0.49 | 13 | 0.27 | 35 | 0.55 | 34 | 0.34 | 31 |
| Inde | 0.430 | 84 | 0.38 | 50 | 0.31 | 44 | 0.34 | 82 | 0.58 | 90 | 0.53 | 28 |
| Iran | 0.430 | 85 | 0.36 | 52 | 0.43 | 29 | 0.36 | 74 | 0.55 | 93 | 0.45 | 60 |
| Népal | 0.424 | 86 | 0.51 | 20 | 0.27 | 34 | 0.27 | 58 | 0.60 | 52 | 0.47 | 31 |
| Liban | 0.421 | 87 | 0.38 | 42 | 0.30 | 39 | 0.54 | 22 | 0.52 | 82 | 0.36 | 70 |
| Birmanie | 0.411 | 88 | 0.32 | 36 | 0.31 | 32 | 0.35 | 45 | 0.60 | 54 | 0.47 | 32 |
| Nicaragua | 0.408 | 89 | 0.36 | 32 | 0.23 | 35 | 0.35 | 40 | 0.67 | 43 | 0.42 | 38 |
| Bolivie | 0.399 | 90 | 0.31 | 90 | 0.15 | 97 | 0.44 | 85 | 0.65 | 105 | 0.45 | 97 |
| Côte d'Ivoire | 0.392 | 91 | 0.41 | 67 | 0.33 | 58 | 0.24 | 142 | 0.45 | 143 | 0.53 | 39 |
| Tanzania | 0.391 | 92 | 0.41 | 12 | 0.34 | 11 | 0.30 | 17 | 0.45 | 25 | 0.46 | 9 |
| Malawi | 0.387 | 93 | 0.47 | 31 | 0.35 | 31 | 0.27 | 71 | 0.45 | 81 | 0.39 | 57 |
| Honduras | 0.380 | 94 | 0.28 | 65 | 0.26 | 55 | 0.33 | 91 | 0.58 | 94 | 0.46 | 60 |
| Guatemala | 0.378 | 95 | 0.36 | 57 | 0.18 | 68 | 0.31 | 96 | 0.62 | 82 | 0.42 | 75 |
| Zambie | 0.378 | 96 | 0.42 | 1 | 0.34 | 1 | 0.30 | 1 | 0.54 | 1 | 0.30 | 2 |
| Égypte | 0.369 | 97 | 0.25 | 78 | 0.29 | 61 | 0.32 | 108 | 0.61 | 98 | 0.38 | 102 |
| Burkina Faso | 0.365 | 98 | 0.48 | 52 | 0.30 | 71 | 0.25 | 154 | 0.33 | 167 | 0.46 | 80 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Nigeria | 0.358 | 99 | 0.32 | 32 | 0.26 | 33 | 0.35 | 40 | 0.44 | 62 | 0.41 | 40 |
| Zimbabwe | 0.357 | 100 | 0.30 | 1 | 0.23 | 1 | 0.29 | 1 | 0.53 | 1 | 0.42 | 1 |
| Bangladesh | 0.354 | 101 | 0.27 | 101 | 0.22 | 92 | 0.24 | 169 | 0.53 | 150 | 0.50 | 67 |
| Madagascar | 0.354 | 102 | 0.46 | 33 | 0.21 | 46 | 0.31 | 64 | 0.31 | 91 | 0.48 | 34 |
| Kenya | 0.352 | 103 | 0.31 | 51 | 0.20 | 53 | 0.38 | 62 | 0.50 | 93 | 0.37 | 75 |
| Sierra Leone | 0.343 | 104 | 0.45 | 20 | 0.20 | 24 | 0.23 | 38 | 0.37 | 40 | 0.47 | 18 |
| Cambodge | 0.342 | 105 | 0.32 | 83 | 0.01 | 94 | 0.29 | 134 | 0.54 | 133 | 0.55 | 32 |
| Ouganda | 0.336 | 106 | 0.29 | 10 | 0.20 | 10 | 0.31 | 10 | 0.48 | 13 | 0.42 | 8 |
| Éthiopie | 0.326 | 107 | 0.29 | 73 | 0.28 | 60 | 0.24 | 131 | 0.41 | 133 | 0.41 | 85 |
| Cameroun | 0.325 | 108 | 0.25 | 90 | 0.12 | 92 | 0.28 | 137 | 0.49 | 144 | 0.49 | 61 |
| Liberia | 0.317 | 109 | 0.37 | 42 | 0.21 | 48 | 0.24 | 89 | 0.33 | 96 | 0.45 | 49 |
| Pakistan | 0.303 | 110 | 0.17 | 35 | 0.20 | 34 | 0.22 | 58 | 0.49 | 54 | 0.44 | 33 |
| Venezuela | 0.273 | 111 | 0.12 | 4 | 0.08 | 4 | 0.25 | 6 | 0.19 | 7 | 0.72 | 1 |
| Afghanistan | 0.235 | 112 | 0.15 | 111 | 0.11 | 110 | 0.21 | 191 | 0.27 | 206 | 0.43 | 119 |

Annexe 19 - Classement i-CMC des pays en 2017

| i-CMC | Dimension 1: Revitalisation de l'âme | | Dimension 2: Enrichissement la foi | | Dimension 3: Enrichissement de l'intellect | | Dimension 4: Enrichissement de la postérité | | Dimension 5: Développement et expansion de la richesse | | | |
|------------------|--|------|--|------|--|------|---|------|---|------|------|----|
| | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | Score | Rang | | |
| Danemark | 0.818 | 1 | 0.98 | 2 | 0.99 | 1 | 0.65 | 10 | 0.80 | 15 | 0.73 | 8 |
| Norvège | 0.818 | 2 | 0.97 | 3 | 0.97 | 2 | 0.63 | 15 | 0.81 | 8 | 0.76 | 4 |
| Singapour | 0.811 | 3 | 0.86 | 11 | 0.93 | 5 | 0.65 | 8 | 0.79 | 18 | 0.85 | 1 |
| Suède | 0.799 | 4 | 0.96 | 4 | 0.93 | 4 | 0.65 | 9 | 0.83 | 2 | 0.68 | 18 |
| Pays-Bas | 0.798 | 5 | 0.90 | 7 | 0.94 | 3 | 0.67 | 5 | 0.82 | 6 | 0.70 | 14 |
| Finlande | 0.794 | 6 | 1.00 | 1 | 0.90 | 6 | 0.64 | 12 | 0.82 | 3 | 0.67 | 23 |
| Allemagne | 0.775 | 7 | 0.91 | 6 | 0.90 | 7 | 0.64 | 11 | 0.74 | 38 | 0.72 | 11 |
| Japon | 0.774 | 8 | 0.86 | 12 | 0.86 | 9 | 0.66 | 7 | 0.77 | 22 | 0.74 | 7 |
| Canada | 0.768 | 9 | 0.89 | 8 | 0.80 | 15 | 0.69 | 4 | 0.75 | 31 | 0.72 | 10 |
| Royaume-Uni | 0.766 | 10 | 0.85 | 15 | 0.82 | 14 | 0.70 | 3 | 0.80 | 16 | 0.69 | 17 |
| États-Unis | 0.761 | 11 | 0.73 | 22 | 0.71 | 22 | 0.86 | 1 | 0.78 | 19 | 0.73 | 9 |
| Australie | 0.756 | 12 | 0.86 | 14 | 0.82 | 12 | 0.61 | 16 | 0.76 | 25 | 0.75 | 5 |
| Autriche | 0.744 | 13 | 0.92 | 5 | 0.86 | 10 | 0.55 | 27 | 0.71 | 46 | 0.74 | 6 |
| Nouvelle-Zélande | 0.740 | 14 | 0.87 | 10 | 0.88 | 8 | 0.63 | 14 | 0.81 | 9 | 0.56 | 63 |
| Estonie | 0.739 | 15 | 0.86 | 13 | 0.82 | 13 | 0.66 | 6 | 0.76 | 26 | 0.62 | 43 |
| Hong Kong | 0.737 | 16 | 0.81 | 17 | 0.84 | 11 | 0.55 | 29 | 0.76 | 27 | 0.77 | 3 |
| Belgique | 0.736 | 17 | 0.82 | 16 | 0.78 | 16 | 0.60 | 19 | 0.82 | 4 | 0.69 | 15 |
| Corée du Sud | 0.735 | 18 | 0.77 | 18 | 0.70 | 23 | 0.75 | 2 | 0.74 | 40 | 0.72 | 12 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| Émirats arabes unis | 0.703 | 19 | 0.68 | 30 | 0.72 | 19 | 0.53 | 33 | 0.82 | 5 | 0.80 | 2 |
| France | 0.683 | 20 | 0.71 | 27 | 0.73 | 18 | 0.60 | 20 | 0.75 | 30 | 0.64 | 28 |
| Portugal | 0.674 | 21 | 0.76 | 20 | 0.71 | 20 | 0.55 | 30 | 0.80 | 12 | 0.59 | 55 |
| République tchèque | 0.673 | 22 | 0.88 | 9 | 0.68 | 24 | 0.52 | 36 | 0.71 | 48 | 0.62 | 40 |
| Pologne | 0.662 | 23 | 0.71 | 25 | 0.66 | 26 | 0.56 | 23 | 0.79 | 17 | 0.61 | 48 |
| Slovénie | 0.661 | 24 | 0.76 | 19 | 0.56 | 39 | 0.58 | 21 | 0.82 | 7 | 0.62 | 38 |
| Uruguay | 0.661 | 25 | 0.67 | 31 | 0.76 | 17 | 0.49 | 43 | 0.80 | 11 | 0.63 | 35 |
| Espagne | 0.650 | 26 | 0.75 | 21 | 0.67 | 25 | 0.63 | 13 | 0.80 | 14 | 0.46 | 81 |
| Costa Rica | 0.641 | 27 | 0.66 | 32 | 0.62 | 31 | 0.54 | 31 | 0.75 | 35 | 0.64 | 27 |
| Chili | 0.631 | 28 | 0.63 | 38 | 0.63 | 30 | 0.53 | 35 | 0.70 | 53 | 0.68 | 19 |
| Roumanie | 0.624 | 29 | 0.72 | 24 | 0.57 | 38 | 0.49 | 44 | 0.74 | 37 | 0.63 | 33 |
| Italie | 0.615 | 30 | 0.69 | 28 | 0.53 | 40 | 0.55 | 24 | 0.70 | 55 | 0.62 | 44 |
| Croatie | 0.595 | 31 | 0.65 | 34 | 0.53 | 41 | 0.53 | 32 | 0.73 | 41 | 0.57 | 62 |
| Géorgie | 0.579 | 32 | 0.60 | 40 | 0.59 | 33 | 0.50 | 40 | 0.68 | 68 | 0.54 | 65 |
| Hongrie | 0.577 | 33 | 0.64 | 36 | 0.41 | 58 | 0.55 | 25 | 0.70 | 52 | 0.63 | 34 |
| Malaisie | 0.575 | 34 | 0.54 | 50 | 0.49 | 45 | 0.50 | 41 | 0.70 | 54 | 0.69 | 16 |
| Trinité-et-Tobago | 0.560 | 35 | 0.47 | 68 | 0.47 | 49 | 0.48 | 47 | 0.81 | 10 | 0.65 | 26 |
| Jordan | 0.560 | 36 | 0.59 | 42 | 0.60 | 32 | 0.42 | 69 | 0.69 | 63 | 0.54 | 68 |
| Argentine | 0.559 | 37 | 0.53 | 52 | 0.48 | 46 | 0.49 | 46 | 0.71 | 45 | 0.61 | 47 |
| Suriname | 0.555 | 38 | 0.48 | 66 | 0.45 | 51 | 0.55 | 28 | 0.77 | 23 | 0.57 | 58 |
| Biélorussie | 0.546 | 39 | 0.54 | 49 | 0.50 | 43 | 0.45 | 56 | 0.75 | 32 | 0.53 | 71 |
| Grèce | 0.545 | 40 | 0.58 | 44 | 0.49 | 44 | 0.57 | 22 | 0.65 | 76 | 0.45 | 85 |
| Bulgarie | 0.541 | 41 | 0.52 | 55 | 0.39 | 60 | 0.52 | 38 | 0.71 | 50 | 0.63 | 36 |
| Botswana | 0.537 | 42 | 0.57 | 47 | 0.57 | 37 | 0.37 | 78 | 0.69 | 65 | 0.54 | 69 |
| Bahamas | 0.536 | 43 | 0.65 | 33 | 0.58 | 36 | 0.40 | 71 | 0.60 | 87 | 0.50 | 74 |
| Barbade | 0.535 | 44 | 0.71 | 26 | 0.64 | 28 | 0.28 | 97 | 0.60 | 86 | 0.57 | 61 |
| Russie | 0.530 | 45 | 0.35 | 94 | 0.37 | 64 | 0.61 | 17 | 0.77 | 21 | 0.67 | 21 |
| Thaïlande | 0.528 | 46 | 0.42 | 79 | 0.42 | 55 | 0.42 | 65 | 0.80 | 13 | 0.68 | 20 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|-------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|-----|
| Panama | 0.520 | 47 | 0.44 | 72 | 0.35 | 69 | 0.49 | 45 | 0.75 | 36 | 0.67 | 22 |
| Chine | 0.518 | 48 | 0.43 | 74 | 0.46 | 50 | 0.43 | 60 | 0.68 | 69 | 0.64 | 30 |
| Jamaïque | 0.515 | 49 | 0.52 | 56 | 0.47 | 48 | 0.46 | 54 | 0.64 | 79 | 0.51 | 72 |
| Bosnie-Herzégovine | 0.512 | 50 | 0.58 | 46 | 0.36 | 67 | 0.52 | 39 | 0.72 | 43 | 0.46 | 80 |
| Saint-Christophe-et-Niévès | 0.510 | 51 | 0.73 | 23 | 0.71 | 21 | 0.38 | 76 | 0.86 | 1 | 0.20 | 109 |
| Afrique du Sud | 0.509 | 52 | 0.53 | 51 | 0.51 | 42 | 0.45 | 57 | 0.69 | 61 | 0.41 | 95 |
| Brésil | 0.508 | 53 | 0.44 | 73 | 0.40 | 59 | 0.46 | 52 | 0.69 | 62 | 0.61 | 49 |
| Mongolie | 0.508 | 54 | 0.58 | 45 | 0.39 | 63 | 0.46 | 51 | 0.69 | 59 | 0.47 | 77 |
| Macédoine | 0.497 | 55 | 0.54 | 48 | 0.43 | 54 | 0.53 | 34 | 0.67 | 72 | 0.36 | 103 |
| Viêt Nam | 0.495 | 56 | 0.53 | 53 | 0.32 | 79 | 0.36 | 82 | 0.76 | 24 | 0.65 | 25 |
| Tunisie | 0.489 | 57 | 0.49 | 64 | 0.39 | 61 | 0.42 | 67 | 0.71 | 49 | 0.50 | 73 |
| Dominique | 0.487 | 58 | 0.62 | 39 | 0.58 | 34 | 0.34 | 87 | 0.56 | 95 | 0.39 | 100 |
| Pérou | 0.485 | 59 | 0.47 | 67 | 0.27 | 91 | 0.45 | 55 | 0.72 | 44 | 0.64 | 29 |
| Antigua-et-Barbuda | 0.484 | 60 | 0.69 | 29 | 0.63 | 29 | 0.60 | 18 | 0.59 | 91 | 0.17 | 110 |
| Belize | 0.480 | 61 | 0.44 | 71 | 0.34 | 77 | 0.42 | 66 | 0.70 | 56 | 0.58 | 57 |
| Maroc | 0.479 | 62 | 0.40 | 87 | 0.41 | 57 | 0.39 | 74 | 0.69 | 58 | 0.57 | 59 |
| Colombie | 0.477 | 63 | 0.38 | 90 | 0.33 | 78 | 0.48 | 48 | 0.69 | 66 | 0.62 | 45 |
| Ukraine | 0.475 | 64 | 0.50 | 58 | 0.30 | 84 | 0.55 | 26 | 0.73 | 42 | 0.40 | 97 |
| Sri Lanka | 0.474 | 65 | 0.51 | 57 | 0.35 | 72 | 0.37 | 77 | 0.76 | 29 | 0.48 | 76 |
| Kazakhstan | 0.471 | 66 | 0.47 | 69 | 0.42 | 56 | 0.47 | 50 | 0.75 | 33 | 0.34 | 106 |
| Liban | 0.469 | 67 | 0.40 | 86 | 0.30 | 83 | 0.52 | 37 | 0.59 | 89 | 0.60 | 51 |
| Équateur | 0.466 | 68 | 0.40 | 88 | 0.32 | 81 | 0.42 | 68 | 0.70 | 51 | 0.59 | 53 |
| Sénégal | 0.465 | 69 | 0.50 | 60 | 0.47 | 47 | 0.29 | 96 | 0.59 | 90 | 0.54 | 66 |
| Ghana | 0.461 | 70 | 0.59 | 41 | 0.44 | 52 | 0.34 | 86 | 0.54 | 98 | 0.43 | 89 |
| Iran | 0.459 | 71 | 0.38 | 89 | 0.44 | 53 | 0.39 | 73 | 0.56 | 96 | 0.57 | 60 |
| Salvador | 0.452 | 72 | 0.36 | 93 | 0.35 | 71 | 0.36 | 80 | 0.67 | 71 | 0.62 | 39 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-------|----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|
| Inde | 0.448 | 73 | 0.40 | 84 | 0.31 | 82 | 0.36 | 81 | 0.63 | 84 | 0.64 | 31 |
| Moldavie | 0.448 | 74 | 0.50 | 59 | 0.25 | 93 | 0.47 | 49 | 0.69 | 64 | 0.44 | 87 |
| Albanie | 0.448 | 75 | 0.58 | 43 | 0.26 | 92 | 0.43 | 63 | 0.69 | 60 | 0.40 | 98 |
| Ouzbékistan | 0.445 | 76 | 0.52 | 54 | 0.28 | 86 | 0.43 | 62 | 0.78 | 20 | 0.35 | 104 |
| Indonésie | 0.443 | 77 | 0.45 | 70 | 0.28 | 90 | 0.35 | 84 | 0.63 | 83 | 0.62 | 42 |
| Turquie | 0.443 | 78 | 0.25 | 107 | 0.36 | 66 | 0.43 | 61 | 0.74 | 39 | 0.61 | 50 |
| Serbie | 0.438 | 79 | 0.50 | 61 | 0.35 | 73 | 0.50 | 42 | 0.76 | 28 | 0.25 | 108 |
| Philippines | 0.437 | 80 | 0.26 | 106 | 0.35 | 68 | 0.42 | 64 | 0.71 | 47 | 0.58 | 56 |
| Mexique | 0.433 | 81 | 0.35 | 95 | 0.20 | 103 | 0.46 | 53 | 0.75 | 34 | 0.65 | 24 |
| Guyana | 0.429 | 82 | 0.43 | 76 | 0.39 | 62 | 0.39 | 72 | 0.65 | 77 | 0.35 | 105 |
| République dominicaine | 0.424 | 83 | 0.41 | 83 | 0.28 | 88 | 0.44 | 59 | 0.66 | 75 | 0.42 | 91 |
| Népal | 0.419 | 84 | 0.49 | 63 | 0.32 | 80 | 0.28 | 100 | 0.64 | 81 | 0.47 | 78 |
| Burkina Faso | 0.410 | 85 | 0.49 | 65 | 0.35 | 70 | 0.27 | 102 | 0.41 | 109 | 0.62 | 37 |
| Kirghizistan | 0.408 | 86 | 0.43 | 75 | 0.23 | 96 | 0.42 | 70 | 0.69 | 57 | 0.40 | 99 |
| Malawi | 0.394 | 87 | 0.49 | 62 | 0.37 | 65 | 0.26 | 104 | 0.51 | 102 | 0.39 | 101 |
| Nicaragua | 0.394 | 88 | 0.40 | 85 | 0.24 | 95 | 0.35 | 85 | 0.67 | 73 | 0.42 | 92 |
| Côte d'Ivoire | 0.394 | 89 | 0.41 | 82 | 0.34 | 74 | 0.26 | 105 | 0.50 | 104 | 0.53 | 70 |
| Tanzania | 0.394 | 90 | 0.41 | 80 | 0.34 | 76 | 0.29 | 93 | 0.50 | 105 | 0.46 | 82 |
| Birmanie | 0.388 | 91 | 0.29 | 99 | 0.28 | 87 | 0.37 | 79 | 0.64 | 80 | 0.47 | 79 |
| Guatemala | 0.385 | 92 | 0.36 | 92 | 0.19 | 106 | 0.31 | 89 | 0.64 | 78 | 0.64 | 32 |
| Sainte-Lucie | 0.371 | 93 | 0.64 | 37 | 0.64 | 27 | 0.27 | 103 | 0.67 | 74 | 0.10 | 112 |
| Zambie | 0.370 | 94 | 0.41 | 81 | 0.34 | 75 | 0.29 | 94 | 0.57 | 94 | 0.29 | 107 |
| Grenade | 0.366 | 95 | 0.64 | 35 | 0.58 | 35 | 0.27 | 101 | 0.60 | 85 | 0.11 | 111 |
| Égypte | 0.364 | 96 | 0.24 | 108 | 0.24 | 94 | 0.32 | 88 | 0.63 | 82 | 0.54 | 67 |
| Honduras | 0.358 | 97 | 0.28 | 101 | 0.22 | 99 | 0.31 | 90 | 0.67 | 70 | 0.46 | 84 |
| Kenya | 0.355 | 98 | 0.34 | 96 | 0.22 | 98 | 0.39 | 75 | 0.52 | 99 | 0.37 | 102 |
| Madagascar | 0.352 | 99 | 0.42 | 78 | 0.17 | 107 | 0.31 | 91 | 0.40 | 110 | 0.62 | 41 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|----|
| Ouganda | 0.351 | 100 | 0.28 | 100 | 0.19 | 104 | 0.30 | 92 | 0.52 | 100 | 0.61 | 46 |
| Nigeria | 0.349 | 101 | 0.26 | 104 | 0.28 | 89 | 0.35 | 83 | 0.51 | 103 | 0.40 | 96 |
| Bolivie | 0.348 | 102 | 0.26 | 102 | 0.11 | 111 | 0.44 | 58 | 0.68 | 67 | 0.59 | 54 |
| Sierra Leone | 0.340 | 103 | 0.42 | 77 | 0.23 | 97 | 0.24 | 110 | 0.43 | 107 | 0.46 | 83 |
| Zimbabwe | 0.333 | 104 | 0.30 | 97 | 0.20 | 101 | 0.28 | 98 | 0.58 | 93 | 0.42 | 93 |
| Bangladesh | 0.327 | 105 | 0.26 | 105 | 0.20 | 100 | 0.24 | 108 | 0.59 | 88 | 0.50 | 75 |
| Éthiopie | 0.323 | 106 | 0.26 | 103 | 0.29 | 85 | 0.25 | 107 | 0.46 | 106 | 0.41 | 94 |
| Liberia | 0.322 | 107 | 0.37 | 91 | 0.20 | 102 | 0.25 | 106 | 0.43 | 108 | 0.44 | 86 |
| Cameroun | 0.304 | 108 | 0.23 | 109 | 0.13 | 110 | 0.28 | 99 | 0.51 | 101 | 0.60 | 52 |
| Pakistan | 0.285 | 109 | 0.17 | 110 | 0.19 | 105 | 0.24 | 109 | 0.55 | 97 | 0.43 | 88 |
| Venezuela | 0.238 | 110 | 0.12 | 111 | 0.13 | 109 | 0.20 | 112 | 0.34 | 112 | 0.71 | 13 |
| Afghanistan | 0.232 | 111 | 0.12 | 112 | 0.15 | 108 | 0.23 | 111 | 0.39 | 111 | 0.43 | 90 |
| Cambodge | 0.008 | 112 | 0.29 | 98 | 0.00 | 112 | 0.29 | 95 | 0.58 | 92 | 0.55 | 64 |

Annexe 20 - Classement i-CMC des pays en 2015 (avec modification pour la dimension 2)

| | Score i-CMC | Rang i-CMC | Dimension 1 | | Dimension 2 | Dimension 3 | | Dimension 4 | | Dimension 5 | |
|--------------------|-------------|------------|-------------|----|-------------|-------------|----|-------------|----|-------------|----|
| Norvège | 0.7497 | 1 | 0.9643 | 1 | 2 | 0.7623 | 7 | 0.5099 | 17 | 0.7623 | 8 |
| Suisse | 0.71335 | 7 | 0.7862 | 15 | 1 | 0.7719 | 6 | 0.5234 | 7 | 0.7719 | 7 |
| Danemark | 0.726875 | 2 | 0.9442 | 2 | 4 | 0.7096 | 17 | 0.5441 | 1 | 0.7096 | 18 |
| Australie | 0.725425 | 3 | 0.8769 | 6 | 10 | 0.7563 | 8 | 0.5122 | 12 | 0.7563 | 9 |
| Pays-Bas | 0.714225 | 5 | 0.8734 | 7 | 6 | 0.7255 | 13 | 0.5325 | 3 | 0.7255 | 14 |
| Suède | 0.7165 | 4 | 0.9431 | 3 | 8 | 0.7087 | 18 | 0.5055 | 20 | 0.7087 | 19 |
| Finlande | 0.71345 | 6 | 0.9242 | 4 | 12 | 0.6951 | 24 | 0.5394 | 2 | 0.6951 | 25 |
| Autriche | 0.707225 | 8 | 0.8875 | 5 | 14 | 0.7226 | 14 | 0.4962 | 25 | 0.7226 | 15 |
| Nouvelle-Zélande | 0.6937 | 11 | 0.8532 | 8 | 11 | 0.705 | 20 | 0.5116 | 14 | 0.705 | 21 |
| Allemagne | 0.6859 | 13 | 0.8171 | 12 | 9 | 0.7115 | 16 | 0.5035 | 21 | 0.7115 | 17 |
| Canada | 0.70655 | 9 | 0.844 | 9 | 22 | 0.7425 | 12 | 0.4972 | 24 | 0.7425 | 13 |
| Irlande | 0.681225 | 15 | 0.799 | 14 | 17 | 0.699 | 23 | 0.5279 | 5 | 0.699 | 24 |
| Islande | 0.672725 | 17 | 0.7757 | 16 | 13 | 0.7073 | 19 | 0.5006 | 22 | 0.7073 | 20 |
| Royaume-Uni | 0.68235 | 14 | 0.8151 | 13 | 19 | 0.7012 | 22 | 0.5119 | 13 | 0.7012 | 23 |
| Émirats arabes | 0.70462 | 10 | 0.7651 | 18 | 0.7747 24 | 0.7472 | 10 | 0.4889 | 30 | 0.7472 | 11 |
| Belgique | 0.678975 | 16 | 0.8231 | 11 | 31 | 0.6878 | 27 | 0.5172 | 10 | 0.6878 | 28 |
| Japon | 0.65675 | 18 | 0.7146 | 23 | 21 | 0.7024 | 21 | 0.5076 | 18 | 0.7024 | 22 |
| United States | 0.687625 | 12 | 0.7692 | 17 | 44 | 0.7456 | 11 | 0.4901 | 28 | 0.7456 | 12 |
| République tchèque | 0.6411 | 20 | 0.7479 | 20 | 26 | 0.6627 | 30 | 0.4911 | 27 | 0.6627 | 31 |
| France | 0.64195 | 19 | 0.763 | 19 | 29 | 0.6462 | 34 | 0.5124 | 11 | 0.6462 | 35 |
| Estonie | 0.61335 | 23 | 0.6949 | 25 | 16 | 0.6489 | 33 | 0.4607 | 47 | 0.6489 | 34 |

| | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|----------|----|--------|-----|--------|----|--------|-----|--------|----|--------|-----|
| Israël | 0.61675 | 22 | 0.6801 | 29 | | 39 | 0.666 | 29 | 0.4549 | 53 | 0.666 | 30 |
| Slovénie | 0.60665 | 24 | 0.6862 | 27 | | 33 | 0.6235 | 42 | 0.4934 | 26 | 0.6235 | 43 |
| Slovaquie | 0.55455 | 33 | 0.5575 | 45 | | 5 | 0.6071 | 50 | 0.4465 | 62 | 0.6071 | 51 |
| Koweït | 0.62904 | 21 | 0.576 | 40 | 0.7286 | 42 | 0.6847 | 28 | 0.4712 | 40 | 0.6847 | 29 |
| Espagne | 0.595725 | 27 | 0.7092 | 24 | | 38 | 0.5921 | 57 | 0.4895 | 29 | 0.5921 | 58 |
| Chili | 0.59965 | 26 | 0.623 | 33 | | 43 | 0.6604 | 31 | 0.4548 | 54 | 0.6604 | 32 |
| Pologne | 0.6005 | 25 | 0.6821 | 28 | | 52 | 0.6101 | 47 | 0.4997 | 23 | 0.6101 | 48 |
| Uruguay | 0.571875 | 29 | 0.5622 | 43 | | 28 | 0.6183 | 44 | 0.4887 | 31 | 0.6183 | 45 |
| Trinité-et-Tobago | 0.57145 | 30 | 0.6143 | 34 | | 30 | 0.6094 | 48 | 0.4527 | 57 | 0.6094 | 49 |
| Costa Rica | 0.47502 | 44 | 0.7293 | 22 | 0 | 64 | 0.5936 | 54 | 0.4586 | 49 | 0.5936 | 55 |
| Italie | 0.47104 | 45 | 0.6898 | 26 | 0 | 59 | 0.6176 | 45 | 0.4302 | 77 | 0.6176 | 46 |
| Malaisie | 0.59024 | 28 | 0.5555 | 46 | 0.6602 | 48 | 0.6335 | 38 | 0.4685 | 42 | 0.6335 | 39 |
| Hongrie | 0.45692 | 47 | 0.5965 | 38 | 0 | 46 | 0.6046 | 51 | 0.4789 | 35 | 0.6046 | 52 |
| Lettonie | 0.41478 | 65 | 0.4334 | 82 | 0 | 15 | 0.5925 | 56 | 0.4555 | 50 | 0.5925 | 57 |
| Arabie saoudite | 0.57082 | 31 | 0.4374 | 80 | 0.709 | 35 | 0.6263 | 40 | 0.4551 | 51 | 0.6263 | 41 |
| Géorgie | 0.43632 | 54 | 0.5183 | 57 | 0 | 47 | 0.568 | 67 | 0.5273 | 6 | 0.568 | 67 |
| Lituanie | 0.44014 | 51 | 0.4774 | 71 | 0 | 54 | 0.6256 | 41 | 0.4721 | 39 | 0.6256 | 42 |
| Croatie | 0.43378 | 55 | 0.6006 | 37 | 0 | 57 | 0.5598 | 76 | 0.4487 | 59 | 0.5598 | 76 |
| Jordan | 0.55698 | 32 | 0.5526 | 47 | 0.6508 | 50 | 0.5642 | 71 | 0.4531 | 56 | 0.5642 | 71 |
| Biélorussie | 0.42162 | 61 | 0.4956 | 63 | 0 | 41 | 0.5649 | 69 | 0.4827 | 33 | 0.5649 | 69 |
| Thaïlande | 0.44354 | 49 | 0.5186 | 56 | 0 | 90 | 0.5966 | 53 | 0.5059 | 19 | 0.5966 | 54 |
| Maurice | 0.42876 | 56 | 0.3985 | 100 | 0 | 65 | 0.6374 | 36 | 0.4705 | 41 | 0.6374 | 37 |
| Kazakhstan | 0.54172 | 34 | 0.4888 | 69 | 0.5226 | 86 | 0.5932 | 55 | 0.5108 | 16 | 0.5932 | 56 |
| Arménie | 0.37648 | 95 | 0.3469 | 115 | 0 | 18 | 0.5383 | 93 | 0.4589 | 48 | 0.5383 | 93 |
| Botswana | 0.42728 | 58 | 0.5164 | 59 | 0 | 74 | 0.5904 | 61 | 0.4392 | 68 | 0.5904 | 62 |
| Guyana | 0.53864 | 35 | 0.549 | 49 | 0.6331 | 55 | 0.5239 | 105 | 0.4633 | 44 | 0.5239 | 105 |
| Brésil | 0.4253 | 60 | 0.558 | 44 | 0 | 73 | 0.5606 | 74 | 0.4473 | 60 | 0.5606 | 74 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|---------|----|--------|----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| Grèce | 0.4145 | 66 | 0.5816 | 39 | 0 | 61 | 0.5319 | 101 | 0.4271 | 81 | 0.5319 | 101 |
| Roumanie | 0.43756 | 53 | 0.6016 | 36 | 0 | 108 | 0.5907 | 60 | 0.4048 | 99 | 0.5907 | 61 |
| Turquie | 0.526 | 36 | 0.4416 | 77 | 0.5891 | 66 | 0.5877 | 62 | 0.4239 | 87 | 0.5877 | 63 |
| Cuba | 0.41354 | 68 | 0.4278 | 87 | 0 | 81 | 0.6354 | 37 | 0.3691 | 112 | 0.6354 | 38 |
| Panama | 0.44312 | 50 | 0.5721 | 42 | 0 | 128 | 0.6017 | 52 | 0.4401 | 67 | 0.6017 | 53 |
| Colombie | 0.41442 | 67 | 0.4552 | 75 | 0 | 85 | 0.5916 | 59 | 0.4337 | 73 | 0.5916 | 60 |
| Bulgarie | 0.4274 | 57 | 0.5059 | 60 | 0 | 110 | 0.5774 | 65 | 0.4763 | 37 | 0.5774 | 65 |
| Paraguay | 0.3952 | 79 | 0.4212 | 90 | 0 | 58 | 0.5598 | 75 | 0.4352 | 71 | 0.5598 | 75 |
| Argentine | 0.40186 | 76 | 0.5251 | 54 | 0 | 72 | 0.529 | 102 | 0.4262 | 84 | 0.529 | 102 |
| Sri Lanka | 0.40746 | 72 | 0.4149 | 95 | 0 | 83 | 0.5555 | 79 | 0.5114 | 15 | 0.5555 | 79 |
| Honduras | 0.39214 | 83 | 0.4511 | 76 | 0 | 62 | 0.5415 | 88 | 0.4266 | 82 | 0.5415 | 88 |
| Mexique | 0.41794 | 63 | 0.4209 | 91 | 0 | 102 | 0.6113 | 46 | 0.4462 | 63 | 0.6113 | 47 |
| Macédoine | 0.39226 | 82 | 0.5037 | 61 | 0 | 69 | 0.5097 | 118 | 0.4382 | 69 | 0.5097 | 118 |
| Mongolie | 0.41156 | 69 | 0.518 | 58 | 0 | 98 | 0.5424 | 86 | 0.455 | 52 | 0.5424 | 86 |
| Tunisie | 0.506 | 37 | 0.4879 | 70 | 0.6001 | 63 | 0.5084 | 121 | 0.4252 | 85 | 0.5084 | 121 |
| Russie | 0.40062 | 77 | 0.4377 | 79 | 0 | 87 | 0.5593 | 78 | 0.4468 | 61 | 0.5593 | 78 |
| Albanie | 0.5049 | 38 | 0.4917 | 68 | 0.5136 | 92 | 0.5522 | 81 | 0.4148 | 91 | 0.5522 | 81 |
| Chine | 0.4065 | 73 | 0.4343 | 81 | 0 | 106 | 0.5402 | 90 | 0.5178 | 9 | 0.5402 | 90 |
| Serbie | 0.3832 | 89 | 0.4952 | 64 | 0 | 71 | 0.5035 | 124 | 0.4138 | 94 | 0.5035 | 124 |
| Pérou | 0.41106 | 70 | 0.4686 | 73 | 0 | 119 | 0.592 | 58 | 0.4027 | 101 | 0.592 | 59 |
| Jamaïque | 0.41008 | 71 | 0.5265 | 53 | 0 | 118 | 0.5622 | 72 | 0.3995 | 103 | 0.5622 | 72 |
| Ouzbékistan | 0.4937 | 39 | 0.4399 | 78 | 0.4704 | 103 | 0.5131 | 114 | 0.532 | 4 | 0.5131 | 114 |
| Équateur | 0.387 | 86 | 0.427 | 88 | 0 | 82 | 0.5223 | 106 | 0.4634 | 43 | 0.5223 | 106 |
| Afrique du Sud | 0.37994 | 93 | 0.433 | 83 | 0 | 75 | 0.5108 | 116 | 0.4451 | 64 | 0.5108 | 116 |
| Bosnie- Herzégovine | 0.38798 | 84 | 0.5508 | 48 | 0 | 91 | 0.4755 | 131 | 0.4381 | 70 | 0.4755 | 131 |
| Moldavie | 0.39812 | 78 | 0.4931 | 67 | 0 | 107 | 0.5345 | 97 | 0.4285 | 80 | 0.5345 | 97 |
| Ukraine | 0.39406 | 81 | 0.4998 | 62 | 0 | 100 | 0.5086 | 120 | 0.4533 | 55 | 0.5086 | 120 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|---------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| Azerbaïdjan | 0.48968 | 40 | 0.3096 | 126 | 0.554 | 79 | 0.5707 | 66 | 0.4434 | 66 | 0.5707 | 66 |
| Salvador | 0.4178 | 64 | 0.5207 | 55 | 0 | 141 | 0.58 | 64 | 0.4083 | 98 | 0.58 | 64 |
| Tadjikistan | 0.48338 | 41 | 0.2952 | 129 | 0.5569 | 77 | 0.5212 | 107 | 0.5224 | 8 | 0.5212 | 107 |
| Maroc | 0.48326 | 42 | 0.4164 | 93 | 0.5204 | 89 | 0.5328 | 99 | 0.4139 | 93 | 0.5328 | 99 |
| République dominicaine | 0.38124 | 92 | 0.4181 | 92 | 0 | 93 | 0.5436 | 84 | 0.4009 | 102 | 0.5436 | 84 |
| Philippines | 0.3875 | 85 | 0.3887 | 104 | 0 | 104 | 0.5429 | 85 | 0.463 | 45 | 0.5429 | 85 |
| Ghana | 0.38586 | 88 | 0.4932 | 66 | 0 | 109 | 0.5409 | 89 | 0.3543 | 118 | 0.5409 | 89 |
| Indonésie | 0.47692 | 43 | 0.4312 | 86 | 0.4348 | 114 | 0.5417 | 87 | 0.4352 | 72 | 0.5417 | 87 |
| Guatemala | 0.39488 | 80 | 0.4263 | 89 | 0 | 124 | 0.5598 | 77 | 0.4285 | 79 | 0.5598 | 77 |
| Kyrgyzstan | 0.46938 | 46 | 0.4163 | 94 | 0.4039 | 123 | 0.5374 | 96 | 0.4519 | 58 | 0.5374 | 96 |
| Laos | 0.37258 | 98 | 0.3472 | 114 | 0 | 105 | 0.5208 | 108 | 0.4741 | 38 | 0.5208 | 108 |
| Égypte | 0.45176 | 48 | 0.3464 | 116 | 0.5265 | 84 | 0.5045 | 123 | 0.3769 | 110 | 0.5045 | 123 |
| Venezuela | 0.36222 | 104 | 0.4042 | 97 | 0 | 115 | 0.4813 | 127 | 0.4443 | 65 | 0.4813 | 127 |
| Zambie | 0.37568 | 96 | 0.3708 | 106 | 0 | 137 | 0.5106 | 117 | 0.4864 | 32 | 0.5106 | 117 |
| Bolivie | 0.36654 | 102 | 0.3928 | 102 | 0 | 126 | 0.5068 | 122 | 0.4263 | 83 | 0.5068 | 122 |
| Nicaragua | 0.38242 | 91 | 0.4322 | 84 | 0 | 156 | 0.5338 | 98 | 0.4123 | 96 | 0.5338 | 98 |
| Namibie | 0.32874 | 107 | 0.4321 | 85 | 0 | 80 | 0.3964 | 149 | 0.4188 | 89 | 0.3964 | 149 |
| Algérie | 0.43826 | 52 | 0.2983 | 127 | 0.4794 | 101 | 0.5091 | 119 | 0.3954 | 104 | 0.5091 | 119 |
| Cambodge | 0.3745 | 97 | 0.3395 | 119 | 0 | 151 | 0.5508 | 83 | 0.4314 | 75 | 0.5508 | 83 |
| Inde | 0.3719 | 99 | 0.3913 | 103 | 0 | 152 | 0.5192 | 110 | 0.4298 | 78 | 0.5192 | 110 |
| Iran | 0.42686 | 59 | 0.2952 | 128 | 0.4515 | 111 | 0.4782 | 128 | 0.4312 | 76 | 0.4782 | 128 |
| Irak | 0.42046 | 62 | 0.2918 | 130 | 0.5781 | 70 | 0.4487 | 139 | 0.335 | 122 | 0.4487 | 139 |
| Bangladesh | 0.40428 | 74 | 0.3684 | 107 | 0.2211 | 163 | 0.5197 | 109 | 0.3925 | 105 | 0.5197 | 109 |
| Liban | 0.40268 | 75 | 0.4939 | 65 | 0.3339 | 144 | 0.4029 | 147 | 0.3798 | 108 | 0.4029 | 147 |
| Pakistan | 0.38652 | 87 | 0.2554 | 136 | 0.2695 | 157 | 0.5171 | 111 | 0.3735 | 111 | 0.5171 | 111 |
| Corée du Nord | 0.288 | 116 | 0.6561 | 30 | | 23 | 0.007 | 181 | 0.4819 | 34 | 0.007 | 181 |
| Djibouti | 0.38292 | 90 | 0.3397 | 118 | 0.4821 | 99 | 0.3392 | 156 | 0.4144 | 92 | 0.3392 | 156 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|--------|-----|
| Mozambique | 0.37848 | 94 | 0.3509 | 111 | 0.2017 | 166 | 0.4781 | 129 | 0.3836 | 107 | 0.4781 | 129 |
| Népal | 0.30596 | 113 | 0.4089 | 96 | 0 | 140 | 0.3588 | 154 | 0.4033 | 100 | 0.3588 | 154 |
| Malawi | 0.29408 | 114 | 0.4636 | 74 | 0 | 122 | 0.3076 | 163 | 0.3916 | 106 | 0.3076 | 163 |
| Kenya | 0.30656 | 111 | 0.3402 | 117 | 0 | 146 | 0.4075 | 146 | 0.3776 | 109 | 0.4075 | 146 |
| Sénégal | 0.36982 | 100 | 0.3733 | 105 | 0.3699 | 134 | 0.3738 | 150 | 0.3583 | 116 | 0.3738 | 150 |
| Cameroun | 0.36956 | 101 | 0.3186 | 123 | 0.2493 | 158 | 0.4277 | 144 | 0.4245 | 86 | 0.4277 | 144 |
| Yémen | 0.36462 | 103 | 0.2634 | 135 | 0.3813 | 130 | 0.4205 | 145 | 0.3374 | 121 | 0.4205 | 145 |
| République centrafricaine | 0.28612 | 117 | 0.1065 | 149 | 0 | 131 | 0.4775 | 130 | 0.3691 | 113 | 0.4775 | 130 |
| Nigeria | 0.35448 | 105 | 0.2183 | 141 | 0.3168 | 147 | 0.4566 | 135 | 0.3241 | 125 | 0.4566 | 135 |
| Mauritanie | 0.34314 | 106 | 0.3509 | 110 | 0.1623 | 170 | 0.429 | 143 | 0.3445 | 120 | 0.429 | 143 |
| Madagascar | 0.28488 | 118 | 0.4035 | 98 | 0 | 159 | 0.3436 | 155 | 0.3337 | 123 | 0.3436 | 155 |
| Tanzania | 0.266 | 119 | 0.3234 | 121 | 0 | 145 | 0.3242 | 160 | 0.3582 | 117 | 0.3242 | 160 |
| Rwanda | 0.25708 | 124 | 0.1421 | 147 | 0 | 135 | 0.3625 | 153 | 0.4183 | 90 | 0.3625 | 153 |
| Ouganda | 0.32246 | 108 | 0.2781 | 133 | 0.2975 | 149 | 0.3356 | 157 | 0.3655 | 114 | 0.3356 | 157 |
| Burkina Faso | 0.3167 | 109 | 0.3979 | 101 | 0.3164 | 148 | 0.283 | 170 | 0.3032 | 130 | 0.283 | 170 |
| Soudan | 0.31564 | 110 | 0.2276 | 140 | 0.127 | 174 | 0.4537 | 137 | 0.3162 | 127 | 0.4537 | 137 |
| Benin | 0.30652 | 112 | 0.2817 | 132 | 0.2965 | 150 | 0.3209 | 161 | 0.3126 | 128 | 0.3209 | 161 |
| Angola | 0.25956 | 122 | 0.3521 | 109 | 0 | 168 | 0.2913 | 167 | 0.3631 | 115 | 0.2913 | 167 |
| Mali | 0.29342 | 115 | 0.163 | 143 | 0.0859 | 176 | 0.4344 | 141 | 0.3494 | 119 | 0.4344 | 141 |
| République démocratique du Congo | 0.20622 | 128 | 0.1245 | 148 | 0 | 127 | 0.2222 | 178 | 0.4622 | 46 | 0.2222 | 178 |
| Guinée | 0.26484 | 120 | 0.2518 | 137 | 0.1929 | 167 | 0.2982 | 166 | 0.2831 | 131 | 0.2982 | 166 |
| Togo | 0.26248 | 121 | 0.0719 | 151 | 0.365 | 136 | 0.2779 | 173 | 0.3197 | 126 | 0.2779 | 173 |
| Liberia | 0.22622 | 127 | 0.3492 | 112 | 0 | 169 | 0.2284 | 177 | 0.3251 | 124 | 0.2284 | 177 |
| Niger | 0.25914 | 123 | 0.2355 | 139 | 0.1441 | 172 | 0.3055 | 164 | 0.3051 | 129 | 0.3055 | 164 |
| Burundi | 0.2269 | 126 | 0.1571 | 144 | 0 | 171 | 0.2841 | 169 | 0.4092 | 97 | 0.2841 | 169 |
| Tchad | 0.2404 | 125 | 0.0942 | 150 | 0.3398 | 143 | 0.2517 | 176 | 0.2646 | 132 | 0.2517 | 176 |

Annexe 21 – La liste des pays OCI en 2018

| PAYS | ANNEE D'ADHESION |
|---------------------|------------------|
| AFGHANISTAN | 1969 |
| ALGERIE | 1969 |
| ARABIE SAOUDITE | 1969 |
| ÉGYPTE | 1969 |
| GUINEE | 1969 |
| INDONESIE | 1969 |
| IRAN | 1969 |
| JORDANIE | 1969 |
| KOWEÏT | 1969 |
| LIBAN | 1969 |
| LIBYE | 1969 |
| MALAISIE | 1969 |
| MALI | 1969 |
| MAURITANIE | 1969 |
| MAROC | 1969 |
| NIGER | 1969 |
| PAKISTAN | 1969 |
| PALESTINE | 1969 |
| SENEGAL | 1969 |
| SOUDAN | 1969 |
| SOMALIE | 1969 |
| TCHAD | 1969 |
| TUNISIE | 1969 |
| TURQUIE | 1969 |
| YEMEN | 1969 |
| BAHREÏN | 1970 |
| ÉMIRATS ARABES UNIS | 1970 |
| OMAN | 1970 |
| QATAR | 1970 |
| SYRIE | 1970 |
| SIERRA LEONE | 1972 |
| BANGLADESH | 1974 |
| GABON | 1974 |
| GAMBIE | 1974 |
| GUINEE-BISSAU | 1974 |
| OUGANDA | 1974 |
| BURKINA FASO | 1975 |
| CAMEROUN | 1975 |
| COMORES | 1976 |
| IRAK | 1976 |
| MALDIVES | 1976 |
| DJIBOUTI | 1978 |
| BENIN | 1982 |
| BRUNEI | 1984 |

| | |
|----------------------|------|
| NIGERIA | 1986 |
| AZERBAÏDJAN | 1991 |
| ALBANIE | 1992 |
| KIRGHIZISTAN | 1992 |
| TADJIKISTAN | 1992 |
| TURKMENISTAN | 1992 |
| MOZAMBIQUE | 1994 |
| KAZAKHSTAN | 1995 |
| OUZBEKISTAN | 1995 |
| SURINAME | 1996 |
| TOGO | 1997 |
| GUYANA | 1998 |
| COTE D'IVOIRE | 2001 |

Il y a également 5 autres pays observateurs :

- i. Chypre du Nord
- ii. Bosnie-Herzégovine
- iii. République centrafricaine
- iv. Thaïlande
- v. Russie

**Annexe 22 - Classement i-CMC des pays OCI en
2015 (avec modification pour la dimension 2)**

| Rang i-CMC | Pays OCI |
|-------------------|---------------------|
| 10 | Émirats arabes unis |
| 21 | Koweït |
| 28 | Malaisie |
| 31 | Arabie saoudite |
| 32 | Jordan |
| 34 | Kazakhstan |
| 35 | Guyana |
| 36 | Turquie |
| 37 | Tunisie |
| 38 | Albanie |
| 39 | Ouzbékistan |
| 40 | Azerbaïdjan |
| 41 | Tadjikistan |
| 42 | Maroc |
| 43 | Indonésie |
| 46 | Kyrgyzstan |
| 48 | Égypte |
| 52 | Algérie |
| 59 | Iran |
| 62 | Irak |
| 74 | Bangladesh |
| 75 | Liban |
| 87 | Pakistan |
| 90 | Djibouti |
| 94 | Mozambique |
| 100 | Sénégal |
| 101 | Cameroun |
| 103 | Yémen |
| 105 | Nigeria |
| 106 | Mauritanie |
| 108 | Ouganda |
| 109 | Burkina Faso |
| 110 | Soudan |
| 112 | Benin |
| 115 | Mali |
| 120 | Guinée |
| 121 | Togo |
| 123 | Niger |
| 125 | Tchad |

Annexe 23 – Comparaison des méthodes de calcul de l'indice

| Pays | Score (Arithmétique) | Score (géométrique) | Score (pentagone) |
|----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <i>Norvège</i> | 0.7888 | 0.7697 | 1 |
| <i>Suisse</i> | 0.7707 | 0.7549 | 0.94531 |
| <i>Danemark</i> | 0.767 | 0.7517 | 0.946264 |
| <i>Australie</i> | 0.7569 | 0.7433 | 0.915739 |
| <i>Pays-Bas</i> | 0.7524 | 0.7398 | 0.907472 |
| <i>Suède</i> | 0.7512 | 0.7341 | 0.90779 |
| <i>Finlande</i> | 0.7419 | 0.7292 | 0.883307 |
| <i>Autriche</i> | 0.734 | 0.7199 | 0.862321 |
| <i>Nouvelle-Zélande</i> | 0.7274 | 0.7151 | 0.847695 |
| <i>Allemagne</i> | 0.7257 | 0.713 | 0.842607 |
| <i>Canada</i> | 0.7221 | 0.7108 | 0.829889 |
| <i>Irlande</i> | 0.709 | 0.7007 | 0.802862 |
| <i>Islande</i> | 0.7073 | 0.6968 | 0.798092 |
| <i>Royaume-Uni</i> | 0.7064 | 0.6971 | 0.79682 |
| <i>Émirats arabes unis</i> | 0.7046 | 0.6947 | 0.786645 |
| <i>Belgique</i> | 0.6909 | 0.6831 | 0.76089 |
| <i>Japon</i> | 0.6853 | 0.6778 | 0.746264 |
| <i>United States</i> | 0.684 | 0.6752 | 0.737361 |
| <i>République tchèque</i> | 0.6649 | 0.6572 | 0.705564 |
| <i>France</i> | 0.6623 | 0.6559 | 0.700477 |
| <i>Estonie</i> | 0.6554 | 0.6443 | 0.685533 |
| <i>Israël</i> | 0.6328 | 0.6253 | 0.634976 |
| <i>Slovénie</i> | 0.631 | 0.6257 | 0.634976 |
| <i>Slovaquie</i> | 0.6253 | 0.6084 | 0.616534 |
| <i>Koweït</i> | 0.6176 | 0.6114 | 0.599682 |
| <i>Espagne</i> | 0.6169 | 0.6113 | 0.607949 |
| <i>Chili</i> | 0.6138 | 0.6076 | 0.595231 |
| <i>Pologne</i> | 0.6085 | 0.6053 | 0.589507 |
| <i>Uruguay</i> | 0.6076 | 0.6016 | 0.58442 |
| <i>Trinité-et-Tobago</i> | 0.6051 | 0.5978 | 0.582194 |
| <i>Costa Rica</i> | 0.5943 | 0.588 | 0.561526 |

| | | | |
|------------------------|--------|--------|----------|
| <i>Italie</i> | 0.5935 | 0.5863 | 0.558983 |
| <i>Malaisie</i> | 0.5902 | 0.5858 | 0.550079 |
| <i>Hongrie</i> | 0.59 | 0.5866 | 0.552941 |
| <i>Lettonie</i> | 0.5811 | 0.5651 | 0.524642 |
| <i>Arabie saoudite</i> | 0.5708 | 0.5606 | 0.508108 |
| <i>Géorgie</i> | 0.5684 | 0.5663 | 0.512242 |
| <i>Lituanie</i> | 0.567 | 0.5618 | 0.505246 |
| <i>Croatie</i> | 0.5572 | 0.5539 | 0.494436 |
| <i>Jordan</i> | 0.557 | 0.5533 | 0.492846 |
| <i>Biélorussie</i> | 0.556 | 0.5521 | 0.48903 |
| <i>Thaïlande</i> | 0.5474 | 0.5459 | 0.474404 |
| <i>Maurice</i> | 0.5468 | 0.5377 | 0.465819 |
| <i>Kazakhstan</i> | 0.5417 | 0.54 | 0.464547 |
| <i>Arménie</i> | 0.5403 | 0.5194 | 0.447059 |
| <i>Botswana</i> | 0.5401 | 0.5369 | 0.460413 |
| <i>Guyana</i> | 0.5386 | 0.5359 | 0.461685 |
| <i>Brésil</i> | 0.5382 | 0.536 | 0.459459 |
| <i>Grèce</i> | 0.5362 | 0.5324 | 0.458188 |
| <i>Roumanie</i> | 0.53 | 0.5235 | 0.440382 |
| <i>Turquie</i> | 0.526 | 0.5202 | 0.433704 |
| <i>Cuba</i> | 0.5232 | 0.5114 | 0.420986 |
| <i>Panama</i> | 0.5207 | 0.5124 | 0.422576 |
| <i>Colombie</i> | 0.5193 | 0.515 | 0.423211 |
| <i>Bulgarie</i> | 0.5184 | 0.5159 | 0.424483 |
| <i>Paraguay</i> | 0.5182 | 0.5124 | 0.421622 |
| <i>Argentine</i> | 0.5149 | 0.5127 | 0.421304 |
| <i>Sri Lanka</i> | 0.5136 | 0.5108 | 0.417806 |
| <i>Honduras</i> | 0.5136 | 0.5093 | 0.416216 |
| <i>Mexique</i> | 0.5131 | 0.5067 | 0.411447 |
| <i>Macédoine</i> | 0.5091 | 0.507 | 0.411765 |
| <i>Mongolie</i> | 0.5083 | 0.5071 | 0.409221 |
| <i>Tunisie</i> | 0.506 | 0.5029 | 0.406359 |
| <i>Russie</i> | 0.505 | 0.5021 | 0.402226 |
| <i>Albanie</i> | 0.5049 | 0.5022 | 0.402544 |
| <i>Chine</i> | 0.4993 | 0.4975 | 0.396184 |
| <i>Serbie</i> | 0.4969 | 0.4944 | 0.392369 |
| <i>Pérou</i> | 0.4948 | 0.4881 | 0.380922 |
| <i>Jamaïque</i> | 0.4942 | 0.489 | 0.382512 |
| <i>Ouzbékistan</i> | 0.4937 | 0.4925 | 0.387917 |
| <i>Équateur</i> | 0.4935 | 0.4917 | 0.385374 |

| | | | |
|-------------------------------|--------|--------|----------|
| <i>Afrique du Sud</i> | 0.4917 | 0.4895 | 0.382512 |
| <i>Bosnie-Herzégovine</i> | 0.4916 | 0.4901 | 0.384738 |
| <i>Moldavie</i> | 0.4909 | 0.4891 | 0.380922 |
| <i>Ukraine</i> | 0.49 | 0.4895 | 0.38124 |
| <i>Azerbaïdjan</i> | 0.4897 | 0.4773 | 0.372019 |
| <i>Salvador</i> | 0.4869 | 0.477 | 0.367568 |
| <i>Tadjikistan</i> | 0.4834 | 0.4716 | 0.366614 |
| <i>Maroc</i> | 0.4833 | 0.4799 | 0.367886 |
| <i>République dominicaine</i> | 0.4827 | 0.4787 | 0.365978 |
| <i>Philippines</i> | 0.4805 | 0.4769 | 0.364706 |
| <i>Ghana</i> | 0.477 | 0.4715 | 0.356439 |
| <i>Indonésie</i> | 0.4769 | 0.4741 | 0.358665 |
| <i>Guatemala</i> | 0.4745 | 0.4694 | 0.353259 |
| <i>Kyrgyzstan</i> | 0.4694 | 0.4659 | 0.348172 |
| <i>Laos</i> | 0.4655 | 0.4606 | 0.342766 |
| <i>Égypte</i> | 0.4518 | 0.4452 | 0.318919 |
| <i>Venezuela</i> | 0.4487 | 0.4477 | 0.319555 |
| <i>Zambie</i> | 0.4469 | 0.4414 | 0.317965 |
| <i>Bolivie</i> | 0.4455 | 0.4425 | 0.313514 |
| <i>Nicaragua</i> | 0.4389 | 0.4278 | 0.300159 |
| <i>Namibie</i> | 0.4387 | 0.4353 | 0.304928 |
| <i>Algérie</i> | 0.4383 | 0.4297 | 0.299523 |
| <i>Cambodge</i> | 0.4334 | 0.4201 | 0.2938 |
| <i>Inde</i> | 0.4305 | 0.4214 | 0.291256 |
| <i>Iran</i> | 0.4268 | 0.4205 | 0.287122 |
| <i>Irak</i> | 0.4205 | 0.4085 | 0.27345 |
| <i>Bangladesh</i> | 0.4043 | 0.3866 | 0.2531 |
| <i>Liban</i> | 0.4027 | 0.3994 | 0.255644 |
| <i>Pakistan</i> | 0.3865 | 0.3694 | 0.231161 |
| <i>Corée du Nord</i> | 0.3863 | 0.1039 | 0.167886 |
| <i>Djibouti</i> | 0.3829 | 0.3789 | 0.230207 |
| <i>Mozambique</i> | 0.3785 | 0.3619 | 0.223211 |
| <i>Népal</i> | 0.3764 | 0.3756 | 0.224801 |
| <i>Malawi</i> | 0.3755 | 0.3707 | 0.22194 |
| <i>Kenya</i> | 0.3708 | 0.369 | 0.218124 |

| | | | |
|---|--------|--------|----------|
| <i>Sénégal</i> | 0.3698 | 0.3698 | 0.217488 |
| <i>Cameroun</i> | 0.3695 | 0.3614 | 0.217806 |
| <i>Yémen</i> | 0.3646 | 0.3593 | 0.208267 |
| <i>République centrafricaine</i> | 0.3622 | 0.321 | 0.199046 |
| <i>Nigeria</i> | 0.3545 | 0.3419 | 0.193641 |
| <i>Mauritanie</i> | 0.3431 | 0.3247 | 0.182194 |
| <i>Madagascar</i> | 0.3332 | 0.3287 | 0.174245 |
| <i>Tanzania</i> | 0.3316 | 0.3313 | 0.174563 |
| <i>Rwanda</i> | 0.3302 | 0.3098 | 0.171383 |
| <i>Ouganda</i> | 0.3225 | 0.321 | 0.16566 |
| <i>Burkina Faso</i> | 0.3167 | 0.3141 | 0.158983 |
| <i>Soudan</i> | 0.3156 | 0.285 | 0.151669 |
| <i>Benin</i> | 0.3065 | 0.3061 | 0.149444 |
| <i>Angola</i> | 0.2962 | 0.2881 | 0.137361 |
| <i>Mali</i> | 0.2934 | 0.2472 | 0.135453 |
| <i>République démocratique du Congo</i> | 0.2841 | 0.2563 | 0.117011 |
| <i>Guinée</i> | 0.2648 | 0.2615 | 0.111288 |
| <i>Togo</i> | 0.2625 | 0.2303 | 0.103339 |
| <i>Liberia</i> | 0.2611 | 0.2529 | 0.10461 |
| <i>Niger</i> | 0.2592 | 0.2495 | 0.106836 |
| <i>Burundi</i> | 0.2586 | 0.2416 | 0.110334 |
| <i>Tchad</i> | 0.2404 | 0.2218 | 0.087122 |

Annexe 24 – Interview avec Professeur Muhammad Umer Chapra

Cet entretien a eu lieu le 4 Décembre 2017 dans les locaux de l'IRTI (Islamic Research and Training Institute) de la Banque islamique de développement à Djeddah dans le bureau du Professeur Chapra (6eme etage).

Houssein eddine Bedoui (H.E.B) : Bonjour Professeur Chapra, Je suis en train de travailler sur la construction d'un indice de compétitivité basée sur les *Maqasid* Charia, dans l'optique de proposer un moyen de mesurer une compétitivité éthique.

H.E.B : Comment voyez-vous le lien entre la qualité de vie, le bonheur et la compétitivité selon la perspective *Maqasid* Shariah?

Muhammad Umer Chapra (M.U.C) : Si la qualité de vie d'un pays (individu) est bonne, alors le bonheur d'un tel pays (individu) pourrait être mesuré par la qualité de vie

On peut avoir le cas de figure où deux individus ont une bonne qualité de vie économique mais leur bonheur n'est pas égal. En effet, si quelqu'un prie régulièrement et qu'il donne l'aumône aux pauvres en l'absence de système d'assistance sociale, si réellement il dépense son argent pour rendre les autres moins malheureux, il peut en être alors heureux. Un bon musulman prend sur son revenu, celui de sa famille et sa femme, pour aider les autres (parents et pauvres) et il minimise ses dépenses personnelles.

De l'autre côté, on a un individu qui dispose du même montant d'argent, mais il le gaspille et le dépense (par exemple, dans des jeux de hasard), et il n'est pas véritablement heureux. S'il perd son argent, il devient très malheureux, peut détruire la stabilité familiale. Alors s'il reçoit de l'argent, il redevient heureux. Mais peut-il être heureux, alors que son argent s'en va d'une manière qui n'est pas acceptable pour l'islam ? Ainsi il y a le même montant d'argent, mais cet argent ne profite pas à sa famille.

Analogiquement, deux pays ont le même PIB par habitant, mais les gens d'un pays sont heureux et les gens de l'autre pays sont mécontents. Le premier pays dépense convenablement ses revenus et procède à une juste redistribution des richesses et il connaît un bon niveau de bonheur, tandis que le deuxième pays dépense ses revenus déloyalement (existence de corruption, par exemple), et son niveau de bonheur est bas. Certains pays peuvent être moins riches que d'autres, mais globalement plus heureux.

H.E.B : Comment pouvez-vous définir une compétitivité à partir de la perspective *Maqasid* Sharia ?

M.U.C : En prenant tous les cinq *Maqasid*, vous allez pouvoir évaluer comment agissent les pays considérés. Cependant, il sera très difficile de les mesurer. Si vous considérez les sous-ensembles de ces dérivés de chaque *Maqasid*, cela fait beaucoup de variables. Comme vous le trouvez dans mon article sur la vision islamique du développement économique à la lumière des *Maqasid* Charia, il y a là une très grande complexité.

H.E.B : Comment, par exemple, peut-on mesurer la dimension « Enrichissement de la foi » ?

M.U.C : Pour un pays laïque ou non islamique, la dimension « Enrichissement de la foi » ne peut pas être mesurée facilement. En effet, quelle seraient les variables ? Pour les pays musulmans, les variables à considérer sont, par exemple, combien de personnes vont prier dans la mosquée cinq fois par jour. On peut prendre une autre variable, diluée, qui est la proportion des gens qui vont prier le vendredi. Encore plus, on peut prendre une autre variable diluée, quelle proportion de gens vont prier *Eid*, et vous verrez qu'il y a une proportion substantielle qui ne va pas prier *Eid*. Donc, on peut considérer les variables telles que : 1- pratiquer le jeûne du Ramadan, 2- prier *Eid*, 3- faire la prière du vendredi (*Jumaa*)... J'ignore s'il existe des données les mesurant.

Si vous considérez la dimension « Enrichissement de la foi » en termes de qualité d'être, que l'Islam met en avant par ailleurs, selon cette perspective vous trouverez peut-être mieux les pays non musulmans.

H.E.B : Du point de vue islamique, comment peut-on avoir une compétitivité éthique ? L'être humain, les entreprises et les États: comment peuvent-ils être compétitifs sur le plan éthique?

M.U.C : Dans une compétition, il faut aller de l'avant et on ne doit pas essayer de faire tomber l'autre concurrent. Ainsi, on est en concurrence et on avance. Comme dans une course, on ne nuit pas à l'autre personne. C'est ainsi qu'on peut parler de compétitivité éthique. De plus, pour s'assurer qu'elle soit éthique, on doit bien donner des incitations. Le même raisonnement s'applique pour les entreprises et les États : avec la compétition éthique on rivalise pour aller de l'avant et ne pas faire tomber l'autre.

INDEX ONOMASTIQUE

A

ABDEL RAHMAN: Kamal S..... **382**
Abu Al-Zahra..... **188**
ADELMAN: M. A. **382**
ADRIAANSE: Albert **175, 382**
AGHION: Philippe **240, 382**
Aiginger: Karl **99, 105, 115, 121, 131, 132, 382**
Akerlöf..... **49, 382**
Akoun: André **52, 53, 382**
Al Ghazali: Abu Hamid **190**
al-Chatibi: Abû Is-hâq Ibrâhîm **185, 186, 187**
Aldington..... **100, 392**
Alfsen: Knut H. **128, 382**
AL-GHAZALI: Abu Hamid ... **183, 185, 187, 188, 382**
al-Juwaini: Dhia' ul-Din **184, 185**
Alkire: Sabine..... **209, 215, 278, 332, 334, 403**
Al-Qurtubi: Muhammad Ibn Ahmad Al-Ansârî... **182**
al-Shatibi: Abu Ishaq **184**
al-Tirmidhi: Al Hakim **184**
Amit: Raphael **101, 383**
Amsden: Alice H..... **97, 99, 383**
Andrews: P. W. S..... **67, 383**
Ansart: Pierre **52, 53, 382**
Ariff: Mohamed **188, 383**
ARNSPERGER: Christian **44, 45, 46, 54, 56, 59, 61, 240, 383**
Ar-Razi: Fakhreddine **185**
Auda: Jasser **181, 183, 184, 383**

B

Bain: Joe S **101, 102, 384**
BAKKES: J. A. **174, 175, 384**
Ban Ki-Moon **171**
Bange: Pierre **49, 384**
Barjot: Dominique..... **24, 384**
Barney: Jay B..... **101, 102, 384, 398**
Baumol: William J. **66, 384**
Béhar-Touchais: Martine **239**
Belabes: Abderrazak..... **19, 22, 384, 385**
Bell: Simon **125, 385**
BENASSY-QUERE: Agnès **385**
Blaug: Mark..... **14, 385**
Blumer: Herbert **47, 385**
Boltho: A..... **97, 112, 385**
Boone: Louis E..... **67, 68, 385**
Boudjellal: Mohammed **189**
Bouladoux: Maurice **18, 385**
Boulat: Régis **24, 386**
Boyle: David **108, 386**
Brachet: Auguste **41, 386**
Brandenburger: Adam M. **36, 386**

Bristow: Gillian **98, 99, 386**
BRUE: Stanley L..... **395**
Buckley: Peter J..... **118, 386**
BULWER LYTTON: Sir Edward **21, 386**
Burke: Kenneth **43, 44, 59, 386**
Burt: Ronald S. **47, 48, 64, 65, 386**

C

Castells: Manuel **150, 386**
CAUSSE-BROQUET: Geneviève . **182, 232, 386, 387**
Chaharbaghi: Kazem **107, 390**
Chamberlin: Edward Hastings **67, 387**
Chapra: Muhammad Umer **181, 182, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 210, 218, 224, 225, 228, 245, 256, 282, 335, 370, 378, 387**
Chatti: Mohamed Ali **131, 387**
Ciampi: Carlo Azeglio **113, 119, 387**
Clark: John Bates..... **60, 119, 387**
COLLETIS **14, 387**
Colman: Ronald **114, 387**
Conner: Kathleen R. **101, 388**
Coquelin: Charles..... **65, 388**

D

Darwin: Charles **37, 57, 58**
Davis: Gerald F **35, 161, 388, 404**
De Courcelles: Dominique **1, 8, 123, 151, 156, 189, 388**
DE GRAFT-JOHNSON: KT **176, 390**
DE KERVILER: Isabelle **149, 388**
Degenne: Alain **49, 388**
DESCARTES: René..... **388**
Dethier: J.-J..... **111, 388**
Dollar: David..... **116, 389**
Drab-Kurowska: Anna..... **50, 389**
Drucker: Peter Ferdinand..... **107**
Du Teil: Bernard..... **40, 389**
DURAND: Martine..... **389**
Dusuki: Asyraf Wajdi..... **188, 389**

E

Eddy: Arthur Jerome **38, 389**
Elias: Norbert **49, 389**
Ely: Richard T..... **37, 60, 389**
ERKEL-ROUSSE: Hélène **14, 389**

F

- Fagerberg: Jan.....**116, 390**
Faulkner: David.....**66, 390**
Fayol: Henri.....**106, 390**
Festinger: Leon.....**130, 390, 392**
Feurer: Rainer.....**107, 390**
FISCHER..... See Fisher
Fisher: Gustave-Nicolas.....**47**
FITOUSSI: Jean-Paul..... **132, 153, 154, 402**
FLYNN: Sean Masaki.....**395**
Ford.....**107**
Foster: John..... **209, 215, 278, 332, 334**
Fries: Steven.....**111, 390**

G

- Gause: Georgii Frantsevich.....**57, 390**
Gehlen: Arnold.....**59**
Gottschalk: Peter.....**255**
GRIFFITHS: Peter.....**176, 391**
groupe de Lisbonne **.33, 36, 61, 119**, See Peterella

H

- Hämäläinen: Timo J.....**96, 391**
Hamel: Gary.....**103, 399**
HAMIDULLAH: Muhammad **211, 220, 225, 228, 230, 234, 391**
HAMMOND: Allen L.....**175, 391**
Haq: Mahbub al..... **157, 222, 225, 391**
Haraksingh: Kusha.....**72, 391**
Hartmann: Eva..... **51, 241, 391**
Hatzichronoglou: Thomas.....**108, 391**
Heckscher: Eli Filip..... **84, 85, 94, 391**
Heidegger: Martin..... **45, 46, 54, 239, 404**
HELLE: Horst Jürgen.....**391**
Helliwell: John F.....**172**
HENRY: Gérard-Marie.....**14, 391**
Hickman: Bert G.....**107, 392**
HIRN: M.....**388**
Hoffman: Paul J.....**130, 392**
HOLLING: C. S.....**174, 392**

I

- Ibn Abdessalam: Al-Iz.....**185**
Ibn Al-Arabi: Abu Bakr.....**185**
Ibn Al-Qayyim.....**185**
Ibn Ashour: Muhammad al-Tahir.....**187**
IBN ASHUR: Muhammad al-Tahir..... **183, 392**
Ibn Khaldoun.....**229, 232**
Ibn Roushd: Averroès.....**185**
Ibn Taymiyya.....**185**
Innes: Judith.....**177, 392**
Iraldo: Fabio.....**74, 392**

J

- Jacquard: Albert.....**36, 45, 392**
JACQUEMIN: Alex.....**26, 392**
Jaffe: Adam B.....**101, 392**
James: Edmund Janes..... **16, 332, 392, 395**
Jigme Khesar Namgyel Wangchuck.....**171**
Jigme Singye Wangchuck.....**171**
Jigme Thinley.....**171**
Jughaim.....**186**
Jumageldinov: Askar.....**48, 393**

K

- Kahn: Alfred E.....**16, 388**
Kant: Emmanuel.....**221, 277**
Kaufmann: Jean-Claude.....**55, 393**
Kaul: Inge.....**150, 393**
Keller: Dietmar.....**112, 393**
Kitson: Michael.....**111, 393**
Kjaer: Poul F..... **51, 241, 391**
Klein: Ernest..... **29, 40, 393**
Klikauer: Thomas.....**106, 107, 393**
Krugman: Paul **.75, 90, 92, 93, 95, 96, 97, 106, 109, 112, 131, 393**
Kurtz: David L.....**68, 385**
Kuznets: Simon..... **114, 124, 253, 393**

L

- La Harpe.....**40, 388**
Lall: Sanjaya.....**96, 99, 393**
Lallement: Rémi.....**239**
Lamarck.....**58**
Landau: Ralph.....**118, 393**
Lawrence: Douglas H..... **130**; Robert Z.
..... **97, 99, 392, 394, 395**
Layard: Richard.....**172**
Lazear: Edward P.....**37, 394**
LE BOURLOT: Vincent.....**394**
Lerner: A. P.....**67, 394**
LEUBE: Kurt R.....**394**
LEVET.....**14, 387**
Levinas: Emmanuel..... **54, 56**
Liefmann: Robert.....**66, 394**
Lilienthal: David E.....**38, 394**
Lindblom: Charles Edward.....**148**
LINSTER: Myriam.....**175, 394**
LITTELL.....**21, 394**
Liverman: Diana M.....**128, 394**
Lodge: George C..... **96, 99, 105, 117, 401**
Lucrèce.....**58**
Luetge: Christoph.....**151, 394**
LYSENKO: Tatiana.....**390**

M

- Machlup: Fritz.....**66, 394**

Mahoney: Joseph T. **101, 394**
 Malinvaud: Edmond **13, 394**
 Marc: Edmond **53, 395**
 Margolis: Joshua D. **131, 395**
 Margulis: Lynn **34, 35, 395**
 MARSHALL **23, 24, 25, 60, 63, 395**
 Martin: Gerard **176**; Larry
 **74, 384, 393, 395, 400**
 Marx: Karl **153**
 Maslow **183, 184, 395**
 Mason: Edward S. **101, 102, 395**
 Mayr: Ernst **34**
 McConnell: Campbell R. **63, 395**
 McEWIN: Marion **177, 178, 396**
 McQUEEN: David **174, 175, 396**
 McWilliams: Abigail **131, 396**
 Mead: George Herbert **53, 396**
 Melnyk: Oleg **50**
 Messinger: Hans **114, 396**
 Michael Green **166, 168, 169, 399**
 Milham: Nick **96, 99, 117, 401**
 Mill: John Stuart **64, 396**
 MIRAKHOR: Abbas **182, 396**
 Monnet: Jean **19**
 MOORE: Thomas Gale **394**
 Morin: Francis **152, 397**
 Morse: Stephen **125, 385**
 Mucchiellini *See MUCCHIELLI*

N

Najam: Adil **160, 399**
 Najjar: Abdelmajid **187**
 Nalebuff: Barry J. **36, 386**
 Neumann: Manfred **64, 397**
 Nieminen: Ari **72, 132, 285, 397**
 NOACK: Horst **174, 175, 396**
 Nordhaus: William **114, 400**
 Nosedá: Veronica **52, 397**
 Nussbaum: Martha **154, 189, 397**

O

Ohlin: Bertil **85, 94, 397**
 Ohmae: Kenichi **141, 397**
 O'Mahony: Mary **111, 397**
 Opschoor: Hans **149, 406**
 OTT: W. R. **175, 398**

P

Palmer: Karen **101, 392**
 Pandian: J. Rajendran **101, 394**
 Papadakis: Maria **97, 99, 398**
 PASS: Christopher L. **386**
 Pegrum: Dudley Franck **22, 398**
 PEIL: Jan **149, 288, 398**
 PENCHON: David **176, 398**
 Peteraf: Margaret A. **101, 398**

Peterson: Sonja **74, 398, 403**
 Petrella: Riccardo **33**
 Piatier: André **18, 398**
 Picard: Dominique **53, 395**
 Piketty: Thomas **398**
 POLANEC: Saso **390**
 Porter: Michael **30, 75, 90, 95, 97, 104, 105, 107,**
 109, 112, 120, 130, 131, 132, 135, 148, 166,
 387, 398, 399
 Prahalad: Coimbatore Krishnarao **103, 399**
 PRESCOTT: Kate **386**
 Purushothaman: Roopa **262, 404**

Q

Quarrie: Joyce **128, 399**

R

Racine: Jean-Bernard **52, 397**
 Raïssouni: Ahmed **184**
 RAO: MVS **174, 176, 399**
 Ricardo: David **75, 82, 83, 84, 88, 94, 95, 399**
 Riesman: David **59**
 Rosly: Saiful Azhar **188, 383**
 Rybczynski **85, 87, 399**

S

Sachs: Jeffrey **135, 172**
 Sæbø: Hans Viggo **128, 382**
 SAGAN: Dorion **34, 35, 395**
 Sagar: Ambuj D. **160, 399**
 Saïdane: Dhafer **213, 232, 279, 390, 400**
 Sala-i-Martin: Xavier **135**

Ş

ŞALLABI: 'Alī Muḥammad Muḥammad **236, 400**

S

Salomé: Jacques **48, 406**
 Samuelson: Paul A. **85, 87, 114, 150, 400, 402**
 Sanderson: Ian **108, 400**
 Sartori: Giovanni **71, 72, 400**
 Schachter: Oscar **221, 400**
 Schandorf: Michael **34, 37, 43, 44, 59, 400**
 Scheler: Max **59**
 Schoemaker: Paul J. H. **101, 383**
 SCHOENBERGER: Erica **13, 400**
 Schumpeter: Joseph Alois **14, 256, 400**
 SCHWAB: Klaus **132, 133, 400**
 SCHWARZ: Theodor **54, 400**
 Scott: Bruce R. **96, 99, 105, 117, 132, 166, 399, 401,**
 402, 404

SEN: Amartya.....**132, 153, 154, 157, 222, 224, 225, 237, 238, 278, 401, 402**

Shakespeare: William **21, 398**

Sharples: Jerry A..... **96, 99, 117, 401**

SIDDIQI: Muhammad Nejatullah **226, 401**

Siegel: Donald S. **131, 396**

Simmel: Georg **34, 50, 56, 59, 391, 401**

SIMON: Jacques **114, 385, 389, 393, 399**

Smeeding: Timothy M..... **255**

Smith: Adam... **13, 43, 64, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 88, 94, 95, 148, 153, 158, 278, 387, 401**

Sohn: Min-Woong..... **35, 401**

Spector: Alan J. **36, 401**

Spencer: Herbert..... **58, 402**

Spencérisme.....*See* Spencer

STAROBINSKI: Jean..... **14**

Stigler: George J. **37, 66, 67, 394, 402**

Stiglitz: Joseph E. **114, 131, 132, 153, 154, 155, 160, 402**

Stirling: Andrew **219, 402**

Stoleru: Lionel **27, 31, 402**

Stolper: Wolfgang Friedrich..... **16, 85, 87, 402**

Storper: Michael **132, 402**

STRAUB: S. **388**

Stroud: Philippa(la baronne) **161, 388**

Symeonidis: George **64, 402**

T

TALEB-MOUMIE **402**

Taylor: Marcus **107, 403**

Thomson: Garrett..... **248, 402**

Tönnies: Ferdinand..... **51, 52, 53, 403**

TRAPIDO..... **35, 403**

Tshering Tobgay **172**

TUNSTALL: DB **175, 403**

Turner: Adair **112, 403**

TYLER: Peter **393**

Tyson: Laura D'Andrea..... **104, 119, 403**

Tyszynski..... **23**

U

Ulman: Simona-Roxana **96, 403**

V

Van Ark: Bart **111**

VAN DUREN: Erna **395**

VAN HISE: Charles Richard **403**

van STAVEREN: Irene..... **149, 288, 398**

VEBLEN: Thorstein **30, 403**

VERSINI-CAMPINCHI: Pauline **54, 403**

W

Walsh: James P..... **131, 395**

WARDE: Ibrahim..... **182, 404**

WEBB: Colin **389**

Weber: Max..... **107, 287**

Wernerfelt: Birger **101, 102, 404**

WESTGREN: Randall..... **395**

White: Harrison C. **35, 404**

Whittemore: Irving C. **130, 404**

Wiking: Meik **286, 404, 405**

Wilson: Dominic **262, 404**

Wisnia-Weill: Vanessa **239**

WOLFF: Edward N. **116; Ernst**
..... **54, 116, 389, 404**

WRIGHT: David..... **26, 392**

Wyschogrod: Edith **55, 404**

Y

Yaskal: Ihor..... **50**

Z

ZALD: Mayer N. **388**

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 - Caractéristiques des différents modèles de structure du marché | 68 |
| Tableau 2- Exemples d'indices de compétitivité | 129 |
| Tableau 3 - Les trois stades de développement selon le Forum Économique Mondial..... | 137 |
| Tableau 4 - Facteurs et sous-facteurs de la compétitivité IMD | 143 |
| Tableau 5 - composants de l'indice de progrès social | 170 |
| Tableau 6 - Pondérations des sous-indices pour les stades de développement | 198 |
| Tableau 7- Répartition des meilleurs scores (max) par catégorie (2015)..... | 267 |
| Tableau 8- Répartition des mauvais scores (min) par catégorie..... | 268 |
| Tableau 9- Répartition des groupes de pays (2015, 2016 et 2017) | 270 |
| Tableau 10- Evolution des classements i-CMC des pays nordiques (2015, 2016 et 2017)..... | 286 |

TABLE DES FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 1 - Exemple 1 de la critique de Google Books..... | 15 |
| Figure 2 - Exemple 2 de la critique de Google Books..... | 16 |
| Figure 3 - Exemple 3 de la critique de Google Books..... | 16 |
| Figure 4 - Exemple 4 de la critique de Google Books..... | 17 |
| Figure 5 - L'évolution de la fréquence du mot compétitivité..... | 19 |
| Figure 6 - L'évolution de la fréquence du mot <i>competitiveness</i> | 22 |
| Figure 7 L'évolution de la fréquence du mot <i>competitiveness</i> , <i>productivity</i> , <i>efficiency</i> | 25 |
| Figure 8 comparaison de la fréquence des mots <i>competitivity</i> et <i>competitiveness</i> dans la littérature anglaise | 26 |
| Figure 9 comparaison de la fréquence des mots ; compétitif, avantage compétitif, concurrentiel et avantage concurrentiel dans la littérature française | 31 |
| Figure 10- Représentation des <i>Maqasid Charia</i> | 191 |
| Figure 11- la Revitalisation de l'âme selon Chapra | 192 |
| Figure 12- l'enrichissement de la foi selon Chapra | 193 |
| Figure 13- l'enrichissement de l'intellect selon Chapra..... | 194 |
| Figure 14- l'enrichissement de la postérité selon Chapra | 195 |
| Figure 15- le développement et l'expansion de la richesse selon Chapra | 196 |
| Figure 16- i-CMC pentagonal à cinq axes..... | 211 |
| Figure 17- Indice optimal équilibré | 212 |
| Figure 18 - Représentation vectorielle de trois vecteurs de l'IDH et du volume renfermé..... | 216 |
| Figure 19 - indicateurs sélectionnés de la dimension « revitalisation de l'âme »..... | 228 |
| Figure 20- indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de la foi » | 237 |
| Figure 21 - indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de l'intellect » | 245 |
| Figure 22 - indicateurs sélectionnés de la dimension « enrichissement de postérité » | 253 |
| Figure 23 - indicateurs sélectionnés de la dimension « développement et expansion de la richesse » | 258 |
| Figure 24 - Répartition des groupes de pays (2015)..... | 261 |
| Figure 25 - Répartition des pays par leur i-CMC (2015)..... | 262 |
| Figure 26 - Distribution des scores i-CMC et de leurs cinq dimensions (2015) | 263 |
| Figure 27- La volatilité de i-CMC (2015) | 265 |
| Figure 28 - Distribution des meilleurs (max) et des pires (min) scores de chacun des pays classés (2015) | 266 |
| Figure 29- Répartition des groupes de pays (2015, 2016 et 2017) | 269 |
| Figure 30 - Répartition des pays par leur i-CMC (2016)..... | 271 |
| Figure 31 - Répartition des pays par leur i-CMC (2017)..... | 272 |
| Figure 32 - La volatilité de i-CMC (2016) | 274 |
| Figure 33-La volatilité de i-CMC (2017)..... | 274 |

| | |
|---|-----|
| Figure 34 - La distribution des meilleurs (Max) et pires (Min) scores de chacun des pays classés (2016) | 275 |
| Figure 35 - Distribution des meilleurs (Max) et pires (Min) scores de chacun des pays classés (2017) | 276 |
| Figure 36- Répartition des pays de l'OIC par leur i-CMC (2015) | 284 |
| Figure 37- Répartition des pays de l'OIC par leur i-CMC modifié (2015) | 285 |
| Figure 38- Les pays nordiques (premiers de la classe) | 287 |

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

- BNB, bonheur national brut (*Gross National Happiness*: GNH)
- Brexit : mot-valise anglais composé de « *Britain* » (« Grande-Bretagne ») et « *exit* » (« sortie »)
- CEA : *Council of Economic Advisers* (littéralement « Conseil des conseillers économiques »)
- CMPEPS : Commission pour la Mesure des Performances Économiques et du Progrès Social
- DTC (vaccination) : Vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche
- EMF : European Management Forum
- ECSIP *European Competitiveness and Sustainable Industrial Policy Consortium*
- FEM: Forum économique mondial
- GCI: *Global Competitiveness Index*
- GCR : *Global Competitiveness Report*
- IASE : indice des années de scolarité
- i-CMC : Indice de compétitivité basé sur *Maqasid Charia*
- IDH : l'indice de développement humain
- IE : l'indice d'éducation
- IHDI : *Inequality-adjusted Human Development Index*
- IMAS : indice des années de scolarité moyennes
- IMD: *International Institute for Management Development*
- IR : Indice de Revenus (IE)
- MbV: Market-based View
- MC : *Maqasid Charia*
- NCC : Conseil national de la compétitivité :
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
- ODD : Objectifs de développement durable
- OMS : Organisation mondiale de la santé
- PIB : produit intérieur brut
- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

RNB : revenu national brut (en anglais *Gross national income* (GNI) per capita).

SCP : structure-conduite-performance

SPI *Social Progress Index, Social Progress Imperative*

TED : Les conférences TED (*Technology, Entertainment and Design*) sont une série de conférences organisées au niveau international et a pour but de diffuser des « idées qui valent la peine d'être diffusées » (en anglais : « *ideas worth spreading* »).

WCC: *IMD World Competitiveness Center*

WEF: *World Economic Forum*

BIBLIOGRAPHIE

- ABDEL RAHMAN Kamal S, « Hypothèses concernant le rôle des avantages comparatifs des pays et des avantages spécifiques des firmes dans l'explication des échanges croisés de produits similaires », *Revue d'Économie Politique*, n° 2, 1987, p. 165-192.
- ABU ZAHRAH Muḥammad, *Ushul fiqh*, Egypt, Dar al-Fikr al-Arabi, 1997.
- ACADEMIE FRANÇAISE, « Dictionnaire de l'Académie française », <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/>, 1992, consulté le 21 mai 2016.
- ADELMAN M. A., « Effective Competition and the Antitrust Laws », *Harvard Law Review*, vol. 61, n° 8, 1948, p. 1289-1350.
- ADRIAANSE Albert, *Environmental policy performance indicators: A study of the development of indicators for environmental policy in The Netherlands*, Netherlands, SDU, 1993.
- AGHION Philippe, Nick BLOOM, Richard BLUNDELL, Rachel GRIFFITH et Peter HOWITT, « Competition and Innovation: An Inverted-U Relationship », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 120, n° 2, 2005, p. 701-728.
- AIGINGER Karl, « Competitiveness: From a Dangerous Obsession to a Welfare Creating Ability with Positive Externalities », *Journal of Industry, Competition and Trade*, vol. 6, n° 2, juin 2006, p. 161-177.
- AIGINGER Karl, « A framework for evaluating the dynamic competitiveness of countries », *Structural Change and Economic Dynamics*, vol. 9, n° 2, 1^{er} juin 1998, p. 159-188.
- AIGINGER Karl, Susanne BÄRENTHALER-SIEBER et Johanna VOGEL, *Competitiveness under New Perspectives*, WWWforEurope Working Paper, 2013.
- AKERLOF George A, « The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism », *The quarterly journal of economics*, 1970, p. 488–500.
- AKOUN André et Pierre ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, 1999.
- ALFSEN Knut H. et Hans Viggo SÆBØ, « Environmental quality indicators: background, principles and examples from Norway », *Environmental and Resource Economics*, vol. 3, n° 5, 1993, p. 415–435.
- AL-GHAZALI Abu Hamid, *Al-Mustasfa min 'ilm al-usul*, Cairo, al-Maktabah al-Tijariyyah al-Kubra, 1109.

- ALMUNIA Joaquin, « Concurrence, innovation et croissance : Perspective européenne », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquoisertlaconcurrence.org/articles/concurrence-innovation-et-croissance-perspective-europeenne/>, sans date, consulté le 15 août 2017.
- AMIT Raphael et Paul J. H. SCHOEMAKER, « Strategic assets and organizational rent », *Strategic Management Journal*, vol. 14, n° 1, 1^{er} janvier 1993, p. 33-46.
- AMSDEN Alice H., *Asia's next giant: South Korea and late industrialization*, 1. issue as an Oxford Univ. Press paperback, New York, Oxford Univ. Press, coll. « Oxford paperbacks », 1992.
- ANDREWS P. W. S., *On Competition in Economic Theory*, sans lieu, 1964.
- Anonyme, « The secret of their success », *The Economist*, 2 février 2013 (en ligne : <https://www.economist.com/news/special-report/21570835-nordic-countries-are-probably-best-governed-world-secret-their>, consulté le 18 avril 2018).
- Anonyme, « Book Department », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, n° 244, 1946, p. 186-229.
- Anonyme, « World ports », vol. 10, n° 1-6, 1921 (en ligne : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.a0002098192>).
- Anonyme, « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux », n° 629-639, 1864 (en ligne : <https://books.google.com.sa/books?id=zU1cAAAAMAAJ>).
- ARIFF Mohamed et Saiful Azhar ROSLY, « Islamic Banking in Malaysia: Unchartered Waters: Islamic Banking in Malaysia », *Asian Economic Policy Review*, vol. 6, n° 2, décembre 2011, p. 301-319.
- ARNSPERGER Christian, *Competition, consumerism, and the « Other ». A philosophical investigation into the ethics of economic competition*, Université catholique de Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), 1996.
- ARNSPERGER Christian, « Christian, Competition, consumerism, and the “Other”. A philosophical investigation into the ethics of economic competition », sans lieu, 1996.
- AR-RAYSOÛNÎ Ahmad, *Objectifs supérieurs de la Charia chez ach-Châtibî (Les) : Ou la finalité de la Loi en Islam*, Paris, AL QALAM, 2016.
- ASHTON Thomas Southcliffe, *The Industrial revolution: 1760-1830*, Oxford, Oxford University Press, 1948.
- ASIAN DEVELOPMENT BANK, *Asian Development Outlook, 2003. (Special Chapter: Competitiveness in Developing Asia)*, Oxford; New York,

Published for the Asian Development Bank by the Oxford University Press, 2003.

AUDA Jasser, *Maqasid al-Shariah as philosophy of Islamic law: a systems approach*, London, The International Inst. of Islamic Thought, 2008.

AUDA Jasser, « What are Maqāṣid al-Shariah? », sans date, p. 22.

BACKMAN Jules et Martin Reuben GAINSBROUGH, « Productivity and Living Standards », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 2, n° 2, 1949, p. 163-194.

BAIN Joe S, *Barriers to New Competition: Their Character and Consequences in Manufacturing Industries.*, Cambridge, HUP, 2013.

BAKKES J. A., Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieuhygiëne (NETHERLANDS), UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME et UNIVERSITY OF CAMBRIDGE (éd.), *An overview of environmental indicators: state of the art and perspectives*, Bilthoven, the Netherlands] : [Nairobi, RIVM ; UNEP, coll. « Environment assessment technical reports », UNEP/EATR.94-01; RIVM/402001001, 1994.

BANGE Pierre, « A propos de la structure de l'interaction : la réciprocité des motivations », *Réseaux*, 1990, p. 51-68.

BANON David et Denis MÜLLER, *Judaïsme et islam: dans le face à face avec le protestantisme*, sans lieu, Labor et Fides, 1999. Google-Books-ID: onvfhJUunjoC.

BARJOT Dominique, *Catching Up with America: Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and Technological Influence After the Second World War : Proceedings of the Caen Preconference 18-20 September 1997, Workshop C 45 of Twelfth International Economic History Congress of Madrid*, sans lieu, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, coll. « Collection Roland Mousnier », 2002.

BARNEY Jay, « Firm Resources and Sustained Competitive Advantage », *Journal of Management*, vol. 17, n° 1, 1^{er} mars 1991, p. 99-120.

BARNEY Jay B., « Resource-based theories of competitive advantage: A ten-year retrospective on the resource-based view », *Journal of Management*, vol. 27, n° 6, décembre 2001, p. 643-650.

BAUDOIN T., *Histoire des empereurs romains, avec leurs portraits en taille douce*, sans lieu, Michel Bobin et Nicolas le Gras, coll. « Histoire des empereurs romains, avec leurs portraits en taille douce », 1667.

BAUMOL William J., « Contestable Markets: An Uprising in the Theory of Industry Structure », *The American Economic Review*, vol. 72, n° 1, 1982, p. 1-15.

- BEHAR-TOOUCHAIS Martine, « PRÉFACE », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquoisertlaconcurrence.org/articles/preface/>, sans date, consulté le 15 août 2017.
- BELABES Abderrazak, « Maqasid Dimensions of Finance in a Complex World: Methodological Comparison between Islamic and Conventional Economic Literature », *Journal of King Abdulaziz University: Islamic Economics*, vol. 27, n° 3, 2014, p. 45-93.
- BELABES Abderrazak, *Myth and Paradox of « U.S. Competitiveness » Debate from the End of the World War II to Nowadays*, Université Aix-Marseille III, 1999.
- BELL Simon et Stephen MORSE, *Sustainability Indicators: Measuring the Immeasurable?*, 2 edition, London ; Sterling, VA, Routledge, 2008.
- BENASSY-QUERE Agnès (éd.), *Éthique et crise financière: actes du colloque organisé par la Fondation Ostad Elahi - Ethique et Solidarité Humaine et l'IIM-CNAM au Conservatoire National des Arts et Métiers ; le 6 février 2009*, Paris, Harmattan, coll. « Éthique en contextes », 2010.
- BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de morale et de législation*, Emmanuelle de Champs et Jean-Pierre Cléro (trad.), Paris, Vrin, 2011.
- BERNIER Lorraine, Serge CHEVALIER, Yves SAUVAGEAU, NATIONAL HEALTH INFORMATION COUNCIL (CANADA), CANADA et HEALTH SERVICE SYSTEMS DIVISION, *User's guide to 40 community health indicators*, Health Information Division (éd.), Ottawa, Published by Health Service Systems Division, Health Services and Promotion Branch in collaboration with National Health Information Council [and] Health Information Division, Policy, Planning and Information Branch, Health Canada, 1993.
- BHUTAN (éd.), *Defining a new economic paradigm: the report of the High Level Meeting on Wellbeing and Happiness, 2 April 2012, United Nations Headquarters, New York, Thimbu*, The Permanent Mission of the Kingdom of Bhutan to the United Nations, 2012.
- BHUTAN (éd.), *The Constitution of The Kingdom of Bhutan*, Thimphu, Dpal-Idan 'Brug-pa phyogs las rnam rgyal, 2008.
- BLAUG M., *Economic Theory in Retrospect*, sans lieu, Cambridge University Press, 1985.
- BLOCH Henriette, Roland CHEMAMA, Eric DEPRET et Alain GALLO, *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 1999.
- BLUMER Herbert, *Symbolic interactionism: perspective and method*, Nachdr., Berkeley, Calif., Univ. of California Press, 2009.

- BOLTHO A, « The assessment: international competitiveness », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 12, n° 3, 1^{er} septembre 1996, p. 1-16.
- BOONE Louis E. et David L. KURTZ, *Contemporary Marketing, 2013 Update*, sans lieu, Cengage Learning, 2012. Google-Books-ID: ZcQJAAAAQBAJ.
- BOULADOUX Maurice, « PROBLÈMES D'ACTUALITÉ : Le redressement démographique », *Recherches. Éléments d'études et de recherches pour militants syndicalistes.*, n° 18, 1955 (en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63101209/f19.item.r=comp%C3%A9titivit%C3%A9.zoom>).
- BOULAT Régis, « La productivité, nouvel indicateur d'une économie en expansion (France, années 1950) », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, Février 2009, n° 1, 2009, p. 109.
- BOYLE David, *The tyranny of numbers: why counting can't make us happy*, London, HarperCollins, 2000.
- BRACHET Auguste, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3^e éd., Paris, J. Hetzel, coll. « Bibliothèque d'éducation », 1870.
- BRANDENBURGER Adam et Barry NALEBUFF, *Co-opetition*, 1st ed, New York, Doubleday, 1996.
- BRISTOW Gillian, « Everyone's a 'winner': problematising the discourse of regional competitiveness », *Journal of Economic Geography*, vol. 5, n° 3, 1^{er} juin 2005, p. 285-304.
- BUCKLEY Peter J., Christopher L. PASS et Kate PRESCOTT, « Measures of international competitiveness: A critical survey* † », *Journal of Marketing Management*, vol. 4, n° 2, janvier 1988, p. 175-200.
- BULOZ François, « Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs », *Revue des deux mondes* (Paris), 1829.
- BULWER LYTTON Sir Edward, « Bulwer's Tragedies », *The Westminster Review*, n° 27-28, 1838 1837 (en ligne : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=umn.319510024764316;view=1up;seq=140>, consulté le 26 mai 2014).
- BURKE Kenneth, *A grammar of motives*, Berkeley, Calif., Univ. of California Press, 2009.
- BURT Ronald S., *Structural holes: the social structure of competition*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1992.
- CASTELLS Manuel, *Communication power*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2009.

- CASTRA Michel, « Socialisation », *Sociologie*, 1^{er} août 2013 (en ligne : <http://sociologie.revues.org/1992>, consulté le 14 juillet 2017).
- CASTRA Michel, « Identité », *Sociologie*, 1^{er} septembre 2012 (en ligne : <https://sociologie.revues.org/1593>, consulté le 14 juillet 2017).
- CAUSSE-BROQUET Geneviève, « Le sort des banques islamiques : De la difficulté de satisfaire des objectifs multiples, The fate of Islamic banks : the difficulty of meeting multiple objectives, El destino de los bancos islámicos : la dificultad de cumplir con múltiples objetivos », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 255-256, 25 septembre 2012, p. 111-121.
- CAUSSE-BROQUET Geneviève, *La finance islamique*, Paris, La Revue Banque, 2009.
- CAUSSE-BROQUET Geneviève et D SACI, « La comptabilité en pays d'Islam », dans *Finance et développement en pays d'Islam - Pierre Traidmond*, sans lieu, 1995.
- CHAMBERLIN Edward Hastings, « The Theory of Monopolistic Competition », *Harvard University Press*, 1933.
- CHAPRA M. Umer, *The Islamic vision of development in the light of Maqāsid al-Sharī'ah*, London, International Institute of Islamic Thought, 2008.
- CHAPRA M UMER, « LA VISION ISLAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT », sans date, p. 57.
- CHAPRA Muhammad Umer, *The future of economics: an Islamic perspective*, Leicester, Islamic Foundation, coll. « Islamic economics series », n° 21, 2000.
- CHATTI Mohamed Ali, *Diversification bancaire, performance, éthique : alternative ou complémentarité ? : cas des banques islamiques*, sans lieu, Paris 10, 2010.
- CHO Dong-Sung et Hwy-Chang MOON, *From Adam Smith to Michael Porter: evolution of competitiveness theory*, Reprinted, New Jersey, World Scientific, coll. « Asia-Pacific business series », n° 2, 2008.
- CIAMPI Carlo, *Enhancing European competitiveness. Competitiveness Advisory Group. First report to the President of the Commission, the Prime Ministers and Heads of State. June 1995*, sans lieu, 1995.
- CIAMPI Carlo, *Enhancing European competitiveness. Competitiveness Advisory Group. Second report to the President of the Commission, the Prime Ministers and Heads of State. December 1995.*, sans lieu, 1995.
- CLARK John Bates, *The limits of competition*, sans lieu, Academy of Political Science, 1887.

- CLARK John et Ken GUY, « Innovation and competitiveness: a review », *Technology Analysis & Strategic Management*, vol. 10, n° 3, janvier 1998, p. 363-395.
- COHEN Élie, « Dirigisme, politique industrielle et rhétorique industrialiste », *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 2, 1992, p. 197-218.
- COLLETIS G. et J.L. LEVET, *Quelles politiques pour l'industrie française?: dynamiques du système productif : analyse, débats, propositions*, France Commissariat général du Plan, sans lieu, La Documentation française, 1997.
- COLMAN Ronald, *Measuring sustainable development: Application Of The Genuine Progress Index to Nova Scotia*, Canada, GPI Atlantic, 1998.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT, *Rapport Général sur le Premier Plan de Modernisation et d'équipement*, Paris, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT, 1946.
- COMMISSION ON HUMAN SECURITY, *Human Security Now*, sans lieu, Commission on Human Security, 2003. Google-Books-ID: md7herjwGB8C.
- CONNER Kathleen R., « A Historical Comparison of Resource-Based Theory and Five Schools of Thought Within Industrial Organization Economics: Do We Have a New Theory of the Firm? », *Journal of Management*, vol. 17, n° 1, 1^{er} mars 1991, p. 121-154.
- COQUELIN Charles, *Dictionnaire de l'économie politique*, sans lieu, Guillaumin et cie, 1853. Google-Books-ID: EDmLnQAACAAJ.
- CORDELL Jake, « Conservative peer Baroness Stroud to become CEO of Legatum Institute », <http://www.cityam.com/249243/conservative-peer-baroness-stroud-become-chief-executive>, 12 septembre 2016, consulté le 31 mars 2018.
- DAVIS Gerald F, Robert L KAHN et Mayer N ZALD, « Contracts, treaties, and joint ventures », *Organizations and Nation-States: New Perspectives on Conflict and Cooperation*. San Francisco: Jossey-Bass, 1990, p. 55-98.
- DE COURCELLES Dominique (éd.), *Actes pour une économie juste*, Paris, Lemieux éditeur, 2015.
- DE COURCELLES Dominique, *Globale Diversité- Pour une approche multiculturelle du management*, Paris, Presses de l'Ecole polytechnique, 2009.

- DE COURCELLES Dominique, « La Finance Islamique est-elle aujourd'hui une chance pour l'éthique ? », *Techniques financières et développement*, revue de l'ONG Epargne Sans Frontière, n°90, mars 2008, p. 19-24.
- DE KERVILER Isabelle, *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, 2011.
- DE LA HARPE M., *Les Douze Césars Traduits du Latin de Suetone*, sans lieu, 1805.
- DEGENNE Alain, « Types d'interactions, formes de confiance et relations », *Revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 16, n° 3, juin 2009 (en ligne : http://revista-redes.rediris.es/html-vol16/vol16_3f.htm, consulté le 4 mars 2017).
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *PROSPERITY FOR ALL | The Strategy Analysis*, Department of Trade and Industry, 2003.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *Our Competitive Future: UK Competitiveness Indicators 1999*, 1998.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY (éd.), *Competitiveness: forging ahead*, London, HMSO : available from HMSO Publication Centre, coll. « Cm », n° 2867, 1995.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, *Competitiveness: helping business to win*, London, HMSO, 1993.
- DESCARTES René, *Principes de la philosophie : première partie*, Paris, Hachette, 1904.
- DETHIER J.-J., M. HIRN et S. STRAUB, « Explaining Enterprise Performance in Developing Countries with Business Climate Survey Data », *The World Bank Research Observer*, vol. 26, n° 2, 1^{er} août 2011, p. 258-309.
- DEVER G. E. Alan, *Community health analysis: a holistic approach*, Germantown, Md, Aspen Systems Corp, 1980.
- DOLLAR David et Edward N. WOLFF, *Competitiveness, convergence, and international specialization*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1993.
- DORJI Tashi, « The story of a king, a poor country and a rich idea », sur *Earth Journalism Network*, <http://earthjournalism.net/stories/6468>, sans date, consulté le 3 avril 2018.
- DRAB-KUROWSKA Anna, « Theoretical and practical aspects of the competition policy for the example of CLP indicator », *The Business & Management Review*, vol. 7, n° 5, 2016, p. 404.
- DU TEIL Bernard, *L' Histoire Des Empereurs Romains: Avec leurs Portraits en taille douce : Latin-François*, sans lieu, Molin, 1689.

- DURAND Martine, Jacques SIMON et Colin WEBB, « OECD's Indicators of International Trade and Competitiveness », 1^{er} janvier 1992 (DOI : 10.1787/708306180711, consulté le 28 janvier 2018).
- DUSUKI Asyraf Wajdi, « Challenges of realizing Maqasid al-Shariah (Objectives of Shariah) in Islamic capital market: Special focus on equity-based Sukuk », *International Shariah Research Academy for Islamic Finance (ISRA)*, vol. 5, 2009, p. 1–30.
- EDDY Arthur Jerome, *The new competition: an examination of the conditions underlying the radical change that is taking place in the commercial and industrial world—the change from a competitive to a coöperative basis*, sans lieu, AC McClurg & Company, 1915.
- ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.
- ELY Richard T., « Competition: Its Nature, Its Permanency, and Its Beneficence », *Publications of the American Economic Association*, vol. 2, n° 1, 1901, p. 55-70.
- ENTREPRENDRE A GAUCHE, « La compétitivité c'est bien, la "coopétition" c'est mieux », *La Tribune*, 8 février 2013 (en ligne : <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20130208trib000747734/la-competitivite-c-est-bien-la-coopetition-c-est-mieux.html>, consulté le 12 février 2017).
- ERKEL-ROUSSE Hélène, « Les performances extérieures de la France et de l'Allemagne : l'effet de l'investissement sur la compétitivité », *Economie et statistique*, vol. 253, n° 1, 1992, p. 35–47.
- EUROPEAN COMMISSION, *European competitiveness report 2008: Commission staff working document SEC(2008)2853 : communication from the Commission COM(2008)774 final*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2008.
- EUROPEAN MANAGEMENT FORUM et EMF FOUNDATION, « Report on international industrial competitiveness », *Report on international industrial competitiveness*, 1983.
- FAGERBERG Jan, « International Competitiveness », *The Economic Journal*, vol. 98, n° 391, juin 1988, p. 355.
- FAULKNER David, *Strategic Management*, sans lieu, University of London Press, sans date.
- FAYOL Henri, *ADMINISTRATION INDUSTRIELLE ET GENERALE. Le texte fondateur du management*, 2e éd., Paris, Dunod, 1999.
- FESTINGER L., « Wish, expectation, and group standards as factors influencing level of aspiration. », *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 37, n° 2, 1942, p. 184-200.

- FESTINGER Leon, « A Theory of Social Comparison Processes », *Human Relations*, vol. 7, n° 2, 1^{er} mai 1954, p. 117-140.
- FEURER Rainer et Kazem CHAHARBAGHI, « Defining Competitiveness: A Holistic Approach », *Management Decision*, vol. 32, n° 2, mars 1994, p. 49-58.
- FISCHER Gustave-Nicolas, « Le concept de Relation en psychologie sociale. », *Recherche en soins infirmiers*, n° 56, mars 1999 (en ligne : <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Rsi/56/4.pdf>, consulté le 26 juillet 2017).
- FRIES Steven, Tatiana LYSENKO et Saso POLANEC, « Environnement des affaires et performance de l'entreprise dans les économies en transition : enseignements tirés d'une enquête représentative », *Revue d'économie du développement*, vol. 12, n° 3, 2004, p. 155-195.
- GAFFIOT Felix, *Dictionnaire latin-français Gaffiot*, Paris, 1934.
- GAUSE G. F., *The Struggle for Existence*, sans lieu, Courier Corporation, 2003. Google-Books-ID: v01OToAhJboC.
- GOFFMAN Erving, *La présentation de soi*, Paris, Ed. de Minuit, coll. « La mise en scène de la vie quotidienne », Erving Goffman ; 1, 1996.
- GOTTSCHALK PETER et TIMOTHY M SMEEDING, « Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, 1997, p. 55.
- DE GRAFT-JOHNSON KT, « Some Economic and Social Indicators to Measure Development in West Africa. », *International Social Science Journal*, 1975.
- GRANDIN Pascal et Dhafer SAÏDANE, *La finance durable: Une nouvelle finance pour le XXI^e siècle ?*, 1^{re} éd., sans lieu, Revue Banque, 2011.
- GREEN Michael, *What the Social Progress Index can reveal about your country*, sans date.
- GREEN Michael, *How we can make the world a better place by 2030*, sans date.
- GRIFFITHS Peter, KING'S COLLEGE LONDON et NATIONAL NURSING RESEARCH UNIT, *State of the art metrics for nursing: a rapid appraisal*, London, National Nursing Research Unit at King's College London, 2008.
- GROSS NATIONAL HAPPINESS COMMISSION, « FAQs ON GNH », sans date (en ligne : <http://www.gnhc.gov.bt/en/wp-content/uploads/2017/05/GNH-FAQs-pdf.pdf>, consulté le 3 avril 2018).
- GROUPE DE LISBONNE, *Limites à la compétitivité: vers un nouveau contrat mondial*, Paris, La Découverte, 1995.

- HÄMÄLÄINEN Timo J., *National Competitiveness and Economic Growth: The Changing Determinants of Economic Performance in the World Economy*, sans lieu, Edward Elgar, 2003. Google-Books-ID: iB3AzcWKXDwC.
- HAMIDULLAH Muhammad, *Coran en Français*, sans lieu, sans date.
- HAMMOND Allen L., *Environmental indicators: a systematic approach to measuring and reporting on environmental policy performance in the context of sustainable development*, World Resources Institute (éd.), Washington, D.C., World Resources Institute, 1995.
- HAQ Mahbub ul, *Reflections on Human Development*, sans lieu, Oxford University Press, 1995. Google-Books-ID: Cwyv2OtYdGQC.
- HARAKSINGH Kusha, « Together Not Apart: Competition, Competitiveness and Clusters », lors de la rencontre *2nd Caribbean Competitiveness Forum*, Kingston, Jamaïca, 18 mars 2014.
- HARRIS Gardiner, « Index of Happiness? Bhutan's New Leader Prefers More Concrete Goals », *The New York Times*, rubrique « Asia Pacific », 4 octobre 2013 (en ligne : <https://www.nytimes.com/2013/10/05/world/asia/index-of-happiness-bhutans-new-leader-prefers-more-concrete-goals.html>, consulté le 3 avril 2018).
- HARTMANN Eva et Poul F. KJAER, « Special issue: a sociology of competition », *Distinktion: Scandinavian Journal of Social Theory*, vol. 16, n° 2, 4 mai 2015, p. 141-145.
- HATZICHRONOGLOU Thomas, *Globalisation and Competitiveness*, 1996.
- HECKSCHER Eli F., « Utrikeshandelns verkan på inkomstfördelningen. Några teoretiska grundlinjer », *Ekonomisk Tidskrift*, vol. 21, 1919, p. 1-32.
- HELLE Horst Jürgen, *Messages from Georg Simmel*, sans lieu, BRILL, 2012. Google-Books-ID: 6SoyAQAQAQBAJ.
- HENRY Gérard-Marie, *Dynamique du commerce international : nouveau protectionnisme ou libre-échange?*, sans lieu, Eyrolles, 1992.
- HICKMAN Bert G. (éd.), *International productivity and competitiveness*, New York, Oxford University Press, 1992.
- HM TREASURY, *Productivity in the UK: the evidence and the Government's approach*, 2000.
- HOFFMAN Paul J., Leon FESTINGER et Douglas H. LAWRENCE, « Tendencies toward Group Comparability in Competitive Bargaining », *Human Relations*, vol. 7, n° 2, 1^{er} mai 1954, p. 141-159.

- HOLLING C. S. (éd.), *Adaptive environmental assessment and management*, Reprint of the 1978 ed, Caldwell, NJ, Blackburn Press, 1978.
- HOUSE OF LORDS et Toby Austin Richard William Low LOW ALDINGTON, *Report from the Select Committee on Overseas Trade.*, Great Britain Parliament (éd.), London, H.M.S.O., 1985.
- IBN ASHUR Muhammad Al-Tahir, *Ibn Ashur: Treatise on Maqasid Al-Shariah*, London, International Institute of Islamic Thought, 2006.
- INNES Judith Eleanor, « Disappointments and Legacies of Social Indicators », *Journal of Public Policy*, vol. 9, n° 04, octobre 1989, p. 429.
- INSTITUTE FOR MANAGEMENT DEVELOPMENT, *IMD world competitiveness yearbook 2017*, Lausanne (Suisse), IMD, 2017.
- IRALDO Fabio, Francesco TESTA, Michela MELIS et Marco FREY, « A Literature Review on the Links between Environmental Regulation and Competitiveness », *Environmental Policy and Governance*, vol. 21, n° 3, 1^{er} mai 2011, p. 210-222.
- JACQUARD Albert, *Toute compétition est un suicide*, coll. « Noms de dieux », 1994, 200 seconds.
- JACQUARD Albert, *Albert Jacquard dans l'émission « Noms de dieux »*, 1994, 3313 seconds.
- JACQUEMIN Alex et David WRIGHT (éd.), *The European challenges post-1992: shaping factors, shaping actors*, Aldershot, Hants, England ; Brookfield, Vt., USA, E. Elgar Pub, 1993.
- JAFFE Adam B. et Karen PALMER, « Environmental Regulation and Innovation: A Panel Data Study », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 79, n° 4, 1997, p. 610-619.
- JAMES Edmond Janes, « The Annals of the American Academy of Political and Social Science », n° 243-245, coll. « The Annals of the American Academy of Political and Social Science », 1890 (en ligne : <https://books.google.com.sa/books?id=EFYqAQAAMAAJ>).
- JUMAGELDINOV Askar, *Diversités culturelles et construction identitaire chez les jeunes appartenant aux différents groupes ethniques au Kazakhstan : approche comparative*, sans lieu, Lyon 2, 2009.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi: une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection Individu et société », 2004.
- KAUL Inge, *Providing Global Public Goods*, sans lieu, Oxford University Press, 2003.
- KELLER Dietmar, « The international competitiveness of Europe, the USA and Japan », *Intereconomics*, vol. 20, n° 2, 1^{er} mars 1985, p. 59-64.

- KITSON Michael, Ron MARTIN et Peter TYLER, « Regional Competitiveness: An Elusive yet Key Concept? », *Regional Studies*, vol. 38, n° 9, décembre 2004, p. 991-999.
- KLEIN Ernest, *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language: Dealing with the Origin of Words and Their Sense Development Thus Illustrating the History of Civilization and Culture*, sans lieu, Elsevier Publishing Company, 1966.
- KLIKAUER Thomas, *Managerialism: A Critique of an Ideology*, sans lieu, Palgrave Macmillan, Basingstoke, GB, 2013.
- KRUGMAN Paul R., *Pop internationalism*, 9. printing, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999.
- KRUGMAN Paul R., « Making sense of the competitiveness debate », *Oxford review of economic policy*, vol. 12, n° 3, 1996, p. 17–25.
- KRUGMAN Paul R., « Competitiveness: a dangerous obsession », *Foreign affairs*, 1994, p. 28–44.
- KUZNETS Simon, « National Income, 1929-1932 », dans *NBER Chapters*, sans lieu, National Bureau of Economic Research, Inc, 1934, p. 1-12.
- LALL Sanjaya, « Competitiveness indices and developing countries: an economic evaluation of the global competitiveness report », *World development*, vol. 29, n° 9, 2001, p. 1501–1525.
- LANDAU Ralph, « Technology, capital formation and US competitiveness », dans *International Productivity and Competitiveness*, sans lieu, Oxford University Press, 1992. Google-Books-ID: 7JtpsMqfgmEC.
- LAROUSSE, « Synonymes : rivalité - Dictionnaire de français Larousse », 2017 (en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rivalit%C3%A9/69591>, consulté le 28 juillet 2017).
- LAROUSSE, « Définitions : lutte - Dictionnaire de français Larousse », 2017 (en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lutte/48139>, consulté le 28 juillet 2017).
- LAWRENCE Robert Z., *Can America compete?*, Washington, D.C, Brookings Institution, 1984.
- LAZEAR Edward P., *Personnel economics*, Cambridge, Mass, MIT Press, coll. « The Wicksell lectures », n° 1993, 1995.
- LE BOURLLOT Vincent, *Compétition par interférence, température et dynamique des populations structurées*, Paris, Université Pierre et Marie Curie, 2014.
- LEGATUM INSTITUTE, *Legatum Prosperity Index*, 2017.

- LEGATUM INSTITUTE, *Legatum Prosperity Index*, 2016.
- LERNER A. P., « The Concept of Monopoly and the Measurement of Monopoly Power », *The Review of Economic Studies*, vol. 1, n° 3, 1^{er} juin 1934, p. 157-175.
- LEUBE Kurt R. et Thomas Gale MOORE, *The Essence of Stigler*, sans lieu, Hoover Press, 1986. Google-Books-ID: IHyH67vsDmgC.
- LIEFMANN Robert, « Monopoly or Competition as the Basis of a Government Trust Policy », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 29, n° 2, 1915, p. 308-325.
- LILIENTHAL David E., *Big Business : A New Era by Lilienthal, David E.*, 1st Edition edition, sans lieu, Harper and others New York, 1953.
- LINDBLOM CHARLES E., *The Market System: What It Is, How It Works, and What To Make of It*, sans lieu, Yale University Press, 2001.
- LINSTER Myriam, *OECD Environmental Indicators: Development, Measurement and Use*, sans lieu, OECD Reference Paper, 2003.
- LITTELL Eliakim, Robert S LITTELL et T. H. CARTER, *Littell's Living Age*, sans lieu, 1883, vol. 156.
- LIVERMAN Diana M., Mark E. HANSON, Becky J. BROWN et Robert W. MERIDETH, « Global sustainability: Toward measurement », *Environmental Management*, vol. 12, n° 2, mars 1988, p. 133-143.
- LUETGE Christoph, « Éthique et concurrence dans l'économie de marché », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Actes pour une économie juste*, Paris, Lemieux éditeur, 2015.
- MACHLUP Fritz, « Competition, Pliopoly and Profit », *Economica*, vol. 9, n° 33, 1942, p. 1-23.
- MAHONEY Joseph T. et J. Rajendran PANDIAN, « The resource-based view within the conversation of strategic management », *Strategic Management Journal*, vol. 13, n° 5, 1^{er} juin 1992, p. 363-380.
- MALINVAUD Edmond, « La compétitivité nationale », *Revue des sciences morales & politiques : travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, vol. 143, n° 2, coll. « Revue des sciences morales & politiques : travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. - Paris : Presses Univ. de France, ISSN 0751-5804, ZDB-ID 7849278. - Vol. 143.1988, 2, p. 251-263 », 1988.
- MANYIKA James, Lenny MENDONCA, Jaana REMES, Stefan KLUBMANN, Richard DOBBS, Kuntala KARKUN, Vitaly KLINTSOV, Christina KÜKENSCHÖNER, Mikhail NIKOMAROV, Charles ROXBURGH, Jörg SCHUBERT, Tilman TACKE et Antti TÖRMÄNEN, *How to compete and grow: A sector guide to policy / McKinsey & Company*, 2010.

- MARC Edmond et Dominique PICARD, *L'interaction sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- MARCUS S, « Towards a semiotic approach to social indicators », dans *International Congress of Logic, Methodology and Philosophy of Science, Salzburg, Austria*, sans lieu, 1983.
- MARGOLIS Joshua Daniel et James Patrick WALSH, *People and profits? the search for a link between a company's social and financial performance*, Mahwah, N.J, Lawrence Erlbaum Associates, coll. « LEA's organization and management series », 2001.
- MARGULIS Lynn et Dorion SAGAN, *Acquiring Genomes: A Theory Of The Origin Of Species*, sans lieu, Basic Books, 2008.
- MARSHALL Alfred, *Principes d'économie politique*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, coll. « Classiques des sciences sociales. », 1890.
- MARSHALL Alfred, *Principles of Economics*, 8^e éd., London, Macmillan and Co, 1890.
- MARSHALL William Vickroy, *Competition.*, London, Berlin, Pa., 1905.
- MARTIN Gerard, « The French Experience of Social Planning: Evaluation and Prospects. », *International Social Science Journal*, 1975.
- MARTIN Larry, Randall WESTGREN et Erna VAN DUREN, « Agribusiness competitiveness across national boundaries », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 73, n° 5, 1991, p. 1456–1464.
- MASLOW Abraham H., *A Theory of Human Motivation*, sans lieu, www.bnpublishing.com, 2017. Google-Books-ID: _NR_swEACAAJ.
- MASON Edward S., « Price and Production Policies of Large-Scale Enterprise », *The American Economic Review*, vol. 29, n° 1, 1939, p. 61-74.
- MCCONNELL Campbell R., Stanley L. BRUE et Sean Masaki FLYNN, *Economics: Principles, Problems, & Policies*, 20^e édition, sans lieu, McGraw-Hill Education, 2014.
- MC EWIN Marion, « Social indicators and social statistics in Australia », *Statistical Journal of the UN Economic Commission for Europe*, n° 3-4, 1995, p. 309–318.
- McFARLANE Josie, « The Legatum Institutes Global People Movements programme is developing a pioneering method of analysing the trends shaping today's migration patterns. », sur *Keep The Faith*®, <http://www.keepthefait.com/2018/02/19/the-legatum-institutes-global-people-movements-programme-is-developing-a-pioneering-method-of-analysing-the-trends-shaping-todays-migration-patterns/>, 19 février 2018, consulté le 31 mars 2018.

- McGILLIVRAY Mark, « The human development index: Yet another redundant composite development indicator? », *World Development*, vol. 19, n° 10, octobre 1991, p. 1461-1468.
- MCQUEEN David et Horst NOACK, « Health promotion indicators: current status, issues and problems », *Health Promotion International*, vol. 3, n° 1, 1988, p. 117-125.
- MCWILLIAMS Abigail et Donald S. SIEGEL, « Creating and Capturing Value: Strategic Corporate Social Responsibility, Resource-Based Theory, and Sustainable Competitive Advantage », *Journal of Management*, vol. 37, n° 5, 1^{er} septembre 2011, p. 1480-1495.
- MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.
- MEADEL Juliette, « La liberté de la concurrence et l'intérêt général », sur *À quoi sert la concurrence? Compétitivité, innovation, emploi, relance...*, <http://aquoisertlaconcurrence.org/articles/la-liberte-de-la-concurrence-et-linteret-general/>, sans date, consulté le 15 août 2017.
- MELNYK Oleg et Ihor YASKAL, « THEORETICAL APPROACHES TO CONCEPT OF "COMPETITION" AND "COMPETITIVENESS" », *ECOFORUM*, vol. 2, n° 2, sans date.
- MESSINGER Hans, « Measuring Sustainable Economic welfare: looking beyond GDP », Canada, 1997 (en ligne : <http://www.csls.ca/misc/cea9731.pdf>, consulté le 23 février 2018).
- MESURE Sylvie, « Communauté et société », *Sociologie*, 1^{er} mars 2015 (en ligne : <http://sociologie.revues.org/2574>, consulté le 23 juillet 2017).
- MILL John Stuart, *Principes d'économie politique*, Léon Roquet (trad.), Paris, Guillaumin, 1848.
- MIRAKHOR Abbas, « General characteristics of an Islamic economic system », *Anthology of Islamic banking, institute of Islamic banking and insurance, London*, 2000, p. 11–31.
- MORIN Francis, « Peut-on concilier développement durable et compétitivité ? », *Pour*, n° 196-197, sans date, p. 55-59.
- MUCCHIELLI Alex, *Rôles et communications dans les organisations: connaissance du problème, applications pratiques*, sans lieu, Esf Editeur, 1991.
- NEUMANN Manfred, *Competition policy: history, theory and practice*, Northampton, MA, Edward Elgar Pub, 2001.
- NIEMINEN Ari, « Critique of Competitiveness-Theoretical Points of Departure », 2 septembre 2006 (en ligne :

<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.621.1322&rep=rep1&type=pdf>, consulté le 5 juillet 2016).

- NIEMINEN Ari, *Towards a European society? integration and regulation of capitalism*, Helsinki, University of Helsinki, coll. « Research reports / Department of Sociology, University of Helsinki », no. 245, 2005.
- NOSEDA Veronica et Jean-Bernard RACINE, « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XXXIX-121, 1^{er} novembre 2001, p. 65-79.
- NUSSBAUM Martha, *La fragilité du bien : Fortune et éthique dans la tragédie et la philosophie grecques*, sans lieu, l'ECLAT EDITIONS, 2016.
- NUSSBAUM Martha, *Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, 2012.
- NUSSBAUM Martha, *Femmes et développement humain : L'approche des capabilités*, Paris, Editions des Femmes, 2008.
- NUSSBAUM Martha Craven, *Poetic Justice: The Literary Imagination and Public Life*, 1st edition, Boston, Mass, Beacon Press, 1997.
- OECD, *Handbook on constructing composite indicators: methodology and user guide*, Paris, OECD, 2008.
- OECD, *OECD core set of indicators for environmental performance reviews*, sans lieu, Organisation for Economic Co-operation and Development, 1993, vol. 1.
- OECD, *Technology and the Economy: The Key Relationships*, Paris, Organization for Economic, 1992.
- OHLIN Bertil, « Till frågan om penningteoriens uppläggning », *Ekonomisk Tidskrift*, vol. 35, n° 2, 1933, p. 45-81.
- OHMAE Kenichi, *De l'Etat-nation aux Etats-régions*, Paris, Dunod, 1996.
- O'MAHONY Mary et Bart van ARK (éd.), *EU productivity and competitiveness: an industry perspective: can Europe resume the catching-up process?*, European Commission, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, coll. « Enterprise publications », 2003.
- ONU, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2012*, 2012.
- ONU, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 juillet 2011*, United Nations, 2011.
- OTT W. R., *Environmental Indices: Theory and Practice*, sans lieu, Ann Arbor Science, 1978. Google-Books-ID: lrYxAAAAMAAJ.

- PAPADAKIS Maria, « Did (or does) the United States have a competitiveness crisis? », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 13, n° 1, 1994, p. 1–20.
- PEGRUM Dudley Frank, *The regulation of industry*, sans lieu, R. D. Irwin, 1949.
- PEIL Jan et Irene van STAVEREN (éd.), *Handbook of economics and ethics*, Cheltenham, UK ; Northampton, MA, Edward Elgar, coll. « Elgar original reference », 2009.
- PENCHON David, *The Good Indicators Guide: Understanding how to use and choose indicators*, NHS Institute for Innovation and Improvement, 2008.
- PETERAF Margaret A., « The cornerstones of competitive advantage: A resource-based view », *Strategic Management Journal*, vol. 14, n° 3, 1^{er} mars 1993, p. 179-191.
- PETERAF Margaret A. et Jay B. BARNEY, « Unraveling the resource-based tangle », *Managerial and Decision Economics*, vol. 24, n° 4, 1^{er} juin 2003, p. 309-323.
- PETERSON Sonja, « The EU emissions trading scheme and its competitiveness effects upon European business — results from the CGE model DART », *SpringerLink*, 2006, p. 275-292.
- PIATIER André, « L'économie française est-elle compétitive? », *Politique étrangère*, vol. 20, n° 2, 1955, p. 141-178.
- PIKETTY Thomas, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2013.
- PIKETTY Thomas, *L'économie des inégalités*, Paris, La Découverte, 2004.
- PORTER Charlotte, *The life and death of King John, by William Shakespeare, ed., with notes, introduction, glossary, list of variorum readings, and selected criticism*, sans lieu, 1910.
- PORTER M. E., « The Competitive Advantage of Nations », 1^{er} mars 1990 (en ligne : <https://www.hbs.edu/faculty/Pages/item.aspx?num=6105>, consulté le 20 janvier 2018).
- PORTER Michael, *Pourquoi les entreprises peuvent réussir à résoudre les problèmes sociaux*, 2013.
- PORTER Michael E, *Competitive advantage: creating and sustaining superior performance*, sans lieu, Simon and Schuster, 2008.
- PORTER Michael E., *Competitive Strategy: Techniques for Analyzing Industries and Competitors*, 1^{er} édition, New York, Free Press, 1998.

- PORTER Michael E. et Mark R. KRAMER, « The big idea: Creating shared value », *Harvard Business Review*, vol. 89, n° 1, 2011, p. 2.
- PORTER Michael E., Scott STERN et Michael GREEN, « SOCIAL PROGRESS INDEX 2017 », 2017, p. 95.
- PORTER Michael E. et Debra VAN OPSTAL, *U. S. competitiveness 2001: strengths, vulnerabilities and long-term policies*, Washington, D.C, Council on Competitiveness, 2001.
- PRAHALAD C. K. et Gary HAMEL, « The Core Competence of the Corporation », *Harvard Business Review*, 1^{er} mai 1990 (en ligne : <https://hbr.org/1990/05/the-core-competence-of-the-corporation>, consulté le 27 octobre 2017).
- PRESIDENT'S COMMISSION ON INDUSTRIAL COMPETITIVENESS, *Global competition: the new reality: the report of the President's Commission on Industrial Competitiveness.*, Washington, D.C., The Commission : For sale by the Supt. of Docs., U.S. G.P.O., 1985.
- PRUVOST Geneviève, « Interaction », *Sociologie*, 1^{er} septembre 2015 (en ligne : <http://sociologie.revues.org/3191>, consulté le 23 juillet 2017).
- QUARRIE Joyce, *Earth Summit '92: the United Nations Conference on Environment and Development ; Rio de Janeiro 1992*, United Nations Conference on Environment and Development (éd.), London, Regency, 1992.
- QURṬUBĪ Muḥammad ibn Aḥmad, *Tafsir al-Qurtubi: classical commentary of the Holy Qur'an*, Aisha Abdurrahman Bewley (trad.), London, Dar al-Taqwa, 2003.
- RAO MVS, « Socio-economic Indicators for Development Planning. », *International Social Science Journal*, 1975.
- REY-DEBOVE J. et G. GAGNON, *Dictionnaire des anglicismes: les mots anglais et américains en français*, sans lieu, Robert, coll. « Usuels du Robert », 1980.
- RICARDO David, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1817.
- RYBCZYNSKI T. M., « Factor Endowment and Relative Commodity Prices », *Economica*, vol. 22, n° 88, 1955, p. 336-341.
- SAGAR Ambuj D et Adil NAJAM, « The human development index: a critical review », *Ecological Economics*, vol. 25, n° 3, juin 1998, p. 249-264.
- SAÏDANE Dhafer, « La finance peut-elle être durable ? Vers un modèle disruptif de finance dans l'économie de marché », Skema Business School, 27 mars 2018 (en ligne : <https://skemainnovationconnaissancedotfr.files.wordpress.com/2018/0>

1/skema_cic_paris_d-saidane_2018_03_27_pres.pdf, consulté le 3 juin 2018).

- SAÏDANE Dhafer, *La finance islamique à l'heure de la mondialisation*, Paris, Revue Banque éditions, coll. « Les essentiels de la banque », 2009.
- SALA-I-MARTIN Xavier, « The making of the Competitiveness Index », sur *@XSalaimartin Home page*, <http://salaimartin.com/wef-competitiveness/80-competitiveness/585-the-making-of-competitiveness-index-2003-2004.html>, sans date, consulté le 27 mars 2018.
- ŞALLĀBĪ 'Alī Muḥammad Muḥammad, *'Umar ibn al-Khaṭṭāb: his life and times*, 1st English ed, Riyadh, International Islamic Publishing House, coll. « Islamic history », n° 2, 2007.
- SAMUELSON Paul A. et William D. NORDHAUS, *Economics*, 19th ed, Boston, McGraw-Hill Irwin, coll. « The McGraw-Hill series economics », 2010.
- SANANDAJI NIMA, « La culture, l'économie et les leçons du modèle nordique », Décembre 2015, p. 6.
- SANDERSON Ian, « Performance Management, Evaluation and Learning in 'Modern' Local Government », *Public Administration*, vol. 79, n° 2, 1^{er} juillet 2001, p. 297-313.
- SARTORI Giovanni, *Parties and Party Systems: Volume 1: A Framework for Analysis*, sans lieu, CUP Archive, 1976. Google-Books-ID: ZC45AAAAIAAJ.
- SCHACHTER Oscar, « Human Dignity as a Normative Concept », *American Journal of International Law*, vol. 77, n° 4, octobre 1983, p. 848-854.
- SCHANDORF Michael, *A Rhetoric of Resolution: The Limits of Competition*, The University of Alabama at Birmingham, 2008.
- SCHOENBERGER Erica, « Discourse and practice in human geography », *Progress in Human Geography*, vol. 22, n° 1, 1^{er} février 1998, p. 1-14.
- SCHUMPETER Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie : Suivi de Les possibilités actuelles du socialisme et La marche au socialisme*, Jean-Claude Casanova et Gaël Fain (trad.), Paris, Payot, 1990.
- SCHWAB Klaus, *The Global Competitiveness Report 2017–2018*, Geneva, Switzerland, World Economic Forum, 2017.
- SCHWARZ Theodor, *Jean-Paul Sartre et le marxisme: réflexions sur la Critique de la raison dialectique*, sans lieu, L'AGE D'HOMME, 1976. Google-Books-ID: 7yUEVtP7iqYC.
- SCOTT Bruce R. et George C. LODGE, « U.S. Competitiveness in the World Economy », 1^{er} juin 1985 (en ligne :

- <http://www.hbs.edu/faculty/Pages/item.aspx?num=7176>, consulté le 27 octobre 2017).
- SCRIVENS Katherine et Barbara IASIELLO, « Indicators of " Societal Progress" », 2010 (en ligne : http://www.oecd-ilibrary.org/economics/indicators-of-societal-progress_5km4k7mq49jg-en, consulté le 15 octobre 2016).
- SEN Amartya, *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2010.
- SEN Amartya, *Development as Freedom*, sans lieu, Oxford University Press, 1999. Google-Books-ID: NQs75PEa618C.
- SEN Amartya, « Capability and Well-Being », *include Capital, Profits and Prices (1981) The Inexact and Separate Science of Economics (1992), Causal Asymmetries (1998) and, coauthored with Michael McPherson, Economic Analysis and Moral Philosophy (1996) and its expanded second edition, Economic Analysis, Moral Philosophy and Public Policy (2006).*, 1981, p. 270.
- SEN Amartya Kumar, *Ethique et économie et autres essais*, Sophie Marnat (trad.), Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2012.
- SEN Amartya Kumar, *Repenser l'inégalité*, Paris, Points, 2012.
- SEN Amartya Kumar, *L'idée de justice*, Paul Chemla (trad.), Paris, Flammarion, 2010.
- SHARPLES Jerry A. et Nick MILHAM, « Long-run Competitiveness of Australian Agriculture », 1990 (en ligne : <http://ageconsearch.umn.edu/record/147996>, consulté le 28 octobre 2017).
- SIDDIQI Muhammad Nejatullah, *Some aspects of the Islamic economy*, sans lieu, Islamic Publications, 1970. Google-Books-ID: 8jchAAAAMAAJ.
- SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Julien Freund et L Gasparini (trad.), Paris, Presses universitaires de France, 1991.
- SIMMEL Georg, « Soziologie der Konkurrenz », *Neue Deutsche Rundschau*, vol. 14, n° 4, 1903, p. 1009–1023.
- SMITH Adam, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, Adolphe Blanqui et Germain Garnier (trad.), sans lieu, 1776.
- SOHN Min-Woong, « A relational approach to measuring competition among hospitals », *Health Services Research*, vol. 37, n° 2, 2002, p. 457–482.
- SPECTOR Alan J., « Neoliberal Globalization and Capitalist Crises in the Age of Imperialism », dans Berch Berberoglu (éd.), *Globalization in the 21st Century: Labor, Capital, and the State on a World Scale*, New York, Palgrave Macmillan US, 2010, p. 33-56.

- SPENCER Herbert, *The Principles of Biology*, sans lieu, William and Norgate, 1864. Google-Books-ID: SRkRAAAAYAAJ.
- SRINIVASAN T. N., « Human Development: A New Paradigm or Reinvention of the Wheel? », *The American Economic Review*, vol. 84, n° 2, 1994, p. 238-243.
- STERN SCOTT, AMY WARES et TAMAR EPNER, « Social Progress Report Index 2017- Methodology Report », 2017, p. 40.
- STIGLER George J., « Perfect Competition, Historically Contemplated », *Journal of Political Economy*, vol. 65, n° 1, 1957, p. 1-17.
- STIGLITZ Joseph E., « Inequality: OF THE 1%, BY THE 1%, FOR THE 1% », mai 2011 (en ligne : <http://www.vanityfair.com/news/2011/05/top-one-percent-201105>).
- STIGLITZ Joseph E., Amartya SEN et Jean-Paul FITOUSSI, *Mismeasuring Our Lives: Why GDP Doesn't Add Up*, New York, NY, The New Press, 2010.
- STIGLITZ Joseph E., Amartya Kumar SEN et Jean-Paul FITOUSSI, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, sans lieu, 2009.
- STIGLITZ Joseph, résultats de RECHERCHE, résultats de RECHERCHE et Nicolas SARKOZY, *Richesse des nations et bien-être des individus : performances économiques et progrès social*, Paris, Editions Odile Jacob, 2009.
- STIGLITZ Joseph, Amartya SEN et Jean-Paul FITOUSSI, « The measurement of economic performance and social progress revisited », 2009.
- STIRLING Andrew, « The appraisal of sustainability: Some problems and possible responses », *Local Environment*, vol. 4, n° 2, 1^{er} juin 1999, p. 111-135.
- STOLERU Lionel, *L'impératif industriel*, Paris, Seuil, 1969.
- STOLPER Wolfgang F. et Paul A. SAMUELSON, « Protection and Real Wages », *The Review of Economic Studies*, vol. 9, n° 1, 1941, p. 58-73.
- STORPER Michael et Allen J. SCOTT, « Regions, globalization, development », *Regional Studies*, vol. 41, n° S1, 2007, p. 191-205.
- SYMEONIDIS George, *The effects of competition: cartel policy and the evolution of strategy and structure in British industry*, Cambridge, Mass, MIT Press, 2002.
- TALEB-MOUMIE Cercle, « Fidel Castro ou Tshombé?: la voie algérienne vers le socialisme », *Cahiers libres*, vol. 60, 1962 (en ligne : <https://books.google.com.sa/books?id=RGAlmgEACAAJ>).

- THOMSON Garrett, *Needs*, London New York, Routledge & Kegan Paul, coll. « International library of philosophy », 1987.
- TOBGAY Tshering, *This country isn't just carbon neutral -- it's carbon negative*, sans date.
- TOMLINSON Jim, *The Politics of Decline: Understanding Postwar Britain*, sans lieu, Taylor & Francis, 2014.
- TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2010.
- TRAPIDO D., « Competitive Embeddedness and the Emergence of Interfirm Cooperation », *Social Forces*, vol. 86, n° 1, 1^{er} septembre 2007, p. 165-191.
- TUNSTALL DB, *Developing environmental indicators: definitions, frameworks, and issues*, World Resources Inst., Washington, DC (EUA), 1992.
- TURNER Adair, *Just capital: the liberal economy*, London, Macmillan, 2001.
- TYSON Laura D'Andrea, *Who's Bashing Whom?: Trade Conflict in High Technology Industries*, sans lieu, Peterson Institute for International Economics, 1992.
- TYSZYNSKI H., « World Trade in Manufactured Commodities, 1899-1950 », *The Manchester School*, vol. 19, n° 3, 1951, p. 272–304.
- ULMAN Simona-Roxana, « The Impact of the National Competitiveness on the Perception of Corruption », *Procedia Economics and Finance*, vol. 15, Supplement C, coll. « Emerging Markets Queries in Finance and Business (EMQ 2013) », 1^{er} janvier 2014, p. 1002-1009.
- UNDP UNDP, *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of human development*, sans lieu, New York: Oxford University Press, 1990.
- URA Karma, Sabine ALKIRE, Tshoki ZANGMO et Karma WANGDI, *An extensive analysis of GNH index*, Centre for Bhutan Studies, Thimphu, Centre for Bhutan Studies, 2012.
- US COMPETITIVENESS POLICY COUNCIL, *Enhancing American Competitiveness: A Progress Report to the President & Congress*, sans lieu, DIANE Publishing, 1993. Google-Books-ID: 822kg3cKVZUC.
- VAN HISE Charles Richard, *Concentration and control: a solution of the trust problem in the United States*, New York, Macmillan, 1914.
- VEBLEN Thorstein, « Chapter V: The Use of Loan Credit », dans *The theory of business enterprise*, sans lieu, 1904.

- VERSINI-CAMPINCHI Pauline, « Présentation de la thèse de Jean Dubois : La relation au Droit de jeunes travailleurs. De la dysnomie à la maîtrise citoyenne du pluralisme juridique. Une anthropologie du rapport à la loi des résidents d'un foyer en région parisienne », dans *Les pluralismes juridiques*, sans lieu, KARTHALA Editions, 2004. Google-Books-ID: hGPdqWrhgecC.
- WARDE Ibrahim, *Islamic Finance in the Global Economy*, 2nd edition, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2010.
- WERNERFELT Birger, « The Resource-Based View of the Firm: Ten Years After », *Strategic Management Journal*, vol. 16, n° 3, 1995, p. 171-174.
- WERNERFELT Birger, « A resource-based view of the firm », *Strategic Management Journal*, vol. 5, n° 2, 1^{er} avril 1984, p. 171-180.
- WHITE Harrison C., « Where Do Markets Come From? », *American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 3, novembre 1981, p. 517-547.
- WHITTEMORE I. C., « The competitive consciousness. », *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 20, n° 1, 1925, p. 17-33.
- WHITTEMORE Irving C., « The influence of competition on performance: An experimental study. », *The Journal of Abnormal Psychology and Social Psychology*, vol. 19, n° 3, 1924, p. 236-253.
- WIKING Meik, *Le livre du hygge: mieux vivre : la méthode danoise*, Marion McGuinness (trad.), sans lieu, 2016.
- WILSON Dominic et Roopa PURUSHOTHAMAN, « Dreaming With BRICs: The Path to 2050 », dans Subhash Jain, *Emerging Economies and the Transformation of International Business*, sans lieu, Edward Elgar Publishing, 2003.
- WINTOUR Patrick, « David Davis went to seminar that drew up hard Brexit blueprint », sur *the Guardian*, <http://www.theguardian.com/politics/2016/oct/02/david-davis-oxford-seminar-hard-brexit-eu>, 2 octobre 2016, consulté le 31 mars 2018.
- WOLFF Ernst, *De l'éthique à la justice: langage et politique dans la philosophie de Lévinas*, Dordrecht, Springer, coll. « Phaenomenologica », n° 183, 2007.
- WORLD BANK (éd.), *Monitoring environmental progress: a report on work in progress*, Washington, D.C, Environmentally Sustainable Development, World Bank, 1995.
- WORLD ECONOMIC FORUM, *A partner in shaping history: the first 40 years*, Geneva, 2009.
- WYSCHOGROD Edith, « Does Continental Ethics Have a Future? », dans Arleen B. Dallery, Charles E. Scott et P. Holley Roberts (éd.), *Ethics*

and danger: essays on Heidegger and Continental thought, Albany, State University of New York Press, coll. « Selected studies in phenomenology and existential philosophy », n° 17, 1992, p. 229-242.

ابن خلدون, مقدمة ابن خلدون, تونس, 2015.

الترمذي الحكيم, الصلاة ومقاصدها, sans lieu, sans date.

الجويني عبد الملك بن عبد الله بن يوسف, البرهان في أصول الفقه, sans lieu, 1997.

الشاطبي أبو إسحاق, الموافقات, sans lieu, 1388.

النجار عبدالمجيد, مقاصد الشريعة بأبعاد جديدة, دار الغرب الإسلامي, بيروت, 2008.

بن عاشور محمد الطاهر, مقاصد الشريعة الإسلامية, sans lieu, 2001.

جغيم نعمان, طرق الكشف عن مقاصد الشارع, sans lieu, 2014.

« Indice de liberté économique », dans *Wikipédia*, 8 avril 2018 (en ligne : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Indice_de_libert%C3%A9_%C3%A9conomique&oldid=147339938, consulté le 12 avril 2018). Page Version ID: 147339938.

« Environmental Sustainability Index », dans *Wikipedia*, 28 août 2016 (en ligne : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Environmental_Sustainability_Index&oldid=736596826, consulté le 22 octobre 2016). Page Version ID: 736596826.

« Meik Wiking », sur *TEDxCopenhagen - Ideas worth spreading*, <http://tedxcopenhagen.dk/speakers/meik-wiking>, 8 mars 2016, consulté le 18 avril 2018.

« Google Books Ngrams », books.google.com/ngrams, 2016.

« World University Rankings », sur *Times Higher Education (THE)*, <https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/2016/world-ranking>, 30 septembre 2015, consulté le 20 octobre 2016.

« List of thinktanks in the UK », sur *the Guardian*, <http://www.theguardian.com/politics/2013/sep/30/list-thinktanks-uk>, 30 septembre 2013, consulté le 31 mars 2018.

« QS World University Rankings 2013 », sur *Top Universities*, <http://www.topuniversities.com/university-rankings/world-university-rankings/2013>, 27 août 2013, consulté le 20 octobre 2016.

« Order and Security | The World Justice Project », <http://worldjusticeproject.org/factors/order-and-security>, 12 juin 2012, consulté le 22 octobre 2016.

- « Le bonheur et le bien-être : définir un nouveau paradigme économique », sur *ONU Info*, <https://news.un.org/fr/audio/2012/04/370212>, 13 avril 2012, consulté le 3 avril 2018.
- « Le bonheur, comme au Bhoutan », sur *Conversation avec Jacques Attali - L'express*, http://blogs.lexpress.fr/attali/2010/02/23/le_bonheur_comme_au_bhoutan/, 23 février 2010, consulté le 3 avril 2018.
- Le Maxidico : Dictionnaire encyclopédique de la langue française*, sans lieu, Éditions de la Connaissance, 1996.
- « Compétitivité », dans *Dictionnaire de l'académie Française*, Paris, 1992, vol. 9/9 (en ligne : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>, consulté le 16 mars 2015).
- Grand LAROUSSE de la langue française en sept volumes. Tome deuxième, Cir-Ery*, Paris, Librairie Larousse, 1972.
- Bulletin de la Section de géographie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1963.
- Oil, Paint and Drug Reporter*, National Wholesale Druggists' Association, sans lieu, 1925.
- The Monitor*, Mountain States Telephone and Telegraph Company, 1918.
- Revue des deux mondes*, sans lieu, Revue des Deux Mondes, 1829.
- « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux : Notes and queries français », <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34413981v/date>, sans date.
- Le Grand Robert de la langue française, version numérique*, sans lieu, sans date.
- « Dictionnaire de Français, Larousse en ligne », <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, sans date.
- « TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1687895490;>, sans date, consulté le 21 avril 2014.
- « Longman Dictionary of Contemporary English », global.longmandictionaries.com/, sans date.
- « Dictionnaire latin en ligne », www.dicolatin.com, sans date, consulté le 26 mai 2016.
- « Online Etymology dictionary », www.etymonline.com, sans date, consulté le 26 mai 2015.

- « Jacques Salomé - Méthode E.S.P.E.R.E. - Communiquer autrement - Concepts de base », <http://www.j-salome.com/etre-en-relation.html>, sans date, consulté le 13 juillet 2017.
- « Individu », dans *DICOPHILO: Dictionnaire de philosophie en ligne*, sans date (en ligne : <https://dicophilo.fr/definition/individu/>, consulté le 26 juillet 2017).
- « Prof.dr. J.B. (Hans) Opschoor (<https://www.narcis.nl>) », <https://www.narcis.nl/person/RecordID/PRS1237083/Language/en>, sans date, consulté le 5 avril 2018.
- « Charity Details », <http://beta.charitycommission.gov.uk/charity-details/?regid=1140719&subid=0>, sans date, consulté le 31 mars 2018.
- « THE LEGATUM INSTITUTE FOUNDATION - Overview (free company information from Companies House) », <https://beta.companieshouse.gov.uk/company/07430903>, sans date, consulté le 31 mars 2018.
- « Unrivalled Brexit expertise in Washington, London and Brussels | Transnational Strategy Group Transnational Strategy Group », <http://transnationalstrategy.com/brexit-practice-group/>, sans date, consulté le 31 mars 2018.
- « Legatum Institute », <https://www.li.com/>, sans date, consulté le 31 mars 2018.
- « Legatum Prosperity Index 2017 :: Legatum Prosperity Index 2017 », <http://www.prosperity.com/>, sans date, consulté le 31 mars 2018.
- « Going Beyond GDP - Measuring Social Progress | Worldwatch Institute Europe », <http://www.worldwatch-europe.org/node/240>, sans date, consulté le 1^{er} avril 2018.
- « Online Etymology Dictionary », <http://www.etymonline.com/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- « Chambers - For Word Lovers », sur *Chambers*, <http://chambers.co.uk/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- Qurân*, Syria, Dar-El-Maarifa, sans date.
- « Littré - téléologie - définition, citations, étymologie », <https://www.littre.org/definition/t%C3%A9l%C3%A9ologie>, sans date, consulté le 7 avril 2018.
- « 2017 Social Progress Index », sur *2017 Social Progress Index*, <https://www.socialprogressindex.com/>, sans date, consulté le 31 mars 2018.

- « Universal Declaration of Human Rights | United Nations », <http://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/index.html>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- « International Human Rights Rank Indicator | Under Construction », <http://www.ihrii.com/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- « Happy Planet Index », sur *Happy Planet Index*, <http://happyplanetindex.org/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- « WJP Rule of Law Index® », <http://data.worldjusticeproject.org/>, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « Hadith 24 | Forty Essential Hadith », <https://fortyessentialhadith.wordpress.com/category/hadith-24/>, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « "If Poverty were a man, I'd have killed him!" », <http://fatwa.islamweb.net/fatwa/index.php?page=showfatwa&lang=A&Id=70749&Option=Fatwald>, sans date.
- « Multidimensional Poverty Index (MPI) | Human Development Reports », <http://hdr.undp.org/en/content/multidimensional-poverty-index-mpi>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « Environmental Performance Index - Development », <http://epi.yale.edu/>, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « Reporters Without Borders (RSF) », sur *Bienvenue sur le site de Reporter sans frontières / RSF*, <https://rsf.org/fr>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.
- « Global Innovation Index | Winning with Global Innovation », sur *Global Innovation Index*, <https://www.globalinnovationindex.org/Home>, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « Education Statistics - All Indicators | World DataBank », <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=Education%20Statistics>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « Academic Ranking of World Universities - 2013 | Top 500 universities | Shanghai Ranking - 2013 | World University Ranking - 2013 », <http://www.shanghairanking.com/ARWU2013.html>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « Adult literacy rate, population 15+ years, both sexes (%) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.ZS>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « ITU: Committed to connecting the world- Internet users out of the total population », sur *ITU*, <http://www.itu.int/en/ITU->

D/Statistics/Documents/statistics/2013/Individuals_Internet_2000-2012.xls, sans date, consulté le 14 octobre 2016.

- « World Development Indicators| World DataBank », <http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « Depth of the food deficit (kilocalories per person per day) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SN.ITK.DFCT>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « GHO | By category | Maternal mortality - Data by country », sur *WHO*, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.15?lang=en>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « WHO | Stillbirths », sur *WHO*, http://www.who.int/maternal_child_adolescent/epidemiology/stillbirth/en/, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « GHO | By category | Probability of dying per 1 000 live births - Data by country », sur *WHO*, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.525?lang=en>, sans date, consulté le 22 octobre 2016.
- « Global Health Observatory data repository », sur *WHO*, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.18?lang=en>, sans date, consulté le 21 octobre 2016.
- « Institute for Health Metrics and Evaluation: IHME-HOUSEHOLD AIR POLLUTION FROM SOLID FUELS database », https://cloud.ihme.washington.edu/public.php?service=files&t=5a680ed82f7be84d10b32052099fb617&download&path=/2010/IHME_GBD_2010_RESULTS_2010_HOUSEHOLD_AIR_POLLUTION_FROM_SOLID_FUELS_Y2013M11D20.zip, sans date, consulté le 20 octobre 2016.
- « Sustainable Energy for All (SEforALL) - Resources », http://www.se4all.org/wp-content/uploads/2013/09/11-gtf_data_annex.pdf, sans date.
- « The Global Competitiveness Report 2013-2014 », sur *Global Competitiveness Report 2014-2015*, <http://www.weforum.org/issues/competitiveness-0/gci2012-data-platform/>, sans date, consulté le 21 octobre 2016.
- « WHO / UNICEF Joint Monitoring Programme: tables », <http://www.wssinfo.org/data-estimates/tables/>, sans date, consulté le 22 avril 2014.
- « Institute for Health Metrics and Evaluation: IHME-SELF HARM database », https://cloud.ihme.washington.edu/public.php?service=files&t=d559026958b38c3f4d12029b36d783da&download&path=/2010/IHME_GBD_20

10_RESULTS_2010_SELF-HARM_Y2013M11D15.zip, sans date, consulté le 20 octobre 2016.

« Global Slavery Index - 45.8 million people are enslaved in the world today », sur *Global Slavery Index*, <http://www.globalsslaveryindex.org/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.

« Index of Economic Freedom: Promoting Economic Opportunity and Prosperity by Country », <http://www.heritage.org/index/>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.

« Wikiwix's cache », <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.heritage.org%2Findex%2FFAQ.aspx>, sans date, consulté le 12 avril 2018.

« Unemployment, total (% of total labor force) (modeled ILO estimate) | Data », <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS>, sans date, consulté le 20 octobre 2016.

« Qualité de l'emploi - OCDE », <http://www.oecd.org/fr/emploi/qualite-de-l-emploi.htm>, sans date, consulté le 12 avril 2018.

« GEM Global Entrepreneurship Monitor », sur *GEM Global Entrepreneurship Monitor*, <http://www.gemconsortium.org>, sans date, consulté le 14 octobre 2016.

CATÉCHISME de L'ÉGLISE catholique, sans lieu, sans date.

« The Happiness Research Institute », sur *The Happiness Research Institute*, <https://www.happinessresearchinstitute.com>, sans date, consulté le 18 avril 2018.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| DEDICACE | II |
| REMERCIEMENTS | III |
| RÉSUMÉ | V |
| ABSTRACT | VI |
| INTRODUCTION GENERALE | 1 |
| PREMIERE PARTIE : Etude conceptuelle de la Compétitivité..... | 12 |
| CHAPITRE UN | 13 |
| Histoire du concept de la compétitivité | 13 |
| I- L'évolution historique du concept de la compétitivité | 14 |
| a. L'étymologie de la compétitivité | 14 |
| i. Origine du mot compétitivité | 17 |
| ii. Origine du mot competitiveness | 21 |
| iii. Origine du mot competitiveness | 25 |
| b. L'étymologie des termes connexes de la compétitivité : la concurrence et la rivalité | 27 |
| i. L'étymologie de concurrence | 29 |
| ii. L'étymologie de la coopération | 33 |
| iii. L'étymologie de la rivalité..... | 37 |
| Conclusion | 39 |
| II- La compétition : un concept équivoque | 43 |
| a. La compétition est un comportement, une interaction | 46 |
| i. Relation entre « individus » | 47 |
| ii. La compétition et autrui | 51 |
| b. La compétition est une fonction | 56 |
| i. La compétition : une sélection évolutive..... | 57 |
| ii. La compétition économique comme un mécanisme de sélection | 59 |
| c. La compétition est une structure | 63 |
| i. La compétition comme l'absence des barrières à l'entrée et à la sortie..... | 65 |
| ii. Absence de monopole..... | 67 |
| d. Conclusion | 71 |
| CHAPITRE DEUX | 74 |
| Vision économique de la compétitivité nationale | 74 |
| I- Historique de la compétitivité nationale | 75 |

| | |
|---|-----|
| a. La compétitivité de l'école classique | 76 |
| i. Un avantage certain (absolu) de Adam Smith (1776) | 77 |
| ii. Un avantage comparatif de David Ricardo (1817)..... | 82 |
| b. La compétitivité selon l'école néo-classique (1919) et (1933) | 84 |
| c. Conception contemporaine de la compétitivité | 89 |
| i. Avantage compétitif de Michael Porter (1990) | 90 |
| ii. La compétitivité, une dangereuse obsession : Paul Krugman (1994)..... | 92 |
| d. Conclusion | 94 |
| II- L'évolution de la définition de la compétitivité | 96 |
| a. La vision commerciale de la compétitivité | 98 |
| i. La compétitivité des pays et la compétitivité de l'entreprise | 99 |
| ii. La compétitivité et le commerce international | 103 |
| b. La vision managériale de la compétitivité | 106 |
| i. Compétitivité fondée sur l'environnement des entreprises..... | 108 |
| ii. Compétitivité basée sur la productivité | 111 |
| c. La vision humaine de la compétitivité | 114 |
| i. Compétitivité multidimensionnelle | 115 |
| ii. Au-delà de la compétitivité..... | 118 |
| d. Conclusion | 122 |
| DEUXIEME PARTIE : Compétitivité nationale et éthique..... | 123 |
| CHAPITRE TROIS | 127 |
| Revue des indices de compétitivité | 127 |
| I- Indices de compétitivité nationale..... | 131 |
| a. Indice de compétitivité du Forum Économique Mondial | 133 |
| b. Indice de compétitivité de IMD – International Institute for Management Development | 140 |
| c. A-t-on besoin d'une nouvelle conception de compétitivité nationale éthique ? | 148 |
| II- Indices alternatifs de compétitivité | 156 |
| a. Indice de développement humain (IDH) | 157 |
| b. Indice de prospérité | 161 |
| c. Indice de progrès social | 166 |
| d. Bonheur National Brut | 170 |
| CHAPITRE QUATRE..... | 174 |
| Une nouvelle mesure de compétitivité basée sur Maqasid Charia | 174 |
| I- Construction conceptuelle du nouvel indice de Compétitivité..... | 178 |
| a. Maqasid Charia et son histoire | 182 |

| | |
|---|-----|
| b. Les dimensions des Maqasid pour la construction de l'indice | 188 |
| II- Méthodologie de calcul : la méthode de calcul d'un indice à partir de Maqasid Charia..... | 197 |
| a. Les méthodes de calculs appliquées | 197 |
| i. La méthode de calcul de l'indice de compétitivité du Forum Économique Mondial | 197 |
| ii. La méthode de calcul de l'indice de compétitivité de IMD International Institute for Management Development | 200 |
| iii. La méthode de calcul de l'indice de développement humain (IDH)..... | 203 |
| iv. La méthode de calcul de l'indice de prospérité | 205 |
| v. La méthode de calcul de l'indice de progrès social | 207 |
| vi. La méthode de calcul de l'indice Bonheur National Brut | 209 |
| b. La nouvelle méthode de calcul Maqasid Charia | 210 |
| i. Représentation graphique | 210 |
| i. Représentation vectorielle | 213 |
| Conclusion : la méthodologie de calcul de l'indice | 217 |
| TROISIEME PARTIE : Partie expérimentale..... | 218 |
| CHAPITRE CINQ | 220 |
| Sélection des données pour l'indice..... | 220 |
| I- Revitalisation de l'âme | 221 |
| a. La dignité | 222 |
| b. La sécurité de la vie | 223 |
| c. La minimisation du crime et de l'anomie | 224 |
| d. La liberté | 225 |
| e. La paix de l'âme et le bonheur | 227 |
| II- Enrichissement de la foi | 229 |
| a. La justice | 230 |
| b. La corruption | 231 |
| c. La pauvreté | 232 |
| d. L'environnement | 235 |
| III- Enrichissement de l'intellect | 238 |
| a. La liberté de pensée et d'expression | 238 |
| b. La créativité | 240 |
| c. Une excellente éducation | 242 |
| IV- Enrichissement de la postérité | 246 |
| a. Santé | 246 |

| | |
|---|-----|
| b. Disponibilité et décence de logement | 248 |
| c. Éducation | 251 |
| d. L'intégrité de la famille | 252 |
| V- Développement et expansion de la richesse | 254 |
| a. Liberté économique..... | 255 |
| b. Les opportunités d'emploi..... | 256 |
| c. Les opportunités d'auto-emploi : | 257 |
| CHAPITRE SIX..... | 259 |
| Résultats et discussion..... | 259 |
| I- Résultats :..... | 260 |
| a. Résultats 2015..... | 260 |
| b. Résultats 2016 et 2017 | 269 |
| II- Analyse des résultats | 278 |
| a. L'indice i-CMC est-il universel ? | 278 |
| b. L'indice i-CMC et les pays à majorité musulmane..... | 281 |
| c. L'i-CMC et les pays nordiques | 285 |
| d. Méthodologie de calcul..... | 290 |
| SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE | 292 |
| ANNEXES | 301 |
| Annexe 1- Les douze piliers de la compétitivité selon le Forum Economique Mondial..... | 302 |
| Annexe 2- La liste des indicateurs avec leur pondérations pour la mesure de l'indice de compétitivité selon du Forum Economique Mondial | 303 |
| Annexe 3 - indicateurs du premier facteur « Performances économiques » de l'indice de IMD..... | 308 |
| Annexe 4 - indicateurs du deuxième facteur « Efficacité des institutions gouvernementales » de l'indice de IMD | 310 |
| Annexe 5 - indicateurs du troisième facteur « Efficacité du milieu des affaires » de l'indice de IMD | 314 |
| Annexe 6 - indicateurs du quatrième facteur « Infrastructure » de l'indice de IMD | 318 |
| Annexe 7 - Sous indices et indicateurs de l'indice de prospérité de Legatum | 325 |
| Annexe 8 - l'indice du progrès social et les objectifs de développement durable | 326 |
| Annexe 9 - Sous indices et indicateurs de l'indice du progrès social..... | 327 |
| Annexe 10 - Les sources de données de l'indice du progrès social..... | 328 |

| | |
|---|-----|
| Annexe 11 - 65/309. Le bonheur : vers une approche globale du développement - - Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 juillet 2011 (A/65/L.86)..... | 331 |
| Annexe 12 - Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2012 - 66/281. Journée internationale du bonheur | 333 |
| Annexe 13 – Méthode Alkire Foster..... | 334 |
| Annexe 14 – Les indicateurs de développement d'après le modèle de Maqasid Charia de Umar Chapra..... | 337 |
| Annexe 15 - Décomposition des facteurs de l'indice World Justice Project | 339 |
| Annexe 16 – liste des indicateurs et indices i-CMC | 342 |
| Annexe 17 - Classement i-CMC des pays en 2015..... | 345 |
| Annexe 18 - Classement i-CMC des pays en 2016..... | 350 |
| Annexe 19 - Classement i-CMC des pays en 2017..... | 355 |
| Annexe 20 - Classement i-CMC des pays en 2015 (avec modification pour la dimension 2) | 360 |
| Annexe 21 – La liste des pays OCI en 2018 | 365 |
| Annexe 22 - Classement i-CMC des pays OCI en 2015 (avec modification pour la dimension 2) | 367 |
| Annexe 23 – Comparaison des méthodes de calcul de l'indice | 368 |
| Annexe 24 – Interview avec Professeur Muhammad Umer Chapra..... | 372 |
| INDEX ONOMASTIQUE | 375 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 379 |
| TABLE DES FIGURES..... | 380 |
| LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS..... | 382 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 384 |
| TABLE DES MATIÈRES | 414 |